REVUE AFRICAINE

VOLUME 71 ANNÉE 1930

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

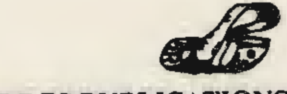
1930

REVUE AFRICAINE

Vol. 71

1930

KRAUS REPRINT



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Codification : 4 . 07 – 2348

REVUE AFRICAINE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

REVUE AFRICAINE

Vol. 71

ALGER

ANCIENNE MAISON BASTIDE-JOURDAN

JULES CARBONEL

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

—

1930

KRAUS REPRINT

Nendeln/Liechtenstein

1980

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1980

Printed in The Netherlands

Liste des Membres de la Société

Président d'honneur : M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

BUREAU

Président : M. LUCIANI, directeur honoraire au Gouvernement général, délégué financier.

Vice-présidents :
- MM. YVER, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.
- ALBERTINI, directeur du service des Antiquités de l'Algérie, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Secrétaire général : M. ESQUER, administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger, archiviste bibliothécaire du Gouvernement général.

Secrétaire général adjoint : M. BRAUDEL, professeur agrégé au Lycée d'Alger.

Trésorier : M. BERQUE, administrateur de commune mixte, détaché au Gouvernement Général.

Membres :
- MM. CARCOPINO, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.
- MARÇAIS (Georges), directeur du Musée des Antiquités algériennes.
- ALAZARD, conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Alger.
- MASSÉ, professeur à l'Ecole des Langues Orientales.
- LESPÈS, professeur agrégé au Lycée d'Alger.
- LARNAUDE, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.
- CANARD, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.
- IBNOU ZEKRI, professeur à la Médersa d'Alger,

MEMBRES A VIE

AZAN (Général Paul), chef du service historique à l'État Major général de l'armée, 37, rue Général Foy, Paris (VIIIe).

BOULOGNE (Gaston), conseiller de Gouvernement honoraire, 143, chemin du Télemly, Alger.

HERBER (Dr), rue des Postes, Sète (Hérault).

JOLEAUD (L.), professeur à la Faculté des Sciences, 143, boulevard St-Michel, Paris (Ve).

LUCIANI (J.-D.), directeur honoraire au Gouvernement général de l'Algérie, délégué financier, *président*.

MONCHICOURT (Ch.), docteur ès lettres, contrôleur civil, Tunis.

PALLARY (Paul), instituteur en retraite, Eckmühl (Oran).

POINSSOT, directeur des Antiquités tunisiennes, 75, rue de l'Eglise, Tunis.

RICARD (Robert), professeur à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).

SERGENT (Edmond), directeur de l'Institut Pasteur, Jardin d'Essai, Alger.

MEMBRES

ABD EL WAHAB, professeur à l'Ecole supérieure d'arabe, Tunis.

ABOUDOU, chez Janmamode Hacham, Diégo-Suarez (Madagascar).

ABRIA (Mlle Yvonne), palais Khéredine, La Manouba (Tunis).

ALAZARD (Jean), conservateur du Musée des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, 8, rue de Strasbourg, Alger, *membre du bureau*.

ALBERTINI (Eugène), directeur du Service des Antiquités, professeur à la Faculté des Lettres, 36, rue de Lyon, Alger, *vice-président*.

ALQUIER (Prosper), archiviste départemental, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Constantine.

ALCOVER (R. P. Raphaël), 81, rue Bernardo, Madrid (Espagne).

ARCHIVES départementales, Constantine.

ARCHIVES départementales, Oran.

ASHER, Buchandlung, W. 8. Behrenstrasse, 17, Berlin.

BALLU (Albert), inspecteur général des Monuments historiques, 30, rue Blanche, Paris (IXe).

BARBÈS (L.), contrôleur des Contributions directes, 6, rue Lys du Pac, Alger.

BAUDOUIN (Robert), administrateur adjoint, Aïn-M'lila (Constantine).

BARRELIER, directeur de la Compagnie des pétroles de l'Afrique du Nord, El-Biar (Alger).

BASSET (André), professeur à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).

BASSET (Paul), avocat, 5, rue Dumont-d'Urville, Alger.

BATAILLON (Marcel), maître de conférences à la Faculté des Lettres, Alger.

BEL (Alfred), correspondant de l'Institut, directeur de la Médersa, Tlemcen (Oran).

BEL (Georges), commerçant, avenue de la République, Batna (Constantine).

BENET, avocat à la Cour d'Appel, 3, rue Feuillet, Alger.

BERNARD (Augustin), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 10, rue Decamps, Paris (XVIe).

BERNARD, contrôleur général honoraire des Chemins de fer, Villa Montigny, le Ruisseau-Kouba, Alger.

BERNARD (L.-M.), sociétaire au Salon d'Automne, boulevard Victor-Hugo, Bandol (Var).

BERQUE (Augustin), administrateur de commune mixte, détaché au Gouvernement Général de l'Algérie, 10, rue Lacépède, Alger, *trésorier*.

BESSIÈRE, professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

BÉVIA (Jean), architecte, 16, rue Michelet, Alger.

BIBLIOTHÈQUE populaire, Aïn-M'lila, Constantine.

BIBLIOTHÈQUE de la Société des Anciens Elèves des Ecoles Laïques, Aïn-Temouchent (Oran).

BIBLIOTHÈQUE municipale, Alger.

BIBLIOTHÈQUE nationale, Alger.

BIBLIOTHÈQUE des Assemblées Algériennes, Alger.

BIBLIOTHÈQUE publique, Aumale (Alger).

BIBLIOTHÈQUE publique, Beni-Saf (Oran).

BIBLIOTHÈQUE de la Ligue de l'Enseignement, Bougie (Constantine).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Blida (Alger).

BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Bône (Constantine).

BIBLIOTHÈQUE publique, Boufarik (Alger).

BIBLIOTHÈQUE publique, Bou-Sfer (Oran).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Burdeau (Alger).

BIBLIOTHÈQUE publique, Canrobert (Constantine).

BIBLIOTHÈQUE publique, Chateaudun du Rhummel (Constantine).

BIBLIOTHÈQUE publique, Coléa (Alger).

BIBLIOTHÈQUE royale, Copenhague (Danemark).

BIBLIOTHÈQUE populaire du Belezma, Corneille (Constantine).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Damiette (Alger).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Descartes (Alger).

BIBLIOTHÈQUE publique, Douéra (Alger).

BIBLIOTHÈQUE municipale, Duperré (Alger).

BIBLIOTHÈQUE populaire, El-Biar (Alger).

BIBLIOTHÈQUE publique, El-Milia (Constantine)

BIBLIOTHÈQUE populaire, Fontaine du Génie (Alger).

BIBLIOTHÈQUE publique, Fort-de-l'Eau (Alger).

BIBLIOTHÈQUE municipale, Fort-National (Alger).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Frenda (Oran).

BIBLIOTHÈQUE publique, Guelma (Constantine).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Hammam-bou-Hadjar (Oran)

BIBLIOTHÈQUE publique, Inkermann (Oran).

BIBLIOTHÈQUE publique, Khenchela (Constantine).

BIBLIOTHÈQUE publique, Lapasset (Oran).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Laveyssière (Oran).

BIBLIOTHÈQUE publique, Lourmel (Oran).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Malherbe (Oran).

BIBLIOTHÈQUE populaire, Marengo (Alger).

BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Mascara (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Ménerville (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique du Djurdjura, Michelet (Alger).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Miliana (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Mouzaïville (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Palikao (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Perrégaux (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Prudhon (Oran).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Rabelais (Alger).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Robertville (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Saïda (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Saint-Cloud (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Saint-Leu (Oran).
BIBLIOTHÈQUE de la Société Populaire de Lecture, Sétif (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Sidi-bel-Abbès (Oran).
BIBLIOTHÈQUE de l'Université Populaire, Sidi-bel-Abbès (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Staouéli (Alger).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Tabia (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Taber (Consteutine).
BIBLIOTHÈQUE publique, Le Télagh (Oran).
BIBLIOTHÈQUE de la Ligue de l'Enseignement, Ténès (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Téniet-el-Haâd (Alger).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Tlemcen (Oran).
BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Tlemcen (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Trumelet (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Uzès-le-Duc (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Valée (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE de l'Ecole des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe).
BIBLIOTHÈQUE de l'Univers ité, La Sorbonne, rue des Ecoles, Paris (V^e^).
BIBLIOTHÈQUE de l'Ecole des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).
BIBLIOTHÈQUE générale du Protectorat, Rabat (Maroc).
BIBLIOTHÈQUE de la Résidence de France, Tunis.
BOBÉRIÉTHER, professeur au Collège, Blida (Alger).
BOSSOUTROT, interprète judiciaire, 28, rue d'Italie, Tunis.
BOUJOL, administrateur-adjoint de la commune mixte, Aflou (Oran)
BOULIFA (Saïd), chargé de conférences honoraire à la Faculté des Lettres 5, rue Linné, Alger.
BOURGEOIS (H.), avocat, Souk-Ahras (Constantine).
BOURLON (Henri), chef de gare, La Mare-d'Eau (Oran).
BOUZAR (Mohamed), interprète judiciaire, Miliana (Alger).
BRAUDEL, professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée, Alger, *Secrétaire général adjoint*.
BRENTANO (R.), libraire, 37, avenue de l'Opéra, Paris (VIIIe)

BRISCAUT, 11, rue de Constantine, Alger,
BRITISH MUSEUM. Londres (Angleterre).
BRUNOT (L.), chef de bureau à la direction de l'Enseignement, Rabat,
BUREAU des Affaires civiles de la Région de Fez (Maroc).
BYÈRE, capitaine au 15e régiment de Tirailleurs Algériens, Fez (Maroc).
CABINET CIVIL du Résident Général de France, Rabat (Maroc).
R. P COLLENS (Maurice), des Pères Blancs, Ighil-Ali (Constantine).
CANARD (M.) maître de conférences à la Faculté des Lettres, Alger. *Membre du bureau.*
CARBONEL (Jules), imprimeur-éditeur, 11, rue Livingstone, Alger.
CARCOPINO (Jérôme), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 13, rue Marie-Dony, Paris (XIVe). *Membre du bureau.*
CASSARD (D^r^), 35 *bis*, rue Es-Sadikia, Tunis.
CAURO, administrateur de Commune mixte, Port-Gueydon (Alger).
CAUVET, Chef de Bataillon en retraite, villa du Bois, Birmandreïs (Alger).
CAVAZZA (Conte professore Filippo), direttore di colonizatione, Tripoli,
CAZENAVE (Jean), professeur agrégé d'espagnol au Lycée d'Alger, 1, avenue de la Bouzaréa, Alger.
CECCALDI (Charles), ingénieur du corps de l'Aéronautique, 39, rue Ribéra, Paris (XVIe).
CERCLE ALGÉRIEN, 7, Place de la République, Alger.
CERCLE MILITAIRE, Fort-National (Alger).
CHAMBRE DE COMMERCE de Marseille (Bouches-du-Rhône).
CHAMPION (Edouard), éditeur, 5, quai Malaquais, Paris (VIe).
CHARLES (Raymond), juge de paix suppléant, rue Montaigne (Alger).
CHARLÉTY (Sébastien), recteur de l'Académie, Paris.
CHASSERIAU (Baron A.), 12, rue de la Néva, Paris (XIIIe).
CHEF de la section Sociologique des Affaires indigènes, Tanger (Maroc).
CHEF du Service des Affaires Indigènes à la Résidence générale de France, Tunis.
CHEMOUL, professeur au Collège, Oudjda (Maroc).
COKENPOT, professeur à l'école primaire supérieure (Alger).
CHRISTOFLE (Marcel), architecte en chef des monuments historiques, Palais d'Hiver (Alger).
CLERRE (Mlle), libraire, 37, rue Michelet, Alger.
COBB (Humphrey M.) Vaverley place, New York City (U. S. A.)
COCHAIN (Lucien), élève à l'Ecole des Langues Orientales, Paris.
COONARD, 10, boulevard Général Farre, Alger.
COLLE (Melle), professeur au lycée de Jeunes Filles, Alger.
COLLÈGE de jeunes filles, Bône (Constantine).
COLLÈGE franco-musulman Moulaï Idriss, Fez (Maroc)
COLLÈGE de Garçons, Philippeville (Constantine).
COLLÈGE de garçons, Sétif (Constantine).

Collège de Garçons, Sidi bel-Abbès (Oran).
Commune d'El-Biar (Alger).
Commune d'Er-Rahel (Oran).
Commune mixte d'Aflou (Oran).
Commune mixte d'Aïn-Bessem (Alger).
Commune mixte d'Aïn-el-Ksar-El-Mahder (Constantine).
Commune mixte d'Aumale (Alger).
Commune mixte des Bibans, la Medjana (Constantine).
Commune mixte de l'Aurès, Arris (Constantine).
Commune mixte du Belezma, Corneille (Constantine).
Commune mixte du Cheliff, Orléansville (Alger).
Commune mixte de l'Edough, Bône (Constantine).
Commune mixte des Eulma, St Arnaud (Constantine).
Commune mixte de Fedj-Medzala (Constantine).
Commune mixte de Fort-National (Alger).
Commune mixte de Géryville (Oran).
Commune mixte de La Calle (Constantine).
Commune mixte de Guergour (Constantine).
Commune mixte de La Mina (Oran).
Commune mixte des Maadids, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).
Commune mixte de Morsott, Tébessa (Constantine).
Commune mixte de Nedroma (Oran).
Commune mixte de Beni-Mansour, Maillot, (Alger).
Commune mixte de l'Oued-Cherf (Constantine).
Commune mixte de l'Oued-Marsa (Constantine).
Commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).
Commune mixte de Palestro (Alger).
Commune mixte de Sedrata (Constantine).
Commune mixte de Sidi-Aïssa (Alger).
Commune mixte de Tébessa (Constantine).
Consul général de Grande-Bretagne, Alger.
Contencin, juge au Tribunal mixte, 4 bis, rue Bou-Chnack (Tunis).
Controle civil de Béja (Tunisie).
Controle civil de Bizerte (Tunisie).
Controle civil de Djerba (Tunisie).
Controle civil de Gabès (Tunisie).
Controle civil de Gafsa (Tunisie).
Controle civil de Grombalia (Tunisie).
Controle civil de Kairouan (Tunisie).
Controle civil du Kef (Tunisie).
Controle civil de Moctar (Tunisie).
Controle civil de Medjez-el-Bab (Tunisie).
Controle civil de Sfax (Tunisie).

Controle civil de Thala (Tunisie).
Controle civil de Tozeur (Tunisie).
Controle civil de Tunis (Tunisie).
Controle civil de Zaghouan (Tunisie).
Cour, docteur ès lettres, professeur à la chaire d'arabe, place Négrier, Constantine.
Cours secondaires de jeunes filles, Philippeville (Constantine).
Cros (Contre-Amiral), 26, rue de Naples (Paris).
Couteil, rue National, Philippeville (Constantine).
Cours secondaires de jeunes filles, Blida (Alger).
Darbéda, Architecte du Gouvernement Général 18, rue Elie de Beaumont, Alger.
Darimont, 15, rue des Saints-Pères Paris (VIe).
Delmer (R.-P.), des Pères Blancs, Beni-Yenni (Alger).
Deny (J.), professeur à l'École des langues orientales, 2, rue d'Ulm, Paris (v^e).
Derendinger (Commandant), 99, quai d'Orsay, Paris (xve).
Desparmet (J.), professeur agrégé d'arabe au Lycée, Alger.
Destaing, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 2, route de Choisy L'Hay (Seine).
Directeur de La Quinzaine Coloniale, 17, rue d'Anjou, Paris (viie).
Direction de l'Enseignement à la Résidence de France, Rabat (Maroc)
Dolcemascolo (docteur), Kalâa-Djerda (Tunisie).
Douel (Martial), inspecteur général des Finances, 28, rue Gay-Lussac, Paris (v^e).
Dournon (A.), directeur de la Médersa, Constantine.
Dubosq (Abbé). curé de Tipaza (Alger).
Dumas (Charles), directeur de l'Ecole Normale, Bouzaréa (Alger).
Ecole normale, Bouzaréa (Alger).
Ebert (Paul), conseiller de Gouvernement honoraire, Plateau de Guyotville, Alger.
Ecole normale d'institutrices, Oran.
Ecole régionale berbère, Azrou (Maroc).
Esquer (Gabriel), administrateur de la Bibliothèque Nationale, archiviste-bibliothécaire du Gouvernement Général, 12, rue Emile Maupas, Alger.
Essemiani (Mohammed), instituteur, Téniet-el-Haad (Alger).
Fabregoule, secrétaire du Conseil de Gouvernement, Palais des Assemblées algériennes, Alger.
Fabri (de), inspecteur général des Finances, Alger.
Fayolle (Th.), receveur des Postes en retraite rue Ernest-Feydeau, Alger.
Franc (J.), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 9, rue Enfantin, Alger.
Froger (Amédée), délégué financier, 47, rue Michelet, Alger.

Fayolle (Th.), receveur des Postes en retraite, rue Ernest-Feydeau, Alger.

Franc (J.), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 9, rue Enfantin, Alger.

Froger (Amédée), délégué financier, 47, rue Michelet, Alger.

Garoby, professeur agrégé au Lycée, 20, rue Auber, Alger.

Garteiser (Commandant), 38, avenue de la Bourdonnais, Paris (VIIe).

Gasser (Docteur), conseiller général, Les trois Epis, Oran.

Gaudefroy-Demombynes, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 9, rue Joseph Barra, Paris (VI).

Gautier (E.-F.) professeur à la Faculté des Lettres, Institut de Géographie, Alger.

Giacobetti (R. P.), des Pères Blancs, Ghardaïa.

Glénat (Jean), conservateur au Musée des antiquités, Alger-Mustapha-Supérieur.

Grandchamp (Pierre), chef de service à la Résidence Générale, 20 avenue Garros, Tunis.

Grellet (Ch.), propriétaire, 9, rue Edmond-Adam, Alger.

Gsell (Stéphane), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 92, rue de la Tour, Paris (XVIe).

Harvard Collège library, Cambridge, Massassuchets (U. S. A.).

Hilbert, Vétérinaire, 4, rue de l'Artillerie, Oran.

Hognon, chef d'escadron au 3e régiment de spahis, Batna (Constantine).

Houel, chef des services municipaux, Safi (Maroc).

Howard (E. L.), Hôtel Beauséjour, Alger.

Immarigeon, proviseur du Lycée Regnault, Tanger (Maroc).

Ibnou Zekri, professeur à la Médersa d'Alger, *membre du bureau*.

Julien (André), professeur agrégé d'histoire au Lycée Janson de Sailly, 1, square de Port-Royal, Paris (XIIIe).

Kest (Docteur), 12, rue Richelieu, Alger.

Kunz, capitaine de zouaves, Fort-National (Alger).

Labouthière (G.), sous directeur des affaires indigènes au Gouvernement Général, Alger.

Ladreit de Lacharrière (Jacques), professeur à l'Ecole Coloniale et à l'Ecole des Sciences Politiques, 20, rue Vaneau, Paris (VIIe).

Larnaude (Marcel), professeur à la Faculté des Lettres, 123, rue Michelet, Alger, *membre du bureau*.

Larroque, directeur de l'école El-Hamma, contrôle de Gabès (Tunisie).

Laurens (Docteur), avenue de la République, Batna (Constantine).

Lebar (S.), 23, rue Bab-Azoun, Alger.

Le Boul, commissaire de police hors classe en retraite, El-Biar (Alger).

Lefrancq (Paul), archiviste départemental, Oran.

Leschi (L.), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 113, rue Michelet, Alger.

Lehocq, administrateur de la commune mixte, Cassaigne (Oran).

Lespès (René), professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée, 15, boulevard Laferrière, Alger, *membre du bureau*.

Lestrade-Carbonel, administrateur de la commune mixte, Bordj-bou-Arréridj, (Constantine).

Levé (Général), 21, rue Cassette, Paris (VIe).

Lévi-Provençal (E.), directeur de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).

Mgr Leynaud, archevêque d'Alger.

Liaras (docteur), 20, boulevard Bugeaud, Alger.

Llabador (François), étudiant en pharmacie, 2, rue Théodore Bressy, Alger.

Lorenzi (Claude), 116, rue Michelet, Alger.

Lorion, 5, rue de Constantine, Alger.

Lotte (Lucien), ingénieur en chef des C. F. R. A., 21, rue Alfred de Musset, Alger.

Loups (Léo), juge au Tribunal de première instance, Batna (Constantine).

Lovichi, préfet honoraire, Villa Josette, El-Biar (Alger).

Luthereau, officier interprète, Tiznit, par Agadir (Maroc).

Lung (Frédéric), négociant, 1, rue du Laurier, Alger.

Lycée de garçons, Alger.

Lycée de garçons, Constantine.

Lycée de garçons, Oran.

Lycée de jeunes filles, Alger.

Lycée de jeunes filles, Oran.

Maglione et Strini, libraires, 88, via due Macelli, Rome.

Mahdi Sadok, interprète judiciaire, Fedj-M'Zala.

Marçais (Georges), directeur du Musée des Antiquités algériennes, professeur à la Faculté des Lettres, Alger, *membre du bureau*.

Marçais (William), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 99, boulevard Péreire, Paris (XVIIe).

Marguet (Gaston), rédacteur en chef du *Sémaphore Algérien*, 137, rue de Constantine, Alger.

Martin, professeur au Collège, Sétif (Constantine).

Martino (Pierre), Doyen de la Faculté des Lettres, 131, rue Michelet Alger,

Massé (Henri), professeur à l'Ecole des Langues Orientales, 2, rue de Lille, Paris (VIIe), *membre du bureau*.

Massiera, professeur au Collège, Sétif (Constantine).

Massignon, professeur au Collège de France, 21, rue Monsieur, Paris (VIIe).

Massoutier (Jacques), 111, rue Michelet, Alger.

Massoutier (Docteur), Nemours (Oran).

Maury (E)., directeur des Contributions diverses, adjoint au contrôleur des dépenses engagées du Gouvernement Général, Alger.

Maury (F.), conseiller de Gouvernement, Villa Léger, Chemin Yusuf, Alger.

Mercier (Gustave), avocat à la Cour d'Appel, commissaire général du Centenaire de l'Algérie, délégué financier, parc Gattlif, Alger.

Merlin (Alfred), conservateur des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, Paris.

Meunier (A.), bâtonnier de l'Ordre des Avocats, 28, boulevard Carnot, Alger.

Minet, directeur de l'intérieur, Résidence générale, Tunis.

Mirante (J.), directeur des Affaires indigènes au Gouvernement Général, Alger.

Mispoulet, contrôleur civil, Berkane (Maroc).

Moisy (Mlle), professeur au Collège, Sétif (Constantine).

Montaland (Charles), architecte du Gouvernement général, 10, rue Michelet, Alger.

Morand (Marcel), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de Droit, 5, rue Berthézène, Alger.

Musée Demaeght, Oran.

Nessler, boulevard de l'Industrie, Oran.

Nick, administrateur de C. M., détaché à la Sous-Préfecture, Bône (Constantine).

Olivier (Mme), Haouch el Bey, Rouïba, Alger.

Oppetit, sous-préfet, Orléansville (Alger).

Parker (J.), libraire, 27, Broed Street, Oxford (Angleterre).

Patré, professeur au Collège, Blida (Alger).

Pérès, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.

Philippar, directeur du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris (Ier).

Pitaud, fabricant de Tapis, Tlemcen (Oran).

Poullet, contrôleur civil, Gabès (Tunisie).

Rattier, architecte en chef des Monuments historiques, 72, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe).

Ravenet, chef de service à la Direction des Territoires du Sud du Gouvernement général, Alger.

Raynaud (Dr Lucien), inspecteur général des services d'hygiène de l'Algérie, villa Labladji, chemin de Gascogne, Alger.

Rey (Rodolphe), bâtonnier de l'Ordre des avocats, 16, boulevard Bugeaud, Alger.

Reygasse (Maurice), directeur du Musée d'Ethnographie, chargé de cours à la Faculté des Lettres, Alger.

Ricome (Jules), négociant, 11, boulevard Carnot, Alger.

Robert, administrateur principal honoraire de commune mixte, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).

Roffo (Docteur), rue de Polignac, Le Ruisseau (Alger).

Rohbacher, administrateur de commune mixte, détaché à la sous-préfecture d'Orléansville, (Alger).

Rolland (Edouard), avocat, 66, avenue Derh-Zemmouri, Meknès (Maroc).

Rols (Denys), attaché au Cabinet du Gouverneur Général, Alger.

Rouvier (Paul), professeur à la Médersa, Tlemcen (Oran).

Rozis (A.), sous-directeur des Territoires du sud au Gouvernement Général, Alger.

Sabatier (J.), directeur de l'Intérieur au Gouvernement Général, Alger.

Sagot (François), docteur ès lettres, juge au tribunal de la Haute-Saône (Vesoul).

Saint-Calbre (Charles), directeur de la Médersa, Alger.

Salenc, directeur du Collège Mouley Idriss, Fez (Maroc).

Samboeuf (Louis de), avocat à la Cour d'Appel, 11, rue de Constantine, Alger.

Saurel (Jules), avoué, conseiller général, 1, rue de Belleville, Oran.

Schveitzer, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Alger.

Section historique du Maroc, 101, rue du Bac, Paris (VIIe).

Section Sociologique des affaires Indigènes, Safi (Maroc).

Serres (Jean), ancien chef du Cabinet civil du résident général de France, Rabat (Maroc).

Simoni (L.), drogman à la Résidence générale, Tunis.

Soualah (M.), docteur ès lettres, professeur d'arabe au Lycée, Alger.

Steckert, libraire, 16, rue de Condé, Paris (VIe).

Supérieur de la Société des Missionnaires d'Afrique, Maison-Carrée, Alger.

Tailliart (Charles), recteur de l'Académie, Alger.

Teissier, conseiller de Gouvernement, 3, boulevard de la République, Alger.

Torrès Balbas, directeur de l'Alhambra, Grenade (Espagne).

Trouilleur (G.), 4, rue Aragu, Alger.

Valat (Georges), professeur agrégé d'arabe au Lycée, Alger.

Valet (René), attaché au Cabinet du Gouverneur Général de l'Algérie.

Vallois, professeur à la Faculté des Lettres, Bordeaux (Gironde).

Viallat, conseiller à la Cour d'appel, 10, rue de la Merci, Montpellier (Hérault).

Mme **Vincent**, 14, boulevard Sébastopol, (Oran).

Vonderheyden (Maurice), docteur ès lettres, professeur à la Médersa Alger.

Weichmachter (R. P.), des Pères Blancs, Ouazzen.

Yver (Georges), professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Michelet Alger, *vice-président.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 19 Janvier 1930

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE a tenu son assemblée générale le 19 janvier 1930, sous la présidence de M. J.-D. Luciani, président. M. le Gouverneur général s'était fait représenter par M. René Vâlet, attaché à son Cabinet.

Le président a rendu hommage aux membres de la Société décédés au cours de l'année écoulée : MM. Louis Paysant et Mohammed Ben Cheneb. Le premier occupa pendant vingt-trois ans la présidence de la Société historique. Le second, érudit de haute valeur, fut secrétaire général adjoint et donna à la *Revue Africaine* une collaboration précieuse. Il propose à l'Assemblée de compléter le bureau, en élisant M. Braudel, professeur agrégé au Lycée d'Alger, comme secrétaire général adjoint, M. Canard, chargé de cours à la Faculté des Lettres, et M. Ibnou Zekri, professeur à la Médersa d'Alger, comme membres.

Il a ensuite adressé les remerciements de la Société à M. le Gouverneur général et au Conseil de l'Université d'Alger, pour l'appui généreux qu'ils ne cessent de lui témoigner.

Dans son rapport, le Secrétaire général a indiqué les améliorations réalisées dans la présentation de la *Revue Africaine*. La principale consiste dans la part faite à l'illustration documentaire. Pendant l'année du Centenaire, la Société prendra part aux manifestations intellec-

tuelles, telles que le Congrès des historiens et le Congrès international d'archéologie.

D'autre part, la Faculté des Lettres d'Alger, qui va fêter le cinquantième anniversaire de sa fondation, a chargé notre Société, à laquelle l'unissent tant de liens, de publier un numéro spécial de la *Revue Africaine*, qui sera un recueil d'articles dus aux professeurs de cette Faculté.

Enfin, au cours de 1930, la Société historique algérienne entrera dans sa soixante-quinzième année. Elle profitera de la présence à Alger de congressistes, dont beaucoup comptent parmi ses membres, pour marquer comme il convient cet anniversaire.

Le Trésorier a présenté ses comptes qui ont été approuvés à l'unanimité. La situation financière s'établit ainsi :

ACTIF

Excédent de l'exercice 1929	14.727 80
Subventions du Gouvernement général	20.000 00
Subvention de l'Université d'Alger	3.000 00
Vente de collections et de numéros de la *Revue Africaine*	5.253 05
TOTAL DE L'ACTIF	44.336 55

PASSIF

Payé à M. J. Carbonel, imprimeur	20.397 40
Frais d'envoi des fascicules, de correspondances. Indemnités aux personnes chargées du classement et de l'expédition de la *Revue Africaine*	1.651 20
TOTAL DU PASSIF	22.287 95

Soit un excédent de : 22.048 fr. 50, non compris les cotisations restant à recouvrer, soit : 4.280 francs.

Les retardataires sont invités instamment à s'acquitter par versement au compte des chèques postaux du Trésorier.

Les comptes du Trésorier sont approuvés.

Il a été ensuite procédé à l'élection du bureau pour 1930. Ont été élus :

Président : M. J.-D. LUCIANI.

Vice-présidents : MM. YVER et ALBERTINI.

Secrétaire général : M. ESQUER.

Secrétaire général adjoint : M. BRAUDEL.

Trésorier : M. BERQUE.

Membres du bureau : MM. J. CARCOPINO, G. MARÇAIS, MASSÉ, ALAZARD, LARNAUDE, LESPÈS, CANARD, IBNOU ZEKRI.

Membre correspondant : M. DOUEL.

La séance est levée à 11 heures.

LE GOUT DE L'ORIENT EN FRANCE APRÈS LA CONQUÊTE D'ALGER [1]

Le voyage de Delacroix avait donné à l'Afrique du Nord ses lettres de naturalisation artistique. Mais le peintre des *Femmes d'Alger* n'avait pas été le seul à aller chercher son inspiration au delà de la Méditerranée. Jusqu'aux voyages de Chassériau et de Fromentin, qui sont après celui de Delacroix les plus importants dans l'histoire de la peinture orientaliste, il y en a d'autres, beaucoup moins caractéristiques mais qui indiquent nettement que l'intérêt pour l'Algérie grandit. Les péripéties de la conquête et les nombreuses discussions auxquelles elle a donné lieu au Parlement, dans la presse, dans l'opinion publique, voilà qui attire irrésistiblement l'attention générale.

On est d'abord hynoptisé par la gloire militaire. Les peintres sont amenés à raconter avant tout des fastes héroïques comme on l'avait fait pour l'expédition d'Egypte et pour la guerre d'indépendance grecque. Cependant l'élément pittoresque frappe déjà quelques-uns des artistes qui suivent les colonnes militaires, et qui ne voient d'ailleurs, on ne saurait trop insister là-dessus, que ce que les chefs veulent bien leur laisser voir.

(1) Ces pages sont extraites d'un volume, *L'Orient et la peinture française au XIXe siècle*, qui va paraître dans la COLLECTION DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE.

A partir de 1830, les sujets algériens apparaissent dans les Salons. En 1831, à côté de tableaux commémorant la bataille de Navarin, comme ceux de Garneray et de Crépin ou de Langlois, on voit évoquer aussi le combat de Sidi-Ferruch, et par les mêmes, Crépin et Langlois. Crépin surtout, dont le nom est bien oublié aujourd'hui, s'acharne à exploiter cette veine nouvelle ; cinq de ses toiles racontent des événements de la conquête de l'Algérie. Gilbert résume ce qu'il a vu en deux sépias : le débarquement et le bombardement d'Alger. Gudin, Wachsmuth et Labouère se contentent de peindre des coins de « la métropole de la Barbarie ». Wachsmuth est un de ceux qui ont rapporté de leur expédition le plus de documents : « dessins et croquis esquissés à l'ardeur du soleil, et souvent sous les balles des Bédouins, aux avant-postes » (1) ; mais il n'en tirera presque rien : quelques lithographies et un tableau du Salon de 1833, *l'Episode du fort l'Empereur*, sans grande signification.

⁂

Les peintres qui vinrent alors en Algérie, ou qui, sans y être allés, furent séduits par le charme des récits des voyageurs, furent en général de simples amateurs d'anecdotes ou de spectacles pittoresques. Ce sont toujours les mêmes redites militaires ; en 1834, on voit encore un *combat de Sidi-Ferruch* de Langlois : plus tard Baume et Bellangé s'intéresseront à des épisodes comme le combat du Sig ou bien celui de Teniah de Mouzaïa ; puis ce sera le tour de Philippoteaux (2). Inutile de dire que toutes ces évocations sont d'un romantisme terriblement vieillot ; on s'empare de ces événements historiques faciles à exploiter, à une époque où Versailles doit devenir quelque chose comme le temple de nos victoi-

(1) *L'Artiste*, 1832, tome I, p. 269.

(2) Cf. G. Esquer, *Iconographie Historique de l'Algérie*, Paris, 1929, p. 25 et suiv.

res : l'Algérie reste ainsi pendant plusieurs années le fief des peintres militaires.

Horace Vernet est celui que l'on charge, tout naturellement, de raconter une expédition chère au cœur des partisans de la Monarchie de Juillet. C'est pourquoi il a sa place dans l'histoire de l'orientalisme, une place que certains de ses contemporains crurent importante. Ce n'est pas à nous de définir l'art de Vernet. Théophile Silvestre s'en est chargé (1), et il n'y a pas grand chose à reprendre à ce qu'il en a dit. « Un militaire qui fait de la peinture », avait dit Baudelaire, qui voyait en lui « l'antithèse absolue de l'artiste », « un faiseur de romans à feuilletons » (2).

Il avait vu l'Orient : celui d'Egypte, de Syrie et d'Afrique du Nord ; et il n'avait pas été insensible à son originale beauté. Mais ses trableaux montrent qu'il avait peu le sens du caractère et de la vie. En 1834, il avait exposé au Salon une scène d'Arabes où les têtes étaient « toutes touchées de la même manière propre et luisante » (3) ; il y a bien là, si l'on veut, un souvenir de l'Afrique, « mais un souvenir superficiel, comme tous ceux que recueille la tête peu réfléchie de M. Vernet ». Il est précis dans les détails et il s'ingénie à accumuler ceux-ci de sorte que l'impression d'ensemble s'estompe, disparaît même devant cette accumulation. Gustave Planche disait de lui en parlant de la *bataille d'Isly*, exposée au Salon de 1846, qu'il n'avait pas élevé son ambition « au-dessus du procès-verbal » (4). *La prise de la Smalah* qui, au Salon précédent, avait étonné par ses dimensions, montrait ce que l'on aimait alors dans l'Algérie : « un

(1) Th. Silvestre, *Histoire des artistes vivants*, Paris, 1856, p. 1 et s.

(2) Baudelaire, *Curiosités esthétiques*, éd. Crépet, p. 163.

(3) *L'Artiste*, tome VII, 1834, p. 85.

(4) Cf. Planche, *Etudes sur l'école française*, t. II, p. 190. Sur Horace Vernet, cf. le volume d'Amédée Durande : *Joseph, Carle et Horace Vernet, correspondance et biographie*, Paris, 1863.

déchaînement d'éclatants faits d'armes et de costumes pittoresques » (1).

⁂

Celui qui devait laisser de cette histoire militaire le récit le plus poignant et le plus âpre, c'était un graveur qui, avec du noir et du blanc, allait donner de l'épopée algérienne une tout autre idée qu'Horace Vernet, contemporain et émule d'Alexandre Dumas père. Les gravures de Raffet sont trop connues pour que nous insistions. Ce sont d'abord les six planches qui représentent la retraite de Constantine. Raffet les a composées après son voyage en Crimée et sans connaître l'Algérie, en 1838 ; n'y cherchons donc pas l'exactitude des lieux et des faits, mais simplement l'idée que l'on pouvait alors se faire d'un pays inhospitalier et des combats pénibles qui s'y livraient. Plus tard, en 1840, il grave le combat d'Oued-el-Alleug — qui est une de ses œuvres les plus vivantes — où il manie les masses avec entrain (2).

Raffet popularise ainsi les événements d'Algérie, y intéresse le public. A un degré artistique inférieur, on voit les images d'Epinal — dont quelques-unes sont d'un charmant bariolage de couleurs — représenter, sous des costumes pleins de fantaisie, les acteurs de ces épisodes militaires (*Conquête d'Alger*, *Bataille d'Isly* ou *Prise de Mazagran*) (3).

⁂

Mais entre tous les artistes qui sont chargés de raconter les gloires militaires de la Monarchie de juillet, il y en eut un, Adrien Dauzats, qui se soucia plus que les

(1) Sur l'intérêt des tableaux historiques d'Horace Vernet, cf. G. Esquer, *Iconographie historique de l'Algérie*, introd. p. 14 et suiv.

(2) Cf. G. Esquer, *Iconographie historique de l'Algérie*, p. 18.

(3) *Ibid.*, p. 37.

autres, d'exactitude et de précision. Il est peu connu, et il n'a pas, à vrai dire, dans l'histoire de la peinture africaine, la place d'un Delacroix ou d'un Chassériau. Cependant il a laissé sur les pays et sur les types d'Algérie quelques œuvres d'un grand intérêt et qui, à côté des fantaisies de Raffet ou des « romans-feuilletons » d'Horace Vernet, donnent l'impression de la chose vue simplement et justement (1).

Ce fut un grand voyageur, que l'Orient attira particulièrement. A vingt-cinq ans il entreprend un voyage en Egypte à la suite du baron Taylor, que le gouvernement a envoyé à Louqsor, pour s'occuper du transport de l'Obélisque. C'est à peu près l'époque où Decamps et Marilhat visitent l'Asie Mineure. Il faut donc le considérer, lui aussi, comme un initiateur, bien que son voyage ne lui ait inspiré aucune œuvre qui ait impressionné les contemporains au même degré que celles d'un Decamps. De Judée, de Syrie et de Palestine, il rapporta d'abord un récit de voyage « Quinze jours au Sinaï » qu'Alexandre Dumas insérera dans ses « Impressions de voyage » et, en second lieu, quelques esquisses ou peintures ; une d'entre elles, « *la Mosquée del Asar* » du Caire, est exposée au Salon de 1831 (2) ; on n'y retrouve plus le coloriste à la Bonington qu'on avait connu jusqu'alors ; Dauzats a déjà le souci de la vérité locale, de l'exactitude des détails. L'animation des groupes n'est pas sans vigueur dans ce temple aux innombrables arcades, qui semble dessiné par un architecte autant que par un peintre.

Dauzats, du reste, aima toujours les belles architectures ; à nos yeux il reste le peintre archéologue qui commença, avant son voyage en Asie Mineure, par col-

(1) G. Esquer, *Iconographie historique de l'Algérie*, p. 23 et suiv.

(2) Cf. *L'Artiste*, 1831, p. 15 : « composition pleine d'air et d'un effet délicieux », où les figures sont « d'une grande vérité locale ».

laborer aux « Voyages romantiques et pittoresques dans l'ancienne France ». Il s'intéressa aux vieilles pierres, en France comme en Espagne ou dans les pays d'Islam. Il eut aussi le désir de comprendre l'âme orientale. De très nombreux dessins qui avaient figuré à la vente de son œuvre le montraient moins paysagiste ou archéologue qu'observateur consciencieux de mœurs et de types. Celui dont Burty disait qu'il ressemblait à un de ces cheiks qu'avait vus Delacroix au Maroc, voulait étudier « ces peuplades tannées, bronzées ou noir d'ébène, dans leurs gestes, leurs attitudes, leurs regards, leurs pensées et leurs mœurs ». Est-il, comme le prétend Burty, le peintre qui aurait le mieux saisi, après Delacroix, « la rêverie farouche ou l'indifférence fataliste du mahométan ? » (1). Il y a dans cette affirmation une évidente exagération, car Dauzats fut loin d'avoir pour les « spectacles humains » la même prédilection que le peintre de *La Noce juive*. Les beaux paysages et les vieilles pierres restaient sa passion ; de son voyage en Espagne il rapportera des vues de villes ou de monuments qui sont d'une étonnante précision de dessin et de couleur. Il avait le goût du document précis, et lorsqu'en 1839 on l'attacha à la suite du duc d'Orléans pour accompagner celui-ci en Algérie, on souhaitait qu'il fût surtout un historiographe fidèle.

Le duc débarque à Alger le 25 septembre 1839 ; on se dirige aussitôt sur Constantine par Bougie et Djidjelli ; le 9 on est à Philippeville, et quelques jours plus tard tout près de Constantine ; le 21 on arrive à Sétif. Dauzats suit l'armée et prend des croquis ; devant le défilé des Portes de Fer il reçoit une forte impression, mais il songe moins à en rendre la beauté écrasante qu'à en étudier la structure, dans les belles aquarelles que conservent le Louvre, les Musées de Chantilly et de Versailles.

(1) Burty, *Maîtres et petits maîtres*, Paris, 1877 (p. 161-179).

Ce sont des documents vécus, et avec eux nous sommes loin du panache d'Horace Vernet. Dauzats a décrit ce qu'il a vu en Algérie avec la même conscience que la cathédrale de Tolède dont il a laissé, on le sait, une image d'une belle exactitude.

Tout naturellement il collabora, avec Decamps et Raffet, à l'illustration du volume que le duc d'Orléans fit écrire par Charles Nodier pour célébrer ce qu'il considérait comme un des épisodes les plus glorieux de l'expédition d'Algérie. Le *Journal de l'Expédition des Portes de Fer* (1) devint un beau volume qui fut distribué en 1844 aux officiers qui avaient fait partie du corps expéditionnaire commandé par le prince royal.

Dans l'histoire de l'orientalisme la place de Dauzats est donc particulière. Il est, sans aucun doute, un des premiers à avoir eu le souci de l'exactitude ; c'était un heureux état d'esprit à une époque où on voyait trop souvent les pays d'Orient à travers un prisme déformant. Même Eugène Delacroix finissait par perdre le contact avec la réalité des choses qu'il avait admirées. Dauzats reste le bon chroniqueur, incapable de se laisser entraîner par des élans imaginatifs : sa peinture à l'huile, à laquelle Théophile Gautier reprochait de rappeler trop souvent les tons de l'aquarelle, est tranquille, impartiale ; mais parfois cette impartialité, cette conscience l'aident dans le « rendu » des choses ; devant un paysage, il oublie toute littérature et garde sa simplicité, presque sa naïveté.

C'est pourquoi il a laissé de la place du Gouvernement d'Alger une image d'une remarquable qualité ; c'est un des plus charmants souvenirs de l'Orient africain qui soient au Musée de Chantilly. Les notations y

(1) Charles Nodier, *Journal de l'expédition des Portes de Fer*, 1 vol. in-4°, Paris, 1844.

sont précises et on sent que les tons y sont d'une extrême justesse. Il s'agit évidemment d'une « pochade », d'une peinture très rapidement brossée, comme certaines de celles que Corot a faites en Italie. C'est d'ailleurs l'art de Corot que rappelle cette brillante esquisse de Dauzats ; elle l'a délassé au milieu de ses préoccupations d'historiographe ; et ce qui n'a été pour lui qu'un passe-temps est pour nous la plus précieuse de ses toiles, ce qu'il nous a laissé de plus fin et de plus vivant.

***

D'autres artistes furent, au cours de leur séjour en Orient, aussi amoureux d'exactitude que Dauzats. Les quelques dessins que nous a laissés Louis Boulanger de son voyage d'un mois en Algérie (fin 1846) sont élégants et précis (1). Il y a aussi un certain souci de vérité dans les gravures où Camille Rogier évoque le pays et les mœurs de Turquie. Cet ami de Gérard de Nerval et de Arsène Houssaye (2) avait passé huit ans à Constantinople, et l'album qu'il publia à son retour à Paris fut une œuvre qui plut par la vie et la précision des souvenirs (3).

Mais le plus souvent l'Orient n'intéresse que par son côté anecdotique ; c'est bien ce que prouvent beaucoup d'œuvres de Morel-Fatio, peintre honorable qui vint à Alger en 1833 ; sa *Tempête dans le port d'Alger* (4) ne

(1) Cf. les deux dessins du Musée des Beaux-Arts d'Alger. Consulter Aristide Marie, *Le peintre poète Louis Boulanger*, Paris, 1925, p. 82.

(2) Th. Gautier, *Portraits contemporains*, p. 235.

(3) Camille Rogier, *La Turquie, mœurs et usages des orientaux au XIXe siècle*, Paris, 1846, gr. fol. Cf. Ph. Burty, *Camille Rogier, vignettiste. (L'âge du romantisme*, Paris, 1887). La publication de C. Rogier est précédée d'une introduction de Th. Gautier qui insiste à juste titre sur « l'exactitude » des gravures : « Chaque planche est à la fois un tableau et un document que l'on peut consulter en toute certitude ».

(4) Musée des Beaux-Arts d'Alger.

manque cependant pas d'intérêt, et la masse blanche des remparts de la ville garde une belle valeur documentaire ; les deux tableaux qu'il exposa au Salon de 1834, *la Mosquée des Coulouglis* et *la Rue Babazoun* devaient avoir des qualités analogues.

Le pittoresque qui a « accablé » Delacroix impressionne dessinateurs et peintres qui viennent à la suite du corps expéditionnaire. Un admirateur de la lagune vénitienne et de Bonington, Wyld, qui a été un des premiers à voir en 1830 l'Alger barbaresque après l'entrée des Français, songea à publier sur les vieux quartiers de cette ville — où les spectacles les plus curieux l'attendaient à chaque pas — une série de lithographies caractéristiques. Son collaborateur fut Emile Lessore, qui était un modeste disciple de Decamps. Et c'est ainsi que parut, en 1835, cet album si précieux pour l'étude du vieil Alger, et qui contribua à répandre à travers la France, par ses études de rues, de types et de paysages, les notions essentielles du pittoresque oriental ou africain (1).

On se rend compte de l'intérêt qu'offre un territoire où l'on peut satisfaire si complètement l'amour que les Romantiques ont pour la défroque et le décor de théâtre. Il y a là bien de l'inédit que *l'Artiste*, en 1839, signale à l'admiration des peintres : « Les économistes de la Chambre auront beau crier contre la conquête et l'occupation d'Alger, laissons-les dire. Alger n'eût-il servi qu'à ramener chez nous cette passion pour l'Orient, quelque peu amortie depuis l'expédition d'Egypte, que déjà Alger serait quitte avec nous. Cette conquête coûte trop cher, dites-vous, et vous ne savez qu'en faire. Et bien, donnez-la à Decamps, faites Decamps dey d'Alger

(1) *Voyage pittoresque dans la Régence d'Alger exécuté en 1833 et lithographié* par E. Lessorre et W. Wyld, Paris, 1835. Cf. G. Esquer, *Iconographie historique de l'Algérie*.

et envoyez sous ses ordres les jeunes deys qui marchent sur ses traces ; la conquête d'Alger nous aura encore assez profité ».

C'est toujours, en effet, la conception de Decamps qui l'emporte dans l'esprit des contemporains. On imagine volontiers un Orient aux tons violents et heurtés. Au Salon de 1841, un *Campement arabe sur les bords de la Mer Rouge* et un *Bazar turc au Caire* de Chacaton, étonnent par la « singulière magie des couleurs » (1) (nous dirions aujourd'hui : la vulgarité des couleurs). Même impression du public en 1842 devant les peintures que Th. Frère rapportait de son voyage à Constantinople et à Alger. Sa *Place du Gouvernement à Alger* veut être éblouissante ; elle est, dit *l'Artiste* (2), « à la lettre dévorée par le soleil ; et l'on a de la peine à concevoir comment les marchands et les acheteurs peuvent résister à une pareille température ». C'est ce qu'il y a d'extrême, d'anormal dans la nature ou dans la couleur qui frappe les peintres voyageurs, du type de Chacaton et de Th. Frère : « le ciel torride, le vent brûlant ». L'Orient devient ainsi, aux yeux du public « comme une Italie exagérée » ; on apprécie les fortes impressions que l'on doit à cette « nature de feu » et on regrette déjà, à cette époque, tout ce qui peut diminuer l'intérêt de ces spectacles pittoresques, « la métropole de nos possessions d'Afrique tendant chaque jour davantage à perdre sa physionomie originale, pour n'être plus qu'une ville du Midi de la France, comme Marseille, Toulon ou Montpellier ».

Ainsi parle *l'Artiste* en 1842. Pourquoi faut-il que, à part de rares exceptions, ce soient surtout des artistes médiocres qui entreprennent le voyage d'Algérie ? Ne nous en étonnons pas trop ; quand il arrive aux Ro-

(1) *L'Artiste*, 1839 (2e série, t. II), p. 289.
(2) *L'Artiste*, 1842 (3e série, tome I), p. 289.

mantiques d'évoquer les civilisations lointaines, c'est surtout leur imagination qui les sert ; ils n'ont pas le souci du document. Ceux qui ont, au contraire, l'amour de l'exactitude, vont chercher leur inspiration près d'eux, en ces pays d'Ile de France qui commencent à exercer sur les peintres un attrait irrésistible. A Fontainebleau et à Barbizon, ou bien le long des rives de l'Oise, on vit dans une atmosphère familière qui émeut le cœur de l'artiste, et dont on peut facilement analyser le caractère. Les paysagistes aiment une certaine harmonie de lignes ; tout en abandonnant la conception du paysage historique, ils gardent en eux très profondément le sens du rythme classique ; ni Théodore Rousseau, ni Corot, ni Huet, ni le jeune Daubigny ne sont attirés par les spectacles d'exception ; ils vont vers ce qui se compose avec simplicité, vers ce qu'ils voient quotidiennement, et ce qui est proche de leur sensibilité de peintres de l'Ile de France.

C'est le clinquant de la peinture orientaliste qui a éloigné tant de peintres qui auraient pu être séduits par les beautés de la nature méditerranéenne, ou par ce que les paysages du Sahel ont de français en bien des endroits. Cela nous explique que ce soient trop souvent des artistes superficiels qui aient observé des spectacles qui exigent, pour être compris, du temps et de la réflexion. Qui voit-on aller en Algérie, entre 1832 et 1846, entre le séjour de Delacroix et ceux de Chassériau et de Fromentin ? un Bayot, un Karl Girardet, un Ginain, un Thuillier. De ce dernier on pouvait voir, au Salon de 1847, une *Vue de Constantine* (1) qui essayait de rendre, avec des moyens simplets, « l'intensité de la chaleur, l'incandescence de l'atmosphère, le poudroiement micacé des terrains, et l'éclat de four chauffé à blanc » (2) du ciel.

(1) Cf. G. Planche. *Etudes sur l'Ecole française*, II, p. 257.
(2) *L'Artiste*, 1847, IVe série, tome 9, p. 106 (article de Clément de Ris).

Qu'il s'agisse de paysages africains ou asiatiques, il se crée un poncif orientaliste que certains amateurs aiment à retrouver dans les Salons, toujours semblable à lui-même. Ce qui plus tard devait exaspérer le théoricien du naturalisme, Castagnary, donne déjà en 1845 sur les nerfs de certains critiques d'art. Le peintre auquel s'en prend particulièrement F. de Lagenevais, dans un article très significatif de la *Revue des deux Mondes* de 1849, c'est Narcisso Virgilio Diaz, descendant d'un réfugié espagnol. Le romantisme de Diaz, fougueux admirateur de Delacroix, était fait souvent d'insincérité. Lecteur passionné de *Notre-Dame de Paris* et des drames de Hugo, il peignait des figures et des processions de moines « dont les robes et les capuchons, dit méchamment Th. Silvestre, le dispensaient d'études anatomiques ». « Il prenait le désert pour sujet de ses paysages, évitant ainsi l'embarras de dessiner des arbres » (1).

Tout ce qui avait un côté pittoresque le séduisait ; il aimait le décor brillant, les spectacles qui avaient de l'éclat ; n'ayant jamais vu l'Orient « que dans des images ou à travers la lumière des théâtres, il le peignit sans souci de la vérité, évoquant un milieu factice d'Arabes, de Turcs et d'odalisques » dont les somptueux vêtements et les armes étincelantes l'attiraient et le fascinaient par la turbulence de leurs couleurs. *Les femmes d'Alger* qu'il expose en 1840 sont du médiocre Decamps. Aussi bien son influence ne peut-elle que contribuer à vulgariser le clinquant oriental.

On comprend dès lors que Lagenevais le rende responsable d'une bonne partie des erreurs dans lesquelles tombent les « néo-coloristes » (2). « Dans les tableaux de genre, dit-il, les fantaisies turques et moresques tiennent toujours la première place. Depuis que Marilhat, MM. Decamps et Delacroix ont tiré un si heureux parti des sites et des types de l'Orient, la manie de l'orientalisme a tout envahi ; avec un narghilé, quelques pipes en santour et son pan d'étoffe algérienne plus ou moins authentique, chacun s'est mis dans son coin à faire de l'Orient et de la couleur. Il est d'ailleurs si commode de chiffonner en deux coups de brosse un de ces costumes fantastiques dont l'ampleur absorbe toute espèce de forme appréciable ! Aussi les sectateurs du fouillis et de la couleur absolue s'en donnent-ils à cœur joie, et le charme poétique dont plusieurs peintres distingués avaient su revêtir cette sorte de sujets ne suffira bientôt plus à les protéger contre la satiété générale ».

(1) Th. Silvestre, *Histoire des artistes vivants français et étrangers*, Paris, 1856, p. 224.

(2) Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1849.

Texte du plus grand intérêt qui montre que quelques années après la conquête de l'Algérie on est très vite tombé dans le bric à brac et le décor facile. Cela pouvait plaire pendant un certain temps, mais on devait être assez vite fatigué de tout cet attirail de bazar qui séduisait les artistes habiles, non les artistes sincères. Plus tard, quand le naturalisme sera à la mode, il se produira une réaction aussi vive contre un orientalisme qui devient facilement vulgaire. La décadence du Romantisme amène celle de la peinture orientaliste, et on peut dire qu'en 1848 l'Orient scintillant a déjà été si exploité que le public cultivé en est fatigué.

⁂

Ce n'est pas qu'on ne continue malgré tout à ressentir un certain attrait pour un exotisme moins arrogant. Il est curieux de voir qu'on aime à parer ses modèles de costumes orientaux, algériens. Nous en avons deux exemples mémorables : Ingres et Corot. Mais chez de semblables artistes ce n'est plus, bien entendu, le clinquant d'un Diaz ou d'un Théodore Frère ; on ne voit interve-

nir dans leurs tableaux que les accessoires qui sont susceptibles d'éveiller davantage l'intérêt, la curiosité.

Les Odalisques d'Ingres sont célèbres, — et à juste titre. Le thème avait intéressé l'artiste dès sa jeunesse, mais ç'avait été d'abord chez lui prétexte à beaux agencements et à curieuses arabesques, comme dans la *Baigneuse* vue de dos, peinte en 1808, ou dans la *Grande Odalisque* du Musée du Louvre : ébauches l'une et l'autre de l'admirable composition que sera *le Bain Turc*.

Mais l'œuvre qui nous intéresse particulièrement ici, c'est *la petite Odalisque* ou *l'Odalisque à l'Esclave*. Celle-ci a été peinte sous l'influence de la vogue des sujets orientaux ; exposée en 1840, elle se ressent évidemment de l'impression que produisirent *les Femmes d'Alger* de Delacroix en 1834. Au thème qu'il a déjà traité plusieurs fois, Ingres songe à donner une allure vraiment exotique, et voici ce qu'il écrit à Marcotte à qui l'œuvre est destinée : « vous ferez faire, je vous prie, un assez beau cadre, bien large, et aussi baroque que possible (car c'est du turc), c'est-à-dire tout ce que vous trouverez d'ornements qui se rapprochent du style du pays, s'il y a moyen » (1).

A l'Exposition Universelle de 1855 on put voir, l'une à côté de l'autre, cette *Odalisque à l'esclave* et la *grande Odalisque* ; les contemporains jugèrent assez sainement ce qui les différenciait, et ils remarquèrent que dans celle de 1840 (2), il y avait de la grâce et de l'abandon, par quoi Ingres avait voulu donner l'idée de la volupté orientale. « La première était une Italienne déguisée, dit *l'Artiste* ; celle-ci est une véritable Sultane » (3).

Corot lui aussi se laisse distraire de son œuvre de

(1) Henri Delaborde, *Ingres, sa vie, ses travaux, sa doctrine*, Paris, 1870, p. 237. *L'Odalisque à l'esclave* appartint à la Collection Péreire.
(2) Il en fit une réplique en 1843. (Cf. H. Lapauze, *Ingres*, p. 352).
(3) *L'Artiste*, 1855, t. 2, p. 57 et suiv.

paysagiste ou de portraitiste par quelques évocations exotiques, par exemple à propos de sujets religieux comme *l'Agar dans le désert* où il a cherché à peindre « cette vague tristesse qui s'empare de l'âme devant les vastes déserts arides et brûlants de l'Asie Mineure » (1835) ; ou bien il revêt ses modèles de costumes vaguement africains. C'est très superficiel, à peine indiqué : un croissant, une kouba dans le paysage. L'Orient effleure à peine son esprit ; le grand poète de l'Ile de France et de l'Italie est d'ailleurs si loin de tout ce qui le dépayse ! Pourtant il lui est arrivé de déguiser un de ses modèles en Arabe (1) ; c'est une note inattendue dans son œuvre ; elle n'en a que plus d'intérêt ; le blanc domine dans cette étude qui est, volontairement, une étude de couleurs.

***

Il est donc incontestable qu'à partir de 1830, le goût de l'Orient se développe et que l'on est attiré par l'Afrique mystérieuse. On la peuple de légendes et de spectacles romantiques ; tout y apparaît compliqué, et le décor y est d'une étonnante variété. C'est vraiment le pays de la couleur éclatante et des costumes somptueux. Théophile Gautier qui va pour la première fois en Algérie en 1845 et les frères Edmond et Jules de Goncourt, qui y vont en 1847, voient Alger et les environs de la ville en peintres qui s'enivrent de pittoresque. Comme les artistes qui passent rapidement, ils conservent de tous les spectacles des souvenirs vivants mais superficiels. Ils regardent, éblouis, sans chercher à analyser et à comprendre.

Théophile Gautier a l'imagination enfiévrée. Il rencontre « une jeune juive en costume ancien » dans la rue Bab-Azoun. Que voit-il dans ses yeux, dans ses « pru-

(1) Collection David-Weill.

nelles de diamant noir qui nageaient sur une cornée de nacre de perle d'un éclat et d'une douceur incomparables ? » Une foule de choses et en particulier « cette mélancolie de soleil et cette tristesse d'azur qui font un poème de tout œil oriental ». Ce qui a frappé Théophile Gautier, ce sont aussi les spectacles de violence (1) qui remplissent d'épouvante ou de terreur, comme une danse des Aïssaouas à laquelle il a assisté à Blida, ou bien la danse des Djinns telle qu'il l'a vue à Constantine. Il se plaît à évoquer les impressions qu'il reçut alors, et il les intensifie volontiers ; la fin de la danse pour écarter les djinns, les mauvais esprits, est d'une étrange mise en scène et se termine en « une mêlée de mouvements convulsifs, de chevelures sifflantes, de bras éperdus, de torses pantelants, de gorges battant la campagne, de petits talons résonant sur les dalles comme des sabots de gazelle ». C'est horrible et charmant. Ce tumulte de couleurs et de formes lui donne le vertige, et il lui semble entendre palpiter « sous le plafond des galeries les ailes onglées et membraneuses des djinns mis en fuite ».

On comprend que les peintres qui n'aiment rien de ce qui heurte se trouvent dépaysés à la seule idée de contempler des spectacles aussi hauts en couleur. Car c'est cela aussi qui frappe les Goncourt, à peine débarqués à Alger (2) : « les rues animées par la bigarrure étrangère, pittoresque, éblouissante, d'une Babel du costume ; l'Arabe drapé dans son burnous blanc ; la Juive coiffée de la sarma pyramidale ; la Mauresque, fantôme blanc aux yeux étincelants ; le Nègre avec son madras jaune, sa chemise à raies bleues ; le Maure à la calotte rouge houppée de bleu, à la veste rouge, au caleçon blanc, aux babouches jaunes ; les enfants maures, israélites, chamarrés de velours et de dorure ; le Mahonnais au chapeau pointu à pompom noir ; le riche Turc au cafetan rutilant de broderies ; le Zouave ; des marins débraillés venus des quatre bouts du monde ». Les Goncourt, observateurs beaucoup plus précis que Théophile Gautier, et qui gardent la maîtrise de leurs sensations, sont tout de même étonnés par ce « dévergondage oriental des couleurs les plus heurtées et les plus éclatantes » et par « ce kaléïdoscope de l'habillement humain ».

(1) Cf. Gautier, *Loin de Paris*, Paris, 1865, p. 78 et suiv.

(2) Edm. et J. de Goncourt, *Pages retrouvées*, p. 267 et suiv. (*Alger, notes au crayon*).

Il n'y a donc pas de doute ; la tendance est toujours la même. Les peintres ou écrivains qui voyagent dans l'Afrique du Nord vont à la recherche de sensations imprévues ; ils n'ont pas l'idée de s'installer dans le pays et d'y vivre pendant de longs mois afin de mieux pénétrer l'essence des choses et, si c'est possible, l'âme des hommes. Ils en restent aux impressions fatalement superficielles des voyageurs. Depuis Delacroix nul n'a senti ou compris l'intérêt profond des choses d'Orient ; pendant son séjour au Maroc ce grand esprit avait appliqué toute son intelligence artistique, toutes ses qualités d'intuition, à une analyse dont l'acuité a rarement été dépassée. On vit pendant longtemps sur ses impressions et sur celles de Decamps. L'orientalisme ne se renouvelle pas, et on se fatigue de ce « dévergondage oriental des couleurs les plus heurtées et les plus éclatantes ». Mais deux nouveaux « pèlerins du Moghreb » vont redonner de l'intérêt aux spectacles orientaux ; ils ne se contenteront pas de regarder en touristes amusés ; ils essaieront de comprendre : l'un s'appelle Théodore Chassériau, et l'autre Eugène Fromentin. Grâce à eux, vers 1850, l'orientalisme aura un regain de vogue.

JEAN ALAZARD.

Les derniers projets

et

le dernier voyage de Domingo Badia

(1815-1818)

(Post-Scriptum aux Voyages d'Ali-Bey)

Dans les premières années de la Restauration vivait à Paris un personnage curieux, sur lequel ses contemporains possédaient des renseignements assez imprécis. On le savait espagnol: il s'appelait Domingo Badia y Leblich, mais avait pris quelquefois le nom de Castillo. Né en 1766, il avait suivi avec succès les cours de l'Université de Valence; étant en 1802 dans une situation peu aisée, il avait conçu le projet de faire servir à sa fortune la connaissance parfaite qu'il avait acquise de la langue arabe et des usages musulmans. Le prince de la Paix ayant accepté son offre de voyager en Afrique et en Asie pour l'avantage moral et politique de l'Espagne, Badia avait voulu se présenter chez les sectateurs de Mahomet comme étant lui-même musulman et s'était fait circoncire, après avoir obtenu de son roi un contrat de 3.000 livres de rentes viagères au profit de sa femme et de sa fille. Parti d'Espagne en 1803 et débarqué à Tanger sous le nom d'Ali-Bey, il avait produit des titres écrits en ancien arabe avec les caractères du temps, les sceaux et les signatures essentiels, et fait reconnaître sa prétendue qualité de fils d'Othman-bey, prince des Abassides. Accueilli à la cour de l'empereur du Maroc, puis à Tri-

poli, au Caire, par le chérif de la Mecque et le pacha d'Acre, il avait pu observer des choses qu'on dérobe avec soin aux yeux des infidèles. Rentré en Europe et revenu en 1808 en France, on croyait qu'il était entré en relations avec Napoléon. Joseph Bonaparte l'avait nommé en 1809, intendant de Ségovie, et en 1810, préfet de Cordoue. Réfugié en France après la bataille de Vittoria, D. Badia habitait Paris où il venait de marier sa fille en 1815 à un membre de l'Institut, Claude Isouard, qui se faisait appeler pompeusement M. Delisle de Sales. Le récit de ses voyages, soumis à l'Institut vers la même époque, avait été très bien accueilli; il formait trois volumes in-8° avec un Atlas de 89 vues, plans, cartes géographiques sous le titre : « *Voyages d'Ali-Bey en Afrique et en Asie pendant les années 1803-1804-1805-1806-1807, précédés d'une lettre au roi de France, Paris, 1814* ». Son habileté à se déguiser en Arabe au cours de ses voyages était attestée par un des hommes les plus en vue du Paris d'alors, Chateaubriand lui-même, dans ce passage de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* : « J'eus encore à Alexandrie une de ces petites jouissances d'amour propre dont les auteurs sont si jaloux et qui m'avaient déjà rendu si fier à Sparte. Un riche Turc, voyageur et astronome, nommé Ali-Bey el Abassi, ayant entendu prononcer mon nom, prétendit connaître mes ouvrages. J'allais lui faire une visite avec le consul ? Aussitôt qu'il m'aperçut il s'écria : « Ah ! mon cher Atala et ma chère Renée ». Ali-Bey me parut descendre du grand Saladin. Je suis même encore un peu persuadé que c'est le Turc le plus savant du monde, quoiqu'il ne connaisse pas bien le genre des noms en français; mais « non ego paucis offendar maculis ». Dans ses récits et dans ses entretiens le voyageur Badia donnait des détails curieux sur l'île de Chypre, le pèlerinage de la Mecque qu'il était seul à avoir fait, le temple et la Kaaba ou Maison de Dieu, les Wahabites et sur sa tentative infructueuse pour pénétrer

à Médine, son voyage à Jérusalem et sur Damas et Constantinople (1). Pour les uns, c'était un très grand savant, mais d'autres sans doute considéraient comme un imposteur cet étranger, qui avait servi tour à tour les Bourbons et les Bonaparte, se prétendait général sans pouvoir montrer le brevet, était sans fortune et parlait de pays qu'il était seul à connaîre et où l'on ne savait ce qu'il était allé faire.

Certes, parmi les contemporains de Badia, nombreux étaient ceux dont la vie, dans les quarante dernières années, avait été une suite d'aventures étonnantes et qui avaient connu des changements de fortune imprévus, donné des preuves rares de courage, de fermeté, de talents exceptionnels, dans les situations les plus variées. Cependant entre toutes les existences dangereuses qui furent vécues par tant de gens dans la période de la Révolution et de l'Empire, il n'en est peut-être pas qui puisse être comparée à celle de Badia et qui ait exigé la réunion en un seul homme de tant de qualités. Aujourd'hui encore, sa vie, malgré quelques renseignements recueillis et publiés depuis vingt ans (2) est aussi peu connue qu'elle l'était en 1816 de ceux qui le voyaient à l'hôtel de Lorges, où il était venu habiter avec sa fille, 95, rue de Sèvres, ou des membres de l'Institut avec qui il entretenait de fréquentes et savantes relations. Mais l'essentiel de cette vie n'était-ce pas cette randonnée extraordinaire au Maroc, en Tripolitaine, en Egypte, en Arabie et en Syrie, qu'il racontait dans les *Voyages d'Ali-bey* ?

L'ouvrage paru en juillet 1814 avait eu du succès ; dès 1816 il était traduit en anglais, en allemand et en

(1) V. Biographie des hommes vivants, tome Ier, paru en septembre 1814.

(2) Comte Henry de Castries, *La fin d'un roman d'aventures* (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1909). Voir aussi, Gabriel Guémard, *A propos d'un projet de traversée de l'Afrique en* 1818, Paris 1928.

italien ; il est resté célèbre par le courage et la science de son auteur. Malgré ce que pouvait avoir d'invraisemblable, à cette époque, un tel voyage dans les pays d'Islam, le voyage avait été réellement effectué et dans les conditions indiquées par l'auteur.

Un juge, dont la compétence en fait d'histoire marocaine est reconnue, le comte Henry de Castries, met sur le même rang pour la connaissance du Maroc, la *Descrittione del Africa*, de Léon l'Africain imprimée en 1551 et les *Voyages d'Ali-Bey el Abassi*. Mais Léon l'Africain était un Arabe, né à Grenade, amené par des corsaires en Italie et baptisé par le Pape Léon X, pour lequel il rédigea, d'après ses souvenirs, la description des pays mahométans où il avait vécu. Le voyageur Ali-Bey, au contraire, était un chrétien qui avait réussi ce tour de force prodigieux, de circuler dans les divers Etats de l'Afrique du Nord et de l'Asie Mineure en s'y faisant passer pour un véritable musulman. « Comme explorateur en pays arabe, conclut le comte de Castries, nul ne saurait être comparé à Badia, nul autre n'est arrivé à jouer le musulman en si grande perfection ; au Maroc comme à la Mecque, il était devenu pour les autres et pour lui-même un véritable voyageur arabe. Ce qu'il fallut de sang-froid, de maîtrise de soi-même, de perspicacité pour en imposer aux populations musulmanes, ceux-là seuls peuvent s'en rendre compte qui connaissent l'excessive méfiance des lettrés et des pharisiens de l'Islam ;... les connaissances variées et étendues qu'il réunissait étaient alors, et l'on peut ajouter sont encore aujourd'hui, fort rares chez les voyageurs ; les travaux d'Ali-Bey furent précieux pour la science et en particulier pour la géographie du Maroc ».

Souvent une renommée de savant, d'explorateur, disparaît avec celui qui a su par sa faconde, la créer autour de lui. Badia n'a laissé personne pour prendre soin de sa mémoire; pourtant un siècle après sa mort, malgré tout

ce que l'on a appris sur les pays qu'il a visités à une époque où personne n'y pouvait pénétrer, son autorité reste entière.

Mais sa vie reste aussi peu connue ; que savons-nous de plus que ses contemporains ? Très peu de chose. Le comte de Castries a fourni quelques précisions sur les fonctions occupées après 1808 en Espagne par Badia, sur le mariage de sa fille en 1815 avec Claude Isouard, sur les efforts faits par l'Espagnol pour faire accepter un projet de colonisation de l'Afrique dont les termes sont d'ailleurs restés inconnus, et enfin sur la mission qui lui fut confiée le 20 décembre 1817 par Louis XVIII, de se rendre à la Mecque et de traverser l'Afrique en passant par l'Abyssinie, le Darfour, la vallée du Niger et le Sénégal. C'est au début de cette expédition, sur le chemin de Damas à la Mecque, que Domingo Badia serait mort de la dysenterie, dans les premiers jours de septembre 1818.

Des documents inédits de la main même de Badia (1) permettent de préciser les derniers projets enfantés par ce cerveau très actif, et les circonstances de son dernier voyage en pays d'Islam.

I

L'Afrique du Nord semble aujourd'hui le prolongement de la France. Maroc, Algérie, Tunisie, ont acquis droit de cité parmi les provinces de la métropole et l'on s'y rend plus facilement de nos jours, que l'on n'allait sous le Premier Empire, de Paris en Bretagne. Pourtant, ces villes des bords méridionaux de la Méditerranée, où tous aujourd'hui nous avons des parents ou des amis, il y a cent ans, les Français ni d'ailleurs les autres Européens n'y pouvaient librement débarquer.

(1) Archives du Ministère des Colonies. Afrique, III[s]

La France avait fondé le Canada et la Louisiane, colonisé les Antilles et les Mascareignes, soutenu des guerres dans l'Inde, commercé dans le golfe de Guinée et à Madagascar, ses explorateurs et ses missionnaires allaient jusqu'en Chine, au Japon et dans les îles perdues au milieu du Pacifique, mais l'Afrique du Nord, à ses portes, lui était inconnue, fermée, hostile, plus que ne l'est aujourd'hui le lointain et difficilement accessible pays du Dalai-Lama. Qui songe qu'on ne pouvait naviguer dans la Méditerranée, le Mare nostrum des Romains, sans être exposé aux pillages et aux enlèvements des corsaires barbaresques, et que les côtes même de Languedoc et de Provence n'étaient pas à l'abri de leurs insultes. On parlait d'abolir la traite et de supprimer l'esclavage dans les colonies au delà de l'Atlantique, mais, dans la Méditerranée, en vue de leurs côtes, les Européens couraient le danger d'être pris et conduits comme esclaves en Alger, à Tunis ou au Maroc.

Que cet état de choses ait pu être supporté pendant plusieurs siècles par les puissances chrétiennes nous étonne aujourd'hui, et assurément l'un des plus importants faits de l'histoire de l'Europe est l'expédition qui y mit fin en 1830 par la prise d'Alger et la ruine de la domination barbaresque. Si cette entreprise exécutée par les Français réussit, ce n'était pas la première fois qu'elle avait été conçue ni commencée : des flottes européennes, à plusieurs reprises, depuis Charles-Quint, avaient bombardé Alger, mais toujours le résultat avait été nul ; la piraterie barbaresque continuait et Chateaubriand, en 1816, pouvait encore à la Chambre des Pairs proposer sa destruction.

Depuis le 22 octobre 1815 les ministres de Louis XVIII étaient saisis d'un projet tendant au même résultat, mais plus vaste, puisqu'il ne prétendait à rien moins qu'à faire de cette Afrique du Nord inconnue et hostile, une colonie française, et plus original, puisque d'a-

près son auteur, il pourrait être réalisé « sans qu'il coule une seule goutte de sang français ».

L'auteur de ce projet était Domingo Badia. Le *Mémoire sur la colonisation de l'Afrique* qu'il remit au duc de Richelieu, et que le comte de Castries déclare n'avoir pu retrouver (1), j'en ai découvert une copie, de la main de Badia et certifiée conforme par lui-même, dans les Archives du Ministère des Colonies. Le document est curieux à plus d'un titre, par les vues que l'auteur y expose et par les renseignements qu'il fournit sur ses aventures antérieures.

Badia était en 1815 l'homme d'Europe qui savait le mieux ce qui se passait de l'autre côté de la Méditerranée, le seul chrétien qui put se vanter d'avoir vécu de la vie marocaine et de la connaître ; les membres de l'Institut qui s'étaient intéressés à la publication de ses ouvrages, les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur (qui dès le 25 décembre 1813 avait souscrit à 250 exemplaires des *Voyages d'Ali-Bey*), les ministres de Louis XVIII comme ceux de Napoléon, le considéraient comme un savant de réelle valeur et un homme doué de qualités extraordinaires de sang-froid, de courage, d'intelligence, qui avait réellement effectué les voyages surprenants racontés sous le pseudonyme d'Ali-Bey el Abassi. Mais justement, tout cela sortait à tel point de l'ordinaire et était sans exemple, que l'on ne saurait guère reprocher aux fonctionnaires du ministère des Affaires Etrangères d'avoir, sans doute, cru avoir affaire à un visionnaire et d'avoir jugé paradoxale, dès la première

1. *Art. Cit.* Le comte de Castries dit que Badia avait fait remettre au duc de Richelieu, en même temps que son *Mémoire*, un exemplaire des *Voyages d'Ali-Bey*. Au contraire, Badia, dans le *Mémoire*, s'excuse de ne pouvoir y joindre cet ouvrage, dont il ne possède, dit-il, aucun exemplaire, l'imprimeur ne voulant pas se dessaisir de ceux qui n'ont pas encore été payés. En tous cas, l'ouvrage dédié à Louis XVIII et dont la publication était due à la munificence royale, était à la portée du ministre.

phrase du *Mémoire*, une proposition si singulière pour l'époque.

« L'Afrique septentrionale est la colonie naturelle de l'Europe » ; ainsi débute le *Projet de colonisation de l'Afrique*. Cette affirmation ne nous surprend plus parce qu'elle est aujourd'hui conforme à la réalité, mais en 1815 elle devait étonner ceux qui venaient de lire au début du chapitre 1[er] des *Voyages d'Ali-Bey :*

« La sensation qu'éprouve l'homme qui fait pour la première fois ce court trajet (traversée du détroit de Gibraltar) ne peut être comparée qu'à l'effet d'un songe. Passant dans un aussi petit intervalle de temps dans un monde absolument nouveau et qui n'a pas la plus petite ressemblance avec celui d'où il sort, il se trouve réellement comme s'il avait été transporté dans une autre planète... Ici l'observateur touche dans une même matinée aux deux extrémités de la chaine de la civilisation, et, dans la petite distance de deux lieues et deux tiers, qui est la plus courte entre les deux côtes, il trouve la différence de vingt siècles ».

Et la première phrase du *Projet* continue: « Elle fut celle des Grecs, des Romains et des Goths, et elle serait celle de l'Espagne, si la découverte du Nouveau Monde n'eut fait prendre un nouveau cours à la politique du gouvernement espagnol dans le seizième siècle et si quelques préjugés religieux mal entendus ne s'y fussent opposés dans le dix neuvième ».

Ici sans doute le lecteur de 1815 crut rêver. Déjà surpris par l'affirmation liminaire, vision d'avenir prophétique, mais dont la réalisation pouvait à juste titre, en 1815, passer pour bien problématique et lointaine, sinon chimérique, comment le diplomate ne l'aurait-il pas été encore bien davantage par cette nouvelle affirmation inattendue, que des scrupules religieux avaient empêché l'Espagne de s'annexer l'Afrique barbaresque au 19[e] siècle. Car ce 19[e] siècle n'avait encore que quinze ans et

l'on pouvait croire au ministère des Affaires Etrangères que des difficultés plus sérieuses que des préjugés religieux mal entendus, avaient pesé sur la politique du gouvernement espagnol pendant ces quinze années, et lui avaient fait porter son attention vers la France plutôt que vers l'Afrique, vers la défense plus que vers les conquêtes. Domingo Badia en effet était seul à connaître l'incident personnel auquel cette phrase faisait allusion. Et la première phrase du *Mémoire* est ainsi comme une image de tout ce qui fait l'intérêt de ce document; à côté de conceptions en avance sur son temps, on y trouvera la révélation de certains épisodes obscurs du voyage au cours duquel ces conceptions s'étaient formées.

La partie la plus connue de la vie de Badia, ce sont les années 1803 à 1807 employées à son voyage au Maroc et à la Mecque. Si l'on considère généralement son récit presque journalier comme exact, il est cependant bien évident que, sur son séjour au Maroc en particulier, il n'a pas tout dit dans les *Voyages d'Ali-Bey*, qu'il dut par prudence taire certaines circonstances, omettre certains détails, ne pas présenter dans tout leur sens certains incidents. Enfin un point surtout est resté obscur, le but même du voyage. Badia ne l'avait pas entrepris seulement pour satisfaire sa curiosité scientifique et son amour de l'aventure, cela nous le savons, puisqu'il était chargé d'une mission par Godoi et que le gouvernement espagnol en faisait les frais, mais quelles étaient les intentions du gouvernement espagnol, c'est ce que nous ne savions pas ; ces dessous de l'entreprise Badia les a révélés dans son *Mémoire*.

Après de longues études de la langue arabe et de tous les auteurs ayant traité de l'Afrique du Nord, il se décida en 1801 à soumettre ses projets directement au prince de la Paix qui était alors ministre tout puissant en Espagne. Godoi ayant donné son approbation et les fonds nécessaires, Badia quitta Madrid le 12 mai 1802 et vint

à Paris. Il y sejourna du 6 juin au 3 août, visitant les monuments et les institutions scientifiques. Le 8 août il arrivait à Londres. C'est là qu'il se fit circoncire et revêtit le costume arabe, après avoir pris contact avec la Société Royale de Géographie et acheté les instruments destinés à ses observations astronomiques. Puis il revient en Espagne. Enfin le 29 juin 1803, Domingo Badia transformé en Ali-Bey, prince des Abassides, franchissait le détroit de Gibralter sur un petit bateau et débarquait à Tanger. Aux questions des autorités marocaines il répondait imperturbablement, déclarant venir de son pays, la Syrie, par Londres et Cadix, être musulman et sujet du Padischah. Et il allait soutenir ce rôle au péril de sa vie pendant plus de deux ans jusqu'au 13 octobre 1805. Dans quel but ?

En 1815 il avoue que « la France concourait à l'opération par les ordres qu'elle avait donnés à ses consuls (1) », et il explique que le gouvernement espagnol avait mis à sa disposition non seulement des fonds, mais des armes, des munitions, et même de l'artillerie : « Un cadre de sergents et de caporaux pour organiser ma garde, des officiers d'artillerie et du génie, des canoniers, furent embarqués à Algésiras pour y attendre mes ordres, tandis qu'un corps de 10.000 espagnols réuni aux environs du camp de Saint-Roch, sous un autre prétexte et commandé par le général Castanos devait à mon premier signal venir appuyer mes opérations ».

Badia n'avait négligé aucun détail, il avait établi un chiffre et des moyens de correspondance secrets ; le gouverneur de Cadix, commandant général de l'Andalousie, le général Morla, ne lui étant pas sympathique, avait été remplacé par un vieil ami à lui, le marquis de la

(1) Comte de Castries. *Art. cit. Revue des Deux Mondes*, p. 164, note. Il semble bien que le gouvernement français n'ait vu alors en Badia qu'un savant, un explorateur et l'ait recommandé à ses consuls à ce titre.

Solana ; un autre ami le général du génie Orta avait été nommé gouverneur de Ceuta et un vice-consul envoyé à Mogador. Toutes les dispositions étaient prises pour la réussite du « grand objet de la mission ».

Cet objet n'était autre en réalité que de s'emparer du Maroc. Badia se croit obligé en 1815, ou peut-être avait-il dû le faire en 1801 et 1802, de répondre à « deux objections spécieuses qui se présentent au premier abord » : comment l'Espagne qui était en paix avec l'empereur du Maroc préparait-elle la chute de ce prince ? et de quel droit un gouvernement quelconque, peut-il s'immiscer dans les affaires intérieures d'une contrée qui n'est pas la sienne ou vouloir lui donner des lois ? »

A l'égard de la première, les insultes répétées de l'empereur du Maroc contre les Espagnols étaient une explication suffisante. La chute du sultan était la seule manière d'assurer dans l'avenir des relations normales entre les deux pays si voisins ; d'ailleurs l'Espagne n'attendait que l'occasion propice de déclarer la guerre.

Pour répondre à la deuxième objection, Badia n'invoque ni le droit de la force, ni celui de l'intérêt de l'état espagnol, mais seulement l'intérêt général de l'humanité, et pour faire éclater la justice de son entreprise, il résume brièvement la situation du Maroc. « Ce n'est rien moins qu'un royaume proprement dit ou un pays organisé ». Anarchie, guerre civile et brigandage, despotisme sanguinaire, dépeuplement, misère, famine, abandon de toute culture, etc., voilà tout ce qu'on trouve au Maroc. La liberté et la propriété individuelles y sont méconnues ; aucune hiérarchie dans l'administration de la justice ; aucune loi réglant la succession au trône, ce qui cause, à la mort de chaque souverain, des rivalités sanglantes entre ses fils et la mort de milliers de victimes. « Il n'existe au Maroc aucune constitution ou loi écrite ». « Le sultan qui n'a d'autre droit que son couteau passe sa vie presque continuellement

campé sous la tente, se promenant d'une extrémité à l'autre de l'empire, à la tête de sa garde composé de huit ou dix mille nègres, sans se reposer jamais, parce qu'il n'ignore point que s'il passe plusieurs mois sans se présenter dans une province, l'insurrection ne tarde pas d'y éclater. Un gouvernement de cette espèce pourrait-il être regardé comme constitué ou légitime par les souverains de l'Europe ? »

« Je ne sais si je me trompe, dit Badia, mais il me semble que la légitimité d'un gouvernement doit être principalement appuyée ur les institutions qui garantissent la liberté, la propriété et le bonheur du sujet. Que dire donc de la légitimité des gouvernements africains qui n'ont d'autre loi établie que celle du sabre. Je ne puis voir dans l'empereur du Maroc qu'un brigand, jouissant à la tête de dix mille esclaves armés des malheurs dont il accable plusieurs millions d'habitants ».

Et ces habitants gémissent, pleurent, soupirent après un changement de situation et souffrent en silence, car « l'expérience leur a appris qu'il n'y a rien à gagner à changer de maître, mais ils ignorent le moyen de se constituer ».

Les constitutions, les droits de l'homme et du citoyen étaient alors à la mode en Europe ; c'était ce que Badia voulait donner aux Marocains. Ce seul but légitimait son entreprise, à ses yeux en démontrait la justice et l'utilité ; c'était aussi, d'après lui, le moyen de la faire réussir. « Les gouvernements africains n'ayant rien de ce qui constitue la légitimité, l'étranger qui se présentera avec une constitution à la main et les moyens pour la faire adopter, acquerrera des droits à la reconnaissance et au gouvernement de ces peuples, droits infiniment supérieurs à ceux de leurs despotes qui ne sont établis que sur le poignard ».

Badia termine cet exposé des raisons qui donnent aux étrangers le droit d'intervenir au Maroc, par une phra-

se, où il fut facile de voir en 1815 une allusion aux conquêtes et à la chute de Napoléon, mais où l'on ne peut s'empêcher aujourd'hui de remarquer une sorte de prévision d'un avenir que le vingtième siècle a réalisé.

« Le gouvernement européen qui emploierait ses moyens à constituer et éclairer ces nations infortunées jouerait dans l'histoire un rôle bien au-dessus de celui des plus grands conquérants, véritables fléaux de l'humanité qui ont écrasé le monde pour être à la fin ensevelis eux-mêmes sous ses ruines ».

Il n'échappait pourtant point à Badia, en 1803 qu'il ne lui suffirait pas, une fois débarqué à Tanger, d'y prononcer le mot magique de constitution pour qu'aussitôt tous les Marocains se lèvent à son appel et viennent se ranger sous sa direction; les troupes mises à sa disposition par le gouvernement espagnol prouvent qu'il avait envisagé une expédition militaire. Le *Mémoire* de 1815 fait connaître la ligne de conduite qu'il avait eu, à son départ d'Espagne, l'intention de suivre.

« Mon plan avait été en principe, de me déployer insensiblement dans le pays, de m'y faire connaître et aimer, d'éclairer les habitants sur leurs propres intérêts, en leur faisant sentir la différence d'un gouvernement despotique à un gouvernement fondé sur des lois, de présenter à leur intelligence les bases d'une constitution que je pourrais leur donner, et après avoir semé ces rayons de lumière, de passer dans la partie orientale de l'empire du Maroc pour m'y établir au sein des tribus de Bédouins libres et y former mon noyau (par des moyens infaillibles qui sont encore en mon pouvoir) de venir ensuite en force vers Melilla et Ceuta où je me mettrais en communication avec l'Espagne, afin de faciliter l'arrivée des secours et d'assurer en même temps ma retraite au besoin. Alors je devais commencer à opérer militairement du nord au midi pour couper au sultan toute relation avec l'Europe ».

En formant ce projet, Badia avait bien compté fuir toute occasion d'entrer en rapports personnels avec le sultan, ou tout au moins, ne jamais se compromettre par une intimité qui put un jour lui faire reprocher d'avoir trahi la reconnaissance envers son hôte. « Je devais, dira-t-il plus tard, être juste envers l'homme même que je venais attaquer » (1). On peut trouver que Badia se faisait des illusions ; était-il vraisemblable qu'un musulman, de grande naissance, descendant du Prophète comme prétendait l'être Ali-Bey, vînt au Maroc et y séjournât, s'y fît connaître et aimer, sans entrer en relations avec le sultan ? Et d'autre part, si Ali-Bey passait au Maroc sans attirer l'attention sur lui, comment pourrait-il y prendre sur le peuple, l'influence indispensable pour la réussite de sa mission ? Le plan de Badia avait donc un défaut, qui ne tarda point à apparaître.

Ali-Bey passe les mois de juillet, août et septembre, à Tanger, recueillant des renseignements sur les mœurs, les lois, la géographie, la faune et la flore du pays, étonnant les habitants par ses équipages, ses instruments scientifiques qui lui arrivaient d'Europé, par sa prédiction d'une éclipse de soleil, gagnant la faveur des principaux personnages par ses présents, et de ceux d'un moindre rang par ses libéralités. Comme il le dit dans ses *Voyages*, tout contribua à fixer sur lui l'attention générale ; en peu de temps il avait pris une supériorité décidée sur tous les personnages importants de la ville.

Aussi le sultan Muley Soliman, quand il arriva le 5 octobre à Tanger, voulut-il voir cet étranger, remarquable par sa science et sa générosité autant que par sa naissance, qui était venu visiter ses états. Il se fît présenter le voyageur Ali-Bey, accepta ses présents, se fit montrer ses instruments, lui donna les marques de

(1) *Voyages d'Ali-Bey*, tome I, p. 66.

la plus vive amitié et l'invita à le suivre à Méquinez (1). Dans le même temps la cour d'Espagne voulait immédiatement profiter de l'influence de son agent pour différentes affaires et lui ordonnait de se maintenir en bons rapports avec le sultan, puisqu'il avait si bien commencé.

Badia raconte dans son *Mémoire* la crise morale par laquelle il passait alors :

« Le sultan me combla de tant de biens, d'honneurs et de preuves éclatantes de l'attachement de son cœur, que je me serais cru l'homme le plus indigne du monde, si j'avais osé répondre mal à tant de bontés. Cette première déviation de ma marche politique devait anéantir mes plans, puisque dans tous les cas j'étais décidé à ne pas jeter sur moi le reproche odieux de payer d'ingratitude l'homme qui me comblait de bienfaits. Mais d'un autre côté, l'intérêt de tant de milliers d'hommes, le service de mon gouvernement, pouvaient-ils être balançés par l'intérêt d'un despote. Ces idées me serraient le cœur ».

Ces réflexions de haute morale s'ajoutaient aux inquiétudes qui, malgré son courage, saisissaient légitimement Badia lorsqu'à la fin d'octobre, quittant Tanger et s'enfonçant dans l'intérieur du Maroc, il se voyait pour la première fois à la tête d'une caravane, dans un pays sauvage, sans autre garantie pour sa sûreté individuelle que ses propres forces. « Serai-je bien reçu partout ? Quelles vicissitudes m'attendent ? Quelle sera la suite de mes démarches ? Deviendrai-je la malheureuse victime de quelque tyran ? Ah! Non, non, sans doute, le grand Dieu qui du haut de son trône voit la pureté de mes intentions me prêtera son appui » (2).

(1) Voir le récit de ces premières entrevues avec le sultan dans les *Voyages d'Ali-Bey*, tome I, chap. VI et VII.

(2) *Voyages d'Ali-Bey*, tome I, p. 89.

Tout en agitant ces pensées et en faisant ses observations astronomiques Badia avait rejoint le sultan à Méquinez et de là s'était rendu à Fez. A son arrivée dans cette ville il prit un nouveau parti : il allait éclairer Muley Soliman sur ses véritables intérêts et l'engager à donner de lui-même à son peuple une constitution. Badia cédait ainsi au sultan toute la gloire qu'il avait pensé acquérir, mais de cette façon, il servait l'intérêt de l'humanité sans manquer à la délicatesse. La cour d'Espagne consultée donna son assentiment à cette nouvelle ligne de conduite.

Aussitôt Ali-Bey commence dans ses conversations avec le sultan et avec le frère aîné de celui-ci, Muley Abdsulem, prince aveugle qui jouissait d'une grande influence sur Muley Soliman et sur tout le peuple, à prôner les avantages d'un système constitutionnel. Il parle également de la constitution à tous les pachas avec qui il entre en relations. L'idée se répand. Muley Abdsulem l'embrassa, dit le *Mémoire*, avec enthousiasme. Le sultan fut plus froid et le vizir qui avait toute sa confiance, Sidi Mohammad Salaoui s'y montra absolument opposé par jalousie. Un cousin germain du sultan, Muley Abdel Melek, aspirant au trône, ne pouvait pas approuver l'idée d'une constitution qui assurerait la succession au fils du sultan ; il se lia avec Salaoui et tous deux s'employèrent à combattre dans l'esprit de Muley Soliman l'influence qu'avait gagnée le voyageur Ali-Bey par sa science d'astronome et ses prédictions d'éclipses. Leurs intrigues, dit le *Mémoire*, furent la cause des divers incidents relatés dans les *Voyages d'Ali-Bey* aux pages 187, 188, 196 etc.., incidents au cours desquels Ali-Bey étonna les Marocains par la force de son influence, et son assurance courageuse.

A la même époque l'école de Fez le proclamait Docteur de la Loi.

« Cette circonstance, la prédiction des éclipses de so-

leil et de lune qui devaient avoir lieu incessamment, mes discussions avec les autres docteurs et les astrologues au sultan, enfin les idées d'une saine politique que je semais parmi les grands de la cour et de la ville, qui remplissaient sans cesse ma maison, augmentèrent mon crédit à un tel degré, que j'étais devenu le véritable maître du pays, puisqu'un mot de ma bouche était reçu comme un oracle ».

A la fin de mars 1804, Badia rejoint le sultan dans la ville de Maroc ou Marrakesch et le 11 avril reçoit en don le château de Semelalia, puis la ville de Souéra ou Mogador. Pour déférer au désir du sultan, il se rend dans cette ville avec une nombreuse escorte et de grandes fêtes sont données en son honneur. Le récit de ce déplacement se trouve dans les *Voyages d'Ali-Bey* (1).

Voici comment Badia, dans son *Mémoire* de 1815, dépeint la situation où il se trouvait, en mai 1804 :

« Je revins de Mogador à Maroc, comblé d'honneurs et reçu en grande pompe dans tous les endroits de mon passage. Les pachas étaient sous mes ordres par la volonté du sultan ; mais ils y étaient encore plus par l'attachement qu'ils me portaient comme à celui de qui ils attendaient la régénération de l'empire. Je recevais des députations des provinces les plus éloignées avec des offres de service de leur part. Les mécontents me portaient leurs plaintes contre le sultan ; les deux grands saints Sidi Alarbi ben Mate et Sidi Ali ben Hamed, qui après le sultan, sont les personnages les plus importants de l'empire, ouvrirent avec moi des relations publiques et secrètes. J'avais déjà à ma disposition plus de 10.000 cavaliers indépendants de Soliman, sur lesquels je pouvais compter, si sa conduite me forçait à me séparer de lui. Enfin, dans le court espace d'un an et malgré les dérogations faites à mon plan primitif par les ordres

(1) Chapitre XIV.

de ma cour, j'avais conduit l'affaire à un tel point que, si Muley Soliman eut écouté mes conseils, il assurait le bonheur de sa famille en faisant celui de six millions d'hommes et en contribuant au bien de l'Europe, tandis que de mon côté avec des moyens plus énergiques, j'aurais étendu ce bienfait à toute l'Afrique septentrionale ; et dans le cas où il aurait fermé l'oreille à mes instances, je me trouvais à deux doigts du trône et pleinement en mesure pour mettre mes plans à exécution ».

Faire la part exacte de la vérité dans un récit aussi étrange est probablement impossible. Dire que ce pouvoir, cette influence, cette autorité dont il se vante, n'ont jamais existé que dans l'imagination extravagante de Badia, ne semble guère raisonnable, car, en réalité, il a vécu au Maroc en grand seigneur et y avait acquis « un ascendant considérable ». Admettons, sans y attacher plus d'importance qu'il n'y a lieu, l'exactitude de son récit et voyons ce qui d'après lui l'a empêché, au moment où il avait réuni tant d'atouts dans sa main, de réaliser le grand projet, pour lequel, on doit le reconnaître, depuis son débarquement à Tanger un an auparavant, avec un sang froid imperturbable, une habileté et un courage auxquels il faut rendre hommage, tout seul, chrétien isolé au milieu des musulmans les plus soupçonneux, il jouait, à chaque jour et à toute heure, sa vie.

Il avait conservé le contact avec le gouvernement espagnol et le tenait au courant de ses entreprises. Les moyens qu'il employait pour entretenir cette correspondance Badia n'en a pas dévoilé le secret, même en 1815, et cette discrétion se comprend puisqu'il espérait retourner en Afrique.

Au retour de ce voyage triomphal à Mogador, quand il se voyait près d'atteindre le but poursuivi et la gloire qui devait en résulter pour lui, il reçut un courrier de Madrid. Le roi le félicitait de son activité et de sa réus-

site, le nommait brigadier des armées royales (1), mais lui prescrivait d'abandonner son entreprise et de revenir en Espagne.

Badia fut, on peut facilement le comprendre « accablé par un coup si étrange ». Il se demanda s'il devait obéir ; l'exemple de Ferdinand Cortez désobéissant aux ordres du gouverneur Diego Velasquez et continuant malgré lui la conquête du Mexique, hanta sa mémoire. Il était loin de tout contrôle, en plein cœur du Maroc avec les moyens de faire ce qu'il voulait. Mais la révocation de sa mission émanait du roi lui-même, et Charles IV l'informait qu'elle était motivée « sur des scrupules de sa conscience ». Badia se décida donc à obéir. Il écrivit à Madrid une lettre, qui dit-il « serait une pièce bien intéressante pour l'histoire, si elle était publiée un jour ».

Toutefois il ne lui paraissait pas possible de revenir en Espagne ; son amour propre s'y opposait, il ne voulait pas rentrer en Europe sans avoir fait quelque chose qui fût digne de son pays. Un autre obstacle était la difficulté de se débarrasser de l'éclat qui l'entourait et de tous les Marocains qui avaient mis en lui leur confiance. Il proposa alors de faire le pèlerinage de la Mecque, ce qu'aucun européen n'avait encore pu faire, et ce qui terminerait avec honneur son voyage en Afrique : ce nouveau projet fut approuvé.

Et voici l'explication de l'allusion à des scrupules religieux mal entendus, faite dans la première phrase du *Mémoire*. Le confesseur de Charles IV avait, paraît-il, persuadé à ce prince que c'était un grand péché d'autoriser un de ses sujets à vivre comme un musulman,

(1) Cette nomination aurait été gardée secrète dans le moment, pour ne pas exposer à des dangers le bénéficiaire qui se trouvait en pays musulman, et Badia, en revendiquant plus tard le grade de général, dit que le prince de la Paix avait depuis perdu le brevet (Comte de Castries, *art. cit.*, et Guémard, *op. cit.*, appendice II, p. 26).

à avoir des femmes, etc... « C'est ainsi, dit Badia, que les causes les plus insignifiantes influent sur le sort des empires et qu'une délicatesse de conscience mal entendue condamna, dans cette occasion, des millions de victimes à continuer de gémir sous le glaive du despotisme, dont une pensée humaine allait les délivrer presque sans effort ».

Badia décide alors de changer de conduite ; il s'applique à éloigner de lui les grands et le peuple et à se faire oublier, il se confine dans son château de Semelalia, affecte la dévotion et le dégoût du monde. D'ailleurs son esprit est tellement agité, il est à ce point désolé de devoir abandonner toute son entreprise, qu'il est plus de trois mois dans un état affreux de maladie bilieuse (1). « A la fin de l'année 1804, il avait réussi à obtenir l'oubli des uns, l'indifférence des autres et même l'animadversion de plusieurs .»

Subitement, dans les derniers jours de janvier 1805, un ordre de la cour de Madrid lui enjoint de reprendre ses opérations politiques sur le Maroc ; l'Espagne venait de déclarer la guerre à l'Angleterre et on donnait carte blanche à Badia pour faire ce qu'il jugerait convenable sans attendre ordres ni instructions.

Badia annonce son obéissance, bien qu'il ne sache trop comment s'y prendre pour regagner le terrain abandonné et perdu depuis six mois. La situation est bien changée, il n'est plus triomphant comme au retour de Mogador ; son changement de conduite et ses bizarreries ont fait naître la défiance.

Pourtant le pacha de Maroc lui donne une fête à la campagne ; à la fin du dîner tous les convives s'écrient : « Sidi Ali-Bey, la Constitution, la Constitution ? » et sur sa réponse qu'elle se fera d'une manière ou d'une

(1) Cette maladie est également racontée dans les *Voyages d'Ali-Bey*, tome I, p. 285.

autre, se jettent à ses pieds, lui prennent la main droite, prononcent avec enthousiasme la grande formule du serment musulman et jurent que Sidi Ali-Bey leur donnera la Constitution. Le récit de cette réunion ne figure pas dans les *Voyages d'Ali-Bey*.

Le sultan, qui revint à Maroc quelques jours après, se montra au contraire de moins en moins partisan de la Constitution. Son vizir Salaoui et son cousin Muley Abdelmelek l'avaient prévenu contre cette nouveauté. Ils n'avaient pu cependant détruire la confiance et l'estime qu'il éprouvait pour le faux Ali-Bey. Celui-ci, pressé par les courriers de la cour d'Espagne, essaya de convertir le sultan dans une audience publique et n'y réussissant pas se retira en laissant éclater tout son mécontentement.

Ici se place l'incident des femmes, une blanche et une négresse, dont Muley Soliman fit présent à Ali-Bey. Dans les *Voyages d'Ali-Bey*, celui-ci dit que résolu de ne prendre femme qu'après avoir accompli son pèlerinage à la Maison de Dieu, il refusa le présent. Dans son *Mémoire*, Badia explique : « Je les refusai en déclarant hautement que je ne pouvais rien accepter de lui jusqu'à ce qu'il se fut décidé sur l'affaire de la Constitution ». Et il ajoute : « En vérité des scènes aussi étranges entre un simple particulier et un despote devant lequel tremblent les naturels et les étrangers, seraient incroyables, si elles n'avaient pas eu lieu publiquement » (1).

On ne peut qu'être de son avis, et il semble qu'en 1816 le fait pouvait être encore contrôlé par une enquête auprès des consuls européens au Maroc. Si l'événement frappa réellement les esprits à Marrakeh en 1805, il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre un document soit découvert dans les archives qui y fasse allusion. Le *Mémoire* confirme le séjour des deux femmes chez Muley Abdsulem, et peu après, leur réception dans la maison

(1) Tome I, p. 296.

de Badia, comme il est raconté au tome 1er des *Voyages d'Ali-Bey*. .

Enfin, Muley Soliman ayant déclaré que, « puisque son père Sidi Mohamed n'avait pas fait de Constitution, ni son grand père Muley Abdalla, et qu'ils avaient été tous deux de si grands monarques il ne voulait pas non plus en faire », Badia, estimant lui avoir parlé avec franchise et loyauté et ne pouvoir encourir aucun reproche, voyant aussi que le peuple commençait à se méfier de lui, décida d'en revenir à son projet primitif, qui comportait la guerre, et de se rendre chez les tribus libres de l'Angad, pour ensuite se rapprocher de la côte méditerranéenne.

Il annonça donc publiquement son départ pour la Mecque et quitta Marrakech, en emmenant les deux femmes dont Solinan lui avait fait don. Avant le départ il fit venir la femme blanche, nommée Mohhana et lui demanda solennellement si elle consentait à le suivre. Mohhana répondit : « Oui Seigneur, je vous suivrait dans tous les endroits du monde où vous irez et jusqu'à la mort ». Badia prit les assistants à témoin de cette réponse, et il fit faire pour cette femme blanche une litière, tandis que la négresse Tigmu fut traitée comme sa suivante.

Il est bon de retenir cette première entrevue avec Mohhana (1) ; la solennité et la publicité qui la caractérisent, les engagements qui furent pris par Mohhana de suivre son seigneur, par Badia de la protéger, en font comme une sorte de cérémonie de mariage, telle qu'elle pouvait être entre un espagnol déjà marié, se faisant passer pour musulman et une femme qui croyait avoir affaire à un voyageur turc. En effet plus tard Badia aurait raconté à Lady Stanhope qu'il avait laissé un fils nommé « Othman Bey », et Lady Stanhope avait répété le propos au vicomte de Marcellus. Le comte de Cas-

(1) Voir dans les *Voyages d'Ali-Bey*, tome I, p. 303.

tries (1) voit dans ce propos une imposture et affirme que Badia n'eut jamais au Maroc d'épouse légitime, parce que dans le récit de ses voyages, Ali-Bey dit avoir respecté les deux femmes du sérail que lui avait données Muley Soliman. A ce sujet encore le *Mémoire* secret de 1815 rectifie les *Voyages d'Ali-Bey*. Badia y dit qu'au moment de son embarquement forcé à Larache, le 13 octobre 1805, la femme blanche que le sultan lui avait donnée était dans le cinquième mois de sa grossesse. Or Badia, après avoir quitté Marrakech, se rendit à Fez où il séjourna un mois et demi ; il sortit de cette ville le 30 mai (2) il y était donc arrivé le 15 avril. Le départ de Marrakech doit alors être placé dans les premiers jours d'avril. Badia et Mohhana avaient vécu et voyagé ensemble pendant six mois. Les raisons pour admettre l'existence de l'enfant appelé Othman Bey, sont beaucoup plus fortes que celle que l'on peut fournir pour accuser Badia d'imposture, quand il en parle.

A son premier séjour à Fez, Badia avait bien acheté une jeune négresse, parce que « un musulman qui n'a pas de femmes est généralement mal regardé » (3). Il n'avait pu, c'est vrai, vaincre sa répugnance pour une négresse à grosses lèvres et au nez épaté, et nous voyons d'ailleurs qu'en quittant Marrakech, s'il emmène la négresse Tigmu il ne lui accorde aucun égard ; il la considère comme la suivante de Mohhana, tandis que celle-ci est entourée de prévenances. A cette époque Badia est de plus en plus obligé pour sa sécurité immédiate d'éviter avec soin tout ce qui pourrait éveiller des soupçons sur son identité véritable ; il n'a donc pu que vivre, pendant ce voyage de six mois, avec Mohhana comme un bon musulman avec sa femme et celle-ci n'avait ni grosses

(1) *Art. cit.*

(2) *Voyages d'Ali-Bey*, tome I, p. 314.

(3) *Ibid.*, p. 202.

lèvres, ni nez épaté, ni couleur noire, pour inspirer une insurmontable répugnance à l'homme de 38 ans qui était son maître et auquel elle désirait plaire. La naissance d'Othman-Bey en 1806 est tout à fait vraisemblable, ce qui ne veut pas dire que cet enfant ait encore existé en 1815 et 1818 et ait, à cette époque, représenté comme son père se plaisait à le dire « un gage extrêmement précieux pour la politique ».

Mais nous savons que Badia « dévoué aux jouissances de l'esprit, oubliait celles du corps » (1) et nous pouvons être certains que Mohhana, si attachée qu'elle lui put être, ne lui fit point oublier l'affaire de la Constitution. Pendant le temps qu'il passa à Fez il reprit ses intrigues et, au cours de ses entretiens avec les ulémas « il fut reconnu et déclaré que le sultan commettait un péché en refusant l'établissement de la Constitution, et que Ali-Bey avait raison de la réclamer ». En même temps il avait correspondu avec le grand saint Sidi Alarbi ben Mate, qui soulevait toute sa province des Monts Atlas.

Le 30 mai 1805 Badia sortait de la ville de Fez, malgré les pleurs de Muley Abdsulem et du peuple, racontent les *Voyages d'Ali-Bey*. D'après son *Mémoire* de 1815 il donnait, le même jour, ordre aux consuls de Mogador et de Tanger de se retirer en Espagne et aux troupes tenues à sa disposition, de gagner Melilla. En faisant ses adieux à Muley Abdsulem et à ses amis, il prenait les premières dispositions pour la lutte contre Muley Soliman, sans avoir cependant rompu ouvertement avec celui-ci.

Après dix jours de route (2), le 9 mai 1805 Badia, entrait à Oudjda, dernière ville sous la domination du sultan du Maroc dans la direction d'Alger.

C'est là que devait se terminer la carrière marocaine du général Badia. Arrêté d'abord par la nouvelle qu'une révolution avait éclaté à Alger et à Tlemcen, puis par

(1) *Voyages d'Ali-Bey*, tome I, p. 202.

(2) *Voyage d'Ali-Bey*, tome I, p. 315 et suivantes.

les dissensions des tribus voisines, il le fut enfin par les envoyés du sultan, qui sous prétexte de le protéger et d'assurer sa sécurité jusqu'à Tanger, le conduisirent à Larache. Tous ces incidents sont racontés dans les *Voyages d'Ali-Bey* (1), et le *Mémoire* de 1815 ne fait que les confirmer, en laissant mieux voir l'hostilité du sultan et de son vizir Salaoui.

Le 13 octobre 1805 à trois heures après midi, Badia se rend sur le port avec sa suite pour s'embarquer sur la corvette tripolitaine qui l'emmènera vers la Mecque. Jusqu'alors il a été traité avec tous les honneurs que lui avait conférés le sultan, et le vizir Salaoui doit venir le saluer une dernière fois. Salaoui ne paraît pas, mais trois détachements de soldats arrivent : le premier s'empare des femmes, le second des domestiques et le troisième invite le pseudo Ali-Bey à embarquer immédiatement et seul, sans lui fournir d'autre explication que celle-ci : « C'est l'ordre du sultan ».

« Le cœur déchiré par les cris des personnes de sa suite désolées de cette séparation », Badia est bien obligé d'obéir, il monte dans la chaloupe et arrive presque sans connaissance à la corvette. Le mal de mer heureusement le prend et lui fait évacuer toute la bile accumulée par la rage et le désespoir, où l'avaient jeté cette expulsion brutale. Le bateau lève l'ancre et Badia s'éloigne pour toujours de la terre marocaine.

Nous ne suivrons pas Badia dans son voyage à Tripoli, au Caire, en Syrie, à la Mecque. De tous ces pays musulmans, le *Mémoire* de 1815 ne souffle mot, il ne traite que du Maroc, et c'est par ce pays qu'il propose au gouvernement de Louis XVIII de commencer la conquête de l'Afrique du Nord, destinée dans son esprit à devenir la meilleure de toutes les colonies.

« La supériorité de l'importance des colonies africaines sur celles des colonies américaines est bien facile à

(1) *Voyages d'Ali-Bey*, chap. XVIII.

démontrer, puisqu'on peut effectuer un grand nombre de négociations avec l'Afrique dans les temps nécessaires pour une seule négociation avec l'Amérique ». En temps de guerre maritime, et elles avaient été fréquentes au XVIIIe siècle, le commerce avec l'Amérique est interrompu, tandis qu'avec la côte d'Afrique toute proche, il pourrait avec quelques précautions continuer presqu'aussi sûrement qu'en temps de paix.

« L'Afrique septentrionale produit et peut produire toutes les denrées que nous tirons de l'Amérique et de l'Asie ; elle donne du sucre, du tabac et de l'indigo, elle donnerait également le cacao, le café, la cochenille, le thé, etc., puisque dans les contrées qui avoisinent le Grand Désert, la chaleur habituelle s'élève à la température de la Ligne Equinoxiale, en même temps que la Cordillère des Monts Atlas, toujours couverte de neige, verse du côté du midi autant d'eau qu'il en faut pour l'irrigation des terres. Ajoutons à ce tableau les produits indigènes ou particuliers de l'Afrique, tels que le séné, la gomme, la poudre d'or, les dents d'éléphants, les esclaves (sur le commerce desquels les idées des Anglais sont extrêmement erronées), les pelleteries etc.., et nous aurons une esquisse des richesses immenses que ce beau continent pourrait fournir à nos spéculations et à nos besoins, si sa constitution politique favorisait les dispositions naturelles du sol et des habitants ».

Comme ses contemporains Badia croyait à l'existence « des trésors inépuisables des mines d'or de Bambouc », il les imaginait même supérieures à celles du Potosi et pensait qu'elles devaient s'étendre jusqu'au voisinage de l'Abyssinie. Cependant il a le bon sens de recommander de « ne pas ressusciter dans les imaginations exaltées les brillants rêves d'El Dorado, qui ont emporté tant de victimes ».

Cette idée des avantages qu'offraient les colonies d'Afrique, Badia dit l'avoir eue dès 1800, et à cette

époque elle se combinait dans son esprit avec cette autre que les colonies d'Amérique « avaient atteint l'âge de leur émancipation » et que l'Espagne allait perdre les siennes. Evidemment le *Mémoire* où il met cette opinion est de 1815, et des insurrections avaient déjà éclaté dans les colonies espagnoles ; il semble tout de même bien que quinze ans plus tôt Badia pensait déjà ainsi, et toute son entreprise au Maroc aurait eu pour stimulant la conviction que « l'Espagne devait préparer la substitution de nouvelles colonies en Afrique à ses anciennes colonies américaines ». Ce qui s'est passé depuis n'a fait que démontrer la justesse de ses vues sur ce point.

En 1815, le désir de coloniser l'Afrique du Nord le possède toujours ; il n'a pas réussi avec l'Espagne, il est maintenant indépendant de sa patrie « par l'injuste proscription qui l'en tient éloigné (1) » Il est complètement libre d'offrir ses services à la puissance qui le protège ; c'est à la France, sa seconde patrie qu'il propose ses idées et les ressources de son génie.

Si savant qu'il ait été, Badia comme tous les Européens de son temps ne connaissait que les côtes de l'Afrique : il estime que la colonisation, pour être profitable ne doit pas s'étendre à une grande distance dans l'intérieur du continent.

Mais même ainsi réduite, la conquête projetée présente une difficulté, qui lui est particulière. « En effet toute l'Afrique septentrionale étant mahométane et tout musulman étant soldat par religion, un corps de troupe quelconque d'une nation européenne qui se jette sur l'Afrique est assuré de trouver devant lui une masse, quatre, six et même dix fois plus grande que la sienne et malgré sa tactique et sa discipline, il doit être écrasé par le nombre, ou si, à force de sacrifices, il obtient la

(1) Badia, en effet, avait été proscrit par les Bourbons comme ayant accepté de servir le gouvernement de Joseph Bonaparte Voir Comte de Castries, *art. cit.*

possession de quelques villes, il sera maître de quelques points et de quelques lignes, mais il ne dominera pas les surfaces. Un chrétien ne pourra jamais s'éloigner d'un point militaire à la distance d'une lieue ; on n'aurait donc jamais une véritable colonie. La possession actuelle de Ceuta, Melilla, Penon et Alhucemas, comme la possession antérieure d'Oran et de plusieurs autres points sur les côtes d'Afrique, n'a jamais donné à l'Espagne un pouce de terrain sur ce continent de fer et si l'on réunissait tout l'argent que le gouvernement espagnol a dépensé pour prendre et soutenir ces places, on pourrait leur construire une double enceinte de ce riche métal. Pour coloniser l'Afrique il ne faut donc pas songer à faire une expédition dans les termes ordinaires ; celui qui voudrait le tenter par ce moyen ferait bien voir qu'il n'a aucune connaissance du sol ni des habitants, et le résultat en serait si funeste, que, même en obtenant la possession de quelques points isolés, la nation conquérante aurait à couvrir ses lauriers d'un crêpe funèbre. De ces principes il résulte qu'on ne doit rien projeter sur l'Afrique, sans compter avec le peuple qui l'habite et que c'est des mains de ce même peuple qu'il faut en recevoir la domination, si on aspire à acquérir une possession utile, constante et dont l'humanité n'ait pas à rougir ».

On doit le reconnaître, l'histoire des cent dernières années a donné raison à Badia. Les présides espagnoles sur la côte méditerranéenne du Maroc sont restés dans l'état où il les a connus, tandis que la politique qu'il préconisait, comprendre l'indigène et s'en faire aimer, mise en pratique par la France a valu à notre pays l'Algérie, la Tunisie, et le Maroc, devenus au delà de la Méditerranée, le prolongement naturel de la métropole, où s'harmonisent et se fondent les civilisations et les races, si longtemps restées hostiles l'une à l'autre.

Puisque la conquête militaire ne paraissait pas effi-

cace, il fallait employer la persuasion. Le premier moyen qui s'offrait à l'esprit était de découvrir en Afrique un prince musulman, susceptible de comprendre la civilisation française et chez qui l'ambition des conquêtes et les passions d'intérêt personnel puissent être remplacées par « l'ambition plus noble et plus utile au genre humain de bannir l'aveugle despotisme et d'introduire les avantages de la civilisation parmi tant de millions d'hommes ».

« Il faudrait, précise Badia, que ce prince fût intimement persuadé que les moyens d'opérer ces heureux changements en Afrique sont :

1° d'y établir une constitution sage en rapport avec le pays et la religion dominante un peu modifiée ;

2° de donner à une nation de l'Europe une partie du pays pour qu'elle y introduisit, les arts, les sciences et surtout les besoins factices de la civilisation. »

N'est-ce pas là exactement le programme de l'œuvre de collaboration entre le gouvernement chérifien et la France, qu'a appliqué au XXe siècle, au Maroc le maréchal Lyautey ? Les faits de ces vingt dernières années prouvent combien était juste et réalisable la conception de Domingo Badia.

Mais en 1815, le sultan du Maroc ni le dey d'Alger n'étaient guère en disposition de comprendre les beautés d'une constitution à l'européenne. On pouvait imaginer un procédé plus lent ; prendre un jeune prince arabe, le faire élever et instruire en France, l'imprégner des mœurs et des idées françaises et ensuite l'installer sur le trône. Badia repousse cette idée et rappelle que les Anglais à différentes époques et en diverses contrées ont essayé d'agir ainsi, mais sans succès car ils n'avaient pu détruire les mauvaises impressions reçues par les jeunes gens dans leur première enfance.

Puisqu'il est également impossible de trouver en Afrique un prince arabe bien disposé et d'en instruire un,

il ne reste qu'un parti à prendre et Badia l'expose ainsi :

« C'est de choisir un européen propre à une telle entreprise, de le décorer du titre de prince arabe en lui donnant les moyens nécessaires pour se montrer comme tel ; mais il faut que de son côté il se rende digne de remplir dans cette mission un rôle bien supérieur à celui des premiers conquérants du monde, la tâche glorieuse de rendre les bienfaits de la civilisation à l'Afrique et de contribuer au bonheur d'une partie de l'Europe. Pour cela on ne doit point se dissimuler que les musulmans d'Afrique fermeront toujours l'oreille aux paroles d'un chrétien qu'ils détestent ou d'un renégat qui est encore plus méprisable à leurs yeux. Il faut donc que l'européen chargé d'une telle mission puisse se musulmaniser si complètement qu'il soit regardé comme musulman, né de parents musulmans et même d'une grande famille, afin d'acquérir toute la confiance et la considération possible. J'avoue que cette idée répugne un peu au premier abord, mais quand on pense que cette ruse innocente doit procurer des biens immenses à tant de millions d'hommes, le cœur se tranquilise et, à l'exemple de l'Aéropage, on jette volontiers un voile sur la statue de Jupiter. Qu'importe en effet à ces millions d'habitants que l'homme qui leur parle soit blanc ou noir, pourvu que ce qu'il dit soit bon, juste et utile et, puisqu'ils ne l'écouteraient pas s'ils le croyaient infidèle, disons-le musulman-né et ne nous laissons pas arrêter dans une aussi grande entreprise par un aussi petit obstacle. »

Appeler dédaigneusement « un petit obstacle » une opération aussi longue et difficile que la transformation d'un européen en un musulman capable de jouer en Afrique, au milieu des peuples les plus défiants, le rôle d'un prince, d'un prétendant au trône, etc. ; de s'y faire reconnaître comme un musulman-né et de jouer ce rôle pendant des mois, des années, à toute heure et

dans toutes les circonstances de la vie, quel homme de bon sens l'aurait osé ? aurait-on même à l'époque trouvé un seul européen pour croire à la possibilité d'une telle entreprise ?

Un seul homme pouvait avoir cette idée et croire sa réalisation possible, c'était Badia. Il avait déjà réussi cette transformation, il proposait de la recommencer, si son plan était accepté.

Ce plan, dit-il, avait été soumis par lui à Napoléon en 1808 et l'Empereur « après de longues discussions à cet égard » l'aurait approuvé et mis à exécution si l'insurrection des provinces espagnoles ne l'avait forcé à maintenir dans la péninsule l'armée qu'il destinait à l'expédition d'Afrique.

Quel était ce plan, quels moyens Badia comptait-il employer ? Il ne le dit pas.

« Je puis faire beaucoup en Afrique pour le bien de la France ; ma personne dans ce pays là vaut plus encore que celle d'un prince musulman. La France peut avoir par moi des colonies en Afrique sans qu'il coule une goutte de sang français. Je puis, et moi seul je le puis, garantir la sûreté et la tranquillité de ces colonies. La manière d'y parvenir est encore mon secret. Si le gouvernement regarde ces ouvertures avec l'intérêt qu'elles méritent, on peut nommer une personne qui soit digne de la confiance de Sa Majesté et suffisamment autorisée pour entrer en discussion sur une matière aussi grave. »

Nous ne saurons probablement jamais les détails exacts du plan de Badia, mais par d'autres passages de son *Mémoire* nous pouvons nous faire une idée de certains moyens d'action qu'il croyait posséder. Il avait conservé des relations au Maroc ; quand il avait rencontré au Caire Muley Selema, frère de Muley Soliman (1), il avait tiré ce prince de la misère, lui avait constitué une pension et l'avait écrit au sultan et à Muley Abdsulem ; cette

(1) *Voyages d'Ali-Bey*, tome II, p. 235.

démarche avait fait sensation au Maroc et lui avait valu des félicitations de divers personnages. D'ailleurs le sultan l'avait fait inviter à revenir, lui avait offert de lui envoyer ses femmes et ses esclaves, au lieu où il voudrait. Badia avait répondu de les garder jusqu'à nouvel ordre. Il avait chargé de ses affaires et de l'administration de ses biens à Marrakech, le pacha de la ville, Sidi Omar Buceta, et à Fez, Sidi el Hadj Edris Rami, car ses biens lui avaient été conservés et les dernières lettres reçues par lui du Maroc, elles dataient de 1811, disaient que son château de Semelalia était respecté comme un temple. Les docteurs des Ecoles de Fez, les négociants des villes, les arabes du désert étaient persuadés qu'Ali-Bey devait revenir. On le croyait en voyage dans le Levant et on désirait son retour. Badia réservait aussi dans ses projets un rôle à son fils, ce jeune Othman-bey, alors dans la dixième année de son âge.

Tout cela existait-il autrement que dans l'imagination de Badia, c'est ce qu'il est jusqu'ici impossible de savoir. Que les gens du peuple et certains docteurs aient conservé le souvenir du personnage, brillant et généreux, qu'avait été pour eux pendant l'année 1804 le voyageur turc Ali-bey, c'est très vraisemblable, mais il est bien difficile de croire que le sultan et ses ministres n'aient pas fini par percer le mystère ; après l'impression des *Voyages d'Ali-Bey* en 1814, et celle en 1816 du tome 1er de la *Biographie des hommes vivants*, où était inséré la notice résumée plus haut, la véritable identité du voyageur, qui avait étonné le Maroc en 1803, 1804 et 1805, sous le nom d'Ali-Bey el Abassi, était certainement connue dans les palais de Fez et de Marrakech. Badia ne pouvait pas espérer réussir une seconde fois à se faire passer au Maroc pour musulman. Les moyens qu'il comptait employer devaient donc être différents, mais il ne les a pas révélés par écrit.

Le ministère des Affaires étrangères ne semble pas les

lui avoir demandés, ni s'être laissé émouvoir par le souvenir qu'évoque Badia à la fin de son *Mémoire*, de Christophe Colomb repoussé par le Portugal et l'Angleterre, portant ses offres à Ferdinand et Isabelle et donnant à l'Espagne le plus vaste empire du monde.

Badia demandait une prompte résolution, parce qu'il avait « déjà quarante-huit ans et demi et qu'une opération de cette nature n'est pas faite pour un vieillard ». Il ne l'obtint pas. Soit que les bureaux des Affaires étrangères, lui eussent gardé rancune, comme le croit le comte de Castries (1) d'avoir mystifié Talleyrand en 1803, soit que le duc de Richelieu l'ait repoussé pour avoir servi Joseph Bonaparte, soit que le gouvernement de Louis XVIII ait jugé inutile de s'exposer à des complications diplomatiques, le ministère des Affaires étrangères ne mit pas Badia à même de démontrer que son projet n'était pas chimérique. Badia attendit deux ans. Ses instances demeurant sans résultat auprès du ministre des Affaires étrangères, il s'adressa en novembre 1817 au ministre de la Marine, le comte Molé. Il trouva chez celui-ci et chez le comte Decazes, ministre de la Police, un tout autre accueil. Molé et Decazes ne revenaient pas d'émigration comme le duc de Richelieu, ils avaient occupé des places importantes sous l'Empire et avaient sans doute déjà rencontré Badia ; en tous cas ils étaient renseignés sur cet homme étrange. Si, pour des raisons demeurées inconnues, ils ne donnèrent pas suite au *Projet de colonisation de l'Afrique*, du moins ils manifestèrent en quelle estime ils tenaient son auteur, en chargeant celui-ci d'une mission scientifique, qui allait permettre à Badia de revivre cette vie d'aventures en pays d'Islam qu'il aimait, et de réincarner une dernière fois, l'Ali-Bey el Abassi, qu'il avait si merveilleusement créé.

---

(1) Comte de Castries, *art. cit.*

II

L'affaire ne traîna pas longtemps. Le 23 novembre 1817, Badia adresse par écrit au comte Molé ses propositions. Puisqu'on refuse d'examiner son projet de conquête pacifique de l'Afrique du Nord, il désire employer les années qui lui restent à vivre « à rendre au moins aux sciences un des plus grands services qu'on puisse leur rendre en faisant un voyage de découvertes au centre de l'Afrique » (1). Il s'offre, lui « l'unique européen qui puisse l'entreprendre avec succès en raison des circonstances qui se réunissent en sa personne » à réaliser la la liaison Sénégal-Mer Rouge, qui était alors depuis un demi-siècle au moins à l'ordre du jour. Les bureaux de la Marine avaient l'habitude de recevoir des projets de ce genre, la question était à l'étude et au Sénégal on notait avec soin tous les renseignements que l'on pouvait recueillir de la bouche des pèlerins revenant de la Mecque. Sous l'Empire un itinéraire complet du Sénégal en Egypte avait été établi ; la longueur des étapes y était même indiquée.

Le projet de Badia était plus original ; au lieu de partir du faible établissement que possédait alors la France sur la côte occidentale de l'Afrique, il s'assignait Saint-Louis du Sénégal comme point d'arrivée, et il comptait traverser l'Afrique d'est en ouest. Son plan était de reprendre son déguisement de prince et savant arabe, de gagner Constantinople, la Syrie, de faire le pèlerinage de la Mecque et ensuite de se mêler à quelque caravane retournant en Afrique, pour traverser avec elle la Mer Rouge à un endroit qu'il lui était, bien entendu, impossible de désigner d'avance. Une fois en Afrique il se joindrait suivant les circonstances aux caravanes qui

---

(1) Comte de Castries, *art. cit.*

se dirigeraient vers l'intérieur. Badia comptait trouver au centre du continent noir une mer assez vaste (1) ; il en suivrait les bords, il arriverait ensuite au Niger, puis à Tombouctou et enfin au Sénégal.

Le comte Molé soumit sans tarder les propositions de Badia à trois savants : Cuvier, Rossel et Delambre. Dès le 9 décembre, ceux-ci remettaient au ministre de la Marine un rapport nettement favorable. A leur avis l'intérêt du voyage était très grand, sa réalisation très difficile, mais le général Badia semblait réunir toutes les qualités nécessaires, et même il était le seul homme susceptible de réussir dans une aussi périlleuse entreprise. Son projet fut donc adopté et une ordonnance royale du 20 décembre (2) précisa les conditions de sa mission.

L'itinéraire proposé était accepté : la Mecque, l'Abyssinie, le Darfour, la vallée du Niger, le Sénégal ; le voyage devait durer trois ans, le départ étant fixé au mois de janvier 1818 et le retour au 1er janvier 1821. Badia faisait don à l'Etat des papiers, collections, notes, cartes et dessins recueillis dans ses voyages précédents et disséminés dans divers pays. De son côté le gouvernement de Louis XVIII admettait dans l'armée française avec son grade, le fils aîné du général, Pierre Badia, lieutenant d'artillerie dans l'armée espagnole. Une pension annuelle de 3.000 livres était accordée à Mme Badia pendant la durée du voyage de son mari, et devait continuer à lui être servie en cas de mort de celui-ci ; cette pension après son décès passerait au fils cadet Joseph Badia et il en aurait la jouissance sa vie durant.

Enfin le roi prenait à sa charge les frais du voyage ; outre les instruments nécessaires pour les observations

(1) Voir *Voyages d'Ali-Bey*.

(2) Voir *Appendice*. Le texte de cette ordonnance a été publié par le comte de Castries (*art. cit.*), mais il a paru bon de le reproduire en tête des lettres concernant le voyage de Badia jusqu'à Mezzirib.

astronomiques, Badia devait recevoir un traitement annuel de 10.000 francs, dont une année lui serait versée avant son départ et deux années lui seraient comptées à son passage à Saint-Jean d'Acre, en mahboubs ou sequins d'or turc.

Les derniers jours de l'année 1817 se passèrent en démarches incessantes pour l'obtention de ces instruments et du passeport. Badia accablait non seulement de visites mais de lettres, le comte Molé, le comte Decazes (celui-ci l'invita à diner pour le 1er janvier), Portal, directeur général des colonies, et les tenait au courant de ses préparatifs. Enfin il fut prêt le jour des Rois, le 6 janvier 1818, et partit. Ses lettres et celles des agents diplomatiques français qui reçurent ses visites permettent de le suivre jusqu'à la dernière étape.

Le 11 janvier il écrit au comte Molé qu'il est arrivé dans la nuit à Genève, « après avoir parcouru à pas de bœuf sur des traîneaux jour et nuit les bords des précipices du Jura ». Il a fait une promenade en bateau sur le lac, et évoque certains points de vue de Constantinople, la Grande Pyramide d'Egypte, l'eau des lacs de Nicée et de Tibériade, les ascensions de Saussure, etc. (1).

Il signe déjà cette première lettre du nom qu'il a

(1) Badia dut rester à Genève par suite d'incidents, qu'il juge à juste titre dignes de remarque et qui paraissent encore plus curieux aujourd'hui :

« Quand je suis arrivé à minuit, dit-il, les portes étaient fermées et ni les prières ni les offres n'ont pu obtenir de les faire ouvrir. Je suis resté à dormir dans un hôtel hors la ville. Le matin j'ai fait une petite excursion sur la neige et quand j'ai voulu entrer dans la ville à 10 heures du matin, j'ai trouvé les portes aussi fermées parce qu'on était au sermon. Enfin je n'ai pu entrer dans la ville qu'à midi. A mon entrée on m'a pris mon passeport et on m'a dit qu'on ne pouvait me le rendre qu'à 10 heures du soir. Je ne sais quelle espèce de bureau sera celui qui ferme à cette heure, mais je trouve toutes ces choses très patriotiques dans un pays qui tire des voyageurs une partie considérable de son existence, puisque voilà des moyens de les retenir et d'augmenter leurs dépenses ».

adopté « el Hadj Ali Abu Othman », c'est-à-dire le pèlerin Ali père d'Othman. Nous retrouvons ici Othman, cet enfant de Mohanna qu'il assurait exister au Maroc, et il pouvait légitimement prendre le qualificatif de pèlerin puisqu'il avait déjà accompli le voyage de la Mecque en 1807.

Le 24 janvier Badia est à Venise. Il ne connaissait pas la cité des Doges et le jugement qu'il porte sur elle ne laisse pas que d'étonner. « Je suis arrivé ici hier au soir. Je jette un coup d'œil sur cette ville singulière et en vérité un coup d'œil suffit pour la voir, puisqu'il n'y a pas ni sciences ni arts qui attirent une attention particulière ». C'est un des rares voyageurs que Venise n'a pas enthousiasmé, et pour n'y avoir point trouvé d'art, Badia n'a qu'une seule excuse : sa mission, dont il était uniquement occupé, à laquelle il pensait sans cesse, qui lui imposait des précautions assez obsédantes pour fermer son esprit à tout ce qui n'était pas Afrique et Islam. Il doit jouer son personnage et c'est la dernière ville d'où il croit pouvoir écrire franchement, et encore par l'entremise du consul de France. Son voyage s'est effectué jusqu'alors dans de bonnes conditions « très chaudement dans la voiture sur les montagnes de neiges et très froidement dans les auberges de la douce Italie ». Il a trouvé un exemplaire d'une traduction en italien des *Voyages d'Ali-Bey*.

Trieste lui apparait comme « une espèce de prison d'où l'on ne peut sortir sans escalader le ciel comme les Titans, tant elle est resserrée de hautes montagnes ». C'est de là, qu'avant d'entrer dans les pays de sa religion, il adresse un dernier adieu à son ami Portal, et lui recommande de bien veiller à l'envoi des instruments qui devaient lui être remis à son passage en Syrie. Il écrit aussi au comte Molé, lui donnant la liste des notes qu'il a déjà envoyées à Paris, et exprimant l'espoir de recevoir à son passage à Constantinople, par l'entremise

de l'ambassadeur auprès de la Porte, des marques de l'approbation du ministre et du Roi. Il y joint une lettre pour ses enfants. Dans cette lettre du 6 février il commence à se servir du chiffre convenu. Une clé laissée par lui et conservée dans le dossier a permis de reconstituer les passages chiffrés de cette lettre et des suivantes ; pour deux d'entre elles la traduction faite à l'époque est restée jointe à l'original.

Lá traversée de la Turquie d'Europe lui a toujours paru la partie la plus dangereuse de son voyage. « Jusqu'à mon arrivée à Constantinople, je crois que je m'abstiendrai d'écrire la plus petite note, puisque je n'aurai plus un moyen sûr pour la transmission à Votre Excellence avant mon entrée en Turquie, et je ne dois pas me présenter dans ce pays-là avec des papiers qui allarmeraient la méfiance naturelle me voyant arriver des pays chrétiens. Si je fais heureusement ce saut délicat comme je l'espère, tout le reste n'est rien pour moi, mais il faut une circonspection extrême jusqu'à ce que j'aurai dépassé Constantinople ; après quoi il n'y aura rien à craindre ».

Badia rappelle encore au comte Molé le grand projet de colonisation, qu'il n'a pu faire adopter. « Je vous prie Monseigneur, de penser à mon plan politique sur l'Afrique. Qu'on se garde bien de le mépriser légèrement. Son adoption couronnerait de gloire le gouvernement ; son rejet sera une blessure à l'humanité que peut-être la postérité nous reprochera ».

Après avoir abandonné sa voiture au consul par intérim, Lefèvre, qui lui a paru intelligent et qu'il recommande au ministre, Badia le 7 février 1818, quitte Trieste et se dirige vers Costanizza.

De cette ville il gagna Semlin, d'où le général Zarvinka fit annoncer son arrivée au pacha de Belgrade. Ce fut le 23 février que le pseudo pèlerin eut la douce satisfaction de se trouver dans les pays de sa religion,

comme il l'écrira un mois plus tard. Il fut traité en Turquie avec beaucoup d'honneur ; à Belgrade le pacha Ali envoie trois officiers le recevoir, on ne visite pas ses bagages, il est logé dans le château pendant cinq jours et comblé de distinctions. Dans tous les endroits où il arrive, les gouverneurs le reçoivent. Le bey de Sophia le retient trois jours chez lui. Mais c'est une vie assez fatiguante, car sitôt qu'il descend de cheval les visites de cérémonie commencent et il ne peut jamais se reposer à son aise. Il n'a pas à payer de frais d'auberge, mais les backschisch et les gratifications aux chaouchs et domestiques des pachas et gouverneurs qui lui offrent l'hospitalité coûtent fort cher. Enfin le 19 mars, Badia arrive à Constantinople « avec bonheur complet » c'est-à-dire sans avoir été reconnu. « Le détour de ma route et la décomposition du nom m'ont sauvé des nouvelles qui m'auraient devancé sans cette double précaution, vu l'impossibilité de cacher ma sortie de Paris. Malgré les risques qui m'entouraient, je me suis hasardé à écrire tous les jours de très petites notes. Ainsi mon journal ou itinéraire de Paris à la Mecque par terre sera complet ».

Sa première visite fut pour le marquis de Rivière qui représentait alors le Roi de France auprès de la Sublime Porte. L'accueil fut excellent, et tout de suite les deux hommes se plurent. Dès le 20 mars, Badia écrit au comte Molé : « L'ambassadeur m'a très bien reçu, il a de l'esprit, il est dévoué. En conséquence j'ai cru à propos de le mettre dans le secret afin qu'il procède en connaissance de cause ». Et de son côté le marquis de Rivière écrit le 26 mars : « J'ai vu entrer dans ma chambre le voyageur, el Hadj Ali Abu Othman, avec qui j'ai fait plus ample connaissance, l'écoutant avec un véritable intérêt et frappé de ses bonnes idées pour le présent et pour l'avenir. Je me suis occupé de lui, de son séjour, de ses projets de départ ; il veut aller à Alep

et à Tripoli. Je lui fournirai ce que Votre Excellence a fixé pour lui et je veillerai à sa sûreté. Son esprit et ses connaissances doivent rassurer sur sa marche longue et pénible ».

Badia dut rester plus d'un mois à Constantinople, pour se plier aux convenances d'un tartare que le pacha de Belgrade lui avait donné comme guide et domestique. Le marquis de Rivière lui conseilla de différer son départ plutôt que de changer de guide. Ce retard lui permit de recevoir une lettre du comte Molé dont il accuse réception le 24 avril dans des termes, à la fois ampoulés comme il en a l'habitude, et étudiés avec soin pour que la lettre, si elle tombait dans des mains indiscrètes, pût paraître écrite par un savant arabe qui s'adresse à un grand personnage, dont il a éprouvé les bienfaits pendant son séjour dans les terres des chrétiens. Il feint d'envoyer à ce grand personnage la copie d'une inscription et sous le couvert de cette ruse écrit au comte Molé : « Au nom de Dieu, Monseigneur, ne m'envoyez jamais aucune lettre dans les formes ministérielles ; au reste Monseigneur, recevez l'effusion de l'intime reconnaissance de mon cœur et daignez la transmettre aux pieds du trône de Sa Majesté. L'ambassadeur s'est comporté parfaitement bien et aussi le drogman Jouannin ; c'est un homme bien digne de votre attention particulière ».

Pendant que l'ambassadeur envoie au ministre les notes et lettres que lui a confiées Badia, celui-ci s'embarque ; le vent contraire fait durer plus d'une heure la traversée du Bosphore, mais le batelier, un certain Salomon, s'est donné tant de mal qu'à son arrivée sur la côte d'Asie à trois heures un quart dans l'après-midi du 26 avril, le pèlerin Ali lui donne un certificat d'honnêteté.

Nous retrouvons Badia un mois plus tard à Alep ; il doit renoncer à explorer comme il le désirait les mon-

tagnes du Liban parce que tous les pèlerins de Constantinople doivent se réunir à Damas avant le Ramadan, dont le commencement est fixé au 6 juillet, et s'il retardait son arrivée dans cette ville il n'y trouverait plus un logement et des chameaux qu'à des prix exorbitants.

Le 9 juin, Badia arrive à Tripoli ; il va y rester vingt jours. Le consul de France, Regnault, l'accueille avec joie, tous deux sont de vieilles connaissances. Au cours de son voyage du Maroc à la Mecque, Badia était passé à Chypre en 1806, y avait trouvé Regnault dans de grands embarras, et lui avait rendu service. Aussi non content de lui remettre avec empressement les instruments, les bagages et les dix-neuf mille francs qui sont arrivés de Paris à l'adresse du pèlerin Ali, père d'Othman, le consul tient-il à lui offrir l'hospitalité dans sa propre maison et Badia accepte.

Jusque-là le voyage s'était effectué sans accidents et il semble que nulle part le déguisement du pèlerin n'avait été soupçonné. Mais quand on le vit préférer la maison du consul de France, un chrétien, à tant de maisons turques où il aurait facilement pu trouver un logement, puisqu'il avait de l'argent, certains habitants de Tripoli élevèrent des doutes sur sa religion. Sa conduite, les explications qu'il fournit, dissipèrent ces doutes, ou du moins Regnault le crut. Mais si le peuple de Tripoli voulut bien admettre qu'il ne fût pas un chrétien, on reconnut en lui Ali-Bey.

En effet de riches marchands marocains, qui se trouvaient à Tripoli, affirmèrent l'avoir bien connu jadis au Maroc, lui et son fils Othman. Ils attirèrent l'attention sur lui ; l'éclat dont ils l'entourèrent, les visites qu'ils lui firent ne purent échapper aux agents de Mehemet-Ali, qui, lui, savait à quoi s'en tenir sur la véritable personnalité du soi-disant prince des Abassides. Le pacha d'Egypte en avait parlé au comte de Forbin dans des termes qui laissèrent à celui-ci le regret de n'avoir pas

pu conseiller à Badia de ne pas reparaître dans ces contrées (1). Regnault eut beau faire tous ses efforts pour lui épargner une foule de visites, il lui fut impossible de les éviter toutes. Et tous les visiteurs n'étaient sans doute pas guidés par l'admiration et la sympathie pour le grand savant Ali-Bey.

En même temps, Badia paraît déjà en mauvaise santé. On ne sent plus dans ses lettres l'optimisme du début : au contraire il a l'air de supporter assez mal les retards, les changements dans ses projets que lui imposent l'absence de conducteurs pour Damas, et la perte que lui fait subir le change. Regnault, son hôte, écrira quelques mois plus tard : « il semblait se délasser des fatigues du long voyage par terre depuis Paris et se disposer à celles plus pénibles jusqu'à la Mecque, en se livrant tout entier à des observations, à des calculs d'astronomie et à la correspondance avec des savants, avec ses amis. Prodigue de son existence non moins qu'avare du temps, le surprenait-on incommodé par des veilles excessives, exténué par des observations trop prolongées, il ne disait autre chose que « le temps me presse, je le sens qui s'échappe et il me semble que chaque jour je déchois ». Triste pressentiment contre lequel il se raidissait, qui l'affermissait dans ses résolutions et lui faisait redoubler d'ardeur, on dirait presque d'opiniâtreté dans ses travaux. Sa santé pourtant s'améliora à Tripoli, sous l'influence du climat, d'un genre de vie qui lui convenait et des attentions auxquelles il était très sensible. Cette amélioration ni les instances de l'amitié ne purent le retenir au delà du temps qu'il avait fixé pour son départ ».

A ces prévenances, à ces soins amicaux, dont l'entourait le consul, Badia répond en remontant le moral de

---

(1) Comte de Forbin, *Voyage dans le Levant* en 1817 et 1818. Paris 1819, p. 112.

son hôte. Celui-ci se jugeait oublié à Tripoli, il en était arrivé à croire que « le zèle ardent pour le service, l'amour des connaissances, le mépris des dangers étaient des qualités suspectes », et il n'espérait plus ni avancement ni récompense. Badia assura au contraire que le gouvernement de Louis XVIII savait récompenser les bons serviteurs de l'Etat et l'encouragea à prier le comte Molé de demander pour lui au Roi la Légion d'Honneur et Regnault se réjouit de n'avoir plus à cacher ses 26 ans de services, comme ingénieur, administrateur dans l'armée d'Egypte et consul. De son côté Badia écrit au ministre : « Je vois que le consul de Tripoli désire extrêmement la croix d'honneur et je suis persuadé qu'il la mérite pour le zèle qu'il déploie dans les affaires du service, quoiqu'il paraisse, d'après ce que j'ai entendu dire, que quelque prêtre a parlé contre lui. Je lui ai dit qu'il pourrait la demander, puisque le gouvernement est bien au-dessus de ces influences de parti et je crois qu'il conviendrait de la lui accorder ».

Enfin on trouve un homme du pays qui veut bien conduire le pèlerin à Damas avec des mules et un cheval. Badia emmène avec lui un des janissaires de Regnault, qui veut faire le pèlerinage de la Mecque. Il quitte Tripoli le 30 juin et arrive à Damas le 30 juillet.

Dès le premier moment il y éprouve une vive déception. Regnault avait écrit au seul européen résidant dans cette ville, un français, et l'avait prié de trouver une maison pour le voyageur arabe. Mais ce français, Richard Chaboceau, depuis près de quarante ans établi à Damas était médecin, et en cette qualité il avait été appelé le 11 juin pour soigner un malade à deux journées de marche de la ville ; en cours de route, il avait fait une chute de cheval qui devait l'immobiliser pendant cinq semaines. Il n'avait donc pas reçu les lettres de Regnault, il n'était pas à Damas, sa femme n'était au courant de rien et Badia fut obligé de chercher lui-même un logement.

ment. Il en trouva un, dans une belle maison au centre même de la ville pour le prix de 150 piastres jusqu'au départ de la caravane ; mais il n'y était pas seul, beaucoup d'autres pèlerins étaient venus s'y loger. Badia n'y put donc faire ses observations et écrire ses notes de voyage qu'en se cachant et avec beaucoup de difficultés. Ce n'était pas là la maison isolée et commode avec un jardin et beaucoup d'eau que les consuls avaient demandé pour lui.

Chaboceau fut ramené à Damas le 16 juillet ; comme il n'était pas en état de sortir, dès le soir le pèlerin Ali alla le voir, mais il ne put lui dire que quelques mots en présence des nombreux habitants de Damas qui étaient venus prendre des nouvelles du vieux médecin français. Ils se revirent le lendemain et Chaboceau reconnut Ali-Bey el Abassi, à qui dix ans auparavant il avait procuré une maison pourvue de toutes les commodités possibles. Il lui recommanda instamment de ne parler à qui que ce soit de son premier voyage à Damas, au cours duquel le faux Ali-Bey avait été presque démasqué ; le mufti lui-même avait dit alors à Chaboceau que c'était un espion. Badia et le médecin convinrent donc de correspondre seulement par billets.

Ce même vendredi 17 juillet en rentrant chez lui après avoir été à la mosquée pour la prière publique, Badia constata qu'un de ses domestiques avait forcé la porte de sa chambre, brisé une malle et pris une somme de 3.200 piastres. Tout en se félicitant que le voleur n'ait point trouvé les autres sommes de monnaie et ait dédaigné le chronomètre et les instruments, Badia écrit au comte Molé que ce larcin, joint à la perte de 3 à 4.000 piastres déjà subie à Tripoli, rend sa position très critique, mais il conserve l'espérance, car dit-il « Dieu peut plus que les hommes ». Le voleur fut découvert quelques jours après et arrêté à Hama à deux journées de Damas ; quand on le ramena le 4 août, déduction faite

de ce qu'il avait dépensé, des présents à faire au pacha qui l'avait fait arrêter, Badia rentra en possession de mille piastres à peine.

Dans l'intervalle le pauvre voyageur était tombé malade. Le 23 juillet il écrit au comte Molé : « J'ai passé l'hiver dans les pays froids et l'été ici. La diarrhée m'a attaqué et ensuite une dysenterie avec des symptômes très menaçants, mais avec la grâce de Dieu, un bon régime et des médicaments que mon adorable banquier m'a envoyés de Londres, j'ai triomphé de la maladie, moi seul, sans docteur parce que le seul qui soit à Damas est encore malade et n'a pu me visiter ». Le triomphe fut court ; 3 jours plus tard, le 26, il fait appel à Chaboceau. Ce fut la première sortie de ce dernier. Il trouva Badia fort affecté, lui fit prendre quelques remèdes et désormais alla le voir tous les jours jusqu'au départ de la caravane des pèlerins pour la Mecque le 17 août. La veille de ce jour Badia écrit deux lettres au comte Molé, l'une en italien, l'autre en français. Celle-ci est plus détaillée ; il se plaint d'être bloqué dans une maison infernale et de ne pouvoir écrire longuement comme il le voudrait ; il est encore un peu malade, mais il espère que le voyage et l'air du désert lui rendront des forces. Son courage ne faiblit pas et il continue à préparer sa traversée de l'Afrique. Ainsi il demande au ministre d'ordonner aux consuls d'Egypte, de Tripoli de Barbarie, de Tunis, d'Alger et de Maroc de recevoir les lettres qui leur seraient remises de la part d'un arabe de l'intérieur nommé el Hadj Ali Abu Othman et de payer jusqu'à 400 francs au porteur, il prévoit aussi qu'il pourra avoir besoin de leur demander jusqu'à 2.000 francs, s'il se trouve complètement volé et sans ressources ; il joint des spécimens de sa signature pour les consuls désignés. Enfin il annonce au ministre son intention de lui envoyer de la Mecque du vrai café d'Arabie et recommande une dernière fois à sa protection « les amis de la rue de Sèvres », c'est-à-dire Madame Badia et ses enfants et aussi le consul Regnault « qui s'est comporté d'une manière admirable ».

Dans une note qu'il charge Chaboceau de transmettre à l'ambassadeur et au consul de Tripoli, il déclare avoir payé tous ses frais de transport et de nourriture jusqu'à la Mecque et partir de Damas avec 13.000 piastres en or, plus quelque argent de poche ; dans le cas où il lui arriverait malheur ses domestiques Yassin et Ibrahim de Tripoli devraient remettre cette somme à Chaboceau ou à Regnault pour assurer la transmission de sa correspondance.

Badia avait confié à Chaboceau le vrai but de son voyage et celui-ci lui avait donné plusieurs renseignements et remèdes pour se préserver de l'ophtalmie, etc., et « deux vases de gelée de coings ». En effet Chaboceau considérait Badia comme très malade. Dès le 3 septembre il écrit au comte Molé : « Si j'ai eu la douce consolation de le voir comme entièrement rétabli de sa maladie et en état de continuer son voyage, je ne puis cacher à Votre Excellence que je ne suis pas sans crainte pour les suites. Cet homme me paraît comme exténué, autant par la faiblesse de son tempérament que par un travail trop longtemps prolongé sur des matières fort abstraites, surtout s'étant trouvé ici obligé d'écrire une grande partie de la nuit pour son immense correspondance. De plus les chaleurs excessives que nous éprouvons, la fatigue d'un si long et pénible voyage me laissent dans une cruelle perplexité jusqu'au retour de la caravane. Et le 14 décembre, en annonçant la mort de Badia, au marquis de Rivière, Chaboceau reviendra sur l'état de santé du voyageur en ces termes : « Je me suis étonné qu'un homme de cet âge d'un tempérament aussi débile, ayant le foie très affecté et étant affligé de plus de diverses incommodités locales, que j'ai eu l'occasion de connaître dans le cours de la maladie très sérieuse qu'il

a éprouvée ici, ait eu la témérité d'entreprendre un pareil voyage. Je n'ai pas été moins surpris que le gouvernement ne se soit pas aperçu que le zèle de cet homme était outré et que ses facultés physiques ne pouvaient correspondre à son courage. Enfin on a cru faire pour le mieux et sur ce sujet en admirant l'intention je dois me taire. »

Il est donc certain que l'état de santé de Badia était mauvais lors de son départ de Damas. Il fit un acte de courage véritable en se mettant en route. La caravane s'arrêta à Mezzerib où elle attendit une dizaine de jours pour terminer tous les préparatifs du voyage. C'est là que Badia fut vu pour la dernière fois par un européen. Le comte Rzevuski, gentilhomme polonais parcourait depuis plusieurs mois la Syrie, habillé en arabe et cherchant à acheter des chevaux pour la reine de Wurtenberg. Il fut curieux de voir le campement d'une caravane de tant de gens de différents pays et passa quelques jours au Mezzerib. Il trouva Badia repris par la dysenterie, se soignant lui-même : « Tantôt un vomitif, tantôt une médecine et des souffrances croissantes ; il devenait un objet de compassion pour ses domestiques et il ne leur adressait que des paroles de consolation ». Le comte Rzewuski l'assista pendant deux jours, mais ne réussit pas à le persuader de renoncer au pèlerinage ; « ses forces étaient presque totalement épuisées sans que son courage s'en ressentit ».

El Hadj Ali Abu Otman voyageait dans une bonne litière ; tous les marocains qui prenaient part au pèlerinage lui faisaient escorte, vantant son illustre naissance, sa science, sa piété, sa générosité ; on dira plus tard qu'ils le suivaient comme une proie.

« La caravane se remit en route le 28 août, une heure et demie après le lever du soleil. On fit halte vers le soir et Hadj Ali se trouvant plus mal, ne faisant que vomir, il dit à ses gens qu'on l'avait empoisonné et ne voulut

jamais quoiqu'ils fissent, leur laisser pénétrer sur qui tombait cette accusation. Il fit apporter tous ses papiers et les brûla lui-même. Il cassa aussi plusieurs flacons de médicaments ; après quoi il prit la nourriture qui lui était nécessaire pour supporter son mal dans les journées de marche continuelle des 29 et 30 août, qu'on met pour arriver à Zarka où l'on repose un jour entier. A peine campé dans cet endroit, il voulut achever de mettre ordre à ses affaires. Il fit appeler des témoins pour déclarer en leur présence ses dernières volontés. Alors il chargea ses fidèles serviteurs Yassin et Ibrahim de Tripoli de rapporter en cas de mort tous ses effets au consul de France à Tripoli et nomma un cheik de loi à Damas, el cheick el-Guezzar son procureur, pour partager son argent moitié à un nègre qu'il avait acheté et moitié aux pauvres de la Mecque et de Médine. On le voyait toujours plus souffrant, toujours aussi calme, unir l'intrépidité d'un héros à la résignation d'un sage ».

D'après les renseignements recueillis et transmis par Chaboceau, Ali Abu Othman aurait aussi déclaré dans cette circonstance que son domicile était Tétouan au royaume de Fez et qu'il y avait laissé ses femmes et deux enfants, un garçon et une fille.

Reprenons le récit du consul Regnault :

« De Zarka à Balka il y a une forte journée. La caravane partie le 31 août, deux heures après le lever du soleil, n'arriva que le lendemain 1er septembre à neuf heures du matin. Vers minuit notre voyageur appelle les domestiques qui l'accompagnent, leur annonce qu'il va mourir et remet à l'un d'eux la bague qui lui servait de cachet, pour la donner de sa part au consul de Tripoli. Puis leur ayant dit un dernier adieu qui leur arracha des larmes, il fait refermer sa litière. Ceux-ci pénétrés de douleur et inquiets de n'être plus appelés comme de coutume, vont d'eux-même rouvrir la litière deux heures avant le lever du jour. Ils n'y trouvent qu'un

froid cadavre et continuent à l'escorter, en donnant libre cours à leurs larmes dans l'obscurité de la nuit. Une foule de gens s'empressa autour de la litière quand la caravane eut fait halte à Balka. Les compatriotes du défunt, les Mogrébins qui le suivaient comme une proie, qui plaçaient toujours leurs tentes à côté de la sienne sous apparence de lui faire honneur, mirent aussitôt la main sur tous ses effets et chassèrent d'autorité les domestiques. La mort qui d'ordinaire éteint, désarme les passions les plus violentes fut en cette rencontre le signal de la rage que ces ennemis cachés lui portaient. Ils voulaient le faire passer pour un sorcier, un séducteur qui par l'astrologie s'était emparé de l'esprit du sultan du Maroc. Ils outragèrent sa mémoire par des injures révoltantes, quand l'ayant sorti de la litière pour le laver, ils lui eurent trouvé, suspendue au cou, une monnaie ou médaille d'or portant une croix. Ils enterrèrent cependant avec les cérémonies des musulmans celui qu'ils prétendaient n'être qu'un chrétien travesti ».

« Telle a été la fin de Hadj-Ali Abu Othman à qui les autres pèlerins ont rendu plus de justice. Ils ont loué sa piété envers Dieu, sa charité pour les pauvres, son affabilité à tout le monde. Ceux qui l'ont connu plus particulièrement exaltent encore mieux son savoir, son courage et sa sagesse. »

Ce récit, si simple et pourtant si émouvant, où l'on sent la douleur d'un véritable ami, a bien l'air de relater de la façon la plus exacte possible les derniers jours de Domingo Badia. C'est le 15 février 1819 que le consul Regnault donne ces détails au comte Molé. Depuis trois mois il n'a rien négligé pour recueillir tous les renseignements sur ces événements auprès des pèlerins revenant de la Mecque. Le médecin Chaboceau à Damas et Lady Esther Stanhope dans toute la Syrie où elle a des affidés, ont procédé à l'enquête et lui ont communiqué ce qu'ils apprenaient. On ne pourrait guère espérer en découvrir davantage aujourd'hui.

Ainsi Domingo Badia mourut dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1818 un peu après minuit, et quelques heures avant l'arrivée de la caravane à Kalaat el Belka, sur la route de Damas à la Mecque.

« Il aurait bien mieux fait de mourir à Paris ou en tout autre lieu de chrétienté » écrivait à Regnault le médecin Chaboceau (1) sensible surtout à ce moment-là, aux difficultés que lui suscitait ce décès d'un homme dont peut-être les autorités turques de Damas l'accusèrent d'avoir favorisé le déguisement. En effet dès l'annonce de mort du pèlerin Ali, Regnault et lui s'étaient préoccupés de récupérer les effets et papiers du défunt et de retrouver ses domestiques. Ceux-ci avaient disparu. En février 1819 on n'avait rencontré leurs traces nulle part ; soit qu'ils eussent continué le voyage vers la Mecque et n'en fussent point revenus, soit qu'ils eussent pris part au pillage des effets de leur maître, soit qu'ils eussent été tués par le Mogrebins, on ne les revit pas. Quant aux bagages, le chef des Mogrebins, Haman Aga, avait excipé de sa qualité de procureur-né de tous les pèlerins barbaresques, qui mouraient dans le saint voyage, pour les faire inventorier et mettre sous scellés aussitôt après le décès ; il s'en était emparé, provisoirement disait-il, et pour les restituer aux héritiers légitimes s'il s'en faisait connaître. Or il était difficile à des chrétiens de réclamer la succession d'un pèlerin musulman. Pour les 13.000 piastres qu'avant son départ de Damas, le voyageur arabe avait déclaré par écrit devoir faire retour au consul de France, il n'y avait qu'à les considérer comme perdues, puisque le défunt les avait publiquement léguées aux pauvres de la Mecque et de Médine, quelques heures avant sa mort. Mais les papiers, les montres et instruments d'astronomie qui étaient restés jusqu'en 1820

(1) Lettre du consul de France au ministre des Affaires étrangères du 5 février 1819, dont extrait fut communiqué au ministre de la Marine.

en la possession d'Haman Aga, elles tombèrent après la mort de celui-ci entre les mains du pacha de Damas, et Damas n'étant point pays de consulat, Regnault n'y pouvait intervenir officiellement. Avant de chercher à obtenir du sultan un ordre formel de restitution, il se demandait si l'ambassade de France auprès de la Sublime Porte ne trouverait pas quelques inconvénients « à faire connaître au gouvernement turc l'intérêt que pouvait prendre le gouvernement français au pèlerinage à la Mecque d'un musulman de l'empire du Maroc ». L'affaire de ce côté-là, semble ne pas avoir eu de suite.

Les démarches entreprises dans le même but par Lady Stanhope n'aboutirent pas davantage. On sait qu'elle s'intéressa au voyage de Badia. Le vicomte de Marcellus raconte en avoir parlé avec elle. Leurs relations en tous cas furent courtes ; nous doutons que Badia et Lady Stanhope se soient jamais vus.

Quand Badia était à Tripoli, il fit part à Regnault de son désir de connaître Lady Stanhope. Le consul se rendit à Mar Elias Abra près Saïda, où résidait alors, celle qui n'était, dit-il, connu dans la Syrie que sous le nom de reine ou d'héroïne. Il était chargé de mettre la nièce de Pitt au courant des véritables projets du voyageur arabe. Lady Stanhope répondit à cette marque de confiance en adressant, par un exprès, une lettre à Badia, à Damas. Pendant son séjour dans cette ville du 5 juillet au 17 août, Badia n'en est pas sorti ou bien ce serait avant le 16 juillet puisque après cette date il a toujours été malade. Mais une correspondance active s'établit « entre les deux illustres étrangers ». Lady Stanhope, par ses agents, aida à retrouver le voleur des 3.000 piastres. Le 16 août, Badia écrit à Regnault : « notre héroïne se comporte comme un ange, elle vous dira ce qu'elle a fait ; elle est bien digne du rôle glorieux qui l'attend si le destin complète son ouvrage. » Après le départ de la caravane, Lady Stanhope aurait

envoyé un de ses domestiques porter à Ali Abu Othman une lettre, qui aurait été interceptée : ce domestique étant allé à Damas au moment du retour de la caravane fut, dit Chaboceau, arrêté et mis en prison. Il n'en sortit qu'après versement de 1.500 piastres et sur la garantie donnée par Ahmed Bey, ami de Lady Esther que celle-ci paierait ce qu'elle restait devoir à la succession du pèlerin Ali Abu Othman. Les arabes prétendaient en effet avoir trouvé dans les papiers du mort une reconnaissance de Lady Stanhope pour une somme assez considérable. On croit difficilement que Badia démuni d'argent pendant son séjour à Damas ait pu en prêter à Lady Stanhope.

C'est encore elle qui passe pour avoir attribué la mort de Badia au poison et elle aurait dit au vicomte de Marcellus avoir reçu une lettre du voyageur écrite à ce sujet quelques heures avant sa mort (1). Badia n'avait pas confié à elle seule sa conviction qu'il mourait empoisonné. La dernière lettre de lui qu'on trouve dans le dossier relatif à son voyage, conservé aux archives du ministère des Colonies, est datée de Mezzerib le 23 août 1818, et adressée à Regnault. Le malheureux voyageur raconte que trois jours avant son départ de Damas, Chaboceau lui apporta des paquets de rhubarbe torréfiée, qu'il en prit jusqu'à quatre doses, ce qui suffit à le conduire à deux doigts de la mort et le laissa dans l'état de prostration le plus complet. « Il est indubitable, dit-il, que ce remède contient du poison sans que le pauvre Chaboceau s'en doute ».

Et Badia n'accuse ni les Mogrébins, ni les Anglais à qui Lady Stanhope, paraît-il, aurait pensé, mais « un gros moine espagnol bon ami de la femme de Chaboceau » qui aurait cru « avec cette mégère » faire un acte méritoire. Peut-être y eut-il pendant le séjour à Damas des incidents, dont personne n'a parlé, entre Badia et la

(1) Comte de Castries, *art. cit.* d'après la conversation entre lady Stanhope et le vicomte de Marcellus.

femme de Chaboceau, qui expliqueraient que Badia très affaibli par la dysenterie ait imputé sa maladie à cette femme ? Regnault n'y fait pas allusion dans ses lettres. Pourtant il a envoyé au ministre la lettre venue de Mezzerib, et les paquets de rhubarbe furent soumis à l'analyse de deux pharmaciens, Gauthier et Caventou, qui opérèrent à l'insu l'un de l'autre. Le résultat de leur analyse fut communiqué le 29 mai 1921 au baron Portal, directeur des Colonies. Tous deux avaient reconnu que la poudre examinée était exclusivement composée de rhubarbe, dont la torréfaction avait été poussée trop loin ce qui lui donnait une couleur noire et comme charbonneuse. Ils n'avaient pu y trouver la trace d'aucune substance minérale nuisible et ils ne pensaient pas qu'elle contînt une quantité plus ou moins grande de végétaux vénéneux. Ils concluaient que la mort du malade à qui cette préparation avait été administrée, devait être plutôt attribuée à la nature de la maladie dont il était atteint, qu'à la qualité pernicieuse du remède.

Cet avis ne résout cependant pas tout à fait le problème. Sans doute Badia peut avoir été emporté par une maladie naturelle, une dysenterie très forte, mal soignée et rencontrant en lui un sujet particulièrement affaibli. Il n'est pas impossible non plus que cette maladie ait été provoquée ou augmentée par un poison lent, mêlé à un remède ou à des aliments par quelque musulman fanatique. Le pauvre Badia pensait que le plus difficile pour lui était d'arriver à Constantinople ; au delà de cette ville, il se croyait en sécurité. C'est pourtant à Damas qu'il rencontra des difficultés ; il y fut certainement reconnu, soit par les Marocains de Tripoli, soit par ceux qui avaient conservé le souvenir du passage d'Ali-Bey en 1806, soit à cause de ses relations avec Lady Stanhope, et les injures que les Mogrebins prodiguèrent à son cadavre à Balka sont un indice à retenir.

Mais alors une question se pose : si les musulmans de Damas ont reconnu dans le pèlerin Ali-Abu-Othman, un Franc déguisé en Arabe, pourquoi ne l'ont-ils pas démasqué et mis à mort ? Déjà au Maroc où certains prétendent que le Maghzen avait percé à jour le faux Ali-Bey el Abassi, celui-ci a été expulsé après avoir été entouré d'honneurs jusqu'au dernier moment et sans que ses ennemis aient osé lui faire aucun mal, alors qu'il aurait été si facile au sultan de le faire disparaître : et en Egypte, Mehemet Ali, qui l'aurait, dit-on, démasqué, l'a également laissé s'en aller tranquillement. Nulle part, on n'osait porter la main sur lui ; sultans et pachas fanatiques, pour qui faire tomber les têtes et torturer était un exercice journalier, ont respecté ce chrétien introduit en fraude dans leurs états et dont le déguisement et la tromperie pouvaient justifier toutes leurs rigueurs, sans même que l'Espagne ni la France soient en droit d'élever la moindre protestation.

Ou bien, il n'a jamais été reconnu positivement pour un chrétien, et cela prouve que cet homme était d'une habileté, d'une force de caractère, d'une maîtrise de soi véritablement hors de pair, ou bien il émanait de lui un fluide particulier et vraiment extraordinaire.

Dans des mondes très différents, en Espagne, au Maroc, en France, il conquiert des sympathies ; car il a convaincu Godoi, il a fait écouter par Muley Soliman les propositions les plus contraires aux habitudes d'esprit d'un sultan, et dans sa dernière entreprise il est suivi avec une bienveillante attention par le Roi de France et ses ministres. Louis XVIII s'intéressait personnellement au voyage ; dans chacune de ses lettres, le pèlerin Ali recommande de présenter l'hommage de sa reconnaissance au Roi qu'il désigne sous le nom de « Papa ». Le comte Molé ne manquait jamais de mettre les lettres du voyageur arabe sous les yeux du souverain et quand la lettre de Regnault du 9 novembre anonçant la mort de Badia fut

portée aux Tuileries le 17 mars 1819, Louis XVIII était déjà informé de l'événement (1).

Domingo Badia ne fut certainement pas un aventurier vulgaire. Ses connaissances scientifiques très étendues sont prouvées ; il possédait aussi des aptitudes peu communes pour jouer les rôles les plus difficiles et les plus dangereux. On ne peut sérieusement lui reprocher d'avoir servi ou voulu servir successivement Charles IV et Joseph Bonaparte, Napoléon et Louis XVIII à mesure qu'ils se remplaçaient sur les trônes d'Espagne ou de France. Sans doute en 1817 il voit dans son exploration de l'Afrique intérieure, comme en 1803 dans son entreprise au Maroc, un moyen de vivre, et de procurer des ressources à sa famille, mais demander à l'Etat de faire les frais de pareilles missions scientifiques et politiques n'enlève aucun mérite à celui qui va braver tant d'obstacles et de dangers.

Fort mal connu jusqu'ici, Badia semble mériter d'arrêter l'attention. Porter un jugement définitif sur lui serait prématuré ; des documents nouveaux qui se retrouvent peu à peu permettront un jour prochain de faire une étude d'ensemble de ce personnage énigmatique. Il suffit aujourd'hui d'avoir éclairci le mystère qui couvrait encore ses derniers projets et les circonstances du voyage au cours duquel il a trouvé la mort.

Vraiment, rien n'indique que Badia fut un imposteur, bien qu'il ait su jouer ce rôle à merveille chez les musulmans. C'était un homme dont l'Afrique a dominé la pensée et la vie : il emploie sa jeunesse à étudier la langue et les mœurs des Arabes ; il va au Maroc et quand il en sort, il y laisse son cœur : il ne pense plus qu'à y retourner, soit parce qu'il y avait goûté la popularité et qu'il espérait y retrouver la fortune et la gloire, soit parce qu'il était attaché à Mohanna et à Othman, soit parce que c'était le pays où il avait vécu dans la fleur de son âge et de la vie la plus intense, et où il avait fait quelque chose, soit pour toutes ces raisons ensemble, et quand il se rabat sur la traversée de l'Afrique, c'est dans l'espoir d'y revenir, peut-être d'apercevoir du bateau qui le ramènerait du Sénégal, cette ville de Soueira ou Mogador que Muley Soliman lui avait donnée. Bien peu vraisemblable assurément la réalisation de cette constitution qu'il rêvait de donner aux Marocains, mais ne fut-il pas tout de même un précurseur ? Dans le fond, cette coopération du Sultan et de la France pour faire régner la paix qu'avait conçue son esprit généreux, ce n'était pas chimérique ; Badia était seulement en avance de cent ans. Aujourd'hui les souverains du Maroc et de Tunis sont convertis à ses idées, la paix règne dans toute l'Afrique du Nord sous l'égide de la France : le rêve de Domingo Badia est réalisé.

Paul ROUSSIER.

(1) Le fils du défunt fut avisé du décès de son père ce même jour, 17 août 1819. Le gouvernement français ne fit donc rien pour tenir cachée la mort de Badia, comme le dit le comte de Castries dans son article de la *Revue des Deux Mondes*.

COLONISATION DE L'AFRIQUE

L'Afrique Septentrionale est la colonie naturelle de l'Europe : elle fut celle des Grecs, des Romains et des Goths, et elle serait celle de l'Espagne, si la découverte du Nouveau Monde n'eut fait prendre un nouveau cours à la politique du Gouvernement Espagnol dans le seizième siècle, et si quelques préjugés religieux mal entendus ne s'y fussent opposés dans le dix-neuvième.

La supériorité de l'importance des colonies africaines sur celle des colonies d'Amérique est bien facile à démontrer, puisqu'on peut effectuer un grand nombre de négociations avec l'Afrique dans le tems nécessaire pour une seule négociation en Amérique, à cause des distances. Par la même raison les risques maritimes du commerce américain sont au moins décuples de ceux du commerce avec la côte septentrionale d'Afrique. A chaque rupture entre deux puissances maritimes, tous les bâtimens qui, sur la foi de la paix, couvrent la vaste étendue de l'Océan, chargés des objets commerciaux de l'Amérique, se trouvent pendant longtemps sujets aux hasards d'une guerre imprévue, tandis que les bâtimens du commerce de l'Afrique, navigant presque toujours à la vue d'une des deux côtes dans la Méditerranée, peuvent être avertis par momens de tout changement politique qui menace leur sûreté. Pendant la durée d'une guerre maritime (et malheureusement ces guerres ne sont que trop fréquentes et trop longues), le commerce avec l'Amérique se trouve presque entièrement interdit, et le peu qu'on en fait entraîne tant de frais et des risques si énormes, qu'il devient impossible aux négociants d'approvisionner les marchés d'Europe des productions américaines, et de dégorger nos magasins des produits des arts et de l'industrie européenne ; au lieu que le commerce entre l'Afrique et l'Europe se faisant, dans le cas de guerre, d'un port à un autre directement opposé, se réduit au plus à 4 et 6 jours de navigation ; en sorte que malgrè toute la vigilance d'un ennemi maritime, le commerce d'Afrique en temps de guerre, pourrait suivre un système presque aussi constant qu'en temps de paix.

L'Afrique Septentrionale produit et peut produire toutes les denrées que nous tirons de l'Amérique et de l'Asie : elle donne du sucre, du tabac et de l'indigo ; elle donnerait également le cacao, le café, la cochenille, le thé, etc., puisque dans les contrées qui avoisinent le grand désert, la chaleur habituelle s'élève à la température de la ligne équinoctiale, en même temps que la Cordilière des Monts Atlas, toujours couverts de neige, verse du côté du midi autant d'eau qu'il en faut pour l'irrigation des terres. Ajoutons à ce tableau les produits indigènes ou particuliers de l'Afrique, tels que le séné, la gomme, le natrum, la poudre d'or, les dents d'éléphants, les esclaves (sur le commerce desquels les idées des anglais sont extrêmement erronées), les pelleteries, etc., et nous aurons une esquisse des richesses immenses que ce beau continent pourrait fournir à nos spéculations et à nos besoins, si sa constitution politique favorisait les dispositions naturelles du sol et des habitans.

Je ne parlerai pas des trésors inépuisables des mines d'or de Bambouc, qui, selon toutes les apparences, offrent une abondance supérieure à celles du Potosi, puisqu'elles paraissent s'étendre sur le même parallèle (18 degrés) jusqu'au voisinage de l'Abyssinie. La colonisation de l'Afrique, pour être solide et profitable, ne doit pas s'étendre à une grande distance dans l'intérieur du Continent, et il ne faut pas non plus ressusciter, dans les imaginations exaltées, les brillants rêves *d'Eldorado* qui ont emporté tant de victimes.

Ces considérations combinées avec l'idée de la perte des Amériques, qui, selon mon opinion, ont atteint l'âge de leur émancipation, me firent penser en 1800 que l'Espagne devait préparer la substitution de nouvelles colonies en Afrique à ses anciennes colonies américaines ; mais comment en venir à bout sans des sacrifices effrayans, capables de faire reculer l'imagination la plus hardie.

En effet, toute l'Afrique Septentrionale étant mahométane, et tout Musulman étant soldat par religion, un corps de troupe quelconque d'une nation Européenne, qui se jette sur l'Afrique, est assuré de trouver devant lui une masse, quatre, six et même dix fois plus grande que la sienne et, malgré sa tactique et sa discipline il doit être écrasé par le nombre, ou si à force de sacrifier il obtient la possession de quelques villes, il sera maître de quelques points et de quelques lignes, *mais il ne dominera pas les surfaces.* Un chrétien ne pourra jamais s'éloigner d'un point militaire à la

distance d'une lieue ; on n'aurait donc jamais une véritable colonie. La possession actuelle de Ceuta, Melilla, Penon et Alhucemas, comme la possession antérieure d'Oran et de plusieurs autres points sur les côtes d'Afrique, n'a jamais donné à l'Espagne un pouce de terrain sur ce continent de fer, et si l'on réunissait tout l'argent que le Gouvernement Espagnol a dépensé pour prendre et soutenir ces places, on pourrait leur construire une double enceinte de ce riche métal.

Pour coloniser l'Afrique, il ne faut donc pas songer à faire une expédition armée dans les termes ordinaires : celui qui voudrait le tenter par ce moyen fairait bien voir qu'il n'a aucune connaissance ni du sol ni des habitants, et le résultat en serait si funeste, que, même en obtenant la possession de quelques points isolés, la nation conquérante aurait à couvrir ses lauriers d'un crèpe funèbre.

De ces principes il résulte qu'on ne doit rien projeter sur l'Afrique sans compter avec le peuple qui l'habite, et que c'est des mains de ce même peuple qu'il faut en recevoir la domination, si on aspire à acquérir une possession utile, constante et dont l'humanité n'ait pas à rougir.

Pour arriver à ce but, il serait nécessaire qu'il y eut en Afrique un Prince Musulman qui fut complètement au niveau de nos connaissances scientifiques, politiques, militaires, administratives, etc., qui fut au-dessus des préjugés de toute espèce, exempt des petites passions d'intérêt personnel et même de l'ambition des conquêtes qui, dans un si beau projet, devrait être balancée par l'ambition plus noble et plus utile au genre humain, de bannir l'aveugle despotisme, et d'introduire les avantages de la civilisation parmi tant de millions d'hommes. Il faudrait enfin que ce Prince fut intimement persuadé que les moyens d'opérer ces heureux changements en Afrique sont : 1° d'y établir une constitution sage en rapport avec le pays et la religion dominante un peu modifiée ; 2° de donner à une nation de l'Europe une partie du Pays pour qu'elle y introduisit les arts, les sciences et *surtout les besoins factices de la civilisation*. Tel est le pivot sur lequel doit rouler tout système de colonisation. Mais où trouver un Prince Musulman doué de ces qualités ?

Les Anglais, entrevoyant le même principe, ont voulu, à différentes époques, affilier à leurs intérêts divers princes ou personnages qu'ils ont tâché de faire instruire en Angleterre, et qu'ils ont ensuite installés dans les contrées qui formaient

l'objet de leurs désirs ; mais toutes ces opérations ont été sans résultat pour l'Angleterre. La raison en était bien facile à prévoir. Ces hommes ayant passé leur première jeunesse dans leur pays natal, en avaient tous les vices : la fainéantise, la jouissance des plaisirs, la cupidité et le despotisme, avaient présidé aux premiers développements de leur esprit ; les instructions des Anglais ne purent en détruire les semences déjà écloses dans leurs cœurs, et effleurèrent à peine leurs âmes abatardies : Effi-Bey fut aussi inutile aux Anglais en Egypte, qu'Omaï dans les Isles Australes. Ces personnages n'ayant d'ailleurs aucune relation en Europe, *étant par conséquent indifférents à l'opinion des Européens sur leur compte*, n'ont vu dans leur mission qu'un moyen d'augmenter leurs grossières jouissances.

Ainsi, puisque on ne saurait trouver en Afrique un Prince Musulman capable d'amener cette révolution, et qu'au surplus l'impossibilité d'en former un dans cette vue est démontrée par l'expérience, il ne reste qu'un parti : c'est de choisir un Européen propre à une telle entreprise, de le décorer du caractère de Prince Arabe en lui donnant les moyens nécessaires pour se montrer comme tel ; mais il faut que de son côté, il se rende digne de remplir, dans cette mission, un rôle bien supérieur à celui des premiers conquérans du monde : la tâche glorieuse de rendre les bienfaits de la civilisation à l'Afrique et de contribuer au bonheur d'une partie de l'Europe.

Pour celà, on ne doit point se dissimuler que les Musulmans d'Afrique fermeront toujours l'oreille aux paroles d'un chrétien qu'ils détestent, ou d'un renégat qui est encore plus méprisable à leurs yeux. Il faut donc que l'Européen, chargé d'une telle mission, puisse se *musulmaniser* si complètement, qu'il soit regardé comme *Musulman, né de parens musulmans* et même d'une grande famille, afin d'acquérir toute la confiance et la considération possible. J'avoue que cette idée répugne un peu au premier abord, mais quand on pense que cette ruse innocente doit procurer des biens immenses à tant de millions d'hommes, le cœur se tranquilise, et, à l'exemple de l'aréopage, on jette volontiers un voile sur la statue de Jupiter. Qu'importe en effet à ces millions d'habitans que l'homme qui leur parle soit blanc ou noir, pourvu que ce qu'il dit soit bon, juste et utile, et puisqu'ils ne l'écouteraient pas, s'ils le croyaient infidèle, disons-le Musulman-né et ne nous laissons pas arrêter, dans une aussi grande entreprise, par un aussi petit obstacle.

Après beaucoup de recherches sur tout ce que les historiens, les géographes et les voyageurs anciens et modernes, ont dit de ce pays, et après bien des réflexions, je me sentis la force de mettre à exécution ce grand œuvre qui devait être précédé d'un voyage préparatoire. En conséquence je présentai mon plan à mon Gouvernement en 1801.

Comme le Prince de la Paix avait alors toute la puissance en Espagne et que les Ministres n'étaient que les exécuteurs de ses ordres, ce fut à lui que je m'adressai directement, quoique nous n'eussions eu ensemble aucune relation antérieure. Je ne voulus pas même employer la médiation d'aucuns des nombreux amis que j'avais auprès de lui. Cette démarche indisposa contre moi M. Cevallos, Ministre d'Etat ; mais pourquoi me serais-je adressé à lui, puisqu'il ne pouvait rien décider de sa propre autorité ? D'ailleurs comme mes plans aboutissaient à un terme politico-militaire, c'était le Prince de la Paix qui, en sa qualité de généralissime, devait en être le chef.

Après bien des discussions mes plans furent approuvés en 1802. On me donna les moyens nécessaires, et je partis de Madrid le 9 mai de la même année.

Je me rendis d'abord à Paris où je me mis en relation avec plusieurs savans de l'Institut, qui firent insérer dans la suite quelques-uns de mes travaux dans la *Connaissance des temps*, *l'Histoire de l'Astronomie* et *Le Moniteur*. Je passai de là à Londres, où j'en fis de même avec la Société Royale : c'est dans cette ville que je me soumis à l'opération que Pythagore avait subie lui-même pour pénétrer dans les mystères de Diospolis, opération indispensable pour pouvoir passer pour un Musulman-né. Enfin, le 29 du mois de juin 1803, je fis mon entrée en Afrique par le port de Tanger. J'avais appris la langue des arabes aux écoles de Madrid, et j'en avais pris le costume à Londres au moment de mon embarquement. La France concourait de son côté à l'opération par les ordres qu'elle avait adressés à ses Consuls.

J'acquis en peu de jours, à Tanger, une influence prodigieuse. L'Empereur du Maroc y étant venu se prit, lui-même, d'amitié pour moi et m'engagea, de la manière la plus pressante à le suivre à Mequinez et à Fez. Je n'entrerai point ici dans le détail des circonstances ostensibles ou publiques de mon voyage à Maroc, puisqu'elles se trouvent consignées, sauf quelques déguisements lorsqu'elles se rapprochent un peu trop de la politique, dans *l'Histoire des voyages d'Ali-Bey*

(ouvrage que je désirerais joindre à ce mémoire, mais je n'en possède pas un seul exemplaire, ne pouvant disposer de ceux qui existent jusqu'à ce que le libraire soit remboursé de ses frais).

Mon Gouvernement, en m'autorisant à mettre à exécution mes combinaisons politico-militaires, avait mis à ma disposition les fonds nécessaires, l'artillerie, les armes et les munitions que j'avais demandées, un cadre de sergents et de caporaux pour organiser ma garde, des officiers d'artillerie et du génie, des canonniers, etc..., et tous ces apprêts furent embarqués à Algésiras pour y attendre mes ordres, tandis qu'un corps de dix mille Espagnols, réuni aux environs du camp de Saint Roch sous un autre prétexte, et commandé par le Général Castanos, devait, à mon premier signal, venir appuyer mes opérations. Le Général Morla, dont les idées ne s'accordaient pas avec les miennes, fut remplacé dans le Gouvernement de Cadix et le Commandement général de l'Andalousie, par le brave général marquis de la Solana, mon ancien ami. On donna le Gouvernement de Ceuta au Général du Génie Orta ; un Vice-Consul fut envoyé à Mogador : le Consul était à Tanger. J'établis les chiffres et les moyens de correspondance ; enfin toutes les dispositions du côté du Gouvernement se firent avec exactitude et générosité, conformément à mon plan primitif et à mes notes subséquentes, et les trois Généraux déjà cités étaient animés du meilleur esprit pour se prêter à mes vues et concourir de concert au grand objet de ma mission.

Mon plan avait été, en principe, de me déployer insensiblement dans le pays, de m'y faire connaître et aimer, d'éclairer les habitans sur leurs propres intérêts en leur faisant sentir la différence d'un Gouvernement despotique à un Gouvernement fondé sur les lois, de présenter à leur intelligence les bases d'une constitution que je pourrais leur donner, et, après avoir semé ces rayons de lumière, de passer dans la partie orientale de l'Empire du Maroc pour m'y établir au sein des tribus de Bedouins libres, et y former mon noyau (par des moyens infaillibles qui sont encore en mon pouvoir), de venir ensuite en force vers Melilla et Ceuta, où je me mettais en communication avec l'Espagne, afin de faciliter l'arrivée des secours, et d'assurer en même temps ma retraite au besoin. Alors je devais commencer à opérer militairement du nord au midi pour couper au Sultan toute relation avec l'Europe.

Je dois répondre ici à deux objections spécieuses, qui se présentent au premier abord : 1° Comment l'Espagne qui était en paix avec l'Empereur du Maroc, préparait-elle la chute de ce Prince ? 2° De quel droit un Gouvernement quelconque peut-il s'immiscer dans les affaires intérieures d'une contrée qui n'est pas la sienne, ou vouloir lui donner des lois ?

A la première objection je dirai que l'Empereur du Maroc avait commis les insultes les plus atroces contre les Espagnols et directement contre le Gouvernement : voilà pourquoi le Cabinet de Madrid préparait sa chute comme une juste satisfaction aux outrages reçus, et comme le seul moyen d'assurer une garantie pour l'avenir aux employés et négocians Espagnols à Maroc, et aux relations que le voisinage des deux pays nécessite entre les deux nations ; d'ailleurs l'Espagne se disposait à lui déclarer la guerre aussitôt que le moment propice serait arrivé.

Pour répondre comme il faut à la seconde objection, je devrais écrire un volume, puisque je n'invoquerai pas le droit de la force, ni même isolément la loi suprême de l'intérêt de l'Etat, qui n'entrera dans ma réponse que comme un principe subordonné à la loi plus générale de l'intérêt de l'humanité ; mais je résumerai dans le moins d'espace possible les raisons qui font voir la justice d'une telle entreprise.

Ce que nous appelons le Royaume du Maroc n'est rien moins qu'un royaume proprement dit ou un pays organisé. La succession au trône n'y est réglée par aucune loi. A la mort de chaque Souverain, les fils et les proches du défunt, les pachas entreprenans et les grands cheiks prennent les armes les uns contre les autres, se font des partisans, et se battent pour arriver au trône sur les cadavres de leurs compétiteurs et de cent ou deux cent mille victimes de cette déplorable rivalité : telle est la cause de la dépopulation affreuse du Royaume du Maroc. La Capitale qui avait jadis près d'un million d'habitans, en compte à peine aujourd'hui trente mille ; la ville de Fez, autrefois habitée par plus de trois cent mille ames, ne contient pas maintenant le tiers de son ancienne population. L'humanité ne réclame-t-elle pas une loi de succession au trône qui fasse enfin cesser ces calamités ?

Il n'existe à Maroc aucune constitution ou loi écrite. Le droit de propriété y est subordonné aux caprices des gouvernans, et ce bien si précieux à l'homme, premier anneau

de la chaîne sociale, est presque ignoré ou méconnu dans cette malheureuse contrée. Personne n'y possède en propriété un coin de terre, s'il n'est clos et fermé, encore dans ce cas la possession ne subsiste que jusqu'au moment où il plaira au Gouvernement d'en disposer d'une autre manière. Les terres ouvertes ou non entourées d'une clôture appartiennent à tout le monde, c'est-à-dire au premier occupant à chaque époque des travaux préparatoires pour les semailles. Les maux qui dérivent d'un tel système sont incalculables. L'agriculture est abandonnée ou bornée seulement au plus strict nécessaire, et ce pays, l'un des plus beaux et des plus fertiles du globe, n'a pas la cinquantième partie de ses terres en rapport ; tout le reste est en friche.

Aussi les habitans sont plongés dans une pauvreté si affreuse, qu'excepté ceux des villes et les ports, ils vont presque nuds, et leurs biens se réduisent au *haïk* qui les couvre, à un morceau de natte ou une peau qui leur sert de lit, à un pot de terre pour faire cuire leurs aliments grossiers, à une outre et une tasse pour tenir de l'eau, leur unique boisson. Presque tous maigres, ils traînent une existence misérable dans un pays qui, bien organisé, leur produirait de quoi vivre dans l'abondance et l'opulence même.

La liberté et la garantie individuelle sont tout à fait méconnus à Maroc. Point de hiérarchie dans l'administration de la justice : le Pacha ou le Cadi décide sans autre appel qu'au Sultan ; celui-ci écoute ou n'écoute pas : une tête tombe, et personne n'en parle plus. Serait-il possible que des Gouvernements civilisés, amis des hommes, pussent voir plus longtemps avec indifférence ces outrages qui font sans cesse, presque sous leurs yeux, gémir une partie de l'espèce humaine ? Abandonnera-t-on de sang froid tant de millions de victimes au couteau de leurs despotes ou bourreaux, quand on a *les moyens de les en délivrer ?* Je ne parlerai pas ici de la piraterie africaine dont les effets funestes sont trop bien connus.

Enfin, la propriété et la liberté civiles y sont foulées aux pieds ; le Gouvernement se proclame le maître de tout ; il ferme les ports au commerce par un fanatisme religieux, et persécute tout homme qui ose laisser paraître le moindre signe de luxe ou d'aisance. Ces vices réunis au malheur des guerres civiles occasionnées par la succession au trône et par les vengeances éternelles qui en résultent, produisent dans les habitans de l'Afrique cet esprit d'insouciance géné-

rale qui les dégrade, la fainéantise, la misère et la dépopulation, qui en sont le résultat final.

Le Sultan qui n'a d'autre droit que son couteau, passe sa vie presque continuellement campé sous la tente, se promenant d'une extrémité à l'autre de l'Empire, à la tête de sa garde, composée de huit ou dix mille nègres, sans se reposer jamais, parce qu'il n'ignore pas que s'il passe plusieurs mois sans se présenter dans une Province, l'insurrection ne tarde pas d'y éclater. Un Gouvernement de cette espèce pourrait-il être regardé comme constitué ou légitime par les Souverains de l'Europe ?... Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la légitimité d'un Gouvernement doit être principalement appuyée sur les institutions qui garantissent la liberté, la propriété et le bonheur du sujet. Que dire donc de la légitimité des Gouvernements africains qui n'ont d'autre loi établie que celle du sabre ?... Je ne puis voir dans l'Empereur de Maroc qu'un brigand jouissant, à la tête de dix mille esclaves armés, des malheurs dont il accable plusieurs millions d'habitans.

Et qu'on ne dise pas que ces habitans le veulent ainsi ; ils gémissent, ils pleurent les maux de l'esclavage qu'ils endurent ; ils soupirent après un changement de situation. L'expérience leur a bien appris qu'il n'y a rien à gagner en changeant de maître, mais ils ignorent la manière de se constituer, et il ne leur reste d'autre ressource que de souffrir en silence. Le sort des Européens, employés ou négocians, dans ce pays n'est pas moins déplorable : ils sont à tout moment, insultés, vexés et, sous le plus léger prétexte, soumis à des avanies qui les ruinent.

D'après cette esquisse il est facile de juger que, les Gouvernements Africains n'ayant rien de ce qui constitue la légitimité, l'étranger qui se présentera avec une constitution à la main et des moyens pour la faire adopter, acquerra des droits à la reconnaissance et au gouvernement de ces peuples, droits infiniment supérieurs à ceux de leurs despotes, qui ne sont établis que sur le poignard ; et le Gouvernement Européen qui emploierait ses moyens à constituer et éclairer ces nations infortunées, jouerait dans l'histoire, un rôle bien au-dessus de celui des plus grands conquérans, véritables fléaux de l'humanité qui ont écrasé le monde pour être à la fin ensevelis eux-mêmes sous ses ruines. La *justice et l'utilité* de cette opération, une fois démontrées, continuons notre exposé.

La première conséquence de mon plan était de fuir toute relation avec le Sultan du Maroc ; et dans le cas où je ne pourrais éviter d'en avoir, je devais au moins me tenir assez à l'écart pour ne pas me compromettre par une intimité qui pût être un jour un sujet de reproche contre moi : je devais être juste envers l'homme même que je venais attaquer, mais ma cour qui voulut profiter immédiatement de ma grande influence pour des objets subalternes quoique d'une assez haute importance, me fit un devoir de me rapprocher du Sultan et je fus par conséquent obligé de la suivre.

Le Sultan me combla de tant de biens, d'honneurs et de preuves éclatantes de l'attachement de son cœur, que je me serais cru l'homme le plus indigne du monde si j'avais osé répondre mal à tant de bontés.

Cette première déviation de ma marche politique devait anéantir mes plans, puisque dans tous les cas j'étais résolu à ne pas jeter sur moi le reproche odieux de payer d'ingratitude l'homme qui me comblait de bienfaits. Mais d'un autre côté, l'intérêt pressant de tant de milliers d'hommes, le Service de mon Gouvernement pouvaient-ils être balancés par l'intérêt d'un despote ?

Ces idées me serraient le cœur. Enfin, pour tout concilier et servir l'intérêt publique sans manquer à ma délicatesse, je formai le dessein de changer de plan, d'éclairer Muley Soliman sur ses véritables intérêts et de l'engager à faire lui-même l'opération dont j'étais chargé, lui en cédant toute la gloire. Je fis part de cette idée à ma Cour qui me donna son assentiment.

En conséquence, je commençai à Fez à développer la nature et les avantages d'un système constitutionnel au Sultan, et à son frère aîné, Muley Abdsulem, qui était aveugle, mais doué d'un talent naturel au-dessus de l'ordinaire, et qui jouissait de la plus grande influence auprès du Sultan et parmi le peuple.

J'eus plusieurs discussions avec l'un et l'autre. Muley Abdsulem embrassa mes idées avec enthousiasme ; mais il n'en fut pas de même de Muley Soliman. Depuis longtemps le Sultan avait mis toute sa confiance dans son visir Sidi Mohamed Salaoui (1). D'un autre côté, Muley Abd-el-Meleck,

---

(1) Il paraît que ce Ministre a été décapité depuis peu.

son cousin germain et général de sa garde, aspirait à lui succéder ; par conséquent, mes idées qui tendaient à assurer la succession du trône aux fils de Soliman, étaient en opposition avec ses propres vues. Il se lia donc avec le Ministre qui craignait de trouver sa chute dans mon élévation, et ils cherchèrent l'un et l'autre, par une influence journalière sur l'esprit du Sultan, à neutraliser l'effet de mes conférences : tant les monarques sont à plaindre, lorsque leur puissance n'est pas secondée par l'instruction ! Forcés de donner leur confiance à des personnes qu'ils en croient dignes, s'ils se trompent dans leur choix, quelle ressource reste-t-il à la vérité pour pénétrer dans le Sanctuaire du Trône ? Les incidents relatifs au Sultan que j'indique dans mon *Histoire des voyages d'Ali-Bey, tome I, pages 187, 188, 196,* etc., dérivaient tous de cette cause.

A cette époque, je fus déclaré *Fakih* ou Docteur de la loi par l'Ecole de Fez. Cette circonstance, la prédiction que je fis des éclipses de soleil et de lune qui devaient avoir lieu incessamment, mes discussions avec les autres Docteurs et les Astrologues du Sultan, etc, enfin les idées d'une saine politique que je semais parmi les grands de la Cour et de la Ville qui remplissaient sans cesse ma maison, augmentèrent mon crédit à un tel degré, que j'étais devenu le véritable maître du pays, puisqu'un mot de ma bouche était reçu comme un oracle.

Le Sultan partit pour la Ville de Maroc, où je le suivis pour obéir aux ordres de ma Cour. C'est là qu'il me fit la grande donation de Semelalia, etc. : *tome Ier des Voyages d'Ali-Bey, page* 248. Il déclara en outre, que les Villes de Maroc et de Souera (ou Mogador) étaient à moi : il voulut que je visse cette dernière, et ordonna aux Pachas des trois Provinces de Hahha, de Scherna et de Sous, de s'y réunir avec toute leur cavalerie pour me donner dix jours de fêtes publiques : *tome Ier des Voyages, page* 250. Ce fut alors que je pris le Parasol signe distinctif du Monarque.

Je revins de Mogador à Maroc, comblé d'honneurs, et reçu en grande pompe dans tous les endroits de mon passage. Les Pachas étaient sous mes ordres par la volonté du Sultan ; mais ils y étaient encore plus par l'attachement qu'ils me portaient, comme à celui de qui ils attendaient la régénération de l'Empire. Je recevais des Députations des Provinces les plus éloignées avec des offres de services de leur part. Les mécontents me portaient leurs plaintes contre le Sultan ;

les deux grands Saints, Sidi Alarbi Ben Mate et Sidi Ali Ben-Hamed, qui après le Sultan, sont les personnages les plus importants de l'empire, ouvrirent avec moi des relations publiques et secrètes. J'avais déjà à ma disposition plus de dix mille cavaliers, indépendants de Soliman, sur lesquels je pouvais compter, si sa conduite le forçait à me séparer de lui. Enfin, dans le court espace d'un an malgré les dérogations faites à mon plan primitif par les ordres de ma Cour, j'avais conduit l'affaire à un point que, si Muley Soliman eut écouté mes conseils, il assurait le bonheur de sa famille en faisant celui de six millions d'hommes, et en contribuant au bien de l'Europe, tandis que de mon côté, avec des moyens plus énergiques, j'aurais étendu ce bienfait à toute l'Afrique Septentrionale ; et dans le cas où il aurait fermé l'oreille à mes instances, je me trouvais à deux doigts du trône, et pleinement en mesure pour mettre mes plans à excécution. Mais au moment de terminer une opération si glorieuse... qui l'aurait cru !... Je reçus un ordre du Roi, qui, tout en me comblant d'honneurs et d'éloges, me prescrivait d'abandonner l'entreprise, et de revenir en Espagne !!!...

Accablé d'un coup si étrange, j'avoue que je fus quelques moments hors de moi, incertain si je devais obéir à un ordre qui me paraissait arraché par l'erreur, et qui allait enlever à l'Espagne le fruit de tous ses sacrifices. Je me trouvais presque exactement dans la même position que Ferdinand Cortès, quand le Gouverneur Velasquez lui révoqua l'ordre de commander l'expédition du Mexique.

Ferdinand Cortès passa outre, continua son opération, et sa désobéissance valut un Empire à l'Espagne. Lorsque je reçus la révocation de ma mission, j'étais presque au pied du Mont Atlas, loin de toute dépendance, avec les moyens de m'y soutenir et de mettre à fin ma grande entreprise sans avoir ni besoin ni crainte de l'Espagne. Ah ! si j'eusse passé outre, et que le succès, comme j'avais tant de raisons de le croire, eût justifié un instant de désobéissance, *combien le sort de l'Espagne et de la Famille Régnante eût été différent à la dernière époque* !!! Mais il y avait une différence classique entre le rappel de Ferdinand Cortès, ordonné par un Gouverneur particulier qui sacrifiait le bien de l'Etat à ses passions personnelles, et la révocation de ma mission, émanée du Roi même, et motivée selon ses propres expressions, *sur des scrupules de sa conscience*. Je baissai donc les armes et j'obéis. Si le papier que j'écrivis alors était publié un jour,

ce serait une pièce bien intéressante pour l'Histoire. Ce fut alors (août 1804) que S. M. C. daigna me nommer Brigadier Général de ses Armées, et que l'on m'appela à plusieurs reprises avec les offres et les expressions les plus flatteuses. Mais après avoir excité l'attention de l'Europe sur mon voyage en Afrique, je ne voulais pas revenir sans avoir fait quelque chose qui fût digne de nous ; d'ailleurs, comment me débarrasser de l'éclat qui m'entourait, et de la foule de personnes de marque qui avaient mis en moi toute leur confiance ? mon rôle était le plus difficile qu'on puisse imaginer : déjà compromis dans toute les villes de l'Empire, il m'était infiniment plus aisé de terminer l'affaire d'un seul coup, que de reculer au moment décisif, puisque tout le monde, dans ce dernier cas, se regarderait comme trompé dans ses plus chères espérances.

J'écrivis sur le champ à ma Cour pour demander qu'on ne publiat point les nouvelles grâces dont le Roi venait de m'honorer, ni rien qui eut rapport à ma personne, et je proposai de faire le pélérinage de la Mekke, comme une chose que jamais aucun Européen n'avait osé ou pu effectuer, et qui par conséquent couvrait avec honneur l'objet de mon voyage d'Afrique. Le Roi approuva ma résolution, en me comblant des témoignages les plus flatteurs de sa bonté et de l'intérêt qu'il daignait me porter.

Il parait que ma révocation fut l'ouvrage du confesseur qui fit naître dans l'esprit délicat de S. M. l'idée que c'était un grand péché de m'autoriser à vivre comme Musulman, à avoir des femmes etc... C'est ainsi que les causes les plus insignifiantes influent quelque fois sur le sort des Empires, *et qu'une délicatesse de conscience mal entendue condamna, dans cette occasion, des millions de victimes à continuer de gémir sous le glaive du despotisme, dont une pensée humaine allait les délivrer presque sans effort.*

En renonçant à mon système, il me fallait aussi changer de conduite, éloigner de moi la cour nombreuse qui m'entourait, et faire oublier autant que possible, au peuple et au Sultan, mes démarches antérieures. Je commençai donc à m'isoler, à recevoir très peu de monde, à sortir rarement : Confiné dans mon château de Semelalia, j'affectai la dévotion, le dégoût des choses de ce monde, etc... Enfin après six mois de cette contremarche, dont je passai plus de trois dans un état affreux de maladie bilieuse, causée par les agitations de mon esprit, je me vis presque entièrement oublié.

J'avais éloigné de moi, même par des inconséquences et des manques d'égards, les Pachas et autres personnages du premier rang qui me fréquentaient, et jusqu'à mes meilleurs amis, attendu que, réduit à la nécessité de frustrer les espérances de tous, j'avais besoin de prévenir de cette manière les intrigues que leur affection et leur intérêt n'auraient pas manquer d'ourdir pour empêcher mon départ. Déjà j'avais obtenu l'oubli des uns, l'indifférence des autres et même l'animadversion de plusieurs, parce qu'ils voyaient leurs espérances déçues, quand vers la fin de Janvier 1805, un nouvel ordre de ma Cour m'enjoignit de reprendre mes opérations politiques sur le Pays du Maroc.!!! Le Génie fatal qui dirigeait le Cabinet de Madrid, semblait se plaire à compromettre les affaires en reproduisant cet ordre, quand la Cour elle-même avait détruit et anéanti les moyens de l'exécuter. Ce retour à mon plan primitif était amené par la déclaration de guerre que l'Espagne venait de faire à l'Angleterre, et par la même raison on me donna carte blanche pour opérer contre les ennemis et pour le bien de l'Etat comme je le trouvais convenable, *sans attendre des ordres ni des instructions.*

Il me semble presque impossible de refaire ce que j'avais défait par une contremarche politique de sept mois ; mais dévouant mon existence au service de l'Etat, j'annonce mon obéissance et la reprise de mes opérations, malgré l'incertitude que laissait dans mon esprit, sur les moyens à mettre de nouveau en œuvre, la conduite inverse qu'on m'avait forcé de tenir pendant si longtemps. En conséquence je commençai à me déployer une autre fois.

Le peuple de Maroc étonné de cette nouveauté, laisse apercevoir quelque méfiance que ma retraite précédente semblait autoriser. Cependant plusieurs reviennent à moi. Le Pacha de Maroc, accompagné d'autres Pachas et de personnes de distinction, me donne une fête à la campagne A la fin du dîner tous s'écrient : *Sidi Ali Bey, la Constitution, la Constitution. Oui*, leur dis-je en fixant les yeux sur eux ; la *Constitution : elle se faira... d'une manière ou d'une autre.* A peine ont-ils entendu ces mots, qu'ils se jettent à mes pieds et me demandent ma main droite : chacun s'empresse de la couvrir de la sienne, et dans cette attitude, les mains l'une sur l'autre appuyées sur la mienne, ils prononçent avec enthousiasme la grande formule du serment Musulman, et jurent que *Sidi Ali Bey leur donnera la Constitution*. Après cet élan, on se sépare, chacun profondément ému de la scène dont il vient d'être acteur et témoin.

Peu de jours après, le Sultan revint de Fez à Maroc, mais complètement prévenu contre l'établissement d'une constitution. Le Vizir Salaoui et Muley Abdelmelek avaient réussi à lui persuader que toute nouveauté dans la forme du Gouvernement entraînerait sa perte ; mais ils n'avaient pû lui inspirer de la défiance sur la droiture de mes intentions.

Si, au lieu de perdre sept mois à renverser mes projets par une contremarche politique, j'eusse employé ce temps à consolider et augmenter mon parti, et à faire tomber Abdelmelek et Salaoui, comme ils le méritaient, puisqu'ils sacrifiaient à leur intérêt personnel l'intérêt du Monarque et de la Nation, je n'aurais pas eu à craindre un pareil obstacle ; mais après une longue inaction, ou pour mieux dire une action en sens contraire, abandonné du peuple, soutenu seulement d'un petit nombre d'amis chancelans ou timides, si le Sultan ne voulait point de constitution, que pouvais-je faire ?

Cependant, décidé à braver tous les risques, je demande au Sultan une conférence particulière pour parler de cette affaire. Soliman persuadé de ma bonne foi, mais craignant d'être entraîné par moi au delà de ses intentions, évite l'entrevue sans la refuser ouvertement. Pressé par les courriers que la Cour de Madrid m'expédiait à chaque moment, et voyant que je ne pouvais obtenir la conférence particulière que j'avais demandée, je me détermine à ouvrir la discussion avec Soliman en présence de Muley Abdelmelek et d'autres personnes ; mais le Sultan n'ayant pas de force pour répondre à mes raisonnements, élude la question, et je me retire en laissant éclater tout mon mécontement.

Le faible Solman crut me calmer par un présent de deux belles femmes, une blanche, une négresse ; je les refusai en déclarant hautement que *je ne pouvais rien accepter de lui jusqu'à ce qu'il se fût décidé sur l'affaire de la Constitution*, et les deux femmes furent recueillies chez mon bon ami Muley Abdsulem, frère du Sultan, au grand étonnement de la Cour : *tome 1*er *des voyages d'Ali Bey, page 296*. En vérité des scènes aussi étranges entre un simple particulier et un despote devant lequel tremblent les naturels et les étrangers, seraient incroyables, si elles n'avaient pas eu lieu publiquement.

Voyant que je n'avancerais à rien dans la Ville de Maroc, puisque le Sultan était résolu à ne pas céder, et que le peuple se méfiait de moi à cause de ma conduite précédente, je pris le parti de passer à l'autre extrémité de l'Empire,

et de revenir à mon plan primitif en me plaçant parmi les tribus libres du désert de l'Angad ; mais désirant avant tout d'obtenir une déclaration positive de Soliman, qui servit de justification à ma conduite ultérieure, je fis des instances auprès de Muley Abdsulem afin qu'il l'obtint de son frère.

Les deux frères eurent plusieurs discussions sur cet objet. Enfin Soliman déclara que, *puisque son père, Sidi Mohamed, n'avait pas fait de constitution, ni son grand-père Muley Abdalla, et qu'ils avaient été tous les deux de si grands monarques, il ne voulait pas non plus en faire* ; mais en même temps me regardant avec une sorte de respect religieux, et désirant me tranquiliser et me retenir auprès de lui, il me donna les plus fortes preuves de considération et d'attachement, jusqu'à venir un jour chez moi avec les Princes et les principaux personnages de sa Cour et y rester sept heures et demie pendant lesquelles il accepta deux repas et différentes boissons que je lui fis servir, signa les dépêches du jour sur mon propre secrétaire, et me présenta en se retirant, deux superbes tapis : *Voyages d'Ali Bey, tome 1*er, *page 301*.

Loin de me laisser séduire par ces démonstrations éclatantes, le même jour je fixai l'époque de mon Départ pour la Mekke, prétexte dont je me servais pour couvrir mon voyage au désert d'Angad, où je devais commencer mon nouveau système d'opérations. Muley Soliman avait entièrement fermé l'oreille à mes conseils qui ne tendaient qu'à son propre bien et à celui de sa famille et de son Empire. Je lui avais parlé avec franchise et loyauté ; je lui cédais de bon cœur toute la gloire d'une opération qui devait former une si belle page dans l'histoire ; mais il repoussait la raison, et fermait les yeux à la lumière : par conséquent en me séparant de lui et en procédant par moi-même, je faisais mon devoir, je remplissais mes obligations envers ma Patrie et envers six millions d'Africains ; et il ne restait au Sultan aucun motif de plainte contre moi.

Je partis de Maroc, après avoir reçu les femmes dont Soliman m'avait fait don, de la manière qu'il est dit dans *mon histoire des voyages d'Ali Bey, tome 1*er, *page 103* ; et je revins à Fez, agissant déjà dans le sens de mon nouveau système. J'eue dans cette Ville une discussion un peu forte avec le Pacha, personnage nouvellement nommé à ces fonctions et qui m'était inconnu. J'écrivis au Sultan qui me

répondit par une lettre de sa main, mêlée d'expressions flatteuses et de menaces indirectes. Dans mes entretiens avec l'Uléma ou Corps des Docteurs, il fut reconnu et déclaré que le *Sultan commettait un péché en refusant l'établissement d'une constitution* et que moi j'avais raison de le demander.

En même temps j'avais renoué mes relations à Tedla avec le Grand Saint Sidi Alarbi ben Mate, qui, à cet effet, m'envoya deux fois son frère à mon départ de Maroc et à mon arrivée à Fez, et toute sa province des Monts Atlas se mit en insurrection. Enfin je quittai la ville de Fez ordonnant au Vice-Consul de Mogador de se retirer en Espagne, et en prévenant le Consulat de Tanger d'être prêt à se retirer aussi à mon premier avis. Je donnai ordre en même temps que mes préparatifs militaires fussent envoyés à Mellila.

Arrivé à Ouschda, qui est un oasis du désert d'Angad, et la dernière ville sous la domination du Sultan du Maroc, de ce côté là je fus forcé de m'arrêter à cause d'un accident malheureux. Les Turcs d'Alger s'étaient révoltés et venaient de décapiter le Dey. La révolution avait également éclaté à Tlemcen, ville peu distante d'Ouschda, et on venait d'en d'en recevoir la nouvelle un moment avant mon arrivée. Les tribus voisines avaient pris les armes et se battaient jusque sous les murs d'Ouschda pour ou contre les Turcs.

Ce contretemps prolongea mon séjour dans cette ville. J'ouvris des relations avec les Scheiks des tribus limitrophes ; mais comme ils se faisaient mutuellement la guerre, il n'était pas possible de les réunir. Les Scheiks d'Ouschda, craignant pour ma vie, empêchaient mon départ. Enfin un jour m'étant fait ouvrir la porte de la ville, le pistolet à la main, comme il est dit dans l'histoire des *Voyages d'Ali-Bey, Tome Ier, page* 330, je partis pour le désert accompagné seulement d'une esclave et d'un renégat espagnol. Alors les Schejks d'Ouschda accoururent pour me former une escorte.

Je m'enfonçai dans les montagnes, où j'eus une entrevus avec le Scheik el Boanani, que je vins à bout de pacifier et de combiner avec les Scheiks des tribus *Beni Bousseid* et *Beni Ysnour*. Il fut convenu que le Boanani seul viendrait me prendre à Ouschda, et qu'après s'être réuni aux autres dans la montagne, ils devaient m'installer et former mon premier noyau. Je revins donc à Ouschda pour attendre le Boanani, et en partir ensuite avec mes gens et mes équipages

Trois jours après, le Boanani vint avec cent hommes de

sa tribu. Nous sortîmes de la Ville ; mais à peine étions-nous à une demi-lieue de distance, que deux soldats de la garde du Sultan, qui venaient derrière nous à bride abattue, nous crient d'arrêter. Ils sont suivis de près d'un corps de troupes commandé par un officier Supérieur de la Garde, nommé *El Kaïd Dlaïmi*, lequel m'annonce que le Sultan, ayant appris que j'étais retenu à Ouschda, l'avait envoyé pour me protéger et défendre, et qu'en conséquence il fallait rentrer à Ouschda.

La véritable cause de cette démarche était que pendant le mois et demi que j'avais été forcé de perdre pour m'aboucher avec les chefs des tribus au milieu de la guerre qui les armait les uns contre les autres, Muley Abdelmelek et Salaoui avaient eû le temps de gagner entièrement le Sultan et de le décider contre moi. Ce point obtenu, ils avaient envoyé mille hommes à Taza, à l'entrée du désert, pour m'observer, et ce fut un fort détachement de ce corps qui m'atteignit au moment de ma sortie d'Ouschda. Deux ou trois heures plus tard, je me serais trouvé dans les montagnes avec mes trois tribus, et la troupe de Soliman se serait bien gardée d'y pénétrer. Mais surpris dans la plaine, et mes cent hommes se trouvaient entourés, il fallut se soumettre. Nous revinmes à Ouschda, d'où j'envoyai un courrier à Muley Abdsulem. Sur les instances de ce bon ami, le Sultan m'expédia deux officiers avec ordre de me faire traiter *comme son propre enfant*, et de me conduire à Laraïch pour m'embarquer, en me faisant jouir de tous les honneurs publics, des attributions du Parasol, etc., comme auparavant.

Mes Arabes montagnards, désespérés de cet accident défilèrent sur nos derrières au nombre de 4 à 5 cents et se postèrent pour attaquer mon escorte et m'enlever ; mais le Caïd Dlaïmi, ayant eu avis de ce mouvement, se hâta de nous faire enfoncer dans les montagnes du désert par une marche forcée, pendant laquelle nous souffrîmes les horreurs de la soif, ainsi que je l'ai décrit dans mon histoire *des Voyages d'Ali Bey, tome 1er, page* 337. A Taza je trouvai le corps de mille hommes commandé par un Pacha qui me fit rendre les honneurs militaires, et Muley Mussa, autre frère du Sultan, que je ne voulus pas voir sous prétexte que je me sentais malade. C'est ainsi que j'arrivai à Laraïsch avec tous les honneurs qui m'étaient rendus dans la forme ordinaire.

Le Vizir Salaoui était venu lui même à Laraïsch, et en

avait pris le commandement. Il me traita avec toute la délicatesse imaginable jusqu'au dernier jour. On me prépara la chambre d'une frégate tripolitaine qui était dans le port, et qui devait me conduire à Tripoly de Barbarie. Je fis porter à bord tous mes effets, et Salaoui me dit qu'il assisterait à mon embarquement ; mais le moment arrivé, il ne parut point. Trois détachements de soldats m'entourèrent sur la rive de la mer : le premier s'empara de mes femmes ; le second de mes esclaves et domestiques ; et le troisième m'ordonna de partir seul, en me disant que c'était l'ordre du Sultan.

Je montai sur la chaloupe, la rage et le désespoir dans le cœur ayant les oreilles déchirées par les cris de mes femmes et de mes gens désolés de se voir séparés de moi par la force. C'est de cette manière que je sortis du Royaume de Maroc, le dimanche 13 octobre 1805, comme il est plus au long raconté dans les *Voyages d'Ali Bey, tome 1er, page* 360.

Depuis cette époque j'ai reçu plusieurs lettres de Muley Abdsulem dans lesquelles il me fait des excuses au nom de son frère, et m'invite à revenir, m'offrant les plus fortes garanties de l'amitié et du repentir du Sultan, et s'engageant à me renvoyer mes femmes et mes esclaves au lieu et à l'époque que je voudrais ; j'ai répondu à cette dernière offre qu'on voulut bien les garder jusqu'à nouvel ordre.

Dans la suite de mes voyages, j'ai trouvé au Caire Muley Selema, autre frère de Muley Soliman.. Ce Prince infortuné était plongé dans la misère (1) : Je lui montai une maison ; je l'équipai lui et sa famille ; j'achetais deux chevaux dont je lui fis présent, et je lui assignai une pension de dix francs par jour, après l'avoir mis de cette manière dans une situation plus convenable à sa naissance, j'adressai par écrit à Muley Soliman et à Muley Abdsulem les plus véhéments reproches sur l'abandon dans lequel ils avaient laissé languir leur propre frère. Cette démarche causa une sensation extraordinaire au Caire et au Maroc, et j'eus le bonheur de recevoir de nouvelles lettres satisfaisantes de tous côtés.

A mon départ de Laraïsch, la femme blanche que Muley Soliman m'avait donnée, était dans le cinquième mois de sa grossesse. Elle est accouchée, au terme, d'un enfant, qui,

(1) *Voyages d'Ali Bey*, tome II, page 235.

en vertu de mes ordres a reçu le nom d'*Othman Bey*. Cet enfant, gage extrêmement précieux pour la politique, si l'intérêt de l'Etat fait sentir la nécessité de profiter des opérations d'Ali Bey, est à présent dans la dixième année de son âge.

J'ai un fondé de pouvoirs dans la Ville de Maroc, chargé de l'administration de mes biens conformément aux instructions que je lui ai laissées, instructions qui sont telles, que je ne me suis pas même réservé une seule obole de mes propres revenus. Cet agent est Sidi Omar Buceta, Pacha de Maroc. A Fez, j'ai pour principal chargé d'affaires Sidi el Hadj Edris Rami, personnage le plus important de la Ville : c'est le même qui vint à Paris en 1808 en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur du Maroc.

Dans ces villes comme parmi les Arabes du désert, on croit qu'Ali Bey doit revenir. C'est surtout les Ecoles de Fez, les négociants et les arabes du désert qui désirent son retour. Les dernières lettres que j'ai reçues par la voie du Levant portent la date de 1811. On m'y annonce que mes biens sont conservés, et mon château de Semelalia respecté *comme un Temple*. Postérieurement encore, j'ai su par M. Ornano, ex-Consul Général à Maroc que Hadj Edris lui avait écrit pour le prier de lui donner de mes nouvelles, s'il pouvait s'en procurer.

Revenu par terre de mes voyages, je trouvai à Bayonne le 9 mai 1808 mon Souverain le Roi Charles IV à qui je me présentai. S. M. après m'avoir comblé de ses bontés royales, m'envoya à l'Empereur Napoléon, déclarant qu'elle mettait ma personne et mon expédition sous ses ordres, et désirant qu'il en résultat quelque bien pour le service de l'Etat. En conséquence j'eus plusieurs conférences avec Napoléon qui se fit apporter mes papiers de Madrid, et fut bien étonné de l'immense accumulation de travaux que j'avais faite sur cet objet.

Napoléon désirait porter à effet mes plans sur l'Afrique, et il destinait à cette entreprise l'armée qui était dans la Péninsule. J'eus à cet égard de longues discussions avec lui ; mais l'insurrection des Provinces Espagnoles le mettant dans l'impossibilité de disposer de cette armée, l'opération d'Afrique fut mise de côté au mois de juin, et il m'ordonna de suivre son frère Joseph en Espagne.

Dans ma situation actuelle, indépendant de ma Patrie par l'injuste proscription qui m'en tient éloigné, je suis com-

plètement libre d'offrir mes services à la Puissance qui me protège. Je puis faire beaucoup en Afrique pour le bien de la France : ma personne dans ce pays là vaut plus encore que celle d'un Prince Musulman. La France peut avoir par moi des colonies en Afrique sans qu'il en coûte une goutte de sang français : je puis (et moi seul, je le puis) *garantir la sûreté et la tranquilité de ces colonies.* La manière d'y parvenir est encore mon secret. Si le Gouvernement regarde ces ouvertures avec l'intérêt qu'elles méritent, on peut nommer une personne qui soit digne de la confiance de S. M. et suffisamment autorisée pour entrer en discussion sur une matière aussi grave. Si on n'estime pas assez la chose pour en venir à de plus amples éclaircissements, je désire qu'on me l'annonce ; et dans ce cas, qu'on se rappelle que Christophe Colomb, offrant ses services à sa Patrie, en fut méprisé, que ses offres furent successivement repoussées par le Portugal et l'Angleterre, et qu'enfin l'accueil plus favorable que lui firent Ferdinand et Isabelle valut à l'Espagne le plus vaste Empire du monde. Par moi-même je ne suis pas comparable à ce grand homme, mais, si la France m'adopte et me protège je serais le plus indigne des hommes si je ne m'efforçais pas de devenir son émule après tant de travaux préparatoires et avec tant de moyens de succès. Dans tous les cas, j'invoque une prompte résolution, puisque j'ai déjà quarante-huit ans et demi, et qu'une opération de cette nature n'est pas faite pour un vieillard.

Paris, le 21 octobre 1815. — Le Général Badia.

Pour copie conforme :
Le Général Badia.

(à suivre.)

DOCUMENTS RÉCENTS SUR L'HISTOIRE DES ALMOHADES

Lorsque, il y a quelque vingt ans, j'ai écrit l'article « Almohades » pour *l'Encyclopédie de l'Islam*, les sources de l'histoire de ces grands souverains du Maghrib étaient assez peu nombreuses ; quelques-unes d'entre elles étaient sujettes à caution, sinon en ce qui concerne la doctrine almohade, du moins pour ce qui touche à l'histoire de la dynastie, et plus spécialement à la vie d'Ibn Toumart, au rôle et aux fondations de ses premiers successeurs. L'archéologie elle-même ne nous avait à peu près rien révélé des magnifiques fondations de ces sultans berbères au Maroc.

Dans ces dernières années des textes nouveaux et d'un haut intérêt ont été découverts, publiés et traduits, des recherches archéologiques, faites à Tinmâl et à Marrâkech notamment, dans le Haut Atlas, où s'est faite la propagande du Mahdi, où est né cette empire, ont projeté une nouvelle lumière sur cette période si intéressante de l'histoire de l'Afrique du Nord, tant au point de vue politique et religieux, qu'à celui de l'art musulman d'Occident.

Si cette importante documentation n'a pas sensiblement modifié dans les grandes lignes ce que l'on savait des Almohades, elle a permis de confirmer et de préciser des détails et quelques points principaux. C'est surtout dans le domaine de l'art almohade, si peu connu avant

le Protectorat français sur le Maroc, que les excellentes études publiées dans *Hespéris*, nous ont apporté une documentation de premier ordre.

On signalera ici, en les analysant brièvement, les publications auxquelles ont donné lieu dans ces dernières années l'histoire et l'art des Almohades.

I. Henri Massé, *la profession de foi ('aqîda) et les guides spirituels (Morchida) du Mahdi Ibn Toumart*, (in *Mémorial Henri Basset*, publication de l'Institut des Hautes études marocaines, t. XVIII, Paris, Geuthner 1928, in-8, p. 105-121.

La source la plus importante de la doctrine almohade, est assurément le *Livre d'Ibn Toumert*, dont le texte arabe a été publié à Alger (Fontana, 1903) par les soins éclairés de M. Luciani, avec une magistrale préface de I. Goldziher. De ce livre, qui n'a pas été traduit dans une langue européenne, M. H. M. a donné la traduction de la *'Aqîda* et de la *Morchida* qui constituent le fondement même des prescriptions légales et de la théologie unitaire du Mahdi.

Le texte de la *'Aqîda* avait été publié au Caire en 1328/1900 et I. Goldziher avait publié le texte des deux *Morchida* (in Z. D. M. G., XLIV, 168-170) ; il avait traduit en allemand le texte de la première *Morchida* dans le même périodique (XLI, 72-73).

M. H. M. donne la traduction française des deux *Morchida* qui, complétée par celle de la *'Aqîda* offre aux savants, non arabisants, le moyen de juger les opinions religieuses du fondateur de l'empire almohade.

II. Parmi les meilleures sources arabes de l'histoire de cette époque j'avais signalé dans l'article précité, la Chronique anonyme des Almoravides et des Almohades, intitulée *Al-Holal al maûchiya fî-l-akhbâr al marrâkochiya*, écrite en 783/1381 et dont il existe plusieurs manuscrits connus. Cet important ouvrage historique a été

publié à Tunis en 1329/1911 et attribué à tort au fameux vizir Lisân ad dîn Ibn al-Khatîb (1). La publication de ce texte par un éditeur tunisien nous a fait renoncer, M. David Lopès, le savant historien arabisant portugais, et moi, à un projet de publication de ce texte avec traduction que nous devions faire ensemble. Cependant le texte publié à Tunis est si médiocre qu'il serait opportun de le reprendre, de le confronter avec les manuscrits qui existent et d'en donner une sérieuse édition critique avec traduction française. C'était l'intention du regretté Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger, René Basset, selon M. Lévi-Provençal (2).

Il appartient aux bons arabisants de l'Institut des hautes études marocaines, de réaliser ce que la mort a empêché René Basset de terminer. Nul n'est mieux placé qu'eux, dans ce Maroc où fut le siège de la capitale des deux empires almoravide et almohade, pour publier un texte sûr et une traduction savamment annotée de cet important ouvrage historique.

III. L'imprimerie Al-Amiriya du Caire en 1913-1919 a fait paraître en quatorze volumes le *Sobh al-A'cha* de Ahmed al-Qalqachandi. Ce n'est pas que ce gros et intéressant ouvrage, écrit par un auteur oriental au XIVe siècle, sur le Secrétariat d'Etat, les bureaux, la haute administration civile et militaire et l'organisation des Etats musulmans, soit une source bien précieuse de l'histoire almohade. L'auteur au surplus, ne traite de l'empire almohade que du point de vue spécial duquel il s'est placé. Toutefois, outre une énumération des sultans almohades qu'il donne dans le T. V (p. 191-194), on peut y trouver notamment sur le protocole épisto-

---

(1) Voir cependant Lévi-Provençal, *Les Historiens des Chorfa*, 385 n. 1.

(2) *Mélanges René Basset*, t. II, 337, n. 1 (Paris, 1925).

laire, à la Cour almohade (p. ex. t. VI, 443 et suiv.) des indications qui n'existent guère ailleurs (1).

IV. Autrement intéressants, bien qu'ils ne soient pas exempts de partialité, sont les documents contemporains des Almohades, écrits par des Almohades et dont on doit la récente publication à l'activité avertie de M. Lévi-Provençal.

Ce dernier a pu se procurer quatorze feuillets sur parchemin, d'un manuscrit arabe, retrouvés dans la boutique d'un libraire de Casablanca ; il les a publiés, traduits et annotés sous le titre : *Six fragments inédits d'une chronique anonyme du début des Almohades* (in *Mélanges René Basset*, t. II, 335-393, in-8, Paris, 1925). Depuis lors, en 1927, M. L. P. a découvert dans la Bibliothèque du Chérif Si Abd al-Hayy al-Kittani, un manuscrit complet de *la Chronique d'Ibn Al-Qattan* et a reconnu que les six fragments qu'il avait publiés en 1925 appartenaient à cet ouvrage, dont il annonce la prochaine publication (2) par ses soins.

D'autres documents historiques sur la même époque ont été trouvés également par M. L. P. à la Bibliothèque de l'Escurial, notamment la *Chronique d'Al-Baïdaq*. Cet auteur, Abou Bakr ben 'Ali as-sanhadji, surnommé Al-Baïdaq, vécut dans la compagnie du Mahdi Ibn Toumart et se trouva mêlé à sa vie, au début de sa prédication et de son action politique qu'il a racontées.

Les documents trouvés à l'Escurial et qui n'étaient

---

(1) Les renseignements sur le genre épistolaire et le protocole des lettres almohades, donnés par Al Qalqachandi, sont notamment confirmés par *Une lettre de l'Almohade Murtaḍā au Pape Innocent IV*, reproduite en phototypie, publiée et traduite avec commentaire par E. Tisserant et Gaston Wiet, in *Hespéris*, t. VI, année 1926, 1er trim. p. 27-53.

(2) *Documents inédits d'Histoire almohade* (dans la collect. de *Textes arabes relatifs à l'histoire de l'Occident musulman*, vol. I, Paris, in-8°, 1925), p. V de l'Introduction, n. 1.

pas catalogués, appartenaient à une liasse portant un simple numéro d'ordre (*legajo* 1919). M. L.-P. les a publiés et traduits sous le titre et dans la collection indiqués ci-dessus (p. 116, note 2). Le volume comprend une introduction (XII pages), la traduction annotée (224 pages), deux appendices, un glossaire, trois index, une table des matières, une carte des tribus du sud de Marrakech au XIIe siècle, le texte arabe (152 pages). Il s'agit là de trois sortes d'écrits très différents, la première partie est un recueil de lettres aux chefs et aux groupements almohades par les deux premiers chefs de la Communauté, le Mahdi I. Toumert et son successeur 'Abd al-Moumen. Le contenu constitue un ensemble de recommandations, de conseils et de règles essentielles sur quoi les deux fondateurs de l'empire ont voulu attirer spécialement l'attention de leurs partisans. De tout temps l'épitre, la *risâla*, souvent en vers ou en prose rimée, a été un genre littéraire pratiqué dans l'Islam. Quand, comme c'est ici le cas, elle a pour objet d'instruire, elle constitue un *memento* que commentent et qu'expliquent les savants et les professeurs à leurs élèves. On conçoit que pour les Berbères de la montagne, disciples des doctrines du Mahdi, des textes arabes, comme celui de la *Risâlat al-Fusul* (1), la plus importante de celles dont nous parlons ici et qui fut adressée aux gens de Bougie, étaient hors de la portée de leur intelligence et qu'il fallait d'habiles interprètes et des maîtres avisés, connaissant bien l'arabe, pour en exposer au peuple le contenu. Si ces épitres ne nous apprennent rien de nouveau sur la doctrine almohade, du moins nous renseignent-elles sur la manière dont elle était présentée à la communauté.

La seconde partie de ces documents traite de la généa-

---

(1) Outre le texte de l'Escurial, donné dans cette première partie des *Documents*, M. L.-P. a publié en appendice (p. ١٢٤-١٤٥) un texte plus complet de la *Risālat al Fuṣūl*, d'après un manuscrit acquis à Fès en 1925 ou 1926 par M. G. S. Colin, avec d'autres épitres.

logie des Almohades. L'auteur, à propos du Mahdi, n'hésite pas à faire remonter ce pur berbère du Haut-Atlas marocain au prophète arabe par Hasan le petit-fils de celui-ci. Il fait de même pour 'Abd-al-Moumen, cet autre berbère des environs de Nédroma. Sous ce rapport l'auteur almohade n'est pas plus digne de foi que la plupart des autres chroniqueurs musulmans, à l'exception cependant d'Ibn Khaldoun qui conteste une telle généalogie. Mais, à côté de ces généalogies faites pour grandir la personnalité de ces pontifes almohades, on trouve des détails complets — plus complets que partout ailleurs — sur les « gens de la maison », ou personnages de l'entourage du Mahdi, veillant sur lui et le servant, sur la famille d'Ibn Toumart. Ce dernier avait trois frères et une sœur, un oncle, une tante, un cousin germain. Sa mère n'était pas de la même fraction de tribu berbère que son père. Puis vient la liste des compagnons du Mahdi, en Egypte et en Syrie, et qu'il n'aurait pas jugé utile de ramener avec lui en Maghrib. Autrement importante est la liste des compagnons d'occident qui vient ensuite. D'abord il y a la *djam'a* de douze membres correspondant au «Conseil des Dix » des autres textes, et celle des « Cinquante ». Précieuse est aussi la liste des cinq tribus berbères qui firent partie de la communauté almohade dès le début, avec l'indication de leurs fractions et l'énumération des tribus rattachées à celles-ci par les liens de la « fraternité ». Il y a là des précisions qui semblent sincères et ont permis de retrouver dans l'Atlas marocain actuel plusieurs de ces tribus et de ces fractions de tribus. C'est sur la foi de ces documents que H. Basset et Terasse ont pu dresser — dans leur étude dont on parlera plus loin — une première carte ethnique de ces régions, et que M. L. P. en a établi une autre, plus grande et plus complète, dans le livre analysé ici. La liste des vingt-cinq fractions des Koumiya, tribu de 'Abd

al-Moumen, permet de retrouver, dans la région de Nédroma, avec leurs noms du XIIe siècle, un certain nombre de ces fractions demeurant aujourd'hui sur les mêmes territoires qu'il y a sept siècles.

A ces documents d'un haut intérêt pour reconnaître et comprendre l'organisation sociale de la communauté almohade, telle que l'avait voulue le Mahdi au début, le même texte en ajoute d'autres, dont M. Gaudefroy Demombynes a déjà fait état dans la préface à sa traduction des *Masâlik*, sur laquelle on reviendra plus loin. Il s'agit de renseignements complémentaires qui nous font comprendre la hiérachie existant au sein de la communauté et connaître le rôle d'Almohades, chargés de divers services (serviteurs du Makhzen et tireurs d'arc, muhtasibs, employés de la frappe de la monnaie, muezzins, musammi's, tolba).

Dans l'ordre militaire, l'auteur distingue entre les combattants de la guerre sainte, pris dans diverses tribus et sans doute volontaires, et les soldas du *jund*. Mais le peu qui est dit de ces guerriers n'est pas clair.

La troisième partie des *Documents* (texte ar. 50 à 133 ; trad. 72 à 224) est un récit pittoresque et vivant d'un des compagnons du Mahdi, Abou Bakr al-Baïdaq. C'est d'abord le journal de route du Mahdi à son retour d'Orient, avec l'indication des haltes qu'il fit entre Tunis et Igilliz des Hargha, puis Tinmal, où il fut proclamé Imam par les premiers almohades (p. 50 à 73, trad. 72-118). Ensuite c'est l'énumération détaillée de ses expéditions, au nombre de neuf, dans l'Atlas contre les Almoravides et leurs alliés. Sur les conseils d'un des principaux officiers, Al-Bachir, le Mahdi, en dictateur avisé, fait séparer les bons Almohades des gens douteux, et ceux-ci sont exécutés sans merci ; « les gens de cinq tribus furent tués ».

A partir de ce moment — les dates manquent — Ibn Toumert semble abandonner personnellement le com-

mandement des troupes de combat à Al-Bachir, qui se risque à attaquer les Almoranides dans la banlieue de Marrâkech où il trouve la mort. Le récit de ces expéditions est interrompu par le narrateur pour parler de la dernière maladie du Mahdi. Celui-ci, se sentant gravement atteint par la maladie, rassemble son peuple de fidèles et le harangue pendant plusieurs heures — à l'imitation de ce qu'avait fait le Prophète, lors de son dernier pèlerinage — puis il rentre chez lui pour n'en plus ressortir, transmettant au dehors ses ordres par l'un des chefs faisant partie du groupe des cinq personnes qui seules avaient accès auprès de lui. Sa mort ne fut annoncée au peuple que trois ans plus tard ; mais à quelle date eut-elle lieu ? Al-Baïdaq ne le dit pas. On sait que selon la plupart des auteurs qui en ont parlé, cette mort (en 524/1130 ou en 522/1128) fut tenue secrète pendant une longue période, peut-être deux années. La maladie du Mahdi n'empêcha pas les expéditions guerrières de continuer. L'une d'elles fut conduite alors, et pour la première fois, par 'Abd-al-Moumen, le futur Khalife.

L'intérêt du récit se maintient, après la mort du Mahdi et avec la proclamation de son successeur Abd-al-Moumen, le véritable vainqueur des Almoravides, et le grand fondateur de l'empire. Il triompha de l'habileté et de l'activité de Reberter, le chef de la milice chrétienne qui fut tué dans un combat en 539/1144-5, soumit toutes les grandes villes et pénétra enfin dans Marrâkech la capitale. L'auteur qui fut témoin des événements qu'il raconte, aux côtés de 'Abd-al-Moumen et du Mahdi n'a malheureusement donné que de bien rares dates ; de plus il fut, sans doute, souvent porté à atténuer les succès de l'ennemi et à grossir ceux des Almohades. Toutefois il n'a pas caché la façon dont, à l'exemple d'ailleurs du Mahdi, 'Abd al-Moumen se débarrasse des gens de la fidélité de qui il n'est pas sûr, en les faisant exécuter en masse, souvent traitreusement. C'est ainsi

qu'après une victoire sur les Djazoula, il leur demande d'adhérer au parti almohade, ce qu'ils acceptent ; puis, quand ils sont tous désarmés et sans méfiance, il les fait tous massacrer « sauf les tout jeunes enfants » (p. 95 ; tr. 155). Plus tard, après la prise de Marrâkech (541/1146-7) et avant son départ pour la conquête de l'Ifriqiya, afin d'éviter le retour de trahisons possibles dans l'ouest, 'Abd-al-Moumen dresse une liste des suspects de chaque tribu ; il la remet aux chaikhs dévoués à sa cause en leur recommandant de passer tous ces gens par les armes Ainsi furent exécutés sommairement 32.730 individus (1). De tels renseignements ne figurent pas dans les autres chroniques, mais, par ailleurs, divers auteurs ont attibué à Abd al-Moumen l'ordre de mise à mort de ses anciens maîtres, les *foqada* de Tlemcen, par crainte de leur opposition à la nouvelle doctrine ; Al-Baïdaq n'en dit pas mot. Toutefois, le jour sous lequel il nous présente le grand dictateur almohade, donne quelque vraisemblance à un tel acte. Il faut penser que l'établissement du pouvoir dictatorial impose de tels moyens pour refréner toute opposition.

Il est difficile de savoir où s'arrêtent les « mémoires » d'Al-Baïdaq qui dut mourir du vivant de 'Abd al-Moumen ; c'est vraisemblablement en 549 (1154-1155), car après cette date il ne s'agit plus que d'une brève énumération des grands événements historiques en Berbérie et en Espagne, jusqu'à la mort du Khalife, dont on ne donne pas la date, et même au delà, puisque des faits, ayant eu lieu en Espagne, y sont relatés sous la date de 565/1169-1170. La chronologie du début du Gouvernement almohade, terminant le récit, est elle-même très

---

(1) Dans le même ordre de faits, en 549/1154-5, 'Abd al-Moumen, fit périr dans de cruels supplices, les prisonniers qui avaient plus ou moins trempé dans la révolte des Benou Amghar (Al-Baidâq, in *Documents*, p. 119, tr. 199) à Marrâkech.

incomplète et s'arrête en 527/1132-1133, date qui est donnée comme celle de la proclamation de 'Abd al-Moumen (1).

V. Le Géographe Al-'Omari, écrivait ses *Masâlik al-Absâr fi mamâlik al-Amsâr* au temps du mérinide Abul-Hasan ; dans la partie de son livre concernant le Maghrib, il n'a mentionné les Almohades que comme les grands souverains qui avaient donné, à leurs continuateurs Mérinides et Hafsides, les principes fondamentaux d'organisation de l'Etat. Aussi bien, M. Gaudefroy-Demombynes, qui a édité la traduction des Masalik (2), a cru devoir commencer par montrer comment le Mahdi Ibn Toumert avait organisé la Communauté almohade, afin d'expliquer, dans sa savante préface (p. XI et suiv.), le fonctionnement des services publics ainsi que le rôle de divers emblèmes royaux, dans les gouvernements berbères du XIV[e] siècle. M. G. D., dans ce travail, a puisé aux diverses sources de l'histoire almohade et notamment à celles dont on a parlé ci-devant. On utilisera avec profit cette étude de l'organisation almohade, de la hiérachie fixée par I. Toumart lui-même, du rôle des groupements divers et de celui des fonctionnaires, du *Jund*, de la façon dont se faisait la proclamation des Khalifes almohades (p. XI-XXI), etc....

VI. Les documents d'archéologie et d'art almohade récents ont paru surtout dans six numéros de la revue marocaine *Hespéris*.

Dans le n° du premier trimestre 1923, p. 37 à 68, M. J. Gallotti a étudié *le lanternon de la Koutoubia à*

(1) M. L. P. a utilisé des documents fournis dans cette publication pour sa leçon d'ouverture de cours à la Faculté d'Alger en 1927. Le texte de cette leçon : *Ibn Tumart et 'Abd al Mumin* a paru dans *Mémorial Henri Basset*, t. II, 1928, p. 21-37.

(2) T. I. *L'Afrique, moins l'Egypte*, 1 vol. in-8°, de LXVIII + 283 p., Paris, chez Geuthner, 1927.

Marrâkech. Cet article, illustré de trois planches hors texte et de huit figures dans le texte, donne une description complète et détaillée du décor et de la construction de cette partie supérieure du minaret almohade de Marrâkech (fin du XII[e] siècle). Il a apporté par là une précieuse contribution à la connaissance de l'art et de l'architecture de cette époque, qui a donné également deux autres minarets majestueux et encore debout, la Giralda à Séville, la Tour de Hasan à Rabat. Toutefois ce dernier minaret est privé de son lanternon. Quand au minaret de la Giralda, le lanternon a été partiellement retrouvé par M. H. Terrasse et celui-ci a pu en rétablir la forme et le décor qu'il a étudiés grâce à un excellent moulage ancien donnant l'état de cet édifice avant sa transformation (1).

Les monuments fondés par les premiers Almohades à Tinmâl, et à Marrâkech ensuite, ont été scrupuleusement examinés, étudiés et présentés dans une série de remarquables études par Henri Basset et Henri Terrasse (2), dans cinq numéros d'Hespéris (1924 à 1927) sous le titre *Sanctuaires et forteresses almohades* (3). Dans ces

(1) H. Terresse, *La grande Mosquée almohade de Séville* (in *Mémorial Henri Basset*, II, 249-266).

(2) Ce dernier avait déjà étudié dans *Hespéris* (2[e] trim. 1923, p. 147-174) quelques monuments de l'architecture almohade, des portes notamment, dans son article illustré de dessins et de photographies, sous le titre *Le décor des portes anciennes du Maroc*.

(3) Cette étude à laquelle G. Marçais (*Manuel d'Art musulman*, Paris, in-8°, 1926-7) a fait d'utiles emprunts, est divisée en six chapitres : I. *Tinmel* (in 1[er] trim. 1924, p. 9-92) ; II. *Les deux Kotobiya* (2[e] trim. 1924, p. 181-203) ; III. *Le minaret de la Kotobiya* (3[e] trim. 1925, p. 311-376 ; 2[e] et 3[e] trim. 1926, p. 107-117) ; IV. *L'oratoire de la Kotobiya* (2[e] et 3[e] trim. 1926, p. 118-167) ; V. *La chaire de la Kotobiya* (*ibid.* 168-207) ; VI. *La Mosquée de la Qaṣba* (*ibid.* 208-270) ; VII. *Le Ribat de Tit. — Le Tasghimout* (2[e] trim. 1927, p. 117 à 171).

Comme on le sait et comme l'a si bien établi G. Marçais (*op. cit.*, p. 476 et s.) l'art almohade a eu une influence décisive sur l'art maghribin des dynasties postérieures. H. B. et H. T. ont mis en lumière cette influence, pour Marrâkech, dans un appendice à cette étude : *La tradition almohade à Marrakech* (*Hespéris*, 3[e] tr. 1927 p. 287-345).

pages, les auteurs ont confronté les documents d'art et d'archéologie almohades qu'ils ont étudiés sur place et que parfois ils ont eux-mêmes découverts, avec ceux de l'histoire et de l'ethnographie religieuse. Les résultats de leur savant travail sont d'une telle importance que nul ne saurait parler désormais de cette époque — la plus grande de toutes dans l'histoire de l'Islam en Maghrib — sans se reporter à ce qu'ils en ont dit.

M. B. et H. T. ont exploré le pays d'Igliz chez les Hergha (pays d'Ibn Toumart) ; ils ont étudié à Tinmal, première capitale et berceau de l'empire almohade, les monuments de cette époque sur lesquels Doutté avait déjà appelé l'attention du monde savant (in *Journal asiatique* de janv.-fév. 1902, p. 159 et suiv.) (1).

En guise de préface à leur étude archéologique, H. B. et H. T. ont précisé avec beaucoup de clarté les conditions géographiques et historiques dans lesquelles s'est formé et développé le mouvement almohade, dirigé par I. Toumart ; ils ont cherché à déterminer l'habitat des tribus almohades qui formèrent la confédération d'appui du Mahdi. Géographes et historiens musulmans en mains, ils sont parvenus à jeter quelque lumière sur ces agglomérations tribales dont beaucoup ont disparu aujourd'hui.

Dans la généalogie d'Ibn Toumart, H. B. et H. T. relèvent nombre d'ancêtres à noms berbères, comme un bisaïeul nommé Yamsal (homonyme d'un des fils de Micipsa) ; un autre de ses ancêtres s'appelait Ougellid ou Agellid, « chef » en berbère, qui était sans doute un surnom honorifique à rapprocher de celui de Amghar « chef » que portait également le père lui-même du Mahdi.

(1) M. P. Ricard, après Doutté et le D[r] Ferriol (ci-dessous cité) a visité Tinmal et a été frappé des vestiges almohades de ce centre de l'Atlas. Il a publié une *Note sur la Mosquée de Tinmal*, illustrée de 7 figures, dans *Hespéris*, 4[e] tr. 1923, p. 524-532.

di. Ces remarques ont leur importance pour expliquer, à côté des mérites personnels d'Ibn Toumart, les raisons de sa réussite « dans une société aussi aristocratique, quelles que soient parfois les apparences » que l'est la société berbère.

Le rôle et la vie du Mahdi à Tinmal nous le montrent, chef suprême, organisant les éléments berbères, assez disparates, pour les fondre dans une même doctrine religieuse et une forte communauté.

Imam impeccable et infaillible, il était bien le personnage quasi-surnaturel à qui les Berbères, très religieux, se soumettent d'enthousiasme. Ne distribuait-il pas chaque matin, dans son *ribât* des Hergha, sa *baraka* aux personnages qui venaient le saluer (cf. *Documents inédits, loc. cit.* p. 60-61) ? Il s'efforçait d'ailleurs en tous points de suivre la méthode et les moyens d'action du Prophète Mohammed.

Si le Mahdi fut l'auteur de la doctrine unitaire et l'initiateur de la lutte contre les Almoravides, ce fut son successeur, 'Abd al-Moumen qui fonda l'empire. Ce fut lui qui s'empara de la capitale Marrâkech (541-1146) près de vingt ans après la mort du Mahdi. Il y fonda aussitôt une Mosquée (1146), la Kotobiya, comme déjà il en avait fondé une à Taza, lors de la prise de cette ville, mosquée qu'un siècle et demi plus tard le mérinide Abou Ya'qoub devait parachever.

H. B. et H. T. ont établi que la mosquée de Tinmal, retrouvée par Doutté en 1901 et attribuée par lui au Mahdi lui-même (cf. *J. A.* janv.-fév. 1902, p. 159 et suiv., et *En Tribu*, in-8, 1914, p. 124) est l'œuvre de 'Abd al-Moumen et fut construite vraisemblablement sur celle du Mahdi agrandie, en 1153-4 (1). L'admirable décor de cette mosquée suffisait à lui seul à donner à

1) C'est aussi à 'Abd al Moumen que le D[r] Ferriol (*Les ruines de Tinmel*, in *Hespéris*, 1922, p. 172) attribue cette construction.

penser que l'édifice ne devait pas être d'Ibn Toumart qui donnait en tout l'exemple de la plus grande simplicité.

'Abd al-Moumen, administrateur avisé et le plus grand chef d'Etat musulman de la Berbérie à travers l'histoire, sut trouver de vrais artistes et donner à l'art architectural une impulsion et une orientation décisives. Par la Mosquée de Tinmâl, par la Kotobiya de Marrâkech surtout, qui inspirèrent les constructions réalisées par ses successeurs, il est le créateur de cet art dont G. Marçais a pu dire : « L'art almohade, puissant dans ses conceptions d'ensemble et de détail, semble exprimer par l'ampleur de ses Mosquées et la majesté de ses Minarets, comme par la robustesse de ses ornements, la grandeur des Mouminides et leurs vastes dessins... En réalisant l'unité politique de ce pays disparate, ils facilitent une sorte de syncrétisme de l'art musulman occidental ».

Depuis des siècles, les temps du strict monothéisme des « Unitaires », disciples du Mahdi, sont périmés, à Tinmâl comme ailleurs, et le Maraboutisme si cher aux Berbères a repris sa puissance dans les montagnes du Haut Atlas. Parmi ces cultes, il faut noter, avec H. B. et H. T., celui d'une Pierre Noire (cf. p. 43 et fig. 3 du 1[er] trim. 1924) dans les ruines de la Mosquée de Tinmal. Ce culte des Pierres noires — rappelant celui de la P. N. de la Ka'ba — se retrouve aussi à Fès (1) et sans doute ailleurs en Berbérie.

H. B. et H. T. n'ont pas seulement voulu marquer ce que redoit l'art musulman aux Almohades, ils se sont attachés à examiner les moindres détails d'architecture et de construction dans les monuments qu'ils ont décrits. C'est ainsi que, en ce qui concerne les matériaux de construction, ils font une étude suggestive de l'em-

(1) La plus ancienne des Médersas mérinides de Fès, la *Medersa-t-aṣṣeffârin* à la fin du XIII[e] siècle, renferme, dans une petite niche du mur près de la porte d'entrée, une pierre noire à caractère sacré.

ploi du béton (*tabya* et *toub*) à base de moellons dans l'enceinte de Tinmâl et des origines de l'emploi du béton qui apparaît déjà sous les Almoravides. Les auteurs pensent que le béton amena dans les constructions, notamment dans les remparts un changement de forme, que par exemple la tour ronde fit désormais, pour cette raison, place à la tour sur plan rectangulaire, à cause du coffrage (1). Cela est possible dans une certaine mesure, mais cependant le coffrage du béton se fait très bien pour les murailles de tours sur plan circulaire, même avec les Almohades ; nous en avons un exemple avec les tours rondes, en béton de *tabya* de Bâb al Qarmâdîn, dans l'enceinte almohade de Tlemcen (2). Plus curieux encore est le mélange de matériaux hétéroclites dans les murs de la Mosquée de Tinmâl. Construite dans un pays où abonde la pierre à bâtir, ses murs sont faits de maçonnerie de moellons, de pisé et de brique, voire même de longues traverses de bois, le tout employé selon une méthode et des règles précises.

Dans le domaine du décor, H. B. et H. T. dégagent ses caractéristiques essentielles qui lui donnent une simplicité robuste et savante où la géométrie tient la plus large place et donne des ensembles impressionnants de grandeur, de pureté et d'harmonie. Quant au décor floral de palmes et de palmettes « plus rare et moins fouillé que celui du XI[e] siècle, il le surpasse par l'impeccable pureté et par l'énergie de la ligne ».

Sous la double influence espagnole et orientale, dont l'art almohade réussit la synthèse, sortirent vraiment au XII[e] siècle, dans la Berbérie occidentale, les plus beaux spécimens de cet art hispano-mauresque qui cherchait alors ses directions. Il devait donner dès lors dans les di-

(1) Cf. *Hespéris*, 1[er] trim. 1924, p. 46.

(2) Voir la bonne photographie de cette Porte tlemcénienne, d'après W. et G. Marçais, *Les Monuments arabes de Tlemcen*, in-8° 1903, Paris, planche I.

vers domaines de la composition décorative de remarquables productions, tant dans l'architecture que dans les arts mineurs.

Grâce à la compétence et à la culture artistique des auteurs, au soin averti qu'ils ont mis dans leurs recherches et dans l'étude des monuments almohades du Maroc et de Séville, grâce aux dessins et à l'abondante documentation photographique des ensembles et des détails donnés dans le texte, les études de H. B. et H. T. complétées par l'étude de ce dernier de la Giralda de Séville, citée ci-dessus, ont apporté à la connaissance du premier art almohade une contribution de haute valeur.

Désormais, avec les documents que l'on possédait déjà sur les Almohades, avec les publications récentes qui s'y ajoutent et dont on vient de faire une énumération, l'histoire de la civilisation du Maghrib, durant cette grande époque du XIIe siècle, est l'une de celles de ce pays que l'on connaît le mieux.

ALFRED BEL.

Bône, port minier

Le port de Bône occupe actuellement, comme en 1913, le troisième rang parmi les ports de l'Algérie, tant par le poids des marchandises embarquées et débarquées que par le tonnage de jauge des navires entrés et sortis ; mais la distance qui le sépare de celui de Philippeville, que l'on classerait immédiatement après lui, a sensiblement augmenté depuis cette date, et, d'une manière générale, les progrès du port de l'Est Constantinois, dans les dernières années, ne sauraient être comparés qu'à ceux du port d'Oran (1). Entre les chiffres de 1913 et de 1929, on constate en effet une différence de 210 % dans le tonnage métrique (à Oran 109 %), et de 131 % dans le tonnage de jauge (à Oran 173 %). L'écart entre Bône et Philippeville qui pouvait être évalué, en 1913, à environ 380.000 tonnes métriques et à près de 400.000 tonneaux, était, en 1929, de près de 2.000.000 tonnes et de plus de 2.200.000 tonneaux (2).

On doit attribuer cette progression remarquable — mais qui n'était pas inespérée — avant tout à l'arrivée

(1) *Direction des Douanes de l'Algérie. Documents statistiques sur le commerce de l'Algérie*, 1913 et 1928. Alger, 1914 et 1929. *Bulletin comparatif trimestriel* (janvier 1930). Les chiffres sont les suivants :

	Oran – Tonnage métrique	Oran – Jauge	Bône – Tonnage métrique	Bône – Jauge
1913...	1.815.652 t.	7.673.821 tx.	738.353 t.	1.837.169 tx.
1929...	3.805.248 t.	20.966.228 tx.	2.294.672 t.	4.248.341 tx.

(2) Mouvement du port de Philippeville :

	Tonnage métrique	Jauge
1913...	357.234 t.	1.432.574 tx.
1929...	304.976 t.	2.009.139 tx.

sur les quais de Bône d'une quantité de matières lourdes, minerais de fer et phosphates, accrue d'une manière à peu près régulière à partir de 1921. Tandis que Philippeville restait essentiellement le port agricole de la région de Constantine, et que Bougie soutirait les produits du sous-sol de l'Ouest du département, Bône affirmait de plus en plus son rôle de port minier et profitait de l'exploitation nouvelle ou intensifiée des gisements situés à l'Est, aux confins de la Tunisie. Pour ne citer que deux chiffres, le tonnage des minerais de fer et des phosphates sortis par Bône, est passé entre 1913 et 1928, de 357.210 tonnes à 1.441.469 tonnes (1), ce qui représente, à cette dernière date, près de 70 % du tonnage total du port (2), et plus de 87 % des exportations (3).

L'histoire du port de Bône, depuis quelques soixante ans (4), est étroitement liée à celle de l'exploitation des gisements miniers de l'Est Constantinois, et, au premier rang, du fer et des phosphates ; car les autres produits du sous-sol, zinc, plomb et cuivre, n'ont jamais apporté, par comparaison, qu'un faible appoint au trafic, soit au maximum 36.000 t. (5). Nous ne referons pas ici l'his-

(1) Les chiffres que nous donnons ici nous ont été communiqués par MM. Duterme, sous-directeur de la Société de l'Ouenza, et Dazy, directeur de l'exploitation de la Cie des Phosphates de Constantine, à qui nous adressons nos remerciements pour les nombreux renseignements qu'ils nous ont obligeamment fournis.

(2) Tonnage métrique des marchandises embarquées et débarquées en 1928 : 2.069.354 t. (*Ponts et Chaussées. Ports de Bône, La Calle et Herbillon*. Compte-rendu annuel, Bône, 1929, p. 4).

(3) Tonnage des marchandises embarquées : 1.650.922 t.

(4) C'est en 1865 que la Cie de Mokta-el-Hadid inaugura l'exploitation de la mine de fer d'Aïn-Mokra, qui fournit de 1865 à 1904 près de 7.000.000 t. (*M. Dussert. Etude sur les gisements de fer de l'Algérie*. Paris, 1912, p. 7 et 165). Celle des phosphates de chaux du Dyr de Tébessa fut ouverte en 1893. (*M. D. Dussert. Les gisements algériens de phosphate de chaux*, Paris, 1925, p. 279 et note 2).

(5) *Ponts et Chaussées*, o. c., 1928, p. 21. En 1928, il en a été exporté 19.587 t., dont 12.264 de plomb et 7.323 de zinc. (*Chambre de commerce de Bône. Compte-rendu des travaux*, Bône, 1929, p. 314). Sur les gisements, voir *M. Dussert. Etude sur les gisements métallifères de l'Algérie. Minerais autres que ceux du fer*, Paris, 1910.

torique des fluctuations que subit, de ce chef, le tonnage d'exportation (1). Deux faits principaux s'en dégagent nettement. La mise en valeur des gisements de phosphates, à dater de 1893, a sauvé le port de Bône d'une chute qui paraissait irrémédiable, par suite de l'épuisement des mines de fer d'Aïn-Mokra, et, d'autre part, l'arrivée successive des phosphates du Kouif, relayant en 1912 ceux du Dyr abandonnés depuis 1907 (2), et des minerais de fer de l'Ouenza exploités en 1921, a fait monter le tonnage à des chiffres inconnus jusqu'alors (3). On aperçoit ainsi de quel intérêt est la question minière pour la vie maritime de Bône.

Cette question peut être examinée à trois points de vue : 1° celui de l'extraction et de la production ; 2° celui du transport des produits jusqu'au port ; 3° celui de l'embarquement. Ces trois conditions sont d'ailleurs connexes. L'extraction peut être ralentie en effet par la difficulté de l'évacuation, le stockage à la mine étant forcément réduit (4), comme aussi la capacité des embarquements peut régler le rythme des arrivages au port, le stockage sur les terre-pleins étant aussi limité. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1928, on observe une légère baisse dans la production de l'Ouenza et une autre plus sensible dans l'exportation ; le service des Ponts et Chaussées attribue ce dernier fait à l'insuffisance des transports par

(1) Voir sur ce sujet *Annales de Géographie*. Tome XXXII, Paris 1923. *R. Lespès. Le port de Bône et les mines de l'Est Constantinois*, 526-541.

(2) *M. D. Dussert*, o. c., p. 229-230. L'exploitation du Kouif avait commencé en 1893, mais elle n'a réellement pris un développement important qu'en 1912, lorsqu'elle a été reprise par la société actuelle (Cie des Phosphates de Constantine).

(3) C'est en 1923 pour la première fois que le tonnage métrique a atteint et dépassé le million (1.181.401 t.), et que le tonnage de jauge du port a dépassé 2 millions (2.254.849 tx).

(4) Pour le Kouif, il ne peut guère actuellement dépasser 75.000 t. à la mine, et 100.000 au port ; ce dernier chiffre est à peu près le même pour l'Ouenza.

voie ferrée (1) ; le même fait s'est produit pour l'exploitation du Kouif (2). D'autres circonstances peuvent d'ailleurs intervenir, telles que la raréfaction de la main-d'œuvre, la situation du marché, le ralentissement ou l'accélération de la demande, et aussi les conditions de l'affrètement maritime. En 1926, la grève charbonnière anglaise, qui a duré sept mois, a eu son retentissement et dans le port de Bône et dans les mines de l'Ouenza. La production a baissé de plus de 130.000 t. (3). et les expéditions de plus de 300.000 (4). L'Angleterre, dont l'industrie métallurgique se trouvait atteinte, est en effet le premier acheteur de minerai (5).

Quelles sont, à l'heure actuelle, les mines qui alimentent le trafic du port de Bône, et quelles peuvent être les perspectives pour l'avenir ?

Depuis 1927, ce sont les gisements de fer de l'Ouenza(6) qui occupent la première place pour le tonnage métrique de la production (7) et de l'exportation. La première est

(1) La production de l'Ouenza a été de 765.611 t. en 1927, de 750.052 en 1928 ; les exportations sont tombées, à cette date, de 868.790 t. à 715.632. Notons en passant, qu'en 1927, les stocks constitués sur les terre-pleins de Bône sont entrés pour une bonne part dans les expéditions qui ont dépassé la production de 103.179 t. En ce qui concerne le transport par voie ferrée, on doit ajouter que la régularité de l'évacuation des minerais sur les voies de l'Etat a pour première condition la régularité de la mise en marche des trains à la mine. Aussi la capacité de la ligne d'intérêt général ne saurait-elle être incriminée dans tous les cas. (*Ponts et Chaussées*, o. c., 1928, p. 19).

(2) 1927. Production : 700.156. Exportation : 714.248 t. 1928. Production : 699.083 t. Exportation : 691.417 t.

(3) 506.970 t. contre 639.905 t. en 1925.

(4) 351.553 t. contre 656.358 t. en 1925. (*Ponts et Chaussées*, o. c., 1928, p. 20).

(5) De 1922 à 1929, elle a absorbé 46 °/. de l'exportation ; l'Allemagne, 40 °/.

(6) On trouvera résumés dans notre article, déjà cité, les renseignements principaux sur le gisement et sur l'historique de l'amodiation.

(7) Production des mines de l'Ouenza de 1921 à 1929 :

1921....	11.157 t.	1924....	535.656 t.	1927....	765.611 t.
1922 ...	225.253 t.	1925....	639.905 t.	1928....	750.052 t.
1923. ..	417.917 t.	1926....	506.970 t.	1929 ...	882.357 t.

Aux termes des art. 9 et 19 du cahier des charges de l'amodiation

montée, entre 1921, date du début de l'exploitation, et 1929, de 11.157 t. à 882.337, et dans un avenir très prochain elle dépassera le million. Autant qu'on peut l'estimer, le gisement renfermerait plus de 100 millions de tonnes exploitables. Ainsi les mines de fer de l'Est Constantinois sont devenues les plus importantes de l'Algérie (1). A 25 km. au Sud du gisement de l'Ouenza se trouve celui de Bou-Kadra, dont l'amodiation a été faite par la Colonie, en vertu de la convention du 29 août 1925, à la société de l'Ouenza (2). Le minerai, une hématite non phosphorée, analogue à celles de l'Ouenza, a une teneur au moins égale (3) ; l'équipement de la minière est terminé, le chemin de fer minier qui se raccorde à celui de l'Ouenza est construit, et l'exploitation doit commencer cette année. Le cahier des charges prévoit, en régime normal, un tonnage extrait de 400.000 t. par an (4). La réserve du gisement dépasse certainement 20 millions de tonnes. Par ailleurs, la petite mine de Chabet Balloute, située à 30 kil. au Nord-Est de Souk-Ahras (5), dirige sur le port de Bône une moyenne journalière de 200 tonnes, soit un peu plus de 70.000 tonnes par an. On peut d'ores et déjà estimer à 1.600.000 tonnes le tonnage annuel de minerai de fer qui devra être évacué sur Bône, d'ici trois ou quatre ans ; tonnage susceptible d'augmentation, si l'Ouenza

la Société de l'Ouenza devait en 1926 transporter à Bône 750.000 t. A la suite d'une requête justifiée par les grèves des mines de charbon et des usines anglaises, ce chiffre a été ramené à 480.000, par un décret du Gouvernement général du 15 mars 1927. (*Exposé de la situation de l'Algérie en 1927*, Alger, 1928, p. 473).

(1) En 1927, la production de Beni-Saf a été de 534.865 t. contre 765.611 de l'Ouenza. (*Situation générale de l'Algérie en 1928*, Alger, 1929, p. 152.

(2) *Sit. gén. en 1925*. Alger, 1926, p. 429.

(3) *M. Dussert. Etude sur les gisements de fer*, o. c , p. 181-185 La teneur moyenne est de 61,94.

(4) *Assemblées financières*. Session ordinaire de 1928, p. 173.

(5) *M. Dussert*, o. c., p. 185.

arrive, comme on l'espérait en 1921, à livrer 2 millions de tonnes. En dehors de ces gisements, on n'entrevoit guère jusqu'à nouvel ordre, les mines de l'Edough paraissant épuisées, que celui de Khanguet-el-Mouhad (1) (16 kilomètres au Sud de Tébessa). Inexploité jusqu'à ce jour, il a été reconnu comme intéressant par le Service des Mines ; l'opinion courante est qu'il pourrait fournir annuellement 200 à 250.000 tonnes. Ainsi, quant aux minerais de fer, les perspectives apparaissent brillantes pour l'avenir du port du Bône. En est-il de même pour les phosphates ?

La production des phosphates du Djebel Kouif (2), qui était de 122.326 tonnes en 1912, première année de l'exploitation par la Compagnie des Phosphates de Constantine, a, depuis 1926, atteint et dépassé le chiffre de 700.000 tonnes (3). On estime que l'extraction pourra être poussée pendant plusieurs années jusqu'à 800.000 tonnes, le tonnage à enlever représentant encore de 20 à 25 millions de tonnes. Les chantiers du Djebel Dyr, qui ont été abandonnés en 1907, ne semblent pas devoir être ramenés à l'activité (4). Mais, à environ 80 kilomètres à vol d'oiseau et au Sud de Tébessa, le Djebel Onk (5) renferme une réserve importante de phosphate exploitable, qui parait être la plus considérable de l'Algérie. Ce gisement, que

(1) *M. Dussert*, o. c., p. 186.

(2) Carte au 1/200.000e. Thala. Le Kouif est à 29 kil. au N.-Est de Tébessa.

(3) Production du Kouif de 1912 à 1928 :

1912....	122.326 t.	1921....	311.717 t.	1925....	603.674 t.
1913....	203.139 t.	1922....	307.895 t.	1926....	720.759 t.
1919....	242.428 t.	1923....	373.283 t.	1927....	700.156 t.
1920....	360.945 t.	1924....	523.298 t.	1928....	699.083 t.

(4) *M. D. Dussert. Les gisements algériens de phosphates de chaux*, o. c., p. 280. La diminution constatée dans la teneur des produits, la présence de nombreuses failles, l'abondance de l'eau dans les galeries, enfin l'abaissement du prix de vente expliquent l'arrêt de l'exploitation.

(5) Carte au 1/200.000e. Gafsa.

recèlent les flancs d'un anticlinal dont le versant Sud-Est fortement incliné (1), présente de ce côté, sur six kilomètres environ, un champ d'exploitation pouvant fournir trois couches de 20 à 30 mètres d'épaisseur, avec une teneur en acide phosphorique tricalcique supérieure à 60 % jusqu'à 70 %. Il se prolonge au Sud-Est dans le Bled Djemidjema avec des teneurs du même ordre. A l'Est, le Bled el Hadba présente deux bancs intéressants. Les évaluations du tonnage total ont tellement varié (2) que l'on éprouve quelque hésitation à citer un chiffre. D'après les renseignements officiels, il y aurait environ 350 millions de tonnes à extraire, dont 25 pour le Bled el Hadba ; détail intéressant, 40 millions environ seraient exploitables à ciel ouvert (3). Il n'est pas téméraire d'avancer que le Djebel Onk et ses annexes pourraient, en pleine exploitation, livrer annuellement plus d'un million de tonnes. Malheureusement, ce gisement se trouve à plus de 300 kilomètres de Bône, et jusqu'ici, c'est-à-dire plus de vingt ans après la découverte, la mise en adjudication tentée par le Gouvernement général de l'Algérie n'a donné aucun résultat. Il faut savoir, pour comprendre ce retard et cet échec, que les Assemblées financières de la Colonie ont posé deux principes difficiles à concilier pour l'amodiataire : d'une part l'abstention complète de l'Etat

(1) *M. D. Dussert*, o. c., p. 190-220. *Dr Pantaloni. Les mines, les chemins de fer de l'Est Constantinois*, Bône, 1923, p. 35-38.

(2) Suivant le Dr Carton, dont les rapports servirent de bases à de nombreuses discussions, le tonnage était de 1 milliard de tonnes. (*Dr Carton. Les phosphates du Djebel Onk.* Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, II, 1920). Le Dr Pantaloni en 1923, o. c., p. 36, parle de plus de 300 millions pour le Djebel Onk seul, de 700, à faible teneur, donc moins intéressants, pour le Bled Darmoun situé au Nord-Ouest, de 100 pour le Bled el Hadba.

(3) Ces chiffres ont été fournis par le Service des Mines à la Commission des Travaux Publics interdélégataire. (*Délégations financières*, Session ordinaire de 1927, p. 748). Le Commissaire du Gouvernement estimait que l'on ne devait pas compter dans l'ensemble du gisement sur une teneur moyenne supérieure à 62 %. Or les phosphates du Kouif donnent 65 à 68 %, et ceux de Kourigha, au Maroc, plus de 75 %.

dans la construction du chemin de fer destiné au transport des phosphates, et, d'une manière générale, de tous les chemins de fer miniers (1), d'autre part l'évacuation des produits du sous-sol algérien par des ports algériens.

La question du chemin de fer a été posée pour la première fois devant les Délégations financières dès 1913 (2), puis de nouveau en 1920. On inscrivit alors dans le programme des constructions nouvelles de voies ferrées un projet de chemin de fer reliant directement le Djebel Onk à Tébessa (115 kil.), puis on se rallia à l'idée d'une ligne du Djebel Onk à Sedrata, c'est-à-dire raccordée en ce dernier point à une voie projetée pour décongestionner celle de Tébessa à Souk-Ahras et Bône (3). L'amodiataire aurait eu à sa charge pour l'exécution près de 165 millions de dépenses. Le Conseil général des Ponts et Chaussées se prononça en 1922 contre cette solution et demanda l'étude de la ligne Djebel Onk à Tébessa, réduite à 96 kilomètres. L'Administration en estimait alors le coût à 67 millions ; la construction peut se faire avec un profil presque horizontal et une seule rampe de 12 $^m/_m$ sur 8 à 10 kilomètres, aux approches de Tébessa. La déclaration d'utilité publique a été prononcée en 1926, et le 1er avril 1927 a eu lieu la mise en adjudication du droit d'exploiter les gisements du Djebel Onk et du Bled el Hadba. Deux candidats se sont présentés (4), mais pour déclarer que les conditions du cahier des charges étaient

(1) Certains délégués ont, à plusieurs reprises, affirmé que l'exploitation de ces chemins de fer était toujours déficitaire. Voir la discussion de la séance du 19 juin 1929. (*Ass. fin.*, 1929, p. 1022 et suivantes).

(2) On trouvera l'historique de la question dans les comptes-rendus des Délégations financières de 1920 à 1929, particulièrement dans ceux des sessions ordinaires de 1927 (p. 276, 316 et 337-781) et de 1929 (p. 1022). Voir aussi : *Exposé de la situation de l'Algérie* (1920-1928).

(3) Voir notre article (o. c.) p. 535. Figure 2.

(4) *Délég. financ.* session ordinaire de 1927. p. 316. La Société de Mokta el Hadid et la Compagnie Algérienne.

telles que « nulle société ayant le moindre souci de ses intérêts ne pourrait souscrire à de pareilles demandes » (1). L'Administration elle-même évaluait à 90 millions le coût de la ligne à construire, et à 100 l'équipement de la mine, le transport du matériel, l'installation du personnel et l'alimentation en eau, problème particulièrement délicat dans une région désertique (2).

Cette abstention a eu pour conséquence de faire revenir les Assemblées financières de leur intransigeance passée. Sous peine de voir inexploitées de pareilles richesses, il fallait bien envisager une solution moins rigide et moins draconienne pour l'amodiataire. On s'est donc tourné vers la Tunisie, et l'Administration a été invitée à préparer un cahier des charges permettant l'évacuation des phosphates par la ligne minière de Redeyef-Sousse, au moyen d'un raccordement de 40 kilomètres à Sidi-bou-Beker (3). On revenait ainsi à la solution réclamée par les inventeurs dès 1921 (4), à celle que préconisaient en 1922, comme étant la plus économique, le Conseil général des Ponts et Chaussées et la Commission des Travaux Publics de la Chambre (5). Mais on se heurte à de nombreuses difficultés et il n'apparait guère que les charges imposées à l'adjudicataire puissent être considérablement réduites. L'exportation des phosphates par la ligne de

(1) *Délégat financ.* session ordinaire de 1927, p. 316. La Société de Mokta el Hadid et la Compagnie Algérienne.

(2) On ne doit pas oublier non plus que la Colonie doit percevoir une redevance de 1 franc par tonne extraite et participer aux superbénéfices dans la proportion de 50 °/o. La durée des travaux est estimée à 9 années.

(3) Ce tronçon coûterait environ 60 millions de moins que la ligne de Tébessa au Djebel Onk.

(4) Ceux-ci parlaient d'ailleurs aussi de construire une ligne du Djebel Onk à la Skirra, port à créer au Nord de Gabès. (Voir notre article o. c. p. 538).

(5) Délég. financ. 1927. Séance du 14 juin. En 1925 (séance du 11 juillet), le rapporteur, M. Petit, conseillait de laisser à l'amodiataire, en cas d'échec d'une première adjudication, la faculté d'utiliser le passage par la Tunisie.

Tunisie nécessiterait, outre les travaux de raccordement, le renforcement de la voie, et sans doute aussi des installations spéciales et un nouvel équipement du port de Sousse. La question en est là. Des pourparlers se sont poursuivis depuis deux ans avec le Gouvernement du Protectorat, en vue d'atténuer les charges à prévoir ; mais bien des raisons permettent de croire que, de son côté, la Colonie fera tous ses efforts pour conserver sur le territoire algérien ce trafic important (1). Si l'on ne veut pas que, d'ici une trentaine d'années, le port de Bône cesse d'être exportateur de phosphates, il faudra réaliser cette solution, dût-on faire quelques sacrifices qui seront certainement récupérés, non seulement par les bénéfices que peut en retirer particulièrement la Chambre de commerce de Bône par ses recettes, taxes de péage et droits de pilotage, mais par ceux que le budget de l'Algérie tirerait des transports par la voie ferrée, des droits sanitaires, des droits de statistique et de visite des navires, et par dessus tout, des droits de sortie perçus sur les phosphates embarqués. Encore ne parle-t-on pas ici de beaucoup d'autres avantages que peut procurer à un port la fréquentation des bateaux. Il apparait bien, en tous cas, pour conclure sur la production, que les gisements du Djebel Onk et du Bled el Hadba sont les seules réserves dont puisse disposer la région du Sud Constantinois, une fois les mines du Kouif épuisées ; c'est l'avis des techniciens les plus compétents (2).

Il y a, par ailleurs, une question étroitement liée à

(1) Un projet particulièrement économique a été étudié, concernant la ligne Djebel Onk-Tébessa.

(2) *M. D. Dussert* (o. c. p. 279) s'exprime catégoriquement à ce sujet. « En résumé, écrit-il, si l'on se proposait d'établir l'inventaire des réserves en phosphate marchand de la colonie, il suffirait de faire état des gîtes actuellement mis en valeur et de ceux qui sont mentionnés à la page 277 » Or à cette page figurent pour la région qui nous occupe : le Nord du Dyr, mais pour une exploitation restreinte et problématique, le versant Sud du Djebel Onk et le Bled el Hadba

celle-ci, que l'on ne saurait passer sous silence. N'est-il pas à craindre que, dans un avenir prochain, le marché des phosphates ne soit fâcheusement influencé par la sur production et que l'exploitation ne puisse être rémunératrice que dans des circonstances particulièrement favorables et presque exceptionnelles, telles que le faible coût des transports et une teneur très élevée en acide phosphorique ? Il est difficile de faire des prévisions à ce sujet, et l'on doit se borner à rappeler les tendances actuelles de la production et de la consommation. Or les statistiques les plus dignes de foi établissent que, si la production mondiale des engrais phosphatés a augmenté dans une forte proportion (1), c'est qu'ils sont particulièrement en faveur auprès de l'agriculteur, dont la demande a encouragé la prospection et l'exploitation (2). L'Afrique du Nord qui, en 1913, était dépassée comme productrice, par les Etats-Unis (Floride et Tennessee), a pris la tête avec une forte avance (3) ; sa production représentait en 1928 plus de la moitié de la production mondiale. Or cette avance est due à l'arrivée sur le marché des phosphates marocains, bien plus encore qu'à l'exploitation plus intensive de ceux d'Algérie ou de Tu-

(1) *Institut International d'Agriculture. Annuaire international de statistique agricole.* 1928-29. Rome. 1929, p. 511-519. De 1913 à 1928, la production totale est passée de 7.206.000 t. à 9.618.000 t. La proportion de l'accroissement est, il est vrai, fortement dépassée par celle des engrais azotés (8.035.000 t. en 1828 contre 4.206.000 en 1913) ; mais des emplois de ces deux sortes d'engrais ne sont généralement pas les mêmes.

(2) La consommation de l'Europe, le principal acheteur, a augmenté depuis 1913, de 25 %. La France demande de plus en plus des phosphates naturels pour ses usines, qui les transforment en superphosphates en partie exportés. En 1913, elle exportait 44.404 t. de superphosphates ; en 1928, le chiffre était de 251.868 t. L'excédent des importations de l'Europe sur les exportations était, en 1913, de 3.861.000 t. ; en 1928, il a atteint 5.018.000 t. Un mouvement inverse s'est produit aux Etat-Unis (913.136 t. en 1928 contre 1.388.436 t.), qui s'explique par l'accroissement de la consommation américaine.

(3) Etats-Unis...........	1913 :	3.196.000 t.	1928 :	3.200.000 t.
Afrique du Nord	1913 :	2.631.000	1928 :	4.944.237

nisie (1). Circonstance aggravante pour la concurrence de ces produits, leur teneur en acide phosphorique est extraordinairement riche, de 75 à 78 %. La question se resserre ainsi, semble-t-il ; nous nous contenterons de la poser. N'y a-t-il pas un intérêt sérieux pour la Colonie à faciliter l'exploitation des phosphates algériens, menacés d'une redoutable concurrence, par toutes les mesures qui peuvent en abaisser le prix de revient. La politique qui consiste à refuser toute participation du budget spécial, dans la construction des chemins de fer miniers, est-elle, en cette circonstance particulière, parfaitement justifiée ? Le port de Bône est grandement intéressé dans la question.

Aux phosphates et aux minerais de fer viennent s'ajouter quelques autres produits du sous-sol, bien moins importants par le tonnage et que nous citons pour mémoire : minerai de zinc (calamine) et plomb provenant de la mine du Nador (près Guelma), propriété de la Vieille Montagne, plomb et zinc de Mesloula (48 kil. Sud-Ouest de Souk-Ahras), arséniate de plomb du Bou-Thaleb, calamine plombeuse et cuivre de Ain-Barbar (Nord de l'Edough), kaolin du Djebel Debar (près Hammam-Meskoutine). Le total de l'exportation a été, en 1928, de 25.361 tonnes (2).

A la question de la production s'en rattache une autre, qui n'est pas sans préoccuper assez gravement les sociétés

---

(1) Voici les chiffres :

Algérie.............	1913 :	461.030 t.	1928 :	816.973 t.
Tunisie.............	id.	2.170.496	id.	2 789.000
Maroc...............	id.	néant.	id.	1 387.079

Les gisements marocains sont à moins de 150 k. de Casablanca, alors que ceux du Kouif, qui titrent moins, sont à 250 de Bône. Les phosphates du Maroc font prime sur le marché, on en a expédié jusqu'aux Etats-Unis, 20.752 t. par exemple en 1928. (*Statistique du mouvement commercial et maritime du Maroc*. 1928. Rabat 1929).

(2) Dont 7.322 de zinc, 12.264 de plomb et 5.775 de cuivre. (*Chambre de commerce de Bône*, o. c., p. 401).

minières : il s'agit de la main-d'œuvre. Dans les mines de l'Algérie, elle est fournie par des Italiens pour les travaux exigeant des ouvriers qualifiés, pour les autres par des Indigènes, algériens ou marocains, qui constituent la grande majorité, enfin par des prisonniers civils ou militaires. Or ces derniers ont été récemment retirés des mines ; les pénitenciers civils sont disputés par les exploitations agricoles ; la main-d'œuvre indigène a été raréfiée par l'émigration vers les usines de France. L'exploitation du sous-sol de la colonie, comme celle du sol, en souffrent d'autant plus sensiblement que les Italiens et les Espagnols viennent de moins en moins apporter leur concours (1). Au Kouif, où l'on avait dressé des Indigènes aux travaux spéciaux des galeries et formé même un personnel de mineurs de cette région, ces ouvriers, originaires de la Grande et de la Petite Kabylie, ont déserté en nombre l'exploitation. Il a fallu s'adresser à une main-d'œuvre étrangère, d'origine polonaise, tchécoslovaque ou autre, éminemment instable, et aux tribus environnantes, qui ne fournissent qu'un appoint souvent temporaire. Rien n'est plus significatif, à cet égard, que le graphique de l'exploitation mensuelle ; il accuse régulièrement une baisse saisonnière considérable, pendant les mois de l'été, époque à laquelle les ouvriers retournent aux travaux agricoles de leurs douars. La livraison des commandes est alors assurée principalement par le stockage à la mine et au port, On éprouve, en cette circonstance, combien il est difficile dans un pays tel que l'Algérie, agricole et sans traditions industrielles, de former et de retenir, une fois formée, une population spécialisée dans ce dernier genre de travail.

---

(1) *Assemblées financières*. Session ordinaire de 1929, p. 116 et suivantes. Rapport de M. Dromigny, de la Commission interdélégataire de la main-d'œuvre, créée sur la demande de l'Assemblée, en novembre 1928.

Pour parer au déficit de la main-d'œuvre, il a fallu recourir à un machinisme que l'habileté des ingénieurs a pourvu de tous les perfectionnements les plus pratiques et les plus modernes. Au Kouif notamment, l'économie de l'énergie humaine et du temps a été réalisée, on peut le dire, au maximum, par l'emploi le plus ingénieux de l'air comprimé, de l'énergie électrique et de la mécanique, dans toutes les opérations de la mine, abatage, traînage, triage, broyage, stockage, séchage et chargement des trains. On en peut dire autant de l'Ouenza, où les difficultés paraissaient d'ailleurs moins grandes, l'exploitation se faisant à ciel ouvert, en gradins et en carrière. Les résultats ont répondu aux efforts. C'est ainsi qu'à l'Ouenza on constate, de 1921, date du début de l'exploitation, à 1929, une diminution progressive de la main-d'œuvre employée pour l'extraction journalière de 100 tonnes de minerai et de stérile ; elle est descendue de 83 hommes à 17. En revanche, l'énergie électrique consommée est passée de 0 à 190 kilo-watts. Mais assurément il y a une limite à cette économie, et la question réclame une solution, dont l'Administration de la colonie est loin de s'être désintéressée.

Le problème des transports de la mine au port d'embarquement a été l'objet de nombreuses discussions, qui trop souvent ont pris le caractère de polémiques régionales ou même locales. Il est passé véritablement à l'ordre du jour lorsqu'il a fallu pourvoir à l'évacuation des minerais de l'Ouenza ; il a même retardé de plus de dix ans la mise en valeur de ce gisement (1). Il existait, entre Tébessa et Souk-Ahras, une ligne à voie étroite de un mètre, embranchement de la grande ligne de Bône-Duvivier-Ghardimaou-Tunis. Cette voie avait été construite pour un faible trafic, et de fait, elle suffisait parfaitement au transport de 500 ou 600.000 tonnes auquel

---

(1) Voir notre article o. c.), p. 534-537.

on pouvait l'évaluer. Le profil des deux lignes est particulièrement accidenté (1), puisqu'il comporte, sur la principale, entre Laverdure et Duvivier, sur moins de 35 kilomètres, une dénivellation de 638 mètres, et sur la voie étroite, une autre de 316 sur 25 kilomètres, entre Mdaourouch (2) et les Tuileries. Entre cette dernière station et Souk-Ahras, il y a des rampes de 25 millimètres par mètre, comme aussi sur la ligne de Duvivier, entre Souk-Ahras et Aïn-Sennour : d'où nécessité d'user, à la montée, de la triple traction.

Pour adapter un pareil chemin de fer à la circulation de trains de minerai, il fallait des transformations multiples ; on y songea dès 1910 (3). La guerre interrompit les travaux ; mais, de 1920 à 1922, on renforça la voie de Bône à Duvivier et à Souk-Ahras, on y posa des rails de 42 et 45 kilos, on consolida les ouvrages métalliques en vue du passage des trains lourds, et l'on installa la voie normale de 1 m. 45 entre Souk-Ahras et l'Oued-Keberit, terminus du chemin de fer de la Société de l'Ouenza, qui, de son sôté, avait procédé à des transformations analogues sur sa ligne particulière. Dès le mois de mai 1922, les minerais de fer pouvaient arriver directement jusque sur les quais de Bône. De son côté, la Société du Kouif procédait à l'installation d'une usine permettant le transbordement sur les wagons de la voie normale des phosphates acheminés par la voie étroite de la mine à Tébessa et de Tébessa à l'Oued-Keberit (4). Les deux compagnies mi-

---

(1) Dr Pantaloni (o. c.), p. 10. L'auteur a reproduit le graphique officiel de la Cie de l'E. A.-Etat pour la marche des trains de la ligne Bône-Duvivier-Souk-Ahras-Tébessa.

(2) Station située à 32 kil. sud de Souk-Ahras. Le point le plus élevé de la ligne Souk-Ahras-Tébessa est à 857 m. près de Mdaourouch.

(3) La loi du 13 août 1913 déclara d'utilité publique la transformation en voie normale de la voie étroite entre Souk-Ahras et Tébessa. (*Situation générale de l'Algérie en 1920*, Alger, 1921, p. 284.

(4) On trouvera la description détaillée dans *M. D. Dussert*, o. c., p. 254-256. Les wagons de la Cie du Kouif, entre la mine et l'Oued Keberit sont de 10 tonnes.

nières mirent en service un beau matériel de wagons spéciaux de 40 tonnes (Ouenza) et de 20 (Kouif) ; dix à quatorze trains de 480 t. pouvaient circuler journellement dans les deux sens entre les mines et le port de Bône. La ligne assurait ainsi un trafic utile annuel d'environ 1.750.000 tonnes (1).

Mais l'Administration et les Délégations financières n'avaient pas attendu l'exécution de ces travaux pour mettre sur pied (2) et approuver un projet de ligne dite « centrale », destinée à décongestionner la voie unique de Tébessa à Duvivier ; le « Central Minier », comme on l'appelait, devait la doubler entre l'Oued Damous (13 kilomètres au Nord de l'Oued Keberit) et Medjez-Sfa (10 kilomètres à l'Est de Duvivier). On parlait en effet à cette époque, et jusque vers 1925, d'un tonnage de 5 à 6 millions de tonnes à évacuer sur Bône (3). La ligne actuelle, même à voie normale, apparaissait impuissante à assurer un pareil trafic. Inscrit au programme de 1920, le Central Minier était déclaré d'utilité publique en 1923 (4), l'étude complète du projet était terminée en 1925 (5) ; en 1927, on renonçait à l'exécution. Ce revirement s'explique par le coût élevé de la ligne (6), par l'hostilité des Assemblées algériennes contre les constructions de chemins de fer miniers aux frais de la Colonie, et, pour une large part sans nul doute, à l'avis des ingénieurs qui estimaient possible de donner au chemin de fer déjà en service, de Tébessa à Duvivier, une capacité suffi-

(1) En ajoutant aux minerais transportés le trafic général des marchandises diverses, du charbon et des trains du matériel d'entretien de la voie, 250.000 t. environ

(2) Le premier projet date de 1913 (*Dr Pantaloni*, o. c., p. 17).

(3) Nous citons ici les chiffres donnés par le rapporteur de la Commission des Travaux Publics de la Chambre.

(4) *Situation générale de l'Algérie en 1923*, 1924, p. 374.

(5) Idem, 1926, p. 408.

(6) On l'estimait à 128 millions. (*Situation générale de 1925*, 1926, p. 407).

sante pour le transport de 4 à 5 millions de tonnes. On s'orientait en effet vers une autre solution du problème : l'électrification de la ligne, partiellement d'abord, puis plus tard en totalité.

L'idée n'était pas nouvelle ; elle avait été émise, bien avant la guerre, dès 1907, lorsque s'était posée la question de l'évacuation des minerais et des phosphates du Sud Constantinois par le port de Bône. En 1920, puis en 1922, l'ingénieur Souleyre la reprenait, en l'appliquant au tronçon le plus accidenté de la ligne Bône-Tébessa (entre Medjez-Sfa et Mdaourouch) et au Central Minier projeté (1). Il invoquait l'exemple de la ligne italienne du Giovi, où entre Ponte Decimo et Busalla, des locomotives électriques peuvent marcher à 45 kilomètres à l'heure malgré des déclivités de 35 millimètres. Il envisageait la création d'une Centrale électrique à Duvivier et l'utilisation de l'usine hydro-électrique actionnée par les eaux du Rhummel, au Kreneg, c'est-à-dire au confluent de ce cours d'eau et de l'Oued Smendou, à 110 kilomètres environ à l'Ouest de Duvivier. Le projet sommeilla, mais les études des ingénieurs furent poursuivies (2) ; en 1927, les Délégations financières ont été amenées à la reprendre avec des modalités d'ailleurs différentes. La Chambre de commerce de Bône — elle n'était pas la seule en Algérie — protestait contre « l'insuffisance de l'outil de transport » (3). De son côté, la Société de l'Ouenza, in-

(1) A. Souleyre. *Electrification de la ligne de Duvivier — Souk-Ahras — Oued Keberit*. Bône, 1920. — *Les moyens de transport des produits miniers des confins Algéro-Tunisiens*, Bône, 1922.

(2) *Assemblées financières*, session ordinaire de 1928, p. 163-169. On y signale les divers rapports présentés de 1924 à 1927, et en dernier lieu, l'« *Etude présentée par M. Parodi*, ingénieur en chef de la Cie Paris-Orléans, sur l'*électrification de la ligne de Bône à Tébessa* ». (*Assemblées Algériennes*, 1926, Alger, 1927).

(3) Ces doléances ont été réitérées en 1928. (*Chambre de commerce de Bône*, o. c. p. 22-25. Séance du 17 avril 1928). Il y est parlé de navires ayant dû quitter le port sans pouvoir être chargés, notamment en minerai de fer, de surestaries, de contrats non exécutés, de marchés résiliés, de la pénurie des wagons au moment des récoltes.

voquant les clauses de son contrat avec la Colonie et le devoir pour celle-ci de pourvoir à l'évacuation des minerais, annonçait pour une date toute proche un tonnage de 1.500.000 tonnes à diriger sur les quais du port ; elle s'offrait même à faire des avances pour l'achat des locomotives puissantes nécessaires pour l'intensification des transports (1). Il fallait prévoir, pour la ligne de l'Oued Keberit à Souk-Ahras, et dans un délai de trois ou quatre ans, un trafic de 2.500.000 tonnes (2). Dans la session de 1927, l'Assemblée algérienne a voté les crédits nécessaires pour de nouvelles études, et, le 5 octobre 1929, après adoption du projet définitif, les travaux ont pu être commencés (3).

On calcule que, lorsque toutes les mines desservies par la ligne de Bône à Tébessa seront exploitées normalement, le trafic annuel atteindra 4.000.000 tonnes environ, soit en moyenne par jour 12.300 tonnes utiles. Dans l'état actuel de la ligne, il est impossible d'assurer ce débit avec la traction à vapeur, aussi bien en raison du profil très accidenté qu'à cause des deux tunnels de Souk-Ahras (entre les Tuileries et cette station), longs de plus de 500 mètres, qui rendent impossible la triple traction à vapeur (4). Or il est démontré que, en moyenne, l'électrification d'une ligne double sa capacité de transport, sans parler d'autres avantages qui permettent des économies importantes de charbon, d'huiles, de matériel et de personnel (5). La ligne actuelle assure, non sans peine,

(1) *Assemblée financ.* 1928, p. 173.

(2) Soit 1.500.000 t. au titre de l'Ouenza, 800.000 t. pour les phosphates du Kouif, et 200.000 t. environ de marchandises diverses.

(3) *Délégations financières*, 1927, p. 376-377 et 401.

(4) Renseignements fournis obligeamment, ainsi que ceux qui suivent, par M. Delpy, ingénieur chef du service de la traction aux Chemins de fer de l'Etat. Le personnel est exposé sous ces tunnels, et il y a eu des cas regrettables, aux brûlures et à l'asphyxie.

(5) La seule station de l'Oued Keberit distribue journellement 70 tonnes de charbon aux locomotives, soit plus de 25.000 par an.

un trafic de 1.750.000 tonnes entre Tébessa et Souk-Ahras, soit 4.700 tonnes par jour (1). Le projet en voie d'exécution prévoit deux étapes, pour la mise en service du tronçon Duvivier-Oued Keberit, le seul dont l'électrification a été pour le moment entreprise, et doit être réalisée en deux ans, à dater de fin 1929 (2). Dans la première étape, on assurera la circulation journalière de huit trains de 850 tonnes, soit 6.800 tonnes, et par an 2.500.000 tonnes. Dans une deuxième, dont on ne peut prévoir la date, il suffira de doter la ligne d'un nombre supplémentaire de locomotives, de manière à faire circuler 14 trains par jour, c'est-à-dire 12.300 tonnes, et par an 4.500.000 (3). Le courant sera fourni par l'usine thermique de la Compagnie du Bourbonnais installée déjà sur les terre-pleins du port de Bône. On envisage d'ailleurs aussi l'utilisation de l'usine hydro-électrique du Kreneg. Les sous-stations seront à Medjez-Sfa, Souk-Ahras et Oued-Damous, et, si l'on électrifie la ligne entre Duvivier et Bône, on en créera une quatrième à Mondovi. Ainsi, dans un très bref délai, satisfaction sera donnée aux doléances des sociétés minières et du commerce de Bône. En attendant — et le fait est intéressant, non seulement pour la région de l'Est Constantinois, mais aussi pour toutes celles que dessert la Compagnie de l'Etat, il a été procédé à des achats importants de locomotives à vapeur très puissantes, les Super-Décapod, de 90 tonnes à vide, qui libéreront, pour le service des au-

(1) Soit en principe 10 trains réguliers de 480 t. pour les minerais de fer et les phosphates : mais dans la réalité le tonnage a été moindre jusqu'à ces derniers temps.

(2) La dépense engagée est de 170 millions.

(3) Ce sont des chiffres modestes auprès de ceux que l'on peut citer pour certaines lignes américaines. Sur la Virginian Railway, par exemple, avec des trains de 9.000 tonnes remorqués électriquement, au nombre de 9 et 10 et marchant à 45 kilomètres à l'heure, on assure, sur voie unique, un débit annuel de 20 millions de tonnes (*Parodi*, o. c. p. 11).

tres lignes du réseau, un matériel important et un certain nombre de Décapod déjà supérieures aux locomotives d'usage courant. Des commandes importantes aussi de rails du type Standard S. P. ont été faites par la Compagnie. La Société de l'Ouenza, de son côté, va mettre en service un supplément de 110 wagons, ce qui portera à 270 wagons de 40 tonnes son beau matériel spécialisé. Le problème des transports est donc résolu, ou tout au moins bien près de l'être.

L'embarquement des minerais et des phosphates a été assuré plus aisément, grâce à la prévoyance qui a présidé aux agrandissements du port de Bône : on est particulièrement heureux de le constater et de le signaler, quand quand on songe au peu de confiance en l'avenir qui nous a valu, en Algérie, tant de surprises et de mécomptes. A Bône, les ingénieurs ont pu réaliser le développement du port en vue des besoins futurs, et n'ont pas été condamnés, comme à Alger ou à Oran, à les suivre péniblement. Nous ne referons pas ici l'histoire des travaux qui ont doté le port de Bône d'une nappe d'eau de 108 hectares et de plus de 2 km. de quais accostables; nous l'avons résumée ailleurs (1). Il suffira, à titre d'exemple, de rappeler que les travaux du nouvel avant-port ont été entrepris, en 1885, au moment où les mines de fer de Mokta-el-Hadid donnaient des signes indéniables d'épuisement, et où les phosphates n'étaient pas encore en exploitation. Il faut noter aussi que la création, dans la région Sud du port, de 35 hectares de terre-pleins, ceux « de la Seybouse », a seule rendu possibles les aménagements pour le stockage et l'embarquement, la circulation facile des trains miniers et l'installation des établissements industriels qui apporteront de plus en plus à la vie maritime de Bône une sérieuse contribution.

---

(1) Voir notre article déjà cité.

(2) *Exposé de la situation de l'Algérie en 1922*, Alger, 1923, p. 313.

Au travail d'aménagement et d'équipement des quais et des terre-pleins nécessaires pour l'accostage des navires, le déchargement des wagons, le stockage et le chargement des bateaux, les ingénieurs du port, la Chambre de commerce et les compagnies minières ont activement collaboré. Dès 1921, la construction de 200 mètres du quai sur la rive Sud de la Grande Darse, prise à sa charge par la Colonie, était achevée, et la Société de l'Ouenza pouvait y installer son remarquable outillage. Ces travaux ont été complétés dans la suite. Dès 1922, on entreprenait, avec les fonds de la Chambre de commerce, le prolongement des quais sur 260 mètres (1), et le port de Bône était doté d'un crédit de 12 millions à prélever sur le troisième emprunt de l'Algérie. En même temps on entreprenait l'aménagement de la rive Sud de la Petite Darse, sur 200 mètres (2), et, en 1926, on étudiait un projet de prolongement du quai de l'Ouenza sur 80 mètres, pour permettre de nouvelles installations d'embarquement et l'accostage de trois navires, au lieu de deux (3). A l'heure actuelle, la Société de l'Ouenza dispose de 321 mètres de quai, le long desquels circulent deux portiques roulants pouvant embarquer chacun 400 tonnes à l'heure ; dans un délai très proche, elle en mettra en service un troisième. D'autre part, indépendamment des cinq tunnels où sont déversés régulièrement les minerais amenés par les trains, elle peut stocker sur les terre-pleins situés en arrière, au moyen d'un portique de 25 mètres de haut et d'une portée de 70 mètres. La Compagnie des Phosphates de Constantine s'est installée à côté de l'Ouenza, dans la région voisine de la Petite Darse, sur 215 mètres de quai ; le modernisme de son outillage, qui comporte aussi un portique roulant, ne

---

(1) *Exposé de la situation de l'Algérie en 1922*, Décret d'utilité publique du 12 août 1922.

(2) *Exposé de la situation*, o. c. Décret du 5 août 1922.

(3) *Idem*. 1926, p. 284-286.

le cède en rien à celui de sa voisine. Cent mètres de quai ont été affectés, dans la Petite Darse, au chargement des minerais du Chabet Balloute. On travaille à terminer les travaux de l'ancien bassin. Un nouveau programme a déjà été étudié pour le prolongement vers le Nord-Est du quai de rive Sud de la Grande Darse, sur 400 mètres, au delà des terre-pleins de l'Ouenza. Le draguage du port a été d'autre part poussé jusqu'à 10 mètres ; les manœuvres peuvent s'y faire en tous temps avec le maximum de sécurité. Lorsque les travaux en cours auront été terminés, c'est-à-dire très prochainement, la rive Sud des deux darses, réservée aux navires autres que ceux des lignes régulières, et particulièrement aux transporteurs de minerais, n'aura pas moins de 980 mètres accostables. Dans de pareilles conditions, on peut, sans la moindre inquiétude, envisager l'embarquement de 4 et 5 millions de tonnes de minerais et de phosphates (1).

On ne saurait étudier ici en détail toutes les répercussions que le développement de la production et de l'exportation minières a pu avoir sur la vie maritime, commerciale et industrielle du port de Bône ; elles sont nombreuses. Il en est une, entre autres, que l'on ne peut passer sous silence. En 1912, il avait été importé 50.000 tonnes de charbon (2) ; sur ce chiffre, 10.748 avaient servi au ravitaillement des navires (3). Or, en 1928, l'importation a atteint 216.048 tonnes (4), dont près de 100.000 pour les soutes (5). En 1929, le port en a reçu 248.993

(1) Nous devons remercier ici particulièrement, pour les renseignements et la documentation qu'ils nous ont fournis, MM. Cassagne, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et Mougniot, secrétaire général de la Chambre de commerce de Bône.

(2) *Direction des Douanes de l'Algérie. Documents statistiques.* Année 1912, Alger, 1913, p. 204. Le chiffre exact est de 50.021.

(3) *Ponts et Chaussées*, o. c., 1928, p. 19.

(4) Renseignements fournis par la Chambre de commerce. Voir aussi le *Compte-rendu des travaux de 1928*, p. 153.

(5) Dans le chiffre total, les quatre preneurs principaux ont été la

tonnes. La Compagnie des Chemins de fer Algériens de l'Etat et la Compagnie des Phosphates de Constantine ne figurent sans doute dans le chiffre total que pour 38.000 tonnes environ (1) ; mais c'est le mouvement des navires fréquentant le port en vue du chargement des minerais qui a incité les entreprises charbonnières à s'y établir ou à développer leurs opérations. Or il s'est ainsi créé à Bône une escale de charbonnage fréquentée en 1927 par 248 vapeurs et en 1928 par 347. Il existe déjà sur la place trois sociétés se livrant à la fourniture des charbons de soute (2). On compte que sur 347 navires ayant charbonné en 1927, les neuf dixièmes sont venus expressément à Bône pour cette seule raison ; on s'accorde à dire que les facilités d'entrée et de sortie des navires et la rapidité des opérations de soute expliquent le développement de cette nouvelle et intéressante fonction du port. Or les travaux qui ont conféré au port de pareils avantages ont été exécutés en vue de sa fonction de port minier. Par ailleurs, l'électrification de la ligne de Duvivier à l'Oued-Keberit, en attendant celle de Bône à Tébessa, va nécessiter un approvisionnement important pour la grande centrale de la Compagnie du Bourbonnais, installée sur les terre-pleins du port ; on estime que le stockage du charbon nécessaire pourra atteindre 50.000 tonnes. On comprend que les ingénieurs et la Chambre de commerce aient projeté d'affecter une partie des quais et des terre-pleins à créer en prolongement de ceux de l'Ouenza, au dépôt des charbons et aux sociétés charbonnières. Notons enfin que les compagnies minières participent au com-

Bona Coaling Dépôt, spécialisée dans le service des soutes (76.397 t.), la Compagnie Charbonnière (45.474 t.), la Société de charbonnage et d'Entreprise maritime, H. Sultana, pour 23.895 t. et la Cie des Chemins de fer algériens de l'Etat, pour 30.985.

(1) 30.895 + 7.850 = 38.745.

(2) La maison H. Sultana vient, en effet, d'entreprendre le charbonnage de soute.

merce d'importation des huiles, du pétrole, de l'essence et du mazout (1).

D'autre part, en incitant les ingénieurs à créer de vastes terre-pleins, le développement de mines du Sud-Est Constantinois a favorisé dans une large mesure l'établissement commode des industries diverses dont le nombre tend à s'accroître : les demandes d'emplacements adressées à la Chambre de commerce suffisent à en témoigner (2), et l'on procède actuellement à la répartition des concessions, comme aussi à l'aménagement des voies nécessaires (3). Ainsi se crée sur les terre-pleins de la Seybouse un petit groupe industriel intéressant pour le port et pour la région dont il est le débouché. Et cette région et en plein essor ; un seul chiffre en fournirait la preuve, celui de l'exportation des vins qui est passée de 120.410 hectolitres en 1912 à 361.534 en 1928 (4).

Pour conclure, on ne peut douter de la prospérité actuelle du port de Bône, et, sans crainte de se tromper, on peut lui prédire un bel avenir pour les années qui vont suivre. D'ici quatre ou cinq ans, les mines déverseront vraisemblablement sur ses quais 2.300.000 tonnes qui jointes aux autres objets du trafic d'exportation, lui assureront un total de l'ordre de 2.800.000 tonnes, sinon

---

(1) L'Algéro-Naphte, installée sur les terre-pleins de la Seybouse et disposant d'un pipe-line, est une filiale de la Cie du Kouif. Les quantités de mazout importées à Bône en 1928 (*Compte-rendu des travaux*, o. c., p. 374) ont été de 1.729 t., celles de pétrole et d'essence de 13.305. Le développement commercial et agricole explique ce dernier chiffre. Quatre sociétés collaborent à ce trafic, la Société algérienne des huiles minérales, la Société anonyme des pétroles Shell, la Société Italo-Américaine et la Cie Industrielle des pétroles de l'Afrique du Nord (C. I. P. A. N.)

(2) *Chambre de commerce*, o. c., p. 153, 169, 172. Notons par exemple L'Union électrique et gazière de l'Afrique du Nord, filiale de la Société Générale d'électricité et du groupe des Forges et Aciéries de Jeumont, et la Société de l'Electrification industrielle.

(3) Un crédit de 10 millions a été affecté à ce seul travail

(4) La moyenne qui de 1909 à 1913 était de 10.000 t. a été, de 1924 à 1928, de 50.000 environ.

davantage ; c'est-à-dire que depuis 1913, les quantités auront été quintuplées. Il est difficile de dire quelles seront les limites assignées à cette croissance ; car il est bien certain que les conditions du trafic d'un port minier sont très différentes de celles d'un port agricole ou industriel. Les estimations que nous avons données, d'après les sources qui nous ont paru les plus sûres, permettent peut-être quelques prévisions. On peut en tous cas se rendre compte de l'intérêt que peuvent avoir pour l'avenir la mise en valeur des réserves du Djebel Onk et du Bled el Hadba et l'ouverture à l'exploitation de toutes les ressources minières reconnues ou à reconnaitre dans la région du Sud-Est Constantinois, où elles se sont révélées si variées et si importantes. En tous cas, par ses qualités nautiques et son outillage, le port de Bône réalise déjà et réalisera encore mieux dans quelques années les meilleures conditions pour le genre spécial de trafic qui est l'élément essentiel de sa prospérité. Il n'est pas téméraire d'affirmer que, à ce double point de vue, il est, pour le moment du moins, parmi tous les ports de l'Algérie, le mieux adapté à sa fonction principale.

R. LESPÈS.

Un Voyage à travers le Passé de l'Algérie

Hier encore nous ignorions presque tout des richesses que l'Iconographie pouvait apporter à notre connaissance du passé algérien. Sans doute on avait déjà eu l'occasion de se reporter aux grandes compositions d'Horace Vernet, aux lithographies de Raffet, voire même aux aquarelles de Dauzats mais au delà de ces exemples classiques on ne soupçonnait pas l'existence de ce millier de documents inédits que M. Gabriel Esquer vient de livrer à notre curiosité dans trois albums magnifiquement illustrés de la *Collection du Centenaire* (1). L'histoire de l'Algérie s'anime d'étonnante façon dans le cadre de ces multiples images. L'ouvrage a charmé le grand public, honneur assez rare pour un livre d'histoire et qui mérite d'être noté. Nous avons là, pour reprendre une expression de l'auteur, une histoire de l'Algérie par l'image, et, disons-le avec force, une histoire en tous points excellente.

*
* *

Aussi grand a été notre plaisir, à feuilleter les pages des albums de M. Esquer, aussi fort est présentement notre embarras au moment de résumer nos impressions de lecture. Entre toutes les aquarelles, tous les tableaux, tous les dessins, toutes les gravures que l'auteur a patiemment rassemblés le choix s'avère impossible. Nous avons remanié cinq ou six fois la liste des illustrations qui ac-

(1) *Iconographie historique de l'Algérie depuis le XVIe siècle jusqu'en 1871*. Trois albums in-folio (34 × 45) : XL-114 pages et 354 planches en noir et en couleur, tirées par D. Jacomet, Paris, Plon, 1929 (*Collection du Centenaire de l'Algérie*).

compagnent cet article. Comme la *Revue Africaine* (1) en a déjà publié un certain nombre d'après l'*Iconographie*, nous nous sommes ingénié à compléter, par nos illustrations, les renseignements qu'elle avait déjà fournis à ce sujet. Même prises dans leur ensemble ces deux séries d'illustrations ne donnent qu'une idée imparfaite de la richesse de l'ouvrage. Un tel livre défie l'analyse par sa densité, son exubérance et son ampleur. L'auteur ne nous convie pas, en effet, à contempler quelques aspects du passé algérien, il nous invite à faire un voyage à travers toute l'histoire de l'Algérie des premières années du XVIe siècle à la fin du second Empire. Il s'agit là, à trente ans près, de quatre siècles d'histoire. Voyage à travers le passé algérien, nous croyons que l'expression convient à merveille au présent ouvrage. Un recueil iconographique ne se présente pas comme un livre ordinaire d'histoire, il laisse à l'imagination du lecteur, et là réside un très grand charme, une liberté que lui refusent les ouvrages habituels d'histoire; il évoque, avec une force de suggestion que ne possèderont jamais les thèses bourrées de références critiques, la vie pittoresque et mouvante du passé. Le livre de M. Esquer a toutes ces grandes qualités, il en a une autre encore. Nous voulons parler de la discrétion de l'auteur. Il est impossible de rêver guide moins désireux d'imposer sa façon de voir et de sentir. Dès le début du premier album le lecteur trouvera, sans doute, une introduction où se rangent méthodiquement les renseignements indispensables; les moindres détails sont exposés là avec l'exactitude et la précision d'un chartiste. Dans un avant-propos bourré de faits, l'auteur indique son but, ses sources, passe en revue les peintres dont l'œuvre documentaire mérite d'être retenue. Dans un long texte explicatif il commente les multiples ima-

(1) *Quelques peintres de la conquête de l'Algérie*, par G. Esquer, avec 36 illustrations hors texte (*Revue Africaine*, 1929, p. 37 et sq.)

ges publiées. A la fin de cette vaste introduction le lecteur trouvera un index alphabétique complet, mais au delà de l'index l'auteur s'est retiré, peut-on dire, laissant seul le voyageur au milieu des spectacles de l'Algérie barbaresque ou de la conquête française. Telle gravure vous semble-t-elle difficile à situer, à analyser, reportez-vous aux lignes initiales de l'ouvrage, l'auteur vous fournira les renseignements indispensables à la formation de votre jugement. D'un mot parfois il vous indiquera ou plutôt vous laissera deviner son opinion, sa façon de comprendre, mais jamais il ne faut attendre de lui le mauvais service qui consisterait à vous dire : « Admirez ceci », « N'oubliez pas de noter la drôlerie de tel détail ». M. Esquer a, de propos délibéré, laissé au lecteur la plus large marge possible, et suscité de ce fait l'effort de son imagination. Il a disposé dans l'ordre chronologique la succession des illustrations, et seul, cet ordre, dans cette matière, était logique. A parcourir l'ouvrage, dans le déroulement même du temps, on a l'impression de bâtir pour soi-même une histoire de l'Algérie. Le lecteur a le sentiment de devenir comme une sorte de collaborateur de M. Esquer... Le voyage terminé il n'est pas difficile de rendre à l'auteur tout ce lui revient impartialement et de mesurer la tâche énorme qu'il a su mener à bien.

***

Dans cet ouvrage, l'Algérie du passé se présente avec un double visage. Du XVIe siècle à 1830, il s'agit de l'Algérie barbaresque, que nous connaissons assez mal, et surtout d'Alger, capitale des corsaires turcs qui, tant bien que mal, maintiennent l'arrière-pays sous leur dur gouvernement. Au delà de 1830 commence l'histoire de l'Algérie française. Le premier album est consacré à la longue période turque. Les deux albums suivants évoquent les fastes de l'Algérie française. Pour mettre au point son

premier album l'auteur a dû surmonter de multiples difficultés. Les documents iconographiques qui intéressent l'Algérie turque, presque tous d'origine européenne, sont dispersés à travers l'Europe occidentale. Pour cette période on devine combien la chasse au document iconographique a dû être pénible, malaisée et combien, dans ces conditions, les résultats acquis font honneur à la patience et au labeur de l'auteur. Les images du premier album nous fournissent une vision partielle de l'ancienne Régence. Il ne faut pas s'en étonner, les documents iconographiques viennent tous d'Europe. Or, l'Europe, que ce soient les gouvernements ou le public, ne s'intéresse qu'à l'Algérie littorale, à ses villes, à son grand port de course, Alger, dont la primauté s'affirme dès le XVIe siècle. Les « vues » d'Alger sont par suite très nombreuses, la série des « vues » qu'a publiée M. Esquer est en tous points remarquable. Au XVIIe siècle la physionomie de la ville blanche, de son port, de ses remparts, de ses forts détachés, de la masse triangulaire que forment ses maisons, s'évoque avec exactitude. Les expéditions maritimes dirigées par les chrétiens contre Bône, Djidjelli, Oran, Alger attirent encore l'attention sur la frange littorale du pays algérien, particulièrement sur le centre algérois. On finit de la sorte par connaître en Europe le décor exact de la ville des raïs, son visage extérieur. Mais dans les venelles qui montent vers la Casbah, dans l'ombre des maisons mauresques où chante l'eau des fontaines, les artistes imaginent un monde des *Mille et une nuits*. La sincérité des dessins d'un Volffgang contraste avec la fantaisie des types courants. Il ne s'agit là d'ailleurs que d'une exception. Au delà de côtes algériennes l'imagination européenne construit un univers invraisemblable. En dehors des villes ceintes de murailles crénelées, couronnées de minarets élancés comme des flammes, au milieu de déserts immenses, les contemporains de Charles X peuvent

se représenter la vie indigène sur le modèle de cette famille inénarable de Bédouins « dessinés d'après nature » que fournit une estampe de 1830.

Avant la conquête française, l'iconographie, en ce qui concerne l'Algérie, est souvent inexacte. Ses documents, maintes fois, relèvent du rêve et de la fantaisie, mais ses erreurs sont malgré tout suggestives, riches de signification. Elles nous montrent combien était fausse la vision courante que l'on avait en Europe des pays de l'Afrique du Nord. Il y a eu un mirage algérien. Il n'est pas sans intérêt de constater que ce mirage a duré jusqu'au moment même de notre conquête. ,

Après la prise d'Alger on s'engage, en compagnie de M. Esquer, sur un terrain plus solide. La vue s'étend, embrasse tout l'horizon. Dans les deux derniers albums de l'ouvrage, l'Algérie, tant s'en faut, n'apparait plus vue de dehors, les documents pris sur le vif se multiplient, et donnent dès lors au livre son extraordinaire apparence de vie et de vérité. Sans doute l'imagerie populaire, les caricatures humoristiques apportent dans les albums de M. Esquer, leur note de savoureuse fantaisie. A part ces exceptions si curieuses on a l'impression d'être entré en plein drame, en pleine histoire.

***

Notre intention est de ne suivre l'auteur que durant quelques années, de 1830 à 1847. A vouloir tout résumer on risquerait de ne présenter qu'un catalogue peu évocateur. Nous croyons au contraire qu'en restreignant les limites de l'observation et de l'analyse il sera possible de montrer, sur des exemples concrets, la vie débordante de l'ouvrage. Notre choix ne s'est pas porté, par hasard, sur la période 1830-1847. Elle constitue le cœur du livre. Avant 1830 s'étend l'histoire de l'Algérie barbaresque; au delà de 1847, après la reddition d'Abd-el-Kader, la phase

acquitté de cette tâche avec un rare bonheur, avec une érudition dont il est superflu de faire l'éloge. Qu'il s'agisse de la prise d'Alger, de l'occupation de Bône, des expéditions contre Constantine ou de la reddition d'Abd-el-Kader, l'auteur a réuni tout ce que l'iconographie pouvait nous apporter d'intéressant et d'utile. A vrai dire le « récit » de M. Esquer est double. Il comporte des documents véridiques et des témoignages fantaisistes. Dans la succession des pages de l'album les deux récits alternent et se mêlent continuellement. C'est aux peintres qui ont accompagné nos soldats en Afrique, les Gilbert, les Gudin, les Baccuet, les Vernet, à ceux qui ont fait le voyage d'Algérie comme Dauzats ou qui se sont minutieusement documentés sur les faits et gestes de l'Armée d'Afrique comme Raffet que M. Esquer a emprunté le meilleur de ces documents véridiques. Il a fait aussi, dans cet ordre d'idées, une large place aux croquis, aux aquarelles, aux tableaux dus aux officiers de la conquête dont certains, comme Genêt et Théodore Leblanc, n'étaient pas dépourvus de talent. Les documents fantaisistes lui ont été fournis par l'imagerie populaire. L'auteur semble avoir pris un certain plaisir à multiplier ces documents dont l'inexactitude est presque toujours la règle. Plus que leur valeur esthétique, qui cependant n'est pas niable, leur portée historique explique le sort que l'auteur leur a réservé. On nous parle constamment, à propos de la conquête de l'Algérie, de cette force obscure qu'a été l'opinion publique. C'est au travers des images populaires que le public français a dû voir la réalité de la question d'Alger, par elles que s'est formé le jugement populaire. A ce titre les images bariolées que reproduit l'auteur ont une signification curieuse que l'histoire ne saurait négliger.

Deux des illustrations qui accompagnent cet article concrétisent les remarques qui précèdent. Il s'agit tout d'abord d'une image populaire qui prétend représenter la prise d'Alger par les Français. Dans le port que protège une digue rentre une barque dont le vent gonfle la voile. A droite s'organise le défilé de l'état-major français. Le dey encadré par deux soldats s'avance à la rencontre des vainqueurs ; à l'arrière plan, semée de tours, ceinte de murailles, s'esquisse la silhouette de la ville conquise. Tous ces détails sont d'une inexactitude qui fait sourire. Il n'en va pas de même du tableau de Gudin qui représente l'explosion du Fort-l'Empereur. Il s'agit là d'un document de premier ordre, d'une exactitude topographique indéniable. Le ravin de Bab-el-Oued, les maisons du bas Alger, la courbe de la baie sont autant de détails dessinés sur le terrain même. Au-dessus du Fort l'Empereur s'élève en une haute masse, la fumée de l'explosion. Ces deux exemples que nous venons d'indiquer sont choisis entre cent autres aussi suggestifs. En parcourant les albums de M. Esquer le lecteur a ainsi le plaisir de se placer tantôt d'un côté, tantôt de l'autre de la Méditerranée, tantôt il est en présence de la réalité algérienne, tantôt en face des déformations étonnantes que l'imagerie française lui fait subir, il est en somme tour à tour, aux côtés de l'Armée d'Afrique et au milieu du public français.

*
* *

L'Armée d'Afrique toute entière, soldats et officiers, revit dans l'*Iconographie* d'une façon saisissante. Le défilé des grands chefs de la conquête s'organise de lui-même pour le seul plaisir du lecteur. Dans la succession des uniformes éclatants de couleurs on note les apparitions du général Marbot dont la corpulence s'accommode tant bien que mal des vêtements de la tenue réglementaire, les portraits de Bugeaud, de Mac-Mahon, du duc d'Orléans, du prince de Joinville, du duc d'Aumale, la figure méditative et triste de Lamoricière, etc. L'auteur n'a pas hésité à nous donner plusieurs portraits du même personnage, à des âges différents, dans des circonstances va-

vre nous montre, bien entendu, le côté militaire de la société indigène. Les tableaux consacrés à la conquête de l'Algérie, indiquent à profusion des masses tournoyantes de cavaliers arabes, des groupes de tirailleurs indigènes armés de leur long fusil. On ne compte plus les portraits de l'Emir Abd-el-Kader. De ces multiples indications on retire l'impression d'une société bouleversée par la guerre, dressée presque toute entière contre l'envahisseur. Les détails qui n'ont pas trait à la lutte contre les Français sont rares. La vie indigène avant 1847 a intéressé déjà par ses aspects quotidiens un Delacroix et un Chassériau, mais l'engouement et la mode des sujets barbaresques ne viendront que plus tard quand la société indigène aura retrouvé son équilibre, le pays son calme et que les routes seront devenues sûres. Il faut bien en convenir d'ailleurs, l'image que les artistes nous ont laissée du monde indigène à l'époque héroïque de la conquête, est loin de nous émouvoir. L'humanité qui a charmé Delacroix, enthousiasmé Chassériau s'est en effet, tant bien que mal, maintenue en face de notre civilisation contemporaine. La réalité vivante d'aujourd'hui fait tort aux images du passé. Si la société indigène du temps de l'Emir avait fait complètement naufrage depuis lors la poésie des choses mortes transfigurerait à nos yeux même cette *Prise de la Smala*, un peu conventionnelle où Horace Vernet a essayé de peindre l'étrange capitale errante d'Abd-el-Kader.

Le pays est un ennemi aussi dangereux que l'indigène. Il a soumis notre soldat à de rudes épreuves. Il a fallu constamment, de notre côté, lutter contre le climat, les marécages, les montagnes abruptes, les distances énormes. Cette lutte dont on ne nous a jamais suffisamment parlé se devine et se mar[illegible] lans des centaines de documents publiés par M. E[illegible]r. Le jour où l'enseignement par l'image sera devenu une règle nous pensons que l'on ne pourra décemment pas parler de la conquête de l'Algérie sans montrer à son auditoire, cette marche

sur Constantine de Raffet dont nous avons dit quelques mots précédemment, ces étonnants paysages géologiques de Dauzats dans les aquarelles où il a relaté le paysage des Portes de Fer, quelques gravures consacrées soit à la prise du col de Mouzaïa soit à l'expédition de Bugeaud en 1845 contre le pays kabyle. Nous voudrions même que l'on fît un sort au tableau qu'un auteur anonyme a consacré au combat d'Houmers livré, le sait-on encore aujourd'hui, le 10 février 1836 par les troupes de Clauzel, dans leur retraite sur Oran. Il s'agit d'un paysage immense, accidenté, presque nu. La colonne de Clauzel apparaît sur la colline qu'elle garde comme une simple traînée de végétation. Elle est perdue dans l'immensité environnante. Dans ce tableau comme dans les autres que nous avons cités se dresse à l'arrière plan la masse énorme du pays qu'il a fallu conquérir, c'est ce qui en fait l'intérêt historique.

***

Il nous faudrait encore bien des pages pour conduire ce bref résumé jusqu'au terme du livre. Que de choses il y aurait encore à dire à propos des vues que le suisse Weidenmam nous a laissées sur la Mitidja ; de ce pittoresque marché de Boufarik qu'a dessiné Théodore Leblanc, au temps lointain où la Mitidja était « l'infecte Mitidja », de ces illustrations étonnantes que l'auteur a recueillies sur la conquête des Kabylies, sur les transformations d'Alger, sur la naissance d'une Algérie nouvelle... Nul plus que nous n'a le sentiment des lacunes de ce compte rendu, le lecteur a heureuement un excellent moyen d'y remédier c'est de laisser cet article et de se reporter au livre lui-même. En offrant au public un pareil ouvrage M. Esquer a rendu à l'Algérie un inappréciable service.

Fernand BRAUDEL.

paration — Traversée et débarquement — Capitulation d'Alger — Occupation et organisation), un résumé parfaitement clair et exact.

La partie la plus neuve de son livre, ce qui en fait le principal intérêt, est le chapitre VI (Jugements et enseignements). Avec une autorité indiscutable le Général Azan dégage avec une grande netteté les enseignements que comporte cette campagne tant au point de vue de la tactique que de la politique indigène. Nous ne pouvons mieux faire que de résumer ses conclusions.

La conduite générale de l'expédition, d'après le plan établi en 1808 par le commandant Boutin, mérite d'être louée, tant en ce qui concerne la marine que l'armée. Par contre, les opérations tactiques donnent lieu à des critiques sérieuses : insuffisance des officiers de l'Etat-Major — instruction médiocre des troupes — non préparation des chefs et des soldats à la guerre d'Afrique — défectuosité du service de sûreté en marche et en station — relâchement de la discipline causée par la carence de l'autorité (observations confirmant celles de témoins tels que le lieutenant Rozey). Le service de l'intendance fonctionna convenablement, mais le service de santé laissa à désirer par l'insuffisance de son matériel et par celle de certains éléments.

On peut conclure, d'après ces constatations, que parmi les causes du succès de l'expédition il convient de ne pas oublier la médiocrité de l'adversaire opposé aux troupes françaises.

Le Général Azan a apprécié en termes équitables et avec beaucoup d'impartialité le rôle de chacun des acteurs. Il a souligné comme il convenait l'importance des travaux de Boutin qui furent la base sûre du plan de campagne. Il rend justice à Duperré dont la tâche était difficile, au baron d'Haussez et il apprécie ainsi le rôle de Charles X. « Il n'a pas été un grand roi, mais il a au moins droit à un titre de gloire : il a résisté sans un moment de faiblesse aux pressions et même aux menaces de l'Angleterre. Il a été constamment conseillé et secondé par le prince de Polignac qui connaissait bien les Anglais et la manière d'agir avec eux ».

L'auteur approuve la prudence avec laquelle procéda Bourmont dont la mission était d'éviter tout échec, et qui devait par suite s'assurer toutes les chances de réussite. Sur le maréchal lui-même, Paul Azan écrit :

« Bourmont a mérité, au point de vue de la conduite de l'expédition, le bâton de maréchal que lui accorda Charles X. Cependant cette récompense n'a jamais pu réhabiliter le déserteur de 1815, le général qui avait abandonné devant l'ennemi la division qu'il commandait, l'homme qui avait aidé à la condamnation à mort de son ancien chef sous l'Empire, le maréchal Ney. Ces fautes, que le moindre soldat sous ses ordres connaissait et qu'aucun d'eux ne pouvait excuser ont pesé sur la conscience de Bourmont pendant toute sa vie et ternissent la mémoire du vainqueur de 1830 ; elles l'empêchent d'être glorifié comme il devrait l'être pour sa magnifique conquête. On compatit volontiers au sort de ce vainqueur, obligé de fuir en Espagne sur un bateau marchand ; mais on est moins ému de ce sort quand on pense à celui de Ney, le Brave des Braves, qui avait seulement changé de cocarde à l'intérieur de son pays. »

Il était bon que ces choses là fussent dites, et qu'elles le fussent par un soldat.

Dans un dernier chapitre (Résultats) le général Azan résume les conséquences de la prise d'Alger en quelques pages pleines d'idées justes. Ce petit livre est digne des excellents travaux que l'auteur nous a déjà donnés.

G. Esquer.

Georges Hardy. — *Ergaste ou la vocation coloniale*. Paris, Larose, 1929, in-8, 147 pages (in « Vies Coloniales » Collection dirigée par M. Georges Hardy, Directeur de l'Ecole Coloniale).

La mode des biographies romancées obsède à tel point l'esprit du lecteur moyen qu'elle risque de l'égarer et de porter préjudice à une Collection nouvelle, en cours de publication, et ce, par la seule faute du titre : « Vies Coloniales ». Heureusement la mention des ouvrages parus ou annoncés, le nom et la qualité des auteurs dissipent vite toute confusion :

« *Médecins Coloniaux*, par le docteur S. Abbatucci ;
La femme française aux Colonies, par Clotide de Chivas-Baron ;
Le Savant Colonial, par Emmanuel de Martonne ».

Ce n'est donc pas ici un Plutarque colonial chantant la gloire d'un Dupleix, le génie d'un Lyautey, mais plus simplement et sans doute avec plus d'efficacité pour la mise en valeur de notre empire colonial, un recueil de manuels aux dimensions et au prix modestes, une collection de bréviaires destinés à orienter les jeunes activités vers la France d'outre-mer.

Est-ce effacement voulu de l'auteur, ou bien nécessité imposée, le livre de M. Hardy porte le n° 3 de la série, alors qu'en bonne logique il eût dû l'inaugurer.

Le mot de Pascal éclaire justement le rôle de toute la collection et, de façon plus précise, souligne le sens d'Ergaste : « La chose la plus importante à toute la vie, c'est le choix du métier ». Quand il s'agit du métier colonial, ce problème

sont de dimensions commodes, de prix abordable (1). Ils se proposent d'orienter les Français de la métropole vers l'action coloniale, sous toutes ses formes. La première collection « Vies Coloniales » analyse, selon les professions, les aptitudes requises par les différents métiers coloniaux. La seconde présente de façon pratique chaque groupe de colonies françaises, de telle sorte que les métropolitains puissent y poursuivre leur carrière ou y nouer de profitables relations d'affaires.

Un ouvrage du regretté Camille Guy « L'Afrique Occidentale française » inaugure la collection « France d'outre-mer ». Conférencier, professeur, fidèle à ses origines et à sa formation d'universitaire, car il fut à l'école de Marcel Dubois un très brillant agrégé d'histoire et de géographie, mais par ailleurs aussi haut fonctionnaire du ministère des Colonies, d'abord directeur du Service géographique et des missions, puis Gouverneur des Colonies, successivement au Sénégal, à la Réunion, à la Guinée, à la Martinique, Camille Guy alliait le savoir du géographe, le don pédagogique à l'expérience la plus intime, la plus concrète des réalités coloniales. C'est ce qui fait le mérite singulier de ce petit ouvrage, son dernier, puisque l'auteur a été brusquement enlevé en mai 1929, consacré à un pays qu'il connaissait à fond, à notre Ouest Africain dont il avait été le représentant à l'Exposition Coloniale de Marseille.

Camille Guy présente l'Afrique occidentale française dans les traits essentiels de sa géographie physique, humaine et de son histoire. A l'aide des études désormais classiques de Delafosse, et d'ouvrages plus récents, parmi lesquels ceux de Hardy, Tauxier et Monteil, les populations indigènes de race blanche ou de race noire sont très fidèlement décrites, très minutieusement même, dans leur type physique, dans leurs croyances religieuses ou morales, dans leurs mœurs, occupations et genres de vie avec partout le souci de la localisation la plus précise, la crainte de la généralisation excessive, le désir d'être concret et utile. Puis ce sont des développements plus originaux et plus précieux encore, selon le plan de la collection, relatifs à l'outillage et à la mise en valeur. L'homme d'affaires sera heureux d'y trouver telles indications sur la télégraphie sans fil (p. 133), l'aviation (p. 137), le régime douanier (p. 175), le tourisme (p. 181), rubriques dont généralement ne se soucient guère des géographes officiels, poussant un peu trop loin le mépris des réalisations administratives, de la simple nomen-

(1) Collection *Vies coloniales*. Chaque volume, in-16° tell.. tiré sur papier d'alfa, 10 francs. — Collection *France d'outre-mer*. Chaque volume in-8° carré, illustré de nombreuses cartes et photographies, 20 francs.

clature et considérant volontiers mais à tort comme contingences viles les renseignements que doit contenir un bon guide. Au chapitre de la télégraphie sans fil une révolution capitale nous est annoncée en des termes bien simples : le problème des communications intercoloniales est à la veille d'être résolu par le procédé le plus ingénieux, l'émission d'ondes courtes à faible puissance ; on pense atteindre ainsi des portées de 2.000 kilomètres le jour et de 4.000 kilomètres la nuit. Par ailleurs, la colonie dispose de 270 à 280 terrains d'atterrissage distants de 40 à 50 kilomètres, à portée des fleuves, des routes, des voies ferrées : « tous les 250 kilomètres des principales voies aériennes, ont été créées des aéro-gares, actuellement au nombre de 13, comportant hangars, ateliers, rechanges d'avions, dépôts de combustibles et maisons d'habitations. Dans les colonies de la « zone libre » c'est-à-dire au Sénégal, au Soudan, en Guinée, au Niger « les marchandises dont l'origine ou la provenance française ne sont pas dûment justifiées à leur arrivée dans la Colonie, sont assujetties comme les marchandises étrangères au paiement d'une surtaxe de 7 p. 100... La marchandise de même nature paie 5 p. 100 d'entrée si elle est française et 12 p. 100 si elle est étrangère ».

Mêmes précisions techniques, mêmes développements concrets dans les chapitres consacrés aux routes, aux chemins de fer, aux voies fluviales, aux ports, au problème de l'eau, aux stations expérimentales d'agriculture, à l'organisation scientifique du labeur colonial. On voit par cet aperçu avec quel esprit soucieux des réalités les plus modernes est menée l'étude de Camille Guy. Son Afrique occidentale, aménagée par la technique et la science, mérite d'être rapprochée de celle que décrivait avant-guerre Sonolet : mêmes données, mêmes problèmes, mais que de solutions nouvelles et fécondes ! La comparaison ne manque pas d'être suggestive à quinze ans seulement de distance.

Peut-être le souci de précision aurait-il pu être poussé plus loin ; des chapitres manquent ou ne sont que trop sommairement traités : régime fiscal, régime foncier, armée noire, densité de la population, offices de renseignements et de placement, que de choses à dire encore mais que le cadre limité de la collection ne permettait pas. Rappelons du moins à nos lecteurs d'Algérie un excellent numéro spécial de « l'Armée d'Afrique » qui eut pour objet l'Afrique occidentale française (Noël 1927). Bien des graphiques, statistiques, cartes et croquis pourront sur quelques points compléter heureusement l'exposé de Camille Guy.

L'ouvrage de Camille Guy n'en demeure pas moins le vade-mecum nécessaire de tout Français désireux de s'initier à

Afrique. — Les événements d'Egypte et la Tunisie. — Pour le Transsaharien. — R. de Segonzac : L'histoire des Berbères. — *Renseignements coloniaux.* — Le projet d'accord anglo-égyptien. — Tingitanus : Le chemin de fer de Tanger à Fez. Payen : Les plantes à parfum dans l'Afrique du Nord. — D.-M. Etesse : Les grands produits algériens (suite). — E. Miègeville : le problème du mouton au Maroc. — La crise de la main-d'œuvre dans l'Afrique du Nord. — La sériciculture en Tunisie. — *Octobre.* — M. Moncharville : le Togo et le Cameroun devant la Société des Nations en 1929. — L. Ladreit de Lacharrière : Au Maroc de 1929 (suite). — H. Bobichon : Au vieux Congo qui s'éveille : l'œuvre d'hier, l'effort de demain. — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — L. Ladreit de Lacharrière : Vers les sables rouges. — V. Jean : L'enseignement des indigènes au Maroc. — *Renseignements coloniaux.* — Cap. Pennès : Notre aviation au service de la géographie africaine. — Mahmadou Ahmadou Ba : L'émir Ahmed ould M'hamed. — A. Becq : Il faut achever la construction du Congo-Océan. — G. Etienne : les voies de communication entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Centrale. — Général Messimy : Transsaharien ou Transafricain. — E. Payen : L'essor commercial de l'Afrique française du Nord. — Autour du Transsaharien. Une opinion autorisée. Le Transsaharien, grand travail national. — Le Congrès des Chambres de Commerce françaises de la Méditerranée. — Mussolini, empereur des latins. — *Novembre.* — Caïd Reha : La paix par le rail. — Champlain : Genève. Les mandats et l'internationalisation coloniale. — J. Latreit de Lacharrière : Au Maroc de 1929 (suite). — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. Les richesses de l'A. O. F. VI. Le Café. — J. Ladreit de Lacharrière : les bibliothèques indigènes du Protectorat marocain. — *Renseignements coloniaux.* — E. Pon : La frontière franco-libérienne en 1928. — Lieut. Naudin : Le versant sud du Grand Atlas. — M. Etesse : Les grands produits africains (suite). VI. Le Cacao. — Pour la formation du commandement indigène en Afrique. — Le service d'un an et les effectifs indigènes. — C. Rottier : le Sahara soudanais. — Un marsouin : La guerre marocaine. — F. Laborde : la crise de la main-d'œuvre dans l'Afrique du Nord. La situation, ses causes, ses remèdes. — P. Durand : La sécurité du Maroc central par l'eau. — La mission parlementaire au Maroc et en Algérie. — M. Besson : Propos du Centenaire de l'Algérie française. Le rôle de Bourmont. Le Dey en exil. — *Décembre.*

— R. Rousseau : Le malaise des communes mixtes de l'Algérie. — F. Valdi : La S. M. O. T. I. C. Malgache. — E. de Warren : A propos du Congrès international de Séville. — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — J. Latreit de la Charrière : Au Maroc de 1929 (suite). — Le Maroc, l'Algérie et les Aït Hammou. — G. François : La Mission Perrot. — Les relations franco-italiennes ; Un tour d'horizon en novembre 1929. — *Renseignements coloniaux.* — Capit. Durain : Le chemin de fer du Nord du Congo. — D. Péchin : La situation militaire au Maroc. — La situation générale de l'A. E. F Discours de M. Antonetti, Gouverneur général au Conseil de Gouvernement. M. Etesse : Les grands produits africains (suite et fin) VII. Le caféier. — Le rapport de l'organisme d'études du Transsaharien.

Annales de Géographie. — 1929. *Novembre.* — Chronique géographique. — Afrique. Le commerce du blé dans l'Afrique du Nord. — Le mouvement des principaux ports d'Algérie pendant le premier semestre 1929. — L'exportation des minerais de Tunisie en 1928. — La colonisation au Maroc. — L'exploration botanique du Hoggar.

Alsace-Française. — 1929. *Juillet.* — M. de Fourcauld : La question du Transsaharien et les Industries d'Alsace et de Lorraine.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger. — 1920. 1er *Trimestre.* — Mattrot de la Motte Capron : L'armée chérifienne. — Haçène : Les çofs kabyles. — Bessières : Irrégularité des pluies algériennes. — Professeur Soulié : Monuments des croisés en Syrie. — Capit. Duval : Mes évasions. — Viacdot : Les grands violonistes des 17e et 18e siècles. — Colonel Seauve : Les travaux publics de l'Indo-Chine. — R. de G. l'empire socialiste des Indes. — G. Vitalis et Colonel Seauve : Revues géographiques françaises. — Cwik : Revues géographiques étrangères. — Cazenave : Les livres. — C. G. Cauvet : Sur quelques ouvrages récents. — 2e *Trimestre.* — L. de Samboeuf : Le Président Paysant. — Rousseau : Cherchell. — Courbois : Le palais d'Ahmed-bey. — Général de Bonneval : Au Sahara en Méhari. — Nos enquêtes : le Maroc en 1927-28 (III). — Renseignement et Bibliographie. — 3e *Trimestre.* C. Cauvet, Langlais et Peyronnet : Biskra et le Colonel Seroka —

CHRONIQUE

L'ARCHEOLOGIE ALGERIENNE EN 1929. — *(Rapport adressé à M. le Gouverneur général par le Directeur des Antiquités).*

Archéologie préhistorique. — Plusieurs stations préhistoriques ont été signalées ou étudiées. Les plus dignes d'attention sont la grotte d'Afalou-bou-Rhummel (commune d'Oued-Marsa) où M. Arambourg a trouvé un véritable ossuaire paléolithique, les squelettes étant en contact avec des outils aurignaciens, et le gisement du Mesloug (près de Sétif).

La mission américaine dirigée par M. Pond a travaillé dans les escargotières des environs de Canrobert. D'autre part, M. Pond a publié ses fouilles antérieures de Mechta-el-Arbi dans un fascicule du *Logan Museum Bulletin* (*A contribution to the Study of préhistoric man in Algeria*).

Archéologie punique. — M. Alquier a fouillé méthodiquement à Djidjelli une nécropole punique, dont le mobilier est peu luxueux, et par là même assez significatif de ce que pouvait être le modeste comptoir carthaginois d'*Igilgili*

Archéologie romaine. — La continuation régulière des travaux a mis au jour, à Timgad, un établissement de latrines publiques, installé dans le faubourg occidental, et un cimetière chrétien très pauvre, dans le quartier nord ; à Madaure, des maisons ; à Bône, le prolongement du mur de grand appareil connu depuis longtemps. A Djemila, dans un terrain où l'on ne fouillait guère que pour compléter et relier les unes aux autres des fouilles antérieures, on a eu la bonne fortune de rencontrer une maison riche ; elle possède des chapiteaux à décor stuqué, et une mosaïque divisée en petits panneaux dont chacun contient une image d'animal ; il faut mentionner encore une tête de Bacchus, en marbre, et, dans les grands thermes, une dédicace à Esculape.

Des fouilles de longue haleine, dont Mme Alquier assume la direction, ont été entreprises à Zana, l'antique *Diana Veteranorum*. Mme Alquier a commencé par le déblaiement du forum ; le bel aspect du dallage dégagé et la récolte assez abondante de documents épigraphiques permettent d'espérer que le chantier de Zana donnera de bons résultats.

A Lambèse on a recueilli un objet fort intéressant, une petite boîte cylindrique de bronze, avec incrustations de nielle et d'argent. Des personnages bachiques y sont figurés, avec une grande habileté technique.

M. et Mme Alquier ont publié, sous le timbre de la Direction des Antiquités, un volume de près de 200 pages où sont exposés les résultats de leurs recherches de l'année précédente : *Le Chettaba et les grottes à inscriptions latines du Chettaba et du Taya.* En 1929 les principaux travaux de M. et de Mme Alquier ont porté sur le tombeau des Lollii — recherche qui sera continuée —, sur la villa de la Ferme du 3ᵉ Chasseurs, et sur les bains de Sidi-Mimoun, au pied du rocher de Constantine : en ce point le déblaiement, poussé à une grande profondeur, n'a pas encore achevé de dégager la construction romaine qui s'élevait sur la source et qui présentait des dispositions originales.

A Constantine même, une découverte fortuite est à signaler, celle d'un torse de satyre.

A Souk-Ahras, en construisant les fondations du théâtre, on a mis au jour les restes d'une bonne mosaïque décorative.

M. Truillot, qui étudie activement les antiquités de la région de Tébessa, a fait entre autres découvertes intéressantes celle d'une inscription libyque dans le Djebel Dyr, et, à Tébessa, celle d'une nécropole dont les caveaux creusés dans le roc conservent, bien que d'époque romaine, le souvenir des traditions puniques.

Le Colonel Béloin a trouvé au champ de manœuvre de Sétif des murs de bonne construction (mausolée ?) et un buste de fillette en marbre.

Les fouilles de Tipaza ont été suivies pendant quelque temps par MM. Heurgon et Lassus, membres de l'Ecole française de Rome, et titulaires des bourses archéologiques pour 1929. M. Heurgon a repris la fouille, commencée jadis par M. Gsell, d'un cimetière du premier siècle de notre ère, et

Au cours de la séance annuelle de l'Académie, M. René Doumic, son Secrétaire perpétuel, s'est exprimé ainsi sur cette œuvre dans son rapport sur les concours de 1929 :

« ... Ainsi préparé M. Gsell pouvait aborder avec une compétence exceptionnelle ce qui a été l'œuvre capitale de sa vie, je veux dire cette histoire ancienne de l'Afrique du Nord dont il a déjà publié les huit premiers tomes et à laquelle l'Académie française vient de décerner le prix Jean Raynaud. C'est une vaste entreprise qui fait songer à du Buffon et aux époques de la nature.

« Disons même qu'elle a quelque chose d'héroïque car un tel sujet embrasse des siècles et des millénaires. Comme la révolution du globe se développe immensément dans l'espace et dans le temps c'est toute l'Afrique au sens très précis et très spécial que les anciens donnaient à ce mot, c'est-à-dire toute la région qui s'étend depuis la Cyrénaïque jusqu'aux ultimes confins du Maroc et des déserts sahariens. L'auteur part des temps préhistoriques avec dessein de ne s'arrêter qu'à la conquête arabe, périodes qui ne peuvent guère s'évaluer qu'en chiffres astronomiques et qui, en tout cas, englobent au moins dix siècles d'histoire. Ajoutons que pour la période historique elle-même les documents sont peu abondants et que, sauf de rares exceptions, il s'y mêle toute une espèce d'éléments légendaires ou mythologiques, quand ce ne sont pas des adultères de parti pris par la fantaisie des géographes et des historiens.

« Il a d'abord fallu passer au crible d'une critique sévère ces documents trop souvent suspects ; on peut même trouver que Gsell a exagéré à cet égard la sévérité des bonnes méthodes. On souhaiterait parfois chez lui un peu plus de liberté dans l'interprétation des textes, une part plus large faite à l'hypothèse. Un savant de sa valeur ne risque guère de s'égarer dans des conjectures aventureuses. Nous sommes sûrs au moins avec un tel guide de ne pas être abusés par des mirages ; il ne nous apporte que le certain ou le vraisemblable.

« Est-il besoin d'ajouter que ces certitudes ou ces vraisemblances se réduisent en somme à peu de chose. L'auteur a dû suppléer à l'histoire par l'archéologie. En ce domaine, Gsell est un maître incontesté et c'est encore Louis Bertrand qui nous fournira sur cette œuvre considérable la conclusion la plus autorisée. Il m'écrit « Non seulement Gsell a capitalisé tout l'effort accompli depuis bientôt un siècle par plusieurs générations d'érudits et comme un autre Saint Thomas dressé la somme de l'archéologie africaine, mais il a lui-même prodigieusement augmenté ce capital de science. Son labeur à lui est quelque chose de plus énorme que celui de tous ses prédécesseurs réunis. C'est aujourd'hui une grande autorité pour tout ce qui touche à l'histoire de l'Afrique ançienne ; il s'y est taillé, comme Rome elle-même, un véritable empire et ce faisant on peut dire qu'il a créé une conscience africaine. Avant lui, les Africains ne savaient rien ou n'avaient que des notions incertaines et confuses sur leur passé ; désormais, grâce à Stéphane Gsell le mystère de leurs origines est en grande partie éclairci. Le présent lui-même s'illumine à la clarté de cette lointaine histoire ».

***

Notre collègue, M. Jérôme Carcopino, a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Ancien membre de l'Ecole de Rome, le nouvel académicien a succédé en 1911, à M. Gsell dans la chaire des antiquités de l'Afrique du Nord à l'Université d'Alger. Il l'a occupée jusqu'en 1920, date de sa nomination à la Sorbonne. En 1922-23, il a été délégué dans les fonctions de Directeur de l'Ecole de Rome, après la mort de Mgr Duchesne.

En même temps que de nombreux articles d'archéologie et d'épigraphie, il a publié : *Virgile et les origines d'Ostie* (1919), la *Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure* (1926) ; *Ostie* (1926), *Autour des Gracques* (1928), *Virgile et le Mystère de la IVe églogue* (1930).

***

Nos collègues MM. Marcel Morand, doyen de la Faculté de Droit d'Alger et Alfred Bel, directeur de la Médersa de Tlemcen ont été élus membres correspondants : le premier, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le second, de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

UNE NOUVELLE SOCIETE SAVANTE.

Une Société archéologique vient de se fonder à Souk-Ahras, sous le nom de « Société Archéologique et Touristique de Thagaste ». Elle a pour objet de « recueillir, conserver, décrire et faire connaître aux visiteurs les monuments anciens de la région de Thagaste, berceau de Saint Augustin ». La nouvelle Société, à laquelle la Société historique algérienne souhaite la bienvenue, a pour Président M. Merle des Isles, administrateur de la commune mixte de Souk-Ahras.

~~~~~~

CONGRES.

Le cinquième Congrès international d'Archéologie et le deuxième Congrès national des Sciences historiques se sont tenus à Alger du 14 au 16 avril 1930. Les actes de ces deux Congrès devant être publiés par les soins de la *Société historique algérienne*, nous nous bornons à en donner ici un compte rendu sommaire.

Congrès International d'Archéologie :

La séance d'ouverture a été présidée par M. Pierre Bordes, Gouverneur général de l'Algérie. A ses côtés, avaient pris place MM. Stéphane Gsell, Membre de l'Institut, Président du Congrès ; Mgr Leynaud, Archevêque d'Alger ; MM. Abeilhé, Vice-Président du Conseil supérieur ; Galle, Président des Délégations financières ; Gustave Mercier, Commissaire général du Centenaire ; Tailliart, Recteur de l'Académie ; Martino, Doyen de la Faculté des Lettres ; Albertini, Directeur des Antiquités de l'Algérie.

Des allocutions ont été prononcées par M. le Gouverneur général, par M. le Recteur, par M. Mercier, par M. Gsell, et, au nom des savants étrangers, par M. Wiegand, Directeur du Musée des Antiquités de Berlin, par M. Bosch Gimpera, Professeur à l'Université de Barcelone et par le Comte Pellati, inspecteur général des antiquités à Rome.

Voici la liste des communications dont il a été donné lecture au cours des séances de travail :

Archéologie préhistorique

MM. le Comte Begouen, chargé de cours à l'Université de Toulouse : *Observations sur la préhistoire dans les Pyrénées françaises.*

Bosch Gimpera, professeur à l'Université de Barcelone : *Relations entre le néolithique africain et l'Espagne.*

Correia, professeur à l'Université de Coïmbre : *Objets nord-africains trouvés dans la nécropole d'Alcacer do Sal.*

A. E. Jenke, professeur à l'Université de Minneapolis : *Céramique de la civilation préhistorique de Mimbres (Nouveau-Mexique).*

Joleaud, professeur à l'Université de Paris : *Chronologie des faunes de mammifères quaternaires et des civilisations préhistoriques nord-africaines.*

Mochi, professeur à l'Université de Florence : *Les industries paléolithiques et les faunes quaternaires en Italie. Les premiers essais sur l'âge de la pierre en Lybie.*

Obermaier, professeur à l'Université de Madrid : *L'âge de l'Art rupestre nord-africain.*

Piroutet, assistant à la Faculté des Sciences d'Alger : *La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins* (Jura).

Reygasse, professeur à l'Université d'Alger : *Le moustérien africain.*

De Serpa Pinto : *Observations sur l'asturien du Portugal.*

Archéologie classique

MM. Audollent, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand : *Notes de topographie carthaginoise.*

Blanchet, membre de l'Institut : *Note sur un bijou représentant Vénus Anadyomène.*
~~~~~~

Mme Vincent : *Fouilles d'Aquae Sirenses (Oran).*

MM. Wuillemier, ancien membre de l'Ecole de Rome : *Mobilier de l'Afrique romaine.*

Guidi, directeur des Antiquités de Tripolitaine : *Fouilles de Tripolitaine.*

Micacchi, directeur du Service archéologique au Ministère des Colonies (Rome) : *Fouilles de Cyrène.*

Zeiller, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes : *L'histoire ancienne de l'Afrique chrétienne ; ses progrès depuis cent ans.*

Archéologie Musulmane

MM. Bel, directeur de la Médersa de Tlemcen : *Fouilles à Négrier.*

Dessus-Lamare, conservateur au Musée d'Alger : *La 'Anaza.*

Si Hassen Abd-el Wahab : *Monnaie du roi Roger frappée à Mahdia.*

***

Congrès National des Sciences Historiques.

Le deuxième Congrès des Sciences historiques a tenu sa séance inaugurale dans la salle des séances du Palais des Assemblées algériennes, sous la présidence de M. Pierre Bordes, Gouverneur général de l'Algérie. A ses côtés avaient pris place, au bureau de la Présidence, MM. Coville, membre de l'Institut, président du Congrès ; Abeilhé, vice-président du Conseil Supérieur ; Galle, Président des Délégations financières ; Gustave Mercier, Commissaire général du Centenaire ; Atger, Préfet d'Alger ; Brunel, maire d'Alger.

Des discours ont été prononcés par M. le Gouverneur général, par MM. Galle, Gustave Mercier et Coville.

M. Georges Marçais a fait ensuite une communication appréciée sur *le Moyen-Age Berbère.*

Au cours des séances de travail les communications suivantes ont été faites :

Section d'histoire ancienne

MM. Lods, Professeur à l'Université de Paris : *La divinisation du roi dans l'Orient méditerranéen et ses répercussions dans l'ancien Israël.*

Albertini, directeur des Antiquités : *Un ostrakon byzantin de la région de Tébessa.*

Leschi, maître de conférences à l'Université d'Alger : *Le dernier proconsul païen de l'Afrique du Nord.*

Alquier, archiviste départemental à Constantine : *Les limites du territoire des Sittiani (46 avant J.-C.), d'après les inscriptions funéraires.*

Section d'histoire du moyen-age

MM. Coville, Membre de l'Institut : *Jean Petit et le tyrannicide au début du XVe siècle.*

Canard, chargé de cours à l'Université d'Alger : *Un personnage de roman arabo-byzantin.*

Prentout, professeur à l'Université de Caen : *Les chants populaires du Bocage pendant la guerre de Cent Ans.*

Latouche, professeur à l'Université de Grenoble : *Le rôle de Nice dans la vie méditerranéenne au Moyen-Age.*

Section d'histoire moderne et contemporaine

MM. Marcel Marion, membre de l'Institut : *Le bataillon marseillais du 21 janvier.*

Bataillon, chargé de cours à l'Université d'Alger *Erasme au Mexique.*

Charliat (Paris) : *Les types méditerranéens dans les escadres des princes du Nord.*

Baudry (Constantine) : *La France vue par les ambassadeurs vénitiens au XVIe siècle.*

MM. Braudel, professeur au Lycée d'Alger : *Le retour de Philippe II en Espagne.*

Bloch, chargé de cours à l'Université de Paris : *La déclaration de Londres et la liberté des mers en 1914-1915.*

Renouvin, chargé de cours à l'Université de Paris : *La publication des Documents diplomatiques français (1871-1914).*

Shatzky (Paris) : *Les Etats-Unis et la Société des Nations.*

Louis Réau, vice-président de la Société de l'histoire de l'art français : *L'expansion de l'art français, ses lois, ses procédés, ses résultats.*

Henri Berr, directeur du Centre international de Synthèse : *Le Centre de Synthèse historique, son vocabulaire et son répertoire.*

Tramond, professeur à l'Ecole Supérieure de la Marine : *L'œuvre du service historique de la Marine*

Section d'histoire de l'Afrique du Nord

MM. Americo Castro, Directeur du Centro de Estudios historicos de Madrid : *Cervantès à Alger.*

Poinssot, directeur des Antiquités tunisiennes : *Les gouverneurs espagnols de la Goulette.*

Gonzalo Ortiz, archiviste à Simancas (Espagne) : *Documents sur Alger conservés à Simancas.*

Cazenave, professeur au Lycée d'Alger : *Un historien espagnol de l'Afrique du Nord : Diego Suarez.*

Mersiol, professeur au Lycée d'Alger : *La Régence d'Alger vue par un Allemand au XVIIIe siècle.*

Bel, Directeur de la Médersa de Tlemcen : *Les fractions de la tribu arabe des Beni-Hediyel dans une légende hagiographique. Notes de sociologie religieuse.*

Yver, professeur à l'Université d'Alger : *La question de Constantine en 1837.*

MM. Esquer, Administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger : *La politique de la Restauration à l'égard d'Alger* (1827-1830).

Desparmet, professeur au Lycée d'Alger : *Un document arabe sur la prise d'Alger.*

Beau de Loménie (Paris) : *L'expédition d'Alger et le parti libéral.*

Larnaude, chargé de cours à l'Université d'Alger : *Les frontières de la Grande Kabylie et la délimitation des départements d'Alger et de Constantine.*

Pérès, maître de conférences à l'Université d'Alger : *Abd-el-Kader à Amboise.*

Franc, professeur au Lycée d'Alger : *La colonisation franc-comtoise en Algérie.*

Guenoun, professeur à l'Université de Montpellier : *L'organisation de la justice en Algérie de 1830 à 1832.*

Au cours de la séance de clôture, M. Ussani, professeur à l'Université de Rome fit une communication sur Virgile et l'Afrique du Nord. M. Koht, président du Comité international des sciences historiques remercia les savants algériens de leur hospitalité. Enfin, M. Emile Bourgeois prononça un émouvant discours et M. Coville, après avoir lu une adresse des historiens polonais fixa, avec l'assentiment des congressistes, le siège du futur congrès à Caen.

⁂

Ces deux Congrès se terminèrent comme il convient par des banquets, que M. le Gouverneur Général avait bien voulu présider tous deux, et dans lesquels il a su, en d'éloquentes allocutions, exalter le rôle de la science dans l'Algérie française.

Chez les archéologues on applaudit également des discours de M. Stéphane Gsell, président du Congrès, de M. Gustave Mercier, commissaire général du Centenaire, et de M. Wiegand, directeur du musée archéologique de Berlin, qui termina son discours en allemand par ces mots prononcés en français : « Vive la France ! »

Chez les Historiens, M. Coville, président du Congrès, dé-

gagea la leçon des assises historiques qui venaient de se tenir dans l'Algérie française, et M. Koht brossa une impressionnante fresque d'histoire méditerranéenne.



M. le Gouverneur Général et Madame Pierre Bordes ont offert aux Congressistes un vin d'honneur dans les Salons du Palais d'Eté. Une réception leur a été également offerte par M. le Recteur de l'Académie et Madame Charles Tailliart.



Les Congressistes ont profité de leur séjour à Alger pour visiter le domaine de la Trappe-Staouéli dont les honneurs leur ont été faits par le propriétaire, M. Henri Borgeaud.

De là ils se sont rendus à Sidi-Ferruch. Au pied du fort qui commande la presqu'île historique, M. Esquer a rappelé les origines de l'expédition et indiqué la topographie du camp français.

Les congressistes ont également visité Alger (quartier indigène, Bibliothèque Nationale, mosquée de la Marine, Musées des Antiquités et d'Ethnographie et les environs de la ville).

Les travaux des Congrès terminés, ils sont partis pour Tipasa et Cherchell puis se sont formés en groupes qui ont poussé respectivement jusqu'à Ghardaïa et Touggourt.



L'organisation de ces deux congrès a été une réussite dont le mérite revient, pour le congrès international d'Archéologie, à MM. Albertini, Leschi, professeurs à la Faculté des Lettres, et à Mlle Allais, professeur au Lycée de jeunes filles — pour le congrès des Sciences historiques à MM. Alazard, professeur à la Faculté des Lettres, Braudel, Lucien Bessière, professeurs au Lycée de garçons, Mlle Colle, professeur au Lycée de jeunes filles.

La permanence a été assurée de la façon la plus efficace par les étudiantes en histoire de la Faculté des Lettres.



En marge des congrès ont eu lieu des manifestations de sympathie. Les anciens élèves de M. Emile Bourgeois, nom-

breux à Alger, ont offert un dîner à leur maître toujours jeune. De leur côté, les chartistes présents aux congrès se sont réunis en un déjeuner intime.

CONGRES DES SOCIETES SAVANTES.

Le 63ᵉ Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des départements s'est ouvert le jeudi 24 avril 1930 au Lycée de jeunes filles d'Alger, sous la présidence de M. Augustin Bernard, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Les communications inscrites au programme ont été lues par leurs auteurs, ou, en l'absence de ces derniers, résumées par les présidents des Sections. On trouvera ici celles relatives à l'Afrique.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

Les industries lithiques du Maroc central, par M. ANTOINE.

L'Alimentation en eau de la ville de Cuicul (Djemila) par Mlle ALLAIS.

Une représentation figurée de Carthage par M. Adrien BLANCHET, membre de l'Institut.

Une Sépulture libyco-berbère à Rivet (Alger) par M. de GÉRIN-RICARD.

Le culte du soleil chez les Touareg-Hoggar, par M. M. BENHAZERA.

Les villas mauresques des environs d'Alger, par M. H. KLEIN.

SECTION DE GÉOGRAPHIE

Le Bastion de France, par M. Charles de la RONCIÈRE.

Trois pasteurs en captivité à Alger (1687-1688), par M. le Pasteur PANNIER.

L'Orientalisme français en Egypte au XVIIIᵉ Siècle, par M. Henri DEHÉRAIN.

Le port de Toulon et la préparation de l'expédition d'Alger, par M. COULET.

Les Bourbonnais en Algérie, par M. Augustin BERNARD.

Remarques sur la baie et le port d'Alger (fin XVIIᵉ Siècle), par M. E. POUPÉ.

Les colonies agricoles de l'Algérie (1848-1851), par M. H. LEMOINE.

Un plan d'aménagement de la ville d'Alger (1846-1865), par M. R. LESPÈS.

SECTION D'HISTOIRE MODERNE (depuis 1715) ET D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les méthodes de Bugeaud. Leur application dans la conquête du Maroc, par M. le Commandant BAILLOT.

Ce que l'on peut glaner au port de Toulon sur l'île d'Elbe, par M. le docteur DORÉ.

Les drapeaux conquis en Algérie de 1830 *à* 1847, par M. Joseph DURIEUX.

Le Général Adolphe Hanoteau (1814-1897), par M. L. M. POUSSEREAU.

Anbroise-Auguste Lepasquier, intendant civil à Alger et préfet du Jura (1788-1839), par M. DAVILLÉ.

Un Toulonnais à Alger au XVIIIᵉ Siècle, Pierre-Joseph Meifrund, par M. A. Jacques PARÈS.

Rôle de 314 *esclaves français rachetés à Alger en* 1785, par M. Louis HONORÉ.

L'Orphelinat de Misserghin (Oran), par Mgr. CHAILLAN.

SECTION DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

L'enseignement des garçons et des filles indigènes en Algérie, par M. A. COULON.

Le Qânoun d'Ighil Zekri, par M. Louis MILLIOT.

L'expropriation pour cause d'utilité publique en droit musulman, par M. Marcel MORAND.

La co-juratio purgatoire d'après le capitulaire du 27 *mars* 789 *et El-Bokhâri*, par M. Frédéric PELTIER.

Aspect nouveau du problème de la colonisation, par M. Georges BLONDEL.

La femme en pays Kabyle, par M. Alfred COULON.

La question forestière en Algérie, par M. René ROUSSEAU.

Propagande économique de l'Algérie de 1848 à 1855, par M. Gaston Valran.

Stabilité du change franco-algérien au point de vue théorique, par M. G. H. Bousquet.

Tendances actuelles de la politique douanière en Algérie, par M. Maurice Gaffiot.

Un procédé pratique de vulgarisation de la langue arabe, par M. Georges Harmand.

Section de Physique et de Météorologie

Influence des éléments météorologiques de l'Afrique tropicale sur les vols de criquets pèlerins en Algérie, par MM. Dubief et Fourey.

La pluie dans la région d'Alger, par M. Dugast.

Le climat de Kairouan, par MM. Ginestous et Lacroux.

Le siroco en Algérie. — *Mesures magnétiques récentes au Sahara et au Hoggar*, par M. Lasserre et Mlle Malbos.

La température de l'air en Algérie. — *La grêle en Algérie*, par M. Loisel.

Section de Géologie et Minéralogie

Schéma structural de la Barbarie et du Sahara Nord. — *Esquisse géologique du Sahara algérien*, par M. J. Savornin.

Le jurassique de la région de Montgolfier (Tell Oranais), par M. Dalloni.

Etude métallographique de quelques minerais algériens, par M. J. Orcel.

La barytine en Algérie, par M. Joleaud.

Sous-Section de Zoologie

L'ichtyologie algérienne, par M. le commandant Cauvet.

La Station océanographique de Salammbô, par Mme et M. Heldt.

Les associations animales et végétales de la Syrte mineure, par M. Seurat.

Une galle du tamarix d'Algérie, par M. le docteur Dieuzeide.

La séance générale de clôture a eu lieu sous la présidence de M. Galle, Président des Délégations financières, remplaçant M. le Gouverneur Général, empêché.

Des discours ont été prononcés. M. Luciani, Président de la *Société historique algérienne* a parlé du Centenaire et de l'œuvre intellectuelle accomplie par la France en Algérie. M. Morand, Doyen de la Faculté de Droit d'Alger a donné lecture d'une étude sur l'*Evolution du droit musulman en Egypte*.

M. Augustin Bernard, que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avait chargé de le représenter, a prononcé un discours dans lequel, après avoir évoqué le souvenir et la carrière des membres du Comité des travaux historiques et scientifiques décédés depuis la dernière session, il a retracé les phases de l'exploration scientifique de l'Algérie, à laquelle dès 1830, les Français n'ont cessé de se livrer. Cette exploration commencée par les officiers de l'Armée d'Afrique et des travailleurs libres, a été poursuivie par des groupements tels que la Société historique algérienne dont la *Revue Africaine*, depuis trois quarts de siècle, « donne l'impression d'une vie scientifique intense, persévérante et ininterrompue », par l'Université d'Alger. Il a, pour terminer, évoqué les figures caractéristiques de cinq savants algériens, Pomel, Pellissier de Reynaud, Maupas, Masqueray, de Foucauld.

M. Galle, parlant « en communion d'idées avec M. le Gouverneur Général de l'Algérie » a déclaré que le moment était « plus que jamais venu de favoriser l'essor de toutes les activités scientifiques pour couronner l'œuvre entreprise ». Il a affirmé que les Assemblées Algériennes ne manqueront pas d'élargir leur effort financier qu'elles n'ont d'ailleurs jamais mesuré pour aider l'œuvre scientifique en Algérie.

***

A la fin du banquet offert par le Président et les membres du Comité local du Congrès des Sociétés savantes aux personnalités participant aux travaux, MM. le recteur Taillart,

Gustave MERCIER, Augustin BERNARD, enfin M. le GOUVERNEUR GÉNÉRAL, ont prononcé des discours applaudis.

***

Le Président et le Conseil d'administration de la *Société de Géographie et de l'Afrique du Nord* ont offert un vin d'honneur aux congressistes. Des discours furent prononcés par MM. Ferdinand DUCHÊNE, Président de la Société, de la RONCIÈRE, LAQUIÈRE, député, Augustin BERNARD et par M. Jean CAUSERET, Secrétaire Général du Gouvernement.

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ALGER.

Le 4 mai 1930, M. le Président de la République a inauguré le Musée des Beaux-Arts d'Alger, réalisation de M. Guion, architecte. Voilà donc un bâtiment qui répond à sa destination.

Les journaux et les revues ont consacré de longs articles à cet établissement et à ses collections. Avec une importante série de moulages qui va des statues de la Cathédrale d'Amiens aux œuvres de Maillol, ce Musée comprend une galerie de sculpture qui groupe les œuvres des sculpteurs français, principalement contemporains : Barye, Rodin (*L'âge d'airain, le Printemps*), Bourdelle (*l'Héraklès*), Joseph Bernard, Despiau (dont le Musée d'Alger possède vraisemblablement la plus importante suite d'œuvres), Maillol, Landowski, Nicîausse, Poisson, Bouchard, Albert Pommier, Bigonnet, Belmondo, etc...

Les collections de peintures remarquablement présentées offrent avec de nombreuses œuvres de peintres algériens et d'anciens pensionnaires de la villa Abd-el-Tif (Migonney, Dufresne, Cauvy, de Buzon, Deval, etc.) des tableaux et des dessins de Corot, Courbet, Chassériau, Jongkind, Claude Monet, Sisley, Boudin, Lépine, Ricard, Fantin-Latour, Constantin Guys, Matisse, Derain, Laprade, K. J. Roussel, Utrillo, Vlaminck, etc.

Pour juger équitablement les résultats accomplis, il suffit de se rappeler ce qu'était en 1927 le Musée des Beaux-Arts d'Alger (V. *Revue Africaine*, 1927, p. 163). Ces résultats sont

dus à M. Alazard, conservateur du Musée depuis trois ans à peine, dont l'action personnelle a rendu efficaces l'appui de la haute Administration algérienne et le concours de la Société des Amis du Musée.

A côté des séries permanentes, le Musée abritait pour deux mois deux expositions rétrospectives. L'une, historique, organisée par M. ESQUER, administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger, était l'évocation de l'histoire de la Régence d'Alger et de l'Algérie française depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin du Second Empire. L'autre, organisée par M. ALAZARD, présentait un ensemble d'œuvres caractéristiques sur l'Orient vu par les peintres français depuis le début du XIXe Siècle.

Ces deux expositions feront l'objet d'un article illustré dans le prochain numéro de la *Revue Africaine*.

LE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE ET D'ETHNOGRAPHIE D'ALGER

Ce nouveau Musée est installé dans la charmante maison mauresque connue sous le nom de Bardo. Il comprend de riches collections de pierres taillées et des salles dans lesquelles ont été reconstitués des intérieurs arabes avec des costumes et des objets algériens caractéristiques, des ensembles d'armes et de bijoux touareg.

L'organisation de ce Musée appelé à rendre de grands services fait honneur à son conservateur, M. Maurice Reygasse et au Directeur du Musée des Antiquités d'Alger, M. Georges Marçais.

LE MUSÉE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE.

Sous le nom de Musée Franchet d'Epérey, a été créé dans la Casbah d'Alger un Musée destiné à recueillir des documents, des objets constituant autant de souvenirs sur l'œuvre accomplie par l'armée en Algérie.

A l'heure actuelle, les collections heureusements disposées, comprennent principalement les anciens étendards des régiments d'Afrique, des bustes de généraux, des armes, des

décorations, des objets offerts aux chefs indigènes, des pièces d'artillerie, des médailles, des autographes, une collection de portraits-charges assez savoureux dus au lieutenant Girardin, etc...

LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE (1).

Les manifestations les plus réussies ont été la revue navale et la reconstitution et le défilé des anciens uniformes du corps de débarquement en 1830 et des différents corps de l'armée d'Afrique. Cette reconstitution a été réalisée par le Colonel FRANÇOIS, Chef d'Etat-Major du XIXe Corps d'armée, le Lieutenant-Colonel DOURY, le chef de bataillon LIBÉROS et le Capitaine MARTIN.

Au son des musiques exécutant les marches jouées lors de l'entrée des Français à Alger en 1830, on a vu défiler à la cadence lente de l'époque les soldats de Staouéli et du Fort-l'Empereur, fantassins, chasseurs à cheval, artilleurs avec leurs pièces de bronze, soldats du Génie, infirmiers, ouvriers d'administration, marins avec leurs casques à chenille, gendarmes aux grands bicornes en bataille (2). Puis, l'armée d'Afrique : zouaves, légionnaires, tirailleurs, chasseurs à cheval, spahis avec les quatre uniformes succesifs de chaque corps, ceux de Mascara, de Constantine, de Mouzaïa, de la Smala, d'Isly, de Sidi-Brahim, de Zaatcha, ceux de l'Alma et de Solférino, ceux de Freschwiller, du calvaire d'Illy, ceux de la Marne, de Verdun... Enfin les troupes actuelles. Comme une fresque vivante un siècle d'histoire passait. Les soldats qui défilaient paraissaient convaincus qu'ils incarnaient quelque chose de grand. C'était pittoresque et émouvant.

***

M. le Président de la République a inauguré le très beau monument, œuvre de MM. Bouchard et Bigonnet, statuaires, Salvador, architecte, élevé à Boufarik à la gloire du Génie

(1) *Revue Africaine*, années 1928, p. 325, 487 ; 1929, p. 199, 390.

(2) On peut se demander, étant donné le souci d'exactitude qui a inspiré cette reconstitution, pourquoi on a fait défiler les soldats de 1830 sans cocarde blanche ni fleurs de lys.

colonisateur de la France (V. *Revue Africaine* 1929, p. 398). Des discours ont été prononcés par M. Amédée FROGER, maire de Boufarik qui fut l'un des principaux promoteurs de l'idée de ce monument, par M. Gustave MERCIER, Commissaire général du Centenaire, et par M. Léon BARÉTY, Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances.

Le même jour, le Chef d'Etat a également inauguré le monument commémoratif (M. Gaudissart, statuaire), élevé à Sidi-Ferruch. Aucun discours n'a été prononcé.

***

Le jour du centième anniversaire de l'armée française à Sidi-Ferruch a été choisi pour fêter l'union des populations française et indigène. Français et Indigènes étaient en effet venus en foule signer sur le livre d'or ouvert dès le matin. Des discours ont été prononcés par MM. MERCIER, Commissaire général du Centenaire, SEGOND, Maire de Staouéli, commune dont relève le centre de Sidi-Ferruch, DROMIGNY, Délégué financier de la circonscription, et des personnalités indigènes, MM. KEBALI, HADJ HAMOU, BELHADJ, OURABAH.

M. KEBALI, Président de la ligue des Musulmans français de Tunisie s'est exprimé ainsi :

« ...Aucun homme cultivé, en Algérie comme en Tunisie, comme au Maroc, ne peut nier l'œuvre éminente accomplie par la France dans nos pays d'Islam où elle a importé les grandes idées modernes, l'instruction, l'outillage économique, les travaux édilitaires et nationaux qui ont permis la merveilleuse transformation dont l'Algérie s'enorgueillit avec raison et dont notre pays tunisien suit l'exemple.

« Aucun homme cultivé et de bonne foi ne peut non plus se dissimuler que cette indépendance si vaillamment défendue par les Arabes d'Algérie n'aurait pu se préserver d'autres agressions si la France n'avait pas prévenu sur cette terre d'autres ambitions et d'autres menaces...

« De plus en plus les indigènes comprennent le peuple français et il les comprend, ouvrant d'ailleurs à ceux d'entre eux qui le désirent et qui acceptent les devoirs inhérents, la grande famille de sa nation où, pour notre part, mes amis et moi, sommes fiers d'avoir pris place ».

M. HADJ HAMOU, Professeur à la grande Mosquée d'Alger, après avoir invoqué Sidi-Ferruch, « marabout symbolique

et accueillant qui permit aux armées du bonheur de débarquer sur cette terre », a terminé ainsi son discours : « Crions sans nous lasser : Gloire à la France laïque ! Gloire à l'Islam tolérant ! »

M. Belhadj, Professeur à la Médersa d'Alger a dit : « ...Certes, l'installation de la France en Algérie eut à ses débuts des jours pénibles du fait que nos aïeux, qui envisagaient les choses sous un point de vue simpliste ignoraient les bienfaits que leur réservait, à eux et à leurs descendants, l'œuvre du progrès que la France venait entreprendre ici ».

M. le bachagha Ourabah a évoqué le débarquement et la précipitation des soldats français à fouler le sol algérien. « Cette précipitation des troupes marquait bien l'élan de la France vers cette terre d'Algérie à qui elle apportait les bienfaits de son génie... »

Enfin, M. le Gouverneur Général a dégagé en ces termes la leçon de cette cérémonie :

« ...C'est un cri d'allégresse qui s'élève des indigènes que notre nation a rendus heureux et libres. Le monde entier saura que cent ans après l'œuvre française, tout un peuple est venu communier devant ce monument élevé à la gloire de la paix et à la concorde des enfants d'une même patrie. Tournons nos regards maintenant, non plus vers le passé mais vers l'avenir dont nous contemplons aujourd'hui l'aube naissante.

« Quel que soit notre Dieu, élevons nos cœurs vers la divité qui a permis à la France d'accomplir ce miracle. »

Ensuite a eu lieu l'inauguration d'une Kouba à la mémoire du marabout Sidi-Ferruch. La *Marseillaise* a été chantée en arabe et M. Ali Embarek a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« Cette cérémonie gardera à travers les siècles la valeur symbolique d'un hommage rendu au saint qui d'une main invisible semble avoir remis à l'armée française les clés de l'Algérie... Ah ! si nos ancêtres vous avaient alors connus, vous, mes frères français d'aujourd'hui, s'ils avaient pu soupçonner tous les bienfaits que votre glorieux drapeau portait dans ses plis, ce n'est pas le bruit de la poudre qu'on

eut entendu sur cette plage, mais des cris de joie et des chants d'allégresse qui se seraient élevés vers le ciel. »

Le lendemain, Mgr Leynaud, Archevêque d'Alger, en présence des Sociétés appartenant à la Fédération des patronages de France, a posé la première pierre d'une chapelle qui s'élèvera à Sidi-Ferruch sous le vocable de Saint-Louis, roi de France.

⁂

Un monument commémoratif a été élevé près du village de Dély-Ibrahim à la mémoire du Chef de bataillon du Génie Boutin, qui, en 1808 rédigea sur l'ordre de Napoléon, la *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger*. Ce travail servit à établir le plan de campagne lors de l'expédition d'Alger en 1830. Des discours ont été prononcés par MM. Bailly, Président du Comité, Boyer, Maire de Dély-Ibrahim, le Général Braconnier, Commandant le Génie en Algérie, MM. Mercier, Commissaire général du Centenaire, Fornez, au nom de la Colonie bretonne d'Alger, et par M. le Gouverneur Général de l'Algérie.

⁂

Des concerts, des représentations théâtrales se sont succédés pendant les fêtes du Centenaire. Une Sous-Commission avait élaboré un programme tendant à faire venir des compagnies dramatiques et musicales pour interpréter le répertoire dans lequel elles sont spécialisées (V. *Revue Africaine*, 1928, p. 492). De ce programme un seul point a été réalisé : l'association des concerts Lamoureux a donné sous la direction de son chef, M. Albert Wolf trois séances d'autant plus sensationnelles que depuis de longues années malgré des tentatives intéressantes, les algérois sont privés de concerts symphoniques. Pour le reste, on s'en est tenu à des tournées subventionnées (des Villes d'Or, Trébor, Karseuty).

⁂

En présence du Président de la République une cantate de M. Théaux, ancien directeur de la Sécurité générale à

Alger et de M. Mariotte, directeur du Conservatoire d'Orléans a été exécutée avec le concours de solistes de Paris, de l'orchestre symphonique de la Légion Etrangère, des Sociétés chorales et de gymnastique d'Alger.

A LA SORBONNE

Notre collègue M. René Lespès a soutenu le 13 juin 1930, ses thèses pour le doctorat ès-lettres. Thèse secondaire : « *Bône, port minier* ». Thèse principale : « *Alger. Etudes de géographie et d'histoire urbaines*. Le jury était composé de MM. Emile Bourgeois, Stéphane Gsell, membres de l'Institut, Augustin Bernard, de Martonne et Demangeon, professeurs à la Sorbonne.

M. Lespès a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention : Très honorable.

L'article : *Le port de Bône* publié dans le présent numéro de la *Revue Africaine* est une partie de la thèse secondaire. Quant à la thèse principale elle forme un volume de la collection du Centenaire de l'Algérie.

Le Gérant : J. Carbonel.

ALGER — TYP. JULES CARBONEL, IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

Sur les relations des Canaries et de la Berbérie

AU XVIe SIÈCLE

D'APRÈS QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS

Dans son petit livre *España en el Noroeste de Africa*, Pérez del Toro écrit que les incursions des Espagnols des Canaries en Berbérie, sur la côte qui va du Sous au Cap Blanc, très nombreuses au début du XVIe siècle, ne cessèrent de diminuer par la suite et finirent par disparaître, à tel point que lorsque Charles-Quint ordonna de reconstruire le château de Santa Cruz de Mar Pequeña, on n'avait plus les éléments nécessaires pour répondre à ce désir (1). Rien n'est plus inexact ; s'il est vrai que les *entradas* ou *correrias* espagnoles en Berbérie ont été particulièrement fréquentes à la fin du XVe et au début du XVIe siècle (2), il n'en reste pas moins que jusque vers

(1) Felipe Pérez del Toro, *España en el Noroeste de Africa*, Madrid, 1892, p. 163-165.

(2) Elles ont été autorisées et organisées par différentes cédules royales souvent signalées, notamment celles du 2 novembre 1505, du 26 février 1511, du 3 août 1525 et du 6 juillet 1528. Cf. Agustín Millares, *Historia de la Inquisición en las Islas Canarias*, Las Palmas, 1874, 1, p. 145-148, Pérez del Toro, *op. cit.*, p. 165, n. 1 et Rafael Torres Campos, *Carácter de la conquista y colonización de las islas Canarias*, Madrid, 1901, p. 52-53. Sur les *correrias*, voir encore Joseph de Viera y Clavijo, *Noticias de la Historia General de las Islas de Canaria*, tome II, Madrid, 1773, p. 172-178 et Pelayo Alcalá Galiano, *Santa Cruz de Mar Pequeña. Pesquerías y comercio en la Costa N.-O. de Africa*, Madrid, 1900, p. 18 sq. L'article de Francisco Guillén Robles sur *Las cabalgadas* (*La España Moderna*, n° 3, Mars 1889, p. 49-70) n'intéresse pas les Canaries.

la fin du XVI[e] siècle elles n'ont jamais entièrement cessé ; la chose serait suffisamment démontrée par le fait qu'en 1581 doña María de la O Mugica conclut avec le gouverneur de la Grande Canarie D. Martín de Benavides un contrat pour l'organisation d'*entradas* en Berbérie sous le commandement de son jeune fils D. Gonzalo ; l'expédition devait partir au début de l'été 1582 (1). Et l'on pourrait citer beaucoup d'autres exemples. Mais l'ininterruption de ces razzias méthodiques, qui souvent étaient menées assez loin dans l'intérieur, puisque l'une de ces expéditions au moins remonta jusqu'aux sources de la Seguiat el-Hamra (2), nous est particulièrement attestée par les documents de l'Inquisition des Canaries conservés à l'*Archivo Histórico Nacional* de Madrid.

On sait que les archives de l'Inquisition espagnole sont très incomplètes (3). Bien que l'Inquisition ait été établie aux Canaries dès 1504 ou 1505 (4), les documents les plus anciens que nous ayons sont de 1545 et les pièces groupées dans le *legajo* 2363 de l'*A. H. N.*, qui nous a fourni la base de ce travail (5), s'échelonnent depuis cette date jusqu'à 1579 ; il est évidemment surprenant qu'une période de près de trente-cinq ans n'ait laissé de quoi constituer qu'une seule liasse, et cela ne peut s'expliquer que par la disparition d'un grand nom-

---

(1) Augustín Millares, *Historia general de las Islas Canarias*, t. V, Las Palmas, 1894, p. 207-208.

(2) Voir le document publié en appendice.

(3) Cf. Marcel Bataillon, *Bulletin Hispanique*, 1925, p. 5, n. 1 et p. 14, n. 1.

(4) Cf. Pedro Agustín del Castillo, *Descripción histórica y geográfica de las Islas de Canaria*, Santa Cruz de Tenerife, 1848, p. 194-195 (l'ouvrage est de 1731-1739), Millares, *Inquisición*, I, p. 70, et R. Bigelow Merriman, *The rise of the Spanish Empire*, II, New-York, 1918, p. 187.

(5) L'intérêt de ce *legajo* a été vu et signalé pour la première fois par M. F. Braudel dans son importante étude sur *Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577* (Extrait de la *Revue Africaine*, n[os] 335-336-337, 2[e], 3[e] et 4[e] trimestres 1928), p. 24, n. 1.

bre de documents (1). Néanmoins, ce *legajo* contient encore un certain nombre de lettres et de documents curieux, qui nous apportent sur les relations des Canaries et de la Berbérie au XVI[e] siècle des renseignements précis et, semble-t-il, en grande partie nouveaux.

Comme on sait, l'esclavage était extrêmement développé aux Canaries : c'étaient des esclaves qui cultivaient la campagne et qui faisaient fonctionner les moulins à sucre. Il en était de même du service domestique : le 18 juillet 1568, l'Inquisiteur Ortiz de Fúnez (2) signalait au Conseil de l'Inquisition l'impossibilité presque absolue où l'on se trouvait d'engager des domestiques blancs, que tout le service était fait par des esclaves, lesquels coûtaient fort cher, et qu'il avait dû charger des marchands de lui acheter des esclaves en Guinée et au Cap Vert (*A. H. N.*, 2363). Mais nous savons par un autre document, la déposition du morisque Diego de Marzial (3), que cet Inquisiteur avait aussi des esclaves mau-

---

(1) Le titre de ce *legajo* « Cartas, expedientes y memoriales de los años de 1547-49-50-56 — de 1558 a 1561-64-67-68 — de 1571 a 1576 y 79 », est légèrement inexact : le premier document est une lettre de l'inquisiteur Padilla du 27 mai 1545. Les *legajos* suivants, 2364 et 2365, sont plus fournis ; le premier va de 1581 à 1589, le second de 1590 à 1599 ; malheureusement, autant que nous avons pu en juger par un examen rapide et si l'on excepte quelques pièces du 2364, on n'y trouve à peu près rien sur le sujet qui nous intéresse ici.

Depuis que ces lignes ont été écrites, la Direction Générale de l'Instruction Publique au Maroc a bien voulu nous charger d'une mission aux Iles Canaries. Nous avons pu constater qu'un grand nombre de documents de l'Inquisition étaient conservés à l'*Archivo Canario* de Las Palmas ; malheureusement, ils ne sont ni classés ni catalogués. En outre, d'autres pièces ont été achetées par un gentilhomme anglais, le marquis de Bute (Cf. W. de Gray Birch, *Catalogue of a collection of original manuscripts formerly belonging to the Holy Office of the Inquisition in the Canary Islands : and now in the possession of the Marquess of Bute* etc., 2 vol., Edimbourg et Londres, 1903).

(2) Sur ce personnage, cf. Millares, *op. cit.*, V, p. 227-233.

(3) 28 novembre 1572 (*A. H. N.*, 2363). Nous donnons plus loin le texte de ce document.

res ; et il est certain que la grande majorité des esclaves venaient de Berbérie, même les noirs : « estos esclauos, écrivait encore Ortiz de Fúnez, son negros de Guinea, se criaron en Beruería y saben la lengua y de allí fueron uendidos por esclauos a estas yslas » (1). A peu près tous les esclaves provenaient en effet des razzias qui avaient lieu chaque été sur la côte d'Afrique et que, pour cette raison, on appelait également *resgates* (2). C'était une grande source de revenus pour ceux qui s'y livraient, non seulement à cause du prix élevé des esclaves, mais aussi des rançons considérables que payaient les Maures riches.

Dans sa lettre du 27 mai 1545 au Conseil de l'Inquisition, le lic. Luis de Padilla (3) se plaint en effet que les Maures captifs, dès qu'ils ont une fortune suffisante pour se racheter, se refusent obstinément à adopter la foi chrétienne, et n'aient qu'une pensée, faire payer leur rançon pour rentrer chez eux. Núñez de la Peña raconte de son côté, d'après Fr. Alonso de Espinosa, l'histoire d'un jeune Maure qui avait été pris dans une razzia en 1574 ou 1575 et qui refusait de devenir chrétien parce que, noble et riche, il comptait se faire racheter ; il ne se convertit que de façon presque miraculeuse (4). Et

(1) Lettre au Conseil de l'Inquisition, Grande Canarie, 4 mai 1573 (*A. H. N.*, 2363).

(2) L'Inquisiteur Padilla au Conseil de l'Inquisition, Grande Canarie 27 mai 1545 «... como estas islas de Canaria caen tan cercanas a Verbería, ordinariamente todos los años se hazen armadas y entradas en la Verbería donde se cabtiuan muchos moros... ». Le même aux mêmes, Grande Canarie, 19 juin 1561 : «... aquí en estas islas ay gran trato con la Verbería en esta manera que de las armadas que para alli se hazen se cabtiuan muchos moros.... » (*A. H. N.*, 2363). Cf. Braudel, *loc. cit.* Pour la date habituelle des *entradas*, cf. Alcalá Galiano, *op cit.*, p. 20.

(3) Sur ce personnage, cf. Millares, *op. cit.*, V. p. 150-164.

(4) Juan Núñez de la Peña, *Conquista y antigüedades de las Islas de la Gran Canaria y su descripción*, Madrid, 1676, Liv. III, chap. 11, p. 536-538. On sait que les chapitres de Núñez de la Peña relatifs aux miracles de « Nuestra Señora de Candelaria » ne sont que la transcription du livre IV de l'ouvrage de Fr. Alon-

la chose avait d'autres inconvénients. D'abord, on chargeait généralement de la négociation un musulman converti, un morisque, comme on les appelait à cette époque ; celui-ci se faisait débarquer en Berbérie, s'en allait dans l'intérieur, y restait tout le temps qu'il lui plaisait, « comunicando y tratando con los moros, comiendo sus comidas y hazlendo sus cerimonias » (même lettre), ce qui n'était pas la preuve d'une conversion bien profonde. En outre, les maîtres ne se souciaient nullement de travailler à la conversion de leurs esclaves, mais s'efforçaient, par intérêt, de les empêcher de se faire chrétiens : « no se procura, écrit encore Padilla dans une autre lettre, de tratar que estos moros de resgate sean cristianos, antes procuran que no lo sean » (1). Leur pression s'exerce particulièrement sur les enfants : Padilla donne ordre de les instruire de la foi chrétienne, mais leurs maîtres les laissent grandir sans en rien faire, afin que plus tard ils déclarent qu'ils ne veulent pas être chrétien et demandent à se faire racheter. On amena un jour à l'Inquisiteur, raconte-t-il lui-même, un enfant de cinq à sept ans, qui, ainsi séparé de son maître, dit au bout de quelques jours qu'il voulait être chrétien ; rendu à son maître, pour être baptisé, il avait changé d'avis ; de nouveau séparé de son maître, il redemandait le baptême. « ...destos, ajoute l'Inquisiteur, ay muchos que yo he fecho babtizar ». Et, avec un zèle qui lui fait perdre son discernement habituel, il ajoute encore, toujours dans la même lettre, que si l'on interdisait les rachats,

so de Espinosa, O. P. *Del origen y milagros de N. S. de Candelaria que apareció en la isla de Tenerife, con la descripción de esta isla*, Séville, 1594, à tel point que lorsque l'on a réimprimé l'ouvrage d'Espinosa à Ténérife, en 1848, il a paru inutile de reproduire le 4e livre. La traduction de la Hakluyt Society, publiée à Londres en 1907 par Sir Clements Markham sous le titre *The Guanches of Tenerife*, ne comporte de même que la table des matières de ce quatrième livre.

(1) Lettre au Conseil de l'Inquisition, Grande Canarie, 19 juin 1561 (*A. H. N.*, 2363).

les Maures perdraient l'espérance et se feraient tous chrétiens, « y en ella, conclut-il, se haría gran seruicio a Dios » — méthode qu'il est permis de juger discutable et peu prudente. Le baptême n'arrêtait d'ailleurs pas toujours ces trafiquants sans scrupules : un jeune esclave maure était ainsi devenu chrétien ; néanmoins, un certain Diego Martín, de Lanzarote, réussit à le ramener en Berbérie et le rendit à son père en échange de deux ou trois esclaves noirs, « y así el muchacho cristiano se quedó y está en Verbería » (1).

Les pauvres, incapables de fournir une rançon convenable, adoptaient une attitude toute différente. Beaucoup se convertissaient et se livraient paisiblement aux travaux dont on les chargeait. En 1609, les morisques des Canaries furent exceptés de l'expulsion générale décrétée par Philippe III : on représenta en effet au Roi que ces morisques des îles étaient des espèces de barbares du Mont Atlas qui n'avaient aucune communauté d'intérêts, aucune relation avec ceux d'Espagne et du Maroc, qu'ils paraissaient de bons chrétiens, qu'ils cultivaient la terre pour le plus grand profit de tous et que les compagnies de milice qu'on avait formées exclusivement de morisques rendaient avec une grande fidélité les plus précieux services (2). Mais il y avait aussi des morisques qui étaient venus d'eux-mêmes aux Canaries demander le baptême, et qui, une fois chrétiens, prenaient la direction de razzias dans leur propre pays; et ils les menaient, semble-t-il, avec encore plus d'acharnement et de rapacité que les Espagnols. Peut-être la pensée de ces fructueuses expéditions n'était-elle d'ailleurs pas étrangère à leur conversion. Quoi qu'il en soit, le témoignage de l'Inquisiteur Padilla nous montre que le cas du fameux morisque Juan

(1) Lettre du 27 mai 1545.

(2) Viera, *op. cit.*, II, p. 367-368. Cf. encore p. 174 et p. 427, et Millares, *op. cit.*, V, p. 192, n. 2.

Camacho, qui ne dirigea pas moins de quarante-six *entradas* en Berbérie (1), n'était pas une exception : ces Maures, écrit-il, « que de su propria voluntad se an venido y reçebido el agua del babtismo y santa fe cathólica... son principales en las armadas porque como saben la tierra y cognosçen la gente ellos son los adalides y guías para que se haga la presa y suelen encabtiuar (?) sus proprios parientes y desta cabsa los moros tienen grande odio a estos tales por el daño y mal que de los tales reçiben... » (2).

Cependant, les flottes qui partaient ainsi vers les côtes de Berbérie emmenaient aussi des morisques qui, eux, ne s'étaient convertis que dans la contrainte de la servitude et profitaient de la première occasion pour revenir à leurs coutumes et à leur religion; dans sa lettre du 27 mai 1545, Padilla signale que beaucoup d'entre eux n'ont pas voulu revenir aux Canaries et sont redevenus musulmans : « ...destos muchos se an quedado allá en Verberia y renegado la fe cathólica ». D'autres allaient en Berbérie sous un prétexte différent : ils désiraient, disaient-ils, voir les parents qu'ils avaient laissés au pays, afin de les secourir et de les aider; ils faisaient en Berbérie des séjours prolongés, alléguant qu'il n'y avait pas de bateau pour les ramener ; beaucoup, reconquis par les souvenirs et les habitudes d'autrefois, ne revenaient plus du tout, et n'hésitaient pas à abandonner aux îles femme, enfants et fortune (3).

(1) Viera, *op. cit.*, tome I, Madrid, 1772, p. 484-485.

(2) Lettre du 27 mai 1545. Cf. Braudel, *loc. cit.* Il est à remarquer que le cas est fréquent dans l'histoire des Espagnols et des Portugais en Afrique du Nord : à Arzila par exemple, c'étaient généralement des morisques du pays qui, avec le titre d'*almocadem*, dirigeaient les razzias (cf. David Lopes, *Historia de Arzila durante o dominio portuguès*, Coïmbre, 1924, *passim*).

(3) « También destos moros que se tornan christianos y biuen en estas islas se van a Verbería con color que van a visitar sus parientes moros para que les ayuden y den alguna cosa para

Certains enfin, plus francs ou moins rusés, s'enfuyaient en Berbérie par les moyens dont ils disposaient : dans sa lettre du 4 mai 1573 au Conseil de l'Inquisition, le lic. Ortiz de Fúnez signale que les esclaves noirs et maures ont pris de force une barque à deux pêcheurs pour se sauver en Berbérie et qu'ils ont été rattrapés par une caravelle espagnole. Généralement, ceux qui essayaient de se sauver de semblable manière prétendaient, lorsqu'ils étaient repris, que leur seule et unique intention était de passer en Berbérie un an et un jour, de façon à conquérir ainsi leur liberté, et qu'ils étaient fermement décidés à vivre en chrétiens et à rentrer aux îles. Mais, en fait, leur véritable dessein était bien de revenir à l'Islâm et de reprendre leur ancienne vie parmi les leurs (1).

---

socorrer sus neçesidades, y puestos allá tratan con los moros y están con ellos el tiempo que quieren y si se tardan dicen que por falta de nabíos no an buelto y algunos se quedan y no bueluen » (Padilla, lettre du 27 mai 1545) — « ...otros moriscos cristianos piden licencia para ir a ver sus parientes moros para que les ayuden y faborescan a sus necessidades y quando son personas que tienen acá mujer, hijos y hacienda, personas de quien no se tiene sospecha dáseles licencia con cargo que vayan y bueluan en el mesmo nauío y destos desta calidad se an quedado muchos en Verbería y se an tornado moros y an dexado acá sus mujeres, hijos y hazienda » (Padilla, lettre du 19 juin 1561).

(1) « De la visita resultó que quinze esclauos negros y moriscos de la isla de Tenerife se fueron a la Berbería tierra de moros, y allá se quedaron los ocho dellos negros dellos moriscos que se entraron la tierra adentro los siete dieron los moros que los tomaron en rescate de moros que tenían catiuos en estas islas, y éstos después de benidos siempre an publicado que se yuan a Beruería para estar allá año y día y boluerse a tierra de cristianos diciendo que con aquello auían de ser libres, y siempre an estado y están en esta negatiua ; estos siete están presos por este Santo Oficio y están en la dicha negatiua y diziendo que allá biuieron siempre como cristianos para se boluer, pero está tomado un morisco por testigo contra ellos que dize que! estaua en Beruería quando fueron y los vido allí biuir como moros y que no vinieran a tierra de cristianos si no los dieran en rescate de moros, y todos los esclauos que desta tierra se ban a Beruería publican esto que van a Beruería para estar allá año y día y después uolber acá y ser libres... » (Ortiz de Fúnez au

Il est certain que Padilla dut sévir à plusieurs reprises contre des morisques qui s'étaient sauvés en Berbérie et avaient ainsi apostasié ; un grand nombre furent brûlés en effigie dans différents *autos de fé* (1). L'un d'entre eux était le morisque Hernando Magader qui, étant parti pour la Berbérie dans une *entrada*, s'était marié avec une femme indigène et n'était plus revenu (2).

La Berbérie se trouvait ainsi peuplée de toute une foule de renégats, musulmans convertis revenus à l'Islâm, comme ceux dont nous venons de parler, et même Espagnols de vieille souche, comme cet Andrés de Vega qui, fait prisonnier par les Maures, renia le christianisme et fut brûlé en effigie lors de l'*auto* du 24 juin 1576 (3). Ces renégats n'étaient pas tous heureux. Ils menaient sans doute une vie misérable, à quoi s'ajoutaient peut-être les reproches de leur conscience. Les documents de l'Inquisition nous apprennent que certains se livrèrent à des démarches pour être admis de nouveau, sans châtiment trop sévère, dans la communauté chrétienne ; il firent savoir au Saint Office que, si on les accueillait avec miséricorde, ils reviendraient volontiers au christianisme. Le lic. Ortiz de Fúnez, dans ses lettres au Conseil de l'Inquisition, insiste dans le sens de la clémence et rappelle qu'en Espagne on a décidé de n'infliger à ceux qui re-

---

Conseil de l'Inquisition, Grande Canarie, 4 mai 1563, *A. H. N.*, 2363). Sur ces fuites d'esclaves, cf. encore Alcalá Galiano, *op. cit.*, p. 22 et Torres Campos, *op. cit.*, p. 53.

(1) Cf. Millares, *op. cit.*, V, p. 152-155, p. 235, p. 240 et p. 243.

(2) « En este Officio se halló un proçeso que en tiempo del Inquisidor Padilla se fulminó contra un Hernando Magader, morisco, que auiendo ido de resgate se quedó en Beruería y allí se casó con una mora y no ha venido más... ». (Le visiteur Dr Bravo de Zayas et l'Inquisiteur Ortiz de Fúnez au Conseil de l'Inquisition, Grande Canarie, 8 octobre 1574, *A. H. N.*, 2363. Sur le Dr Bravo de Zayas, cf. Millares, *op cit.*, V, p. 236 sq.). Sur Magader, cf. W. de Gray Birch, *of cit.*, p. 153-156. On trouvera dans ce même ouvrage beaucoup d'indications sur les fuites de morisques en Berbérie.

(3) Millares, *op. cit.*, V, p. 240.

viendraient d'eux-mêmes à la vraie foi que des pénitences spirituelles et secrètes et de ne pas confisquer leurs biens (1). Ses suggestions furent bien accueillies. Une de ses lettres (2) porte en marge la mention : « Que se enbíe este seguro para los renegados ». Ortiz de Fúnez prit donc les mesures nécessaires pour que les renégats établis en Berbérie fussent informés des conditions favorables qui leur étaient faites. Nous avons là-dessus, dans le *legajo* 2363 de l'*Archivo Histórico Nacional*, une série de dépositions fort curieuses dont nous donnerons ici le résumé.

Il s'agit d'une pièce intitulée, assez inexactement, « Ynformaçión sobre et rescate de Berbería », et datée de la Grande Canarie, 8 juillet 1572; on y trouve rassemblés les témoignages du marin Cristóbal de Orihuela, du morisque Marcial de Saavedra, du patron Francisco González et du notaire apostolique Pedro Martínez de la Vega sur les démarches de l'Inquisiteur. Il en résulte que, par l'intermédiaire de Cristóbal de Orihuela, celui-ci s'était entendu avec Domingo Hernández et Francisco González, qui étaient propriétaires d'une embarcation, pour faire déposer en Berbérie un interprète, le morisque Pedro Alvarez ; ils devaient attendre celui-ci cinq ou six jours, le temps de lui permettre de pénétrer dans l'intérieur, de mettre les renégats au courant et de revenir. Avant le départ, l'Inquisiteur leur montra les dispositions relatives aux renégats et, sur la côte de Berbérie, Pedro Martínez de la Vega, qui les accompagnait, en donna lecture à tout l'équipage : les renégats ne seraient ni dépouillés de leurs biens ni réconciliés publiquement ; pas de *sambenito* : on ne leur imposerait que des pénitences spirituelles. Ce voyage eut lieu à la fin de février et au début de mars. Le bateau débarqua Pedro Alvarez à Santa Cruz de Mar Pequeña, l'attendit, et repartit sans l'avoir vu : il avait été fait prisonnier par deux Maures qui avaient un frère esclave à Fuerteventura et voulaient l'échanger contre lui. Ortiz de Fúnez dépêcha un nouveau bateau, loué à un certain Juan Gallego, de l'île de la Palma, pour rechercher le malheureux interprète ; l'interprète de cette seconde expédition était Marcial de Saavedra, dont nous avons précisément le témoignage. Il fut à son tour débarqué à Santa Cruz de Mar Pequeña, se fit donner un sauf-conduit par un capitaine que le Chérif avait en cet endroit, pénétra dans l'intérieur, retrouva Pedro Alvarez et le racheta. On apprit que celui-ci avait réuni tout un groupe de renégats, hommes et femmes, et qu'ils avaient attendu le bateau pendant plus de vingt jours ; mais, ne le voyant pas venir — sans doute par suite d'un malentendu entre Pedro Alvarez et le patron — et n'ayant plus assez de vivres, ils avaient perdu patience et étaient repartis pour Tagaost, à quarante lieues environ, dit Marcial de Saavedra, de l'endroit où ils se trouvaient.

(1) «... algunos se an ydo a tornar moros y renegado nuestra santa fe en Berbería, y ay algunos que dizen que si los reçibiesen con misericordia que se bolverían a ser cristianos, y acuérdome que a Toledo se enbió una provisión para que los que obiesen renegado nuestra santa fe que si viniesen de su voluntad a ser cristianos los reçiban con penas secretas syn confiscaçión de bienes » (Memorial del Inquisidor de Canaria para el Ilmo. Sr. Inquisidor General, sans date). Même indication et même demande, dans des termes analogues, dans deux lettres du lic. Ortiz de Fúnez au Conseil de l'Inquisition, datées l'une et l'autre du 20 mai 1568 (*A. H. N.*, 2363).

(2) Celle qui porte la première, dans le *legajo*, la date du 20 mai 1568.

On voit que la fréquence et la facilité des relations entre les Canaries et la côte africaine étaient une source de préoccupations et de soucis de toutes sortes pour les Inquisiteurs, parce qu'elles favorisaient les apostasies chez les chrétiens tout en rendant plus malaisée la conversion des captifs musulmans. Les inconvénients de cet état de choses apparaissaient à d'autres : l'ingénieur Próspero Casola, chargé des fortifications de Fuerteventura,

signale dans un mémoire du 8 octobre 1595 qu'un des principaux résultats des *entradas*, c'est d'infester les îles de « moros, moriscos y hereges maometanos ». Et, lorsque l'archipel est attaqué par les pirates barbaresques, ces « Maures, morisques et hérétiques mahométans » s'empressent de les guider, de leur signaler les points faibles et les bons coups. Il ajoute que les *correrías* ont une autre conséquence fâcheuse : à peu près tous les hommes valides des Canaries y prennent part, en sorte que chaque année pendant trois mois, de juillet à septembre, les îles restent sans défense (1). Il n'est donc pas étonnant que les Inquisiteurs Padilla et Ortiz de Fúnez n'aient cessé d'insister pour qu'on remédie à cette situation. Dans sa lettre du 27 mai 1545, Padilla demande que les morisques ne puissent passer en Berbérie sans autorisation, ou qu'il leur soit interdit de partager la vie des Maures, ou enfin que les patrons d'embarcation ne puissent les transporter sans permission. Et il y revient dans sa lettre du 19 juin 1561 : qu'aucun morisque ne puisse passer en Berbérie sous quelque prétexte que ce soit (2). Il insiste également, nous l'avons vu, pour qu'on interdise les *resgates*, afin que les captifs musulmans, n'ayant plus l'espoir de rentrer chez eux, se convertissent plus aisément. Et en 1590 le gouverneur D. Luis de la Cueva se plaignait que l'Inquisiteur prétendît empêcher les gens de passer en Berbérie sans son autorisation : il y voyait un empiètement sur ses attributions (3).

(1) Le mémoire de Casola est publié dans *El Museo Canario* de Las Palmas, tome V, n° 58 (7 août 1882), p. 338-342, et partiellement cité par Alcalá Galiano, *op. cit.*, p. 20-22. Pérez del Toro l'appelle Gazorla (*op. cit.*, p. 165, n. 2).

(2) « Parésçeme que se hará gran seruicio a Dios que V. S. mande que ningún morisco después de ser cristiano pueda pasar a Verbería contratar con los moros ni pueda ir de resgate ni de armada. Esto me paresce en Dios y en mi conçiençia ».

(3) « Tanbién e hallado aquí que el Inquisidor se entremete en que las personas quan ydo a Veruería a sus pesquerías y a las entradas que se solían hazer con liçençia de V. M. y a rescatar algunos captiuos, y a tomar avisos de los moros de la tierra no partiesen sin su liçençia, y esto pareșçe que puramente es del officio que V. M. a puesto a mi cargo... » (copie d'une passage d'une lettre écrite au roi par D. Luis de la Cueva, Grande Canarie, 3 mars 1590, *A. H. N.*, 2364. Sur D. Luis de la Cueva y Benavides, cf. Millares, *op. cit.*, V, p. 215-226 et Torres Campos, *op. cit.*, p. 66).

En effet, à diverses reprises, 20 mai 1588, 31 mai 1588, 28 novembre 1589, le Conseil de l'Inquisition avait interdit aux Inquisiteurs des Canaries de donner ou de refuser la permission de passer en Berbérie : la chose paraissait du ressort des autorités temporelles (1). Du reste, le 30 juillet 1588, l'Inquisiteur Madaleno avait docilement répondu qu'il renonçait à délivrer ces autorisations et à s'occuper de ces affaires (2).

Le contrôle des *entradas* en Berbérie échappa donc de plus en plus au Saint Office. D'ailleurs, elles étaient trop fructueuses et trop enracinées dans les mœurs des insulaires pour qu'on pût les faire disparaître par simple décision administrative. Si on ne les signale plus au XVIIe siècle, c'est que les profits ont diminué, ou, plus exactement, c'est qu'ils comportent une onéreuse contre-partie : en effet, las d'être ainsi périodiquement razziés, les Barbaresques ont réagi vigoureusement : dès 1569, en représaille des *correrías*, ils viennent ravager Lanzarote (3) ; l'île est de nouveau pillée en 1571 et en 1586 par les pirates barbaresques ;

(1) Voir dans le *legajo* 2364 de l'*A. H. N.* les « Copias de capitulos de carta a los Inquisidores de Canaria del Consejo, de XX de mayo 1588». Cette pièce comprend aussi des extraits de lettres du 31 mai 1588 et du 28 novembre 1589.

(2) « En lo de dar liçençias para yr a rescatar con moros no se darán de aquí adelante como V. S. lo manda ni nos entrometeremos en ello... ». (Le lic. Francisco Madaleno au Conseil de l'Inquisition, Grande Canarie, 30 juillet 1588, *A. H. N.*, 2364).

(3) Castillo, *op. cit.*, p. 242, et Viera, *op. cit.*, II. p. 182 et p. 328. Voir encore *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, 1re série, France, I, p. 290-291.

et en 1593 c'est le tour de Fuerteventura (1). Il ne semble pas douteux que ces représailles, exercées sur les deux îles qui, par leur voisinage du continent africain, étaient la base principale des *correrías*, ont beaucoup contribué à la disparition progressive des razzias espagnoles. Il faut ajouter qu'en même temps l'esprit de la population avait peu à peu changé. Il s'est produit insensiblement le même « tassement » qu'en Amérique. Les îles se sont organisées, elles ont maintenant une main-d'œuvre suffisante, l'agriculture fournit des ressources régulières ; on n'a plus ni le goût ni le besoin d'affronter les fatigues et les dangers des expéditions en Berbérie pour rapporter un peu de bétail et quelques esclaves. A la fin du XVI[e] siècle, la période héroïque des aventures est terminée, et c'est en pêcheurs pacifiques que les Canariens continueront de fréquenter la côte d'Afrique.

ROBERT RICARD.

---

(1) Cf. Castillo, *op. cit.*, p. 244-245, Viera, *op. cit.*, II, p. 183-184 et 328-329, p. 186-187 et 439-441, et *Sources inédites*, 1re série, France, II, p. 125-127.

APPENDICE

Nous donnons ici le texte intégral de la pièce du *legajo* 2363 de l'*Archivo Histórico Nacional* de Madrid qui nous semble la plus caractéristique et la plus intéressante ; il s'agit d'une déposition singulièrement instructive sur les rapports des Canaries et de la Berbérie ; par les toponymes qu'on y relève, et qui malheureusement ne sont pas toujours aisés à identifier, on peut voir en particulier que lors de leurs *correrías* les Espagnols pénétraient assez profondément dans l'intérieur des terres, puisque l'expédition dont il s'agit ici aurait remonté jusqu'aux sources de la Seguiat el-Hamra.

En Canaria, XXVIII de nouiembre de MDLXXII años.

Diego de Marzial morisco, jurado (1), dixo quel fué con el adelantado en la jornada que fué à Berbería de armada (2) y que saltaron en el puerto de Suarçan ques abaxo de Santa Cruz de Mar Pequeña (3), y fueron hasta junto a Telmaçar, que serán quinze leguas la tierra adentro y a la cabeça del rio Çeguia (4) que se dize la Palmita. Allí tomaron una mochacha de noche y de ay tornaron a la mar y se embarcaron y se fueron al puerto

---

(1) Ce mot est en surcharge dans l'original.

(2) Aucun élément ne nous permet de préciser de quelle expédition il s'agit ici ; la manière dont s'exprime le témoin dans toute sa déposition fait penser qu'elle était récente. On trouvera dans Francisco Fernández Béthencourt, *Nobiliario y blasón de Canarias*, tome I, Tenerife, 1878, p. 42 sq., la succession des *adelantados* des Canaries.

(3) Cette lecture n'est pas absolument sûre ; mais nous ne voyons pas d'autre façon d'interpréter l'abréviation que porte ici l'original.

(4) La Seguiat el-Hamra. La Palmita désigne peut-être Tindouf, non loin des sources de la Seguiat el-Hamra et où il y a une palmeraie.

de Jarra (1) y allí echaron gente y fueron más acá de Çirgao y tomaron treinta y seis ánimas y fueron a embarcar la presa a el cabo de Bugidor (2) y de ay marchó la gente por la tierra y los barços por la mar hasta los Percheles (3). Y allí preguntó vn moro a este declarante por dos moros que hauían traido vnos pescadores en qué parte estauan de cristianos, y éste le dixo que estauan en la ysla de Tenerife y que los tenía uno que era padre de las ánimas, que si tenían rescate que los rescatarían, y que vn moro que se dezía Enhala hijo de Bamba le dixo que a el tiempo que faltaron los dichos moros echándolos menos fueron la costa abaxo de la mar y allaron vn moro pariente de los dos moros muerto que le hauían echado a la mar con vnas pezgas, y hauían ydo la costa adelante de la mar y toparon çiertos pescadores cristianos que estauan alformados y asegurados con el alformar (4) del rey que estaua allí y que los catiuaron, a los quales lleuaron a el xarife; y el alformar que los auía asegurado, que era vn moro que allí tenía el poder del rey de alformar y de asegurar, porque los hauían catiuado estando debaxo de su palabra y seguro fué tras estos moros que lleuaron los cristianos a el xarife hasta la çibdad de Tagaos (5), donde está el alcalde del xarife que juzga los moros de aquella tierra, y allí litigó el alformar que los tenía asegurados diziendo que no hauían echo cosa ninguna por donde los deuiesen catiuar ni tomar estando debaxo de su palabra, y que aueriguado allí

(1) Dans la liste des points de la côte qu'on trouve à la fin du livre d'Alcalá Galiano, p. 278-279, la Boca de Jarra figure au Sud de Cap Juby et au Nord de El Parcel ; le « Puerto de la Xara » est porté aussi sur la carte de 1686 reproduite à la fin du même ouvrage.

(2) Le Cap Bojador.

(3) Los Percheles ou Los Parcheles, point au Sud-Ouest de Puerto Cansado et au Nord-Est de la Jarra. Voir la carte de 1761 à la fin d'Alcalá Galiano.

(4) Ce mot, qu'ignorent les dictionnaires, est évidemment d'origine arabe ; employé comme verbe, il signifie donner un sauf-conduit ; employé comme substantif, il désigne à la fois le sauf-conduit lui-même et la personne qui le délivre. On le trouve fréquemment dans ce genre de documents.

(5) Tagaost ou Tagaoust. Cf. Louis Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle*, Alger, 1906, p. 194, et *Hespéris*, 1927, II, p. 257.

como estauan alformados debaxo del seguro de aquel moro que tenía poder del xarife y que los cristianos no hauían echo cosa ninguna por donde los pudiesen catiuar mandó que no los lleuasen a el xarife syno que lors entregasen a el alformar que los tenía asegurados, y que así le entregaron allí los cristianos para que boluiesen a Cabo Blanco donde los hauían tomado y que así los boluieron, y que después los moros que los auían tomado pidieron al alformar que se los dexase allí en su poder a los cristianos hasta tanto que descubriesen en qué tierra o en cuyo poder estauan los dos moros, y quel portugués que vino por los moros a Canaria les pidió plazo a los moros de tres meses porquel quería venir a Castilla y pleitar con los que hauían traído los moros para que se los diesen, y le dixeron los moros que si no truxese los moros que supiese donde estauan y en qué poder y quel rescatase sus cristianos y que sabiendo ellos donde estauan sus moros que ellos los rescatarían, y que todo esto dezían los moros para saber si los dos moros que hauían traído que tenía Su Merced del Sr. Ynquisidor los hauían muerto como el otro que hauían allado muerto y que por eso hazían retensión de los cristianos, pero que nunca ouo conçierto ninguno con el dicho portugués que si no lleuaran los moros que no rescatarían ni darían los cristianos, ni tampoco uuo conçierto que rescatasen los çinco cristianos y que los otros dos se rescatasen moro por cristiano y cristiano por moro, y que este portugués que anda por aquí procurando los moros les dixo quel quería venir como arriba está dicho a pleitear por los moros y lleuarselos, y que los moros le dixeron que viniese y que boluiese a quatro o a tres meses o a quatro o a seis o al tiempo que quisiese que allí allaría sus cristianos, que lo que este portugués anda diziendo por aquí que no pasó como lo dize, y que venidos a Tenerife con la presa del adelantado auían tomado dos o tres moros parientes de los moros que tenía Su Merced del dicho Sr. Ynquisidor, y que allí estauan los marineros que hauían vendido a Su Merced del dicho Sr. Ynquisidor los dos moros siendo éste lengua a intérpretre se hauía aueriguado entre los moros y entre los pescadores que tomaron los moros del dicho Sr. Ynquisidor que los pescadores que auían tomado los dos moros con buena guer-

ra, porquel moro muerto que era pariente de los moros que le vendieron los pescadores a Su Merced del dicho Sr. Ynquisidor les hauía quebrado la palabra ayudándole estos dos moros porque quisieron catiuar los pescadores, y los pescadores boluieron sobre los moros y mataron a el alformar y prendieron a estos dos moros del dicho Sr. Ynquisidor, y que esto es lo que pasa acerca de lo susodicho y que ésta es la verdad y lo que pasa por el juramento que hizo. No firmó porque dixo que no sabía. Pasó ante mí Pedro Martínez de la Vega, notario apostólico.

Pedro Martínez de la Vega, notario apostólico.

A l'extérieur, la pièce porte la mention suivante d'une autre main : Informasión sobre que el portogués que uino a pedir a el Sr. Inquisidor los moros so color que era para resgatar un captiuo hera todo mentira lo que dezía (1).

(Madrid, *Archivo Histórico Nacional, Inquisición*, 2363).

(1) Sur cette affaire assez embrouillée, cf. la déposition de F. Basilio de Peñlosa (31 juillet 1572), publiée par W. de Gray Birch, *op. cit.*, p. 185-186.

L'Entrée des Français à Alger

par le Cheikh Abdelkader.

AVANT-PROPOS

Le poème arabe dont nous donnons le texte et la traduction, quoique écrit dans la langue du peuple, intéresse l'histoire de l'Algérie, d'abord par le sujet qu'il traite, et puis par le rôle politique qu'il a rempli. Il a été écrit par un Algérois inconnu, sous l'impression immédiate des événements ; et, depuis, pendant cent aus, sur des feuilles mieux cachées que le Coran qui doit rester pourtant inviolable au mécréant, il n'a cessé d'être colporté de marché en marché, partout où grondait un mécontentement, entre le tambourin et la flûte en roseau, dans le bagage du *meddah*. On connaît ce personnage, à la fois poète et jongleur, chevalier d'industrie souvent, ménestrel et prédicateur ; il nous rappelle Villon, Pathelin, Tabarin ; seulement, il est capable aussi d'être Pierre l'Hermite. Il gruge ses contemporains par nécessité ; mais il les fait rire, pleurer, prier ; surtout, il détient la tradition de ces accents patriotiques et religieux qui de tout temps ont ranimé dans le cœur des Maghrebins les fureurs de la guerre sainte. Ce bohème moyenâgeux incarne le génie de sa race. Dans sa bouche, le récit de la défaite ne pouvait servir qu'à semer la révolte. En effet, d'après les scribes qui nous ont conservé ce monument vénérable de la poésie algéroise, notre poème aurait contribué pour sa part à la préparation de tous les mouvements insurrectionnels qui ont éclaté dans la province d'Alger depuis le soulève-

ment de Ben Zamoum en 1830 jusqu'à l'échauffourée de Margueritte en 1901.

Je l'ai recueilli à Blida en 1905. Un soir de juillet, je remarquai un rassemblement sous les platanes qui ombragent la place voisine de la « Porte d'Alger ». Dans un cercle de petites gens de la ville, manifestement attentifs, consternés et farouches, un bédouin au burnous terreux se démenait avec de grands gestes de désolation et de prière. On aurait dit d'un Jérémie sorti de son désert pour venir rappeler aux Juifs oublieux la ruine de Jérusalem. Et c'était bien une élégie patriotique qu'il déclamait, une pathétique et dévotieuse lamentation sur la grandeur et la chute de la Régence d'Alger. Piqué dans ma curiosité, je courus chez des *tolba* de ma connaissance, sachant bien que ces pseudoclercs de l'Islam, derniers héritiers des anciens copistes, sont les éditeurs marrons de toute littérature clandestine. Le thrène épique racontant la prise d'Alger était connu de tous : quelques jours après j'en pouvais examiner deux exemplaires.

Le premier se compose de quatre feuillets arrachés à un *zemam* : c'est ainsi que les meddahs appellent le registre de leur répertoire. Ce zemam arabe n'était autre chose qu'un carnet de comptable français de 0,22×0,14. L'écriture, assez négligée, rappellerait la main d'un copiste blidéen du dernier quart du XIX[e] siècle. Rien ne permet de dater ce manuscrit avec plus de précision. L'autre est aussi un zemam ou aide-mémoire de meddah, mais complet. Assez délabré, il semble bien s'être fatigué à voyager dans la musette en peau de bouc d'un chanteur nomade. A la première page, en guise de titre ou d'ex-libris, on lit : « Celui qui a tracé ces caractères est Mohammed et-Taïeb ez-Zeghouïni de la commune de Dellys». Ce nom est celui d'une famille connue, d'origine kabyle. L'écriture est assez belle, puissante, grossie en vue de la lecture à distance, au calame de roseau, à l'encre de suint (cemagh) décolorée. Ce manuscrit cependant n'est pas vieux. C'est un cahier cartonné de petit format (0,20×0,15), de fabrication française, tel qu'il s'en vendait à nos écoliers à la fin du XIX[e] siècle. Il contient un *medh* (hymne) daté de 1306 de l'hégire qui correspond à 1889 de l'ère chrétienne ; un autre composé en 1310, comme l'a noté son auteur, ce qui le reporte à l'année 1893 ; enfin, une adjuration d'inspiration patriotique en l'honneur de Sidi-Omar Echrif, que j'ai publiée (la Turcophilie en Algérie ;

Bulletin de la Société de géographie d'Alger, 1917) et qui a été composée vers l'année 1893 également.

Aucun des deux manuscrits ne remontant à l'époque de la composition de l'œuvre — la date de 1830 nous est fournie à la fin du poème — lequel choisir ? Pour des raisons intrinsèques le premier m'a paru le plus proche de l'original. A vrai dire, la structure métrique accuse des lacunes : c'est ainsi que le *bît* (c. à d. l'antistrophe en vers de sept pieds) manque parfois et ne sépare pas, comme il le devrait, à intervalles égaux, les *metla'* (strophes composées de vers décasyllabiques et ennéasyllabiques). Fait défaut aussi, assez souvent, la *richa*, ou vers surnuméraire que le poète et le récitateur détachent de l'ensemble à la fin du *metla'* pour mettre en saillie une idée importante. Mais, en revanche, ce texte se recommande par une narration plus conforme à la suite chronologique des faits ; il en montre une connaissance plus directe ; il témoigne d'une idée nette de la topographie ancienne d'Alger ; enfin, il emploie plusieurs termes de la langue des Turcs dont ils ont emporté avec eux l'usage courant dans leur exil. C'est, semble-t-il, l'œuvre d'un citadin d'Eldjezaïr qui a été témoin de ce qu'il raconte. L'autre version, plus lyrique, plus confuse aussi, trahit une origine rustique, ne serait-ce que par le soin de disculper les arabes de la campagne de l'accusation d'avoir fui, par le reproche de lâcheté répété sur les Ottomans et par l'allusion à leur injustice, leur ivrognerie et leur libertinage données pour causes de leur défaite. Il a paru logique de préférer la version Algéroise (que nous appellerons manuscrit A) à la version Bédouine (manuscrit B), dont nous donnerons d'ailleurs, dans les Notes explicatives, de larges extraits.

Les arabisants qui ont eu entre les mains de ces recueils populaires savent avec quelle négligence ils sont écrits. Le meddah veille plus jalousement sur sa mémoire que sur son livret et sa diction vaut mieux que sa rédaction. Pour établir un texte compréhensible et le dégager de l'orthographe phonétique de mon manuscrit, j'ai recouru d'abord aux principes de métrique populaire que j'ai jadis exposés au Congrès des Orientalistes d'Alger en 1904 (La poésie actuelle à Blida et sa métrique. Tome III des Actes du Congrès) ; puis, me méfiant de l'esprit de systématisation, j'ai fait déclamer, scander, transcrire, expliquer devant moi le morceau entier par deux talebs blidéens qui l'avaient maintes fois copié, Mohammed ben Nfissa, aujourd'hui décédé, et Mustapha Baï-

rem. Après vingt et cinq ans, qu'ils reçoivent le solde de ma reconnaissance, voire par delà la tombe.

Produisant ce document poétique devant un Congrès d'historiens (1), nous laisserons de côté les questions de prosodie et de linguistique qu'il pourrait soulever. Nous ne retiendrons, dans les Notes explicatives, que les souvenirs historiques qu'il nous a conservés. Parmi ces souvenirs, nous plaçons au premier rang les sentiments et les idées qui ont inspiré ce poème et qu'à son tour il a entretenus. Ces éléments moraux forment le fond de la mentalité maghrebine : on les retrouve encore aujourd'hui intacts dans les milieux conservateurs, et fort reconnaissables encore dans les manifestations intellectuelles des progressistes. Notre rhapsodie populaire présente la valeur documentaire que nous attribuons à la littérature d'une époque. Il faut songer, en effet, qu'au moment où elle parut, il n'y avait, dans la Berbérie en pleine inorganisation, ni assemblées politiques, ni presse, ni histoire, ni même de poésie savante : l'opinion s'exprimait alors dans les chants anonymes des carrefours et son leader se cachait sous le masque du meddah. Un proverbe a consacré l'importance de celui-ci aux heures troubles de la vie nationale : « Quand le canari se tait, le grillon chante ». Dans la carence de la littérature officielle, c'est l'humble hymnode de la terre algérienne qui nous a gardé la mémoire des souffrances et des aspirations du pays depuis 1830 jusqu'à ces dernières années. Il nous faut lui accorder le crédit que les historiens reconnaissent aux écrivains dans l'étude d'une époque; car, dans l'Afrique du Nord, plus encore que dans nos sociétés évoluées, l'adage arabe est vrai : « La voix d'un siècle, c'est sa poésie *echchi'ar lisan ezzaman !* »

---

(1) Deuxième Congrès national des sciences historiques, Alger, 14-15 avril 1930.

دخول الفرانصيص للجزاير

من كلام الشيخ عبد القادر رحمه الله امين

بالحمد نبتدا ذا القصة ونعيدها * استغفروا وتوبوا يا مسلمين
نوصي على صلاة احمد لا تنساوها * تفكك من القصايص ونصب الوازين
هو يفكك من جهنم واهوالها * سيد الرجال شفيع المذنبين
سيد الانس والجن وسيد اسيادها * محمد التهامي مصباح الدين
صلوا عليه قد الدنيا بتمامها * صلوا عليه الف يا مذنبين
كثروا بالصلاة على لامجد طه * يوم الخميس والجمعة والاثنين
في ليلة القبر كيف يموت يصيبها * اينال النعايم وحورات العين
الفايزين راهم تالوا بسبابها * بصلاة سيد الامة جد الحسنين
صلوا عليه قد الدنيا وامحانها * ما دمنا نشوفوا واحنا حيين

بيت

توبوا استغفروا للمولا * هذا اخر الزمان ادركنا
فيه المحاين وكل بلا * منا لفوق ما كان اهنا

الشَّعْبَ لَطَمْ كُلّ قْبِيلَا * مَا جَا الَّا زْمَانَ الْفْتْنَا

مَنْ عَاشْ حَالْتُه لَا حَالَا * وَالِّي مَاتْ ذَاكْ تْهَنَّا

هَذَا الْكْلَامْ لَلْعُقَلَا * وَالْعَارْفِينْ هَذَا الْمَعْنَا

أَمَنْ دْرَى يَا قْضَلَا * حَسْرَاهْ وِينْهَا مَزْغَنَّا

سُلْطَانْتَ الْمْدُونَ الْجْمَلَا * وَلَّاتْ غِيرْ فِي يَدّ اعْدَانَا

وَلَّاتْ لَلنّْصَارَى شِينِين الدِّينْ

مطلع

الاَيَّامْ يَا اخْوَانِي تْبَدَّلْ سَاعَاتْهَا * وَالدَّهْرْ يَنْقْلَبْ وَيْوَلِّي فِي الْحِينْ

بَعْدْ كَانْ سَنْجَاقْ الْبَهْجَةْ وَجَاقْهَا * الاَجْنَاسْ تْخَافْهَا فِي الْبَرّْ وْبَحْرِينْ

امْنِينْ رَادْ رَبِّي وَوْفَى مِيجَالْهَا * وَاعْطَاوْهَا اهْلَ اللَّهَ الصَّالْحِينْ

الْفْرَانْصِيصْ حَرّْكْ لِيهَا وْخْدَاهَا * لَاهِي مْيَاةْ مَرْكَبْ لَاهِي مِيتِينْ

بْسْفَايْنُه يْقَرْنَصْ فِي الْبْحَرْ قْبَالْهَا * كِي جَا مَنَ الْبْحَرْ بْجْنُودْ قْوِيِّينْ

غَابَ الْحْسَابْ وَادْرَقْ وْتْلَفْ حْسَابْهَا * الرُّومْ جَاوْ لَلْبْهْجَةْ مْشْتْدِّينْ

رَانِي عْلَى الْجْزَايَرْ يَا نَاسْ حْزِينْ

بيت

الْكَلْبْ غِيرْ رْقَبْ لَلْمَرْصَى شَافْهَا * شَافَ الْمْدَافْعْ لَوْجْهُه مَنْصُوبِينْ

مَنْ جِهْةَ الْبْحَرْ قَاعَ النَّاسْ تْخَافْهَا * بُرْجَ الْفْنَارْ مَنَّه كِي مَضْعُورِينْ

بَرّْ سْفَايْنُه وْتْقَدَّمْ قَدّْ امْهَا * فِي سِيدِي فْرَجّْ نْزَلْ ذَا اللَّعِينْ

اسْوَاحَلْ الْبْحَرْ نَحْكِي لَكْ غَطُّوهَا * الاَوْطَانْ وَالسّْهَلْ ثَمّْ شْعَابْ اخْرِينْ

لَمَّ الْمْحَالْ فِي يَوْمَ السَّبْتَ وْجَابْهَا * وَالسَّبْتْ مَاتُوا شِي مَنَ الْمَسْلْمِينْ

الْمُومْنِينْ فْزْعَتْ هِيَ وَصْغَارْهَا * الاَبْرَاجْ وَالطّْبَابَنْ.... بَالْمُومْنِينْ

هْبْطَتْ الصّْبَايْحِيَةْ تْنْشَدْ فِي نَاسْهَا * الاَسْلَامْ كَانْ شِي مَنَ الْمُجَاهْدِينْ

اهْنَا النَّاسْ تَظْهَرْ وْتْبَانْ اخْيَارْهَا * مُوتَ الْجْهَادْ خِيرْ مَنْ الِّي حَيِّينْ

حُورَ الْجْنَانْ رَاهَا تْزَغْرَتْ بَاصْوَاتْهَا * ابْوَابَ النّْعِيمْ لَلاُمَّةْ مَفْتُوحِينْ

الْمُوتْ لَازْمَتْنَا وَاحْنَايَا زَادْهَا * وَالصّْبَرْ لَاتْكُونُوا شِي خَيْفَانِينْ

ظَلّْ الطّْرَادْ يَوْمَ الْحَدّْ وَالاَثْنِينْ

مطلع

انْطَلْقَتَ الْمْحَارَقْ ظَلَّتْ فِي اتْخَاذْهَا * وَتْبْرْفْعُوا مْكَاحَلْهُمْ فِي الْيَدِّينْ

الْبُونْبَةْ تْسَيَّبْ وْقْرَاطَسْ فِي يَدْهَا * وَالدُّوبْلِي يْسَيَّبْ يَا مْسَلْمِينْ

مَاذَا ابْطَالْ مَاتَتْ وَاخْلاَتْ دْيَارْهَا * رَاحُوا تْزَوْجُوا مْعَ حُورَاتْ الْعَيْنْ

لاَغَةْ ابْرَاهَمْ رْكَبْ وْڢْزَعْ ڢِي شَاوْهَا * وَالْبَايْ وَالْخَلِيڢَةْ خْذَاوْا الْيَمِينْ

لَلشَّطْ وَمْلُوهَا وْخْذَا وَاعْڢَابْهَا * مَاذَا مْنَ الْعَسَاكَرْ جَاوْا مْسَعِيِّينْ

مَاذَا مْنَ الزُّبُوسْ جَابُوهُمْ اسْيَادْهَا * مَاذَا مْنَ الْڢْرَايَسْ الاَمْنْشُورِينْ

اَتْخْذَتْ الْجْزَايَرْ وْڢِي مِيجَالْهَا * زَلْ الْكْلاَمْ عَنْهَا يَا مْسَلْمِينْ

بيت

زَلْ الْكْلاَمْ وْدْرَڢْ عَنَّا * وَافْتَرْڢَتْ الْڢْزُوعْ وْرَاحَتْ

مَاشِي هَاكْذَا ظَنِّينَا * ڢِي الْمُومْنِينْ هَذَا بَايَتْ

تَحْسَبْنَا عْلَى مْزَغْنَا * خَلْڢَا كْثِيرْ يَبْڢَى مَيِّتْ

ڢِي لاَحْيَرْ وَالْجْبَانَا * شُبَّانْ لَلْبْلاَدْ تْڢَاوَتْ

اَعْلَى اصْوَارْهَا تْتْبْڢَانَا * يَبْڢَى الدَّمْ غِيرْ مْڢَلَّتْ

لاَكْنْ بَالْحْزَنْ حْزَنَّا * مَنْ بَعْدْ عْزْهَا وَانْهَانَتْ

حَتَّى الْيْهُودْ ڢْرْحُوا لِينَا * وْنْسَاهَمْ الْكْلاَبْ تْزَغْرَتْ

اَعْلاَشْ شَايْعَةْ مْزَغْنَا * حَتَّى النّْسَا مْعْنَا حَزْنَتْ

مطلع

اَسْعَى بْلاَ طْرَادْ هَذَا الْكَلْبْ خْذَاهَا * وَادَّى امْوَالْهَا اخْوَانْ الشَّيَاطِينْ

كِيڢْ جَازْ عْلَى سْطَوَالِي وْخْذَاوْهَا * بْطْبُولْ وَالْعْسَاكَرْ وَالسَّنْجَاڢِينْ

زَادُوا خْذَاوْا ڢهْوَةْ الاَبْيَارْ وْدْيَارْهَا * وْتْشَبْطُوا لْبُوزَرِيعَةْ ڢِي الْحِينْ

ڢُدَّامْ الصْنُوبَرْ نَزَّلْ امْحَالْهَا * وْخْذَاوْا بُرْجْ سِيدِي مُولاَيْ حْسِينْ

ڢِي اللِّيلْ رَاحْتْ الرُّومْ ضَرْبَتْ طْنْبُورْهَا * وَالْمُومْنِينْ تَبْكِي يَا مْسَلْمِينْ

الْبَعْضْ رَاحْ وَالْبَعْضْ صْبَرْ لَطْرَادْهَا * شَدُّوهْ ڢِي الْجْنَايَنْ نَحْوَ الْيَوْمِينْ

الْمُومْنِينْ هَامَتْ خَلاَّتْ اوْطَانْهَا * وَافْتَرْڢُوا عْلَى الْبُلْدَانْ مْسَاكِينْ

الصّْبَرْ يَا امَّةْ مُحَمَّدْ لاَيَّامْهَا * هَذَا مَا ڢْضَى رَبّ الْعَالَمِينْ

مَنْ دْرَى عْلَى الْجْزَايَرْ وْعْلَى تَحْصَانْهَا * وْعْلَى وْجَاڢْهَا نْزَلَتْ ڢِيهْ الْعَيْنْ

حَسْرَاهْ وِينْ دَارْ السُّلْطَانْ وْنَاسْهَا * صَدُّوا وْجَاوْا لِيهَا اوْجُوهْ اخْرِينْ

حَسْرَاهْ وِينْ بَايَاتْ مْعَ ڢُيَّادْهَا * يَا مَنْ دْرَى عْلَى ذُوكْ الْڢَصْبَاجِيِّينْ

مَنْ دْرَى عْلَى ذُوكْ الْعْصَاتْ مْتَاعْهَا * مَنْ دْرَى عْلَى ذُوكْ النُّوبَاجِيِّينْ

حَسْرَاهْ عْلَى السّْرَايَةْ وْعْلَى حُكَّامْهَا * وْعْلَى مْوَاضَعْ الْحُكْمْ الْمَعْزُوزِينْ

حَسْرَاهْ عْلَى ذُوكْ الشَّوَّاشْ طْغْيَانْهَا * حَسْرَاهْ وِينْ لاَتْرَاكْ النَّصْنَاصِينْ

بيت

حَسْرَاةْ عْلَى رْجَالَ الْبَهْجَة * أَعْطَاوْا مَايْنَة وَانْغَلْبُوا
اَلْفْرَانْصِيصْ وَلْدَ الْعُلْجَة * مَنْ كُلْ جِيهْ جَانَا يْذَبُّوا
كِي الْبَحْرْ وَايْضْ عْلَى الْمُوجَة * وَالْوَادْ كِي يْجِي بْشْعَابُه
الْوَقْتْ كِيفْ قْرَبْ وْجَا * مَعْلُومْ كُلْ شِي بْسْبَابُه
عَمّْ عْلَى وْطَنْ مْتِيجَة * أُوجَا عْلَى الثْنِيَّة عْقْبُوا
هْبَطْ عْلَى طْرِيقْ الْمَرْجَة * وَالنَّاسْ مَنْ الْجْنَايَنْ هَرْبُوا
وَالْمُومْنِينْ ضَجّْتْ ضَجَّة * حَتَّى الصْغَارْ مَنْهَا شَابُوا
نْسْوَانْ بَايْتِينْ هَرَّاجَة * هَذَا الْبْلَا رَبِّي جَابُه
يَا سَامْعَ الدْعَا فِي الدّْجَا * لَلْاسْلَامْ بَالدْعَا يْطَّلْبُوا

مطلع

تَتْهَنَّى الْعْبَادْ وَتْزُولْ قَاعْ أَحْزَانْهَا * وَيْزُولْ ذَا الظّْلَمْ عْلَى الْمَسْلْمِينْ
حَسْرَاةْ عْلَى الْمْقَاتْ وَعْلَى قْضَاتْهَا * عُلْمَاتْ الْبْلَادْ مْصَابَحْ الدِّينْ
حَسْرَاةْ عْلَى الْجْوَامَعْ وَعْلَى خُطْبَاتْهَا * وَمْنَابَرْ الرْخَامْ الِّي مَرْفُوعِينْ
حَسْرَاةْ عْلَى الصْوَامَعْ وَعْلَى أَذَانْهَا * وَعْلَى اذْرَاسْهَا ثَمّْ الْحَزَّابِينْ

حَسْرَاةْ عْلَى الْمْسَاجَدْ غْلْقَتْ بِيبَانْهَا * ضْحَاوْا الْيُومْ يَا سِيدِي مْنْسِيِّينْ
حَسْرَاةْ وِينْ تُحْفَاتْهَا وِينْ ذْيَارْهَا * وِينْ الْبْيُوتْ وْغْرَفْ الْمَخْصِيِّينْ
وَلَّاتْ غِيرْ وَطْيَة مْشَاتْ ارْسَامْهَا * مَاذَا يْغَيَّرْ الْمْنْكَرْ ذَا اللّْعِينْ
سْكْنُوا الرُّومْ فِيهَا وْتْبَدَّلْ حَالْهَا * شْهَدَتْ غِيرْ ذُوكْ الِّي مَنْجُوسِينْ
دَارْ الْقْشَايْرِيَّة هَدُّوا حِيطَانْهَا * قْلْعُوا الرْخَامْ وْدَرَابْزْ مَنْفُوشِينْ
اَشْبَابِيكْ الْحْدِيدْ الِّي فِي طِيقَانْهَا * نَجْرُوهُمْ الْخْوَارَجْ عُدْيَانْ الدِّينْ
ثَانِي بْلَانْصَة الْقْصَارِيَّة سَمَّاوْهَا * بْعْدَ الْكْتُوبْ فِيهَا وَالسَّقَّارِينْ
اَلْجَامَعْ الْعْظِيمْ الِّي كَانْ قُدَّامْهَا * هَدُّوهْ غِيرْ نَقْمَة فِي الْمَسْلْمِينْ

بيت

يَا سَامْعِينْ هَذَا الْقْصَّة * خَلِّيوْا ذَا الْأَمْرْ يْصَرَّفْ
حَسْرَاةْ وِينْ ذِيكْ الْمَرْسَة * وْغْنَايَمْ الْقْهَاوِي وْمَلْعَبْ
اَقْطَرْمَاتْ بِهُمْ رَصَّى * بْسْنَاجَقْ الْحْرِيرْ تْرَفْرَفْ
فْرْصَانْ دَاخْلَة لَلْمَرْصَى * فَدَّاشْ مَنْ يْسِيرْ مْكَتَّفْ
لَلْكَافْرِينْ كَانَتْ بْخُصَّة * لَلْأَجْنَاسْ قَاعْ فِيهَا تَحْلَفْ
مَنْهَا الْجْنُوسْ وَلَّاتْ نْسَا * مَنْ جَا يْطَّلْ يْمْشِي زَاعَفْ

ابغال يانبي للدرسة * والى رجيل منها خايف

شاعوا اخبارها في الايام الفايتين

مطلع

ياخالف العباد نتوسل بطه * رب وجيب ليها سلطان حنين

ويعود في السراية هو سلطانها * يحكم بالشرع والحق المبين

بجاه الكتوب وجميع الي يقراوها * والساجدين لله والراكعين

من بعد الف يا الفاهمين تورختها * والواو يا ك تكونوا فاطنين

ياغافر الذنوب اغفر لي قالها * واغفر ذنوب عبد القادر مسكين

ماذا من المعاصي والسية دارها * تعفو عليه يارب العالمين

تغفر ذنوب امي وابي واشياخها * والغايبين واهلي والحاضرين

تجعل مقامهم في الجنة وجنانها * بجاه سيد الامة جد الحسنين

راني على الجزاير يا ناس حزين

L'ENTRÉE DES FRANÇAIS A ALGER

par le Cheikh Abdelkader,

que Dieu lui fasse miséricorde, amen !

C'est en répétant « Louange à Allah ! » que je commence ce récit et que je le développerai (1). — Demandez pardon à Dieu, revenez à Lui, Musulmans ! (2). — Je vous recommande de prononcer la Salutation à Ahmed : ne l'oubliez pas (3); — elle sauve des aventures (d'ici bas) et de la Balance que dressent les anges peseurs (de nos actions). — C'est Ahmed qui nous garde de la Géhenne et de ses horreurs, — le Seigneur des hommes, l'Intercesseur des pécheurs, — le Seigneur des hommes et des Génies, le Seigneur de leurs Seigneurs, — Mohammed le Téhamite, le flambeau de la religion ! — Saluez-le autant qu'il y a d'êtres dans l'univers entier. — Saluez-le mille fois autant, ô pécheurs ! — Multipliez les Salutations sur le Très-glorieux Taha (4), — le jeudi, le vendredi et le lundi (5). — Dans la nuit du tombeau le mort retrouve ses oraisons (6); — il gagne par elles la béatitude et les houris aux yeux noirs. — Ceux qui triomphent ne réussissent que grâce à cette prière, — grâce à la Salutation au maître du peuple (saint), l'ancêtre d'Hassan et d'Hosséin. — Saluez-le autant de fois que ce bas monde contient d'épreuves (pour nous Musulmans) (7) — aussi longtemps que nos yeux voient et que nous restons vivants.

Bit

Repentez-vous, demandez pardon au Maître : — voici la fin des temps (8), elle nous a atteints. — Elle apporte

les épreuves et tous les malheurs ; — dorénavant plus de tranquillité ! — La peine a souffleté toutes les tribus. — L'âge qui vient n'est autre que celui des troubles. — L'état de l'homme en vie n'est plus un état; — il n'y a que celui qui est mort qui est en repos. — Ce discours s'adresse aux gens d'esprit, — à ceux qui en comprennent le sens. — Qui s'y serait attendu, nobles (seigneurs) ? — Hélas ! où est Mezghenna (Alger), — la sultane de toutes les villes ? — La voilà dans les mains de nos ennemis !

Elle est tombée au pouvoir des Chrétiens au culte abject !

Metla'

Les jours, mes frères, mettent de la diversité dans leurs heures, — le siècle se retourne et se détourne brusquement. — (Alger), la Splendide, a eu son drapeau, son Oudjac; — les nations ont tremblé devant elle sur le continent et sur deux mers. — Mais quand Dieu l'a voulu, son terme est arrivé. — Elle a été livrée par les Hommes d'Allah, par les Saints (9). — Le Français a marché contre elle et l'a prise. — Ce n'était pas cent bateaux qu'il avait, ni deux cents; — il fit défiler orgueilleusement sa flotte devant elle, — surgissant de la haute mer, avec des armées puissantes ; — le compte nous en était inconnu, leur nombre s'embrouillait, il se dérobait (à nos yeux). — Les Roums sont venus (ainsi) contre la Splendide, acharnés.

Au sujet d'Eldjezaïr, Messieurs, j'ai le cœur en deuil !

Bît

Le chien ! quand il eut lorgné et observé notre port, — il aperçut les canons braqués dans sa direction. — Tout le monde redoutait Alger du côté de la mer. — Comme,

par expérience, il connaissait le Fort du Phare (le Bordj el Fanar de l'Amirauté) (10), — il vira de bord (11) et poussa devant lui. — C'est à Sidi-Ferruch qu'il opéra sa descente, le Maudit ! — Les plages de la mer, pour ainsi parler, furent couvertes par lui — et les lieux voisins et la plaine, puis des vallons encore (12). — Il rassembla ses troupes le samedi et les lança. — Le samedi (13) il périt un certain nombre de Musulmans. — Les Croyants prirent peur, eux et leurs enfants. — Les forts et les batteries se garnirent de fidèles. — Les spahis descendirent dans la ville racoler des recrues : — « Parmi les Musulmans y en a-t-il (qui veulent devenir) des martyrs de la foi ? — C'est en pareil cas que les hommes se montrent et que les meilleurs se distinguent. — La mort dans la guerre sainte vaut mieux que la vie. — Voici que les Houris du Paradis poussent leurs iou-iou de leurs voix suaves ! — Voici que les portes de la béatitude se sont ouvertes pour le peuple saint ! — La mort nous tient ; nous sommes ses provisions de bouche. — Du courage ! ne soyez pas des lâches ! » (14).

Le combat se poursuivit le dimanche et le lundi (15).

Metla'

Les coups de feu partent; l'on puise sans cesse aux munitions. — Les fusils éclatent dans les mains. — Les bombes volent; aux poings brillent des gargousses. — Et la mitraille crépite, ô Croyants ! — Que de héros périrent et laissèrent leur maison veuve ! — Ils allèrent célébrer leurs noces avec les houris aux beaux yeux. — L'agha Ibrahim monta à cheval et fut saisi de peur dès le début. — Le Bey et le Khalifa prirent la droite, — vers le rivage, attaquèrent les Français et entreprirent leur arrière-garde (16). — Combien de soldats chrétiens arrivèrent prisonniers ! — Combien de têtes furent apportées par leurs vainqueurs ! — Que de cadavres restèrent

gisants (17). — Eldjezaïr a été prise ! Elle a atteint son terme ! — Elle a fini de faire parler d'elle, ô Musulmans.

Bît

Elle a fini de faire parler d'elle; son renom s'est éclipsé pour nous. — Ses contingents auxiliaires se sont disloqués et sont partis (18). — Ce n'est pas ce que nous aurions cru — qui se serait passé chez des Musulmans ! — On pouvait penser que pour Mezghenna, — des soldats en grand nombre resteraient sur le champ de bataille; — que, dans son fossé et dans son cimetière, — des jeunes hommes auraient bravé la mort à l'envi; — qu'ils se seraient fait tuer sur ses remparts — et que le sang aurait croupi en mares. — Mais, consternés, nous avons dû nous abandonner au deuil. — Après tant de gloire, la voilà tombée dans le mépris. — Jusqu'aux Juifs qui se sont réjouis à nos dépens; — les femmes de ces chiens ont poussé des ululations de joie. — Ah ! Pourquoi Mezghenna a-t-elle été célèbre ? — Nos femmes mêmes en ont porté le deuil avec nous.

Metla'

La conquérant sans combat, il l'a prise, le chien; — ils lui ont ravi ses trésors, ces frères des démons. — Après avoir passé à Staouéli et l'avoir enlevé, — avec leurs tambours, leurs soldats et leurs drapeaux, — ils se sont emparés du café d'Elbiar (19) et de ses villas — et ils ont grimpé sur la Bouzaréah en un instant (20). — Ils ont fait descendre leurs troupes devant les Pins (*Eççnouber*) (27) — et ils ont pris le Fort de Monseigneur Moulaï Hosséïn (22). — Dans la nuit, les Roums se sont mis en mouvement : ils ont fait retentir leurs tambours: — et les Croyants ont versé des larmes, ô Musulmans ! — Les uns ont quitté la ville (23); les autres ont attendu de

pied ferme. — On a tenu l'ennemi dans les jardins environ deux jours (24). — Les Croyants partirent à l'aventure abandonnant leur patrie — et ils se sont dispersés dans divers pays, pauvres bannis (25). — Patience, peuple de Mahomet, supporte les jours que l'étranger t'apporte ! — C'est l'épreuve qu'a décrétée pour toi le Maître de l'univers (26).

Qui l'aurait dit d'Eldjezaïr, de ses fortifications, — de son Oudjac, que jamais le mauvais œil y descendrait ? — Hélas ! où est le palais de son sultan et ses gens ? — Ils sont partis et d'autres visages ont pris leurs places. — Hélas ! où sont les Beys et leurs caïds ? — Qui sait ce que sont devenus ces fameux *casbadji* (gendarmes de la Casbah) ? — Et ces (*aççat*) garnisaires à poste fixe, — ces (*noubadji*) garnisaires périodiques ? — Hélas ! où est le *Seraïa* (le palais du conseil) et ses dignitaires ? — Et les lieux de justice pleins de majesté ? — Hélas ! où sont ces *chaouchs* avec leur arrogance ? — Hélas ! où sont les Turcs si sourcilleux ? (27).

Bît

Hélas ! les guerriers de la (ville) Splendide — ont demandé quartier et ont été vaincus ! — Les Français, ces fils de la Euldja (28), — sont venus de toute part à leur pas de fourmis. — Telle une mer qui déborde et lance ses vagues, — où le torrent lorsqu'il se précipite en entraînant son ravin. — Quand l'heure approche et vient, — c'est sûr, tout événement trouve sa cause (29). — Se répandant sur le pays de la Mettidja, — ils arrivèrent au col (de Mouzaïa), qu'ils franchirent. — Ils descendirent par la route du Marais (*Triqelmerdja*) (30) — et les habitants s'enfuirent de leurs vergers. — Les Croyants furent pris de terreurs paniques; — jusqu'aux enfants dont les cheveux en blanchirent; — les femmes passèrent leurs nuits dans le tumulte : — telle fut l'af-

fliction que Dieu nous envoya ! — O Toi (31) qui entends la prière dans la nuit, — l'Islam en prières te le demande :

Metla'

que tes serviteurs retrouvent la paix, que tous leurs chagrins prennent fin — et que cesse cette oppression qui accable les Musulmans ! — Pleurons (32) sur les muftis, sur les cadis, — sur les oulémas de la ville, ces lumières de la religion. — Pleurons sur les mosquées et leurs sermons — et sur leurs chaires de marbre élevées. — Pleurons sur leurs minarets et les appels de leurs muezzins; — et sur les cours de leurs professeurs et sur leurs récitateurs du Coran. — Pleurons sur les oratoires dont les portes ont été fermées — et qui sont tombées aujourd'hui, oui Monsieur ! dans l'oubli. — Hélas ! où sont les bibelots précieux de la ville, où sont ses maisons ? — où leurs appartements bas et les chambres hautes des eunuques ? — Elles ne sont plus qu'une esplanade et leurs traces ont disparu. — Tant ce maudit respire le besoin de nous vexer ! — Les Roums se sont installés dans la ville ; son aspect a changé ; — elle n'a plus vu que des immondes. — La maison des Janissaires ! ils en ont rasé les murs ; — ils ont arraché ses marbres et ses ballustrades sculptées ; — les grillages en fer qui fermaient ses fenêtres — ont été mis en pièces par ces impies, ennemis de la Religion. — De même, ils ont appelé « la Place » cette Kissaria — où se trouvaient auparavant les Livres et leurs relieurs. — La Mosquée Magnifique (*eldjama' elad'im*) qui en était voisine — a été démolie par eux rien que pour dépiter les Musulmans.

Bît

Vous qui écoutez ce récit — laissez s'accomplir cet ordre de Dieu. — Hélas ! où est ce port célèbre — et les butins de cafés et de draps; — les câbles de cuir tressé

avec lesquels on s'embossait; — les drapeaux de soie claquant au vent; — les corsaires entrant dans la darse et tous ces captifs les mains liées derrière le dos ? — Pour les mécréants c'était là un crêve-cœur ! — Les nations chrétiennes juraient d'en tirer vengeance. — Mais ces nations en étaient devenues des femmes ; — et celui qui venait y voir s'en retournait déconfit (33). — Ils étaient des mulets, mon fils, de ces mulets que l'on emploie au dépiquage ! — Et, s'il y avait un homme de cœur, il tremblait devant elle.

Les exploits d'Alger ont retenti dans les siècles passés !

Metla'

O créateur des hommes, je t'implore au nom de Taha: — mon Dieu, donne lui un sultan qui ait pitié d'elle (34), — qui rentre dans le palais beylical en roi du pays — et l'administre selon la loi islamique et la Vérité Evidente. — Je t'en conjure par les vertus des Livres Saints et de ceux qui les lisent, — de ceux qui se prosternent et de ceux qui s'inclinent devant Allah. — O vous qui comprenez, je date ce poème après mille plus le ouaou... (35); soyez intelligents. — Et Toi qui pardonnes les péchés (36), pardonne à celui qui l'a récité et efface ceux du pauvre Abdelkader. — De combien de désobéissances et de fautes il s'est rendu coupable ! — Sois indulgent pour lui, Maître des Mondes. — Pardonne les péchés de ma mère, de mon père, de nos vieux maîtres, — des (musulmans) absents, des gens de ma maison et des personnes présentes. — Tu désigneras leur place dans le paradis et ses jardins, — en considération du Seigneur du peuple (élu), l'ancêtre d'Hassan et d'Hosseïn.

Ah ! Messieurs, j'ai le cœur en deuil au sujet d'Eldjezaïr !

NOTES EXPLICATIVES

(1) La formule complète est : « Louange à Allah *en toute circonstance* (*ala koulli hall*) » c'est-à-dire dans le malheur ainsi que dans la prospérité. C'est donc une profession de foi fataliste par laquelle veut débuter notre auteur. Le nom que se donnent les musulmans signifie étymologiquement : « ceux qui s'abandonnent » aux mains de Dieu. Mahomet demandait à une troupe de ses contemporains : « Qui êtes-vous ? — De vrais Croyants (*moumenin*) », répondirent-ils. — Quelle est la preuve de votre foi ? — Nous patientons dans l'adversité et remercions Dieu dans le succès ; nous acceptons de plein gré toutes les vicissitudes de la destinée. — Oui, vous êtes de vrais Croyants », jugea Mahomet (*Nozhat el Madjalis* I, 59 (1). La patience musulmane a trois degrés : 1° le fidèle écarte tout soupçon sur la toute-puissance et la toute-bonté divines : c'est la résignation confiante (*cebeurdjemil*) des *repentis*, de ceux qui ont triomphé de leurs répugnances ; 2° l'acceptation pleine et entière des décrets de la Providence (*rida*) : c'est la vertu de ceux qui ont renoncé au monde (*zahidin*) ; 3° l'amour (*mahabba*) pour l'œuvre que Dieu accomplit ici-bas : c'est le degré auquel atteignent les sincères (*Sadikin*). (Cf. Nozhat el Madjalis I., 55).

La légende populaire nous montre des saints qui sont zélateurs des Français et leurs collaborateurs dans la conquête du pays, et aussi des reclus, spectateurs sympathisants des *gesta Dei per Francos* au Maghreb ; mais notre poète, et, avec lui, la plupart de ses coreligionnaires, ne sont pas de ceux-là ; ils appartiennent à peine à la 1re catégorie : ils subissent, sans vouloir douter de l'issue finale, l'épreuve à laquelle ils sont soumis ; mais ils demandent à Dieu de l'abréger ; ils supportent le joug impatiemment, ils s'en plaignent ; et ils ne s'écrient pas comme le vrai Croyant : « Je mettrais un tison sur ma langue plutôt que de dire d'une chose qui est : « Pourquoi est-elle ? » et d'une chose qui n'est pas : « Pourquoi n'est-elle pas ? »

La lutte de la xénophobie instinctive et du fatalisme religieux dans le dernier siècle a présenté les phases suivantes : d'abord une période de révoltes à main armée, jusqu'à ce que la volonté d'Allah se fût nettement confirmée ; ensuite, un temps d'équilibre et d'acquiescement mystique à la soumission forcée ; enfin une évolution, passant de la passivité fataliste à l'action politique, qui ouvre l'ère des Jeunes Algériens.

(2) « Demandez pardon à Dieu et repentez-vous ». — Allah a dit dans le livre sacré : « Dieu ne continue pas à châtier les coupables, quand ils lui demandent pardon (Cor. VIII, 33). Il est

(1) Eçcafouri, imprimerie Elamira echchergta, Le Caire. 1320 H.

admis que le joug de l'étranger est une des formes du châtiment divin. On lit dans le Roud' el Akhiar, p. 20 (1) : « Allah a révélé à l'un de ses prophètes : Quand un homme qui me connaît enfreint mes commandements, je l'asservis à un autre qui ne me connait pas ».

D'après un hadits du Prophète, « quand les péchés des hommes sont trop nombreux et qu'ils ne trouvent pas d'autre occasion de les expier, Dieu les frappe d'un deuil qui leur sert de purification (*Nozhat el Madjalis* II. 28) ». Des adages, remontant au fondateur de la religion, circulaient sur les lèvres du peuple pendant la dernière moitié du siècle « Un empire peut durer sur la base de la mécréance, a dit Mahomet, et il ne saurait subsister sur celle de l'injustice. — Les arabes ont commis l'iniquité et Dieu les a assujettis à leurs ennemis. — Quand Allah se fâche contre un peuple, il le soumet à la tyrannie des Juifs ou des Chrétiens ». On retrouve cette idée plus ou moins rationalisée jusque dans la presse savante de nos jours. Voici ce que l'on peut lire dans le *Fath*, revue hebdomadaire du Caire, à la date du 29 février 1930 (p. 7) : « Le jour où les Musulmans ont abandonné leur religion et ne se sont plus conformés aux lois spirituelles et matérielles qu'elles leur impose fut aussi le jour où l'Orient est tombé dans l'abîme et, glissant du faîte de la gloire où il s'était élevé, a atteint le fond de la misère ».

(3) « Je vous recommande la Salutation à Ahmed, ne l'oubliez pas ». Cette Salutation est bien connue : « Qu'Allah prie sur son Prophète et lui souhaite le salut ». La prière (*çalat*) dans la bouche d'Allah, expliquent les exégètes, signifie sa miséricorde ou ses éloges. L'usage de cette formule est fondé sur le verset 56 de la XXXIIIe sourate où il est dit : « Allah et ses anges prient sur le Prophète : Croyants, priez sur lui et appelez sur lui le salut ». On sait que cette formule est devenue une eulogie qui accompagne obligatoirement toute mention du Prophète ; c'est aussi une oraison jaculatoire dont les résultats miraculeux sont dénombrés dans les livres de piété. Quand la guerre sainte ne lui est pas possible, le musulman doit répéter sans cesse cette prière qui l'en rédime. « La résistance d'un peuple ayant été brisée, comme celui-ci ne pouvait plus continuer la lutte, Allah envoya au Prophète cette inspiration : « Nul ne prononcera ta Salutation, sans qu'il soit inscrit à son actif cette Salutation avec la valeur de quatre cents campagnes, chaque campagne valant à son tour quatre cents pèlerinages (*Nozhat el Madjalis* II., p. 85) ». Toute prière à Allah comporte la Salutation au Prophète : on dit qu'aucune n'est exaucable si elle n'en est accompagnée. Ce n'est pas assez dire : la Salutation au Prophète se substitue à la prière adressée à Allah. Les recueils les plus authentiques rapportent cette tradition : « Un des Compagnons dit au Prophète : Je te consacre le quart de mes prières. — Comme tu voudras, lui répondit Mahomet, mais si tu augmentes la proportion, cela te vaudra mieux. — Je t'en consacrerai la moitié. — A ton gré,

(1) Du cheikh Mohammed Ben Qasim ben Yaqoub, Le Caire, 1292 H.

mais davantage te vaudrait encore mieux. — Hé bien ! je te consacrerai ma prière entière. — Dans ce cas, dit le Prophète, tes péchés te seront pardonnés et tes chagrins seront dissipés (Kitab el Faouaïd fi çalat ou elaouïd d'Echharadji p. 16-17). Le culte de Mahomet — en voie de régression de nos jours — éclipsait il y a cent ans celui de son Dieu au Maghreb. Ce mot d'ordre, donné par le poète à ses auditeurs, contenait à ses yeux le meilleur symbole de différenciation possible qui devait protéger les sectateurs de Mahomet contre l'influence des sectateurs du Christ.

(4) « *Taha* », épigraphe de la 20e sourate, devenu un « des mille surnoms dont Allah a bonoré son Prophète ». L'imagination dévote veut voir dans ses consonnes les initiales de mots arabes signifiant Paradis et Enfer, ou Intercesseur et Guide, ou béatitude et damnation ; pour les combattants, Taha semble avoir été une sorte de Mahomet guerrier, protecteur des armes musulmanes, la première lettre signifiant tambour et la seconde la terreur (*hiba*) que les champions d'Allah inspirent aux mécréants (cf. *Nozhat el Madjalis*, I., p. 158).

(5) « Le jeudi, le vendredi et le lundi ». — On multiplie les Salutations au Prophète le lundi parce que c'est le jour où il est né. Il a dit à propos du jeudi, « Dieu envoie sur la terre des anges avec des registres d'argent et des calames d'or ; ils sont chargés de noter le nombre des Salutations au Prophète que prononcent les fidèles ». Voici comment il a recommandé le vendredi : « Les jours ordinaires, les anges me rapportent les Salutations à mon adresse ; mais, dans la vigile du vendredi et le jour du vendredi, je les entends de mes propres oreilles ». Deux autres jours de la semaine sont conseillés : le samedi, pour compenser les injures que les Juifs adressent à Mahomet dans les synagogues, et le dimanche, parce que, aurait dit Mahomet, les Chrétiens, ce jour-là, fréquentent leurs églises, adorent leurs idoles et m'accablent de malédictions (*Nozhat el Madjalis*, II., p. 91) ».

(6) « Le mort retrouve ses oraisons ». — On peut lire le récit suivant dans le Nozhat el Madjalis, II., p. 91 : « Un de mes voisins étant mort, je le vis en songe et m'informai de son état. « J'ai senti ma langue nouée, raconta-t-il, lorsque les deux anges du tombeau m'ont interrogé ; et je me demandais si j'étais mort bon musulman, quand je vis se glisser auprès de moi une forme humaine qui me souffla les réponses que je devais faire. Je lui demandai : « Qui êtes-vous ? — Je suis, me fut-il répondu, un ange qui a été créé avec la masse des Salutations adressées par toi au Prophète ».

(7) Ce bas monde est le séjour des épreuves. « Allah, raconte une tradition, créa un nuage noir à la gauche de son Trône et lui fit pleuvoir des souffrances et des peines pendant trois cents ans ; puis, il créa un nuage blanc à la droite de son Trône et il lui fit pleuvoir de la joie pendant une heure (Nozhat el Madjalis, II., p. 25) ». La vie du musulman est particulièrement éprouvée. « Quand Allah eut créé le chagrin, celui-ci lui demanda : « Seigneur, où dois-je habiter ? — Dans le cœur de

mon serviteur musulman », lui répondit Allah (Id.) ». C'est par faveur que le musulman est malheureux ici-bas. « Allah ne châtiera pas deux fois son serviteur musulman en ce bas monde et dans l'autre (Id., I., p. 55) ». C'est pourquoi Mahomet a demandé comme une grâce le privilège de la douleur terrestre pour son peuple. « Mon peuple, a-t-il dit, jouit de la miséricorde divine ; il ne connaîtra pas le châtiment de l'autre monde, parcequ'il est puni de ses fautes dans celui-ci ». Tout peut servir d'expiation. « Le Croyant n'éprouve pas une fatigue ni une maladie ni une préoccupation ni une peine morale ni une douleur physique, pas même la piqûre d'une épine, sans qu'Allah les lui compte comme purgation de ses péchés (Id., I., p. 55) ». Les températures extrêmes du désert sont des bienfaits particuliers : l'Enfer, chaque année, souffle sur terre, pendant quarante jours, la froidure de ses glaces et, quarante jours, le feu de ses fournaises, pour la purification des Croyants. Ce monde est le marché où le musulman achète le bonheur éternel au prix de souffrances passagères. On dit aussi fréquemment : « Ce bas monde est le paradis du mécréant et la geôle du Croyant ». De là cette boutade : « Etrange spectacle que celui du siècle : on y voit rire ceux qui sont condamnés aux supplices éternels et pleurer ceux qu'attend la béatitude céleste ! »

(8) « La fin des temps ». — La croyance à la fin prochaine du monde est entretenue par ce passage du Coran pris au pied de la lettre ; « Les infidèles regardent le jour du Jugement comme éloigné et, nous, nous le voyons proche (Coran, LXX, 6-7) ». Les signes précurseurs du cataclysme se divisent en deux catégories : les Petits et les Grands signes. Parmi les Petits signes, qui seront les premiers dans le temps, on range l'asservissement des Croyants. Voici comment se présentait cette idée populaire au commencement de notre siècle : « Quand approchera la fin du monde, apparaîtront plusieurs indices : on verra grandir la corruption, la médisance, la calomnie, la fornication, la violence, l'oppression des dirigeants ; des conflits éclateront entre les nations ; la tyrannie des infidèles s'appesantira sur l'Islam. Alors sortira le Maître de l'Heure, connu sous le nom d'Imam El Mahdi (*Coutumes, institutions, croyances des indigènes*, J. Desparmet, Blida 1905). Un poème bien connu, dû à Sidi Lakhdar, en langue vulgaire, puis des satires sur la société actuelle — un des genres florissants de la littérature populaire — enfin, des prophéties, émanées de Saints en renom et qui se trouvaient soudain dans toutes les bouches, ont entretenu ces croyances jusqu'à la Grande Guerre, où elles s'exprimaient avec la plus complète assurance. « Les atrocités de ce temps, disait-on, nul ne pouvait y mettre fin que son Seigneur, le Maître de l'Heure *ma ikhetemha illa Moulaha* ». De nos jours la prospérité économique associée à l'immoralité semble à quelques-uns annoncer aussi la fin des temps, car le Prophète a dit : « Les richesses ne feront que croître en nombre, les hommes que redoubler d'avarice et l'Heure ne se lèvera que sur les pires des créatures (cf. Roud el Akhiar, p. 113) ».

(9) « Alger a été livrée par les Hommes d'Allah, par les

Saints ». — Les délibérations de l'Assemblée des Saints sur la question des bienfaits et des méfaits à venir de la conquête française et des avantages et des inconvénients qu'ils voyaient, dans leur prescience, à ouvrir les portes du pays à ces mécréants, sont devenues un thème favori de la littérature populaire. Nous avons donné un spécimen de ce genre folklorique connu sous le nom des « Cent et une séances » dans le Bulletin de la Société de Géographie d'Alger, année 1910, 2e trimestre.

Pendant la guerre 1914-1918, le Divan des Saints (*Diouan eççalihin*) siégea en permanence. Si le sort des armes resta longtemps en balance, c'était disait-on, que les partis dans le saint concile ne parvenaient pas à se mettre d'accord. Enfin, le çoff profrançais l'emporta et fit voter la victoire.

Récente modernisation de cette vieille croyance : dans les derniers mois de l'an 1929, jardiniers et maquignons s'abordaient au marché de Maison-Carrée : « Bonne nouvelle ! disaient-ils ; les Français s'apprêtent à repasser la mer : leur mandat arrive à son terme ! » Aux yeux de ces campagnards, la mission confiée aux Français en 1830 par les Saints du Maghreb était devenue un « mandat colonial », et ils rajeunissaient leur vieux *Diouan Eççalihin* en lui prêtant les principes et les attributions de la Société des Nations.

Dernière transformation de cette croyance. Dans les premiers jours d'avril 1930, à Miliana, la population indigène, même dans le milieu des tirailleurs retraités, se réjouissait du grand événement qui se préparait. Toutes les Puissances avaient envoyé leurs représentants à Alger. Les experts examinaient l'état économique, moral, social, politique des indigènes de l'Afrique du Nord. L'enquête tournait à l'avantage de ceux-ci. Alors, dans une séance solennelle, le Congrès allait déclarer que la peine dont ils avaient été frappés au siècle passé était purgée, que l'expiation était suffisante, la régénération du pays complète ; ou, d'après une autre version, que la France au lieu de régénérer le pays, le corrompait, qu'elle était déchue de ses droits de mandataire ; et il remettrait en conséquence le gouvernement de l'Algérie entre les mains de ses anciens maîtres. Le drapeau de Kemal-pacha serait alors hissé sur le Palais d'été et le Palais d'hiver. Les fêtes du Centenaire devaient amener la restauration des Turcs. Les congrès savants de 1930, à Alger, paraissaient aux bédoins autant d'avatars de leur vieille conception du Divan des Saints, souverain dispensateur de la liberté et de la servitude parmi les peuples.

Nous trouvons dans notre manuscrit B, lequel, évidemment d'inspiration bédouine, montre moins d'indulgence pour l'Oudjar que le manuscrit A, les raisons pour lesquelles les Turcs ont été condamnés par Allah et expulsés par les Saints. « Quand notre Maître l'a voulu, Mezghenna a touché à son terme ; — et les Hommes d'Allah, les Saints, l'ont livrée. — C'est que la violence s'était établie chez elle avec l'injustice, et ce fut la cause de sa chute, — ainsi que l'ivrognerie et l'adultère, ses deux vices les plus connus. — Et le Maître des humains, son Seigneur, était là, témoin de sa dépravation. — La maison de débauche s'écroule tôt ou tard ! »

La croyance que la moralité d'un peuple influe sur sa prospérité politique et économique est popularisée par un *hadits* du Prophète. « Cinq choses déterminent cinq effets : nul peuple ne manque à ses engagements sans que Dieu l'assujettisse à son ennemi ; nul peuple ne rend la justice d'après d'autres lois que celles qui sont descendues du ciel sans qu'il voie la misère se répandre dans son sein ; nul peuple ne commet la fornication sans que la mort se multiplie chez lui ; nul peuple ne trompe sur les mesures sans empêcher ses moissons de pousser ; nul peuple ne s'abstient de payer la dîme aumônière sans se voir privé de pluie (*Kitab roud elakhiar* p. 37).

A propos de l'influence de la luxure sur la puissance militaire, on cite la mésaventure de Moïse en guerre avec les Géants (les Philistins). Le chef de ceux-ci, le sorcier Balaam ben Bâ'oura, apprenant que Moïse marchait contre lui avec de nombreuses troupes, dit à ses gens : « Réunissez vos femmes, donnez leur leurs toilettes les plus seyantes ; puis, euvoyez-les dans le camp des ennemis sous prétexte de vente, en leur recommandant de ne pas se refuser. Si un seul de leurs soldats commet l'adultère vous êtes sûrs de pouvoir leur résister (*Nozhat el Medjalis*, I., p. 80).

Ces idées ne sont pas si désuètes qu'elles ne subsistent dans la morale théorique. Voici ce qu'un habitant d'Alger écrit dans le Nadjah de Constantine à la date du 9 mars 1930 : « Si un peuple s'adonne au vin, il est fatal que Dieu le plonge dans l'humiliation de la servitude et dans la misère ».

(10) Bordj el Fanar, la tour du Phare, pentagonale, à trois étages de batteries, était l'ouvrage le plus puissant du front de mer. On trouva en 1830, cent quatre-vingts canons dans les batteries de l'Amirauté (Rozet : *Voyage dans la Régence d'Alger*, Paris 1833, tome III, p. 41. Reuseignement fourni par M. Lespès, professeur d'histoire au Lycée, que je tiens à remercier).

(11) « Il vira de bord ». — Il plaît à l'orgueil musulman de transformer cette manœuvre en une fuite ; nous savons par l'histoire qu'elle était prévue dans le plan de débarquement.

(12) L'hyperbole sur la surface occupée par les troupes débarquées comme, auparavant, la dérobade devant les canons d'Alger et. plus haut, le nombre incalculable des vaisseaux : autant de satisfactions données au sentiment nationalitaire. Notre texte relève du lyrisme plus que de l'histoire. Tous les détails sont pliés au gré de la *ghira outnia*, c. à d. d'un patriotisme jaloux qui prendra avec le temps conscience de lui-même, mais dont il est intéressant de relever les germes dès le début de la conquête.

(13) Le « samedi ». — Le samedi 19 juin est la date de la bataille dite de Staouéli. — Le manuscrit B ajoute : « Le samedi est un jour néfaste pour les musulmans ». On retrouve cette superstition dans toute la Mitidja. A Blida, on n'accomplit le samedi aucune des cérémonies du mariage, ni les accordailles (ou fatha), ni le contrat, ni « l'entrée dans la chambre nuptiale ». A Cherchell, on dit que « la mariée du samedi se colle anx gens comme la poix », ce qui veut dire qu'elle est hargneuse et qu'elle ne lâche plus ceux qu'elle agonise de sottises. Chez les Beni

Khalil, autour de Boufarik, on raille les mauresques qui lavent leur linge le samedi : « leurs enfants deviendront des « Ahramiïn », c'est-à-dire des chenapans. » Dans la sorcellerie féminine, le samedi passe pour un jour mortifère : c'est celui qu'on choisira pour tuer la fierté d'un mari jaloux (cf. Desparmet : *Enseignement par la méthode directe*, IIe livre : *le Mariage*, p. 226-27). Pour jeter la division entre époux (cf. Ibn Elhadjdj, Chomous Elanouar, p. 68), les tolba procèdent également le samedi. La mauvaise réputation du samedi en astrologie rejoint ici le préjugé antijuif. L'agha Ibrahim engagea la bataille décisive un jour où nulle femme du pays n'aurait osé commencer une lessive !

(14). — « La lâcheté, lit-on dans le Roud el Akhiar du Cheikh Ben Qasem ben Iacoub, p. 38, provient du désir de changer le lot de bonheur qui nous est assigné. Or, est-il une situation plus pénible que celle de l'homme qui s'évertue à changer son heure et son sort, se flattant d'écarter la destinée que Dieu lui a faite ? Il souffre sa part de malheur et, sans pouvoir l'éviter, il peine encore à essayer de s'y dérober. » On disait à un imprudent : « Si tu veillais un peu sur toi-même. — N'est-ce pas assez, répondit-il, que mon destin ait l'œil sur moi ? »

(15) « Le combat se poursuivit le dimanche et le lundi ». — Le poète dissimule la fuite des milices turques et de l'Agha en affectant de prendre d'insignifiantes escarmouches pour la continuation du combat. « En réalité, de quatre jours (du 19 au 23), l'ennemi ne se montra pas (Esquer, *Prise d'Alger*, p. 319) ». Mais il faut sauver l'honneur et ne point avouer la défaite si prompte. Cet hémistiche, qui interrompt le récit de la bataille de Staouéli pour nous apprendre ce qui se passa le lendemain et le surlendemain, semble bien interpolé.

(16) L'impéritie de l'agha Ibrahim est transformée en lâcheté par simplification populaire. « Le Bey et le Khalifa prirent la droite, vers le rivage ». Il s'agit du Bey du Titteri et du Khalifa du Bey d'Oran, Hassan, qui, pour cause de vieillesse, s'était fait remplacer à la tête de son contingent de 6000 hommes. Le Khalifa était au centre, d'après les historiens européens ; sans doute donna-t-il la main à l'attaque principale. La tactique du Bey est parfaitement rendue : il devait couper de leur camp les troupes françaises qui avaient pour objectif Staouéli et par conséquent tomber sur leurs derrières (*khedaou aqabha*).

(17) Le manuscrit B nous donne de la bataille de Staouéli une description plus vivante peut-être. « Là les Croyants tombèrent sous le feu (des Français) ; ils voyaient leur fusil éclater dans leurs mains. — Du côté de la terre, comme du côté de la mer, mèches et gargousses brillaient aux poings de l'ennemi. — Les vagues les avaient apportés (les Français) : ils prirent de force les hauteurs. — Ils passèrent le jour sur le rivage dans des luttes acharnées. — Que de têtes furent apportées (au Dey) avec leurs képis ! — Combien aussi de musulmans restèrent sans sépulture ! — Puis, arrivèrent les Zouaoua avec leurs contingents, — disant : « Y a-t-il l'occasion de mourir par ici ? Où se trouve le gros des assaillants ? »

— Toute la journée les bombes volèrent, les troupes s'appelèrent. — Que de cadavres gisaient privés de funérailles ! — Enfin, ils s'emparèrent du camp de Staouéli, et quittèrent les baraquement qu'ils avaient construits (sur le rivage). — Les Roums se jetèrent sur nos bataillons et s'en rendirent maîtres. — Les Croyants étaient trop peu nombreux, les pauvres ! — Le Bey (du Titteri) et le Khalifa (d'Oran) s'étaient postés face à la gauche (de l'ennemi), — et l'autre Bey (celui de Constantine) avait pris position devant la droite (des Français). — Aux accents de leurs tambours et de leurs ghaïta, faisant le bruit du tonnerre, les guerriers de l'Islam se ruèrent : (on eût dit) des flottes s'abordant. — Mais, à peine l'action était-elle engagée, que tous les chefs musulmans tournèrent le dos - — C'en était fait de notre Foi. Que Dieu en console le monde en lui prodiguant les récompenses célestes ! »

(18) « Les contingents auxiliaires se sont disloqués et sont partis ». — Les reproches qui suivent s'adressent aux Kabyles qui, au moment où nos troupes s'étaient ébranlées, avaient lâché pied, en criant : Sauve qui peut ! Les Turcs, on le sait, attribuèrent leur défaite à la défection inattendue des Kabyles (Esquer : *Prise d'Alger*, p. 310-316). Le manuscrit B, d'inspiration bédouine, comme nous l'avons dit, renvoie cette accusation sur les « goums », les cavaliers surtout, et appuye sur l'ardeur belliqueuse des montagnards. Nous les avons vu accourir à la bataille de Staouéli disant : « La mort est-elle par ici ? Où est le gros des assaillants ! » Leur réputation de bravoure et de solidité était connue. Voici comment l'auteur (Kabyle sans doute) décrit leur enrôlement : « Les guerriers de l'Islam s'appellent pour marcher au combat. C'est à qui s'élancera le premier vers les Vierges du Paradis ! — (Une pensée) serrait leur poitrine : ils ne pouvaient subir cet affront. — La mort ne vaut-elle pas mieux que cette infamie ? — Si la Mère des villes nous est prise, — ô Croyants, que nous restera-t-il ? — Les arabes de la campagne alors se mirent en mouvement et Za'moum vit venir à lui les *Khachna*. — Tous les croyants formèrent leurs rangs et voulurent faire la guerre sainte pour délivrer Mezghenna. — (Malheureusement) les Turcs avaient été trop prompts à prendre peur ; — ils avaient déçu leurs chefs ; ils nous trahirent. — On vit le goum lui-même des auxiliaires fuir en déroute ». Le plaidoyer *pro domo* est manifeste : Pour les besoins de la cause, deux faits sont confondus : la levée des contingents sous le commandement du caïd du Sebaou avant la bataille de Staouéli et le soulèvement de Haoussin ben Za'moum, de Bordj-Ménaïel, qui, à la tête de 6.000 campagnards (Khachna, Beni Moussa, Beni Misra, Beni Salah) tâcha de surprendre Clauzel et de lui enlever Blida, en novembre 1830 (cf. *Trumelet, Blida*, II., p. 963).

(19) Le café d'Elbiar est marqué sur la carte de Boutin (Esquer : *Prise d'Alger*) au croisement de la route Sidi-Ferruch-Alger et de celle d'Alger à Coléa.

(20) Le 29, de trois heures à six heures du matin, le duc Des Cars à la tête de la IIIe Division s'empara de la Bouzaréah.

(21) « Devant les Pins ou auprès des Pins (*qoddam eççnouber*) ». — Ce lieu-dit m'est inconnu. « Les hauteurs qui dominent le Château à demi portée de canons étaient couvertes d'arbres et de fortes haies » (Esquer, *Prise d'Alger*, p. 337).

(22) Le fort de Moulaï Hosseïn « Bordj Moulaï Hosseïn », déformation, inspirée par l'adulation, du nom véritable Bordj Moulaï Hassan, qui est notre Château l'Empereur et le Sultan Kalassy des Turcs. Il fut pris le 4 juillet. Il n'est rien dit de l'explosion de sa poudrière, ni de sa prise par les Français, ni de la capitulation du Dey. Dans la nuit (à deux heures, attaque de la batterie du Dauphin par les arabes ; à quatre heures, dans le brouillard du matin, bombardement du Fort), les Roum s'ébranlèrent et les Croyants de pleurer, ô musulmans ! » La pudeur nationale passe sous silence l'acte final de la bataille.

(23) « Les uns ont quitté la ville ». — Nombre d'Algérois fuyaient par la porte Bab-Azoun emportant sur des mulets leur famille et ce qu'ils avaient de précieux ou abordaient sur des barques dans les environs du Cap Matifou (Esquer, *lib. laud.*, p. 351).

(24) « Les autres ont attendu de pied ferme l'ennemi et l'ont maintenu dans les jardins (de la banlieue) environ deux jours ». Dernière consolation offerte à la fierté militaire du fanatisme musulman : la vérité c'est que le Dey demanda, le 4 juillet, un délai de vingt-quatre heures pour se rendre et vider son palais, ce qui reporta la prise de possession d'Alger par le vainqueur jusqu'au 5 juillet, à midi.

(25) « Les Croyants partirent à l'aventure... pauvres bannis ! » Nous distinguerions deux sortes d'émigrés : d'une part les Maures qui ont fui, pendant le siège ou au moment de l'occupation, et aussi ceux qui, plus tard, s'expatrièrent par dégoût pour Bacri et les Juifs (Esquer, *Prise d'Alger*, p. 414) ; d'autre part, les Turcs expulsés, d'abord le Dey avec sa maison, puis les Janissaires non mariés renvoyés en Asie-Mineure (*lib. laud.* p. 407) ; enfin, le reste des Turcs, à l'exception des aveugles et des enfants, que l'on chassa d'Alger, sous prétexte d'intrigues après l'expédition de Blida (id. p. 431). Notre poète ne fait aucune différence entre eux : ce sont tous des Croyants qu'il plaint et dont il regrette l'expatriement.

(26) « Patience, peuple de Mahomet, supporte les jours que l'étranger t'apporte. — C'est l'épreuve qu'a décrétée pour toi le Maître de l'univers ! » — Le récit de la prise d'Alger se termine par la répétition de l'acte de foi fataliste qui l'a commencé.

(27) « Où sont les Turcs si sourcilleux ? » — Le thème sur la disparition de l'ancienne splendeur d'Alger se développera dans le cours du siècle, deviendra un lieu commun, donnant naissance à un genre littéraire que l'on pourrait étudier sous le nom d'Elégie politique du Maghreb.

(28) « Les Français, ces fils de la Euldja ». — Euldja est le féminin de *euldj*, âne sauvage, puis barbare, non musulman.

« Euldj est le nom que l'on donne aux Circassiens, Géorgiens, chrétiens ou musulmans qui sont les pages des sultans, pachas, beys et autres dignitaires musulmans. Dans l'Orient, c'est un terme qui emporte avec lui une idée de mépris. En Algérie, au contraire (?), les arabes ont adopté cette expression pour désigner tout européen devenu musulman » dit L. Roches. Le sens péjoratif ici n'est pas douteux.

(29) « Quand l'heure approche et vient, c'est sûr, tout événement trouve sa cause ». C'est là toute la philosophie de l'histoire pour bien des Indigènes. De toute éternité ou, d'après d'autres, cinquante mille ans avant de créer les cieux et la terre, Allah a fait écrire sur la Tablette de nacre, par le Calame de lumière tous les détails de l'histoire du monde. Telle est la cause première des faits. Quand le jour vient où ceux-ci doivent se produire, les causes secondes se montrent, se concertent, s'organisent et le résultat de leur coopération n'est autre que l'événement tel qu'il a été voulu par Dieu et noté dans l'agenda du Destin, dans la *Table gardée*.

(30) « La route du Marais *Triq el merdja* ». — Dans la langue des habitants de la Mettidja, la *Merdja, le Marais*, désigne la dépression d'*Oued-el-Alleug*, par opposition à la *Hamada* qui est le terrain plus sec des flancs de la montagne. Le Chemin du Marais suit la ligne Sidi-Aïd, Boufarik, Oued-el-Alleug Il est question dans ce passage de l'expédition de Clauzel contre Médéa. Le corps de 7.000 hommes partit d'Alger le 17 novembre 1830, passa le col de Mouzaïa le 21 et rentra le 4 janvier dans ses casernements.

(31) « O Toi qui entends la prière dans la nuit ». — Cette sorte de prière deviendra, comme l'élégie dont nous avons parlé, un genre littéraire. On en trouve de nombreux exemples dans la poésie populaire et savante. Elle s'adresse aux santons topiques, aux grands saints régionaux, membres du divan des Saints, surtout à son président, Sidi Abdelqader el Djilani ; enfin, à Allah lui-même.

(32) « Pleurons sur les muftis etc. » — Ici encore nous trouvons le premier développement sur un sujet qui fournira un autre genre littéraire : la satire de l'administration française. Le poète reproche aux Chrétiens d'avoir supprimé la justice, le culte et l'enseignement musulmans. Il se soucie d'ailleurs moins d'être équitable et véridique que d'être virulent et d'exciter l'indignation des auditeurs.

Les griefs ne sont cependant pas tous controuvés, s'ils sont exagérés. Il se plaint des oratoires fermés ? Dans son Rapport sur les travaux publics, le Général Montfort (11 janvier 1834, p. 326-327) blâme l'abus du logement en nature de quantité d'officiers et d'employés assimilés, la destruction ou l'état de ruine de 10 mosquées ou marabouts, l'occupation de 62 autres par les services civils et militaires ».

Quand il regrette les bibelots précieux de la ville, notre poète se fait l'écho des accusations de pillage et de malversation dont furent injustement d'ailleurs poursuivis soldats et officiers par certains de leurs compatriotes mêmes.

Il n'est pas douteux que des maisons du vieil Alger disparurent. La commission de voirie instituée le 6 juillet 1830 condamna du premier coup 90 immeubles et l'année suivante 355. L'intendant en chef, Denniée, signalait le 11 juillet 1830 qu'un mulet chargé de ses deux cantines ne pouvait librement circuler dans l'unique rue de la ville. Le 30, une communication plus facile avait déjà été établie, au prix de quelques démolitions entre la porte Bab-Azoun et la Marine où se trouvaient les principaux magasins de l'armée ; le 10 août, grâce aux travaux du génie, l'accès du port était ouvert aux chariots.

« La maison des Janissaires ! ils en ont rasé les murs. — Nous ne pouvons préciser de quelle caserne il s'agit. Mais nous savons que toutes celles d'Alger ont été réquisitionnées. « En 1832, le Génie, invité à se prononcer sur les attributions définitives au domaine militaire de la Place d'Alger, retenait 8 mosquées, 14 *casernes et leurs dépendances*, 130 maisons et boutiques, 2 bâtiments transformés en hôpitaux, sans parler de la Casbah, des anciens palais du dey, etc. On ne peut nier, ajoute M. Lespès dans son livre nouveau sur la « Construction d'Alger et son développement de 1830 à nos jours », dont il a eu l'amabilité de nous communiquer le manuscrit, qu'il y ait eu de graves abus, même en tenant compte des nécessités ».

« Ils ont appelé la « Place » cette Kissaria etc. » — « En 1830, Alger ne possédait aucune place d'armes ; quelque temps auparavant les Turcs avaient commencé à dégager la façade de la Djenina (H. Klein. *Feuillets d'Eldjizaïr*, p. 58). On démolit beaucoup de mauvaises boutiques, plusieurs maisons et l'on obtint promptement une place très utile pour les troupes, les stations de voitures, l'établissement des marchés, etc. » Archives du Génie, art. 1, n° 11, mémoire Collas. Information gracieuse de M. Lespès).

« La Mosquée magnifique *Eldjam'a el adim* a été démolie ». Il s'agit sans doute de la Mosquée de la Sida ou Saïda, voisine de la Djenina. Elle fut démolie en 1832. Ce dystique est interpolé, si, comme nous le croyons, notre poème date de 1830.

Le manuscrit B reproduit le même réquisitoire, mais ajoute : « Les musulmans ont vu de leurs yeux des ordures dans les lieux saints — et les chevaux des vainqueurs attachés dans les mosquées. — Et les mécréants en faisaient des gorges chaudes avec leurs enfants, tandis que les musulmans pleuraient à l'envi l'un de l'autre dans l'affliction ». Le fait en lui-même peut être exact ; nous avons vu que huit mosquées furent désaffectées ; mais les soldats de 1830 ne pouvaient rire des malheurs des musulmans avec leurs enfants, car ils n'étaient pas en famille. Nous avons ici une interpolation : ce qui n'est pas étonnant si l'on songe que ces sortes de poèmes offrent des canevas tentants à la verve des improvisations et que le nôtre a servi cent ans de cadre aux récriminations des xénophobes.

(33) « Celui qui venait y voir s'en retournait déconfit ». — Allusion aux nombreuses expéditions contre Alger du XVIe au XIXe siècle, qui toutes restèrent sans résultat, quand elles ne finirent pas en échecs retentissants. L'impuissance de la

chrétienté, les tributs qu'elle payait aux corsaires, l'habitude de considérer les Européens comme une race d'esclaves, expliquent l'exclamation qui suit : C'étaient des mulets, de ces mulets que le fellah, le fouet en main, fait tourner sur son aire, et qui piétinent dans le bourrier suffocant, les yeux bandés, à la mode du pays.

(34) « Mon Dieu, donne-lui un *sultan* qui ait pitié d'elle ». — Ainsi le manuscrit algérois demande le rétablissement du pouvoir turc. Cette fidélité au souvenir donnera naissance à la turcophilie dont il est resté des traces nombreuses dans l'âme maghrebine jusqu'à nos jours (Voir Desparmet, *La Turcophilie en Algérie*).

Le manuscrit bédouin ne parle pas de *sultan* mais d'un Chérif; il met son espoir dans l'intervention d'un personnage de caractère messianique ou religieux. Cette substitution assurait à ce passage des applications multiples dont ont su profiter tous les agitateurs qui se sont donnés pour le chérif attendu. Il a pris en conséquence un développement plus considérable. Le voici dans mon manuscrit B : « O Toi qui créas tes adorateurs (les hommes) Toi, le Maître d'Alger, — envoie-nous le Chérif qui prendra à cœur le relèvement de l'Islam, — qui entrera dans Alger en Sultan — et la gouvernera conformément à la Loi et à la Vérité Evidente, — par qui nos populations se verront affranchir et rentreront dans leur pays — et qui mettra fin à cette calamité qui pèse sur les musulmans ! — O Toi qui ouvres les portes, rouvre-nous les nôtres ! — Que nos gens se voient consolés et retrouvent leur sérénité. — Chasse les fils des Mécréants dans leur patrie ; — que leur cœur pleure à son tour et qu'ils se retirent brisés ! — Nous t'en conjurons par les vertus des sourates Elmolk (67e sourate) et Taha (20e s.), par les mérites de la sourate Elfath (48e s.) avec Iasin (36e s.) ; enfin, par les 60 divisions du Coran et par les vertus de ceux qui les récitent, — de ceux enfin qui s'inclinent et se prosternent devant Allah : puisse Dieu nous donner celui qui amendera radicalement notre désarroi — et expulsera définivement cette horde d'oppresseurs ! »

(35) « Je date ce poème après mille... plus le ouaou ». — Lacune. Ouaou, dans la numération maghrebine, équivaut à 6. Il est évident qu'il manque à ce millésime ses centaines et ses dizaines. Or, c'est justement ce que nous fournit le manuscrit B. « Pour avoir la date de ces vers, dit-il : après mille et deux cents compte le mim (c. à d. quarante). » Ce chiffre ainsi formé, 1240, de l'Hégire, correspond à notre année 1824, il est donc évidemment faux. Mais, si nous ajoutons la valeur du ouaou que nous fournit le manuscrit A, nous obtenons l'année de l'hégire 1246, qui correspond à l'an du Messie 1830. Je tiens cette date pour vraisemblable. Aucun des faits qui sont cités dans le poème n'est postérieur à l'an de l'hégire 1246, lequel a fini le 10 juin 1831, sauf l'allusion à la démolition de la Mosquée d'Essida (1832), que l'on peut considérer comme une interpolation.

(36) « Et Toi qui pardonnes les péchés etc. ». — Comme au début de son « récit » le poète avait prêché le retour à Dieu

et la contrition, il en donne l'exemple dans sa conclusion : il demande à Dieu de pardonner les fautes commises par lui, par sa famille, par tous les musulmans absents et présents, en invoquant le nom de Mahomet, le grand intercesseur de son peuple.

Il faut reconnaître que son appel a été entendu et son exemple suivi. Si l'on voulait caractériser le mouvement des idées en Algérie depuis la conquête, l'on devrait constater, en face de l'influence française, un renouveau de l'Islam. Nous avons assisté à une véritable résurrection et une épuration progressive de la foi populaire dans ce siècle. Jamais nos indigènes n'ont été de plus zélés croyants. Voyez dans leurs journaux avec quel enthousiasme ils se cotisent pour bâtir des mosquées et créer des écoles coraniques dans des villages où l'on n'en avait jamais vus. C'est que leur religion leur apparaît comme l'armature suprême de leur personnalité ethnique. Notre poète de 1830 l'avait compris d'instinct ; les théoriciens actuels le disent nettement. Récemment, un Algérien de Tlemcen, écrivait dans une revue hebdomadaire du Caire, comme pour rassurer ses frères en Islam sur la fidélité du Maghreb à la foi commune : « Tant que nos enfants seront dirigés dans la droite voie de notre Prophète Mahomet, tant qu'ils seront formés par l'esprit du Coran, par les forces créatrices (qui s'y trouvent déposées), la colonisation française ne triomphera pas de nous ! » (*Revue Elfath du* 5 octobre 1929, sous la signature du Tlemcénien Mohammed Essaïd Ezzahri).

J. DESPARMET.

LES GOUVERNEURS D'ORAN

pendant l'occupation espagnole de cette ville

(1509-1792)

En 1509, le moine cardinal Francisco Ximénez de Cisneros, archevêque de Tolède et Primat d'Espagne, avec une armée levée par lui et placée sous les ordres de Pedro Navarro, s'empara d'Oran, qui appartenait, comme toute la province (ou Maghreb Moyen), au souverain Abdelouadite de Tlemcen. Quatre ans auparavant, Mers-el-Kébir, petite forteresse située à l'Ouest de cette cité, était tombée au pouvoir des Castillans (le 13 Septembre 1505) et le général vainqueur, don Diègue Fernandez de Cordoue, en avait reçu le commandement. Ces deux Places, distantes seulement de quelques kilomètres, restèrent sous l'autorité des Rois Catholiques pendant près de trois siècles. Elles retombèrent cependant aux mains du Bey de l'Ouest pendant vingt-quatre ans (de 1708 à 1732). Enfin, à la suite d'un terrible tremblement de terre, Carlos III les abandonna, en 1792, et les céda au Dey d'Alger, qui les garda jusqu'à l'arrivée des Français en Algérie.

Durant ces trois siècles d'occupation, Oran (avec la forteresse qui protège la baie magnifique, dénommée Mers-el-Kébir par les Arabes ; les Grecs l'appelaient : *Theon limen*, le port des dieux, et les Romains : *Portus divini*, les ports divins), fut confiée par les souverains

espagnols à des Gouverneurs, dont plusieurs méritent une mention dans l'Histoire de l'Afrique du Nord.

Il est intéressant, surtout au moment où l'Algérie, célébrant le centenaire de la conquête française, étudie son passé avec un soin tout particulier, de dresser pour la première fois une Liste exacte et complète des Chefs qui, pendant si longtemps, présidèrent aux destinées de cette ville, soustraite aux pirates barbaresques déjà depuis le début du XVI[e] siècle. Une étude aussi approfondie que possible des attributions et de l'administration de ces Gouverneurs précède cette Liste.

⁂

Avant de retourner en Espagne, quelques semaines après sa victoire, le cardinal Cisneros, qui avait secrètement projeté d'élargir sa conquête et d'annexer par les armes toute l'Oranie à la couronne des rois de Castille, laissa les deux Places sous les ordres de Pedro Navarro, comte d'Olivette. Mais ce général, impatient de cueillir de nouveaux lauriers sur d'autres points de la terre africaine, n'y resta que fort peu de temps et la reine Jeanne, d'accord avec son père Ferdinand d'Aragon, leur donna un Gouverneur titulaire, en la personne de don Diègue Fernandez de Cordoue, avec le titre officiel de : *Capitaine Général des royaumes de Tlemcen et de Ténès et Gouverneur des Places d'Oran et de Mers-el-Kébir (Capitan general de los reinos de Tremecen y Ténez, gobernador de las Plazas de Oran y Marzaelquivir)*.

En 1534, don Martin, comte d'Alcaudete, son troisième successeur, ajouta à ses attributions celle de Grand Justicier (*Justicia Mayor*) qui lui conférait, avec le commandement des troupes et la direction des opérations militaires, la juridiction et l'administration proprement dite de la ville. Enfin, au XVIII[e] siècle, les Gouverneurs reçurent le titre un peu plus honorifique de *Commandant Général* (*Comandante General*) ; mais on ne mentionna pas désormais, dans le décret de nomination, les royaumes de Tlemcen et de Ténès, que l'on n'espérait plus réduire à la soumission.

Diègue Suarez, dont il sera parlé plus loin, nous a conservé, dans sa *Chronique*, le texte intégral de l'Ordonnance royale conférant la charge de Capitaine Général à l'un des Gouverneurs d'Oran ; toutes les attributions y sont énumérées par le détail. Le voici :

Don Philippe, par la grâce de Dieu Roi de Castille, de Léon, d'Aragon, des deux Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Majorque, de Séville, de Sardaigne, de Corse, de Murcie, de Jaen, des Algarves, d'Algésiras, de Gibraltar, des Iles Canaries, des Indes, des Terres fermes de l'Océan Atlantique, Comte de Barcelone, Seigneur de Biscaye et de Molina, Duc d'Athènes et de Néopatrie, Comte du Roussillon et de la Cerdagne, Marquis d'Oristan et de Gociano, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Brabant et de Molina et Comte des Flandres et du Tyrol, etc...

A Vous, don Pierre Louis Galcéran de Borgia, Grand Maître de l'Ordre de Montésa,

Sachez :

Que le poste de Capitaine Général des Royaumes de Tlemcen et de Ténès et Gouverneur de l'Alcazaba et de la forteresse de la Ville d'Oran et de la Ville de Mers-el-Kébir, qui sont en Afrique, étant vacant présentement, nous avons confiance en votre fidélité, votre expérience et le grand zèle que vous avez eu et que vous avez pour notre service, et sachant que cela convient à la conservation, à la bonne garde et à la sûreté desdites villes d'Oran et de Mers-el-Kébir, Nous avons décidé de vous choisir et de vous nommer, comme par la présente Nous vous choisissons et vous nommons au poste susdit de Capitaine Général desdits Royaumes de Tlemcen et de Ténès et vous serez, en même temps Notre Gouverneur titulaire desdites villes d'Oran et de Mers-el-Kébir, ainsi que de l'Alcazaba et de la forteresse de Aras-el-Cazar.

Nous voulons que vous occupiez ce poste de Capitaine Général desdits Royaumes et de Gouverneur desdites villes et

de leurs forteresses à partir de ce jour, tout le temps qu'il sera en Notre bon vouloir de vous y laisser, en toutes les circonstances et pour toutes les choses qui dépendent de ladite charge de Capitaine Général et de Gouverneur.

Votre juridictiou s'étendra à toutes les choses concernant la Justice et la Guerre dans lesdits Royaumes et dans lesdites Villes, leurs forteresses et leurs frontières, comme cela eut lieu et dut avoir lieu avec le Comte d'Alcaudete, et ceux qui, avant lui, occupèrent ce poste.

Vous autoriserez et ferez exécuter à tous les militaires et aux habitants des villes d'Oran et de Mers-el-Kébir, le paiement de toutes les soldes auxquelles ils ont ou auront droit, et qui figureront sur les lettres de créance et les états signés par vous et par les commissaires et officiers qui résident dans cette Place et ont charge d'effectuer ces paiements. Vous examinerez les comptes, les reçus et les livres de ces gens chaque fois que cela vous paraîtra convenable ; ceux que vous jugerez inaptes à notre service, vous les destituerez de leurs fonctions et vous en nommerez d'autres à leur place.

Vous ferez et exécuterez avec soin toutes les choses que vous pourrez et devrez accomplir, à titre de Capitaine Général et de Grand Justicier des villes d'Oran et de Mers-el-Kébir, comme devait le faire et comme le fit ledit Comte d'Alcaudete ainsi que ses prédécesseurs, en vertu des pouvoirs qui leur avaient été conférés.

Nous ordonnons à tous les Capitaines de cavalerie et d'Infanterie ordinaire et extraordinaire de la garnison, aux Trésoriers, Fournisseurs et Contrôleurs du ravitaillement et des munitions, et aux autres officiers chargés de tenir les livres de comptes et d'effectuer le paiement des soldes, tous ensemble et chacun en particulier, de vous considérer comme Notre Capitaine Général dans lesdits Royaumes et Notre Gouverneur dans lesdites villes et leurs forteresses, et de vous honorer comme tel, et de vous obéir, de vous respecter et d'accomplir tous vos ordres écrits ou donnés de vive voix, avec toute l'exactitude possible, car telle est Notre volonté, et de s'acquitter de tous les messages dont vous les aurez chargés.

Nous voulons qu'on ait pour vous tous les égards et que vous jouissiez de tous les honneurs et avantages et prééminences et dispenses et autres faveurs attachés à ladite charge et à l'exercice de Notre Justice, comme il en fut pour ledit Comte d'Alcaudete et les autres Capitaines Généraux et

Gouverneurs qui, avant lui, occupèrent ce poste dans cette ville.

Et pour que rien n'amoindrisse les prérogatives de votre charge, Nous ordonnons aussi aux maîtres et capitaines des nefs ou galères et autres navires quelconques, qui entreront dans les ports desdites villes d'Oran et de Mers-el-Kébir de vous considérer également comme Notre Capitaine Général et Gouverneur et qu'ils vous obéissent à ce titre, et qu'ils vous respectent et que sur leurs navires ils reconnaissent votre autorité, qu'en tant que sujets de Notre couronne ils sont obligés d'accepter, et qu'ils exécutent tous vos ordres en tout et pour tout ; car Nous leur faisons savoir que telle est Notre volonté.

Et que conformément au droit, vous et les officiers que pour ce vous nommerez, vous puissiez, aussi bien dans la ville d'Oran que dans celle de Mers-el-Kébir, rendre entièrement et publiquement la justice, dans toutes les affaires civiles et criminelles, aussi bien parmi les militaires de la garnison que parmi les habitants, les gens de mer qui s'y trouveront.

Et qu'en tout le reste vous exerciez en pleine liberté d'action votre charge de Capitaine Général des Royaumes de Tlemcen et de Ténès, des villes d'Oran et de Mers-el-Kébir, de son alcazaba et de ses forteresses, avec toutes les prérogatives et attributions qu'elle comporte et avec la libre et générale administration que pour cela Nous vous accordons.

Afin que vous puissiez en user en tout et pour tout comme il convient, sachez que Nous vous accordons pleins pouvoirs, entièrement et complètement, comme il en fut avec ledit Comte d'Alcaudete ; et nous vous faisons cette grâce, comme il a été dit, à condition que vous résidiez à votre poste continuellement et en personne.

Nous ordonnons encore qu'avec le titre de Capitaine Général vous perceviez, comme traitement, la somme de 3.630 maravédis par jour, tout le temps que vous servirez et que vous résiderez en personne à Oran ; et qu'en plus de ceci, il vous soit payé une somme de 550.000 maravédis, chaque année, à titre de Gouverneur de ces Places : 300.000 maravédis, comme gouverneur militaire d'Oran, de son Alcazaba et de son château de Aras el Cazar ; et 250.000 maravédis, comme gouverneur militaire de Mers-el-Kébir ; le tout comme le Comte d'Alcaudete.

Vous jouirez desdits cinq cent cinquante mille maravédis, comme gouverneur desdites forteresses, du jour où, à ce titre, vous prendrez possession de cette charge à Oran ou à Mers-el-Kébir, en personne, et non d'une autre façon ; lesdits trois mille six cent trente maravédis quotidiens, qui vous sont accordés pour vos frais d'entretien, vous seront dûs à partir du jour où vous quitterez votre demeure pour vous rendre à votre poste, et durant tout le temps qu'il plaira à Notre volonté de vous garder dans cette fonction.

Et par la présente, nous ordonnons à Nos Trésoriers Généraux de vous remettre le montant dudit salaire et traitement ensemble de la manière, dans le temps et comme il était remis et payé audit Comte d'Alcaudete, et qu'on vous paye là-bas, conformément à ce qui est dit dans Notre Cédule homologuée en Notre Conseil de Guerre, sous le témoignage d'un Notaire public de ladite ville d'Oran, qui déclarera exactement le temps pendant lequel vous aurez servi, pour effectuer ce paiement. Et de cette lettre on prendra copie dans les Livres de soldes de Notre Trésorerie Générale, et l'original, dûment signé vous sera rendu pour que vous puissiez faire exécuter ce qu'elle contient.

Nous voulons aussi qu'on prenne note de ces paiements sur les livres des archives de ladite ville d'Oran, pour que cela figure et soit conservé avec tout ce que l'on y fait et tout ce que l'on y débourse.

Et Nous ordonnons à Hernan Tello, qui présentement occupe le poste de Notre Capitaine Général desdites villes d'Oran et de Mers-el-Kébir et à toute autre personne ou toutes autres personnes au pouvoir desquelles elles se trouvent, lorsque vous aurez prêté le serment de fidélité et d'hommage requis en tel cas, entre les mains de don Louis Fajardo, chevalier gentilhomme, pour lesdites villes d'Oran et de Mers-el-Kébir, et leurs forteresses, qu'elles vous soient livrées, avec toutes leurs munitions, et armes et provisions, ainsi que celles qu'on y aura reçues, sans attendre, pour ce faire, d'autre ordre ou commandement, sans autre décret officiel de Notre Chambre ; et elles resteront et seront remises entièrement et complètement entre vos mains ; et Nous les relevons du serment de fidélité et d'hommage que, pour elles, ils nous avaient prêté.

Vous aurez et exercerez ladite charge de Capitaine Général et de Grand Justicier desdites villes d'Oran et de Mers-el-Kébir et vous jouirez de votre solde et traitement et des autres droits et prérogatives qui sont attachés à ces fonctions, selon et comme il est dit plus haut.

Et les uns et les autres, sous aucun prétexte, n'agirez d'une autre façon.

Donnée à l'Escurial, le 26 décembre de l'an 1566.

Moi : le Roi.

Et moi, Jean Vazquez de Salazar, Secrétaire de sa Majesté Catholique, l'ai fait rédiger sur son ordre.

Copie de cette lettre et de cet acte de sa Majesté a été prise dans les Livres de la Solde de sa Trésorerie Générale pour effet et comme sa Majesté l'ordonne.

A Madrid, le 18 janvier 1567.

Sanche de Andoya.

Antoine Vazquez.

A son arrivée et avant de prendre possession de sa charge, le Capitaine Général (comme le faisaient tous les Gouverneurs de Forteresses dans le royaume), devait prêter le Serment de fidélité et d'hommage (*Pleito homenaje*). Il s'engageait solennellement, sur sa parole et son honneur de gentilhomme, à défendre ces Places contre toute attaque et à les conserver au souverain, même au péril de sa vie.

La cérémonie avait lieu ordinairement dans l'*Alcazaba*, où le général sortant recevait son successeur. La plupart des officiers et les gouverneurs militaires des châteaux, des forts et de Mers-el-Kébir étaient présents, ainsi que les plus anciens soldats. Le Notaire du Conseil Municipal d'Oran les assistait et rédigeait le procès-verbal officiel de la séance. Lui montrant successivement l'emplacement des diverses fortifications et des portes de la cité, celui qui s'en allait lui en remettait les clés et lui recommandait de garder toujours libres et en bon état ces villes, comme il les avait reçues lui-même et gardées.

Par exception, et sur la demande du roi, ce serment était quelquefois prêté en Espagne, entre les mains d'un chevalier désigné par lui et assisté d'autres hidalgos. Il

en fut ainsi, par exemple, pour le Grand Maître de Montésa, en 1567. Diègue Suarez, dans sa *Chronique*, cite le document suivant qui l'atteste :

En la ville de Madrid, où résident présentement la Cour et le Conseil de sa Majesté, le dix du mois de janvier de l'année mille cinq cent soixante sept, en présence de moi, Notaire public et des témoins ci-dessous désignés, a comparu le très illustre Seigneur don Pierre Louis Galcéran de Borgia, Grand Maître de Montésa, son Ordre de Chevalerie, et a dit :

Que sa Majesté le Roi don Philippe, notre Seigneur, par son décret royal, l'a nommé Capitaine Général des royaumes de Tlemcen et de Ténès et Gouverneur titulaire de la Ville d'Oran, de son Alcazaba et de la forteresse de Mers-el-Kébir et a ordonné qu'on les lui remette, lorsqu'il aura, pour cela, prêté le serment de fidélité et d'hommage, comme il est d'usage, entre les mains du Seigneur don Louis Fajardo, gentilhomme, qui était présent.

Pour ce, ledit Seigneur Maître de Montésa a dit qu'en accomplissant les ordres de sa Majesté, il voulait jurer et ledit Seigneur don Louis Fajardo reçut son serment. Le seigneur Maître de Montésa ayant mis ses mains jointes entre les mains dudit Seigneur don Louis Fajardo, dit qu'il s'engageait par serment de fidélité et d'hommage, comme chevalier gentilhomme, une. deux et trois fois, selon les *fueros* et selon la coutume d'Espagne, après avoir reçu ladite ville d'Oran, son Alcazaba et sa forteresse de Rosalcazar et ladite forteresse de Mers-el-Kébir, comme sa Majesté l'ordonne, à les garder fidèlement et sincèrement pour son service, comme son Gouverneur, aussi bien en paix qu'en temps de guerre. Il observera aussi ses ordres et lui apportera l'aide de ces Places chaque fois et de la façon que sa Majesté le lui commandera, avec ou sans récompense, sincèrement, sans réplique aucune. Il ne les donnera ni les livrera qu'à sa Majesté ou sur son ordre certain ; et il fera tout ce qu'un bon et loyal Gouverneur doit, en justice, faire, sous peine d'encourir sa déchéance et les autres châtiments établis en droit contre les Gouverneurs parjures à l'honneur et au serment de fidélité et d'hommage qu'ils ont juré pour les châteaux ou les forteresses, et traîtres à la fidélité qu'ils doivent à leurs Rois et Seigneurs.

Et pour cela, il dit qu'il engageait et il engage sa personne et les biens qu'il possède et qu'il pourra posséder.

Et tous deux ont signé de leurs noms, en présence des témoins suivants : le Seigneur don Jean d'Aragon, de Bivagorza, Gonzalve de Cordoue, Capitaine de sa Majesté et le Docteur François Garcia, Juriste, résidant en la Capitale de sa Majesté.

Le Maître
don Louis Fajardo de Mendoza.

Et moi, Christophe de Arriano, Notaire public inscrit sur les rôles de ladite ville de Madrid et de sa Province, j'ai assisté, au nom de sa Majesté, à l'acte ci-dessus et j'affirme que je connais lesdits Seigneurs Maître de Montésa et don Louis Fajardo. En foi de quoi j'ai fait rédiger ce procès-verbal que je signe
en témoignage de la vérité :

Christophe de Arriano.
Notaire public.

Quelle était la solde du Capitaine Général ? Si l'on s'en rapporte au décret de nomination cité plus haut, durant la première période de l'occupation, il recevait un traitement annuel d'environ 2.424.950 maravédis, qui se décomposait comme suit :

3.630 maravédis par jour, comme traitement proprement dit, pendant tout le temps de sa résidence, à partir du jour où il quittait sa maison ;

550.000 maravédis, à titre de gouverneur des deux Places fortes;

300.000, comme commandant de la forteresse et des châteaux forts d'Oran;

250.000, comme commandant de la forteresse de Mers-el-Kébir :

(Ces trois dernières sommes, à dater du jour de son arrivée).

Plus tard, d'après un décret royal mentionné par A. Portugués, dans sa *Coleccion de Ordenanzas militares* (Madrid, A. Marin, 1765), il percevait une solde men-

suelle de 750 écus de billon par mois, s'il avait, dans l'armée, le grade de Lieutenant Général et 500, s'il était Maréchal de Camp.

Sa Maison militaire comprenait : un Gouverneur militaire, un Lieutenant de Roi, un Sergent-Major, trois Aides de Camp et un Capitaine du Port, ainsi qu'un autre Gouverneur pour Mers-el-Kébir.

Nommés directement par le Roi et pour un temps indéterminé, les Capitaines Généraux d'Oran, surtout depuis le Comte d'Alcaudete (1534), qui exigea, comme on le verra plus loin, la suppression de tout contrôle et de tout administrateur civil, agissaient selon leur bon vouloir et n'avaient de comptes à rendre qu'au souverain de qui ils tenaient leurs pouvoirs.

Bien entendu, toutes les troupes de la Garnison : Infanterie, Artillerie, Génie, etc... ainsi que les compagnies ou les Régiments envoyés en renfort pour une expédition importante ou en cas de siège sérieux, leur devaient une obéissance entière. Il en était de même de tous les vaisseaux espagnols qui entraient dans le port. Ils prenaient donc, aussi bien quand il s'agissait d'aller livrer bataille aux Maures ou aux Turcs que lorsqu'il fallait défendre les Places attaquées, toutes les dispositions jugées nécessaires et convenables.

A titre de Gouverneurs, ils veillaient au bon entretien, à la conservation et à la protection des deux Villes, soit en exerçant une surveillance continuelle, soit en entreprenant des travaux publics à l'intérieur des remparts ou dans les défenses extérieures. Les officiers à qui ils confiaient les châteaux et les forteresses, prêtaient entre leurs mains le serment de fidélité exigé par les lois.

Avec les Indigènes, même avec les rois de Tlemcen, pendant les premiers temps de l'occupation, et avec les caïds et les cheikhs des Villes et des tribus de la province, ils agissaient de leur propre initiative, accordaient ou refusaient l'*aman* et les traités de paix et d'alliance

demandés; ils déclaraient la guerre et organisaient des expéditions ou des razzias, lorsqu'ils le jugeaient utile.

Voici un exemple de traité d'alliance, ou mieux de sauf-conduit délivré par le marquis de Flores y Avila au cheikh d'une tribu oranaise :

Certificacion de *Seguro*.

Doy aman y seguro a Mostafa ben Khaled, Alcaide de la Mehala de Tremecen, para libre y seguramente pueda estar con ocho tiendas y quatro gaytones de Mehala en Tacela, onze leguas de la Plazas ; aziendo lo que tiene que azer, sin causar inquietudes ni revueltas en el Reino, y es mi voluntad le valga par veinte dias desde la fecha de este aman, con condicion que no a de bajar a Meleta con la Mehala (ni parte de ella) donde estan los matamores de los Ouled Abdala y las zafinas de Chafa y Amayan sin orden o permision mia, de que tomaran razon los oficiales reales :

En Oran, a 21 de Agosto de mil y seiscientos y treinta y seis anos.

Flores y Avila. (1)

Le Gouverneur délivrait ce document écrit en arabe et en castillan. Il était ordinairement renouvelable chaque année, au mois d'août, c'est-à-dire après la moisson et donnait aux indigènes (*Moros de paz*) le droit de s'établir dans la province sans être inquiétés, au cours d'une razzia, par les troupes espagnoles qui, au contraire, leur prêtaient assistance et protection contre les autres Maures, dits *Moros de Guerra*.

---

(1) *Certificat de Sauf-Conduit :*

J'accorde aman et sauf-Conduit : à Moustapha ben Khaled, Caïd de la Méhalla de Tlemcen, pour qu'il puisse librement et en toute sécurité rester avec les huit tentes et quatre guitounes de la Méhalla, à Tacéla, à onze lieues de ces places ; s'il fait ce qu'il doit faire, sans causer d'inquiétudes ni de trouble dans le royaume, ma volonté est que cet aman soit valable pour 20 jours à partir de cette date, à condition qu'il ne descende pas avec sa Méhalla ou une partie de cette méhalla, vers la Plaine de Mléta, où sont les silos des Ouled Abdalla y les confédérations paysannes des Chafai et des Hamian, sans mon ordre ou ma permission, dont prendront acte mes officiers royaux.

A Oran, le 21 août 1636.

Flores y Avila.

Depuis 1534, le Roi avait concédé aux Capitaines Généraux, en plus du commandement militaire, l'administration des deux villes et la population civile dépendait donc dès lors d'eux au même titre que les soldats. Il y avait bien une espèce de Conseil Municipal, dont ils étaient, de droit, les présidents; mais, soit pour les faits de guerre, soit pour le ravitaillement et le commerce, ils prenaient d'ordinaire les décisions importantes.

Leur contrôle s'exerçait sur les services financiers : les *Veedores* (ou commissionnaires aux armées), les *Ministros de Hacienda* (ou Directeurs des Finances) et leurs employés, les Trésoriers et les Payeurs généraux n'agissaient que sur leurs indications et devaient sans cesse tenir les comptes et les livres à leur disposition, payant les soldes et traitements aux fonctionnaires, les pensions et les gratifications de la façon qu'ils leur dictaient. Les Gouverneurs nommaient encore à tous les emplois et révoquaient les inaptes ou les coupables.

De plus leur titre de Grand Justicier (*Justicia Mayor*) leur conférait la juridiction générale et le droit de connaître de toutes les causes civiles ou criminelles, par l'intermédiaire des *alcades* désignés par eux pour les seconder en ces matières.

En un mot, ils jouissaient, dans leur commandement et dans leur administration, d'une indépendance presque complète.

Il est vrai qu'ils étaient tenus de résider continuellement dans la ville d'Oran et ne pouvaient s'absenter pour revenir en Espagne qu'avec un congé en règle délivré par le roi.

D'autre part, tous les quatre mois, ils devaient adresser au Ministère de la Guerre un rapport sur la situation des Places (au point de vue militaire, administratif, sanitaire, etc...), sur la province, mentionnant les agissements et les déplacements des diverses tribus, des Turcs et du Bey de l'Ouest, les quantités probables de récoltes

en blé et en orge et le bétail de boucherie que l'on espérait pouvoir se procurer sur place.

Enfin, à l'expiration de leur mandat, on les soumettait à une formalité, un peu ennuyeuse parfois, que l'on appelait *Juicio de Residencia*. Une personne envoyée à cet effet par le souverain, ou plus souvent le nouveau Gouverneur passait, à son arrivée, une Revue générale et adressait à la Cour un Compte-rendu détaillé sur l'état des Places, ainsi que sur les faits et gestes de son prédécesseur pendant le temps qu'il avait occupé son poste. Mais, même lorsque ce document contenait des critiques sérieuses ou des charges accablantes contre un Gouverneur, (ce qui se produisit, par exemple, pour le marquis de San Roman), le Conseil Supérieur de la Guerre ne se hasardait pas à le poursuivre pour lui demander des comptes de sa gestion.

De temps en temps les Capitaines Généraux ajoutaient à leurs attributions diverses, dans les moments difficiles, le droit de battre monnaie. Les caisses du Trésor Royal étant souvent vides pour subvenir aux plus pressants besoins du monarque et de l'Etat, on comprend aisément que les Services financiers d'Oran et des autres Places fortes sur la côte africaine se trouvaient parfois dans un cruel embarras. Aussi, lorsque l'argent manquait (chose qui arrivait fréquemment), les Gouverneurs avaient recours à toute sorte d'expédients.

D'assez bonne heure, ils sollicitèrent et obtinrent, pour éviter des incidents qui pouvaient devenir gros de conséquences, le droit de battre monnaie. Dès le milieu du XVI° siècle, il y avait une *Casa de Moneda* à Oran; on y fabriquait des pièces de fer blanc, de cuivre ou de laiton : ochavos, cuartos, réaux... qui servaient provisoirement à payer les soldes, les achats divers. Elles avaient cours, non seulement dans la Ville, mais encore parmi les Maures et les Arabes de la province et, quand l'argent

légal arrivait, on les échangeait contre la monnaie espagnole ou les *zianis* des anciens rois de Tlemcen.

Diègue Suarez écrit à ce propos : « Depuis l'année dernière (1569), à cause des grandes dépenses occasionnées par la Guerre contre les Morisques, sa Majesté, ne pouvant effectuer les paiements des marchandises, a permis au Gouverneur de frapper une monnaie spéciale, non une monnaie au coin des armes royales, mais en fer blanc contrôlé, portant en relief une couronne royale et valant un, deux ou quatre réaux. Par un décret public, le Gouverneur recommande à tous ses sujets d'accepter ces pièces comme celles de sa Majesté, qui lui avait ordonné de les émettre pour ne point retarder les paiements jusqu'après la guerre de Grenade; alors arriverait la vraie monnaie que l'on échangerait contre celle de fer blanc. Des peines graves puniraient ceux qui refuseraient de les prendre. Cela marcha très bien, ajoute le Chroniqueur, les marchands et même les Maures l'acceptaient sans difficulté. Et lorsque le roi envoya une somme de 100.000 ducats, toutes les pièces provisoires furent retirées de la circulation. » (1).

Dans les premiers temps de la conquête, les souverains espagnols nommèrent, à côté du Gouverneur, un fonctionnaire civil, spécialement chargé de toutes les affaires dont un commandant de troupes n'était pas à même de s'occuper. Il ne faut point oublier que le Gouverneur, appartenant à la plus haute noblesse, était avant tout un soldat. Le cardinal Gisneros, qui connaissait les militaires et les grands seigneurs pour les avoir mainte fois

(1) Dans son *Histoire d'Oran*, Fey décrit plusieurs *ochavos* du XVII[e] siècle frappés à Oran. — Le premier porte les armes de Castille et de Léon surmontées de la couronne royale ; au-dessous, un VIII et *Philipus III. D. G.* ; au revers : *Oran* et la légende : *Hispaniarum rex. 1612*. Ceux de 1674 sont à peu près les mêmes. D'autres, de 1691, portent sous les Armes royales, un 8 et au revers, les lettres : J. H. S, surmontées d'une couronne et, suivant la courbe du cercle, le nom d'*Oran*.

vus à l'œuvre, se méfiait, à juste titre, de leur orgueil, de leur despotisme et de leur incapacité. Aussi, dès son retour en Espagne, réclama-t-il, auprès de lui, une personne capable de diriger une ville et de modérer, de contrebalancer au besoin l'autorité presque absolue du chef. « Il faut, écrivait-il au roi le 12 juin 1509 (Cartas, Madrid, 1867, p. 54), pourvoir la cité d'Oran de quelqu'un qui *ait charge de tout*, spécialement de l'approvisionnement et des munitions. Si l'on doit laisser le comte Pedro Navarro à la tête de ces Places, il importe d'y nommer un homme qui en ait l'administration et la justice, pendant que le comte a la direction des affaires militaires (*tener otra persona que tenga cargo de bastecer la cibdad y de justicia y él entienda de cosas de guerra*) ». Ainsi il obtint du roi Ferdinand la nomination de l'alcade don Fernando de Zarate, qui avait fait partie de l'expédition et reçut les fonctions de *Corrégidor*, pendant que Pedro Navarro, et ensuite le Marquis de Comarès gardaient les pouvoirs de Capitaine Général; il fut remplacé par le docteur Lébrija, puis par le licencié Melgarejo.

Le *Corrégidor*, dont l'importance datait des Rois Catholiques, était à Oran, comme dans toutes les grandes villes du royaume, l'agent immédiat de la Cour et partageait son pouvoir avec le Gouverneur. Il était noble et possédait le titre de docteur ou de licencié. Nommé par sa Majesté, il rendait compte, à l'expiration de son mandat, devant un Juge désigné par le Grand Conseil de Castille.

Ses attributions, assez mal définies et souvent annulées en cas de siège, en faisaient un personnage puissant : il gérait les affaires générales et particulières des Places, se préoccupait de la bonne tenue et de l'approvisionnement, de l'armée elle-même par conséquent, jugeait tous les procès civils et, par ses alcades, les causes militaires, suivait avec attention les relations avec les Maures et, en

un mot, contrôlait plus ou moins volontairement le gouvernement du Capitaine Général. La *vara* (bâton blanc marqué d'une croix à son extrémité) constituait l'insigne de sa charge. Il correspondait, sans intermédiaire, avec la Cour et transmettait, sans en référer à personne, ses avis et ses demandes. Les ordres du souverain, toujours expédiés en double exemplaire, lui étaient communiqués en même temps qu'au Gouverneur.

Quand ce dernier est absent, il traite lui-même avec les rois berbères. « Je suis parti de Tlemcen le premier de ce mois, écrit le docteur Lébrija à Charles Quint, avec une réponse favorable à la demande que j'avais faite au roi Abdallah, au nom de votre Majesté; il consent à vous vendre, pour la somme de 30.000 doublons, 40.000 fanègues de blé et 60.000 d'orge... » Ailleurs critiquant sévèrement la conduite du Général, il ajoute : « Que l'on suscite moins d'embarras au roi de Tlemcen ! Il est urgent, dans l'intérêt du commerce et de l'approvisionnement d'Oran, de prendre d'autres mesures et de rétablir les choses comme elles étaient auparavant. »

Il a surtout affaire aux Maures de la province et il est leur défenseur; il agit avec eux en sage politique, en face du clan militaire. Certains viennent-ils demander un traité d'alliance ? On ne les reçoit pas comme il conviendrait de le faire et le docteur Lébrija leur distribue des burnous et d'autres cadeaux pour qu'ils ne s'en aillent pas trop mécontents du refus. Aussi tout le monde sait reconnaître sa prudence et son amabilité. Lorsqu'on le rappelle en Espagne, sur la plainte, semble-t-il, du Gouverneur, le roi de Tlemcen s'en préoccupe et insiste pour qu'il reste; parce qu'il préfère « traiter avec une personne qui ait à cœur de maintenir la bonne entente entre les deux pays, attendu qu'avec les gens de guerre d'Oran, la paix ne peut pas être de longue durée. »

Les Maures, tout comme les habitants de la Place se réclament de lui; car il peut parler directement au roi

et il défend avec raison et justice leurs intérêts, tandis que le Capitaine Général ne rêve que batailles et gloire militaire. Maintes requêtes émanant des chefs des tribus oranaises prouvent l'estime qu'on avait pour lui et une lettre conservée dans les Archives du Gouvernement Général de l'Algérie et écrite par une certaine dame Isabelle de Fonséca nous paraît, tout en laissant de côté les exagérations qu'elle peut contenir, assez suggestive. « Je ne puis vous dire, mande-t-elle à la Cour, combien nous sommes malheureux de ce qui se passe ici. Il paraît que le *Corrégidor* ne reviendra pas. C'est du moins ce que disent et répètent les gens du Marquis. Ce bruit qu'ils font courir a éloigné les Maures qui approvisionnaient la ville de blé et d'autres vivres. En se retirant, ces mêmes Maures ont dit que le *Corrégidor* avait promis de ne pas les quitter et qu'à l'avenir ils ne croiront plus personne... Ainsi que je vous l'ai dit, les Maures n'apportent plus de vivres à Oran et nous mourons de faim. Le mois dernier, nous n'avons touché qu'une demi-ration et si la femme du *Corrégidor* n'avait pas fait distribuer de l'orge aux habitants, nous étions perdus. Je vous prie, pour l'amour de Dieu, si le *Corrégidor* ne doit pas revenir, de me procurer les moyens de m'en aller d'ici. Je crains que les gens du Marquis ne me maltraitent, car ils ne respectent personne. La nouvelle qu'ils ont reçue les a rendus si joyeux qu'ils courent comme des fous par la ville, insultant et attaquant tous ceux qu'ils rencontrent : ils ont presque tué Alvarado. On les craint et l'on n'ose rien dire »...

On comprend facilement qu'un désaccord irréductible devait, de bonne heure, se manifester entre ces deux hommes, le Capitaine Général et le *Corrégidor*, qui de par leur origine, leur caractère et leurs fonctions, n'étaient pas faits pour vivre côte à côte dans une place forte éloignée de la métropole. Le contrôle permanent et l'ingérence continuelle d'un civil dans toutes les affaires de-

vait blesser le commandant en chef. La présence d'un fonctionnaire honnête auprès du général s'avéra dès les premiers jours, nécessaire et impossible à la fois. N'oublions pas que le Gouverneur était un grand seigneur que ce poste conduisait d'ordinaire à quelque vice-royauté, l'autre, quoique noble, ne devait son élévation qu'à son travail. En face du guerrier qui avait pris une part brillante aux expéditions de Grenade, d'Italie, des Flandres ou d'Amérique, on plaçait un magistrat pacifique sorti des Facultés ou du Palais de Justice. Celui à qui on confiait l'armée et l'honneur de l'Espagne avait à défendre ces Places contre toute attaque des Infidèles et porter au loin la terreur parmi les tribus arabes et berbères, dont les ancêtres avaient jadis conquis et dominé le sol natal et préférait naturellement une brillante victoire à un bon traité d'alliance; son voisin, au moyen d'une bonne administration, faisait régner la paix et la justice, empêchait les gens de mourir de faim et, par suite, ne cessait de s'opposer aux dépenses exagérées et aux folles équipées. Ainsi le Grand d'Espagne, pas assez libre de ses actes, voyait sa puissance toujours diminuée par un simple parvenu. « La haine des généraux contre nous, écrivait un *Corrégidor*, existe de longue date ».

Les conséquences néfastes de cette opposition ne tardèrent pas à se faire sentir. Avec les plaintes des Maures et d'autres personnes comme Isabelle de Fonséca, les Archives nous ont conservé un curieux *Mémoire* adressé tout à fait au début du XVI° siècle par le *Corrégidor* d'Oran au Conseil du Roi et dans lequel le gouvernement du Marquis de Comarès est sévèrement critiqué. L'auteur de cette adresse semble poussé à bout et il doit y avoir une grande part de vérité dans ses déclarations.

« Si le Capitaine Général, dit-il, continue à être chargé de payer les troupes, de nommer les officiers et de rendre la justice, tout est perdu. On ne se préoccupe en aucune manière du service de sa Majesté et tous les jours

les rentes de la ville diminuent... Dans les revues, on commet beaucoup de fraudes : on paye pour beaucoup de gens qui n'ont jamais existé... Un certain nombre de maisons et de jardins ont été donnés par le marquis à des personnes qui ne payent pas la location. Le comptable du Marquis, les capitaines et les alcades ont aussi amassé de grandes sommes par des moyens illicites... Si les Maures de la province se montrent hostiles, c'est parce qu'ils sont maltraités par le marquis et ses officiers... On chasse les Juifs de la ville. Le *Corrégidor* dit que ces gens-là sont très utiles pour le commerce et qu'on a tort de les renvoyer... Beaucoup de soldats quittent ces Places ou meurent ou sont capturés par les Maures. Le Marquis continue néanmoins à encaisser leur solde et ce qu'il a reçu ainsi constitue déjà une somme considérable. Le *Corrégidor* demande qu'il ne soit fait au Marquis aucun envoi de fonds, jusqu'à ce que l'on ait vérifié ses comptes. Il indiquera, si on le désire, comment cette vérification pourrait être faite utilement. »

Bien entendu, ces protestations restaient sans écho. Le Capitaine Général avait des amis trop nombreux et trop influents pour le défendre en haut lieu. Le Conseil du Roi se contentait de noircir la marge du *Mémoire* d'annotations ridicules : *on verra... qu'il fasse savoir ce qu'il faut faire... qu'il donne des détails*, etc... et comme cet état de choses ne pouvait durer éternellement, le plus faible eut tort et le *Corrégidor* génant finit par disparaître.

En 1534, succédant à un Gouverneur qui n'avait pu se débarrasser de ce fonctionnaire, le Comte d'Alcaudete envoyé par l'Empereur Charles Quint pour relever le prestige des armes espagnoles dans l'ancien royaume de Tlemcen que l'on voulait annexer à la couronne, exigea, avant d'accepter, des pouvoirs absolus et, par conséquent, la suppression du *Corrégidor* nommé directement par la Cour.

Dans une cédule, datée de Ségovie, le 4 juin 1534 et qui accompagnait le décret de nomination du comte, qui est dit : notre Capitaine Général et grand Justicier (*Justicia Mayor*) de la ville d'Oran, le monarque spécifiait entre autres choses : « Nous ordonnons que vous preniez en mains le gouvernement et l'administration de la cité et de ses dépendances; que vous rendiez la justice ;que vous connaissiez de toutes les affaires civiles ou criminelles, vous accordant à cet effet le pouvoir que tenait de nous le licencié Melgarejo, notre *Corrégidor* ». C'était remettre au Gouverneur le *vara* avec tous les droits et pouvoirs qu'elle conférait : les alcades chargés de rendre la justice seraient nommés désormais par lui directement.

Les choses n'allèrent pas mieux, surtout après la mort d'Alcaudete; car tous les Gouverneurs n'avaient pas ses qualités et son dévouement au service du roi. Les plaintes qu'exhale le pauvre chroniqueur Diègue Suarez presque à chaque page de son œuvre nous intruisent éloquemment sur la conduite et les agissements de la plupart des Capitaines Généraux.

On en vint plus tard à confier le gouvernement politique des deux Places à une Assemblée de six conseillers (*Junta de Regidores*), que présidait le général en qualité de *Corrégidor;* l'Auditeur de Guerre en était l'*Alcade*. Ces conseillers, nommés pour un an, étaient choisis parmi les officiers de la garnison. Enfin le roi créa le poste de *Ministro de Hacienda*, qui aidé de plusieurs employés, dirigeait les services financiers, mais qui finit par centraliser dans ses bureaux la gestion de presque toutes les affaires administratives et remplaça ainsi peu à peu l'ancien *Corrégidor*. La lutte entre les deux pouvoirs recommença de plus belle. Sous ses ordres, un Trésorier-Payeur percevait et distribuait les sommes de provenances diverses destinées au paiement des soldes, des dépenses ordinaires et extraordinaires occasionnées par les guerres et les travaux publics.

Il faut ajouter aussi qu'au XVIII° siècle, après avoir essayé depuis le début de l'occupation toute sorte de systèmes pour ravitailler Oran et Mers-el-Kébir, le Ministre de la Guerre espagnol crut devoir, malgré l'avis de tout le monde, créer un Conseil des Vivres (*Junta de Abastos*), composé des Régisseurs municipaux et du Directeur des Services financiers et lui octroya le droit exclusif de pourvoir les Places de pain, d'huile, de viande et de charbon. Cette institution porta beaucoup de tort, cela se conçoit. au commerce particulier, en empêchant l'importation et la vente de ces denrées; il y eut des protestations, des émeutes. D'autre part, elle aussi empiéta sur les autres services et ce fut, avec le Gouverneur, une suite ininterrompue de querelles.

Un jour le sage Alvarado avouait, non sans un peu de découragement, que « ces graves disputes ne prendraient fin que le jour où le roi se déciderait à dissoudre ce Conseil et à prendre d'autres mesures; car dans l'état actuel des choses, le Commandant Général aurait-il le caractère du moine le plus doux, la *Junta* viendrait à bout de sa patience : (*Esas disputas no terminaran mientras el Rey no desaga tal Junta y tome otras providencias, pues en el estado actual aunque venga de Comandante General el monje mas sufrido, le haran perder los estribos de la paciencia*).

Son prédécesseur, en effet, avait été petit à petit dépouillé de ses prérogatives, comme de rendre la justice et d'exercer la Juridiction royale. Le Directeur des Services financiers avait osé distribuer des amendes, prononcer des peines et s'était approprié le droit de visite dans le port et le gouvernement des détenus. Un jour il avait même proposé au Conseil de destituer le général et il allait l'obtenir sans l'énergique protestation d'un colonel.

Malgré ces ennuis et aussi malgré toutes les difficultés résultant de l'état de guerre presque continuel, la charge de Capitaine Général était très recherchée et cela pour plusieurs raisons. En premier lieu, la ville d'Oran située sur la côte africaine, était considérée comme une Place de fort grande importance, comme un bastion chrétien en plein pays infidèle. Le Gouverneur jouissait, par conséquent, de la considération qui s'attachait jadis au titre d'*Adelantado* ou gouverneur d'une province frontière. Il faut se rappeler que les pirates, toujours en course à travers la Méditerranée, rendaient les relations souvent difficiles et parfois impossibles pendant des semaines avec la Métropole. Le Capitaine Général pouvait donc se considérer comme un haut fonctionnaire assez indépendant, presque comme un vassal éloigné du roi, auquel il rendait compte, à sa façon, de sa manière d'agir. Tout le monde connaissait en Espagne le dicton : *Rey en Castilla o Alcaide en Berberia : Roi en Castille ou Gouverneur en Berbérie).*

D'autre part ce représentant de sa Majesté savait, en général, profiter de sa situation exceptionnelle pour redorer son blason; chose qui n'était point à dédaigner à une époque où tout le monde, depuis le monarque jusqu'au plus petit hidalgo, se débattait dans des embarras d'argent particulièrement gênants. Son traitement et les divers émoluments qu'il percevait constituaient tout d'abord une somme appréciable : deux millions et demi de maravédis au XVI° siècle, neuf mille écus au XVIII°. On peut d'ailleurs ajouter que si les militaires et autres agents de la garnison éprouvaient parfois des difficultés insurmontables pour encaisser le montant de leur solde, le Chef arrivait toujours à obtenir le paiement des sommes qu'on lui devait.

Dans la Place même, il y avait pour lui de nombreux bénéfices accessoires qu'il ne dédaignait certes pas. Les traités de paix et les sauf-conduits accordés aux Maures de la province représentaient pour lui une certainc quantité de dons en nature et en espèces. Enfin, après les expéditions et les razzias exécutées sur son ordre, il s'attribuait, dans la répartition et la vente du butin, le *cinquième* accordé par le souverain. Les affirmations et les doléances du chroniqueur Diègue Suarez qui, dans sa simplicité, se faisait l'écho de toute la garnison, en disent long sur ce sujet. Dans son *Mémoire sur l'Etat et la valeur des Places d'Oran et de Mers-el-Kébir*, rédigé en 1734, le Gouverneur Valléjo avoue encore qu'au retour d'une expédition contre les tribus des environs, « les intéressés recevaient en nature et en espèces leurs parts respectives : le Capitaine Général n'était pas le moins favorisé. Il avait droit de choisir son présent (*joya*), c'est-à-dire un Maure ou unc Mauresque parmi tous les prisonniers, ainsi qu'une unité de tout ce qu'on avait rapporté : chameaux, bétail, bijoux, etc... Tout le reste se vendait publiquement et le produit de cette vente était divisé en cent soixante parts, sur lesquelles il prélevait le *cinquième* et, de plus, une somme fort importante, en raison de sa solde. Quelques razzias lui rapportaient ainsi huit à dix mille piastres » : la part du lion.

Très honnête et loyal serviteur de sa Majesté, ce personnage ajoute : « La cupidité poussa quelquefois les Espagnols (lisez : le Capitaine Général), à organiser des incursions sans aucun motif raisonnable, sur des douars qui leur avaient demandé aide et protection : *ce qui fut la cause première et principale de leur perte.* »

Le Gouverneur se conduisait donc, à l'égard de tous ses subordonnés, militaires et civils, comme un roitelet absolu. La Cour avec ses moyens de contrôle et ses ordres qui n'arrivaient que très irrégulièrement, était si loin ! Il détenait de fait tous les pouvoirs et puisque on pouvait considérer ces Places constamment soumises à l'état de siège, il prenait les mesures qu'il jugeait seul convenables. Très souvent les autres fonctionnaires de la Justice,

de l'Armée ou des Finances protestaient, parfois même se révoltaient ouvertement ; rarement ils arrivaient à se faire écouter en haut lieu. Car il ne faut pas oublier que le Gouverneur appartenait à l'une des plus puissantes familles du royaume et il y avait toujours à la Cour des parents et des amis influents pour le blanchir de toute accusation. Rappelons, à titre d'exemple, qu'en 1507 don Diègue de Cordoue subit une défaite honteuse due à sa seule impéritie et qu'il fit massacrer près de 7.000 bons soldats espagnols ; ce qui ne l'empêcha pas de revenir quelque temps après en Afrique avec le titre de Capitaine Général.

Dès lors, pour l'obtention de cette charge honorifique et rémunératrice, nombreuses étaient les compétitions, lorsque se produisait une vacance. Nous voyons que la plupart des Gouverneurs portaient des noms illustres ; ils s'appelaient : Cordoue, Santa Cruz, Pimentel, Vélez, Véraguas, etc..., avec les titres de comte, marquis ou duc. Dans l'armée royale ils possédaient le grade suprême de Lieutenant Général ou tout au moins de Maréchal de Camp.

Sur ces intrigues qui se tramaient à la Cour pour parvenir au commandement d'Oran, le Comte de Guaro nous donne, dans son *Autobiographie*, quelques détails. Dès qu'il apprend la mort du Marquis de Santa Cruz, en janvier 1687, il accourt de Séville à Madrid, pose sa candidature qu'il fait appuyer par tous ses amis et partisans. Mais un rival, aussi influent que lui, se présente aussitôt et se démène pour le supplanter ; c'est le Comte de Charny (un d'Orléans). Les consultations et les délibérations ne durent pas moins de quinze longs jours et jettent même la discorde dans la famille royale.

Autour de l'apathique Carlos II s'agite toute une camarilla de vieux Castillans, qui soutiennent ardemment le premier prétendant ; mais la reine Marie-Louise d'Orléans, qui est une Française, défend avec autant de téna-

cité son compatriote et parent. Les Membres du Conseil Supérieur de la Guerre, harcelés par les deux camps, n'osent pas se décider. Le souverain ne cache pas ses préférences et sa fureur. « Sa Majesté, écrit le Comte de Guaro, fut si vexée de ces tergiversations, qu'elle en vint à se rouler, dit-on, par terre de dépit, en pleurnichant de la plus belle façon (*Su Majestad lo sintio tanto que no se le despachase luego, que dicen que se echo en el suelo y berraqueo lindamente*) ». Enfin, pour ne mécontenter ni l'un ni l'autre, le Conseil proposa et fit signer la nomination d'un troisième général, le Comte de Bracamonte. A la mort de ce dernier, le Comte de Guaro obtint la place demandée et Charny lui succéda quelques années après.

L'arrivée à Oran d'un Capitaine Général donnait lieu ordinairement, c'est-à-dire en temps de paix, à des fêtes et à des réjouissances, auxquelles prenait part la population militaire et civile. On peut lire dans la *Chronique* de Diègue Suarez, tous les détails concernant la réception du Grand Maître de Montésa, don Louis Galcéran de Borgia.

Le Grand Maître, nous dit-il, s'embarqua à Carthagène le 28 juin 1567 et toute l'escadre de la Méditerranée : dix-huit galères de haut bord, aux ordres de l'amiral don Sancho de Leiva, le conduisit au rivage africain. La plupart de ses parents et amis, des chevaliers et des commandeurs de son Ordre, des nobles du royaume de Valence, dont il était, formaient sa suite et il amenait avec lui une brillante compagnie de jeunes soldats recrutés dans ses immenses domaines.

De grandes salves d'artillerie accueillirent la flotte et le Gouverneur sortant, Hernan Tello, suivi des troupes de la garnison, descendit au port à sa rencontre, lui exprima ses souhaits de bienvenue et, l'invitant à monter sur un cheval richement harnaché, le mena, entre deux haies de soldats, dans sa nouvelle résidence de l'Al-

cazaba. Là les cheikhs et les caïds des tribus maures alliées des chrétiens vinrent le saluer et s'entretenir avec lui, en présence de son prédécesseur, des affaires et des relations amicales qu'ils désiraient conserver avec les Espagnols. Ce fut un jour de fête pour tout le monde.

Le lendemain, dimanche, assisté d'un notaire de la ville, Hernan Tello lui remit officiellement les clés des portes et des châteaux-forts, en présence de tous les officiers, qui furent invités au banquet offert au nouveau Gouverneur. Dans l'après-midi, il y eut, sur la place d'Armes, des réjouissances publiques : tournois, jeux de cannes, courses de taureaux...

Le lundi on alla visiter Mers-el-Kébir et les travaux presque gigantesques entrepris depuis près de quatre ans, sous la direction éclairée de l'ingénieur italien Jean-Baptiste Antonelli et qui occupaient constamment plus de mille ouvriers de toute sorte (1). Le Grand Maître de Montésa reçut le serment de fidélité du gouverneur de la forteresse, Diègue de Peralta, vaillant capitaine qui jadis s'était illustré, sous les étendards de Charles-Quint, en Italie et dans les Flandres. Il visita ensuite chacun des châteaux d'Oran : Santa Cruz, Saint Grégoire, Rosalcazar, Saint Philippe...

Il y eut, le mardi, un deuxième banquet après lequel, dans un discours ému, le brave Hernan Tello prit congé de son successeur tout en lui recommandant instamment les officiers et les soldats, dont beaucoup, comme lui, avaient blanchi sous le harnais, au service de sa Majesté. « J'ai longtemps guerroyé en Italie, dans les Flandres, en Hongrie, ajouta-t-il, mais des soldats comme ceux d'Oran, aussi courageux et aussi infatigables, je n'en ai

(1) Quelques années plus tard, don Juan d'Autriche, voyant cette forteresse, constatait que son frère Philippe II, roi d'Espagne, avait dépensé là autant d'argent qu'à son palais de l'Escorial : plus de trois millions de ducats.

vu nulle part. Ils savent avec abnégation supporter la faim, la soif, la chaleur extrême ou le froid et lorsqu'ils se trouvent en face des Turcs ou des Maures, ces hommes trempés au creuset de toutes les souffrances physiques et morales, ne songent plus à leur propre vie et il n'y a pas de général qui puisse retenir leur élan, quand ils attaquent à la pique, à la lance ou à l'épée. » Puis, citant quelques faits de guerre où il avait lui-même pu mesurer leur endurance et leur valeur, il assura qu'avec eux, le Capitaine Général pourrait, sans difficulté, maintenir très haut le prestige de l'Espagne sur cette terre africaine que le roi venait de confier à ses soins. Après cela, Hernan Tello fut reconduit en grande pompe au port où il s'embarqua sur la galère qui avait amené son successeur.

DOCUMENTS

Les documents, presque tous inédits, utilisés pour établir la liste des Gouverneurs d'Oran et de Mers-el-Kébir, sont :

Un Manuscrit appartenant aux Archives du Gouvernement Général de l'Algérie (dont il constitue la 8e Liasse) : *La Ciudad de Oran y Fuerza de Mazarquivir. Relacion de sus tomas y de los Capitanes Generales que han gobernado estas Plazas, fecha en Oran a 8 de Noviembre de 1665.* C'est la copie d'un travail exécuté pour le Ministre de la Guerre d'Espagne par le Marquis de Léganés, avec la documentation minutieuse conservée dans le Dépôt officiel des Archives de la ville. La liste est donc, dans l'ensemble, exacte. Elle a été continuée plus tard jusqu'en 1708. On peut y signaler cependant quelques erreurs de détail et quelques omissions, surtout pour les premières années de l'occupation espagnole. Le manuscrit forme le *legajo* (liasse) n° 4698 de la Secretaria de Guerra Moderna a la Bibliothèque de Simancas (Castille). Jacqueton en a donné la description dans : *Les Archives espagnoles du Gouvernement Général de l'Algérie* (Jourdan, 1894), à la page 69, et La Primaudaie en a publié une partie dans la *Revue Africaine*, t. XXI, p. 466-572.

Pour les deux premiers tiers du XVIe siècle, Diègue Suarez Corvin (ou Montañés), qui avait servi à Oran comme soldat pendant près de trente ans, a fourni des renseignements précieux. Cet homme du peuple a écrit,

en effet, une longue *Chronique* (maladroite, mais bourrée d'indications et de détails utiles) contenant l'Histoire d'Oran et de Mers-el-Kébir et des considérations de toute sorte sur l'Oranie depuis l'arrivée des Espagnols.

Une partie, qui concerne le gouvernement des deux frères Borgia (1567-1573), a été publiée, en 1889, par Guillen de Robles, dans la Coleccion de Bibliofilos Españoles, t. 27, sous le titre : *Historia del Maestre ultimo que fué de Montesa y de su hermano don Phelipe de Borja.* Madrid, Tello (LII-354 p. in-8°).

Un deuxième fragment important de cette Chronique constitue les Manuscrits inédits n° T. 266 et X 216 de la Bibliothèque Nationale de Madrid.

Enfin la troisième partie, autographe, se trouve aux Archives Espagnoles du Gouvernement Général de l'Algérie (Registre n° 2125) ; elle comprend 756 pages et n'a pas encore été éditée. Cf. Jacqueton, p. 109.

Une autre Liste des Gouverneurs figure dans l'*Histoire d'Oran* qu'en 1773 écrivit le Marquis de Tabalosos, fils de don Eugène Alvarado, qui eut le commandement de cette Place de 1770 à 1774. Ce travail, de très grande utilité pour le XVIIIe siècle, est encore inédit et forme le Manuscrit n° 365 des Archives Espagnoles et Portugaises de la Bibliothèque Nationale de Paris. Il y a beaucoup d'inexactitudes et de lacunes pour la première période de l'occupation espagnole. L'auteur, qui cependant a eu sous les yeux, d'après ce qu'il dit, les documents du Ministère de la Guerre à Madrid et notamment un Mémoire du Commandant du Génie, Antonio Gaver : *Catalogo historico de los Gobernadores de Oran* écrit vers 1744, commet de grosses bévues et sa liste est, par endroits, tout à fait erronée et ailleurs notoirement incomplète. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il place l'arrivée du Comte d'Alcaudete en 1539, alors qu'il était déjà Capitaine Général depuis le mois de juin 1534.

(L'expédition malheureuse de Martin de Angulo ordonnée par lui contre Tlemcen est de 1535).

En 1887, le général Ximénez de Sandoval, après un voyage dans l'Afrique du Nord, publia un opuscule de 126 pages : *Las Inscripciones de Oran y Mazalquivir* (*Noticias historicas sobre ambas Plazas*), Madrid (R. Vicente). Avec l'*Histoire d'Oran* de Léon Fey (1), qu'il cite souvent et le petit livre de Louis Roel, paru en 1790 : *Descripcion particular concisa, pero verdadera, de la ciudad de Oran en Africa, segun su estado y circunstancias en fin del año de 1780*, il est manifeste que l'ouvrage du Marquis de Tabalosos forme sa source principale. Il le suit d'assez près et en reproduit les erreurs ; les corrections que le général y apporte ne sont pas toujours heureuses. Ainsi, en ce qui concerne les Gouverneurs, il affirme, entre autres choses, qu'en 1691, à la mort de don Féliz Nieto, le Marquis de Tenebron exerça l'intérim ; alors que ces deux noms ne désignent qu'un seul et même personnage : don Féliz Nieto, arrivé le 19 septembre 1687, reçut, en mai 1690, pendant son séjour en Afrique, le titre de Marquis de Tenebron. Il est bien facile de corriger cette faute : ce Gouverneur d'Oran a écrit une *Autobiographie* (terminée le 25 novembre 1690), qui a été publiée dans le tome 25 de la Coleccion de Bibliofilos Españoles. Il y donne une grande quantité de détails intéressants, non seulement sur lui, mais encore sur les deux Places qu'il dirigea vers la fin de sa vie.

Il faut enfin ajouter que divers autres documents appartenant aux Archives d'Alger, de Simancas, de Londres et de Paris ont été consultés avec profit, ainsi que le livre : *Historia, Vicisitudes y politica tradicional de España en las Costas de Africa*, qu'en 1884 écrivit Galindo y de Vera en utilisant les nombreux inédits qu'il possédait ou qu'il avait trouvés à la Bibliothèque de l'Académie Royale d'Histoire d'Espagne.

(1) La liste des Gouverneurs d'Oran donnée par Léon Fey à la fin de son livre est manifestement erronée et incomplète.

Et maintenant voici quelques remarques suggérées par la lecture de cette Liste des Gouverneurs :

On constate tout d'abord que, dans l'espace de trois siècles on compte pour Mers-el-Kébir, avant la conquête d'Oran, un Gouverneur titulaire et un intérimaire; pour les deux Places, après 1509, quarante-neuf titulaires (trente-quatre pour la première période et quinze pour la seconde), et vingt-sept intérimaires (vingt et un pour les deux premiers siècles et six pour le dernier) et, à deux reprises, au décès d'un Gouverneur, un Conseil d'officiers supérieurs administra jusqu'à l'arrivée d'un autre Capitaine Général.

On peut observer aussi que pendant le XVI[e] siècle, Oran et Mers-el-Kébir formèrent pour ainsi dire, l'apanage de la puissante maison des de Cordoue (Cordoba). Le chef de cette famille, don Diègue Fernandez de Cordoue, Alcaide des Pages et Marquis de Comarès, qui avait pris une part glorieuse à la Guerre de Grenade et qui s'était emparé de Mers-el-Kébir, fut le premier commandant de cette forteresse et ensuite le premier Capitaine Général d'Oran. Après lui et durant une période de cent ans, presque tous les autres sont ses descendants directs ou ses proches parents (le Comte d'Alcaudete, lui-même un Cordoue, épousa sa petite-fille). Cette maison appartenait à la vieille noblesse andalouse.

On remarque, en outre, que dans cette Liste, figurent deux Français : le Comte de Charny (de la maison d'Orléans) et, au XVIII[e] siècle, le Maréchal de Camp Alexandre de la Motte. Il y eut aussi deux Italiens : le Comte de Bolognino, dont le père avait suivi en Espagne la reine Elisabeth de Parme, épouse de Philippe V et son premier ministre Albéroni ; puis le Maréchal de Camp Pierre Guelfi. On y voit encore deux ancêtres de l'Impératrice Eugénie de Montijo, femme de Napoléon III : don

Juan Ramirez de Guzman, comte de Teba et marquis des Ardales (en 1604) et don Pedro Andrés Ramirez de Guzman y Acuña, comte de Teba et de Buen Dia (en 1678). Il faut ajouter enfin que trois femmes de Gouverneurs exercèrent le commandement dans les deux Places à la mort de leur mari.

GOUVERNEURS DE MERS-EL-KÉBIR

Le 13 septembre 1505. — Prise de cette forteresse, après un siège de deux jours, par **don Diego Fernandez de Cordoba,** Alcaide des pages, qui en est le premier Gouverneur. En décembre de l'année suivante, laissant la Place à *don Ruy Diaz Alvaro de Rojas* il part en Espagne et revient au début de juin 1507, avec une armée qui doit lui servir à s'emparer d'Oran ; mais, le 7 de ce mois, il subit une humiliante défaite près de Misserghin et ne doit lui-même son salut qu'au dévouement d'un ami. Rappelé à la Cour aussitôt, il confie encore le commandement à don Ruy Diaz de Rojas.

GOUVERNEURS D'ORAN

Le 19 mai 1509. — **Le Cardinal Francisco Ximénez de Cisnéros,** archevêque de Tolède, s'empare d'Oran avec les troupes qu'il a levées et équipées. Quelques jours après, il regagne l'Espagne.

Le 23 mai 1509. — **Le Comte d'Oliveto, don Pedro Navarro,** qui a mené les opérations militaires, reste avec le titre de Général en Chef (*Gobernador de las Armas*). Mais, après avoir réparé les défenses de la cité, il s'embarque bientôt pour aller assiéger Bougie.

Le 31 août 1509. — *Don Ruy Diaz Alvaro de Rojas,* gouverneur de Mers-el-Kébir, est chargé des affaires militaires des deux Places, dont l'administration est confiée à l'alcade Zarate.

Janvier 1510. — **Don Diego Fernandez de Cordoba,** ayant obtenu sa grâce, est nommé (brevet expédié de Valladolid par la reine Jeanne et son père Ferdinand le Catholique) : *Capitaine Général des Royaumes de Tlemcen et de Ténès, Gouverneur des Places fortes d'Oran et de Mers-el-Kébir.* Il prend aussitôt possession de son poste qu'il occupe jusqu'en fin décembre 1512 ; il est alors rappelé dans la Péninsule pour prendre part à la guerre de Navarre.

Décembre 1512. — *Don Martin de Argote* assure d'intérim jusqu'en 1517. Pourvu récemment du titre de Marquis de Comarès, le Gouverneur retourne à Oran où il restera jusqu'à sa mort, survenue dans la forteresse (Alcazaba), en mai 1518.

A cette époque, grande est l'influence de l'Espagne en Afrique du Nord. Le roi de Tlemcen se déclare tributaire des Souverains Catholiques ; les caïds de Mostaganem, de Ténès, de Cherchel... font aussi leur soumission. Mais soudain apparaissent les Turcs avec les Barberousse, dont la présence, malgré la défaite et la mort d'Aroudj près de Oudjda va changer toutes choses dans ces pays.

Mai 1518. — **Le 2e Marquis de Comarès,** don Luis Fernandez de Cordoba, fils, gouverne Oran. Il s'absente deux fois, laissant comme intérimaires : *don Luis de Cardenas,* de 1520 à 1523, et *don Pedro Godoy,* de 1531 à 1534. Le Marquis, en désaccord avec Melgarejo, le Corrégidor, demande à être relevé de ses fonctions.

De cette époque date la construction des deux forts Saint Philippe et la Moune et la restauration de la forteresse.

4 juin 1534. — **Le Comte d'Alcaudete,** seigneur de Montemayor, don Martin de Cordoba y Velasco, reçoit le titre de Capitaine Général avec des pouvoirs absolus. Au cours de ses nombreuses absences, il laisse l'administration à l'un de ses deux fils, Alonso ou Martin, ou à son cousin don Diego Ponce de Leon.

Ce grand seigneur, envoyé en Afrique par Charles Quint pour y établir solidement le prestige de l'Espagne, figure parmi les plus fameux Gouverneurs. Très énergique, ayant l'ambition de conquérir toute l'Oranie, il replace sur le trône de Tlemcen le roi Abdelouadite allié des Chrétiens. Malheureusement l'Empereur a d'autres affaires plus pressantes ailleurs et ne peut seconder ses efforts qui, piteusement échouent l'un après l'autre. De telle sorte qu'en 1556 Hassan Corso d'Alger vient assiéger Oran et, deux ans après, Alcaudete perd son armée et se fait tuer au cours d'une bataille près de Mostaganem, le 26 août 1558.

27 août 1558. — **Le 2e Comte d'Alcaudete,** don Alonso de Cordoba y Velasco, son fils aîné lui succède. Six ans après, il reçoit la Vice-Royauté de Navarre.

Le 3 avril 1563, Hassan Pacha, fils de Barberousse, à la tête d'une armée de Turcs et de Maures avait mis le siège

devant Mers-el-Kébir qui, sous les ordres de don Martin, frère du Capitaine Général, résista avec acharnement à toutes ses attaques. Epuisés par plusieurs semaines d'efforts et de sacrifices inutiles, les musulmans se retirèrent. Ce glorieux épisode à inspiré deux drames historiques en Espagne : *Le Vaillant Espagnol* de Cervantès et *Le siège d'Oran,* de Lope de Vega.

1564. — **Don Alonso de la Cueva,** alors Gouverneur de la Goulette de Tunis désigné pour succéder au Comte d'Alcaudete, tarde quelque temps, puis tombe malade et meurt à Naples, sans avoir pris son commandement.

Don Diego Ponce de Leon administre Oran et son cousin don Francisco de Valencia, Mers-el-Kébir. Mais la discorde survient entre ces deux hommes, qui agissent bientôt en ennemis déclarés. Alors le roi envoie pour inspecter et ensuite pour gouverner ces Places *don Hernan Tello de Guzman* (encore appelé don Hernando de Toledo), homme prudent et de grande valeur, Commandeur de Vitoria pour l'Ordre de Santiago, et qui arrive en mars 1565.

26 décembre 1566. — **Don Luis Galcéran de Borja,** Marquis de Navarrex, Grand Maître de l'Ordre de Montésa (Saint Georges), ne vient à Oran que le 29 juin de l'année suivante. Pendant une absence d'un an et demi (3 novembre 1571 au 12 mars 1573), il remet la direction des Places à son frère *don Phelipe Galceran de Borjà,* qui, puni de bannissement, se trouvait en Afrique depuis longtemps déjà.

13 mars 1573. — **Le 3e Marquis de Comarès,** don Diego Fernandez de Cordoba, né à Oran en 1524, ne reste à son poste que jusqu'au 4 février 1574. *Don Luis de Bocanegra* le remplace alors pendant près de deux ans.

22 septembre 1575. — **Le Marquis de Cortes,** don Martin de Cordoba y Velasco, second fils du Comte d'Alcaudete, arrivé au début de décembre, gouverne durant une période de dix ans. En juin 1581 Cervantès vient à Oran, chargé par le roi d'une mission secrète auprès de lui. Pendant deux absences (juillet 1580 à avril 1581) et ensuite en août 1585, l'intérim est assuré par *don Pedro de Padilla,* Maître de Camp et Commandeur de Médina de las Torres.

14 novembre 1589. — **Le 3e Marquis de Comarès,** don Diego Fernandez de Cordoba, Capitaine Général pour la deuxième fois.

17 août 1594. — *Don Gabriel Niño de Zuñiga* le remplace.

20 mai 1596. — **Le 3e Comte d'Alcaudete,** don Francisco de Cordoba y Velasco, qui, dans l'espace de dix ans, sème la terreur parmi les tribus maures et arabes, qu'il poursuit avec ses soldats victorieux jusqu'à plus de quinze lieues de la côte. C'est le dernier Gouverneur de la famille des Cordoba.

Décembre 1604. — **Le Comte de Teba,** Marquis des Ardales, don Juan Ramirez de Guzman, résiste avec succès à une violente attaque des Turcs d'Alger. Le poète dramatique espagnol Luis Velez de Guevara a composé sur ce sujet une tragédie intitulée : *Oran sous le gouvernement du Marquis des Ardales.* Il meurt dans cette ville, le 6 juillet 1607.

6 juillet 1607. — *Don Diego de Toledo y Guzman,* son fils reste à la tête des deux places jusqu'à l'arrivée de son successeur.

Août 1608. — **Le Comte d'Aguilar,** don Phelipe Ramirez de Arévalo. Au cours d'une quinzaine d'expéditions contre les tribus dissidentes, il fait près de 5.000 prisonniers.

Octobre 1616. — **Le Marquis de Velada y San Roman,** don Antonio de Avila y Toledo, Grand d'Espagne de 1re classe, comme son prédécesseur. Ce dut être un administrateur bien médiocre, si nous en croyons les Chroniqueurs, car il fut destitué au bout de deux ans et son successeur, chargé d'une enquête, formula contre lui des accusations très graves.

6 avril 1628. — **Le Vicomte de Santa Clara,** Marquis de Valparaiso, don Francisco de Andia y Razaval, grand Visiteur des Places fortes en Berbérie, reste à Oran, après son inspection, avec le titre officiel de Capitaine général et remet un peu d'ordre dans les affaires.

9 février 1632. — *Le Marquis de Flores y Avila,* don Antonio de Zuñiga y de la Gueva, est chargé de l'intérim. Un certain nombre de *Relations* imprimées nous ont été conservées, où sont relatées ses brillantes incursions en pays ennemi. Ces razzias procuraient un butin appréciable en hommes, animaux et objets de toute sorte.

Juin 1639. — *Le Marquis de Santa Cruz et del Viso,* don Alvaro de Bazan, Capitaine Général des Galères de Sicile, et appartenant à l'une des plus célèbres familles d'Espagne, est nommé à titre de Gouverneur intérimaire. Les Turcs et les Maures, aidés des galères de France, assiègent la ville

d'Oran. Mais la belle défense des Espagnols et l'arrivée opportune du duc de Turcy avec vingt-cinq galères rendent leurs efforts inutiles.

Décembre 1643. — **Le Marquis de Viana,** don Rodrigo Pimentel Ponce de Leon, gouverne avec sagesse pendant quatre ans.

Novembre 1647. — **Le Marquis de Flores y Avila,** revient une deuxième fois, comme Capitaine Général titulaire. Il meurt à Oran le 31 janvier 1652.

Le gouvernement est alors exercé par un Conseil comprenant le Directeur des Services financiers et les plus anciens officiers de la garnison.

Octobre 1652. — **Le Marquis de San Roman,** don Antonio Gomez de Avila, Toledo et Osorio, fils du précédent Marquis de San Roman.

Juin 1660. — **Le Marquis de Léganes,** Duc de San Lucar, don Phelipe de Guzman, administre les deux Places jusqu'au moment (mai 1666) où sa Majesté lui donne le commandement de trois galères dans l'escadre de Gênes. Il inflige plusieurs défaites aux Maures.

22 mai 1666. — **Le Marquis de Los Vélez,** don Fernando Joaquin Fajardo de Requesens et Zuñiga, Adelantato (Gouverneur) de la Province de Murcie, prend possession de son poste. Sur ses conseils, les Juifs (au nombre de près de cinq cents) sont expulsés de la Ville, par décret de la reine Anne d'Autriche, régente d'Espagne pendant la minorité de son fils Carlos II (31 octobre 1668). On les embarque le 16 avril de l'année suivante. Le Gouverneur repart le 10 mai 1672, nommé Capitaine Général du Royaume de Galice.

Mai 1672. — *Don Diego de Portugal,* chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Gouverneur de Gibraltar, vient, sur l'ordre du roi, assurer l'intérim en attendant la nomination d'un Capitaine Général.

Mai 1675. — **Don Iñigo de Toledo y Osorio,** est désigné. A cette époque sévit une peste terrible dans toute l'Afrique du Nord ; près de 3.000 personnes en meurent à Oran et Mers-el-Kébir. En juin de cette même année, les Turcs et les Maures assiègent Mers-el-Kébir, dont les fortifications tombaient en ruines ; une escadre mandée aussitôt les met en fuite. Ils reviennent en plus grand nombre vers la fin de 1678, sans pouvoir s'en emparer.

Juin 1678 — *Le Comte de Teba et de Buen Dia*, Marquis de Algarves et des Ardales, don Pedro Andrés Ramirez de Guzman et Acuña. Trois ans après (le 9 mars 1681), il est tué dans une rencontre avec une armée de Turcs et de Beni Rached.

Doña Mariana de Velasco, sa veuve, prend en mains le pouvoir et, avec l'approbation de la Cour, gouverne pendant une année entière (avril 1682).

Avril 1682. — **Le Comte de Moncloa,** don Gaspar Portocarrero, ne reste que très peu de temps.

28 septembre 1682. — **Le Comte de Cifuentes,** Marquis d'Arconchel, don Pedro Feliz José de Silva y Menezes, Grand Alférez de Castille, lui succède.

1683. — **Le Marquis de Osera y Castaneda,** don José de Villalpando, Membre des Conseils de la Guerre et d'Aragon, entre en fonctions et meurt le 18 mars 1685.

Doña Leonor de Monroy et Aragon, sa veuve, à qui par testament, il laisse le pouvoir, s'occupe des affaires.

Mai 1685. — **Le Marquis de Santa Cruz de Pan y Agua,** don Antonio de Zuñiga, Capitaine Général titulaire, meurt deux ans après, le 15 janvier 1687.

Doña Beatriz Maria Antonia de Escobar y Ovando, sa veuve, qu'il laisse, comme son prédécesseur, par testament, à la tête des Places, gouverne pendant trois mois.

4 avril 1687. — **Le Comte de Bracamonte,** don Diego, Grand Croix de l'Ordre de St Jean, arrive comme Gouverneur, et tombe mortellement blessé dans une sortie malheureuse, le 9 juillet, à quelques kilomètres d'Oran.

Un Conseil, composé du *Veedor*, du Sergent-Major et d'un Capitaine de Cavalerie expédie les affaires.

30 juillet 1687. — *Le Duc de Veraguas*, don Pedro Manuel Colon de Portugal, amiral des galères d'Espagne, est chargé de l'intérim.

19 septembre 1687. — **Le Comte de Guaro,** don Féliz Nieto de Silva, chevalier de l'Ordre d'Alcantara, membre du Conseil Supérieur de la Guerre, arrive. En mai 1690, il reçoit le titre de Marquis de Tenebron ; il meurt le 11 février de l'année suivante à son poste.

1691. — **Le Comte de Charny,** Jean Louis d'Orléans, Gentilhomme de la Chambre du Roi, nommé aussitôt, n'entre en fonctions que le 27 juillet ; il meurt lui aussi, le 22 juin de l'année suivante, dans son alcazaba.

Don Lorenzo de Ripalda y Ayans, lieutenant des Capitaines Généraux, prend le commandement des Places, une première fois entre la mort du Comte de Guaro et l'arrivée de Charny et ensuite au décès de ce dernier.

24 septembre 1692. — **Le Duc de Cansano,** Marquis de Robledo, don Andrés Copola. Quelques mois après sa venue en Afrique, Moulay Ismaël, Empereur du Maroc, se présente devant Oran avec une armée de 20.000 cavaliers. Le 2 juillet, il tente un audacieux coup de main pour s'en emparer ; le 4, il renouvelle son attaque, sans plus de succès. Ayant perdu beaucoup d'hommes sous le feu des canons et des mousquets, il reprend la route de l'Ouest et, près de la frontière marocaine, les Maures de la province lui infligent une seconde défaite.

Le Duc demande son rappel, en 1697.

14 juillet 1697. — **Le Marquis de Casasola,** don Arias Gonzalo de Avila, Pacheco, Coloma et Borgia, le remplace.

31 mai 1701. — **Don Juan Francisco Manrique de Arana** lui succède. La paix qui existait de fait entre le Dey d'Alger, le Bey de Mascara et les Capitaines Généraux d'Oran cesse brusquement après une expédition suivie de razzia contre une grande tribu arabe.

21 octobre 1704. — **Don Carlos Carrafa,** Grand Croix de l'Ordre de St Jean, vient gouverner les places. Or, le Bey de Mascara, Bou Chelar'am ou l'Homme aux moustaches (que les Espagnols appellent aussi *Bigotillos*), déjà très mécontent et sachant le Roi Catholique occupé ailleurs par la Guerre de la Succession d'Espagne, prépare activement une campagne contre les Chrétiens d'Oran. En 1705, il commence le blocus des deux villes, qu'il attaque vigoureusement quelques mois après, avec le secours d'Alger. Il réussit à enlever plusieurs ouvrages importants (châteaux St Philippe et St André), menaçant la Place elle-même. En septembre 1707, le Capitaine Général retourne en Espagne, laissant le commandement au

7 septembre 1707. — *Marquis de Valdecañas*, don Melchor de Avellaneda et Rojas, Commandeur de l'Ordre de Santiago. Cependant les ennemis continuent sans cesse leurs assauts. Don Juan Quatralbo, envoyé avec des galères au secours des assiégés, se laisse prendre par la flotte de l'Archiduc Charles. A la fin, manquant de vivres et de munitions, abandonnés à eux-mêmes, les soldats et les habitants

quittent Oran et se réfugient à Mers-el-Kébir, d'où ils s'embarquent pour Alicante. A son tour cette forteresse assiégée durement, est obligée de capituler, malgré les prouesses de sa garnison et de son gouverneur militaire, don Baltasar de Villalba, qui tombe au pouvoir des Infidèles et va mourir quelques semaines après en Alger. Le 21 janvier 1708, les Turcs et les Maures déjà maîtres d'Oran, envahissent Mers-el-Kébir et l'Espagne perd ces deux Places africaines, qu'elle avait gardées pendant deux siècles.

***

1er juillet 1732. — **Le Comte de Monténiar** s'empare de nouveau d'Oran et de Mers-el-Kébir et repousse tous les assauts du Bey de Mascara. Il regagne l'Espagne le 29 juillet.

30 juillet 1732. — **Le Marquis de Santa Cruz del Mercenado,** don Alvaro de Navia Osorio, Lieutenant Général, est chargé du gouvernement avec le titre de *Commandant Général*. Dans une sortie, le 21 novembre, il est tué avec plusieurs de ses officiers. Ce Grand d'Espagne avait été ambassadeur à Paris, où l'on s'accordait à louer son esprit, sa conversation, ses belles manières et son ouvrage : ***Réflexions** politiques et militaires* ; ensuite il avait gouverné Ceuta.

21 novembre 1732. — Don Bartolomé Ladron de Guevara, Maréchal de Camp, le remplace provisoirement.

Février 1733. — **Le Marquis de Villadarias** est nommé ; mais le 10 juin, il livre combat, subit un échec et perd plus de 400 hommes ; on le révoque aussitôt.

Juin 1733. — **Don José Vallejo,** chevalier de l'Ordre de St Jacques, désigné comme Gouverneur, s'occupe activement d'améliorer les fortifications et fait exécuter de grands travaux dans la ville. Le roi défend toute sortie de la garnison. Le Bey lève le camp et retourne bientôt à Mascara.

En 1734, Vallejo crée la Compagnie des *Mogataces* (Maures au service des Espagnols).

1738. — **Don José Basilio de Aramburu,** Lieutenant Général, continue l'œuvre de son prédécesseur. En 1742, un décret royal restitue les biens aux propriétaires ou à leurs héritiers.

1742. — **Don Alexandre de la Motte,** un Français qui, en qualité de Maréchal de Camp avait pris part à l'expédition de Monténiar, 10 ans auparavant. Le 2 février 1746, le Bey de Mascara, Sidi Ahmed Mousa Rached, ayant encouru la disgrâce du Dey, **se réfugie à Oran.**

Vers la fin de l'année 1748, le Commandant Général meurt de maladie.

24 février 1749. — **Le Marquis de la Real Corona,** don Pedro de Argain, nommé depuis quelques semaines, prend possession. Il exécute divers travaux à Rosalcazar et à Mers-el-Kébir, où une inscription latine rappelle encore son souvenir ; fait aménager la station thermale des Bains de la Reine, non loin d'Oran ; fonde un Hôpital pour la population civile et dote la ville de plusieurs autres fondations utiles. Il est nommé Membre du Conseil Supérieur de la guerre.

Février 1758. — **Don Martin Zermeño,** Lieutenant Général, Directeur du Génie, améliore les défenses des deux Places. En 1760, le Bey de Mascara, Hassan, redoutant les Turcs d'Alger, accourt à Oran avec toute sa famille, et est reçu en Espagne par le roi. Nommé Gouverneur de Barcelone, Zermeño s'embarque le 8 juin 1765, après avoir installé son successeur.

2 juin 1765. — **Don Cristobal de Cordoba,** Lieutenant Général, reste deux ans en fontions et quitte l'Afrique le 29 juillet 1767, désigné comme Capitaine général de la Vieille Castille.

8 octobre 1767. — **Le Comte de Bolognino,** Seigneur de Sant Angelo, passe du gouvernement de Carthagène à celui d'Oran. Ce prince italien, célèbre par son faste et sa générosité, tâche de faire de la ville un lieu de garnison aussi agréable que possible ; il fait preuve d'une grande mansuétude pour tous, construit un théatre et donne de nombreuses fêtes publiques.

17 septembre 1770. — **Don Eugenio de Alvarado,** Maréchal de Camp, le remplace, lorsqu'il est nommé Lieutenant Général dans l'Armée Espagnole. Alvarado reçoit peu après le titre de Marquis de Tabalosos. Ayant précédemment dirigé l'Ecole des Cadets à Madrid, cet homme intelligent montre une activité extraordinaire ; il écrit plusieurs *Mémoires* sur la situation des Places fortes africaines, embellit la ville d'Oran, qui mérite alors le surnom de *Corte Chica*

(petite Cour), et entreprend pour sa défense des œuvres très utiles, comme cette coupure profonde à l'arête qui faisait communiquer le plateau du Murdjadjo avec le château de Santa Cruz. En novembre 1774, il passe au commandement des Iles Canaries.

Novembre 1774. — Don Pedro Martin Zermeño, Maréchal de Camp, assure l'intérim de quatre ans, remplacé lui-même, pendant une absence de quelques mois, par le gouverneur militaire de la place, le brigadier *don Narciso Vasquez.*

1778. — **Don Luis Carvajal,** Maréchal de Camp, prend le gouvernement des deux villes ; mais il meurt l'année suivante.

1780. — **Don Pedro Guelfi,** Maréchal de Camp. A cette époque le Ministre de Carlos III, entame, pour échanger avec l'Angleterre Oran contre Gibraltar, des négociations, qui échouent bien vite.

1785. — **Don Luis de las Casas,** Maréchal de Camp. Un recensement fait à Oran, à ce moment (1787), accuse une population totale de 7.793 personnes : 6.570 hommes et 1.223 femmes (dont 2.214 déportés et 199 Maures soumis).

1789. — **Le Marquis de Campo Santo,** don Manuel de la Torre y Solis, Maréchal de Camp, bientôt promu Lieutenant général des Armées, et envoyé en Amérique (29 janvier 1790).

29 mai 1790. — Don Basilio Gascon, brigadier, Colonel du Régiment des Asturies, reste à la tête des deux Places. Mais le 9 octobre, peu après une heure du matin, se produit un tremblement de terre qui, en quelques minutes, détruit une partie de la ville d'Oran et ensevelit sous les décombres des édifices écroulés, des centaines de personnes, presque tout le Régiment des Asturies et le Gouverneur lui-même avec sa famille.

9 octobre. — Le Comte de Cumbre Hermosa, Brigadier et Colonel du Régiment d'Infanterie de Navarre, prend le commandement, s'occupe de réparer les désastres, d'ensevelir les morts, de soigner les blessés, de remettre la Place en état de défense et de repousser les attaques du Bey de Mascara, Mohamed el Kébir qui, à la nouvelle de la catastrophe, est accouru avec ses troupes et assiège Oran. Quelques semaines après, le Comte, promu Maréchal de Camp, rentre en Espagne.

26 février 1791. — Don Juan Courten, récemment nommé Lieutenant Général des Armées du roi et Commandant Général intérimaire, fait face aux difficultés de toute sorte, dans la cité assiégée, pendant que Floridablanca négocie avec le Dey d'Alger, Sidi Mohammed (qui meurt le 12 juillet), puis avec son successeur Sidi Hassan, la cession d'Oran et de Mers-el-Kébir. Le traité signé le 12 septembre, est ratifié à Madrid par Carlos III, le 9 décembre et les Espagnols quittent définitivement ces deux Places. Le dernier Gouverneur s'embarque le 29 février 1792 à Mers-el-Kébir, sur le navire amiral Saint Joachim. Aussitôt le Bey prend possession de la ville d'Oran abandonnée et de la forteresse de Mers-el-Kébir.

JEAN CAZENAVE.

Les derniers projets

et

le dernier voyage de Domingo Badia

(1815-1818)

LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE

I

Rapport sur le voyage que le Général Badia propose de faire dans l'intérieur de l'Afrique (9 décembre 1817).

Monseigneur,

L'objet du voyage que M. le Général Badia propose d'entreprendre est un de ceux qui, depuis longtemps, a le plus piqué la curiosité de tous les savans. Les Portugais longtemps avant d'avoir passé le Cap de Bonne Espérance, ont cherché à pénétrer par terre en Afrique, et à étendre leur commerce dans l'intérieur de ce pays, d'où ils espéraient tirer de grandes richesses. Toutes les nations européennes qui ont eu des établissements sur les côtes des mers dont il est environné, ont fait jusqu'à présent des tentatives infructueuses pour y réussir. Les causes de ce peu de succès doivent être attribuées d'une part, à la multitude de terrains arides et déserts dont il est à présumer que cette quatrième partie du monde est parsemée et de l'autre, à la férocité des peuples voisins de nos établissements, parmi lesquels aucun européen ne peut voyager en sûreté. Il est à croire cependant, que ces peuples, adoucis par le commerce et s'étant insensiblement accoutumés à ne plus nous regarder comme des

étrangers, auraient fini par laisser circuler librement les voyageurs dans leur pays, si les peuples de l'intérieur de l'Afrique avaient ressemblé à ceux qui avoisinent les côtes occidentales, depuis le Cap Verd jusqu'à la côte d'Angole. Mais on a trouvé, toutes les fois que l'on a essayé d'y pénétrer, des ennemis bien plus dangereux à la longue que des sauvages mêmes. Ce sont les Mahométans, dont la religion s'est propagée en partant des côtes d'Arabie, d'Egypte et de la chaîne du Mont Atlas, jusque dans le cœur de l'Afrique. La haine invétérée qu'ils ont jurée aux chrétiens, interdit à ceux-ci l'entrée des lieux où cette religion exclusive est établie. Tout chrétien qui jusqu'à présent s'est opiniâtré à s'avancer au milieu d'eux, en a été la victime. Telle est la cause du mauvais succès qu'ont eues toutes les tentatives des Anglais. Ce que nous savons du premier voyage de Mungo-Park ne laisse aucun doute à cet égard. Cette nation, éclairée par les détails que ce voyage contient, et convaincue ensuite par la catastrophe qui a terminé le second voyage, a cru devoir adopter un autre plan et a pris le parti d'y envoyer une masse d'hommes imposante et capable de résister par sa discipline, aux attaques de nombreux ennemis. L'expédition qui a dû remonter le Zaire, sur des bateaux à vapeur, était composée sur ce principe. Mais ils n'ont pas vu que ce moyen était plus désastreux que les précédens, en ce qu'il compromettait un plus grand nombre d'hommes, sans offrir plus de chances de succès. En effet, l'influence d'un climat pernicieux à des européens vivant dans l'aisance, ne pouvait manquer d'être funeste à des hommes destinés à supporter des fatigues de tout genre, et peut-être à éprouver toutes les horreurs de la disette, après avoir épuisé leurs forces à surmonter les premiers obstacles. Il n'est pas difficile de prévoir qu'un corps de troupes dans une pareille situation, quelque nombreux qu'il soit, doit insensiblement s'affaiblir par des pertes souvent renouvelées et par les maladies des climats chauds. On prévoit avec la même certitude que plus il aura eu d'occasions de faire sentir sa supériorité, et plutôt il sera réduit à un état de faiblesse, qui rendra sa position mille fois plus dangereuse que celle d'un voyageur isolé ; celui-ci, ainsi que Mungo-Park, peut quelque fois attendre les secours de la pitié ; au lieu que les autres, qui d'abord auront été regardés comme des conquérants, seront infailliblement traités en ennemis. Les dernières nouvelles de l'expédition anglaise, qui a remonté le Zaire,

semblent annoncer qu'elle a éprouvé un pareil sort et ce récit parait vraisemblable.

Le seul espoir de réussite qui nous reste, est d'envoyer en Afrique un homme parlant l'arabe, langue connue dans presque tous les pays mahométans, lequel puisse facilement se plier aux mœurs des peuples qui professent cette religion, et se mêler avec eux de manière à ne leur inspirer aucune espèce de méfiance. Un tel homme est, il faut en convenir, difficile à trouver parmi ceux qui ont cultivé les sciences et sont capables de recueillir d'un pareil voyage, les avantages que l'on doit en attendre.

Le Général Badia, qui s'est offert de lui même à Votre Excellence, semble réunir toutes ces qualités. La connaissance qu'il a acquise de la langue arabe, des mœurs et des usages des Musulmans lui a donné les moyens de passer comme tel, pendant un long séjour qu'il a fait dans les états du Roi du Maroc, sous le nom d'Ali-Bey el Abassi, nom respecté chez les Mahométans et qui lui donnait un rang supérieur. Le même personnage soutenu avec succès, l'a mis en position de visiter l'intérieur du temple de la Mecque. La relation de son voyage, publiée il y a quelque temps, nous apprend une multitude de particularités curieuses, dont jusqu'à présent nous avions été privés, parce que l'entrée de ces lieux visités par ce seul voyageur, est rigoureusement interdite à tous les chrétiens.

Le soin que le Général Badia a mis à décrire les pays qu'il a parcourus, sous le rapport de l'aspect qu'ils présentent et de leur fertilité, fait croire qu'il pourra nous donner également de très grandes lumières sur l'intérieur de l'Afrique. Le grand nombre de positions géographiques qu'il a déterminées astronomiquement, l'exactitude avec laquelle ses routes, tant dans le royaume de Maroc que dans d'autres contrées, ont été tracées, donnent l'espoir bien fondé qu'il pourra accroître nos connaissances géographiques.

De pareils avantages paraissent devoir déterminer à favoriser son entreprise, mais l'utilité que la colonie du Sénégal pourra en retirer, semble devoir l'emporter sur tous les autres. On sait que le commerce qui alimentait cet établissement, pendant tout le temps qu'il est resté en notre possession, consistait en gomme que l'on tirait du désert de Sahara, en ivoire que l'on trafiquait sur les bords du fleuve, et en poudre d'or que l'on trouvait en plus grande quantité à mesure que l'on s'approchait de sa source. Indépendamment

d'un pays situé à la rive gauche près de la première cataracte, où l'on en trouvait en grattant la terre, l'ancienne Compagnie du Sénégal, en tirait une certaine quantité des caravannes qui amenaient les esclaves des régions plus avancées dans l'intérieur des terres. C'est afin de profiter de l'or de Bambouc et de celui des caravannes, qu'elle avait construit le fort Saint-Joseph, à une petite distance du rocher Félou qui forme la première cataracte. Son projet avait été dans le principe, de s'étendre par échelons vers les lieux d'un si riche produit. Des voyageurs isolés ont été envoyés à certaines époques dans le dessein de les explorer, mais soit à cause de l'énorme distance qui sépare le fort Saint Joseph de l'établissement principal, soit qu'ils aient été arrêtés par les difficultés du terrain, ils n'ont pu s'avancer que jusqu'à une seconde cataracte nommé Gorina, qui forme la limite de nos connaissances sur le cours du fleuve du Sénégal. Il est très probable que si la nature ne leur eut pas opposé d'obstacles, ils en auraient éprouvé de non moins insurmontables de la part des habitants du pays.

Les Anglais n'ont pas été beaucoup plus heureux en remontant la rivière de Gambie. Mungo-Park à la vérité a descendu, en allant à l'orient, une partie du cours du Niger, mais il a été arrêté presqu'à la vue de Tombouctou, ville dont la connaissance était depuis des siècles l'objet des vœux de tous les Européens, et il n'est revenu dans sa patrie qu'après avoir échappé à la famine, à l'esclavage et à tous les dangers imaginables. Cet intrépide voyageur a péri dans un second voyage, victime de sa persévérance, en cherchant à s'avancer plus loin.

De si mauvais succès ne doivent-ils pas persuader, qu'il serait désormais imprudent de tenter de pareilles recherches, par les mêmes moyens. Les Anglais viennent enfin de reconnaître cette vérité, et nous apprenons qu'un de leur compatriote va, sous la protection du Dey de Tripoli, s'associer à une des caravanes qui se rendent de cette ville à Tombouctou. Mais cette voie, bien préférable aux précédentes, n'a-t-elle pas le danger de laisser dans des contrées éloignées un chrétien à la merci des Musulmans qui, par fanatisme ou par cupidité, ne manqueront pas d'abuser de sa position. Le projet proposé par le Général Badia, semble offrir bien plus de chances favorables. Il ne doit pas, en raison de son déguisement, éprouver les mêmes obstacles, et s'il en rencontre d'autres, comme il est très probable, nous pouvons croire

qu'il les surmontera, du moins sommes-nous fondés à le penser, quand il se présente avec tant de confiance et donne des raisons qui semblent si propres à la justifier.

L'Afrique est depuis longtemps l'objet des pensées du Général Badia ; il a publié à la fin de son voyage et a soumis au jugement de l'Académie des Sciences, un système sur le cours que doivent prendre les différentes rivières d'Afrique, dont un grand nombre, selon lui, doit se diriger vers l'intérieur du pays et y former une Méditerranée. Il eut été imprudent de prononcer sur une idée hypothétique de cette nature, lorsqu'il s'agissait de décider un point de géographie, mais à présent qu'elle doit lui servir de but dans les recherches qu'il va entreprendre, on ne peut qu'y applaudir.

Le Général Badia se propose de faire le pèlerinage de la Mecque et de traverser ensuite la Mer Rouge avec les pèlerins qui s'en retournent en Afrique.

Il pense que le premier lieu où il abordera sera l'Ile Souaken. Il compte s'associer avec la caravanne qui le conduira le plus loin dans la direction qu'il veut suivre. Le pays vers lequel il se dirigera d'abord ne peut être désigné d'avance ; l'on ne peut décider s'il s'engagera dans l'Afrique par l'Abyssinie, ou plus au nord. Dans un voyage de cette nature, tout est inconnu et dépend des circonstances ; l'on ne peut saisir que des masses ; aussi serait-il impossible de se diriger à l'aide de connaissances acquises.

Il est probable que les caravannes auxquelles il s'associera, fréquenteront les pays les mieux arrosés ou les plus fertiles, et ne s'engageront dans les déserts, que dans le cas où il faudrait faire un trop grand détour pour les éviter. Ainsi les lieux que le Général Badia aura occasion de parcourir en faisant route avec elles, seront ceux qu'il sera le plus essentiel de faire connaître. C'est en suivant ainsi les caravanes, dans des pays qui ne nous sont pas entièrement inconnus, que le Général Badia compte arriver jusqu'au Darfour. De là, il se propose de suivre la bande qui traverse toute la largeur de l'Afrique de l'Est à l'Ouest, entre le parallèle de 16° à 17° et celui de 11° à 12° de latitude. Cette bande est bornée au Nord par le grand désert de Sahara, et au Sud par les montagnes de Kong ; elle comprend le cours du Niger sur lequel est située la ville de Tombouctou et va aboutir au Sénégal. On remarque sur la carte du voyage du Général Badia, que c'est à l'Est de Tombouctou qu'il place sa grande mer de Nigritie. On le voit se prolonger à une grande distance du côté de l'Orient et aboutir non loin du Darfour. Son premier but en quittant le Darfour, sera donc la recherche de cette mer, et s'il la rencontre, comme il ne parait pas en douter, son projet est d'aller en suivant le bord méridional ou le bord septentrional, chercher l'embouchure du Niger et de là se rendre à Tombouctou, d'où il fera route pour revenir au Sénégal.

Les principales observations nécessaires pour tracer la route qu'il aura parcourue, ainsi que les objets d'histoire naturelle dont il devra s'occuper, sont détaillées dans des notes jointes à ce rapport. On se contentera de faire ici quelques remarques sur le commerce de la colonie du Sénégal, que M. le Général Badia ne devra jamais perdre de vue, du moment où il aura atteint les contrées avec lesquelles cette colonie peut entretenir des communications utiles. Il sera donc essentiel d'examiner avec soin les mœurs et surtout les habitudes des peuples qui y sont établis, de tâcher de reconnaître si les productions de leur pays leur suffisent, ou s'ils en ont de superflues. Dans le cas où l'on pourrait en tirer de l'or, ou tout autre objet utile à notre commerce, M. Badia devrait employer tous ses moyens, afin d'en déterminer quelques-uns à venir les porter au Sénégal et y prendre en échange des objets qui seraient pour eux de première nécessité ou de pur agrément. Des recherches de cette nature se rattachent aux observations qu'il se propose de faire, et ne peuvent manquer d'assurer à son entreprise tous les genres d'utilité. Les voyages précédents de M. Badia, donnent lieu d'espérer que l'on tirera de grands avantages de celui qu'il va entreprendre.

Il est très heureux qu'une des plus utiles et des plus curieuses expéditions qui nous restent à faire, pour acquérir la connaissance du globe, soit celle qui exige les moyens les plus simples et les moins dispendieux. Il fallait un homme qui osât l'entreprendre, et dès que les circonstances nous l'on offert, il paraît que tout doit engager à mettre à profit sa bonne volonté et ses talents. Si la fortune favorise cette entreprise, Votre Excellence jouira de la satisfaction d'avoir contribué à l'agrandissement du domaine de la science et à la prospérité d'une de nos colonies, dont l'accroissement a jusqu'à présent été retardé, parce qu'on n'y a pas travaillé avec des vues aussi étendues. Dans la supposition où le succès ne répondrait pas à nos espérances, elle n'en aura pas

moins de droits à la reconnaissance de tous les hommes qui savent apprécier les biens que les connaissances utiles et le commerce répandent sur les nations.

Paris, le 9 décembre 1817.

ROSSEL.
CUVIER.
DELAMBRE.

II

A son Excellence Monseigneur le Comte MOLE,
Ministre de la Marine et des Colonies.

Paris, le 8 décembre 1817,
rue de Sève, n° 93.

Monseigneur,

Je prie Votre Excellence de me permettre de lui faire observer que le chef de l'atelier de M. Lenoir m'a dit, que pour aprêter le cercle de reflexion il lui faut vingt jours *après la commande :* je désirerais donc s'il est possible, que Votre Excellence daignat me communiquer ses ordres là dessus, afin que je ne sois pas ensuite retenu pour ce seul objet vu la nécessité de faire avant mon départ au moins trois ou quatre jours d'observations avec cet instrument capital, pour connaître s'il n'y aurait pas quelque défaut à corriger. Combien il serait intéressant de pouvoir fixer l'époque de mon départ au premier jour de l'an 1818 !

Le journal de Paris ci-joint contient une nouvelle preuve de l'aveuglement incurable des Anglais par rapport aux découvertes d'Afrique. Encore une nouvelle victime destinée au sacrifice !... Est-il possible qu'ils oublient si vite que les escortes et les firmans du Dey de Tripoly ne peuvent servir tout au plus que jusqu'à la distance de huit ou dix journées, et qu'excepté le Scheik (et non *Dey*) du Fezzan, personne dans l'intérieur ne fait cas du Dey de Tripoly ?... Le malheureux M. Joseph Ritchie sera bien reconnu et respecté comme Consul à Tripoly ; mais en qualité de Chrétien, il court à l'esclavage ou à la mort qui l'attend dans l'intérieur de l'Afrique, comme Votre Excellence le voit à l'égard du malheureux Horneman, dans le Journal des Débats ci-joint ; car quoiqu'en dise le Scheik du Fezzan, ce voyageur a péri par une mort violente, comme Mungo Park, le Major Houghton, etc., etc...

Excusez, Monseigneur, la liberté que je prends de vous occuper de ces réflexions. Daignez me communiquer vos ordres par rapport au cercle, et agréer les sentiments de la vénération profonde avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le plus humble, plus obéissant et plus reconnaissant serviteur.

Le Général BADIA.

III

A son Excellence le Comte MOLE
Ministre de la Marine et des Colonies.

Paris, le 16 décembre 1817.

Monseigneur,

J'ai oublié ce matin de prier Votre Excellence d'empêcher que le décret de Sa Majesté soit annoncé dans les feuilles publiques, puisqu'il est très intéressant que quoique notre expédition soit connue de cent mille personnes en Europe on n'en publie encore rien dans les Papiers imprimés. C'est le système que j'ai suivi dans ma sortie précédente pour l'Afrique et qui a eu un heureux résultat pour mon introduction dans les pays musulmans.

Permettez, Monseigneur, que je vous rappelle pour la fixation de ma solde les déboursés extraordinaires que je dois faire 1° ici de 2.500 francs en payement de dettes, plus de mille francs en petits instrumens, autant pour habillement turc, etc., etc... et 2° en Syrie plus de huit ou dix mille

francs pour l'achat d'esclaves, de tentes, de chameaux, et tout le service nécessaire pour boire, manger, dormir, etc... Enfin, Monseigneur, Votre Excellence peut être complètement sûr que j'ai réduit mes demandes au plus stricte nécessaire en raison de la position où je me trouve. Au reste je m'abandonne à Votre Excellence et à la magnanimité de Sa Majesté.

Daignez, Monseigneur, agréer les sentiments de la reconnaissance intime et de la vénération profonde avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le plus humble, plus reconnaissant, plus obéissant serviteur.

Le Général Badia.

P. S. — Le constructeur du cercle me demande encore dix jours de plus. Je serais extrêmement fâché si je ne pouvais partir exactement le jour des Rois, comme je le désire.

IV

Ordonnance royale du 20 décembre 1817, chargeant le Général Badia de mission scientifique en Afrique.

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre,

Nous étant fait mettre sous les yeux la proposition du général Badia qui offre :

1° D'entreprendre la traversée entière de l'Afrique d'Orient et Occident par son centre ou sur les parallèles de dix à quinze degrés de latitude Nord ;

2° D'employer trois années à ce voyage, savoir : la première au pèlerinage de la La Mecque et les deux autres à la traversée d'Afrique, en entrant par l'Abyssinie, passant par le Darfour, remontant le cours du Niger et sortant par le Sénégal ;

3° De faire donation à l'Etat des papiers et collections, notes, cartes et dessins recueillis dans ses voyages antérieurs et disséminés dans les diverses contrées qu'il a parcourues ;

Nous étant fait rendre compte en même temps des demandes formées par le général Badia, tant pour lui que pour sa famille et qui se trouvent jointes à sa proposition ;

Considérant les avantages qui peuvent résulter pour les sciences en général et pour notre colonie du Sénégal en particulier du voyage projeté par le général Badia;

Considérant surtout que l'existence qu'il a déjà eue en Afrique, le séjour qu'il y a fait, les relations qu'il y a entretenues, font de lui le seul individu peut être qui puisse l'entreprendre avec succès ;

Considérant combien il importe de ne pas laisser échapper cette occasion d'accorder aux sciences et à ceux qui les cultivent toute la protection et tout l'encouragement qu'ils ont droit d'attendre de nous ;

Vu le rapport de la commission formée par notre ministre de la Marine et signé de MM. Cuvier, Delambre et de Rossel, dans lequel ces trois savans font ressortir tous les avantages qu'il est permis d'espérer de l'entreprise du général Badia ;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — La proposition sus-mentionnée du général Badia est acceptée aux clauses et conditions suivantes :

1° Il se mettra en route dans le courant de janvier prochain et devra être de retour au 1er janvier 1821 ;

2° Il consacrera la première année au pèlerinage de La Mecque, et les deux autres à la traversée d'Afrique, en entrant par l'Abyssinie, passant par le Darfour, remontant le cours du Niger et sortant par le Sénégal :

3° A son retour, il soumettra les résultats de son voyage à notre ministre de la Marine, qui les portera à l'examen d'une commission formée de trois membres de l'Institut, lesquels donneront leur avis sur les notes et documents recueillis par le voyageur et s'assureront jusqu'à quel point il a rempli ses engagemens et exécuté son projet.

Art. 2. — Le fils aîné du général Badia, lieutenant d'artillerie au service d'Espagne, sera admis à notre service à son grade et dans la même arme.

Art. 3. — En cas de mort du général Badia, et pendant son voyage, il sera accordé à sa femme ou veuve, une somme

annuelle de 3.000 francs, sur les fonds coloniaux, laquelle somme, en cas de mort de ladite veuve, sera réversible au fils cadet (Joseph) du général Badia et continuera d'être payée au dit Joseph, sa vie durant.

Art. 4. — Il est accordé au général Badia et sur les mêmes fonds coloniaux un traitement annuel de 10.000 francs dont une année lui sera payée d'avance, au moment de son départ, et deux années lui seront comptées à Saint-Jean-d'Acre, au mois de juillet 1818, en mahboubs ou sequins d'or turcs.

Art. 5. — Il sera fourni sur les mêmes fonds coloniaux et avant son départ, au général Badia, les instruments dont les noms suivent :

1° Un cercle de réflexion ;
2° Un petit sextant avec son horizon artificiel ;
3° Une lunette achromatique de trois pieds ;
4° Une lunette de deux pieds et une autre d'un pied ;
5° Un chronomètre de poche et deux montres à secondes ;
6° Une petite boussole.

Art. 6. — Au retour du général Badia et en cas de succès complet de son entreprise, nous nous réservons de faire imprimer à nos frais son voyage et de donner, tant à lui qu'à sa famille, des marques de Notre munificence et de Notre haute protection.

Art. 7. — Notre ministre secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies et Notre secrétaire d'Etat de la Guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre château des Thuileries le 20 décembre de l'an de grâce 1817 et de Notre règne le vingt-troisième.

Signé : Louis.

Par le Roi :
Le ministre secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,
Signé : Comte Molé.

V

A son Excellence le Comte MOLE,

Genève, le 11 janvier 1818

Mon très respectable Protecteur et Ami, hier à minuit je suis arrivé ici, après avoir parcouru à pas de bœuf sur des trenaux jour et nuit les bords des précipices du Jura. M'y voilà hors de cette belle France que j'idolâtre. En vérité je crois que la Nature est aussi belle dans ce pays-ci, mais c'est une beauté capricieuse qui ne souffre l'approche de ses adorateurs que cinq ou six mois de l'année, les repoussant le reste du temps enveloppée dans son immense voile de neige, et s'entourant de chemins presque impraticables.

J'ai fait aujourd'hui une petite promenade aquatique sur le lac, et j'ai été enchanté de la ressemblance que de ce côté présente la ville à certains points de vue de Constantinople (en miniature) ou du Bosphore, comme le Mont Blanc ressemble assez bien à la Grande Piramide vue du canal de Menouf en Egypte. J'ai gouté l'eau au milieu du lac, je l'ai trouvée plus légère, plus transparente et meilleure que celle du lac d'Isnik ou Nicée, du lac de Tabarie ou Tibériades ou Cénézareth et meilleure que celle d'aucun lac du Levant, mais aussi celle-ci est à présent terriblement froide. Vous voyez, mon ami, que je suis un pauvre observateur puisque je ne vous dis pas le degrè de température de l'eau, et sa composition ou mélange de principes hétérogènes, la hauteur du Mont Blanc et celle du grand et du petit Salève qui menacent les belles villas d'alentour : Je raporte tous les objets à ceux de mon pays; au reste, après que de Saussure, de Luc, Schoukbourg et autres semblables ont parlé, que est-ce que je pourrais dire, misérable Arabe ?

Je suis resté ici aujourd'hui par des circonstances dignes d'observer. Quand je suis arrivé à minuit les portes de la ville étaient fermées et ni les prières ni les offres n'ont pu obtenir de les faire ouvrir. Je suis resté à dormir dans un hôtel hors de la ville. Le matin j'ai fait une petite excursion sur la neige, et quand j'ai voulu entrer dans la ville à dix heures du matin, j'ai trouvé les portes fermées *parce qu'on*

était au sermon ; en fin je n'ai pu entrer dans la ville qu'à midi. A mon entrée on m'a pris le passeport et on m'a dit qu'on ne pouvait me le rendre qu'à *dix heures du soir.* Je ne sais qu'elle espèce de bureau sera celui qui ferme à cette heure, mais je trouve toutes ces choses très patriotiques dans un pays qui tire des voyageurs une partie considérable de son existence, puisque voilà des moyens de les retenir et d'augmenter leur dépense. Si on m'apporte mon passeport ce soir je partirai demain pour Milan.

Puisque vous êtes si bon que de vouloir vous charger de mes petits fonds, je vous prie quand le moment sera arrivé d'envoyer mes choses au Levant, de donner à M. Pierre Badia mille francs à fin qu'il achette les objets dont il vous présentera la liste et qu'on les réunisse aux autres. Bien entendu que ces mille francs me seront décomptés.

Je suppose que vous aurez reçu les papiers que je vous ai laissé la dernière nuit que j'ai été présenter mes hommages à Madame la Comtesse, et que personne n'y était pas. Si vous avez quelque chose à me dire la-dessus, vous pouvez m'écrire par le moyen de notre commun ami dans le Levant.

Je crois que je passerai droit de Milan à Trieste sans toucher à Venise, pour aller par le plus court. En vérité je regretterai de perdre cette occasion de voir cette ville amphibie, mais mes dépenses sont fortes, augmentées par celles de la saison, et vous savez que ma fortune n'est pas trop brillante.

Comme je dois beaucoup de bontés à M. de Cazes je lui écris un petit mot, comme à nos amis de la rue de Sève. Soyez heureux mon respectable ami, comme je le désire : Daignez m'offrir aux pieds du maître... et de Mme la Comtesse, et comptez toujours sur le cœur de votre véritablement attaché serviteur.

HADJ ALI ABU OTHMAN (1).

---

(1) La signature est en caractères arabes.

VI

A son Ex. Monseigneur le Comte MOLE,
Ministre de la Marine et des Colonies.

Venise le 24 janvier 1818.

Monseigneur,

En fin sous l'enveloppe du Consul je crois pouvoir parler franchement ; mais même sous ce moyen là, je ne le fairai plus après avoir passé Trieste. Je prie donc Votre Excellence de daigner excuser les formules que ma situation me force d'adopter. Je crois que Votre Excellence peut déjà connaître mon cœur, et qu'Elle sera satisfaite qu'on ne doit pas imputer à velleité de caractère ce qui est l'effet des circonstances impérieuses qui m'entourent, vu la facilité d'un égarement des lettres, ou même d'une violation à la Poste. Votre Excellence peut voir même dans les papiers antérieurs, qu'une *Miss Jenny Chattam,* qui n'a jamais existé, et *Sir Joseph Banks,* à son inçu, ont joué un grand rôle.

Je suis arrivé ici hier au soir. Je jette un coup d'œil sur cette ville singulière, et en vérité un coup d'œil suffit pour la voir, puisqu'il n'y a ni sciences ni arts qui attirent une attention particulière. Enfin Votre Excellence verra mes petites notes que j'enverrai de Trieste.

Comme je crois que tout ce qui fait relation à Ali Bey pourra intéresser Votre Excellence je remets au Consul avec cette lettre un petit paquet contenant deux exemplaires des *Voyages d'Ali Bey* traduits en italien dont j'ignorais l'existence. Je prie votre Excellence de réserver un exemplaire pour son service, et de daigner envoyer l'autre à la famille de la rue de Sève, pour qu'elle le conserve en dépôt. Pour faire cet envoi je vis hier le Consul par intérim (puisque le propriétaire n'est pas encore venu) : Il m'a paru un excellent jeune-homme. Je lui ai donné la lettre de Votre Excellence mais je lui ai prié de ne donner à la chose d'autre importance que ce qu'elle a, c'est à dire de la regarder comme la recommandation d'un ami, de ne pas venir me voir etc. et il a resté au fait de la chose.

Daignez, Monseigneur, m'offrir aux pieds de Sa Majesté ; oui, Monseigneur, aux pieds de ce Souverain si supérieur aux petites passions des autres humains, et si digne de notre affection : Daignez lui assurer de mon dévouement ; Votre Excellence peut bien la garantir avec la sûreté de ne jamais se trouver en défaut ; Et daignez en fin compter sur la reconnaissance intime et la vénération profonde avec laquelle j'ai l'honneur d'être Monseigneur, de Votre Excellence, le plus humble, plus obéissant serviteur.

HADJ ALI ABU OTHMAN.

P. S. — Je compte partir demain.

VII

Trieste, le 1er février 1818.

Monsieur et estimable ami (1),

Je vais entrer dans les pays de ma Religion ; je désire donc vous dire encore un dernier adieu.

Je vous ai écrit une autre lettre après ma sortie de Paris, je désire qu'elle vous soit parvenue.

Dans la ditte lettre je vous recommandais l'envoi de mes petits effets au Levant, parce que je ne puis rien faire qui vaille quelque chose sans les avoir. A cause de cela je ne resterai à Constantinople que le moins possible et j'irai attendre la réception des effets à leur destination.

Je crois arriver à Constantinople vers la moitié de mars, j'y attendrai de vos nouvelles jusqu'au commencement avril ; et partant alors, je pourrai être à portée du point de débarquement dans le courant de mai. Que je serai bien content alors de recevoir ces objets qui contribuent à mon bonheur ! puisque vous sçavez que quand je ne m'amuse à travailler

---

(1) La lettre porte l'adresse : à Monsieur, Monsieur Portal, Directeur Général des Colonies. — En haut de la première page figurent les annotations suivantes : « à mettre sous les yeux de son Excellence » et « Produit au travail du 26 ».

quelque chose dans les sciences mon ame se déséche comme l'arbre du Désert !

J'ai fait mon voyage jusqu'ici heureusement ; très chaudement dans ma voiture sur les montagnes de neige, et très froidement dans les auberges de la douce Italie. Cette ville est une espèce de prison d'où on ne peut sortir sans escalader le ciel comme les Titans, tant elle est resserrée de hautes montagnes de tous côtés ; mais en fin je m'en fairai tirer pour monter au Paradis de nos terres de l'Islam.

Portez vous bien mon cher Ami, comme je le désire ; et comptez sur la véritable affection de Votre plus humble, plus obéissant serviteur.

HADJ ALI ABU OTHMAN

VIII

A Son Excellence Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de la Marine et des Colonies, à Paris.

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A VENISE

Venise, le 4 février 1818.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai profité de l'occasion que m'a présenté M. le Colonel français Duverger, qui se trouvait de passage en cette ville, pour faire parvenir à Votre Excellence le paquet qui m'a été remis à cet effet par M. *Hadj Ali abu Othman.*

Je prendrai la liberté de prier Votre Excellence de vouloir bien me faire accuser la réception de cet envoi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le chargé des Affaires du Consulat général,
DE BERTEUX.

IX

A son Ex. Monseigneur le Comte MOLE,
Ministre de la Marine et des Colonies.

Trieste, le 6 février 1818.

Monseigneur,

Avec la présente et sous l'enveloppe du Consul, j'ai l'honneu de transmettre à Votre Excellence :

1° Les petites Notes de mon voyage jusqu'ici, en quatre cahiers.

2° Les Notes originales de M. Breguet à Paris et de M. de Cesaris, Directeur de l'Observatoire de Milan, qui constatent la marche de mon chronomètre.

3° Une Note pour profiter des taches du Soleil dans les observations des Eclipses de cet astre pour la détermination des longitudes terrestres, en un cahier.

Je prie Votre Excellence de regarder ces Notes de mon Voyage comme un simple rapport à Votre Excellence à qui je dois compte de mes momens et de mes opérations. Elles ne méritent pas d'occuper une place dans l'Histoire de notre Expédition.

Quant aux Notes sur le chronomètre, elles devront être conservées pour l'avenir ; et quand à la Note sur les Eclipses du Soleil, je crois qu'il conviendrait de la communiquer à M. Delambre, pour en faire l'usage convenable ; a cet effet je lui écris la lettre que je prends la liberté d'accompagner à Votre Excellence ci-jointe.

D'or en avant, et jusqu'à mon arrivée à Constantinople, je crois que je m'abstiendrai d'écrire la plus petite note, puisque je n'aurai plus un moyen sûr pour la transmission à Votre Excellence avant mon entrée en Turquie, et je ne dois me présenter dans ce pays là avec des papiers qui allarmeraient leur méfiance naturelle me voyant arriver des terres des chrétiens.

[Si je fais heureusement ce saut délicat (1), comme je l'espère, tout le reste n'est rien pour moi, mais il faut une circonspection extrême jusqu'à ce que j'aurai dépassé Constantinople « après quoi il n'y a rien à craindre. »]

(1) Les passages entre crochets sont écrits sur l'original en langage chiffré.

Enfin je prie Votre Excellence de croire, que n'ayant devant mes yeux que le Service du Roi et le désir de répondre à ses bontés, toutes mes opérations n'auront d'autre objet que ce but sacré pour moi ; mais d'un autre côté, je prie instamment Votre Excellence de daigner me communiquer sous l'enveloppe de l'Ambassadeur, si mon zèle, si mes travaux obtiennent grâce auprès de Sa Majesté ; voilà Monseigneur la récompense unique à laquelle j'aspire ; ne m'en donnez point d'autre ; laissez moi courir le sort que les circonstances et mes moyens m'accorderont ; mais au nom de Dieu, Monseigneur, que je sache que le Roi, que le Gouvernement, que ma nouvelle Patrie sont contens de moi et je meurs content.

Je prends également la liberté d'accompagner ci-jointe une lettre pour ma famille, que je prie Votre Excellence de faire transmettre. Dans ce moment classique je crois devoir à mes enfants les derniers conseils d'un Père, quoique je suis sûr que leurs cœurs leur parleront mieux que moi même.

Je suppose que Votre Excellence aura reçu ma lettre et mon paquet de Venise, comme aussi les lettres de Milan et de Genève ; Daignez, Monseigneur, m'annoncer à Constantinople toutes ces réceptions.

Je dois observer à Votre Excellence que toutes les Notes que j'envoie sont écrites d'un premier jet sans faire de minute préalable, et ordinairement sans avoir pas même le temps de les relire après qu'elles ont été écrites ; et par conséquent, leur désordre et imperfection ne doit pas étonner ceux qui seront au fait de ces circonstances ; en fin, je n'envoie que des matériaux en désordre et tels qu'ils se présentent sous ma main. Ce sera après à l'Architecte de coordonner ces matériaux et construire l'édifice. J'observe également à Votre Excellence que dans les lettres à ma famille, etc. je n'expresse déjà plus l'endroit de ma date pour laisser au Gouvernement la liberté de dire sur mon compte ce qu'on croira convenable en raison des circonstances.

En fin je pars demain pour Costanizza ayant été forcé d'abandonner ici ma voiture n'ayant pu la vendre ; elle reste entre les mains du chargé du Consulat que je prends la liberté de recommander à Votre Excellence. Il m'a paru inteligent et dévoué.

[Je vous prie, Monseigneur de penser à mon plan politique sur l'Afrique, qu'on se garde bien de le mépriser légèrement. Son adoption couronnerait de gloire le Gouvernement. Son rejet sera une blessure à l'humanité, que peut être la postérité nous reprochera.]

Je crois arriver à Constantinople à la moitié de mars, et je serai là jusqu'à ce que j'aurais la satisfaction de recevoir des nouvelles de Votre Excellence que je me flatte d'obtenir vers la mi-avril.

Daignez, Monseigneur, m'offrir aux pieds de S. M. et agréer les sentimens de la vénération profonde et de la reconnaissance intime avec laquelle j'ai l'honneur d'être Monseigneur, de Votre Excellence, le plus humble, plus obéissant et plus dévoué Serviteur.

Hadj Ali Abu Othman.

X

A Son Excéllence Monseigneur le Comte Molé, Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, à Paris.

Trieste, le 9 février 1818.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu par M. Hadj Ali Abu Othman la lettre que Votre Excellence, m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 décembre dernier pour me recommander cet individu.

Il a été obligé de rester ici quelques jours pour prendre toutes les dispositions convenables pour son voyage par terre. Je lui ai été utile autant qu'il m'a été possible et il est parti bien portant le sept au matin, pour Costanizza et Semlin, d'où il continuera sa route pour Constantinople.

Je joins, ci-inclus, un paquet que M. Hadj Ali Abu Othman m'a prié de faire parvenir à Votre Excellence et dont je la prie de vouloir bien me faire accuser réception.

Il m'a été infiniment agréable de bien acueillir ce passager puisque je savais remplir les intentions de Votre Excellence, et je la prie d'être persuadée qu'il en sera de même dans toutes les occasions qui s'en présenteront.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant Serviteur.

Lefèvre.

XI

A Monsieur le Marquis de Rivière, Ambassadeur de France à Constantinople.

Ministère de la Marine et des Colonies

Paris, le 16 février 1818.

Monsieur le Marquis, je vous envoie ici un paquet à l'adresse d'El Hadi Ali Abu Othman. Je vous prie de m'informer que ce paquet vous sera parvenu et de le remettre, sur récépissé au musulman dont il s'agit, lequel doit se présenter à Votre Excellence vers le mois de juin prochain.

Veuillez aussi me faire savoir, aussitôt qu'il y aura lieu que vous aurez effectué la remise prescrite par la présente dépêche.

Recevez, Monsieur le Marquis, l'assurance de ma haute consiration.

Le Pair de France,
Ministre de la Marine et des Colonies,

XII

A son Ex. le Comte MOLE.

Constantinople, le 20 mars 1818
13 Piad 1233 de l'Hégire.

Monseigneur,

Mon respectable Protecteur et Ami : Les faveurs que la bonté de Votre Excellence a daigné me dispanser durant ma

résidence en France m'engagent à lui participer mon heureuse arrivée dans cette Métropole hier à midi.

Le chemin de Traunik n'étant pas sûr, je suis venu de Costanizza à Semlin. Le Général Zarvinka qui commandait à Semlin eut mille bontés pour moi. Il me fit anoncer au Pacha de Belgrade, qui en conséquence envoya un officier qui parle arabe accompagné de deux autres pour me recevoir au bord de la rivière. Mon équipage ne fut pas visité, et je fus logé dans le château ; ce fut le 23 février dernier, et dès ce jour je jouis la douce satisfaction de me trouver dans les pays de ma Religion grâces à la miséricorde divine.

Le Pacha (Ali) me retint cinq jours, dans lesquels je reçus toutes sortes de distinctions, et il voulait me retenir davantage ; mais comme je désire suivre mon Pèlerinage, il me donna un Tartare avec la prévention de ne lui rien payer, et je partis de Belgrade le 27. Dans la route j'ai été reçu et traité par les Gouverneurs de tous les endroits où j'arrivais. Le Bey de Sophia m'a retenu trois jours, et enfin je sui arrivé hier ici avec bonheur complet, quoique en vérité très fatigué parce que dès le moment de descendre de cheval j'étais toujours en visite de cérémonie au lieu de me coucher ou de me reposer à mon aise, et sans avoir payé en route je me suis appauvri par les *bakschisch* ou gratifications interminables des schaoux, domestiques, esclaves, etc. des Pachas et des Gouverneurs. Enfin je suis ici déjà complètement maître de moi même Dieu merci et après que je me serai reposé quelques jours je continuerai mon voyage moyenant Dieu.

Voyons si je me rappelle bien de l'écriture genoglyphique que M. Coursi nous enseigna à Votre Excellence et à moi.

[J'espère que Votre Excellence commencera à être satisfaite de mon calcul. Le détour de ma route et la décomposition du nom m'ont sauvé des nouvelles qui m'auraient devancé sans cette double précaution, vu l'impossibilité de cacher ma sortie de Paris. Malgré les risques qui m'entouraient je me suis hasardé à écrire tous les jours de très petites notes. Ainsi mon journal ou itinéraire de Paris à la Mekke par terre sera complet. Je numéroterais mes lettres. L'Ambassadeur m'a très bien reçu, il a de l'esprit, il est dévoué. En conséquence j'ai cru à propos de le mettre dans le secret afin qu'il procède avec connaissance de cause.]

Je serais charmé de recevoir de vos nouvelles avant mon départ d'ici ; mais si elles n'arrivent pas le courrier prochain

ou le suivant je partirai d'ici sans avoir cette satisfaction parce que je suis pressé d'arriver à Damas pour faire les prépararifs de mon voyage à la Mekke.

Soyez heureux mon bon ami comme je le désire. Assurez au bon Papa des sentimens de mon cœur ; et croyez au véritable attachement et aux sentimens de vénération de votre plus attaché serviteur.

El Hach Ali Abu Othman.

P. S. — Daignez transmettre la lettre ci-jointe.

XIII

A son Excellence Monsieur le Comte Molé.

Péra, le 26 mars 1818,

Monsieur le Comte,

J'ai vu entrer dans ma chambre le voyageur El Hadj Ali Abu Othman, avec qui j'ai fait plus ample connaissance, l'écoutant avec un véritable intérêt, et frappé de ses bonnes idées pour le présent et pour l'avenir. Je me suis occupé de lui, de son séjour, de ses projets de départ, il veut aller à Alep et à Tripoly. Je lui fournirai ce que Votre Excellence a fixé pour lui, et je travaillerai à sa sûreté. Son esprit et ses connaissances doivent rassurer sur sa marche longue et pénible.

Le Lézard n'est point arrivé ; je mandais à Votre Excellence que d'un moment à l'autre, un bâtiment pourrait être utile dans ce pays-ci ; dans la nuit du Vendredi au Samedi Saint, un de nos collègues, le Ministre de Suède a eu son palais entièrement brûlé ; et c'est le 38e incendie depuis deux mois.

(1) En haut de la feuille, le ministre écrivit : « envoyer de suite à Mme Badia, la lettre a son adresse ».

Agréez, je vous prie, Monsieur le Comte, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur du Roi près la S. Porte.
Ch. Marquis de Rivière.

P. S. Le voiageur est venu ce matin et m'a remis cette lettre que j'ai l'honneur de faire passer à Votre Excellence.

XIV

Constantinople, le 9 avril 1818
2 Piumad-el-Ahher 1233 de l'Hégire.

Mon plus respectable et cher ami,

Quoique le courrier de Paris n'est pas encore arrivé, celui d'ici va partir, et je ne veux par laisser de m'entretenir un moment avec vous, puisque vous êtes si bon de me permettre de vous déranger par ma correspondance dans vos hautes occupations.

Vous avez la bonté d'exiger de moi des notes sur mes voyages par que, dite vous, vous croyez qu'un musulman comme moi doit voir les choses sous un autre point de vue que vous autres les chrétiens ? Eh bien voilà une petite dose de mes griffonages que je prends la liberté de vous envoyer ci-jointe, je désire beaucoup que celà puisse vous distraire une heure de vos graves attentions quoique après, ces papiers servent à allumer votre cheminée que, quoique au mois d'avril, vous devez entretenir bien ardente à Paris, puisqu'ici, avec près de huit degrés de moins en latitude et sur le bord de la mer, nous avons un temps et un froid diabolique.

Si le courrier ne m'apporte de vos nouvelles je vous avoue que j'en serai désespéré, parce que je compte partir d'ici du 15 au 20 prochain, et alors je crois que je serai condamné à ne recevoir aucune lettre de vous jusqu'à mon retour de la Mekke, et vous voyez que c'est un peu long puisque je je ne puis être de retour à Constantinople que au mois de février ou mars de l'année prochaine, ce qui est bien dur pour mon cœur qui vous aime et qui est toujours reconnaissant aux bontés que vous avez eu pour moi pendant ma résidence en France.

Les papiers ci-joints contiennent mon *itinéraire de Trieste à Constantinople*, en trois cahiers réunis et trois autres cahier séparés de notes détachées.

A mon départ d'ici, je laisserai à votre ami le reste de mes Notes et mes Observations Astronomiques et Météorologiques, lui priant d'avoir la complaisance de vous les envoyer par le premier courier ; et m'y voilà quite envers vous quant à ma promesse de vous envoyer mes Notes et Observations jusqu'ici.

Je vais partir pour Alep, d'où je continuerai immédiatement pour Tripoly de Syrie, où j'espère arriver vers la fin de mai prochain. Je vais à Tripoly parce que je désire faire quelques excursions botaniques et minéralogiques sur les intéressantes Montagnes du Liban et peut être l'Antiliban. Je compte employer le mois de juin à ces excursions, et au commencement juillet je partirai pour Damas, où je ferai mon Ramadan et mes derniers préparatifs du Pélérinage, que je continuerai avec la grande Caravane moyennant Dieu. Voilà donc, mon Ami, mon plan. A présent il faut que le secours de Dieu m'accorde l'accomplissement.

Excusez, mon respectable ami, que je vous prie de faire remettre la lettre ci-jointe à sa destination. Vous savez combien j'estime cette Dame, et combien elle est digne de l'estime de tous.

Daignez offrir mes respects à l'adorable Papa et à sa digne Famille. Soyez heureux comme je vous le désire : Daignez m'offrir à Madame (sic) qui si vous lui laissez voir les papiers cy-joints trouvera quelque chose qui l'amuse ; et comptez toujours sur l'intime reconnaissance et le profond respect de votre plus attaché serviteur.

El Hach Ali Abu Othman

P. S. — Je suppose que vous aurez reçu ma précédente dans laquelle je vous disais que je commençais à numéroter mes lettres.

Après avoir écrit cette lettre on me dit que le Courrier est arrivé ; mais il parait qu'il n'apporte rien pour moi... Oh Sainte Amitié !!-

---

XV

Constantinople, le 13 avril 1818.

Monseigneur,

Mon respectable protecteur : Quoique j'avais annonçé à Votre Excellence dans ma précédente mon prochain départ, aujourd'hui mon Tartare a demandé un délai de dix jours, et on me conseille décidément de ne pas changer d'homme.

Or, comme ce délai nous mène au 23, et que le 24 ou 25 doit arriver le Courrier, je ne partirai d'ici que le 26. Ce que je prends la liberté d'annoncer à Votre Excellence puisque son bon cœur daigne s'intéresser à moi et à savoir les circonstances de mon Pélérinage.

J'écris la présente chez votre ami, dont le dévouement et la prudence sont inexprimables.

Daignez, Monseigneur, recevoir l'expression de la reconnaissance et du profond respect de votre plus dévoué serviteur.

El Hach Ali Abu Othman.

XVI

Constantinople, le 24 avril 1818.
17 Piumad-el-Ahher 1233.

Monseigneur,

Mon respectable Protecteur : J'ai enfin reçu, Dieu merci, quoique très retardée l'estimable lettre de Votre Excellence du 13 février dernier, dans laquelle vous avez la bonté de m'annoncer l'envoi de fonds que mon banquier vous a dit qu'il me fait.

Avec la même lettre j'en ai reçu aussi une autre qui m'annonce l'envoi de mes effets ; Et une Note dont les pages d'or se sont calquées sur mon cœur, puisqu'elles sont une preuve éclatante de la bonté paternelle de Votre Excellence envers un pauvre pélerin qui, étranger à votre religion

et à votre pays, ne peut jamais vous être d'aucune utilité et il doit tous ces faveurs à votre pure magnanimité et à celle de l'adorable Papa sans la plus petite rétribution de ma part. Puisse le Grand Dieu des Mondes, le Grand Dieu des Hommes, récompenser tant de bontés, et que le plus grand des prophètes (la bénédiction de Dieu soit sur lui et les siens) interpose sa puissante médiation au pied du trône de l'Eternel à fin que sa miséricorde vous ombrage.

Vous avez été si bon, que vous avez voulu prendre de l'intérêt à mes petites observations ? Eh bien, voilà ci-jointes celles que j'ai fait à Constantinople, que j'ai l'honneur de vous transmettre en un paquet d'Observations Astronomiques et Métécrologiques : Un double cahier de Notes sur ces mêmes observations, et un cahier simple de Notes détachées sur l'Histoire Naturelle. Vous n'attendrez pas, je crois, que les travaux scientifiques d'un Arabe, quoiqu'il ait reçu quelque instruction dans votre pays, ayant le degré de perfection que vous autres les crétiens donnez à vos observations et à vos écrits ; d'autant plus que dans les circonstances où je me trouve ordinairement je n'ai pas même le tems de lire ce que j'ai écrit. Mais enfin, je vous donne la chose telle qu'elle sort d'une première ébauche. Si elle vous amuse et vous distrait un moment de vos graves attentions voilà mon désir rempli ; Après, vous pouvez les condamner au feu quoique ce ne soient pas des écrits déffendus par l'Inquisition d'Espagne, mais enfin, ils sortent toujours de la plume d'une Infidelle, à leurs yeux. Dieu veuille les éclairer !

Je vous ai envoyé antérieurement quelques autres Notes d'ici : Je vous ai annoncé mon plan d'opérations jusqu'à ma réunion avec la Grande Caravane de Damas : Je vous ai dit qu'un incident de mon tartare me retenait ici quelques jours. M'y voilà déjà sur le moment de partir, et je sortirai d'ici après demain.

Je pars d'ici avec peine de n'avoir pas reçu de vos nouvelles plus fraiches avec quelque avis de la réception de ce que je vous ai envoyé de l'Italie. A présent je crois que je ne recevrai plus de vos nouvelles jusqu'à mon retour de la Maison de Dieu ; Mais que le terme est bien long !...

Permettez mon respectable Ami que je vous prie de faire transmettre les deux lettres ci-jointes à leurs adresses. Vous savez combien j'estime ces personnes. Voilà l'inscription annoncée.

[Au nom de Dieu, Monseigneur, ne m'envoyez jamais aucune lettre dans les formes ministérielles. Du reste recevez Monseigneur l'effusion de l'intime reconnaissance de mon cœur et daignez la transmettre aux pieds du trône de Sa Majesté. L'Ambassadeur s'est comporté parfaitement bien et aussi le drogman Jouannin ; c'est un homme bien digne de votre attention particulière.]

Soyez heureux mon respectable ami comme je le désire. Daignez m'offrir aux pieds de l'adorable Papa, et comptez toujours sur la reconnaissance du cœur de votre plus dévoué serviteur.

El Hach Ali Abu Othman.

XVII

Péra, le 25 avril 1818

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous envoyer un nouveau paquet du voiageur. Il se prépare à partir et prétend que tout ce qu'il vous envois vous intéressera beaucoup. Permettez que je recommande à Votre Excellence la note apostillée pour un marin dont on m'a dit du bien.

Le Lézard est arrivé, a amené ici M. Prévot, des pères et un agent du Gouvernement. Le Comte de Navailles s'est conduit à merveille et m'a prouvé son intelligence dans cette corvée m'ayant donné des informations exactes, je le recommande à vos bontés. Il pourra descendre dans quelques îles Mrs de Forbin, Mayot, Prévot. En juin il se rendra à la station qui va croiser contre quelques forbans et puis suivant ce que Votre Excellence m'aura mandé, il reviendra ou se dirigera sur Smyrne. J'ai eu l'honneur de vous envoyer lettres, paquets et billet. Recevez, Monsieur le Comte, l'assurance de ma haute considération.

Ch. Mquis de Rivière.

XVIII

Scudar, le 26 avril 1818.

Eccelenza,

Mio riveritissimo Protettore e Amico ; Poiche V. Ecc. a la bontà d'interessarsi a questo povero Peregrino, ho l'honore di anunzargli che doppo une traversia incomoda di cinque parti d'ora per la contrarieta del vento e d'ell'mare, sono arrivato qua felicemente a tre ore ed un quarte doppo mezzogiorno.

Il Signor Salomone ha travagliato moltissimo al mio imbarco, e prego l'Eccelenza vostra mi permetta di racomandargli particolarmente questo onesto buomo.

Tengo tutta la mia robba sigillata dalla Dogana e non posso aprirla fino à sortir di qua ; per questo, scrivo con calamaro et penna tuvea, che non é tanto buono per serivere italiano.

Prego V. Eccelenza abbia la bonta di enunziare al nostre amico la mia partenza da Costantinopoli : e la prego al fine de ricevere i sentimenti dell'intima gratitudine e della venerazione proffonda di suo piu attacato e affetto servitore e amico.

El Hach Ali.

XIX

Haleb (e Aleppe), il 25 Maggie 1818.
19 Archab 1233 de l'Hégire.

Eccellenza,

Poiche la benta de Vostra Eccellenza à volute interessarsi all eccite dimia Peregrinazione, ho l'honore di anunziarta che avanti yeri son arrivate qua felicimente iddie grazzie ; e che Iddie mediante pertire di qua per Tripoly il giovedi 28 prossimo con una caravana. Quosto ritarde, e dodici giorni che impieghereme nelleviaggie fa, che non arrivere a Tripoly fine al 8 gingno venture.

D'un altra parte mi dicone che *il Surva-Emini* e la Caravana de i Peregrini di Constantinopoli, arrivera in Scham O Damasce avanti il Ramadane, che comincia il 6 Luglie venture, e che se non vo avanti questa epeca a Damasco trovere dificilemente abitazione per allegiarini, et mi detera piu il nele de i Camelli per la Mekka, a causa che la folla de i Perigrini che si riusiscone in Damasce rende titte piu care et dificile.

Queste considerazioni mi ferzeranne d'abbandonnar una piccola excursione che ie desiderare far sopra il Libane, quelle che mi vincresde assai, perche desireraro conoscere quelle montagne ; Ma bisogna tutte segrificare al mie santo ogette della Peregrinazione ; e se Iddie mi fa la grazia di ritornar felicimente, allora fare sopra il Libane una excursione d'un para de mesi.

Siate Felice mio caro Signore, come io re lo desiredo. Offerite mici umili rispetti al nostre venerabile Papa, che lo fo viaggiar con me. E credete Excellenza, che in tutti i luoghi, come in tutte le circonstance sara sempre, di Vostre Excellenza il piu humile dir^{mo} et gradito serve.

El Hach Ali Abu Othman (1).

P.S. — Prega l'Ecc. S. Abbia la bonta d'inviar la quingiunto al mio Care Othman.

XX

Tripoly de Syrie, le 10 juin 1818
Le 5 Schaban 1233 de l'Hégire.

Monseigneur,

Mon respectable Protecteur : Je suis arrivé hier ici heureusement Dieu merci ; Et ce Monsieur Regnault en conséquence de la recommandation généreuse de Votre Excellence, a eu mille bontés pour moi ; jusqu'à l'extrème de me faire loger chez lui quand il vit que dans cette petite ville on ne trouvait pas un logement commode pour déployer mes effets.

(1) Cette lettre cachetée de cire noire porte l'adresse : « All. Ecc^{e}. Sig^{re} Conte Molé à Parigi ».

Aujourd'hui Mr Regnault m'a remis tous mes effets reçus d'Europe, et les 19,002 fr. 37 centimes que Votre Excellence eut la bonté de lui envoyer pour moi en conséquence des arrangements pris avec mes banquiers.

Nous avons ensemble visité les effets, et tout a été trouvé en parfait bon état, excepté la caisse de médecine qui a souffert un peu, mais sans conséquence.

A présent, Monseigneur, quels termes pourrai-je trouver pour manifester à Votre Excellence toute l'étendue de ma gratitude ? Non, Monseigneur je ne trouve pas dans ma langue ou dans ma plume des expressions équivalentes aux sentiments de mon cœur : La bonté de Votre Excellence vraiment parternelle, est supérieure à toute expression ; et ce sont les faits qui doivent y répondre de ma part, et non les paroles.

Je compte rester ici seulement huit ou dix jours pour faire quelques observations, et donner à l'emballage de mes effets une forme analogue aux circonstances de mon voyage ; et partir ensuite pour Damas abandonnant avec bien du regret mon excursion projetée au Liban, par les raisons annoncées précédemment à Votre Excellence dès Alep.

Daignez, Monseigneur, m'offrir aux pieds de l'adorable Papa ; Daignez enfin agréer les sentiments de la reconnaissance intime, et du dévouement ardent avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le plus humble plus reconnaissant serviteur.

El Hach Ali Abu Othman.

XXI

A son Excellence M. le Comte MOLÉ, pair de France, Ministre de la Marine.

Lettre particulière

N° 24 — Péra, le 25 juin 1818.

Monsieur le Comte.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une lettre de notre voiageur qui m'a paru content de sa route, du Consul à Alep à qui je l'avais adressé, etc., etc. Le Lézard

est encore à Thérapia, les petites avaries ont été réparées, le bâtiment a été peint, les canons et voilures et agrêts ont été mis dans ma cour, officiers et matelots logent, partie dans le palais, les autres sur leur bord ; une anse formée devant la terrasse du jardin a donné la facilité de bien arimer et les matelots du Roi se sont rendus très utiles en travaillant avec zèle à la peinture du palais. Je puis faire l'éloge à Votre Excellence du Capitaine M. de Navailles, des officiers et des matelots. L'abbé de Jonion qui est venu passer quelque tems ici les a instruits pour la 1re communion, une vingtaine la feront dimanche 28 juin. Un plus grand nombre de leurs camarades se réuniront à eux pour cette sainte action, et l'archevêque en confirmera quarante ou 50. La cérémonie se fera dans la chapelle du Roi ; après avoir soigné les âmes, nous nous occuperons des corps. Ils seront réunis tous pour boire à la santé du Roi, et ils retourneront après à Thérapia d'où ils partiront au premier vent favorable pour se rendre à Smyrne, M. Grivel commandant de la station devant partir bientôt.

J'étais bien aise de vous donner tous ces détails en vous envoyant votre lettre et vous assurant Monsieur le Comte de ma haute considération.

Ch. Marquis de Rivière.

XXII

Tripoly de Syrie, 16 Schaban 1233
(21 juin 1818).

Monseigneur,

Après avoir essayé mes instruments, ce qu'il était très important de faire ici puisque cette ville est le dernier point géographique de mon voyage déterminé dans les Tables de la Connaissance des temps, je me prépare à partir la semaine prochaine pour Damas, d'où j'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence toutes mes observations, avec mon itinéraire, Carte Géographique, etc.

Il y a ici plusieurs personnes de Maroc qui me connaissent, ma Famille, mon fils Othman ; Comme la ville est petite ils ont su mon arrivée, ils me fréquentent et je ne puis

me dérober à une espèce d'éclat qui m'incomode, parce que je désire faire mon pélérinage en humilité de cœur comme simple pélerin, et comme le faisait notre Saint Prophète (La bénédiction de Dieu soit sur lui et sur les siens). Cela me fait aussi perdre du temps pour mes Observations Astronomiques qui, Votre Excellence sçait bien, sont mon unique plaisir ; quoique le bon M. Regnault toujours en sentinelle fait son possible pour m'épargner une foule de visites ; mais il est impossible de les éviter toutes.

J'emene ici comme domestique un des janissaires de M. Regnault qui désire faire le péterinage ; et je laisse ici entre les mains de cet ami cent piastres afin qu'il les donne à cet homme quand il lui apportera mes lettres de la Mekke dans le cas qu'au lieu de revenir par ici je veuille rester un an à la Ville Sainte, ou m'en aller d'un autre côté.

Aujourd'hui 30 juin.

Quand j'ai commencé à écrire cette lettre nous attendions d'un moment à l'autre l'arrivée d'un des uniques conducteurs qu'il y a ici pour Damas ; Mais ils ne sont pas venus, et on nous dit que le Pacha de Damas les a pris pour conduire d'autres objets ; Mais enfin on a trouvé un homme du pays qui se charge de me conduire avec ses mules et un cheval qu'il a acheté à cet effet. En conséquence je partirai demain, et je devrai arriver à Damas dans quatre jours, c'est à dire samedi prochain.

Cette longue résidence inattendue ici, m'aurait été infiniment plus désagréable si je n'avais pu faire quelque chose d'utile ; mais j'ai obtenu de corriger la position géographique de ce point, et mon temps n'a pas été perdu puisque ce port est assez important et fréquenté. La Note cy-jointe faira voir à Votre Excellence le résultat de mes observations que j'enverrai après de Damas.

Je prierai Votre Excellence de avoir la bonté de faire dire à mes banquiers qu'ils ont bien mal fait l'affaire de mon argent. Presque toutes les pièces étaient courtes de poids, et la différence d'avoir reçu cette somme dans ces monnaies, à l'avoir reçue au change actuel de Constantinople, c'est à dire 36 piastres pour 30 francs, me fait perdre plus de trois mille piastres, ce qui dans ma situation actuelle est un coup presque mortel pour moi... M. Regnault voulait absolument à ses propres risques, et voyant ma position, me remplir ce déficit : Je sçais bien que mes banquiers dans un tel

cas auraient honoré ma signature ; mais je n'ai pas voulu faire une chose que je regarde toujours comme un abus de confiance. Ainsi je n'ai rien pris, et la chose ira comme elle pourra.

[Au moyen de la disposition donnée, ma correspondance de la Mecque reste assurée. J'en ferai autant à Damas pour le duplicata. Je vois que le Consul de Tripoly désire extrêmement la croix d'honneur et je suis persuadé qu'il la mérite pour le zèle qu'il déploie dans les affaires du service, quoiqu'il paraisse d'après ce que j'ai entendu dire que quelque prêtre a parlé contre lui. Je lui ai dit qu'il pourrait la demander, puisque le gouvernement est bien supérieur à ces influences de parti et je crois qu'il conviendrait de la lui accorder. Il me connait du voyage précédent et il fut témoin du service que je rendis en Chypre (1).]

Daignez, Monseigneur recevoir l'expression des sentiments de mon cœur toujours reconnaissant aux bontés que Votre Excellence daigna m'accorder pendant ma résidence dans le pays des Chrétiens. Ayez la bonté de présenter mes hommages à Madame la Comtesse et au respectable Papa ; tandis que j'ai l'honneur de me confirmer toujours, Monseigneur, de Votre Excellence, le plus humble, le plus dévoué plus obéissant serviteur.

El Hach Ali Abu Othman.

XXIII

A. G. Eccelenza il Signor Comte MOLE.

Tripoly di Siria le 25 Sciaban 1233.
(30 Giunio 1818).

Eccellenza

Al fine dopo tanti giorni di aspettar inutilemente un Condottere per Sciam e Damasco, un abitante di qua va a condurmi, e parto domani.

Ho procurato profftar di questo tempo ; e la Nota quigiun-

(1) Les phrases entre crochets sont en langage chiffré dans l'original, mais leur traduction faite en 1818 au ministère de la marine, est restée jointe à l'original et c'est celle, qui est donnée ici.

ta fara veder à V. Eccelenza il risultato delle mie osservazioni.

Proffite di questa occasione per confirmar à V. Eccelenza i sentimenti di proffondo rispetto e di veneraziane ce i qualiho l'enere d'essere. Eccelenza, di Vostra Eccellenza il piu hum^mo ricenoscente div^mo Servo.

El Hach Ali Abu Othman

P. S. — V. Eccellenza rivivera per un altra via una lettera un poco piu lunga.

XXIV

A Son Excellence, Monseigneur le Comte MOLÉ, Ministre de la Marine et des Colonies à Paris.

Tripoly de Syrie, le 1er juillet 1818.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre du voyageur arabe *Hagi Ali*, et de vous annoncer qu'il est parti hier pour Damas. Rien n'a été négligé pour lui procurer toutes les commodités, toutes les sûretés possibles, et pour assurer notre correspondance même par chiffres, car il m'a tout confié comme à un vieil ami. Et en effet, Monseigneur, nous nous connaissons depuis l'an 1806 qu'il me trouva en Chypre dans de grands embarras politiques et qu'il m'en tira, en ramenant aux Français, par sa seule influence, leurs plus violens antogonistes. C'est un bon témoin de mon zèle et de mes longs services qui en rend compte à Votre Excellence et qui m'encourage à solliciter la décoration de la Légion l'Honneur. Je prends donc la liberté de vous prier, Monseigneur, d'obtenir pour moi cette récompense des 26 ans de services dont 5 à celui de Sa Majesté, sans compter ceux que la Providence me réserve.

Daignez agréer ma prière et le très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant Serviteur.

Regnault.

XXV

Damas, le 5 juillet 1818.

Excellence,

Ayant toujours présente à la pensée, la bonté que Votre Excellence me témoigna, lors de mon passage par la terre de Chrétienté, et la précieuse recommandation qu'elle m'a faite de lui donner de mes nouvelles, je prends la liberté de lui annoncer mon heureuse arrivée en cette ville, qui a eu lieu hier grâces à Dieu.

Votre Excellence voit maintenant que je ne calculais point mal, lorsque dans les premiers jours de janvier dernier, j'avais l'honneur de lui dire qu'en raison des retards imprévus, j'avais besoin de tout ce temps pour me rendre ici au moment opportun.

Les longues journées de cette saison rendent plus sensible notre Ramadan, et d'autant plus pour moi que n'ayant d'autre délassement que les Observations Astronomiques, je dois trouver un peu dures celles du Soleil auxquelles je me livre trois fois par jour, sans pouvoir boire.

La Grande Caravane partira pour la Mekke d'ici à 47 jours. Votre Excellence sait combien mon cœur désire accomplir ce Saint Pélérinage. Les principaux chefs des Chameliers sont déjà venus passer la soirée d'aujourd'hui avec moi. Nous avons fait les prières accoutumées, et ils disent que dans le voyage, ils veulent se placer sous ma direction. Ils sont au nombre de 5, et tous me paraissent d'excellentes personnes.

Puisse Votre Excellence être aussi heureux que je le désire ! Daignez présenter les hommages de mon cœur à l'adorable Papa ainsi qu'à Mme la Comtesse, et croyez qu'en tous lieux je serai toujours, de Votre Excellence, le plus dévoué et le plus humble seviteur.

Signé (1) : El Hach Ali Abu Othman

P. S. Je prie votre Excellence d'avoir la bonté de faire remettre à son adresse la lettre ci-jointe.

J'ai annoncé à Votre Excellence par une autre voie, mon arrivée ici.

(1) L'original est en italien. — Cette traduction est celle qui a été faite en 1818 au ministère de la marine.

P. S. — Aujourd'hui 17 juillet.

L'Agent de Votre Excellence se trouvant à la campagne, cette lettre a été retenue jusqu'à ce jour qu'il est revenu en ville. Ce retard me donne occasion d'annoncer à Votre Excellence qu'aujourd'hui même un de mes serviteurs, pendant que j'étais à la Mosquée, à la prière publique du vendredi, a forçé une porte de ma chambre, a brisé une petite malle, a pris une somme de 3.200 piastres, en 230 mahboubs et 335 demi-mahboubs que j'avais dans une bourse et s'est enfui.

Heureusement il n'a point trouvé les autres sommes d'argent que je tiens séparées dans divers endroits et il n'a point eu non plus le courage de prendre autre chose, quand il pouvait s'emparer du chronomètre et des autres instruments. Néanmoins ce larcin joint à la perte de plus de 3 à 4.000 piastres, en raison de la mauvaise monnaie que m'avait envoyée mon banquier, rend ma position beaucoup plus critique. Mais Dieu peut plus que les hommes.

XXVI

A Son Excellence Monseigneur le Comte MOLE, Ministre de la Marine et des Colonies

Tripoly de Syrie, le 15 juillet 1818.

Monseigneur,

J'ai enfin reçu et je m'empresse de vous transmettre les premières nouvelles de Hadj Ali, datées de Damas. Malgré toutes les précautions que nous avions prises, pour lui assurer une maison toute montée, il a dû lui même s'occuper de ce soin et perdre trois jours pour les observations astronomiques, ce qui l'a rendu presque injuste envers notre Agent, le médecin Chaboceau, le seul Européen qui soit à Damas. J'ai encore écrit, à ce médecin une lettre à cachet volant, sous le pli de Hadj Ali pour qu'il en prenne lecture et qu'il y voie, comme je lui marque à lui même, que ce vieux médecin est plus digne de compassion que d'indignation, qu'il n'a rien pu faire parcequ'il était retenu hors de

Damas par une maladie dont est déjà mort l'homme qu'il avait entrepris de traiter. Cette circonstance inconnue même à la femme du médecin, explique toutes les contrariétés dont Hagi Ali, au reste, est heureusement sorti, ayant trouvé une belle maison, au centre même de la ville pour 150 piastres, jusqu'au départ de la caravanne. J'espère recevoir bientôt d'autres lettres pour Votre Excellence, qui contiendront sans doute toutes les observations astronomiques qu'on peut faire à Damas, car il n'en partira que le 18 ou le 19 du mois d'août.

J'ai eu l'honneur de vous exposer dans ma précédente du 1er juillet, quelle fut l'origine de ma connaissance avec l'illustre voyageur et de vous prier de demander pour moi à Sa Majesté la décoration de la Légion d'Honneur. Ce respectable ami excite toujours ma confiance en votre protection. Il m'a désabusé de l'inconcevable prestige que le zèle ardent pour le service, l'amour des connaissances, le mépris des dangers étaient des qualités suspectes, pour les avoir vu si amèrement réprouver. Je n'ai donc plus à cacher mes 26 ans de pénibles services dans diverses parties, ayant été successivement Ingénieur, Administrateur dans l'Armée d'Egypte et Consul pendant 16 ans, et je puis espérer que le Roi m'accordera la récompense que j'ambitionne, pour accroître mes obligations comme mon dévouement à sa personne et à toute Son Auguste Famille

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant Serviteur.

Regnault.

XXVII

Damas, 23 juillet 1818.

Excellence,

Puis que Votre Excellence a la bonté de s'intéresser à mes petites observations astronomiques, j'ai l'honneur de lui transmettre ci-joint celles que j'ai faites dans ma traversée de Constantinople ici. Je garde encore celles de Damas, afin de continuer mon travail jusqu'au dernier jour. J'aurai ensuite l'honneur de les lui envoyer.

Sous cette date, j'ai adressé à Votre Excellence, par une autre voie, mon itinéraire jusqu'à l'endroit où s'arrête ma carte géographique. L'occasion de le faire passer en toute sûreté, à l'ami Regnault (Consul de France à Tripoly de Syrie) se présente si inopinément que je n'ai pas eu le tems de désigner sur la carte quelques montagnes dont il est question dans mon itinéraire, et que j'ai même oublié de numéroter ma lettre.

Je ne sais si j'ai dit à Votre Excellence que j'ai payé le tribut au brusque changement de température, ayant passé l'hiver dans les pays froids et l'été ici. La diarrhée m'a attaqué et ensuite une dyssenterie avec des symptomes très menaçans ; mais avec la grâce de Dieu, un bon régime et des médicamens que mon adorable banquier m'a envoyés de Londres, j'ai triomphé de la maladie, moi seul, sans docteur, parceque le seul qui soit à Damas est encore malade et n'a pu me visiter.

Etant parvenu à découvrir le voleur qui m'a escroqué les 3.200 piastres, un de mes bons serviteurs est parti avec des lettres du Pacha pour l'arrêter. Ma maladie m'a fait passer le Ramadan dans une sainte oisiveté ; mais j'ai pu faire quelques observations astronomiques. J'aurai l'honneur d'envoyer à votre Excellence en leur tems, les observations originales de celles ci-jointes.

P. S. — 2 août.

Dans ce moment je reçois l'avis que mon domestique a saisi le voleur, et on le conduit ici avec les effets et l'argent. Il a été arrêté à Hama à deux journées d'ici.

Soyez, mon cher ami, aussi heureux que vous pouvez le désirer ; Daignez offrir mes hommages à l'adorable Papa et à Madame la Comtesse. Votre Excellence peut compter que je la porte dans mon cœur.

Son très attaché et reconnaissant serviteur.

Ali.

Je partirai d'ici avec la caravane vers le 18 août. Je resterai 10 jours campé à Merriril près de Bosra, à 3 journées d'ici et ensuite je continuerai mon voyage pour la maison de Dieu.

P. S. — Aujourd'hui 4 août.

Aujourd'hui mon domestique m'a amené le voleur avec les deniers ; mais déduction faite de ce que je dois, des présents que je ferai au Pacha, et ce que mon voleur lui même a dépensé, il ne me restera pas mille piastres (1).

XXVIII

A son Excellence Monseigneur le Comte MOLÉ, Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Mar Elias Abra (Mont Liban) près Seyde, le 2 août 1818.

Monseigneur,

Suivant les intentions du Voyageur Arabe qui désirait extrêmement faire connaissance avec Milady Stanhope, je me suis rendu en diligence auprès de cette dame qui n'est connue ici que sous les noms de Reine ou d'héroïne. J'étais chargé de lui faire connaître les véritables sentimens du Voyageur et elle a répondu à cette marque de confiance, en lui adressant par un exprès, une lettre, sous mon pli à Damas.

Cet exprès a rapporté avec les réponses un pli pour Votre Excellence, dont je serai le porteur jusqu'à Beyrout, où il y a si souvent des occasions pour Chypre que j'espère qu'il arrivera, avant le départ d'un navire français qui doit mettre sous voile dans quelques jours de Larnaca pour Marseille. C'est ce qui est cause, Monseigneur, que je n'attends pas mon retour en ma Résidence pour vous faire cette expédition. J'ai d'autant plus de raison de me hâter que je serai peut être dans le cas de venir au secours de notre voyageur qui m'écrit qu'il a été très malade. Milady ajoute avoir su par ses gens qu'on lui a volé trois mille piastres ce qui le met dans l'impossibilité de voyager en *tartar houar* ou littière. Je vais éclaircir ce fait et lui offrir de tirer cette somme sur moi, au cas qu'il en ait besoin, étant persuadé, Monseigneur, que vous daignerez me faire rembourser une avance que je dois faire pour l'intérêt des Sciences Physiques et Mathématiques. Je ferais, sans doute davantage, Monseigneur, si l'on ne venait de m'annoncer, par des lettres particulières, la suppression des Consulats de Trypoly et de Seyde. J'ai plus besoin que jamais de votre protection, je m'y recommande de toutes mes forces, et je suis pour la vie avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur.

REGNAULT.

(1) Cette lettre est en italien. — La traduction donnée ici a été faite au ministère de la marine en 1818.

XXIX

Damas, 16 août 1818.
(14 Schual 1233).

Monseigneur,

Bloqué dans cette maison infernale que j'habite, et malade, le moment de partir arrive sans que j'ai pu écrire longuement à Votre Excellence, comme j'en ai un très grand besoin.

Désirant continuer la bonne correspondance que la reconnaissance de mon cœur m'inspire pour les bontés que Votre Excellence a daigné m'accorder pendant ma résidence en Europe, je désire que votre Excellence ordonne aux Consuls d'Egypte, Tripoly de Barbarie, Tunez, Alger et Maroc, que « Si un Arabe de l'intérieur nommé El Hach Ali Abu Othman « leur envoie quelque lettre pour Votre Excellence ils peu« vent la recevoir, et payer à l'Arabe conducteur la somme « que le Hach Ali désignera jusqu'à la valeur de quatre « cents francs ». Je compte sur cette disposition pour écrire de là-bas.

Je désirerais aussi que Votre Excellence eut la bonté d'ordonner aux mêmes Consuls, que « si le Hach Ali leur de« mande quelque argent, ils pourront lui donner jusqu'à la somme de deux mille francs » Je ne ferai usage de cette grâce *que pour une seule fois dans toute la traversée, et seulement dans le cas de me trouver complètement volé et*

sans ressources. Quoique non chrétien, Votre Excellence peut se reposer sur mon honneur, dont nous autres les Musulmans connaissons aussi les lois.

J'ai l'honneur d'envoyer ci-jointes à Votre Excellence quelques petites notes détachées en deux cahiers réunis, et mes petites observations astronomiques faites ici.

Je suis encore un peu malade, mais j'espère que le voyage, et l'air du désert ma patrie chérie, rendra l'équilibre et les forces à cette pauvre machine.

Je désirais envoyer d'ici à Votre Excellence un peu de caffé, mais je vois que cette denrée, du moment qu'elle passe par les mains de ces négocians, comme celles de ceux du Caire (Voyez V. d'A. B.) n'est plus le même qu'en Arabie ; en conséquence je renvoie la chose à la Mekke et je laisse ici cent piastres à M. Chaboceau pour assurer la correspondance. Il parait que Mme de Sales a quelque très petite chose à envoyer à Votre Excellence et à Madame la Comtesse.

J'envoie à Votre Excellence par la voie de terre mes observations astronomiques originales.

Je crois que votre Excellence ne pourra recevoir ma correspondance de la Ville Sainte qu'au mois d'avril.

Je recommande à Votre Excellence les amis de la rue de Seve, ainsi que M. Regnault qui s'est comporté d'une manière admirable, et j'espère que Votre Excellence ne l'abandonnera pas.

Soyez heureux, Monseigneur, comme je le désire. Daignez présenter mes hommages au respectable Papa et à Madame la Comtesse. Et croyez à l'absolu dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le plus dévoué, plus reconnaissant serviteur.

El Hach Ali Abu Othman

P. S. — Mes signatures sont ci-jointes pour la connaissance des Consuls. J'en envoie dix. Je pars demain matin.

XXX

Scham o Damasco il 14 Schual 1818.
16 Agosto 1818.

Eccellenza,

Non tengo piu tempo che per annunziar a Vostra Eccelenza che domani matina parto per il mil Santo Vioggio con la gran caravana. Il Pacha parti yeri.

Ho l'honore di transmettergli qui giunto l'importante piccolo libretto che contiene tutte la mie osservazioni astronomiche originali, gia che V. Eccelenza ha la bontà di compiacersi con elle.

Con questa istessa datta, ho avuto l'honore di serivere un pocco piu largamente à V. Ecc. per altra via, e inviarle quoilche note e le mie osservazioni fatte qua.

Siasto felice, Eccelenza, come ve lo desidero. Non obbandonate gli amici de la rue de Sèvre. Presentate miei ommaggii al adorabile Papà, e a Madama la Contesa ; e eredete al'intima riconoscenza ed al proffonde rispetto col' quale ho l'honore di essere, Eccelenza, di Vostra Eccelenza, il piu divot^{mo}, Attacat^{mo} el gradito servo.

El Hach Ali Abu Othman.

Lascio cento piastre a M. Chaboceau per assicurar ancora la mia corrispondenza de la Mecca, che credo ricevera Vostra Eccelenza in Aprile venturo.

E la sedia di posta che lasciai al Console di Trieste ?

Prego l'Ecc. Sua abbia la bontà di far transmettere la lettera quingiunta al'Suo destino.

XXXI

Notes jointes à la lettre de Richard CHABEAUCEAU, datée du 3 septembre 1818.

Moi soussigné, je déclare qu'après avoir payé tous les frais et dépenses de conduction, transport et nourriture jusqu'à la Mekke, je pars de Damas avec treize mille piastres en or,

sans compter l'argent que j'ai en poche, et quelque argent blanc, et dans le cas que ma maladie eut encore quelque suite funeste en route, je remettrai cette somme à mes domestiques Yassin et Ibrahim de Tripoly, afin qu'ils la consignent entre les mains de M. Chaboceau à Damas ou au Consul de Tripoly. Ainsi dans le cas de ma mort, j'autorise ces deux personnes à poursuivre le recouvrement des dits treize mille piastres, des mains de mes domestiques énoncés.

Damas, le 15 Schual 1233 (17 août 1818).

Pour copie conforme à l'original :

Signé : El Hach Ali Abu Othman.

M. Chaboceau aura la bonté d'annoncer au Ministre, à l'Ambassadeur et au Consul de Tripoly la disposition du papier ci-joint, relative à l'argent effectif que j'ai, envoyant des copies du dit papier et de celui-ci.

Dans le cas de ma mort, cet argent doit être mis à la disposition du Ministre comme appartenant au Gouvernement.

Damas, le 17 août 1818.

Pour copie conforme à l'original :

Signé : El Hach Ali Abu Othman.

XXXII

Mezzeririb, le 23 août 1818.

Monsieur Regnault,

Trois jours avant mon départ de Damas M. Chaboceau m'apporta un paquet de papiers de *Ruibarbe torréfié*.

J'en pris un premier qui me causa des effets terribles. Cependant, j'eus la bonhomie d'en prendre jusqu'à quatre. Mais çà a suffi pour me conduire à deux doigts de la mort. Je suspendis l'usage, et je me trouve dans l'état de prostration le plus complet.

Il est indubitable que ce remède contient du poison, sans que le pauvre Chaboceau s'en doute. Le coup doit être frappé par un gros moine Espagnol le bon ami de la femme de Cheboceau, entre lui et cette mégère et croyant se faire un grand mérite. Je vous envoie le reste des papiers. Si je me sauve la question est finie ; mais si je péris, vous enverrez cette lettre et les papiers à M. le Comte Molé.

Tout à vous.

Ali (1).

XXXIII

A Monseigneur le Comte MOLÉ,
Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Damas, 3 septembre 1818.

Monseigneur,

Après avoir eu l'honneur de présenter à Votre Excellence, mes hommages les plus respectueux, je prends la liberté de lui écrire. Je ne l'aurais certainement pas prise sans les instantes sollicitations de votre respectable recommandé, Haggi Ali Abu Othman, qui m'a chargé de lui adresser directement le pli ci-joint, et les deux notes qu'il m'a laissées à son départ de Damas, qui a eu lieu le 17 du mois passé. Elle trouvera ces deux pièces ci-incluses.

J'ay été vivement mortifié de ne m'être pas trouvé à Damas à son arrivée. Le 11 de juin, ayant été instamment prié par des personnes de la plus haute considération d'aller voir un malade à deux journées de Damas, j'eus le malheur dans la nuit du 11 au 12, de faire une chute de cheval sur des rochers, où je restais pendant près de trois heures sans donner aucun signe de vie. On me transporta je ne sais trop comment, à l'endroit où je devais aller : il ne restait

(1) Cette lettre est probablement la dernière qu'ait écrite Domingo Badia. — Au verso de la feuille, a été inscrite la phrase suivante : « Ali-Abu-Otman, enterré au château de Balka, à quatre ou cinq journées de Messirib ».

pour y arriver qu'une heure environ. Je me suis vu forcé de rester dans ce village près de 40 jours, luttant entre la vie et la mort. Ce fut là que je reçus des lettres de messieurs nos Consuls d'Alep et de Tripoly au sujet de cet illustre voyageur. Ils me chargaient de lui trouver une maison seule et fort commode, où il y aurait un jardin, et beaucoup d'eau. J'éprouvai un vif déplaisir de ne pouvoir remplir leur intention. J'eus l'idée de faire prier quelques amis de Damas de me procurer pour ce respectable Haggi un logement tel qu'on me le demandait. Ayant apperçu quelque mystère dans les lettres de MM. les Consuls, je crus que je devais garder le silence, et attendre mon retour à Damas, qui eut lieu le 16 juillet.

A mon arrivée je n'eus rien de plus pressé que de demander si on avait eu connaissance d'un Haggi de considération, venant de Tripoly de Syrie. Mon épouse me dit qu'il était venu deux fois à la maison et qu'il lui avait même laissé une lettre pour moi. Le même soir ayant appris mon arrivée, il me fit l'honneur de venir me voir. Nous ne pûmes avoir aucun entretien particulier, autant par mon extrême faiblesse, que par le grand nombre d'amis et de connaissances, qui étaient venus prendre part au malheur qui m'était arrivé. Nous ne pumes nous dire que quelques paroles. En partant il me serra la main, et me promit que le lendemain il reviendrait me voir ce qu'il fit effectivement. Pour lors je le reconnus pour le cy devant Ali Bey El Abassi (Dom Pedro Nunnès) à qui quelques années auparavant, j'avais procuré à son passage à Damas un superbe jardin avec toutes les commodités possibles. Je luis fis des excuses de n'avoir pu à cette fois cy, remplir le même objet. Il me remit une lettre de forte recommandation de Son Excellence Monseigneur le Marquis de Rivière. Nous nous fimes mille amitiés et je lui offris de grand cœur tout ce qui pouvait dépendre de moi. Je lui recommandai fort instamment de ne point parler à qui que soit de son premier voyage à Damas ; je ne voulus pas lui dire le léger désagrément que j'éprouvai après son départ, car s'étant trop démontré, et ayant reçu de trop fréquentes visites de nos religieux, le bruit courut que c'était un Franc qui passait pour Turc. Le Moufti, qui en fut informé, m'en fit de vifs reproches, en me disant que cet homme était un vrai espion. Je lui répondis que c'était un véritable Musulman, né à Maroc, que son père avait été envoyé par l'empereur en ambassade en diverses Cours d'Eu-

rope, en Espagne, en France, et en Angleterre. Que cet homme pour lors, avait accompagné son père, qu'il avait pris goût aux sciences, et surtout pour l'astronomie, et que c'était un personnage de grande considération, et orné des plus belles connaissances. Comme j'étais assez bien dans l'esprit de ce Moufti, cecy n'eut pas de suite.

Je lui conseillai de plus, comme je ne pouvais aller chez lui, de nous entretenir chaque jour par billets, que je les lui ferais passer par un homme de toute confiance, ce que nous avons fait pendant plusieurs jours. Par un de ces billets du 26 juillet, il me marqua qu'il se trouvait fort incommodé par une dissenterie commençante qui s'était déclarée par des symptomes assez graves. Je me fis un devoir de lui répondre à l'instant que le lendemain je ferais tous mes efforts pour aller le voir, et qu'il devait ce même soir, ne prendre aucune nourriture animale. Le lendemain, malgré ma faiblesse, je lui fis une visite. Je le trouvai effectivement fort affecté, je lui fis préparer quelques remèdes. Je n'ai cessé d'aller le voir chaque jour, et de lui administrer les remèdes appropriés jusqu'à son départ pour le Messaraïb, distant de Damas de 20 lieues, et le point de réunion de tous les Haggis pour la Mecque.

Son départ a eu lieu le 17 août. Si j'ay eu la douce consolation de le voir comme entièrement rétabli de sa maladie, et en état de continuer son voyage, je ne puis cacher à Votre Excellence que je ne suis pas sans crainte pour les suites. Cet homme me paraît comme exténué autant par la faiblesse de son tempérament, que par un travail trop longtems prolongé sur des matières fort abstraites, surtout s'étant trouvé icy obligé d'écrire une grande partie de la nuit, pour son immense correspondance, la maison qu'il occupait étant commune avec d'autres haggis de marque. De plus, les chaleurs excessives que nous éprouvons, la fatigue d'un si long et pénible voyage me laissent dans une cruelle perplexité, jusqu'au retour de la Caravane, il doit m'adresser de la Mecque ses expéditions. Il m'a laissé en dépôt cent piastres pour remettre à celui qui me les consignera. Je me ferai un devoir de transmettre immédiatement à Votre Excellence ce qu'il m'aura adressé.

Ce respectable voyageur m'a communiqué confidentiellement le plan de ses voyages, ainsi que les sages documens que votre Excellence lui a faits remettre pour son voyage d'Afrique. J'ay pris la liberté d'y joindre quelques avis, dont

j'ay éprouvé de quelques uns l'efficacité, et de quelques autres, sur les renseignemens que j'en avais reçus en Egypte par des personnes de génie, qui avaient voyagé en Abyssinie, dans la Nubie, et même dans le fond de la Nigritie 1° pour se préserver du dragonneau ; 2° pour faire détacher très promptement des sangsues quand on a eu le malheur d'en avaler ; j'ai éprouvé plusieurs fois ce moyen ; 3° d'après les remèdes généraux un collyre très efficace pour l'ophtalmie, maladie comme endémique dans presque tous les pays chauds. J'ay éprouvé sur moi même l'efficacité de ce remède ; 4° pour chasser dans la nuit, les animaux féroces. Le feu est certainement le meilleur moyen ; mais on ne trouve pas partout, et surtout dans des déserts sabloneux, des matières combustibles, enfin sur d'autres sujets de moindre importance, ce vigilant observateur a pris note de tout.

Encouragé par l'heureuse circonstance qui me permet de présenter à votre Excellence mes hommages respectueux, oserais-je vous supplier Monseigneur, de jetter un regard favorable sur un vrai français de vieille roche, fidelle sujet de Sa Majesté et zélé admirateur des Ministres éclairés, qu'elle a su si bien choisir dans sa haute sagesse ! Je suis natif de Niort département des Deux Sèvres, j'ay fait toutes mes études en France. Voyageant dans le Levant et passant par Damas je m'étonnai qu'une ville aussi ancienne et aussi célèbre eut resté si longtems méconnue des Européens, je formai le dessein de la faire bien connaître et je m'y fixai ; il y a près de 40 ans que je l'habite. J'ay sacrifié les plus beaux jours de ma vie pour cet objet que j'ay cru si intéressant. Je n'ay rien négligé dans tous les tems de faire connaître son avantage pour le commerce à MM. les consuls de Syrie avec qui j'ay toujours été en correspondance ; et en effet cette ville est sans contredits, après Constantinople et le Caire, la principale de ce vaste Empire ; et si jamais des circonstances favorables pouvaient permettre d'y former des établissemens de commerce, je puis bien assurer qu'ils seraient des plus avantageux du Levant. Dernièrement sur la demande que me fit faire son Excellence Monseigneur l'Ambassadeur, je lui fis présenter un mémoire circonstancié sur l'état actuel de Damas, dont il a paru très satisfait. Il m'a nommé agent de France, et m'a promis qu'il s'employerait fortement pour me procurer du Gouvernement un traitement honnête. Il me serait actuellement d'autant plus nécessaire, que le malheureux événement qui vient de m'arriver, joint

à un âge très avancé, car je suis dans ma 79e année, je ne pourrai vaquer, comme cy devant, à l'exercice de mon état, et que je me vois obligé à un surcroit de dépenses. Damas étant aujourd'hui très fréquenté par des voyageurs de marque, j'ay eu le plaisir de posséder pendant plusieurs mois des naturalistes fort distingués, MM. Browne, Setzen, Cheik Ibrahim et tant d'autres. Dernièrement j'ay eu l'honneur d'avoir chez moi Milord Belmore avec Lady son épouse et leurs enfants, et actuellement j'ay celui de posséder Monsieur le Comte Rzevuski, gentilhomme polonais, qui m'a été très fortement recommandé. Dans tous les tems je me suis fait un vrai plaisir de recevoir tout Franc bien reconnu, car il n'y a ici que l'hospice de Terre Sainte et ma maison, où une personne de considération puisse loger avec quelque aisance à la manière des Francs. Je suis de plus obligé de dépenser près de 200 piastres par année, pour le passage continuel des lettres, qu'on m'adresse de tous les points de la Syrie, et je n'en ai jamais rien exigé.

Ce serait certes pour moi un bonheur bien marqué si Votre Excellence daignait m'honorer de sa puissante protection et m'accorder quelques secours, vû l'état critique où je me trouve, car, quoique j'ay joui à Damas de la plus grande tranquilité, et de l'estime générale de tous les gens de bien, j'y ai éprouvé malheureusement de grands malheurs, et des pertes très conséquentes dans le tems de la guerre d'Egypte et surtout à l'époque du fatal siège de Saint Jean d'Acre. Damas se trouva pour lors en pleine insurection, et ses fanatiques, secondés par quelques chefs de brigands, ne tendaient rien moins qu'à massacrer tous les chrétiens, et il y en eut même quelques uns qui furent victimes de leur rage. On tenta par trois fois de mettre le feu à ma maison, les Turcs de mon quartier que j'avais dû gagner par des présens, s'y opposèrent avec énergie. Dans une nuit un de ces chefs de brigands força ma maison la dépouilla entièrement, j'eus la cruelle douleur de voir mettre, par trois fois, le poignard sur le sein de mon épouse, qui faisait des efforts impuissans pour me retirer des mains de ces scélérats, qui m'entrainèrent en me menaçant de me pendre avec un fidelle serviteur, compagnon de ma disgrâce. Heureusement que les Turcs de ma contrée, ayant été avisés par les cris des voisins, me délivrèrent ; mais, non sans être obligé d'être fortement rançonné. Outre la dévastation presque totale de ma maison et la perte des meilleurs effets de mon épouse, j'ay

éprouvé aussi bien d'autres pertes par la bonté de mon cœur en répondant pour plusieurs individus de la côte devenus insolvables en ces derniers tems ; entre autres par honneur pour un Consul de France à Tripoly de Syrie, feu M. Laidet, pour qui j'ay payé icy à un négociant, le sieur Michel Kair, près de mille piastres pour arrêter les poursuites du Gouvernement, que ce négociant avait obtenu contre ce Consul. Un de ses successeurs, feu M. Alphonse Guys, a décrété en ma faveur ma créance sur l'hoirie de ce Consul, mort à Paris tout à fait insolvable ; ainsi je n'en ay jamais pu rien retirer.

J'avais rendu en outre à ce Consul un service bien signalé auprès de la première puissance de ce Pays, *Fatma Ganoum*, tante d'Abdallah-pacha, Gouverneur pour lors de Damas, et propriétaire de la Maison Consulaire de Tripoly, qui avait donné l'ordre à son Vékil de l'en faire sortir, et de faire abattre l'arbre du pavillon. Par les instantes prières de mon épouse et des miennes auprès de cette dame, qui nous honorait de son amitié, nous obtinmes la révocation de cet ordre. Je supplie Votre Excellence, si j'ay entré en de pareils détails, de vouloir bien m'excuser. Ce n'est que pour lui faire connaître que, dans tous les tems, je me suis fait un devoir de rendre à la Nation tous les services qui pouvaient dépendre de moi.

Si par une insigne bonté, Votre Excellence daignait m'accorder la grâce de sa puissante protection, je n'en pourrais probablement jouir longtems, vû mon grand âge ; mais je pourrais me faire remplacer par mon fils unique établi en Angleterre depuis plusieurs années, et que je rappellerais.

En 91, pour perfectionner son éduction, je le fis repasser en France, où il avait déjà resté dans sa première jeunesse quelques années. Il se plaça ensuite fort avantageusement, comme secrétaire, chez Monsieur Laborde de Méréville. A l'époque de la Révolution, il s'émigra en Angleterre avec le fils aîné de cette respectable famille, qui fut quelque temps après, comme tant d'autres, victime des furieux énergumènes, qui désolèrent si cruellement la France. Ce malheur obligea mon fils d'entrer, comme commis, dans une maison de commerce de Londres qui, deux ans après, fit une faillite très considérable. Ce jeune homme abandonné à son malheureux sort, ne pouvant retirer aucun secours de la patrie, ni même me donner de ses nouvelles, car j'ay resté près de dix ans sans recevoir aucune de ses lettres, se fixa à Uxbridge,

endroit charmant, à six heures de Londres ; il s'y maria, et forma une petite Académie, où il enseigne aux jeunes gens de famille de Londres la langue française et les premiers élémens des sciences, qui peuvent être à leur portée. Ces jeunes gens restent pendant dix mois en pension chez lui. Il y a trois ans environ, dans le tems de ses vacances il fit un voyage à Paris, où il eut le bonheur de trouver de puissans protecteurs, qui s'intéressèrent pour lui auprès du meilleur des Rois, qui par un effet de sa munificence, lui accorda la décoration du Lys avec une pension de 600 livres.

Si l'apologie ne paraissait suspecte d'un tendre père, je pourrais assurer Votre Excellence que mon fils a reçu une excellente éducation, qu'il a des mœurs et quelques talens. Outre les langues orientales il possède l'italien, l'anglais et le français. Plusieurs personnages de la première considération de qui il a l'honneur d'être connu, Milord Nort, Milord Belmore, Lady Stanhope, MM. Bruce et Banquès, et tant d'autres anglais de marque, qui ont passé à Damas, m'en ont rendu tous un favorable témoignage. Il se trouve actuellement à Paris, M. John Barker, Consul général de Sa Majesté Britanique à Alep, qui pourrait confirmer mes assertions, mon fils étant en correspondance avec ce Consul depuis quelques années, et c'est sous le couvert de ce respectable ami, que nous nous transmettons mutuellement nos lettres. Par sa dernière du 15 avril, il me marque qu'il a eu l'honneur de connaître très particulièrement Monsieur le Chevalier de Rivière, qu'il lui avait donné une très forte lettre de recommandation pour son oncle Monseigneur l'Ambassadeur, et qu'il la gardait bien soigneusement dans l'espérance que le ciel exaucera un jour ses vœux en lui procurant la douce satisfaction de revoir ses chers parens.

Daignez, Monseigneur accorder votre puissante protection à une honnête famille. Ses sentimens sont de sûrs garants de la reconnaissance la plus vive qu'elle se fera le devoir le plus sacré de conserver jusqu'à son dernier soupir.

J'ay l'honneur d'être avec le respect le plus profond, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant Serviteur.

Richard Chaboceau,
Docteur en médecine et Agent de France.

XXXIV

A son Excellence le Comte MOLE,
Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Tripoly de Syrie, le 10 octobre 1918.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, dans ma dépêche du 2 août de mon voyage chez Milady Stanhope, et des motifs qui ont hâté mon retour en ma résidence. A peine arrivé, j'ai reçu tant de Milady que du voyageur Arabe, la nouvelle que le vol et le voleur des 3.000 piastres avaient été trouvés, et je me suis consolé du refus de mes offres d'argent, en pensant qu'elles n'étaient plus nécessaires. J'ai eu d'ailleurs la satisfaction d'établir la plus parfaite correspondance entre les deux illustres étrangers. Hagi Ali m'a écrit dans sa dernière lettre du 16 août, de Damas : « Notre héroïne « se comporte comme un Ange. Elle vous dira ce qu'elle a « fait. Elle est bien digne du rôle glorieux qui l'attend, si « le destin complète son ouvrage ».

J'ai reçu depuis peu de jours, le pli ci-contre, pour être transmis à Votre Excellence, par la voie de mer. Il m'est pénible de devoir y joindre la copie de deux notes que m'a envoyé, le 8 septembre, notre agent, médecin à Damas, en me marquant que s'il a eu la consolation de voir Hagi Ali comme entièrement rétabli d'une dissenterie, il n'était pas sans inquiétude pour les suites.

Monsieur le Comte Rzewuski, voyageur Polonais qui l'a vu et assisté dans une rechute à Mézérib, où la caravane devait s'arrêter une dizaine de jours, m'a dit que ses forces étaient presque totalement épuisées, sans que son courage s'en ressentit, tellement qu'aucune représentation n'avait pu le détourner de continuer sa route. Il est donc parti avec de mauvaises apparences ; mais comme je n'en ai plus eu de nouvelles, malgré les fréquentations entre Damas et Tripoly, et que d'après ses dispositions, ses domestiques dont l'un est mon janissaire, auraient du rapporter ses effets à l'une de ces deux villes, on peut encore espérer qu'il ne lui sera rien arrivé de facheux. Votre Excellence peut compter sur mon zèle à lui donner toutes les nouvelles que je recevrai à son sujet, de quelque part qu'elles me viennent.

Je me recommande toujours à vous, Monseigneur, sans présomption comme sans défiance, mais avec le plus profond respect que je puisse offrir à Votre Excellence dont j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, le très humble et très obéissant Serviteur,

Regnault,
Consul de France.

XXXV

A son Excellence Monseigneur le Comte MOLE,
Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Tripoly de Syrie, le 9 novembre 1918.

Monseigneur,

Je vous ai fait part de mes inquiétudes sur le sort du voyageur Arabe, Hagi Ali Abou Othman, dans ma dépêche du 10 octobre dernier, et à peine un mois s'est écoulé, que je viens remplir le douloureux devoir de vous annoncer qu'il a terminé sa laborieuse carrière, au milieu des déserts.

Suivant des lettres venues ici de la Caravane de la Mekke, Hagi Ali est mort le 29 Chaoual (30 août) à minuit, dans un endroit appelé Balka, de la dissenterie qui lui avait repris au Mézérib. Ses domestiques l'ont laissé dans sa litière jusqu'au lendemain, pour lui rendre les derniers devoirs, avec l'assistance de trois autres pélerins barbaresques. On a mis le scellé sur ses effets dont Haman Aga a voulu se charger et les domestiques ont continué le voyage de la Mekke avec la tente et les provisions payées d'avance que leur maître leur avait abandonnées. A leur retour je fera usage de tous

les moyens en mon pouvoir, pour exécuter les dispositions que le défunt avait faites à Damas.

Daignez agréer, Monseigneur, mes vœux pour la conservation de vos jours et l'hommage du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant Serviteur.

REGNAULT.

XXXVI

Péra, 25 novembre 1818.

Monsieur le Comte, je viens de recevoir des lettres de Hadji Ali. Je vous les fais passer par le courrier. Je joins une note qu'il m'a envoyée et qui m'inquiète d'autant plus que ce bon voyageur est parti de Damas dans un fort mauvais état de santé, il avait une dyssenterie très forte; le Comte de Rzewusky qui vient d'arriver du désert m'a dit qu'il l'avait vu à 5 journées de Damas très souffrant, très faible mais poursuivant sa route ; ce serait une grande perte pour la science, pour le zèle qu'il portait au service du Roi et pour les grandes vues qu'il avait. Il vous était très dévoué, Monsieur le Comte, tout me fait craindre pour lui. Je prie Votre Excellence de recevoir l'assurance de ma haute considération.

Ch. Marquis de RIVIÈRE.

P. S. Je joins ici une lettre pour M. le Comte de Cases que je vous prie de vouloir bien lui faire passer, et une pour le Comte Misiessy à Toulon.

XXXVII

A son Excellence Monseigneur le Marquis de RIVIERE, Ambassadeur de sa Majesté Très chrétienne près la Porte Ottomane à Constantinople.

Damas, 14 décembre 1818.

Monseigneur,

Après avoir eu l'honneur de présenter à Votre Excellence l'hommage respectueux de mes devoirs, c'est avec le sentiment de la plus vive douleur que je me vois obligé de lui annoncer que l'illustre voyageur El *Hagge ali abu othman* n'existe plus : que le juste ciel vous conserve, Monseigneur, de longs et fortunés jours !

La nouvelle de la mort de cet intrépide voyageur m'a affligé extraordinairement, mais elle ne m'a point surpris, je ne l'avait que trop prévue. Je me suis étonné qu'un homme de cet âge, d'un tempérament aussi débile, ayant le foie très affecté, et étant affligé de plus de diverses incommodités locales que j'ai eu l'occasion de bien connaître dans le cours de la maladie très sérieuse qu'il a éprouvée ici, ait eu la témérité d'entreprendre un pareil voyage. Je n'ai pas été moins surpris que le gouvernement ne se soit pas aperçu que le zèle de cet homme était outré, et que ses facultés physiques ne pouvaient correspondre à son courage. Enfin, on a cru faire pour le mieux, et sur ce sujet je dois en admirant l'intention, me taire.

Le retour à Damas du Saint-Voyage a eu lieu le 7 du mois ; en allant, cette caravane a éprouvé une grande mortalité, autant par les chaleurs excessives qui régnaient pour lors que par le manquement d'eau pendant trois jours, et surtout par l'influence maligne de la maladie épidémique qui pendant tout l'été et l'automne, a été générale en nos contrées, quant à son retour on assure qu'il a été des plus heureux.

Depuis l'arrivée de cette caravane, je n'ai cessé de prendre toutes les informations possibles sur le sort de notre fameux voyageur, j'ai eu l'occasion de parler à des haggis que j'avais vu souvent chez lui, et qui étaient partis ensem-

ble. Tous m'ont confirmé sa mort qui a eu lieu à Zarka, chateau distant de 5 journées de Damas. L'un de ces haggis m'a assuré qu'il était présent à son dernier moment, que le pacha avait fait saisir tous ses effets, que de sa connaissance on ne lui avait trouvé que six cents piastres en argent ; que S. E. avait promis de faire remettre tous ses effets à un héritier légitimement reconnu, et qu'en cas contraire lesdits effets lui étaient dévolus comme héritier présomptif de tous les haggis qui meurent dans le Saint Voyage. J'ai appris ensuite que le chef des Maugrebins comme Vekil de tous les barbaresques, (feu haggi Ali Abu Othman passant pour maroquin) s'était emparé provisoirement de tous ses effets. Vous devez juger Monseigneur qu'il serait très inutile et même fort impolitique de faire la moidre réclamation au pacha à ce sujet, elle pourrait produire des conséquences très fâcheuses, un chrétien ne peut rien prétendre des biens d'un haggi.

J'ai pris toutes les informations possibles si on avait revu deux domestiques qu'il avait pris à Tripoli de Syrie ; un haggi de ma connaissance m'a dit que l'un était retourné par la caravane du Caire, que, quant à l'autre, il ignorait absolument ce qu'il était devenu, qu'il ne l'avait plus vu depuis la mort du défunt ; je ne cesse de faire les plus exactes recherches pour tâcher de découvrir ce domestique sur lequel j'ai de forts soupçons, car dans le fonds, c'est le Gouvernement qui s'est emparé de la somme que le défunt avait dénoncée par la Note qu'il m'avait laissée à son départ, et dont j'ai envoyé copie à Votre Excellence et à MM. les Consuls Guys et Regnault, ou ce sont ces deux domestiques qui l'ont enlevée. Comme ils sont de Tripoli dénommés Yakin et Ibrahim et devant être bien connus de M. Regnault qui probablement les a procurés au défunt, ils y retourneront. Pour lors Monsieur le Consul Regnault pourra agir avec quelque énergie, au moins il pourra prendre des renseignements, ici personne n'a paru de la part du défunt.

Vous avez vu, Monseigneur, par une des notes de feu Ali Abu Hotman qu'il m'avait laissé à son départ cent piastres pour remettre à celui qui m'apporterait ses dépêches de la Mecque. Je suis prêt à les remettre quand on me les réclamera juridiquement. Je me vois obligé de dire à Votre Excellence que, pendant la maladie d'Ali Abu Othman, je lui ay donné plusieurs médicamens et à son départ deux vases de gelée de coings. Pour dire vrai, il m'a offert de payer le tout, mais je puis assurer que je n'ay rien voulu accepter,

autant par la haute considération que je lui portais que par la toute puissante recommandation de Votre Excellence.

Ce n'est que depuis une vingtaine de jours, que m'est parvenue la lettre que m'avait fait l'honneur de m'écrire M. le Vicomte de Marcellus, le 26 septembre dans laquelle j'en ai trouvé deux pour le défunt qu'il m'adressoit de l'ordre de Votre Excellence. Par la malheureuse circonstance, je me vois obligé de les insérer dans mon pli. Je prends aussi la liberté d'y joindre une lettre de recommandation que Monsieur votre neveu le Chevalier de Rivière avait eu la bonté de donner à mon fils qui se trouve depuis la révolution en Angleterre. Ce cher fils unique comptait cette année venir me trouver. Malgré le doux plaisir que j'aurais de le revoir avant ma mort, j'ai cru que je devais lui marquer de suspendre son départ jusqu'à ce que je puisse donner quelque nouvelle favorable pour l'avenir mais hélas ! je n'en prévois guère ; depuis ma fatale chute, je n'ai pu récupérer l'état primitif de ma santé, et même tout dernièrement, j'ai éprouvé quelques accès assez violens de la maladie régnante qui n'est pas encore éteinte et dont je ne suis pas sans crainte pour les suites. Mon fils en m'envoyant cette lettre laisse à ma prudence si je dois la transmettre à votre Excellence. Convaincu, comme je le suis de l'insigne bonté de son cœur et de la grandeur de son ame, je prends cette liberté. En la suppliant de m'excuser et de vouloir bien jeter un regard favorable sur le recommandé qui se fera, ainsi que son père, le devoir le plus sacré d'en conserver la plus vive reconnaissance jusqu'au dernier soupir.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond, Monseigneur, de votre Excellence, le très humble et très dévoué Serviteur.

Richard Chabocеau.

XXXVIII

Note additionnelle à la lettre de Richard Chaboceau au Marquis de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople.

Damas, 17 décembre 1818.

Monseigneur,

Comme les premières nouvelles sont presque toujours inexactes, voici le résultat de celles sur lesquelles Votre Ex-

cellence peut judicieusement compter, les ayant recueillies d'après les plus exactes recherches, et d'après les rapports de gens dignes de foi.

Que feu Ali Abu Othman est parti convalescent de Damas le 17 août ; qu'ayant été obligé de séjourner au Mézaraïb, une douzaine de jours, jusqu'au départ général de toute la caravane de la Mecque, il a eu le malheur d'y faire une rechute de la maladie très sérieuse qu'il avoit éprouvée icy ; qu'avant sa mort qui a eu lieu à Zarka, chateau distant de cinq journées de Damas, il a déclaré, en présence de témoins, que son domicile était à Tetuan au Royaume de Fez ; qu'il y avoit laissé ses femmes, et deux enfans, un garçon et une fille ; qu'après sa mort le chef des Maugrebins comme procureur né de tous les haggis barharesques, qui meurent dans le St-Voyage s'étoit emparé provisoirement de tous ses effets, que les deux Cadis, celui de la caravane de Constantinople et celui de la caravane de Damas, étaient présens à l'inventaire qu'on en a fait, qu'on n'a trouvé aucune espèce, ni en or ni en argent ; qu'on a retiré du chamelier, son conducteur 5.800 piastres devant rendre une partie de ce qu'il avait reçu icy pour le Voyage de la Mecque, dont il devait le défrayer de tout, qu'aucun homme du défunt n'a paru ni les deux domestiques Yaki et Ibrahim qu'il avait dénoncés, personne n'a pu m'en donner une exacte information ; qu'un domestique de Lady Stanhope qui se trouvait icy à l'arrivée de la Caravane a été arrêté, mis en prison et obligé de donner 1300 piastres. Le sujet. est dit-on qu'après le départ de la Caravane, cette dame avait, sous le nom de ce domestique envoyé un dromadaire à Ali Abu Othman pour l'assurer des effets qu'elle avoit entre ses ses mains. Si je puis avoir de nouveaux renseignemens je me ferai un devoir de les transmettre immédiatement à Votre Excellence.

XXXIX

A son Excellence Monseigneur le Comte MOLE,
Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Tripoly de Syrie, le 15 février 1819.

Monseigneur,

Le retour des Pélerins de la Mekke, est marqué chez les Musulmans par des fêtes bruyantes et pleines d'allégresse. Ces fêtes se convertissent bientôt en scènes de douleur, en lamentations publiques, sur le sort de ceux que la mort a enlevés, quoique l'on considère comme des Saints la plupart de ces obscures victimes de la croyance religieuse. Quel hommage sera digne de l'infortuné Hadj Aly Abu Othman, si dévoué au progrès des sciences, à la propagation des lumières ! Ne pouvant jeter des fleurs sur sa tombe lontaine et comme perdue dans les déserts je crois satisfaire à votre attente, en vous adressant tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur un Savant aussi digne de regrets.

Arrivé à Tripoly au commencement de juin 1818, pour en faire son point de départ, de la route astronomique qu'il voulait ou tracer, ou vérifier, il semblait se délasser des fatigues du long voyage, par terre, depuis Paris, et se disposer à celles plus pénibles jusqu'à la Mekke en se livrant tout entier à des observations, à des calculs d'astronomie et à la correspondance avec les savans, avec ses amis. Prodigue de son existence, non moins qu'avare du temps, le surprenait-on incommodé par des veilles excessives, exténué par des observations trop prolongées, il ne disait autre chose. que « *le tems me presse, je le sens qui m'échappe, et il me semble, chaque jour, que je déchois.* » Triste pressentiment contre lequel il se raidissait, qui l'affermissait dans ses résolutions et lui faisait redoubler d'ardeur, on dirait presque d'opiniatreté, dans ses travaux. Sa santé cependant s'amé-

(1) Le comte Molé n'était plus Ministre de la Marine depuis le 28 décembre 1818. Il avait eu pour successeur le baron Portal, qui comme Directeur général des Colonies avait déjà manifesté sa sympathie à Domingo Badia.

liora à Tripoly soit influence du climat, d'un genre de vie qui lui convenait, ou des attentions auxquelles il était très sensible. Cette amélioration ni les instances de l'amitié ne purent le retenir au delà du tems qu'il avait fixé pour son départ.

Il partit donc pour Damas, le 30 juin, précédé par les recommandations les plus fortes, et pourvu de toutes les précautions que la prudence pouvait suggérer. Mais que peut la prudence contre le destin ? Il eut à souffrir dans cette ville, tous les désagrémens, contre lesquels il avait cru se prémunir. difficultés pour se loger, tems perdu pour les observations, et par surcroit, une perte de 3.000 piastres qu'on lui vola chez lui pendant qu'il était à la Mosquée. Tant d'agitations lui causèrent une violente dyssenterie. Il guérit par les soins du médecin Chaboceau. Mais sa convalescence fut contrariée par des occupations qu'il ne pouvait prendre sur lui d'interrompre, la Caravane se disposant à partir pour la Mekke.

Ce départ eut lieu le 17 août. La Caravane ne va d'abord qu'au Mézérib, pour y attendre, pendant dix jours, toutes les provisions dont elle a besoin. Hadj Ali quoique transporté dans une bonne littière, et assisté par des gens empressés à le servir, ne résista pas à cette première sortie. La dyssenterie lui reprit, dans ce lieu de repos, et il commença à se traiter lui-même. Tantôt un vomitif, tantôt une médecine, et des souffrances toujours croissantes, il devenait un objet de compassion pour ses domestiques et il ne leur adressait que des paroles de consolation. Là, il reçut la visite du Comte Rzewuski, voyageur Polonais qui l'assista pendant deux jours, sans lui pouvoir persuader de retourner à Damas.

Ce comte envoyé par la Reine de Wurtemberg pour un achat de chevaux arabes, parcourt la Syrie depuis plusieurs mois, habillé en Arabe et maniant bien la lance et le cheval, il avait voulu voir le campement d'une caravane de tant de gens de différens pays.

La caravane se remit en route, le 28 août, une heure et demie après le lever du soleil, les deux coups de canon ayant été tirés à demi heure d'intervalle. On fit halte vers le soir. et Hadj Ali se trouvant plus mal, ne faisant que vomir, il dit à ses gens qu'on l'avait empoisonné, et ne voulut jamais, quoiqu'ils fissent leur laisser pénétrer sur qui tombait cette accusation. Il fit apporter tous ses papiers et les brûla lui

même. Il cessa aussi plusieurs flacons de médicamens, après quoi il prit la nourriture qui lui était nécessaire pour supporter son mal, dans les journées de marche continuelle des 29 et 30 août, qu'on met pour arriver à Zarka, où l'on repose un jour entier.

A peine campé dans cet endroit, il voulut achever de mettre ordre à ses affaires. Il fit appeler des témoins pour déclarer, en leur présence, ses dernières volontés. Alors il chargea ses fidèles serviteurs, Yassin et Ybrahim de Tripoly de rapporter, en cas de mort, tous ses effets au Consul de France en la dite ville, et nomma un cheik de loi de Damas, El Cheik-el-Guezzar son procureur, pour partager son argent, moitié à un nègre qu'il avait acheté et moitié aux pauvres de la Mekke et de Medine. On le voyait toujours plus souffrant, toujours aussi calme, unir l'intrépidité d'un héros, à la résignation d'un sage.

De Zarka à Balka, il y a une forte journée. La caravane partie le 31 août, deux heures après le lever du soleil, n'arriva que le lendemain 1er septembre, à neuf heures du matin. Vers minuit notre voyageur appelle les domestiques qui l'accompagnent, leur annonce qu'il va mourir, et remet à l'un d'eux la bague qui lui servait de cachet, pour la donner de sa part, au consul de Tripoly ; puis leur ayant dit un dernier adieu, qui leur arracha des larmes, il fait refermer sa litière. Ceux ci pénétrés de douleur et inquiets de n'être plus appelés, comme de coutume, vont d'eux mêmes rouvrir la litière, deux heures avant le jour. Ils n'y trouvent qu'un froid cadavre, la referment et continuent à l'escorter, en donnant libre cours à leurs larmes dans l'obscurité de la nuit.

Une foule de gens s'empressa autour de la litière, quand la caravane eut fait halte à Balka. Les compatriotes du défunt, les Mogrebins qui le suivaient comme une proie, qui plaçaient toujours leurs tentes à côté de la sienne, sous apparence de lui faire honneur, mirent aussitôt la main sur tous ses effets et chassèrent d'autorité les domestiques. La mort qui d'ordinaire éteint, désarme les passions les plus violentes, fut en cette rencontre, le signal de la rage que ces ennemis cachés lui portaient. Ils voulaient le faire passer pour un sorcier, un séducteur, qui par l'Astrologie, s'était emparé de l'esprit du Sultan du Maroc. Ils outragèrent sa mémoire par les injures les plus révoltantes, quand l'ayant sorti de la littière pour le laver, ils lui eurent trouvé sus-

pendue au cou, une monnaie ou médaille d'or portant une croix. Ils enterrèrent cependant avec les cérémonies des musulmans, celui qu'ils prétendaient n'être qu'un chrétien travesti.

Telle a été la fin de Hadj-Ali-Abu-Othman, à qui les autres pélerins ont rendu plus de justice. Ils ont loué sa piété envers Dieu, sa charité pour les pauvres, son affabilité à tout le monde. Ceux qui l'ont connu plus particulièrement, exaltent encore mieux son savoir, son courage et sa sagesse.

Si Votre Excellence n'est pas fatiguée de ce pénible récit, j'ajouterai quelques particularités qui peuvent n'être sans intérêt.

Dès l'arrivée de Hadj Aly à Tripoly, on avait élevé des doutes sur sa religion, parce qu'il avait préféré pour se loger la maison du Consul de France, à tant de maisons turques où son argent l'aurait fait recevoir. Ces doutes furent dissipés par sa conduite, par les raisons qu'il donna de cette préférence et surtout par sa rencontre avec de riches marchands de Maroc établis à Tripoly, qui affirmèrent l'avoir bien connu, lui et son fils Othman, à Maroc. Personne n'avait pensé qu'il fut un personnage de si haute importance, que le prétendirent les Mogrébins dans le Désert : preuve qu'il n'a pu être reconnu qu'à Damas où il avait déjà résidé 12 ans auparavant, lors de son premier pélerinage à la Mekke, et où il a été observé de très près, dans ses relations avec Milady Stanhope, dont il m'avait prié de lui procurer la connaissance.

Cette dame suivant ce que m'a écrit le médecin Chaboceau, notre agent à Damas, avait envoyé peu de jours après le départ de la caravane, un émissaire au Prince des Arabes Hanasis, pour faire parvenir à Hadj Aly, une lettre par un dromadaire, et cette lettre, à ce qu'il paraît, a été interceptée. On dit même que parmi les papiers du défunt on a trouvé une reconnaissance de Milady, pour une somme assez considérable, ce qui est difficile à croire, vu le peu d'argent qu'il emportait. Quoi qu'il en soit, le domestique de confiance de cette dame, qui avait signé la lettre interceptée et qu'elle avait renvoyé à Damas, au retour de la caravane, a été arrêté et mis en prison. On lui a pris 1500 piastres et on ne l'a relaché que sur la caution d'Ahmed Bey, que Milady dont il est l'ami, enverra tout ce qu'elle reste devoir à l'hoirie de Hadj Aly Abu Othman.

Tout ceci, Monseigneur, parait une trame ourdie par les

Mogrebins, pour s'approprier les trésors qu'ils croyent tenir dans des instruments d'or, des montres en diamant, des livres de nécromancie, des papiers importans.... Mais Milady n'est pas femme à ne pas savoir débrouiller ce chaos. Elle n'attend que l'installation du nouveau Pacha désigné pour Damas.

Dans cet état de choses, je me suis abstenu de toute réclamation pour l'exécution, tant des dernières volontés de Hadj Aly, que des dispositions qu'il avait faites à Damas, dont j'eus l'honneur de vous rendre compte par ma lettre du 9 novembre de l'an passé. Tous ses effets inventoriés sont dans les mains de Haman Aga, Chef des Mogrebins et le procureur en vertu de firmans, de tous ceux de sa nation qui meurent, sans parens, dans le pélerinage de la Mekke. Ils n'en pourront sortir que par l'habileté de Milady, ou par des firmans qu'obtiendrait notre Ambassadeur à Constantinople, à qui j'ai rendu compte de tout, ainsi qu'à son Excellence, Monseigneur le Duc de Richelieu.

Je vous supplie, Monseigneur, de m'honorer de votre bienveillance en mémoire de l'illustre ami que j'ai perdu, et de me permettre de vous adresser quelques fois l'hommage du très profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, Monseigneur, le très humble et très obéissant Serviteur.

REGNAULT,

Consul de France.

XL

A son Excellence, Monseigneur le Comte MOLÉ, Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Tripoly de Syrie, le 12 mars 1919.

Monseigneur,

Au moment que j'attendais quelque réponse aux lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser, en vous transmettant celles qui m'étaient recommandées par le voyageur arabe, Hadj Ali Abou Othman, j'ai reçu la dépêche du 19 décembre dernier par laquelle Votre Excellence m'autorise à payer

jusqu'à concurrence de 400 francs, pour port des lettres que le voyageur devait continuer à vous faire passer par mon intermédiaire ; je ne reviens pas de mon étonnement, en considérant que vous seul, Monseigneur, donniez cette marque d'intérêt à un savant qui était en droit d'en attendre également des autres personnes auxquelles j'ai très assiduement transmis de ses lettres ou de ses nouvelles par la voie de mer, comme mon collègue d'Alep a dû le faire par la voie de terre.

Permettez donc, Monseigneur, que je revienne sur cette correspondance, afin que je puisse vous envoyer les duplicata de mes lettres, au cas presque inadmissible que tout ait été perdu : Savoir six dépêches à Votre Excellence, trois à son Excellence le Comte Decazes, une au Chevalier Delambre, deux à Mme Vve de Sales et trois à M. Ballard, littérateur.

La 1re dépêche à Votre Excellence, du 1er juillet 1818 en renfermait une du Voyageur datée de Tripoly.

La 2e, id du 15 juillet accompagnait ses premières nouvelles de Damas.

La 3e, id du 2 août, avec le second pli venu de Damas.

La 4e, id du 10 octobre, avec le troisième pli id.

La 5e, id du 9 novembre, annonçait sa mort.

La 6e, id du 15 février 1819, complette tous les renseignemens.

Toutes ces dépêches ont été recommandées à Monsieur Famin, Agent du Département des Affaires Etrangères à Marseille qui m'en a accusé la réception. J'ai aussi reçu du Ministre des Affaires Etrangères des réponses en date du 12 décembre, à des lettres du 19 août. Ces rapprochemens accroissent mes inquiétudes et me contraignent à n'y rien ajouter que le très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant Serviteur.

REGNAULT.

XLI

Le ministre à M. REGNAULT, Consul à Tripoly de Syrie.

Paris, le 16 mars 1819.

J'ai appris M., avec un véritable chagrin par votre lettre datée de Tripoly de Syrie le 9 novembre dernier, la mort du voiageur El Hadj Ali Abu Othman et je partage bien vivement les regrets que cette perte va causer à sa famille et à ses nombreux amis.

Je vous serai obligé ainsi que vous m'en donnez l'assurance, de prendre les mesures nécessaires pour qu'au retour des 2 domestiques de Abu Othman, l'argent, les effets et les notes qu'il pourrait avoir laissés entre leurs mains, soient fidèlement déposés dans votre consulat, pour m'être ensuite adressés, par la voie la plus prompte et la plus sûre.

Je vous prie d'agréer à l'avance, tous mes remerciements des soins que vous voudrez bien donner pour la suite de ce déplorable événement.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

P. S. Comme il serait possible, que d'après les dernières dispositions du défunt, ses domestiques à leur retour de la Mekke, remissent les effets de leur maître à M. Chaboceau, médecin à Damas, je vous prie d'avoir la bonté de lui écrire à ce sujet et de le prier de les faire passer pour m'être ensuite adressés comme je vous l'indique. Dans le cas où il ne se présenterait pas d'occasions prochaines de me les transmettre, vous me feriez plaisir de m'en envoyer au moins un inventaire détaillé.

XLII

Paris, 17 mars 1819.

Le Secrétaire Général du Ministère de la Marine à M. BADIA, fils.

Je n'ai pas eu le courage d'annoncer ce matin à M. Badia la triste nouvelle que nous avons reçue de M. Regnault, Consul de France à Tripoly de Syrie. Elle a excité mes vifs regrets, et je partage bien sincèrement la profonde douleur que ce malheureux événement doit causer à M. Badia et à sa famille,

« Suivant des lettres venues à Tripoly de la caravanne de « la Mekke Hagi Ali Abu Othman est décédé le 29 Chaoual « (30 août) à minuit, dans un endroit appelé Balka, de la « dyssenterie qui l'avait repris au Mézérib. Ses domestiques « l'ont laissé dans sa litière jusqu'au lendemain, pour lui « rendre les derniers devoirs avec l'assistance de 3 autres « pélerins Barbaresques. On a mis les scellés sur ses effets, « dont Haman Aga a voulu se charger, et les domestiques « ont continué le voyage de la Mekke avec la tente et les « provisions payées d'avance que leur maître leur avait abandonnées ».

Tels sont les douloureux détails transmis par M. Regnault à Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies. Il m'est bien pénible d'avoir à en donner communication à M. Badia.

Je lui renouvelle l'assurance de ma considération distinguée et de la peine véritable que j'ai ressentie en apprenant la perte bien cruelle qu'il a faite.

XLIII

Le ministre à M. REGNAULT, Consul à Tripoly de Syrie.

Paris, le 27 avril 1819

J'ai lu avec un grand intérêt, M. les nouveaux détails que renferme votre lettre du 15 février dernier sur la mort de

Hadj Ali Abu Othman. Je vous remercie du soin que vous avez pris de me faire connaître jusqu'aux moindres particularités qui ont accompagné les derniers momens de ce Voyageur.

Vous avez prévenu le désir que je vous ai exprimé dans ma lettre du 16 mars, en écrivant à M. l'Ambassadeur de France à Constantinople, pour le prier de faciliter la remise des effets inventoriés appartenant au défunt. Je lui ai de mon côté adressé la même invitation, et je me plais à compter sur votre empressement à la seconder si votre concours devenait nécessaire.

Croyez, Monsieur, que s'il se présentait, par suite, des occasions de vous être utile, je les saisirais avec un véritable plaisir, et recevez la nouvelle assurance de ma considération distinguée.

XLIV

A Son Excellence, Monseigneur le Baron Portal, Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Tripoly de Syrie, le 24 janvier 1821.

Monseigneur,

Vous m'avez fait l'honneur de me rappeler par votre lettre du 21 septembre dernier, l'affaire du recouvrement des effets laissés par feu Hadj Ali Abu Othman. Ces effets étaient encore, l'an passé, entre les main de Haman Aga ; mais ce Chef des Mogrébins ayant été tué, l'on m'a assuré que le Pacha s'est emparé de tout, circonstance qui paralyse tous les moyens de négociation d'un Consul, parce que Damas n'est point en Pays de Consulat. J'ai exactement informé dans le tems, Mgr le Marquis de Rivières de la disparition de 13.000 piastres légués au Gouvernement, parce qu'il a été reconnu que le défunt voyageur en avait disposé en faveur des pauvres de la Mekke et de Médine, ainsi que de l'inutilité des démarches tant de Milady Stanhope que de M. Chaboceau notre agent à Damas, pour recouvrer les papiers et

montres et autres instruments d'astronomie. Ceux qui en sont les détenteurs pensent qu'il n'appartient pas à des Chrétiens de réclamer la succession d'un Turk.

La démarcation des croyances religieuses, dans le pays de leur origine, cause de si fréquentes d'éviations au cours de la justice, parmi les sujets d'un même Souverain, que les réclamations des Consuls resteront toujours sans effet, tant qu'elles ne seront pas appuyées d'un *firman* très fort de la Subline Porte. Encore se présentera-t-il une difficulté pour l'Ambassade, de savoir s'il convient de faire connaître au Gouvernement Turk l'intérêt que pouvait prendre le Gouvernement Français au Pélérinage à la Mekke d'un Musulman de l'Empire du Maroc ? Votre Excellence me marque avoir appelé l'attention de l'Ambassade à Constantinople sur cette affaire et de mon côté je vais soumettre ces réflexions à M. le Vicomte de Viella qui se trouve en ce moment Chargé d'Affaires et l'assurer de l'emploi de tous mes moyens à faire exécuter les ordres qu'il me transmettra.

Quant à l'inventaire dont j'ai eu l'honneur de vous annoncer l'existence, il m'est impossible, pour le moment, de vous en adresser une copie, attendu qu'il doit se trouver au pouvoir du Pacha de Damas ou du nouveau chef des Mogrébins et qu'il ne paraîtra vraisemblablement qu'à l'époque de la consignation des effets séquestrés. J'écrirai cependant à M. Chaboceau de mettre tous ses soins à me procurer cette pièce, pour vous la transmettre. S'il faut en croire des bruits populaires, les montres sont déjà entre les mains et à l'usage de plusieurs grands de Damas. Quoiqu'il en soit, je supplie Votre Excellence de compter sur tout mon zèle pour la définition de cette Affaire suivant les instructions de l'Ambassade et d'agréer le très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant Serviteur.

Regnault

XLV

Ministère de la Marine et des Colonies — Paris, le 29 mai 1821.

Monsieur le Directeur,

J'ai fait selon vos désirs, examiner chimiquement les paquets de poudre que vous m'avez fait remettre et dans laquelle on a soupçonné quelque substance vénéneuse. Cet examen a été fait par deux pharmaciens très éclairés de cette capitale, à l'insu l'un de l'autre, MM. Gauthier et Caventou. Tous deux ont reconnu que cette poudre est exclusivement composée de rhubarbe dont la torréfaction a été poussée trop loin ce qui lui donnait une couleur noire et comme charbonneuse. Tous les procédés, tous les réactifs possibles ont été mis en usage pour y constater la présence d'une substance minérale nuisible, et l'on a acquis la certitude qu'il n'en existait d'aucune espèce. Quant aux végétaux vénéneux beaucoup plus difficiles à reconnaître, rien n'autorise non plus à penser qu'il y en eut en quantité plus ou moins grande dans la poudre analysée, puisque dans la diverses modifications qu'on lui a fait subir, elle a toujours présenté des caractères qui appartiennent essentiellement à la rhubarbe.

La poudre que vous m'avez chargé de faire examiner ne serait donc que la rhubarbe torréfiée sans aucune autre addition, et si l'individu à qui cette préparation a été administrée a succombé pendant son usage, sa perte doit être plutôt attribuée à la nature de la maladie dont il était atteint qu'à la qualité pernicieuse du remède.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, Monsieur le Directeur, Votre très humble et très obéissant Serviteur.

Keraudren.

P. S. Je regrette de n'avoir pu vous remettre plutôt ces renseignements : mais je n'ai pas voulu m'en tenir au travail du premier chimiste et il m'a fallu longtems attendre les résultats de la seconde analyse.

APPENDICE

HISTOIRE DE TIGMU.

Le comte de Castries, il y a une vingtaine d'années, s'était servi pour étudier le rôle de Badia au Maroc de documents dont il n'indique pas la provenance, mais qu'il semble avoir trouvé aux archives du Quai d'Orsay ou dans les dépôts d'archives d'Espagne. Je n'ai pas vu ces documents. Ceux que j'ai utilisés sont conservés depuis un siècle dans les archives de l'Administration Coloniale et le comte de Castries n'en a pas eu connaissance.

Différentes par les sources, nos deux études se distinguent aussi par l'angle sous lequel chacun de nous a considéré le personnage d'Ali Bey. Le comte de Castries semble avoir étudié si les projets de Badia sur le Maroc étaient réalisables dans l'état de l'Europe et de l'Afrique du Nord au début du 19e siècle et il ne le croit pas (1). Frappé aussi de l'orgueilleuse confiance en soi, de l'emphase de Domingo Badia et de sa facilité à changer d[e] maîtres, le comte de Castries, tout en rendant hommag[e] aux étonnantes qualités de l'explorateur, conclut que ce fut un aventurier chimérique.

(1) Outre l'article de la *Revue des Deux Mondes* déjà cité, voir dans la *Revue Hebdomadaire* du 18 avril 1908, une conférence prononcée à la Société des Conférences le 3 avril par le Comte de Castries sous ce titre « Napoléon et le Maroc ».

Pour moi, qui ne possède aucune science du Maroc ni de son histoire, je me suis inquiété de découvrir l'homme, d'après les documents qui m'étaient tombés sous la main. Ce fut certes un homme qui aima beaucoup les aventures et qui en courut de bien surprenantes, mais parce qu'elles surprennent et eurent peu de témoins faut-il refuser de le croire, quand son témoignage est le seul qui reste ?

Badia se vante, dira-t-on, et d'ailleurs il ne peut être tout à fait sincère. Dans les *Voyages d'Ali Bey*, il ne pouvait tout dire, on le sait : il lui fallait ménager l'avenir puisqu'il rêvait de retourner au Maroc ; il ne raconte que ce qui pouvait être livré au public, et d'ailleurs être jugé à son avantage. De même dans ses lettres et ses mémoires aux ministres, s'il entre dans des détails plus précis et aborde des sujets plus confidentiels, il ne pense qu'à se faire valoir. Dans tous ces documents il peut bien être lui-même, mais est-il vraiment sincère ? Il ne présente de lui que l'image qu'il lui plait de faire voir ; il est toujours en scène, il joue un rôle, il est l'acteur ; l'homme véritable reste difficile à pénétrer.

Outre les documents vus par le comte de Castries, outre ceux que j'ai utilisés, il existe encore des correspondances de consuls espagnols et des lettres de Badia écrites du Maroc, de Tripoli, de Chypre, d'Egypte qui permettraient de reconstituer chaque étape de son circuit méditerranéen : enfin, ses notes de voyages ont été conservées également et c'est parmi elles que j'ai trouvé le récit, noté par lui-même à l'époque, d'un fait précis de sa vie marocaine.

On a vu plus haut que le projet de conquête du Maroc soumis en 1815 au gouvernement de Louis XVIII par Badia, faisait état d'un fils qu'il aurait eu en 1806 d'une des deux femmes à lui offertes par le sultan et que l'existence de ce fils a été contestée. On sait également que si Badia avait été rappelé subitement en plein succès

par le roi d'Espagne, c'était parce que le confesseur de celui-ci avait persuadé ce souverain que c'était un grand péché d'autoriser un de ses sujets à vivre comme un musulman et notamment à avoir des femmes .Le comte de Castries remarque aussi à propos du cadeau de deux femmes de son harem fait par le sultan à l'énigmatique Ali Bey, que le Makzen espérait bien grâce à la curiosité féminine, arriver à percer le mystère de cet impénétrable voyageur et savoir au moins si celui-ci était marqué du signe de l'alliance de Dieu avec Abraham (1) (cela était en fait sans inconvénient pour Badia puisqu'il s'était fait circoncire à Londres). Enfin dans les *Voyages d'Ali Bey* (2) l'auteur raconte : « Un musulman qui n'a pas de femmes est généralement mal regardé. Je n'avais nullement pensé à cet article parce que dévoué aux jouissances de l'esprit j'oublie celles du corps. Mes amis m'en parlèrent à tant de reprises qu'il me fallut enfin céder. Sachant que je ne voulais me marier qu'après avoir fait mon pèlerinage à la Maison de Dieu, on me présenta une jeune négresse esclave ; je l'admis sans la regarder. Les femmes de Hadj Edriss l'ayant reconnue en qualité de ma concubine, la baignèrent, la purifièrent, la parfumèrent pendant quelques jours : on lui fit ensuite son trousseau, puis on l'amena chez moi. Malgré ses habillements, ses parfums et sa purification elle n'en resta pas moins confinée dans une habitation écartée ; je ne sais par quel motif je ne pus parvenir à vaincre ma répugnance pour une négresse à grosses lèvres et à nez épaté. Aussi la pauvre femme a sans doute été bien trompée dans son attente. » La question des relations féminines de Badia au Maroc est donc bien posée.

Or, en ce qui concerne l'achat de l'esclave noire, dont les *Voyages d'Ali Bey* nous donnent le récit à l'usage du

(1) *Revue Hebdomadaire*, art. cit.
(2) *Op. cit.*, p. 202.

public, Badia avait noté les faits pour lui-même en six pages intitulées « Histoire de Tigmu » (1) et voici son récit :

« L'esclave nègre que j'achetai à Fez se nommait Tigmu. L'achat se fit la veille du solstice d'hiver de 1803. Elle resta un jour de plus chez son ancien maître. Elle passa ensuite à un dépôt où elle fut rigoureusement gardée pendant 40 jours par d'autres femmes pour voir si elle avait son indisposition mensuelle : cela fut vérifié. Elle fut alors transportée chez moi, on l'habilla, la lava, la parfuma et la baigna pendant plusieurs jours.

« Les habitants de Berberie ont coutume de préférer les négresses aux blanches. Aussi quand cette femme arriva chez moi elle crut qu'elle deviendrait ma maîtresse en même temps que celle de mes domestiques. Mais je suis d'un avis entièrement opposé à ces caractères, et je ne pus jamais apprécier la Venus noire. A cela s'ajoutait que l'esprit de cette femme n'avait pas reçu la plus légère teinte d'éducation et se distinguait à peine de celui d'une bête. Pétrir du pain, faire le couscous, laver un vêtement et balayer étaient ses seules habiletés. Les maîtres africains n'en exigeaient pas davantage. Elle avait été enlevée du Soudan, étant déjà grande et parlait très mal l'arabe. Elle était tellement lourde que jamais on ne put lui tirer l'histoire de sa vie passée, ni d'où elle avait été enlevée, ni lui enseigner aucune chose. Dès que je connus sa torpeur et son caractère je ne lui parlai plus que pour les choses indispensables, bien que je l'aie traitée avec une extrême bonté jusqu'au dernier jour. A de très rares fois dans l'obscurité et en trompant mon imagination, je fus la trouver à son lit, mais jamais je ne lui permis de venir au mien. A la vérité elle avait la peau extrêmement fine et comparable à un taffetas, mais elle manquait du velouté des européennes. Ses muscles étaient bien formés et quant à ses propriétés corporelles, elle était ce qui s'appelle parfaite, tirant tout le parti possible de son individu. Mon esprit étant entièrement préoccupé d'autres objets, je cherchais en elle très peu ou

(1) Voir la reproduction photographique de la première et la dernière de ces six pages. J'ai retrouvé par hasard ce récit dans les papiers de Badia depuis l'impression de la première partie de cette étude. Il est écrit en espagnol.

presqu'aucun endroit où put loger la déesse de Paphos. Et ainsi la pauvre Tigmu ne fut pas heureuse avec moi ! Naturellement cela la tenait en état de mauvaise humeur habituelle. Je le reconnaissais bien, mais jamais je ne pus sacrifier mon individu que je réservais à des objets plus dignes et beaucoup plus, alors que, même pour un moment, je ne pus sentir pour elle ce qui s'appelle amour. Amour, ah saint nom profané ! Quel amour peut-il y avoir entre un maître et une esclave ?

Cette mauvaise humeur jointe à son orgueil naturel, à son absence d'éducation, et aux conseils reçus des autres femmes avant sa venue chez moi firent que Tigmu, ne pouvant se quereller avec moi, querella mes domestiques et, au cours du voyage de Fez à Maroc comme elle vivait plus immédiatement avec eux, elle devint intolérable.

Je la supportai tant que je pus, mais peu de jours après mon arrivée à Maroc je n'y pus plus tenir. J'en appelai à un Abdul ou notaire public. Je restituai le contrat d'achat de Tigmu, disant que je lui donnais sa liberté. Puis l'Abdul le nota et j'envoyai la femme avec son papier au Pacha pour qu'elle déposat son certificat qu'elle n'était pas enceinte.

Trois ou quatre jours après le Pacha me dit que Tigmu était enceinte. A l'instant je répondis que ce n'était pas de moi, puis que j'ai des marques quasi sûres pour connaître si une femme restait ou non enceinte quand j'étais avec elle, mais qu'il la conservat en son dépôt.

Dans la maison de dépôt où était Tigmu se trouvait une autre négresse; toutes deux tombèrent malades d'un mal qu'elles disaient assez commun chez elles et qui consiste à enfler monstrueusement. Aucunes périssent, la plupart se sauvent.

Deux jours avant l'équinoxe d'automne, Tigmu accoucha d'un enfant bien à terme. Je fis le compte et vis que les neuf mois correspondaient au jour qu'elle était restée au pouvoir de son maître précédent à Fez. La loi sainte du Coran prescrit que, quand nait une créature, le père doit décider si elle est sienne ou non sienne et cette seule déclaration sans plus de témoignages décide du sort de la mère et du fils. En vertu de cette autorité, et ma conscience tranquille, appuyée sur le compte des neuf mois, puisque la femme n'était venue en mon pouvoir que quarante jours après cette époque, j'appelai l'Abdul et déclarai que la créature mise au monde par Tigmu n'était pas mienne ; de quoi me fut donné un témoignage en double.

Mais, oh Grand Dieu ! six jours après cette déclaration Tigmu mourut victime de sa maladie et son fils également. Il paraît que toutes mes affaires portent une marque particulière de la Main Souveraine ! »

Voilà un récit sans apprêt, qui n'a été écrit ni pour les lecteurs d'un livre, ni pour les ministres; c'est un simple procès-verbal et gardé pour lui-même, puisque la mort de Tigmu et de son fils lui enlevaient toute utilité pratique : l'homme y apparaît tout à fait dans l'intimité et son accent y est sincère.

Les documents de cette nature sont rares, car il n'arrive pas souvent que les voyageurs, ceux du temps passé tout au moins, nous fournissent des récits aussi dépourvus de littérature, des relations que, tous les autres hommes s'en doutent bien, les exigences de la constitution masculine les ont forcé d'avoir avec les femmes des pays exotiques où ils ont longtemps séjourné. Rien qu'à titre de curiosité l'*Histoire de Timgu* semble donc valoir la peine d'être mise au jour.

Mais pour l'étude de Badia lui-même qu'en peut-on conclure ? Parce qu'il a fait imprimer en 1814, « je ne sais par quel motif je ne pus parvenir à vaincre ma répugnance pour une négresse à grosses lèvres et à nez épaté », tandis qu'en 1804 il avait de sa propre main confié au papier, après avoir été la trouver dans son lit à la faveur de l'obscurité, que cette négresse à la peau extrêmement fine était parfaite au point de vue des propriétés corporelles, devons-nous penser que dans ses livres et ses lettres officielles Badia ne mérite pas d'être cru ? Il ne semble pas. Tout au plus jugera-t-on que Badia était, comme dit un de ses compatriotes du XX[e] siècle, Ramón Gómez de la Serna, « le Monsieur qui renie en plein jour les choses qu'il a faites dans l'ombre » (1).

---

(1) Ramon Gómez de la Serna, *Echantillons* (traduction, Gomes et Valéry Larbaud), Paris, Grasset, 1923.

Et il n'était pas obligé de raconter au public ses nuits de Fez, de Mogador et de Semelalia.

Au contraire la véridique histoire de Tigmu, que nous connaissons maintenant, donne de nouvelles raisons d'ajouter foi à la naissance de ce fils, Othman Bey, qu'il disait avoir eu de Mohanna, et puisque la valeur des renseignements géographiques fournis par lui était déjà reconnue, puisque sa sincérité sur des faits de sa vie intime éclate, sans accepter d'emblée tout ce que Badia dit des événements politiques dont il prétend avoir été l'acteur, il semble prouvé qu'il ne faut point écarter d'avance ses récits, parce qu'ils paraissent extraordinaires ou ses conceptions parce que chimériques. Mieux vaudra étudier ses papiers restés inédits et y suivre pas à pas dans ses aventures, l'homme étrangement doué que fut Domingo Badia y Leblich ; le voyage d'Ali Bey est historique, et nous n'en connaissons pas tous les détails. La vie de son auteur fut un roman, qui reste à écrire.

P. R

Les Expositions Rétrospectives du Centenaire

La célébration du Centenaire de l'occupation d'Alger par la France a été pour l'Algérie l'occasion de prendre conscience de son passé. Entre autres manifestations, les deux expositions rétrospectives qui pendant deux mois se sont tenues au Musée des Beaux-Arts où le Président de la République les a inaugurées, ont évoqué aux yeux du public l'une, l'influence de l'Algérie sur la peinture française, l'autre, trois siècles passés de l'histoire du pays.

Ces expositions n'étaient point chose facile à organiser à Alger. Les risques de transports compliqués de transbordements inspiraient aux collectionneurs des appréhensions légitimes. Le taux de ces transports et des assurances, la concurrence faite par l'Exposition du Centenaire de l'Algérie au Petit-Palais, par l'exposition Delacroix au Louvre, étaient autant d'obstacles. De tout cela, reste seulement le souvenir de la réussite (1).

(1) Par suite de l'achèvement tardif du Musée des Beaux-Arts, les expositions ont dû être installées en quarante-huit heures. Leurs organisateurs n'auraient pu y parvenir sans l'obligeante collaboration de MM. Bourgain, conservateur-adjoint, Rigotard, secrétaire du Musée, Fontaine, gardien-chef, et sans l'activité de M. Valadier, encadreur, et de son personnel.

***

Les Peintres de l'Orient au xixe siècle, tel était le sujet de la Rétrospective artistique. Par un certain nombre d'œuvres choisies, l'organisateur, M. Jean Alazard, se proposait de montrer comment des peintres pris parmi les plus représentatifs avaient vu, compris l'Orient, en particulier l'Algérie, et quelle influence les pays ultraméditerranéens avaient exercée sur eux. Pour certains, l'orientalisme n'a été qu'un accident, mais il n'était pas indifférent de voir une *Tête de nègre* signée Géricault, le *Portrait du peintre Dumax en costume arabe* par Corot, un *Arabe* de Puvis de Chavannes, des *Scènes Orientales* de Constantin Guys. Chronologiquement, l'exposition s'étendait de M. Auguste, né en 1789, jusqu'à Renoir, mort en 1919.

Les œuvres exposées avaient été prêtées par le Musée National du Louvre, la Kunsthalle de Hambourg, les Musées de Bagnères de Bigorre, Châlons-sur-Saône, Dijon, Nantes, Orléans, Reims, Rouen, La Rochelle, Alger, Constantine et par des collectionneurs : de Paris, Mesdames Cabany, Daniel-Halévy, Henry-Marcel, MM. Arthur Chassériau, Brame, Durand-Ruel, Pierre Renoir, Tempelaer, J.-L. Vaudoyer, David-Weill — de Thiers (Puy-de-Dôme) : M. Marchal — d'Alger : Mlle Dumoulin-Fayolle, MM. Guastavino, Frédéric Lung, Rodolphe Rey, Eugène Robbe, Charles Simian — de New-York, M. Bougeron.

Pour la masse du public, cette exposition a été une série de révélations. Si les noms des artistes étaient en général connus, nombreuses étaient les œuvres exposées qui constituaient à Alger une nouveauté. Ainsi l'*Approche de l'Ouragan* de Fromentin dont le coloris sobre et intense rompt avec l'idée traditionnelle que l'on se fait du peintre. Révélation de Chassériau dont le *Duel de chefs arabes* et le *Caïd visitant un douar* donnaient une

idée des grandes compositions disparues de l'artiste, tandis que la *Jeune femme sortant du bain*, l'*Intérieur du harem*, la *Jeune fille nue* formaient un ensemble où s'épanouissait le génie noble et sensible d'un artiste mort à trente-sept ans et qui fut grand. Révélation de Dehodencq avec des toiles, (la *Justice du pacha; l'Exécution de la Juive*, etc.), où s'affirmait le sens dramatique de ce peintre souvent vulgaire mais puissant et qui, dans *la Mariée juive au Maroc* parvint à réaliser une œuvre d'une sérénité et d'un équilibre étonnants. Révélation enfin de ce personnage à l'existence mystérieuse dont le nom semble une plaisanterie, M. Auguste, qui fut l'ami de Delacroix et le premier en date des orientalistes du xixe siècle. Les musées du Louvre et d'Orléans avaient envoyé de ce peintre peu connu des pastels dont la facture preste et plaisante s'apparente aux œuvres du siècle précédent.

A côté de ces nouveautés, le public pouvait admirer treize tableaux et dessins de Delacroix, dont le très beau *Lion et serpent* de la Kunsthalle de Hambourg; cinq toiles dont l'*Amirauté d'Alger* et les *Environs du Jardin d'Essai* de Marilhat, des Guillaumet, des Constantin Guys, trois Decamps, des Henri Regnaud, cinq peintures de Lebourg, toutes *Vues* d'Alger où ce Normand fut appelé par un amateur de goût, Laperlier ; un bon Guigou, les *Gorges d'El-Kantara;* deux Champmartin, ce peintre qui s'affirmait comme un bon orientaliste lorsqu'il sombra dans le portrait officiel; des Berchère, un Théodore Frère, un Monticelli, enfin deux Renoir qui rapporta de son voyage en Algérie tant d'œuvres chatoyantes.

Cette rétrospective artistique était complétée par les collections permanentes du Musée où ne manquent ni les œuvres des artistes établis en Algérie : Chataud, Dinet, Noiré, Antony, Deshayes, etc., ni celles des anciens pensionnaires de la villa Abd el Tif. Le tout formait un ensemble très représentatif de l'influence que l'Orient et l'Afrique du Nord ont exercée sur les peintres français depuis plus d'un siècle.

***

La Rétrospective historique avait un autre caractère. Le but poursuivi par le signataire de ces lignes, chargé de l'organiser, était d'évoquer, grâce aux documents contemporains — peintures, aquarelles, dessins, estampes, médailles, les photographies étant exclues — l'histoire de l'Algérie depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin du Second Empire, et de montrer en même temps comment, au cours de ces trois siècles passés, les étrangers au pays se sont représentés ses habitants et les événements dont il a été le théâtre. Documentaire avant tout, cette exposition était essentiellement iconographique.

Les 585 numéros exposés provenaient des collections publiques et particulières suivantes : de la France, Mlle FÉRAY, BUGEAUD D'ISLY, Mesdames DELAROCHE-VERNET, Maurice HANOTEAU, MM. de BOURMONT, Bertrand CLAUZEL, de DAMPIERRE, de DOMPIERRE D'HORNOY, GILBERT, baron GOURGAUD, Jean HANOTEAU, de LANGLE, de LONGUEMAR, général de MAC-MAHON, de MARTIMPREY, Maurice RÉALIER-DUMAS, Georges VAUDOYER, de VILLENEUVE-BARGEMON, Musées nationaux de l'Armée et de Versailles, Archives du Ministère de la Marine, de la Chambre de Commerce de Marseille, Musées Carnavalet, de Beaune, de Brest, de Caen, de Valence, de la Société des amis du vieux Toulon; — d'Algérie, Mlle DUMOULIN-FAYOLLE, Mme OTTEN, MM. J. CARBONEL, DUMOULIN, J. FARGES, FAYOLLE, docteur GAUTHIER, Gustave MERCIER, docteur Lucien RAYNAUD, Musées des Beaux-Arts d'Alger et de Constantine, Bibliothèque Nationale d'Alger, Archives du Gouvernement général de l'Algérie; — d'Amsterdam, la Rijksmuseum; — de Londres, la National Portrait Gallery; — de New-York, collection M.-M. ROUGERON; — de Suisse, le musée de Winterthur.

Antérieurement à l'occupation française, c'est-à-dire pour les trois siècles au cours desquels la Régence d'Alger ne fut guère vue que de l'extérieur, cette exposition présentait une série que l'on peut tenir pour complète des différents types des vues d'Alger. D'abord celui très caractérisé que donnent les cartographes du XVIe siècle, Munster, du Pinet, Bruin et Hogenberg, Van Boxhorn, et qui restitue d'une façon approximative l'aspect de la ville, dans un paysage de fantaisie, avec en général les troupes de Charles-Quint attaquant Alger par l'ouest, c'est-à-dire du côté opposé à celui où en fait elles ont débarqué.

A côté, la grande planche du graveur Wolfgang qui fut dans le dernier quart du XVIIe siècle captif à Alger, offrait au contraire la vue la plus détaillée que nous ayons de la ville avant 1830, avec le tracé exact des rues et l'indication des terrasses qui couvrent les maisons. Voici, de la même époque, la peinture que le hollandais Nooms fit d'après nature (*Alger vu de la mer*), à laquelle s'apparente le type (Alger représenté comme un triangle en amphithéâtre) popularisé par Stropendaël (*Démonstration de Ruyter*) et le géographe Dapper. En contraste avec la fidélité de ces vues, l'Alger puissamment ceinturé de murs édité par Van Keulen au début du 18e siècle, ou celui, un Alger aux multiples minarets sur un sol inexorablement plat de Charles Allard et d'Aveline font honneur à l'imagination de leurs auteurs. La fantaisie de ces vues ne les a pas empêchées d'être utilisées jusqu'en 1830.

Voici encore les lithographies anglaises éditées à l'occasion de l'expédition de lord Exmouth et l'aquarelle que Boizot tira du croquis fait par le citoyen Hullin envoyé en mission en 1802 par Bonaparte, et qui représente le profil de la ville prise hors du faubourg Bab-Azoun.

A côté de ces vues figurait une série très variée de types et de personnages du pays, tantôt fantaisistes comme « l'Indoise d'Afrique », ou les figures drapées à l'antique de Braun, de Baron, les gravures de Charles Allard, de

Jean-Charles de Bar, de Lespine, dont l'exactitude approximative contraste avec la fidélité des types gravés par Bonnard, dont chacun est accompagné d'un distique d'une naïveté assez savoureuse et surtout avec ceux dessinés par Wolfgang, notamment le *portrait de Mezzo-Morto* et qui sont des œuvres sincères, tandis que les effigies de *Barberousse* gravées par David, de *Baba-Ali*, mué en grand-prêtre d'opéra par Laugier, d'*Ali Khodja* par Debelle sont purement imaginaires.

Les événements antérieurs à la conquête française, c'est-à-dire les diverses expéditions dirigées contre la Régence étaient représentées. Expédition de Charles-Quint; prise de Djidjelli par Beaufort (une gravure représente les indigènes coiffés de plumes et fumant le calumet, tels des Indiens); bombardements de 1682 à 1683 (entre autres le relevé du front de mer d'Alger par un officier de l'escadre de Duquesne); reprise d'Oran par les Espagnols en 1732; tentative de don Barcelo contre Alger en 1784, avec une aquarelle de Ropi représentant l'ordre de bataille de la flotte espagnole. Le bombardement de 1816 revivait notamment dans un bon tableau de Baur, *Entrée de la flotte anglo-hollandaise dans la rade d'Alger*, prêté par le Rijksmuseum d'Amsterdam, et par de curieuses aquarelles indigènes. Le beau portrait de lord Exmouth par Northcote, envoyé par la National Portrait Gallery, faisait face à ceux de Beaufort, de Duquesne, de Tourville, œuvres du XVIIe siècle prêtées par le Musée National de Versailles.

Les œuvres inspirées par l'expédition d'Alger en 1830 étaient nombreuses mais leur variété empêchait leur nombre d'être une cause de fatigue pour le public. Voici les œuvres des artistes qui firent campagne : les deux grands panoramas d'Eugène Isabey, *Vue de la ville de Toulon et de la flotte française* (mai 1830) et le *Panorama du camp français à Sidi-Ferruch*; — de Gilbert, le *Débarquement de l'armée française*; l'*Attaque des forts et des batteries d'Alger par l'amiral Duperré*; la *Vue du port et du môle pendant le débarquement*; — de Gudin, l'*Explosion du Fort-l'Empereur*; — du capitaine d'Etat-major de Longuemar, les dessins que cet officier croqua d'un crayon sincère, et qui nous ont conservé avec des vues du camp de Staouéli, de nombreux aspects de l'Alger turc et de ses monuments en grande partis disparus.

Voici les portraits des artisans de l'expédition, Charles X, le baron d'Haussez, Bourmont, Duperré, le dey Hussein dont l'obstination força les hésitations du Gouvernement français et le décida à la guerre. Les dépêches que l'on afficha dans les villes de France pour annoncer la prise d'Alger voisinaient avec le premier numéro de l'*Estafette* d'Alger, rédigé et imprimé à Sidi-Ferruch, par Jean Toussaint Merle, dans l'imprimerie du Marabout.

Nombreux et variés étaient les spécimens de l'imagerie populaire inspirés par les événements. Ils montraient de quelle manière peu banale les artistes qui travaillaient chez Dembour et Gangel, à Metz, chez Pellerin, à Epinal, chez Desfeuilles à Nancy, chez Morel, Codoni à Paris, ont représenté les faits. Par un pont-levis, l'armée française pénètre dans un Alger fortifié par Vauban et dont les habitants sont vêtus à la mode de Paris. Les Algériennes ont l'allure des Merveilleuses du Directoire.

La passion politique substitue le drapeau tricolore au drapeau blanc et les exploits du troupier français né galant sont abondamment illustrés, Jean-Jean et Pacot sont représentés en posture avantageuse auprès des « onanisques » dont ils remplacent les anciens maîtres avec aisance et parfois despotisme. Cette série était clôturée par une lithographie représentant deux soldats à l'infirmerie échangeant des propos mélancoliques sur « les particulières du Sérail ». On n'avait eu garde d'omettre quelques spécimens des calembours innombrables inspirés par le mot « dey » (le dey-confit, etc.) non plus que des caricatures rapprochant la double infortune

de Charles X et d'Hussein représentés en des postures variées et d'un goût parfois assez peu relevé. Au milieu de ces peintures, aquarelles, dessins, lithographies, le public algérien s'est trouvé placé dans l'atmosphère de 1830, et il a pu participer rétrospectivement aux réactions que produisit en France il y a cent ans la prise d'Alger.

La conquête de l'Algérie revivait, en dehors de nombreuses œuvres isolées, entre autres la *Revue des zouaves à leur fondation* par le prince de Joinville, le croquis du *Combat de la Sikkuk*, par Vernet, et les lithographies en couleur de Victor Adam *Défense de Mazagran*, dans des ensembles importants : les panoramas de Siméon Fort qui semblent des vues d'avion anticipées (*Retraite de Mascara, Bataille d'Isly, Prise de la Smalah* et surtout le second *Siège de Constantine*, d'une facture excellente); la suite des lithographies en couleur sur l'*Expédition de Mascara* en 1835 du capitaine Leblanc; la série épique des Raffet (*Retraite* et *Prise de Constantine* et le *Combat d'Oued el Alleug*); les aquarelles sobres et puissantes de Dauzats (*Passage des Portes de Fer*); celles de Gaspard Gobaud et du colonel Arnaudeau (*Campagnes de Kabylie*). Un dessin et une peinture de Pils évoquaient l'*Hommage des chefs arabes à Napoléon III et à l'impératrice*.

Les chefs de l'armée d'Afrique apparaissant en de nombreux portraits : lithographies de Benjamin Roubaud d'une exactitude photographique, le *Yusuf* romantique de Leblanc, le *duc d'Aumale* et le prestigieux *Saint Arnaud* de Raffet, le magistral *Portrait du duc d'Orléans* par Ingres, le *maréchal Clauzel*, très vivant crayon de Heim, le *Canrobert* de Vernet, prestement enlevé, le *Prince de Joinville* et le *Duc de Nemours* par Winterhalter, le *Bugeaud* de Larivière, l'*Abd el Kader* de Léon Roche et de Pirou, le *Mustapha ben Ismaïl* de Bayot, le *Martimprey* de Marcotte, le *Prince Napoléon* de Gavarni, etc...

Les aspects successifs des villes et des pays étaient évoqués dans les toiles du colonel Langlois qui fit l'expédition de 1830 (*Grande Mosquée* et *Place d'Alger*) de Grandpré, les aquarelles et les dessins de Johann Caspar Werdenmoun, ce jeune peintre suisse qui séjourna en Algérie plusieurs mois de 1837 à 1839 (*Brèche de Constantine, Vues* d'Alger, de Baba-Ali), de Cordouan (le *Faubourg Bab-Azoun*), du capitaine d'Abrantès (*Vues dessinées* pendant l'expédition de Médéa en 1840); du capitaine Baccuet qui fit partie de la Commission pour l'Exploration scientifique de l'Algérie et dont les dessins faits entre 1840 et 1845 retracent avec fidélité les aspects de La Calle, du défilé d'Aïn-Turk, de Mazagran et de Mostaganem, d'Orléansville à peine fondée, etc.; de Morritz, de Hatton (*Construction du boulevard de l'Impératrice*), les lithographies de Morel Fatio (*Panorama d'Alger*), de Girault de Prangey, de Matharel (*Vues* prises en 1840 et 1841), d'Allom, de Lauvergne, de Lebreton.

Une place était faite aux uniformes de l'armée d'Afrique avec les lithographies en couleur de Raffet, de Gaildrau, de Luna, de Lalaisse et les images éditées par Dembour et Gangel où voisinent zouaves et cavaliers rouges d'Abd el Kader, et qui, avec la série des Epinal et une collection d'assiettes en faïence de Creil, représentaient à cette exposition les formes de l'art populaire grâce auxquelles la conquête de l'Algérie a été connue dans les campagnes de France.

Puis des estampes satiriques — sans méchanceté — dont les colons et les candidats algériens aux élections de 1848 faisaient les frais montraient comment la colonisation de l'Algérie avait été vue en France entre 1840 et 1860 tandis que les lithographies en couleurs de Lecomte (*Les pirates algériens, Bazar d'esclaves à Alger*) ; de Pluchart (*L'Algérienne*) ; de Maurin (*Alger*) étaient des témoignages savoureux de la vision romanesque qu'avaient de la vie algérienne les artistes parisiens de 1830.

Une vitrine renfermait une précieuse collection de 88

médailles commémoratives des principaux faits de l'histoire de l'Algérie depuis le siège d'Alger par Charles-Quint en 1541 jusqu'à la fin du second empire.

Enfin, cette rétrospective était complétée par des objets auxquels s'attachaient des souvenirs historiques : un certificat de non apostasie délivré à un esclave chrétien racheté, la montre et le cachet du dey Hussein, le yatagan remis par Abd el Kader en faisant sa soumission, des armes prises à Staouéli, un drapeau turc qui flottait sur la casbah d'Alger le 5 juillet 1830, et par des documents (affiches, proclamations) dont les principaux étaient, assurément, le manuscrit de la *Reconnaissance d'Alger* en 1808 par le chef de bataillon Boutin et la carte dressée par cet officier, qui servirent de base au plan de campagne contre Alger en 1830.

Les Rétrospectives artistique et historique du Centenaire sont les premières manifestations de ce genre qui avec cette ampleur aient été réalisées en Algérie. Quoique dispersées maintenant, elles revivent mieux qu'à l'état de souvenir dans les illustrations des ouvrages publiés par leurs organisateurs dans la collection du Centenaire, *l'Orient et la peinture française au XIXe siècle* et l'*Iconographie historique de l'Algérie*.

G. ESQUER

Comptes rendus

GAUTIER — *Un siècle de colonisation. Etudes au microscope.* (Collection du Centenaire de l'Algérie). Paris, Alcan, 1930, 1 vol. in-4°, 347 p. avec 4 cartes et 17 planches.

En 1920 parut à la librairie Payot, sous le format in-16, un petit livre de 254 pages intitulé « *L'Algérie et la Métropole* ». En sept chapitres alertes et ironiques, il traitait de questions relatives, les unes à la conquête ou à la mise en valeur, les autres au peuplement européen et aux indigènes. — La curiosité s'éveilla, très vive. Le succès s'annonçait, plus vif encore; lorsque, brusquement, le silence se fit et le livre disparut presque complètement de la circulation.... L'auteur en était M. E. F. Gautier.

On ne saurait être trop reconnaissant à M. Gautier d'avoir de ce petit livre du passé recueilli les pages les meilleures pour le beau livre qu'il a donné à l'Algérie en l'honneur du centenaire. Il l'a intitulé, cette fois, « *Un Siècle de Colonisation* » avec un sous titre piquant : « *Etudes au microscope.* ». De matériaux anciens, l'auteur a fait une œuvre complètement nouvelle : la classification des chapitres a été modifiée, la conception élargie ; le plan s'est développé en proportions plus vastes et de plus grande envergure ; une admirable étude de 87 pages consacrée au « *Phénomène colonial de 1830 à 1930* » s'est placée au couronnement de l'édifice : superbe frontispice !

M. Gautier se défend de vouloir être complet : il a raison. Cependant, ce livre de 347 pages traite de toutes les questions essentielles de l'Algérie contemporaine. Vous y trouverez la colonisation française, le peuplement et la création d'une race nouvelle sous tous ses aspects les plus pittoresques (le colon, le « néo » ou français de la dernière heure, le soldat, l'intellectuel, voire le prêtre missionnaire), la question indigène, le phénomène urbain, le problème minier et l'outillage économique, la mise en valeur des Hauts Plateaux etc.... Tout cela, vous l'y trouverez et beaucoup d'autres choses encore, inat-

tendues, imprévues, non pas digressions, mais parenthèses, comparaisons, rapprochements, qui éclairent les démonstrations d'une brusque et fulgurante lumière : les troubles antisémites de 1898, la crise viticole du midi français, Cagayous et la littérature populaire, la législation musulmane, la question du « dry farming », l'élevage de l'autruche etc.... Bref, une profusion inimaginable de considérations et d'aperçus, englobée sous quelques titres peu nombreux et très simples, qui répondent à une parfaite unité : Livre I. Le phénomène colonial. — Livre II. Les ouvriers. — Livre III. L'œuvre. — Livre IV. La Steppe.

C'est un tour de force. M. E. F. Gautier le réalise, comme en se jouant, grâce à une méthode originale et sûre et à un talent d'une richesse infinie.

***

La méthode de M. Gautier a été on ne peut mieux définie par lui-même dans ses deux préfaces : celle du livre ancien et celle du livre actuel. Elle est adaptée aux conditions particulières où se trouve l'Algérie, pays vaste et neuf, dont l'inventaire scientifique est loin d'être achevé et « l'évolution extrêmement rapide, complexe, enchevêtrée ». M. G. pense aussi au public mal préparé, « puisque le public métropolitain, le seul qui existerait, n'a pas sur l'Algérie, les connaissances élémentaires qui lui permettraient de s'intéresser à des généralités. »

Alors, le procédé le meilleur pour faire comprendre et sentir l'Algérie est peut-être bien « d'étudier des petits cas concrets, bien délimités, en s'efforçant d'aller au fond des choses, » « des cas d'espèces, qui puissent être analysés pour ainsi dire au microscope. »

La colonisation française, avec ses tâtonnements, ses aveuglements, ses erreurs, ses mécomptes, ses misères, ses luttes et finalement « son armature d'argent » on l'étudiera dans l'histoire du village de Boufarik. — Le fait humain, ce n'est pas les statistiques qui le feront comprendre ; ce ne sont que des chiffres, des décomptes d'humanité. L'âme humaine, la réalité vivante, c'est sur un fait concret qu'on la saisira, dans la crise vinicole de la fin du XIXe siècle et mieux encore, dans l'agitation antisémite de 1898. — Le portrait du savant et délicieux Maupas, montre « comment une vie d'intellectuel peut s'enraciner dans le terreau algérien ». Certes, de l'aveu même de l'auteur, d'autres exemples eussent été peut-être de plus vigoureux relief et de valeur plus probante, celui de P. Thomas, l'inventeur des phosphates ou de Masqueray. Mais ils étaient moins connus, accessibles seulement à travers des archives ou des documents écrits. M. G. met au-dessus de

tout le phénomène étudié sur place, in vivo. — De même la
vie du P. de Foucauld qu'il a bien connu, et encore mieux
compris et auquel il consacre des pages émues et charmantes
et l'œuvre du général Laperrine sont les illustrations d'un
chapitre qu'un manuel n'eut pas hésité à intituler « L'Algérie,
école de sacrifice ou inspiratrice d'énergie. » — Quant au type
courant de l'Algérien moyen, peu dégrossi, brutal, léger de
scrupules mais tout entier à l'action, il apparaît sous les traits
d'un adjudant de spahis, dont le rêve est d'exploiter les racines de faux kermès pour en faire de l'écorce à tan. Peinture amusante et rapide, saisie sur le vif.

En quelques touches brèves et précises est posée la ques-
tion indigène : d'abord, l'abîme qui sépare l'européen de l'a-
rabe, la « cloison étanche » : les idées démesurément diffé-
rentes sur l'argent, le crédit, l'usure, la propriété, la justice,
le mariage, l'autorité, la morale en un mot ; et puis, tout de
même, le rapprochement insensible et comme inconscient,
l'acceptation non réfléchie des uns, l'accoutumance des autres
et les exemples de ce que M. G. appelle si curieusement le
« métamorphisme ». Pour aboutir à cette conclusion si juste
que peu à peu s'établit une tolérance mutuelle, des liens con-
fus « qui ne peuvent s'expliquer en gros que par une collabo-
ration efficace à l'œuvre commune, la prodigieuse transforma-
tion du pays. »

Enfin, l'affaire de l'Ouenza et du chemin de fer manqué de
la Mina (Relizane), comme les échecs de l'élevage « autru-
chier » et la stagnation de l'élevage ovin dans la steppe sont
présentés comme de précieux indices révélateurs des difficul-
tés ou des résistances que l'Algérie peut rencontrer dans la
poursuite de son puissant développement.

Ainsi, sur toutes les questions essentielles, s'applique avec
un singulier bonheur, la méthode « au microscope » adoptée
par M. E. F. Gautier.

Méthode, certés, infiniment délicate, fragile, voire périlleuse,
qui prête parfois à discussion, qui peut paraître aussi entachée
de quelque arbitraire (1), mais qui surtout exige une telle dex-

(1) Nous n'en retiendrons qu'un exemple : *Les événements anti-juifs*
de 1898. — Est-il bien certain qu'ils aient eu la signification réelle
que leur attribue M. Gautier ? Ont-ils été une traduction violente
du malaise causé par la mévente des vins ? — Rien n'est plus con-
testable. Nous avons assisté à ces événements, nous en connaissons
le point de départ, une rixe très louche à Mostaganem. Nous avons
vécu ces heures à Oran, comme à Alger et nous n'avons jamais rien
constaté qui puisse venir à l'appui de l'interprétation de M. G. En
réalité, ç'a été une question de races avant tout, jalousie de « néos »
à l'égard de l'israélite trop dégourdi et trop riche. Je n'en veux pour
preuve que les proclamations de Drumont à Oran, en un espagnol

térité, une telle légèreté de touche et d'exécution que nul géographe et probablement aucun savant, n'en pourrait et n'en oserait courir les risques.

***

Le talent de M. E. F. Gautier est d'une qualité rare.

Il sait « faire vivant ». Sa plume alerte, familière, souvent un peu gavroche, excelle à noter les gestes, les attitudes, les mouvements. Aucun détail pittoresque ou curieux ne lui échappe. Elle croque et caricaturise.

De ces pages animées, on tirerait sans peine une riche galerie de portraits, depuis ceux, magistraux, de Maupas, du P. de Foucauld et de Laperrine, jusqu'aux silhouettes prestement enlevées, soulignées d'un trait, d'une phrase drôle et qui grave, du général Duvivier, de Toussenel, du baron de Vialar « les gants jaunes », de Charles Debonno « capitaine d'industrie », de Ducrot, le prospecteur, et de tant d'autres. Tout cela se détachant sur la masse fourmillante des colons, des humbles, des « héros inconnus » de cette rude et longue bataille.

C'est vraiment de « la matière vivante en chair et en os » et « la représentation même de la vie ». Ne cherchez nulle part ailleurs quelque chose de semblable. Vous risqueriez fort de ne point trouver.... Si ! pourtant... dans la grande œuvre de Rudyard Kipling.

M. Gautier sait aussi « faire amusant ». Car la vie le passionne et le réjouit. Son livre est remplie de drôleries, de cocasseries, cueillies au cours des voyages et des lectures et qu'il rapporte avec joie. Innombrables sont les scènes et les anecdotes, narrées d'un style rapide et narquois. « Cagayous » se mourait et sombrait dans l'oubli. C'est à M. Gautier qu'il devra probablement de ne pas disparaître tout entier. Et c'est tant mieux !

Accompagnant les statistiques les plus rigoureuses et les analyses précises des cartes d'état-major, c'est « la gazette pittoresque » d'un siècle de colonisation française. »

Le microscope de M. Gautier est vraiment unique en son genre. C'est une lanterne magique, un appareil à projections, un film cinématique.

---

désopilant et la forme sous laquelle réapparait et refleurit à Oran et en Oranie l'antisémitisme : c'est sous l'apperence d'une soi-disant doctrine historique et ethnique, « le néo-latinisme », création de feu le Dr Molle, bourgmestre.

— Est-il certain que le « minerai » s'entasse sur les quais du port d'Oran ? (p. 269). A ma connaissance on n'en a jamais vu.

La paternité du mot sur « les baïonnettes », siège incommode, revient-elle à Bismarck ? ou plutôt à Morny ? etc.

La tâche, à laquelle nous nous sommes appliqués est donc bien vaine.

On ne rend pas compte, on ne peut même pas donner une idée d'une œuvre aussi personnelle et aussi riche ; œuvre de science exacte, d'observation profonde, de notation aiguë et originale ou bien alors, il faudrait à son tour analyser un « cas d'espèce » dans l'œuvre elle-même...

M. E. F. Gautier se défend d'avoir voulu édifier un « panégyrique ». Il revendique volontiers la neutralité et l'indifférence du savant. Peut-être ! mais il fait, mieux que personne, comprendre et aimer ce pays auquel il a consacré la plus grande partie de sa vie et de ses beaux travaux.

Sa conclusion ultime, à laquelle il revient par deux fois, sort un peu des limites de l'impassibilité scientifique ;

« S'il existe quelque part sur la planète une région où, tout mis en balance, le phénomène colonial ait abouti à un épanouissement plus éclatant qu'en Algérie, on n'imagine pas où ça peut bien être ».

J. Garoby.

Augustin Bernard. — *L'Algérie.* — Paris, librairie Félix Alcan, 1930, in-8°. 522 pp.

« Il nous a semblé, écrit l'auteur, qu'à la veille du centenaire de la conquête de l'Algérie, il y avait quelque intérêt à résumer... ce que nul n'a le droit d'ignorer de ce pays. » L'opportunité d'un pareil ouvrage ne saurait être contestée. L'Algérie a, depuis un demi-siècle, subi des transformations économiques, politiques, sociales, qui en ont, à bien des égards, modifié la physionomie ; les travaux des savants et les recherches des érudits ont, d'autre part, singulièrement étendu notre connaissance du pays, de ses habitants et de son histoire. Or le livre de Wahl, *l'Algérie*, rédigé en 1882, ne donne malgré les corrections et les compléments apportés par M. A. B. lui-même dans deux éditions successives, qu'une idée imparfaite de la situation actuelle. Plutôt que de le remanier une fois de plus M. A Bernard a préféré le refaire de toutes pièces. Sa connaissance approfondie du pays, les nombreuses études qu'il a consacrées aux questions algériennes le qualifiaient plus que tout autre pour entreprendre ce travail rendu malaisé par sa complexité même.

L'étude des conditions géographiques (structure, relief, climat,

hydrographie, régions naturelles) s'imposait tout d'abord. L'analyse qu'en fait l'auteur le conduit à des observations qui, dépassant le cadre géographique expliquent, dans une large mesure, l'évolution économique et sociale. Pays de contrastes, fragmenté en compartiments mal reliés les uns aux autres, occupés par des populations menant des genres d'existence différents — nomadisme ou vie sédentaire, l'Algérie est, en somme, une contrée d'assez médiocre valeur : elle est restée telle jusqu'à l'établissement des Européens. L'étendue des terres utilisables est relativement restreinte, et ces terres elles-mêmes disséminées en îlots séparés par des espaces désertiques ou semi-désertiques. Aussi le pays n'a-t-il jamais pu nourrir une population considérable, et si, aujourd'hui, la colonisation a permis de tirer un meilleur parti du sol, encore faut-il craindre que l'extension inconsidérée des zones de culture, réduise à l'excès les ressources que les indigènes tirent de la vie pastorale.

Ces fatalités géographiques ont aussi, pesé sur l'histoire de l'Algérie. Il n'existe pas de centre autour duquel aient pu se constituer de grandes formations politiques. Les dominations qui s'y sont succédé ont été imposées du dehors, et les influences étrangères qui, d'ailleurs, ne se sont jamais exercées sur l'ensemble du pays, ont été plus superficielles que profondes. La romanisation elle-même, n'a été qu'une façade qui s'est écroulée sous la poussée des indigènes. L'Islam, quoique adopté par la quasi-totalité des populations, n'a pas réussi à contrebalancer les tendances particularistes. Du VIIe au XVIe siècle J. C., l'histoire de l'Algérie se résume dans les luttes de groupements berbères qui se disputent l'hégémonie et que complique, à partir du XIIe siècle, l'intervention des éléments arabes introduits par l'invasion hilalienne. Les quelques pages consacrées par M. A. B. à cette période suffisent à en montrer le caractère. Etablis au XVIe siècle sur les ruines des dynasties antérieures, les Turcs ne se maintiennent pendant trois siècles, qu'en opposant les uns aux autres les groupements rivaux et en entretenant ainsi l'anarchie. Aussi bien, se sont-ils montrés incapables, tout comme leurs prédécesseurs, d'organiser un gouvernement digne de ce nom. Préoccupés avant tout de remplir leur trésor, leurs chefs exploitent à outrance leurs sujets et excitent un mécontentement général. Les déprédations des corsaires les exposent aux représailles des puissances européennes et la rivalité de ces puissances leur permet seule de durer jusqu'en 1830.

La prise d'Alger inaugure une ère nouvelle. Non seulement les Français substituent leur domination à la domination turque jusque dans des régions où celle-ci n'avait jamais été reconnue, mais, surtout, ils ouvrent à la civilisation occidentale ce pays dont ils préparent ainsi la renaissance matérielle et

morale. C'est donc avec raison que l'auteur réserve une large place à l'histoire de la conquête dont il montre les débuts hésitants de 1830 à 1840, les progrès rapides de 1840 à 1848, sous le gouvernement de Bugeaud, l'achèvement de 1848 à 1870. La Kabylie, le Sahara, sont soumis ; l'œuvre commencée en 1830, s'achève au début du XXe siècle, par l'occupation des oasis sahariennes. Cet exposé, d'une clarté parfaite, grâce à l'élimination des détails inutiles, ne laisse pourtant dans l'ombre aucun des aspects du problème algérien : opérations militaires, colonisation, organisation administrative et politique. Ces divers problèmes ont, dès le début, sollicité l'attention des gouvernants, mais leur importance respective a varié selon les époques. La préoccupation de soumettre et de pacifier le pays a peu à peu cédé la place au souci de la mise en valeur. L'évolution toutefois ne s'est pas poursuivie sans tâtonnements et sans heurts. Qu'il s'agisse de l'administration, de la politique indigène, de la colonisation, conception et méthodes ont changé. Des remaniements successivement opérés, l'expérience a montré ce qui pouvait être retenu, si bien qu'il n'est pas un seul de ces essais qui n'ait laissé des traces encore apparentes dans l'organisation algérienne. Celle-ci n'est, en somme, qu'un compromis entre les deux tendances contradictoires qui ont tour à tour prévalu de 1830 à nos jours, l'assimilation et l'autonomie. Dotée par les réformes de 1896-1902, d'une large décentralisation, l'Algérie est maintenant en mesure « de s'intéresser à ses propres affaires et de les diriger sous le contrôle de la métropole ».

Ces réformes coïncident avec le début d'une prospérité nouvelle dans l'histoire de l'Algérie et dont la guerre de 1914 elle-même n'a pas arrêté le développement. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir le chapitre où M. B. expose l'histoire des trente dernières années, surtout les livres IV et V : « La démographie et l'organisation », « la mise en valeur ». On y trouvera rassemblés et méthodiquement exposés une masse énorme de renseignements extraits de documents officiels ou d'études techniques que l'on aurait parfois beaucoup de peine à se procurer. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même. Signalons pourtant au passage les indications relatives aux indigènes, où l'auteur a mis à contribution les travaux de Doutté, de Bel, de E. Gautier, de Godefroy-Demombynes et résumé ses propres recherches sur l'évolution du nomadisme et sur l'habitation rurale. Elles rectifieront bien des opinons communément admises. M. A. B. n'a pas craint non plus d'aborder la question si délicate et si controversée de l'évolution des indigènes. Il constate qu'elle se manifeste de façon indiscutable dans le domaine économique, de façon moins sensible mais pourtant

indéniable dans l'ordre intellectuel et social. Très lente à coup sûr, elle pourra cependant, à condition d'être bien dirigée et de ne pas être compromise par des mesures prématurées, amener un rapprochement profitable aux européens comme aux indigènes. Les chapitres consacrés à l'agriculture, à l'élevage à l'industrie, aux voies de communication,, au crédit ne méritent pas moins de retenir l'attention.

Encore que tempérées, sur bien des points par des réserves judicieuses, les conclusions de M. A. B. sont en somme optimistes. Mais cet optimisme paraît justifié par l'ensemble mettent d'apprécier cette œuvre à sa juste valeur. Aussi naturelles, ni l'état misérable où les Français ont trouvé l'Algérie ne semblaient promettre un avenir brillant. L'œuvre accomplie depuis 1830 n'en est que plus remarquable. Le livre de M. A. B. fournit au lecteur les éléments qui permettent d'apprécier cette œuvre à sa juste valeur. Aussi sera-t-il lu avec profit non seulement pour le grand public encore trop ignorant des choses africaines, mais aussi par tous ceux qui, mieux informés, désirent pourtant coordonner et préciser leurs connaissances sur l'état actuel des questions algériennes. Les uns et les autres regretteront seulement que ce volume si rempli soit dépourvu d'un index, de cartes d'ensemble et de croquis de détail. C'est là d'ailleurs une lacune qu'il sera facile de combler dans une prochaine édition.

Georges Yver.

Paul Ernest-Picard. — *La Monnaie et le Crédit en Algérie depuis* 1830, (Collection du Centenaire de l'Algérie). — Paris, Plon, éditeur, Alger, J. Carbonel.

Dans toute l'histoire de l'Algérie française il n'est sans doute pas de sujet plus complexe ni plus délicat que celui de l'organisation du crédit, auquel se lie étroitement l'histoire de la monnaie. La difficulté habituelle d'une semblable étude pour un pays européen, se trouve ici accrue par la présence de plusieurs facteurs nouveaux, dont l'action est parfois malaisée à préciser. Sans même insister sur la faiblesse de la documentation relative à certaines institutions, ou à certaines périodes, comme celle qui précède l'occupation française, il faut souligner la coexistence de plusieurs races ayant leurs coutumes, leur mentalité propres, leurs réactions diverses en face d'un même événement; elle accroît le nombre des institutions dont un examen complet de la question comporterait l'étude, et rend infiniment plus délicate l'appréciation de l'élément psychologique que comporte tout problème monétaire et de crédit. On doit y ajouter les répercussions particulières de la politique métropolitaine, les hésitations, les erreurs du pouvoir central, la connaissance longtemps imparfaite des ressources du pays, et le caractère spécial, trop uniforme, trop agricole de ces ressources.

Pour remplir ce vaste programme, M. Picard a mis à tribut sa haute compétence financière, les archives officielles, notamment celles du Gouvernement Général, du Gouvernement central, de la Banque de l'Algérie, et des collaborateurs de marque auquels il rend un juste hommage dès la première page de son ouvrage. Ses travaux ont abouti à la réunion d un nombre important de chiffres, de documents et de facteurs divers, présentés en la forme d'un livre-journal, complété et terminé par des balances de comptes spéciaux.

***

Il nous apporte sur l'histoire de la monnaie des développements, qui auraient peut-être gagné à n'être pas dispersés à travers tout l'ouvrage, mais qui n'en jouiront sans doute pas moins d'une autorité définitive. Après avoir mis en relief tous les vices dont était atteinte la monnaie Algérienne au moment de la conquête, — (les variations constantes du rapport légal des deux monnaies d'or et d'argent concurremment utilisées, les différences de poids et de valeur intrinsèque des pièces portant la même dénomination et frappées au même coin, l'abondante circulation de fausse monnaie fabriquée par les Kabyles) —, vices qui avaient entraîné l'introduction dans le pays de monnaies étrangères, à leur tour objet de fraudes, l'auteur examine avec une grande pénétration d'analyse, les difficultés auxquelles s'est heurtée l'œuvre d'assainissement. La monnaie algérienne, que, pour des raisons de trésorerie, on avait tout d'abord décidé de maintenir en circulation après lui avoir attribué une valeur d'échange officielle, se raréfia progressivement sous l'influence de spéculations diverses et des habitudes de thésaurisation des indigènes. Notre autorité encore insuffisamment établie dans le pays, et le caractère précaire de notre occupation, que nos ennemis affirmaient dans les milieux indigènes créaient un obstacle d'ordre psychologique à l'introduction de notre monnaie nationale, que l'on s'efforçait de substituer à la monnaie algérienne raréfiée ; elle n'était acceptée qu'avec une perte de 10 à 12 % lorsqu'elle n'était pas purement et simplement refusée.

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que la substitution de la monnaie française à l'ancienne monnaie peut être considérée comme réalisée. Depuis 1851 l'Algérie a été soumise au même régime monétaire que la France et n'a plus eu à souffrir que pendant une vingtaine d'années, de l'industrie kabyle de la fausse monnaie, dont le mécanisme nous est plaisamment décrit, et, en 1912, d'un exode d'écus vers la Tunisie, répercussion de la guerre de Tripolitaine.

La question est pourtant posée avec beaucoup d'à-propos et de clairvoyance de la part de l'auteur, alors qu'il termine son étude monétaire par l'examen du nouveau régime monométalliste or institué par la loi du 25 juin 1928, de savoir si ce régime convient parfaitement à l'Algérie. Dans les pays de thésaurisation comme l'Afrique du Nord, la monnaie d'argent subsiste mieux que la monnaie d'or ; cette constatation justifierait sans doute la recherche d'une adaptation particulière du régime, qui ne porterait pas atteinte à l'unité monétaire de la Métropole et de la Colonie.

***

Les pages consacrées à l'étude du Crédit en Algérie forment la partie la plus importante de l'ouvrage de M. Picard. Nous offrant plus que nous promet son titre, l'auteur dresse tout d'abord un tableau du commerce dans la Régence et des moyens de crédit utilisés avant la conquête. Il souligne la déficience de toute organisation rationnelle de crédit et le grand développement de l'usure, afin de mieux marquer l'importance de l'œuvre qui s'imposait à la France et des résultats acquis.

En fait l'Algérie demeura encore une vingtaine d'années dépourvue de tout organisme d'envergure, ne disposant que des procédés du crédit individuel. Cependant les hésitations que le capital français, effarouché par la résistance indigène et par certains déboires, marquait à s'expatrier en Algérie, rendaient d'autant plus impérieuse, pour la mise en valeur de la colonie, la nécessité d'un crédit adapté aux divers besoins du pays.

Ce dont il souffrait le plus était le manque d'institutions bancaires, dont le projet était envisagé pourtant depuis 1836, et dont la création et le développement ont évidemment permis son épanouissement économique. Aussi, délaissant l'examen de tous autres procédés de crédit, européens ou indigènes, crédit hypothécaire, etc... qui, vraisemblablement, n'ont dû jouer aucun rôle, le banquier qu'est M. Picard s'intéressera-t-il uniquement, dans les pages qui suivront, au crédit bancaire, et plus particulièrement à la Banque de l'Algérie,

dont l'histoire formera presque à elle seule l'objet du Titre premier sur : l'Histoire du Crédit en Algérie depuis 1830. D'ailleurs, si l'histoire de la Banque de l'Algérie tient ainsi dans l'histoire du crédit algérien, une place prééminente « ce « n'est pas, nous prévient l'auteur, aux fonctions du signa« taire de ces lignes qu'il faut l'attribuer, c'est bien parce « que la Banque de l'Algérie, jouant dans la colonie un rôle « sensiblement analogue à celui de la Banque de France dans « la Métropole, en est le centre bancaire et monétaire ». Il est naturel que le directeur de notre établissement d'émission ait tenu à souligner l'importance du rôle joué par la maison dont il a la charge, et à la défendre ainsi contre des détracteurs éventuels : isoler est un assez bon procédé pour mettre en relief.

M. Picard nous indique donc avec précision les différents projets de création d'une banque algérienne, qui s'échelonnent depuis 1836, favorables presque tous à une banque d'émission, les craintes qu'ils inspiraient aux pouvoirs publics et les controverses qui s'élevèrent autour de la question.

L'idée mit longtemps à mûrir. Elle n'aboutit à un premier résultat, la création d'un Comptoir national d'Escompte, qu'en 1849, lorsque s'imposa la nécessité d'une banque locale fondée avec des capitaux trouvés au besoin sur place, la Banque de France ayant définitivement renoncé à la création d'une succursale algérienne, et la prudence des capitaux français ayant été accrue par la crise de 1846.

Ce comptoir établi sur le modèle de ceux institués en France par le décret du 7 mars 1848, ne devait être qu'une première étape vers la création d'une banque d'émission, à laquelle il n'avait été préféré que sous l'influence d'un enthousiasme momentané pour ce genre d'établissement. Deux ans plus tard, la loi du 4 août 1851 autorisait la création de la Banque d'Algérie, à laquelle elle conférait pour vingt ans un privilège d'émission. Les statuts de cette banque étaient inspirés de ceux de la Banque de France, assouplis pour lui permettre de jouer plus aisément son rôle de banque d'escompte, qu'elle héritait du comptoir disparu, et qu'elle était alors seule à remplir.

A travers les archives classées méthodiquement par ordre chronologique, nous prenons maintenant connaissance des divers événements marquants de la vie de la Banque d'Algérie, tels qu'ils apparurent vus du bureau du directeur, et des rapports de l'établissement d'émission avec d'autres banques ou institutions dont l'existance nous est ainsi indiquée.

La préoccupation dominante de M. Picard, au cours de ces développements, est évidemment de justifier ou d'excuser la politique bancaire de ses prédécesseurs, aux prises avec une

opinion publique exigeante, égoïste, nerveuse, souvent ignorante, toujours prête à une critique d'autant plus amère qu'elle s'était forgée davantage d'illusions ou que les fautes étaient dues à sa propre influence initiale. Il le fait avec une grande technique.

Il nous montre la banque disposant de moyens restreints, enserrée dans des statuts rigides, mais dont la rigidité même était la garantie de sa stabilité, obligée de limiter le crédit en deçà des revendications publiques. Nous sommes mis en face des conséquences, désastreuses pour la banque si favorables au vignoble algérien, d'un relâchement momentané de cette sévérité en faveur de l'agriculture : le renouvellement du privilège fut compromis, et des mesures énergiques durent être prises pour rétablir la situation de la banque. C'est à ce moment que commence à se faire jour l'idée d'une organisation spéciale et rationnelle du crédit agricole.

L'année 1906 trouve la situation de la banque rétablie et l'Algérie en pleine prospérité. Une crise ouverte en 1912 fut surmontée avec le concours de la Banque d'Algérie, et le pays en sortit sans souffrance appréciable.

La Banque d'Algérie se trouva donc en mesure d'aider efficacement le Gouvernement Métropolitain pendant la durée des hostilités, doublant en quelque sorte l'action de la Banque de France, et de soutenir le commerce dans les jours difficiles de l'après guerre. Dans l'exposé de cette dernière période, l'histoire de la Banque d'Algérie est davantage noyée dans l'histoire du crédit général : les effets de la guerre, de mesures spéciales telles que le moratorium, de la dépréciation de notre monnaie nationale sur le commerce et le crédit algérien sont l'objet de développements intéressants.

Dans le Titre II consacré, nous apprend son intitulé, à l'exposé de la situation en 1930, nous trouvons des renseignements d'ordre très divers. Il faut retenir particulièrement l'étude du crédit extérieur ; elle comprend essentiellement un chapitre très savant sur le change Franco-Algérien, pratiquement supprimé grâce à un accord entre le Trésor et la Banque, dont le mécanisme repose sur le fonctionnement du compte courant du Trésor à la Banque d'Algérie et l'utilisation des services postaux. Le suivant immédiatement un chapitre spécial contient en prose, en chiffres, en graphiques, tous les renseignements sur la situation de la Banque d'Algérie en 1929. M. Picard consacre ensuite quelques pages à chacun des établissements de crédit possédant actuellement des comptoirs en Algérie. A chaque banque privée il a demandé une monographie, fidèlement reproduite, dans laquelle nous trouvons un historique de la banque et de son activité. Il termine par une étude plus scientifique des institutions de crédit créées ou soutenues par l'Etat, plus spécialement des institutions de crédit agricole et des banques populaires.

***

Pendant la lecture de tout cet important ouvrage on est plongé dans une atmosphère d'optimisme qui convient admirablement à un travail publié dans une collection retraçant la mise en valeur de l'Algérie sous le patronage du Gouvernement Général. Si nous n'avons pas réussi à traduire cette satisfaction dans l'analyse sommaire qui précède, c'est que nous avons assez vite cessé de la partager pleinement. Nous nous défendons mal contre cette impression, que l'auteur laisse d'ailleurs filtrer entre les lignes, que ce réseau d'institutions de crédit dont jouit aujourd'hui l'Algérie, loin d'être la mise en œuvre d'un plan rationnel mûrement réfléchi, est la résultante inéluctable de certaines nécessités, qui ont fini par s'imposer. Loin que le Crédit, prévoyant les besoins du pays, se soit présenté à l'heure voulue sous la forme convenable à leur satisfaction et ait dirigé le développement de la colonie, il paraît être un effet de ce développement sur lequel, lent à se décider, il a toujours marqué plusieurs années de retard, n'apparaissant que l'orsqu'il ne lui était vraiment plus possible de s'abstenir. Avant que l'Algérie ne soit dotée d'une banque digne de ce nom il a fallu vingt ans à compter de la conquête et quatorze depuis l'époque où le besoin s'en est fait suffisamment sentir pour donner lieu à des vœux et à l'élaboration de projets divers. Et, sans la crise de 1846-1848, la colonie aurait peut-être attendu encore cette institution si nécessaire, octroyée enfin sous la forme d'une banque à tout faire, dont elle dut longtemps se contenter. Dans ce pays essentiellement agricole, c'est seulement au début de ce siècle que l'on a songé à créer des organismes spécialement adaptés aux besoins du crédit agricole, lorsque ses exigences eurent failli entraîner l'effondrement de la Banque d'Algérie, inapte à les satisfaire. Toutefois nous reconnaîtrons au Crédit le mérite d'avoir eu assez de souplesse pour avoir compris les exigences du pays et pour s'y être adapté avant qu'il ne fût trop tard. Mais ces enseignements de l'histoire nous autorisent à nous demander si la réalité est tout à fait aussi belle que le joli tableau que brosse M. Picard de la situation en 1930. Nous serions curieux aussi de connaître les rapports de nos banques européennes et des milieux indigènes, de savoir par exemple si l'arabe, toujours méfiant, voit encore un piège dans l'offre d'un taux d'intérêt dont ses prêteurs habituels les moins exigeants ne se sont jamais approchés.

Si le Crédit n'a pas toujours été en mesure de fournir l'aide désirable, son rôle n'en a pas moins été fort important, son influence précieuse, sa présence indispensable pour atteindre les résultats actuellement acquis, dont l'Algérie et la France sont tout de même en droit de tirer une légitime fiereté. M. Picard marque les progrès accomplis en établissant le bilan de la fortune de l'Algérie à diverses époques de son développement économique ; il nous les rend directement sensibles par des illustrations soignées donnant des aperçus de l'état actuel de l'agricuture et de l'industrie, ou permettant, par le rapprochement de plusieurs aspects d'un même lieu en des temps différents, de se rendre compte des modifications apportées. Certaines vues, comme celles du port d'Oran et de celui de Bône, sont de nature à faire regretter aux artistes que des financiers soient passés par là. Mais, jusqu'à une époque très récente tout au moins, artistes et financiers n'ont jamais eu la même notion de la valeur.

P. Chauveau.

Professeur à la Faculté de Droit d'Alger.

G. Saint-René Taillandier. — *Les origines du Maroc français* (1901-1906). *Récit d'une mission.* Paris, Plon, 1930, VIII, 380 pages in-8°.

Le livre de M. Saint-René Taillandier se présente à nous, et c'est là un de ses très grands charmes, comme un volume de souvenirs où le détail pittoresque, la notation directe des caractères et des événements ne font jamais défaut. L'auteur, pendant cinq ans, de 1901 à 1906, à une époque dont l'importance rétrospectivement s'affirme avec tant de netteté, a eu la très lourde tâche de représenter la France au Maroc. Le présent ouvrage dresse le bilan de ces cinq années de mission, mais, notons-le tout de suite, son ton s'écarte constamment du plaidoyer apologétique ou de la polémique. Qu'il présente ses souvenirs, qu'il résume ses dépêches ou ses instructions, qu'il relate les mille incidents de la scène marocaine toujours si bruyante, qu'il juge les hommes ou les politiques suivies, M. Saint-René Taillandier donne l'impression de s'acquitter toujours de sa tâche avec la correction d'un diplomate et l'impartialité d'un historien.

L'exposé de l'auteur n'est pas de ceux qui se résument en quelques lignes. Les pages qu'il a écrites sont pleines de

détails souvent amenés pour la première fois au grand jour, presque toujours mal connus, se dégageant avec difficulté de cette masse confuse de faits qu'est l'histoire marocaine de 1901 à 1906. Mais, à mesure que progresse le récit, les événements se groupent autour de centres importants, de grands ensembles se dégagent. Tantôt l'auteur transporte son lecteur à Paris, aux côtés de M. Delcassé, tantôt il le conduit à Tanger, la ville des missions étrangères et des palabres officielles, ou bien encore de Meknès à Rabat, ou de Rabat à Fez il le promène le long des pistes marocaines à la suite du gouvernement itinérant du Sultan. Le livre assurément comporte d'autres déplacements géographiques, Alger où se trouve pendant quelques années M. Revoil que remplace M. Jonnart, Figuig où se déroule l'opération militaire de juin 1903, Algésiras où siègera la célèbre conférence diplomatique, Madrid, bien d'autres encore... La lumière du livre cependant se concentre surtout sur les trois tableaux que résument les noms de Paris, Tanger et Fez, disons Fez, à défaut de formule commode et simple pour désigner les capitales du Sultan. Le récit, quand on essaie ainsi de le simplifier semble se dérouler sur trois plans différents.

M. Saint-René Taillandier ne nous fournit pas, à vrai dire, sur l'attitude du gouvernement français, ou mieux encore sur la politique du Quai d'Orsay, une étude suivie : les notes multiples, les jugements qui se rapportent à ce sujet s'égrènent tout le long de l'ouvrage. Le portrait de M. Delcassé s'esquisse ainsi à l'arrière plan du récit, simplement, sobrement au hasard des explications fournies et des souvenirs rapportés par l'auteur, tous détails empreints d'ailleurs d'une franche et chaude sympathie, voire même d'une déférente admiration, que l'auteur n'a garde de nous cacher. Dans le premier paragraphe du chapitre XIX, M. Saint-René Taillandier, arrivé à Paris en novembre 1905, à la veille même de la conférence d'Algésiras dont le ministère des Affaires Etrangères met au point les derniers préparatifs, nous conte ses visites à Rouvier, président du Conseil, à Revoil qui doit nous représenter à la conférence et à Delcassé lui-même dont la chute récente ne sera pas sans conséquences pour la carrière même de l'auteur (1). On regrettera la brièveté des pages initiales de ce chapitre XIX, non pas leur ambiguïté d'ailleurs. Présenter des hommes comme Rouvier, Revoil, Delcassé, n'était-ce pas l'occasion d'instituer un large débat au sujet de notre politique marocaine, de procéder, en somme à un examen de conscience ? La réponse de M. Saint-René Taillandier à cette question est aussi claire que possible. Nous

(1) P. 347-348.

le chicanons simplement de n'avoir pas repris là tous les arguments présentés antérieurement. Pour l'auteur la politique française à l'égard du Maroc n'a jamais été agressive. Au moment où s'écroulait le Maroc indépendant, il s'agissait pour nous de défendre les intérêts vitaux de nos établissements nord-africains. L'Afrique mineure n'est-elle pas un bloc que l'on ne saurait partager avec une puissance étrangère ? « Notre politique, écrit-il, était loyale et saine (1) ». Rouvier à la tribune de la Chambre des Députés, le 16 décembre 1905, le montrait et le déclarait en des termes catégoriques que l'auteur ne manque pas d'approuver. Entre une pareille politique et l'impérialisme aveugle dont on a parlé il y a une différence. Il eût été nécessaire d'insister sur ce sujet de polémique.

Que de pages justes et pittoresques, que de détails savoureux n'y a-t-il pas dans cet ouvrage au sujet de Tanger, porte du Maroc, où résident les représentants étrangers ! « Dans une petite maison arabe de la ville basse, à proximité de la marine, écrit ainsi l'auteur, entre une vieille mosquée et la paroisse catholique desservie par des capucins espagnols, le délégué de Sa Majesté chérifienne auprès du corps diplomatique, Si Mohammed Torrès recevait ses visiteurs. Introduit par un mokhazni dans une salle minuscule décorée de mosaïques, garnie de divans, toujours ouverte sur un petit patio plein de silence, on voyait arriver bientôt un petit vieillard appuyé sur une longue canne. La belle ordonnance de ses draperies de laine blanche, la blancheur de sa longue barbe, la fraîcheur poupine de son teint où brillaient deux petits yeux noirs faisaient penser au bonhomme Noël de nos contes enfantins. Ce personnage remplissait dans la vie du makhzen un rôle d'importance. Il n'était pas lui-même le ministre des Affaires étrangères, il était le tampon interposé par la diplomatie chérifienne entre elle et le monde extérieur. Sa fonction principale était de recevoir, verbales ou écrites, les communications des représentants étrangers, de les transmettre au makhzen avec les commentaires appropriés, de les rappeler si l'on insistait, de faire accepter enfin aux réclamants quelque réponse dilatoire (2) ». On imaginera d'après ce seul détail la difficulté du rôle de ministre de France au Maroc.

C'est dans cette toute petite ville aux ruelles trop étroites pour le cortège officiel, au milieu des danses guerrières, pour le plus grand étonnement de la population habituée « à l'humble vie du menu peuple indigène, au trottinement sec des petits ânes chargés d'œufs... (1) » que débarque Guillaume II le mercredi 31 mars 1905. Nous recommandons particulièrement la lecture des pages si vivantes que l'auteur consacre à cet événement hors de pair. Nous ne connaissons pas, dans notre littérature historique, sur ce débarquement romanesque, de récit que l'on puisse comparer à celui de M. Saint-René Taillandier.

(1) P. 349.
(2) P. 16 et 17.

Sur le maghzen, son entourage, ses déplacements, ses avatars, ses calculs, ses intrigues, sur cette cour médiévale, sur le pays barbare mais si pittoresque que le sultan est sensé gouverner, les remarques sont innombrables, elles se coordonnent en tableaux multiples. Le vieil édifice marocain qui va s'écrouler est dessiné avec précision et maîtrise. A chaque individu marquant, l'auteur fait un sort. Près du jeune Sultan Abd-el-Aziz que fascinent, au grand scandale des vrais croyants, les amusements européens, l'Anglais Mac-Lean — le caïd Mac Lean — pourvoyeur de plaisirs et agent officieux est un type saisissant d'aventurier, Si Abd-el-Kerim ben Slimane est un ministre onctueux, impénétrable dont l'habileté se consume à lutter contre les coteries rivales. Que de noms ne faudrait-il pas citer pour que la galerie fut complète ; que de détails ne serait-il pas nécessaire de fournir pour animer et faire vivre un tel milieu ! Qu'il nous raconte sa mission à Rabat, auprès du Sultan en 1902, la mission de M. Descoz à Fez en 1903 ou sa propre visite dans cette même ville de Fez en 1905, qu'il nous expose simplement dans sa réalité quotidienne l'enchevêtrement des affaires marocaines, M. Saint-René Taillandier a réussi de façon étonnante à faire vivre ces personnages falots, secrets ou violents, à deviner et à nous rendre intelligible le jeu de leurs intérêts, de leurs passions et de leurs intrigues.

La tâche essentielle du ministre de France à Tanger c'est d'établir entre Paris et le Gouvernement ambulant du maghzen, la liaison. Les télégrammes envoyés de Tanger au Quai d'Orsay n'arrivent à destination qu'un ou deux jours après leur envoi. Passe encore. Pour établir la liaison avec le Sultan il s'agit d'une question non plus de jours mais de semaines. A Tanger le représentant de la France, comme ses collègues des autres légations, est une sorte de prisonnier, réduit à utiliser la voie si lente, si peu sûre de l'honorable Si Mohammed Torres. Il faut à tout prix, en dehors des moyens officiels qui s'avèrent inefficaces, joindre le gouvernement marocain. De là, du côté français, le rôle (2) du docteur Linarès et des officiers de la mission militaire française qui vivent près

(1) P. 261.
(2) Très souvent inutile d'ailleurs.

du souverain et du côté anglais l'importance du fameux caïd Mac Lean. Jamais le contact n'était établi de façon permanente. Des ruptures se succédaient. Les diverses missions de M. Saint-René Taillandier ou de ses collaborateurs auprès du Sultan ont répondu à ce besoin impérieux d'entrer en communication, de poursuivre et même d'engager les conversations.

***

C'est dans leur succession chronologique que l'auteur, bien entendu, a présenté les événements essentiels de sa mission. La question marocaine est un édifice de sable en perpétuelle ruine, en continuelle reconstruction. L'auteur a noté avec scrupule les moindres mouvements de cette masse de sable. A lire l'ouvrage de M. Saint-René Taillandier on constate, à nouveau, la vérité de cette affirmation bien connue, à savoir qu'il nous a fallu conquérir le Maroc non tant sur les indigènes que sur l'Europe. Il s'est agi là d'une conquête plus encore diplomatique que militaire. Si l'on néglige la politique espagnole qui au delà de l'accord du 3 octobre cesse d'être une gêne, si l'on laisse dans l'ombre le rôle très modeste de la diplomatie italienne, il semble que la France n'ait dû vaincre que trois obstacles pour se saisir du Maroc, le Maroc lui-même, l'opposition anglaise, l'impérialisme allemand. Au delà de 1911 nous resterons face à face, seuls avec le Maroc, et l'obstacle ne tiendra pas longtemps devant la force française. Mais bien avant 1911, et du temps même où M. Saint-René Taillandier dirigeait notre légation au Maroc, la désorganisation de l'état chérifien, sa détresse financière, ses convulsions intérieures, nous avaient permis de marquer de sérieux avantages, tels ces accords de 1901 et 1902 assez vagues pour être ultérieurement susceptibles de larges et fructueuses interprétations.

La lutte contre l'Angleterre s'arrête au delà de la signature de l'accord du 8 avril 1904. C'est alors que par l'intervention allemande l'affaire marocaine rebondit et se transforme, à la suite du voyage de Tanger, en une très grave question européenne. Ce sont donc les derniers moments de la mission de M. Saint-René Taillandier qui sont les plus riches d'histoire et par suite les plus dramatiques. Pas plus que son chef M. Delcassé, il ne s'était laissé impressionner par le jeu brutal de la politique allemande. Il eût, alors, été d'avis de refuser de donner satisfaction à l'Allemagne. Les circonstances en décidèrent autrement. Delcassé suivant l'expression tant de fois déjà employée, était lâché par le président Rouvier. La France, on le sait, devait prendre sa revanche à Algésiras.

Tel est, trop brièvement résumé, le contenu de ce très beau livre. M. Saint-René Taillandier s'est acquis ainsi à un double titre, en tant qu'historien et en tant qu'ouvrier de la première heure, des droits à la reconnaissance du Maroc français.

F. BRAUDEL.

Henri MASSÉ. — *L'Islam*. — (Collection Armand Colin). 1 vol. in-8° de 221 pages, Paris, 1930.

L'histoire religieuse et juridique de l'Islam, de sa doctrine, de sa législation, de ses schismes, des sentiments qui ont agité le vaste monde musulman, a donné naissance en Europe depuis près d'un siècle à un nombre considérable de travaux d'érudition.

Présenter au public, que ces questions intéressent, et mettre à sa portée des données apportées par les travaux des spécialistes, dans des manuels, dans des livres de vulgarisation, est une œuvre nécessaire mais combien délicate et difficile ; elle a tenté, dans ce dernier quart de siècle, un certain nombre d'orientalistes.

Pour ne parler ici que des livres de ce genre écrits en langue française, on rappellera que, dès 1904, O. Houdas publiait chez Dujarric, dans la collection des *Religions des peuples civilisés*, son petit volume intitulé *l'Islamisme*. Mais le traducteur du Sahîh d'El-Bokhâri, n'avait utilisé que les sources musulmanes : Coran, Hadît, ouvrages arabes de législation religieuse. Fondamentales pour présenter, selon l'opinion musulmane, l'histoire de l'Islam et son évolution juridico-religieuse, elles nécessitent pour retracer la véritable figure de cette histoire, une critique serrée et l'appoint des travaux européens que M. Houdas a délibérément négligés. Une étude plus pénétrante, parce que reposant sur des bases plus larges et plus scientifiques, est celle qu'a donnée en 1910, le professeur hongrois I. Goldziher, traduite en français en 1920 par F. Arin et dont M. Massé a rendu compte ici-même (*Revue Africaine*, 3e et 4e trimestres 1921, p. 397 et suiv.), sous le titre *Le dogme et la loi de l'Islâm*.

En 1921 paraissait l'excellent Manuel sur *les Institutions musulmanes*, de Gaudefroy-Demombynes, dont les multiples travaux sur l'Islam font autorité.

Le dernier en date des ouvrages de ce genre, dignes d'être cités ici, est *l'Islam: Croyances et Institutions*, du P. Lammens, à qui l'on doit de si utiles études sur l'histoire du premier Islam.

A cette série de livres si justement réputés et si connus des étudiants, M. Massé vient d'ajouter un nouveau *Manuel* qui ne manque ni de clarté, ni d'originalté dans sa présentation. Très renseigné sur les travaux des Islamisants et notamment sur les derniers parus, l'auteur qui a lui-même enseigné l'Islam à la Faculté des Lettres d'Alger. a présenté, dans une série de chapitres concis et substantiels, ce que l'on doit savoir pour comprendre l'Islam et le monde musulman.

La naissance de cette grande religion monothéiste en Arabie est d'abord exposée, dans son cadre géographico-historique, avec l'indication des conditions religieuses et sociales. Le rôle du Prophète Mohammed y est marqué, non d'après les récits merveilleux des auteurs arabes, mais d'après ce qui en reste après l'épuration de la critique moderne.

Avec le second chapitre (p. 37-70) on entre dans l'histoire du développement de l'Etat musulman et de l'expansion de l'Islam qui conduit au morcellement du Califat et à des schismes divers. C'est la première partie de l'histoire religieuse de l'Islam.

L'élaboration, d'après les Sources (Coran et Hadît) de la doctrine et de la législation traditionnelle (sunnite), législation qui ne parvint pas non plus à l'unification, puisqu'elle donna naissance à diverses « voies » orthodoxes, dont quatre, encore aujourd'hui, se partagent le monde musulman, constitue le troisième chapitre. C'est le chapitre IV (103-141) qui expose ce que sont cette doctrine et cette législation.

Mais depuis les premiers siècles, l'Islam a évolué à la fois dans le temps et dans les divers pays qui l'ont adopté ; il évolue encore. C'est à cette évolution religieuse et philosophique qui est consacré le 5e chapitre (142-178). M. Massé y passe en revue les schismes et leurs caractères essentiels, le rôle et les effets des idées messianiques, le rationalisme et le mysticisme avec leurs aspects variés et leurs conséquences sur le vaste monde de l'Islam, qui malgré son credo commun, offre dans l'application de la doctrine et de la législation une certaine diversité.

Dans un sixième et dernier chapitre, M. Massé, reprenant l'examen de l'Islam politique au XIe siècle de J. C., au moment de l'affaiblissement des deux grands Califats, Abbasside d'Orient et Omayyade d'Espagne, marque les grandes étapes de l'histoire.

En Berbérie et en Espagne, ce sont les dynastes berbères, ardents musulmans, qui règnent du XIe au XVIe siècle. En

Orient, où Turks et Mongols prennent pied, c'est l'agonie du Califat abbasside qui s'achève avec la prise de Bagdad en 1258 par le boudhiste Houlagou, et l'alternance de l'unification du pouvoir et de son émiettement poussé parfois jusqu'à l'anarchie.

M. Massé, dans un si bref exposé d'événements considérables et touffus, a présenté les faits historiques avec toute la netteté que l'on peut souhaiter. Comment l'Islam a-t-il réussi à ne pas sombrer dans les invasions des barbares Mongols ? et comment après s'être maintenu par îlots séparés et menacés, a-t-il fini par se répandre à nouveau dans cet Orient où il a définitivement triomphé ? trois pages (198-200) ont suffi pour le montrer.

Les Ottomans musulmans ont développé leurs conquêtes, tant en Europe qu'en Afrique du Nord aux XVe-XVIe siècles, tandis que la Perse chi'ite, au début du XVe devenait un empire indépendant et rival de celui de Stamboul.

L'Islam qui, par des voies plutôt pacifiques, avait pris pied en Chine (à la fin du 8e s.), en Indo-Chine (11e), en Ethiopie (12e), dans l'Archipel malais (fin du 13e), au Soudan et en Afrique occidentale — où il ne cesse d'être en progrès encore de nos jours — qui s'était installé en Syrie, en Perse, en Egypte, en Afrique du Nord dès le 7e siècle, en Europe occidentale (au 8e) où il s'est maintenu jusqu'au 15e siècle, a conservé, partout son domaine religieux, sinon politique.

Cependant l'heure des schismes et des transformations religieuses n'est pas close. M. Massé le montre en résumant la doctrine des principaux chefs des sectes musulmanes modernes et en signalant la pénétration des idées occidentales dans les divers pays musulmans.

Ce Manuel, on le voit, est appelé à rendre service à tous ceux qui, en France — et ils sont légion — veulent comprendre l'Islam.

On aurait souhaité y trouver une ou deux pages de plus pour montrer, par l'exemple de la Turkie de Mustapha Kemal Pacha, que pour s'adapter aux exigences de la civilisation contemporaine, l'Islam devra faire — ce que les autres grandes religions ont réalisé depuis longtemps — la séparation du spirituel et du temporel, de la législation civile qui est canonique d'avec la religion proprement dite (dogmes et rituel). Tant que la règle musulmane qui fixe le statut familial ne sera pas abolie comme inadéquate à la formation des sociétés modernes, tant que la femme, l'épouse et la mère de famille, sera humiliée, voilée et cloîtrée, les peuples islamiques resteront loin derrière les nations européennes et demeureront à l'écart de la civilisation occidentale. C'est avant tout la

législation civile qui dresse entre l'Islam et le monde occidental la barrière de séparation. Le dictateur turk d'Ankara l'a compris ; il l'a abattue. Le roi d'Afghanistan a tenté de le faire mais il a échoué. Aujourd'hui les peuples musulmans par rapport à la civilisation occidentale se placent entre deux extrêmes : La Turkie, constituée socialement et politiquement sur le type des Etats européens, le royaume wahhabite d'Arabie où Ibn Séoud a cherché à reproduire le type archaïque de la société contemporaine du Prophète Mohammed. Il ne dépend que d'eux d'apporter un démenti à la parole de Rudyard Kipling : « l'Est est l'Est, l'Ouest est l'Ouest et jamais ils ne se rencontreront ».

Alfred BEL.

Jacques LADREIT DE LACHARRIÈRE. — *La création marocaine* (1). Paris, P. Peyronnet, 1930, in-8°, 200 p. avec illustr.

Lacharrière est un des hommes qui connaissent le mieux le Maroc, où il a fait un long séjour avant la guerre. Depuis, il n'a cessé de se tenir au courant. Peu nombreux sont les « Marocains » qui ignorent le chemin de son bureau au Comité de l'Afrique Française dont il est l'un des animateurs ou la cordiale hospitalité du home familial de la rue Vaneau. Il nous donne maintenant la somme des impressions qu'il a recueillies au cours d'un nouveau voyage au Maroc dans le courant de 1929, en un petit livre, *La création marocaine.*

Livre petit par le format et le nombre de pages, mais lourd de substance, bourré de faits et ce qui est mieux, riche non seulement d'une documentation fournie par les intéressés, mais des constatations faites par l'auteur lui-même qui a confronté son expérience ancienne avec ses observations nouvelles.

Livre de sincérité dans lequel l'auteur, tout en rendant un juste hommage à l'œuvre accomplie en moins de vingt ans par la France, ne se laisse pas hypnotiser par les résultats

(1) Voici le sommaire des chapitres : *Avertissement. — La pacification. — L'organisation administrative. — Le Maroc qui s'outille. — L'organisation minière du Protectorat. — Capital et main-d'œuvre. — La colonisation. — Le développement urbain. — La politique indigène. — Les contrastes du voisinage. — Hier et aujourd'hui.*

acquis, si précieux soient-ils, mais ne dissimule rien des erreurs qui ont été commises, ni des difficultés de la tâche qui reste à remplir, difficultés d'autant plus délicates que l'occupation étant en majeure partie réalisée et le développement économique du pays en bonne voie, il s'agit maintenant de la conquête pacifique des esprits et des cœurs.

Nombreux seraient les passages à citer, en particulier le chapitre sur *La politique indigène* où les divers aspects du problème sont exposés en quelques pages sobres et qui font réfléchir. Nul mieux que Lacharrière n'a su préciser la position de la jeunesse marocaine « délicate, affable, extrêmement bien élevée, et qui sait être accueillante avec la plus charmante courtoisie » vis-à-vis de la France et de la civilisation occidentale. « On la sent frémissante du désir de se moderniser, immédiatement, de toutes façons, et aussi bien par les détails du costume que par l'adoption d'habitudes différentes ou la fréquentation des idées les plus outrancièrement neuves. » Cette jeunesse « va d'emblée au plus facile, à ce qui du moins lui paraît tel, à la politique qui met en vedette, dont la publicité flatte les vanités au moindre prix... D'autres ambitions seraient cependant préférables pour former les esprits et les cœurs. On manque de médecins au Maroc, et d'ingénieurs : ces carrières sont-elles trop rudes, leurs résultats trop peu flatteurs, les solides mérites qu'on y acquiert trop peu éclatants ? »

Par suite, dans cette jeunesse un certain mécontentement frondeur qui se traduit par des manifestations puériles, mais dont il serait regrettable que l'enfantillage poussât « les meilleurs esprits à la négliger, elle et ses aspirations. L'attitude de l'autruche est-elle à conseiller ? On ne le pense pas... Si nous fermons les yeux, d'autres les ouvrent — et les ouvriront contre nous... » Que le contact indispensable entre français et indigènes ne s'impose pas à ceux-ci « par des tracasseries agaçantes ou d'une franchise douteuse, mais que des intelligences perspicaces soient à même de satisfaire le désir d'apprendre qui anime ce petit groupe, de l'éclairer sur ses possibilités, qu'un cœur largement ouvert ne se décourage pas à le comprendre, mais l'attire au contraire... » Tout cela est exposé avec la mesure d'un homme qui comprend et qui sait.

L'auteur conclut avec raison : « Dans le passé, le Maghreb el Aqsa a été incapable de réaliser aucune civilisation originale. Aux belles périodes de son histoire, tambour de résonnance, il a répercuté et parfois amplifié des sonorités extérieures qui peu à peu s'éteignaient — sous l'action d'une multitude de parasites locaux. Livré à lui-même, il ne s'est

affirmé que par la négation, le désordre. La France est venue ; elle n'a rien détruit, mais a construit, recréé, à la place d'une entité théorique, perdue à l'extrémité du monde, un pays qui vit, croît chaque jour, s'épanouit... le Maroc date de 1912. »

Ce petit livre de bonne foi est de ceux dont la diffusion serait particulièrement utile. Encore faudrait-il qu'il existât réellement un service de propagande nationale.

G. ESQUER.

Georges MARÇAIS. — *Les faïences à reflets métalliques de la grande mosquée de Kairouan.* — (Contributions à l'étude de la céramique musulmane, IV, 26 pl. 41 pp., gr. in-4°). — Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1928.

Il est bon que l'érudition, l'ingéniosité, la perspicacité d'un savant s'appliquent parfois à un objet bien délimité. Certaines monographies, dont les esprits prompts aux généralisations hardies et aux vastes vues d'ensemble affectent de se désintéresser, sont le fondement même des grands ouvrages, quand elles sont faites avec une méthode rigoureuse qui épuise le sujet. C'est ici le cas : l'étude de M. Marçais sur le mirhab de la grande mosquée de Kairouan est exhaustive. Quand le savant se double d'un artiste délicat et d'un écrivain dont la langue est toujours élégante et heureuse, ce qui ne gâte rien à l'affaire et comme c'est encore le cas ici, la réussite est complète. C'est donc une précieuse suite à ses deux études sur les faïences de la Q'ala des Beni-Hammad et les poteries de Bougie, parues dans la même collection, que M. Marçais nous a donnée.

On a beaucoup parlé de ce fameux mihrab et surtout des faïences qui le décorent. Outre leur intérêt artistique elles ont une grande importance historique, parce qu'elles sont « situées dans le temps et l'espace » ; on connaît assez bien leur origine et leur époque, ce qui permet d'établir une chronologie et des rapports dans l'évolution de la céramique musulmane. On en a beaucoup parlé, mais on les a peut-être moins bien « *vues* ». Le premier mérite de M. Marçais est de les faire *voir* ; il nous les montre avec une rare précision. Sa description est si attentive, si rationnelle qu'elle suppléerait à l'objet si le volume n'offrait pas celui-ci dans ses planches en héliogravure. Peut-être aurait-on pu souhaiter cependant qu'une de ces planches reproduisît, en couleurs, l'intégralité du mihrab et de son décor.

La description de M. Marçais divise tes faïences en deux séries : l'une, monochrome, et l'autre polychrome. La première, outre l'unité de la couleur, est caractérisée par la rusticité de son décor purement géométrique ; la seconde, enrichie par la diversité des tons, est également plus abondante en formes décoratives : les formes florales y règnent généralement et, dans les plus belles pièces, on trouve même le thème de la jarre, celui de l'arbre stylisé. Pour tous les carreaux, de l'une et l'autre série, l'auteur examine fort exactement toutes les formes de la décoration, qu'elles soient géométriques, florales, épigraphiques ; il passe en revue de détail fleurons, palmes, chevrons, treillis, damiers, etc... sans oublier le moindre des jeux de fond.

D'autre part, M. Marçais ne s'est pas contenté de faire voir. A regarder les choses de près, il s'est convaincu définitivement de l'origine mésopotamienne et « abbaside » des carreaux de Kairouan. S'appuyant sur les travaux de Sarre, il établit la connexion Kairouan-Samarra. Pour l'affirmer il a eu l'ingénieuse pensée de comparer le décor de nos faïences à celui des plâtres et bois sculptés de la capitale du califat : et il y découvre même « horreur du vide » dans la densité et les éléments, même garniture totale des formes par un jeu de fond, même répertoire de formes. Bref, parenté d'inspiration et de style.

Ainsi M. Georges Marçais trouve une nouvelle occasion d'attester la communauté des rapports, en matière d'art musulman, entre l'Orient et la Berbérie.

On ne comprend pas grand'chose, en effet, à l'art du Maghreb si on l'isole de la tradition générale des arts musulmans. Il faut toujours abattre les cloisons. On a trop souvent considéré les faits de l'art et de l'histoire comme des faits de laboratoire n'ayant pas de lien avec la vie extérieure. L'univers n'est point fait de vases clos, le monde musulman pas plus que les autres ; il faut savoir trouver les courants, repérer les lignes de transmissions et d'échange. M. Marçais s'y est toujours employé avec succès. Les faïences de Kairouan lui permettent de souligner une fois de plus cette influence orientale, qu'il s'agisse des carreaux importés ou de ceux qui ont sans doute été faits sur place par des artisans orientaux ; l'auteur retrouve même cette influence dans la fabrication locale, comme il le montre en un appendice relatif à la céramique d'Abbsiya.

En définitive, M. Georges Marçais aura pu nous convaincre que les faïences à reflets métalliques du mirhab de la grande mosquée de Kairouan prennent leur place dans l'art abbaside et « qu'elles s'affirment désormais comme inséparables de l'idée que nous nous faisons de l'art du khalifat à son apogée ».

Gabriel AUDISIO.

E. LÉVI-PROVENÇAL. — *Extraits des historiens arabes du Maroc* (textes d'explication à l'usage des Etudiants), 2e éd., 1 vol. in-8° de 142 pages. Paris, chez Larose, 1929.

Pour s'exercer à la lecture et à la traduction de textes littéraires arabes, pour se familiariser avec les différents genres littéraires, les étudiants de l'Afrique du Nord ne manquent certes pas de livres arabes, imprimés ou lithographiés, tant en Orient qu'en Occident. Les livres arabes ne sont pas faciles à trouver sur place, chez les libraires de ce pays ; en outre ils sont toujours d'un prix élevé. Aussi bien les candidats aux examens d'arabe, surtout quand ils travaillent dans des villes dépourvues de bibliothèque d'Islâm, manquent-ils d'instruments d'étude. De ce fait les professeurs sont tenus de limiter pour leurs élèves le choix des livres arabes à quelques rares ouvrages, toujours les mêmes, parmi lesquels les textes historiques notamment étaient en trop petit nombre.

L'idée de composer un recueil de textes arabes choisis est née de cette situation. C'est ainsi que dès 1906, M. Abderrahmane, professeur au Collège de Tlemcen, avait fait éditer (à Alger, chez Jourdan), des « Lectures choisies » à l'usage des hautes classes d'arabe dans les lycées et collèges. Ce livre, divisé en deux parties, l'une pour l'arabe vulgaire, l'autre pour l'arabe classique, comptait pour cette deuxième partie 116 pages de textes divers, de littérature, d'histoire, de géographie. Il a rendu des services et il en rend encore.

Ce que M. Abderrahmane a fait pour les élèves des lycées, M. Lévi-Provençal l'a repris, avec un choix plus judicieux des textes, pour ses élèves arabisants de l'Institut des hautes études marocaines.

La connaissance de l'histoire de l'Islâm et plus particulièrement de l'histoire régionale étant, avec la connaissance de la religion musulmane, celle que doivent acquérir d'abord les jeunes arabisants, M. Lévy-Provençal a limité son choix à des textes extraits des historiens et des géographes musulmans qui ont parlé plus spécialement du Maroc.

L'auteur d'un savant livre sur *Les Historiens des Chorfa* et de nombreux autres travaux importants sur l'histoire du Maroc était plus qualifié que tout autre pour faire un choix judicieux et utile de textes historiques ; par l'habitude qu'il a de l'enseignement, le Directeur de l'Institut de Rabat était à même de juger ce qui convenait le mieux à des étudiants ; ses Extraits bénéficient de ces deux qualités de leur auteur.

Au surplus l'histoire du Maroc, depuis l'Islâm, fait partie de l'histoire de l'Afrique du Nord ; elle ne forme pas plus un compartiment à part dans cette histoire, que le pays lui-même dans l'ensemble de la Berbérie. Si, depuis les temps modernes, le Maroc a eu son gouvernement particulier, il n'en a pas toujours été ainsi ; et même depuis lors le royaume de Fès a vu son territoire aller souvent très loin, jusqu'en Tunisie même, au delà de la frontière actuelle de l'Est.

Pour ces raisons et aussi à cause de la valeur des textes choisis, ces *Extraits* sont aussi utiles aux étudiants en arabe de l'Algérie et de la Tunisie qu'à ceux du Maroc. La Faculté des Lettres d'Alger l'a si bien compris ainsi, que ce livre figure au programme de son Diplôme d'arabe.

Ces textes sont présentés dans l'ordre chronologique, depuis la conquête par Moûsâ ben Nosaïr (premier texte) jusqu'au règne de la dynastie alaouite actuelle, qui en compte quatorze pour sa part ; ils présentent aussi une grande variété puisqu'ils appartiennent à vingt-quatre auteurs différents. C'est dire que les principales sources de l'histoire du Maroc ont été utilisées. Pour le plus grand profit des étudiants, M. Lévi-Provençal ne s'est pas borné à indiquer, au bas de chaque texte, le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage d'où il est tiré ; il a donné, en guise de préface, pour chacun des auteurs, une brève, mais suffisante notice biographique et l'indication de l'édition — quand il avait été édité — du livre dans lequel il a puisé.

Ce recueil qui, au surplus, est d'une bonne présentation typographique, est appelé à rendre de précieux services non seulement aux étudiants en arabe, mais aussi aux lettrés indigènes de ce pays, en leur ouvrant des horizons sur l'histoire de l'Afrique du Nord sous l'Islam que la plupart ignorent bien souvent.

Alfred BEL.

André-E. Sayous. — *Le commerce des Européens à Tunis depuis le* XIIe *s. jusqu'à la fin du* XVIe. *Exposé et Documents.* Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1929, 8°, 183 p.

Le petit livre de M. Sayous si plein de choses, si riche d'aperçus neufs, si débordant de remarques heureuses et judicieuses a, dès à présent, sa place marquée aux côtés des ouvrages classiques d'un de Mas-Latrie ou d'un Heyd. Sa lecture s'avère dès l'abord particulièrement austère, elle réclame un effort soutenu de compréhension mais elle s'impose, avec force, à qui veut saisir l'un des aspects les plus curieux du passé nord-africain. L'auteur, chacun le sait, est un économiste, de là le caractère technique de son étude, de là sa façon de voir les faits qui sort de la norme familière aux historiens, de là aussi l'intérêt singulier de l'œuvre.

On trouvera, tout d'abord, dans cet ouvrage, une étude très sobre et très poussée, que le titre fait naturellement prévoir, celle des colonies de marchands européens établis à Tunis, du XIIe au XVIe s. C'est à ces pages qu'il faudra dorénavant se reporter pour fixer le point de départ et les vicissitudes du commerce de Pise, de Florence, de Venise, de Barcelone, de Gênes ou de Marseille avec la capitale tunisienne. Les échanges commerciaux, au cours de ces cinq siècles, ont toujours porté, ou peu s'en faut, sur les mêmes éléments. L'Ifriqya, comme le reste de l'Afrique du Nord, n'exporte que des produits bruts, laine, cuirs et exceptionnellement le blé. Les marchands européens y introduisent, en quantité variable, des produits manufacturés et, durant les périodes de disette, des céréales. De l'exposé de M. Sayous les caractères particuliers du XVIe s. se dégagent avec vigueur. Jamais on ne nous avait montré, comme le fait l'auteur, la brusque primauté qu'acquiert alors, dans les transactions tunisiennes, la monnaie d'Espagne aux dépens des dinars d'or et des dirhems d'argent du temps jadis. Jamais non plus on ne nous avait indiqué, avec cette netteté, la brusque transformation de Tunis, au lendemain de la reconquête turque de 1574, en une échelle française, analogue à celles du levant. La domination turque, en effet, introduisit immédiatement dans la ville le régime des capitulations. Bien mieux, dans des pages qui sont parmi les meilleures du livre, l'auteur étudie au penchant du XVIe s., d'après les documents de l'ancien consulat de France à Tunis dont on doit la publication à M. Grandchamp, la vie de cette échelle de Barbarie. Il en souligne les misères, la médiocrité, il en indique les habitués, gens de Trapani, de Naples, de Gênes, de Marseille et de la côte provençale. Toute cette étude est menée avec une critique sûre. C'est de l'excellent travail historique.

Mais il y a bien autre chose, dans ce livre, qu'une simple monographie d'histoire locale. Dès ses premières pages l'auteur nous offre une bibliographie très détaillée qui dépasse les limites strictes de son sujet. Pour comprendre le cas particulier de Tunis, il lui a paru bon, soit du côté du Moghreb, soit du côté de l'Europe, d'étendre le champ de son observation. Cette bibliographie large, abondamment nourrie, où la remarque critique ne fait jamais défaut, est remarquablement au point. Elle est appelée à rendre les plus grands services.

Cette bibliographie si vaste indique déjà, à l'avance, que M. Sayous n'a pas l'intention de limiter son sujet à l'histoire de la seule capitale tunisienne. Son but est plus large et autrement intéressant. Pour l'auteur Tunis n'est qu'un cas particulier, riche d'enseignements et commode, d'une question plus générale à savoir celle des rapports commerciaux de la chrétienté méditerranéenne et de l'Islam nord-africain, durant la période si obscure qui va des croisades à la fin du XVIe s. Notons qu'il s'agit là d'un domaine bien délaissé. Les publications de documents comme celles de Blancard ou de de Mas-Latrie ont déblayé le terrain, mais il restait à construire. M. Sayous s'est attaqué à l'un des problèmes les plus ardus de ce domaine historique : l'étude des techniques commerciales employées de part et d'autre par les marchands musulmans ou chrétiens, de ces actes qui évoquent ou mieux annoncent, sous leur forme rudimentaire, nos contrats de société, nos assurances maritimes ou nos lettres de change du temps présent. On sera reconnaissant à M. Sayous d'avoir précisé le mécanisme de ces techniques. Les arabisants ne liront pas sans profit ce que l'auteur écrit au sujet du *chirkat* ou du *quirâdh*. Mais la portée de ces mises au point dépasse la valeur de simples définitions. De l'étude comparée qu'institue l'auteur, entre les pratiques commerciales des marchands chrétiens et musulmans se dégagent quelques grandes idées qui ont leur prix. Au XIIe siècle, et le fait ne peut se contester, les techniques musulmanes sont en avance sur celles de la chrétienté. Au XVIe siècle, par contre la situation s'est renversée. On assiste, alors, en Afrique du Nord, à une baisse, à un recul de la civilisation musulmane. Les conséquences, ou mieux les symptômes en sont très curieux. A Tunis, comme l'écrit l'auteur, « les contrats se rattachant au vieux droit arabe s'européanisèrent au point que leurs noms primitifs furent beaucoup moins employés dans le langage courant. Au lieu d'appeler *binasi atin* les ventes à crédit, on dit assez souvent que les marchandises étaient données « credito »; le vieux nom de changeur, *sarrâf*, fit place au mot « *banker* », quant à l'*awâla*, il devint « kambiala » (p. 133-134). De ce recul de civilisation les causes, en ce qui concerne le Moghreb, sont multiples. L'auteur indique à la fois la

découverte des routes nouvelles de l'Atlantique et la conquête turque. Nous croyons fermement qu'il est nécessaire d'appuyer, de mettre l'accent sur la seconde de ces causes. La conquête turque, là comme dans toutes les terres de l'Islam, a provoqué, avec ses multiples remous, ses dévastations, et sa barbarie, un recul décisif de la civilisation.

Nous espérons que ce livre suscitera des tentatives analogues. Il le mérite. Qui nous donnera, ne serait-ce que sur Tlemcen, cet autre pôle du Moghreb, si important au point de vue nord-africain et saharien le pendant de l'étude substantielle de M. Sayous ?

F. BRAUDEL.

L. BILLIARD, F. VERGNIEAUD et E. BALENSI. — *Les ports et la navigation de l'Algérie.* (Collection du Centenaire de l'Algérie). 182 pages. Larose 1930.

C'est surtout par mer que l'Algérie communique avec l'extérieur. L'étude de ses ports devait donc tenir une place importante dans la collection du Centenaire, destinée à établir le bilan de l'œuvre française en Algérie de 1830 à 1930.

L'ouvrage de MM. Billiard, Vergnieaud et Balensi étudie les ports algériens. Dans l'ensemble, il donne bien ce qu'on pouvait attendre d'auteurs aussi renseignés sur les questions commerciales et portuaires. A vrai dire, les matières traitées ne correspondent pas exactement au titre, car nous ne trouvons pas de chapitres spécialement réservés à la navigation, par contre les ports sont tous étudiés.

Après avoir esquissé, dans une rapide préface, les principaux caractères des ports algériens et les conditions de leur développement, les auteurs décrivent successivement toutes les rades, tous les abris et tous les ports, dans un ordre strictement géographique, en commençant par l'ouest.

Pour chacun d'eux, en quelques lignes ou en plusieurs pages, ils nous donnent une notice où nous trouvons, après une rapide étude historique, les renseignements hydrographiques intéressant la navigation, les moyens de communication avec l'intérieur, la description du port, l'état des travaux en cours d'exécution, les projets d'extension ou d'aménagement et quelques renseignements commerciaux avec des statistiques et des graphiques pour les grands ports.

Cette présentation permet des recherches faciles et rapides, elle fait ainsi de cet ouvrage un bon répertoire d'un manie-



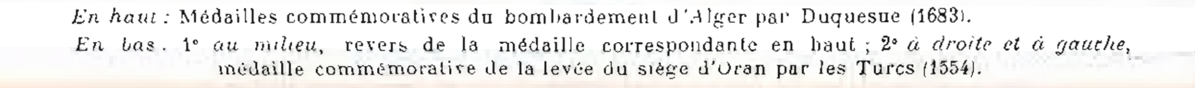
HEIM. — Le maréchal Clauzel.

DAUZATS. — Place du Gouvernement (Alger).

(Musée de Chantilly).



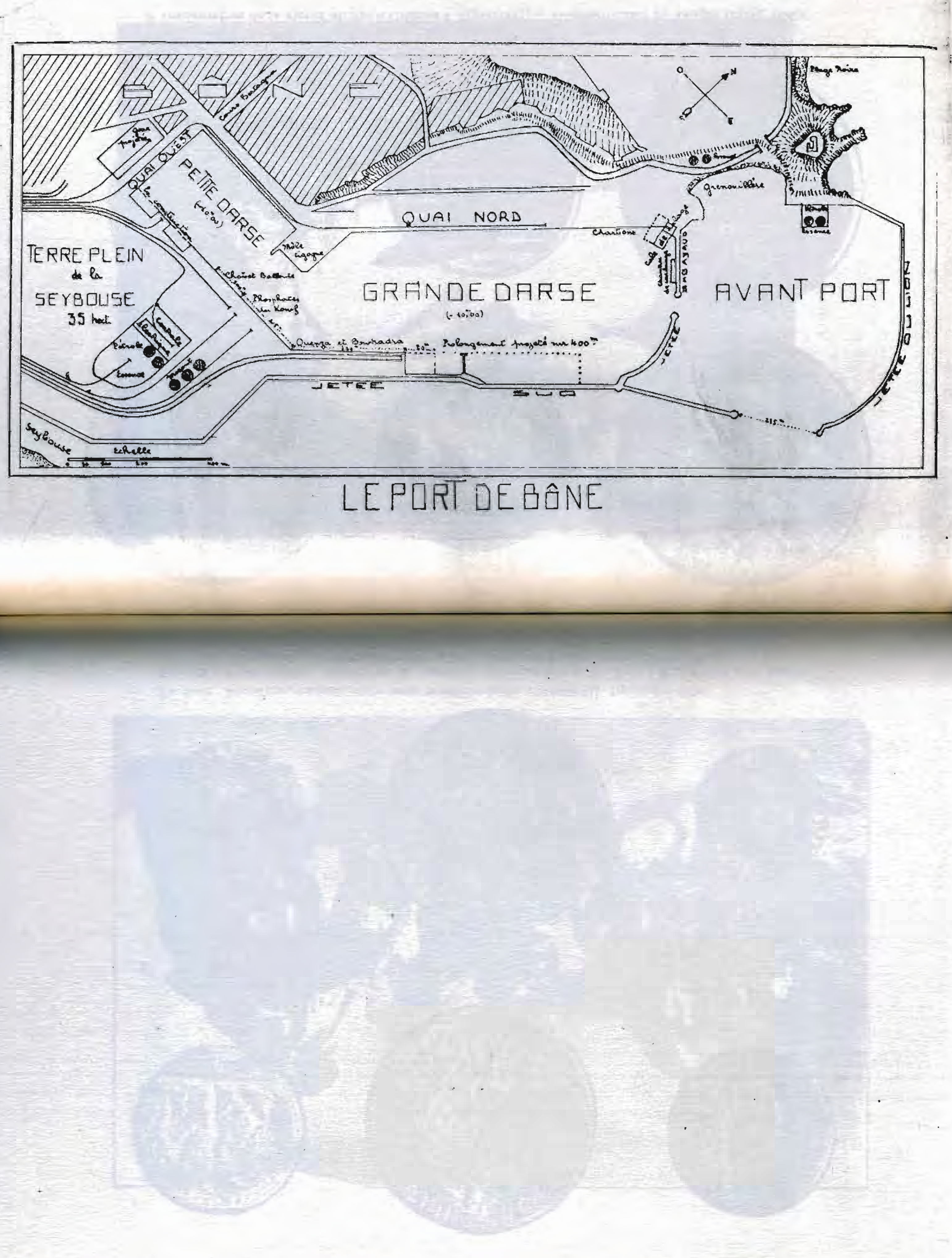




En haut : Médailles commémoratives du bombardement d'Alger par Duquesue (1683).
En bas. 1° *au milieu*, revers de la médaille correspondante en haut ; 2° *à droite et à gauche*, médaille commémorative de la levée du siège d'Oran par les Turcs (1554).



DEHODENCQ. — Les Bohémiens.



LE PORT DE BÔNE

MÉDAILLES COMMÉMORATIVES

De haut en bas : 1° Bombardement de Mogador (1844) ; 2° Siège de Mazagran (1840) ;
3° Inauguration de la statue du duc d'Orléans à Alger (1842). — Bombardement de Tanger (1844), verso.

CHASSÉRIAU. — Nu.



« Il paraît que Le Lièvre est un fameux lapin ».
Image populaire parue après la défense de Mazagran par le capitaine Lelièvre (1840).

N. Baur. — L'escadre de lord Exmouth pénètre dans la baie d'Alger (1815).

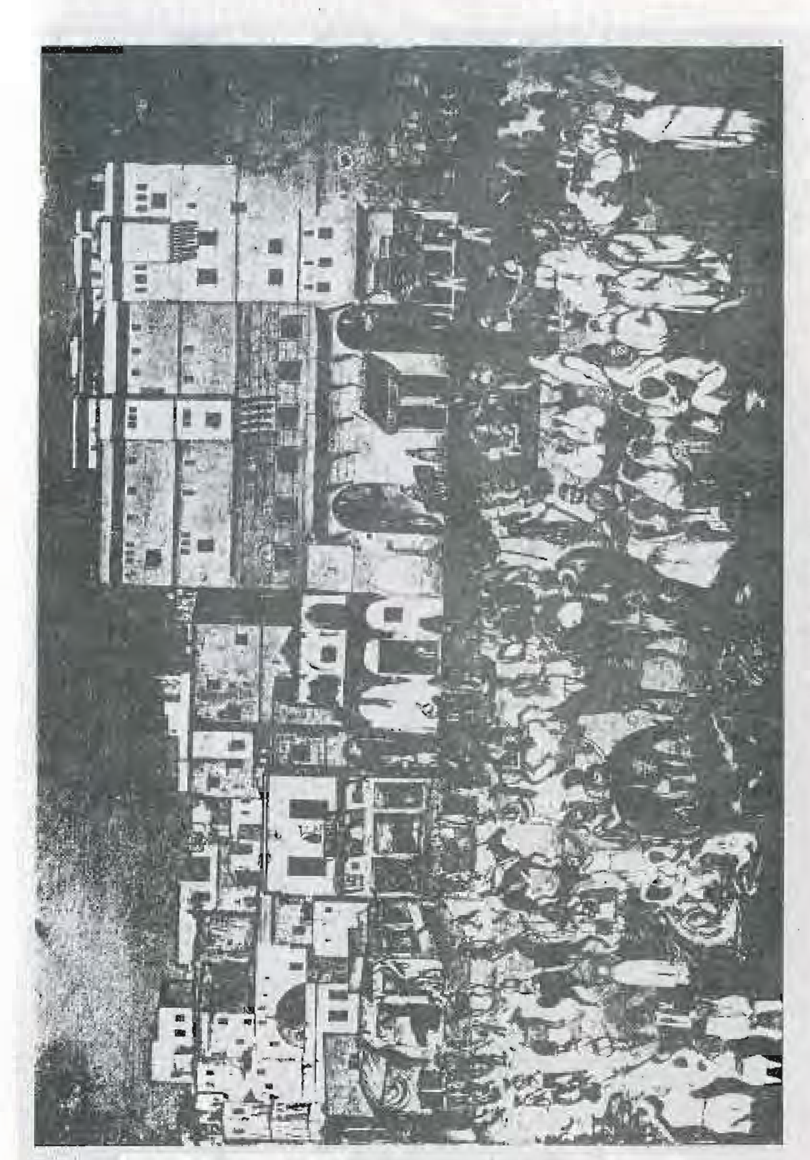
LANGLOIS. — Place d'Alger 1830.



BOUDIN. — Le Nil.

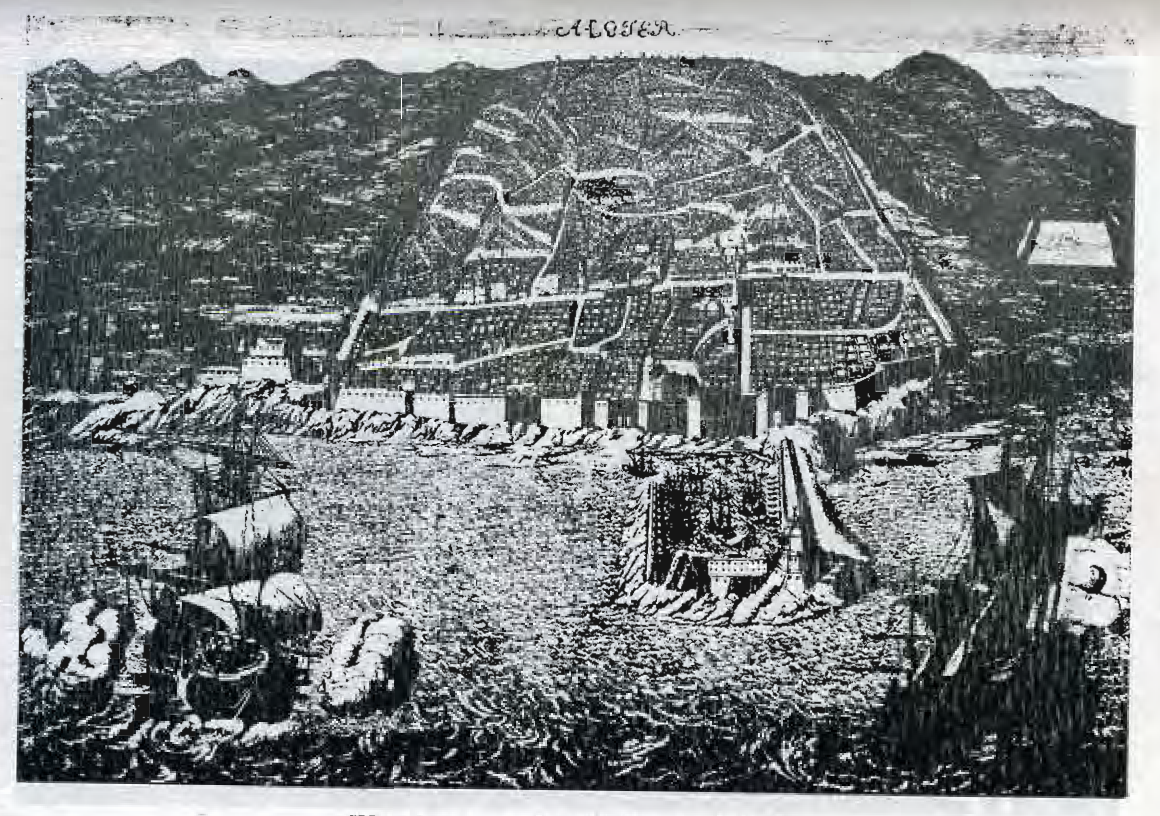
S. Fort. — Attaque de Constantine (1837).

1. Médaille commémorative de la bataille d'Isly (1844).
2. Sabre d'Hussein-Pacha, dey d'Alger (1830).



Place d'Alger (1832).

A. LEBOURG. — Alger. L'Amirauté.



WOLFFGANG. — Vue d'Alger (XVIIe siècle).



NORTHCOTE. — Lord Exmouth.

FROMENTIN. — Chasse au faucon en Algérie.

Musée des Beaux-Arts d'Alger. — Vue des galeries de peinture.



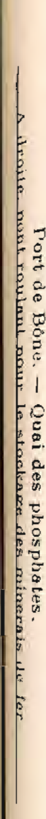
Corot. — Algérienne.



Hatton. — Alger. Démolition de la rue du Rempart, pour la construction du boulevard de l'Impératrice (1860).

P. Baccuet. — Vue de La Calle et des environs.

Th. Chassériau, — Jeune femme sortant du bain.



Port de Bône. — Quai des phosphates.
— A droite pont roulant pour le stockage des minerais de fer.

Service photographique du Gouvernement Général.

V. COURDOUAN. — Porte Bab-Azoun et vue d'Alger (1850).



WOLFFGANG. — Mezzo morto, dey d'Alger.

MARILHAT. — Ruines de la mosquée du Khalife Hakem.

DEHODENCQ — Mariée juive au Maroc.

H. Vernet. — Le général Bugeaud au combat de la Sikkak (1836). Esquisse.

Port de Bône. — Quai Sud de la Grande Darse.
Embarquement des minerais de l'Ouenza et des phosphates du Kouif.

Historia de Tigmu

Tigmu se llamaba la Esclava Negra que compré en Fez. Se contrató la vispera del solsticio de Invierno de 1803: Subsistió un dia mas en casa de su antiguo amo: Pasó despues á un deposito donde estubo 40 dias rigorosamente guardada por otras Mugeres, para observar si tenia corriente su menstruo; éste se verificó; y de alli fue trasladada á mi Casa, despues de haberla vestido, labado, perfumado, y bañado muchos dias.

Los habitantes de Berberia, suelen preferir las Negras á las Blancas, y asi, ésta Muger quando vino á mi Casa creyó hacerse la despota de mi y de mis Criados. Cabalmente yo soi de un dictamen enteramente opuesto al de estos Naturales, pues nunca he podido apreciar la Venus Negra. A ésto se juntaba, que ésta

---

es suia ó no es suia, y esta sola declaracion sin mas testimonio, decide de la suerte de la Madre y del Hijo. En virtud de ésta autoridad, y tranquilo mi corazon apoyado sobre la cuenta de los nueve meses, pues la Muger no vino á mi poder hasta quarenta dias despues de aquella epoca, llamé al Adul, y declaré, que la Criatura que Tigmu habia parido no era mia, de lo qual me dió un testimonio duplicado.

Pero, ¡Oh gran Dios! seis dias despues de ésta declaracion, murió Tigmu victima de su enfermedad, y tambien su hijo... Parece que todas mis cosas llevan una particular impresion de la Mano soberana...!!!

Note manuscrite de Domingo Badia prise au cours de son voyage en 1804, sur ses relations avec l'esclave Tigmu.
(Arch. Minist. Colonies. Afrique A III 5 b)



DELACROIX. — Le Giaour poursuivant les ravisseurs de sa maîtresse.
(Musée des Beaux Arts d'Alger).



RICARD. — Portrait de Mme Bamberger.

(Musée des Beaux-Arts d'Alger.)



[illegible]

[illegible] de ses *Voyages*.

TH. CHASSÉRIAU. — Duel de chefs arabes.

Le duc de Beaufort. — Portrait du XVIIe siècle.



H. VERNET. — Le maréchal Canrobert.



Le capitaine *E. Pellissier de Raynaud.*

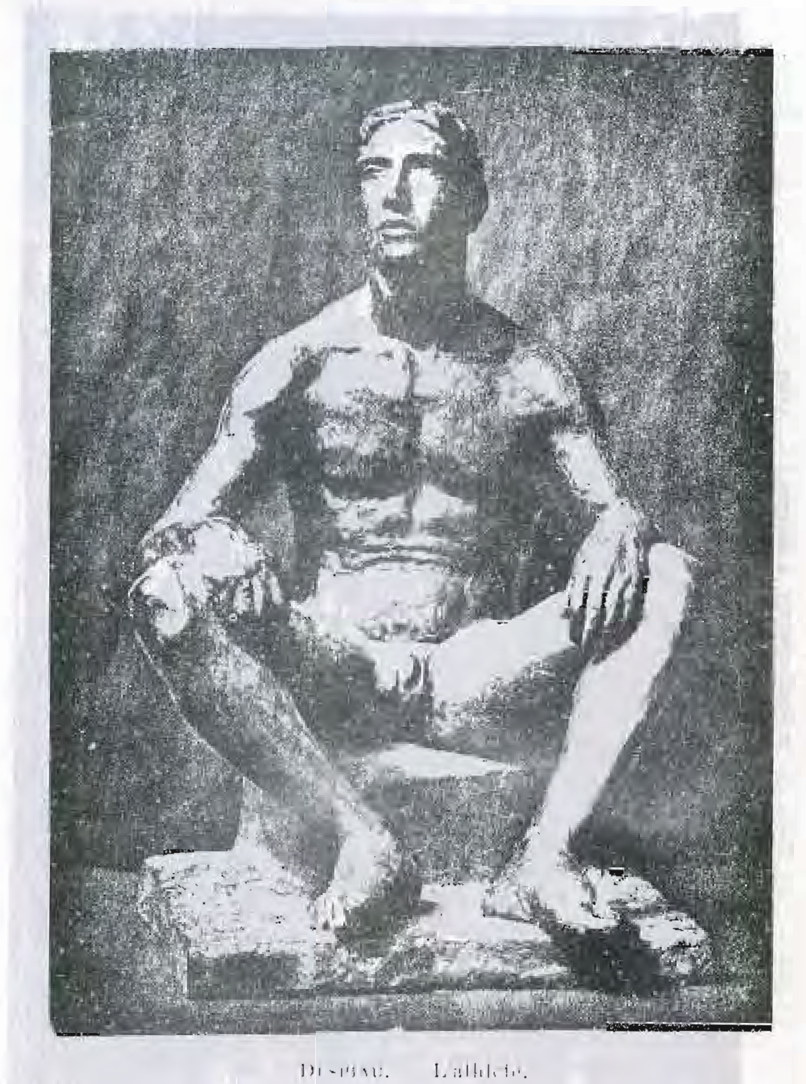
Bombardement d'Alger par Sir H. Neole (1824). — Aquarelle indigène.

Musée des Beaux-Arts d'Alger — L'Exposition Rétrospective historique



Siège d'Alger par Charles Quint (1541). — Gravure du XVIe siècle.

INGRES. — Le duc d'Orléans.



DESPIAU. — L'athlète.

(Musée des Beaux-Arts d'Alger)



COROT. — Odalisque.



DIAZ. — Fontaine à Constantinople.

Fig. 5. — Leblanc : Le marché de Boufarik (1836).

Fig. 6. — Daumier : Le maréchal Bugeaud.

Fig. 7. — Ducluzeau : Le maréchal Bugeaud

Infanterie de ligne
Regiment
Centre

Fig. 8. — Raffet : Le fantassin de l'expédition d'Alger.

Fig. 1. — S. Fort : Siège du Fort l'Empereur (1830).

Fig. 2. — Entrée des Français dans Alger (1830).

Fig. 3 — Fort : L'armée du maréchal Clauzel part d'Oran (1835).

FIG. 4. — WEIDENMANN : Tribu de Baba Ali (Mitidja) en 1838.



G. GUYS. — Femme du Second Empire.

(Musée des Beaux-Arts d'Alger)



DAUZATS. — Vue de Blidah.

(Musée de Chantilly)



RAFFET. — Scène de l'Indépendance Hellénique.

(Musée des Beaux-Arts d'Alger).



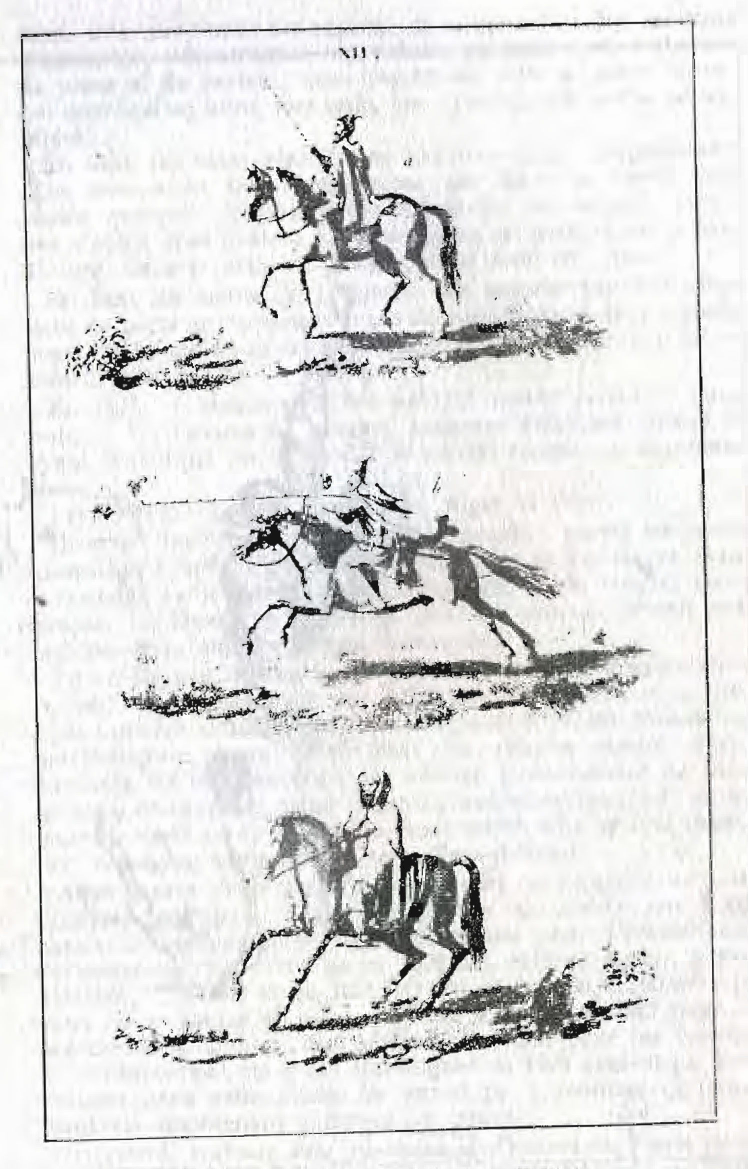
Berthe MORIZOT. — Les deux sœurs.

(Musée des Beaux-Arts d'Alger)



FIG. 9. — J.-L. BOILLY : Maréchal des logis de spahis (1837).

FIG. 10. — GRANDVILLE : « Oh ! l'arabesque.... je vas y fiche le tampon... »



La figure du bas représente Ali-Bey
(pl. XII de l'*Atlas* de ses *Voyages*).



FIG. 12. — PHILIPPOTEAUX : Le général Marbot (1840).

ment très aisé, mais on regrette la suppression des tableaux d'ensemble, l'insuffisance de l'étude géographique, l'absence de plans et de cartes ; nous regrettons cette dernière lacune qui enlève à un livre, fort utile, par ailleurs, une partie de son intérêt.

En 1830, les côtes algériennes n'étaient guère hospitalières, elles devenaient très dangereuses par mauvais temps, car seules quelques criques pouvaient servir de refuge ; certaines d'entre elles avaient été aménagées en ports dans la baie d'Alger, dans le golfe de Bougie, dans celui de Bône...

En 1930, au contraire, l'Algérie voit assurer par une vingtaine de ports un important trafic de voyageurs et de marchandises, trafic qui avait doublé de 1900 à 1910 et qui doubla encore de 1910 à 1928.

En 1927, on comptait 36.500 navires entrés et sortis (sans compter les navires de guerre), jaugeant 41.500.000 tonnes et ayant embarqué ou débarqué 10.700.000 tonnes de marchandises.

Les principaux ports sont Oran, Alger et Bône.

Oran et Alger ont fait de rapides progès ; parmi les ports français, ils se placent derrière Marseille et Le Havre pour le tonnage de jauge des navires chargés, après Rouen, Dunkerque, Le Havre et Bordeaux pour le tonnage effectif des marchandises embarquées et débarquées.

La croissance d'Oran a été particulièrement remarquable : en 1927, il a été touché par 9.470 navires (entrés et sortis) d'un tonnage de 16.282.517 tonnes pour 2.876.468 tonnes de marchandises, alors qu'en 1900, les chiffres étaient 3.922, 2.125.000, 605.000 ; de plus, les escales y deviennent de plus en plus nombreuses pour le ravitaillement en charbon et en mazout. Aussi a-t-on projeté la construction d'un nouvel avant-port et un agrandissement vers Mers-el-Kébir.

Alger, après avoir été le premier port de l'Algérie, se voit dépasser par Oran ; Alger, en 1927, a été touché par 9.000 navires d'un tonnage de 15.400.000 tonnes pour 3.700.000 ton. de marchandises, alors qu'en 1900 les chiffres étaient 8.000, 6.900.000, 1.300.000 et en 1913 : 13.000, 19.000.000, 3.500.000 ; la situation a changé en faveur d'Oran à partir de 1927 pour le nombre et le tonnage des navires ainsi que pour les escales de ravitaillement et, si les statistiques de 1928 avaient pu être utilisées dans cette étude, on aurait pu y montrer qu'Oran l'emporte maintenant sur tous les points.

De grands travaux sont en cours et d'autres en projet pour l'extension et pour l'amélioration du port d'Alger ; de nouveaux bassins et de nouveaux quais seront établis au S. E. (Mustapha, Le Hamma), ainsi qu'un grand môle à charbon de 600 mètres et une nouvelle jetée, protectrice du bassin

de Mustapha ; enfin, un gros effort sera fait pour développer l'outillage et édifier des hangars-abris.

Bône a fait des progrès très rapides ; en 1927, il a été touché par 3.727 navires d'un tonnage de 4.000.000 tonnes pour 2.200.000 tonnes de marchandises, alors qu'en 1918 les chiffres étaient 850.000 et 450.000 tonnes ; c'est un port essentiellement minier, puisqu'on relève, à l'exportation, 47 % pour les minerais et 39 % pour les phosphates.

Les ports secondaires, assez nombreux, ont une utilité locale et aussi une utilité générale par leurs réexportations vers les grands ports : Béni-Saf, Arzew, Mostaganem, Bougie, Djidjelli ont un trafic total de 5.000.000 tonnes pour un tonnage effectif de marchandises de 1.600.000 tonnes.

Enfin les petits ports de Nemours, Mers-el-Kébir, Ténès, Cherchell, Tipaza, Dellys, Tigzirt, Port-Gueydon, Collo, Herbillon, Stora, La Calle sont touchés par 7.500 navires d'un tonnage de 500.000 tonnes pour 300.000 tonnes de marchandises.

Pendant le premier siècle de l'occupation française, ces ports, grands et petits, ont pu faire face à leur trafic dans d'assez bonnes conditions et à des prix très satisfaisants. En 1930, le trafic a beaucoup augmenté, les frais sont beaucoup plus lourds et la main-d'œuvre indigène plus rare et plus exigeante ; il est donc devenu nécessaire de transformer les méthodes, d'améliorer l'outillage, d'utiliser plus largement le travail mécanique et d'augmenter la surface des bassins ainsi que le développement des quais ; les visiteurs de 1930 ont déjà pu constater des modifications importantes, gages de progrès prochains plus nets encore ; le mérite de cet ouvrage, facile à utiliser et riche de précisions techniques, est de montrer ces progrès qui révèlent particulièrement bien la réussite de l'œuvre française en Algérie.

E. ROMAND.

Général Paul AZAN. — *Bugeaud et l'Algérie*, préface de M. André Maginot, dans la collection « Nos gloires coloniales » éditée par *Le Petit Parisien* avec la collaboration de M. René Moulin. — Paris, 1930, pet. in-8°, 166 pages avec 49 illus. et une carte.

La personnalité de Bugeaud qui domine l'histoire de la conquête a cependant peu tenté les biographes. La dispersion et l'abondance des sources, les domaines multiples dans lesquels s'est exercée l'activité du maréchal rendent il est vrai le sujet difficile à traiter dans toute son ampleur. Les trois gros volumes de d'Ideville *Le Maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime...* parus il y a un demi-siècle, sont remplis de lacunes et d'inexactitudes.

Le Centenaire de l'Algérie, occasion de travaux et de collections de nature et de valeur si diverses, nous vaut la première biographie vraiment historique de Bugeaud. Il est à craindre que trompé par le format, la présentation et le prix également modestes de l'ouvrage, le public ne rende pas à l'auteur une justice suffisante. En fait, ce petit livre n'a rien des travaux de vulgarisation écrits d'après une information de deuxième ou troisième main. Il repose sur un dépouillement des sources originales qui a exigé beaucoup de temps, de soins et la manière dont elles ont été utilisées dénote la méthode et le sens critique d'un esprit rompu aux bonnes règles. Il y a dans ces huit chapitres l'essentiel de ce que l'on doit connaître de la vie, de la personnalité et de l'œuvre de Bugeaud. Les deux derniers, *Les idées et les leçons du Gouverneur* et le *Père Bugeaud et son œuvre* sont particulièrement actuels.

Un tel livre, substantiel et clair, avec ses illustrations bien choisies ne se résume pas. Nous souhaitons qu'il obtienne auprès du grand public le succès qu'il mérite et aussi que le général Azan nous donne sur Bugeaud l'ouvrage définitif qu'il nous doit et qu'il est qualifié pour nous donner.

G. ESQUER.

Gabriel ESQUER. — *Un Saharien. Le Colonel Ludovic de Polignac* (1827-1904). Emile Paul, Paris, 1930, 8°, 117 pages.

La figure si curieuse du colonel Ludovic de Polignac mérite, maintenant que le Sahara, plus que jamais, est à l'ordre du jour, de retenir notre attention. M. Esquer a su, dans les pages rapides et serrées de son livre, présenter l'essentiel d'une vie fort longue dont l'activité s'est surtout dépensée, en terre d'Islam, au service de la grandeur française. L'auteur s'est contenté d'indiquer, dès les premières lignes de son étude, les grands traits d'un caractère très généreux, très ardent mais très mobile, sujet à des sautes d'humeur, capable de partis pris passionnés, et parfois des raisonnements les plus fantaisistes, en un mot extraordinairement « capricant ». Peut-on d'ailleurs définir cette personnalité si riche, si complexe et si contradictoire ? L'esquisse très prudente qu'en trace

l'auteur fait, au cours du récit, l'impression d'un cadre dont le personnage s'échapperait constamment.

Anglophobe, catholique pour des raisons qui n'ont, semble-t-il, rien à voir avec la métaphysique, arabophile, le colonel de Polignac est avant tout, un patriote passionné. N'ayant pas les préjugés monarchiques de son père, le prince Jules de Polignac, il servira l'Empire et la Troisième République. L'Ecole Polytechnique le conduit à l'armée et, en 1859, il est attaché, avec le grade de capitaine, au bureau politique d'Alger. Sa carrière algérienne, ou mieux saharienne, commence. Elle occupera toute son existence, ou peu s'en faut. En 1859 la conquête française déborde des marches méridionales de l'Algérie sur l'immense désert. Au bureau politique d'Alger le capitaine de Polignac suit avec passion le drame qui commence. En 1862, d'une plume avertie, dans un rapport officiel qui est un chef-d'œuvre de précision et de clarté, il résume les résultats obtenus par les explorations sahariennes (1). De septembre à décembre 1862 il fait partie de la mission qui rapporte au gouvernement français le traité si fragile, si inutile à l'usage, de Ghadamès. Ce traité devait nous ouvrir les routes commerciales du Sahara, pacifiquement. Les illusions qu'il provoqua durèrent peu. De ces trois années qui vont de 1859 à 1862 date, sans aucun doute, l'enthousiasme de Polignac pour la conquête du Sahara qui doit donner à la France un domaine immense, base de notre domination sur le monde musulman d'Afrique. De près ou de loin, il en suivra, même au delà de la retraite, prise en 1887, le déroulement, non sans critique. Il reproche amèrement, âprement, aux ouvriers de la conquête saharienne de ne pas suivre les méthodes qu'il préconise. Il le fera avec violence, mais avec une entière bonne foi. Il n'a cessé de prôner, durant toute sa vie, la valeur des moyens pacifiques, l'utilité primordiale et exclusive des Azdjer, la nécessité qui s'imposait à nous de respecter le Touat sacro-saint. Il ne s'est pas toujours rendu compte que la vie, la dure expérience des faits, condamnaient ces principes. De là, dans ses écrits, une certaine injustice à l'égard de nos gouvernants et de nos militaires.

Le Sahara tient une telle place dans l'existence ardente et passionnée de Polignac que son biographe est constamment obligé de transporter le lecteur au milieu du désert, au temps lointain de la splendeur des Ouled Sidi Cheik ou à l'époque de la mission Flatters de célèbre mémoire. Eloigné de bonne heure du théâtre même du drame, retiré « en plein paysage historique », à la Bouzaréa, Polignac ne cessa de donner ses avis sur les événements de l'extrême Sud, il les prodigue dans

(1) Imprimé à Alger en 1862.

des articles véhéments, souvent étincelants. Critiques, enthousiasmes et projets tiennent tour à tour, dans ces publications, la première place. Aux diatribes contre l'Angleterre, succèdent des plaidoyers en faveur du Transsaharien, ce « Nil » de la France africaine ou des reproches très vifs à l'égard des gouverneurs généraux.

Polignac s'est trompé au sujet du Sahara, c'est incontestable, mais ouvrier de la première heure, il a voulu de toutes ses forces la conquête du vaste empire désertique. Cela seul doit compter. « Il a mérité que son nom soit inscrit, nous dit M. Esquer dans sa conclusion, parmi ceux qui ont contribué à donner au pays ces régions sahariennes par quoi la France nord-africaine est maintenant réunie à la France de l'Afrique centrale et qu'il y soit inscrit au premier rang ». On ne peut que souscrire à un pareil jugement.

Est-il besoin d'ajouter, étant donné le nom de l'auteur, que ce petit livre se présente sous le signe de la plus stricte impartialité ?

F. BRAUDEL.

Charles MONCHICOURT. *Dragut, amiral turc (mai 1551-avril 1556).* Extrait de la Revue Tunisienne. Nouvelle série, 1re année, n° 2, 2e trim. 1930, 13 pages.

Cet excellent article est, selon la manière habituelle de l'auteur, une étude précise et exhaustive d'un point d'histoire. En juin 1551, Dragut, dont l'empire s'effrite et s'écroule, abandonne les rivages de la petite Syrte pour aller rejoindre à Négrepont, dans les eaux grecques, la flotte du Sultan. Il cesse dès lors de jouer les premiers rôles sur la scène nord-africaine. Il a perdu sa liberté d'action, son autonomie, pour n'être plus qu'un rouage important, mais dépendant, de l'armada turque. Ce n'est qu'en 1556 qu'il regagne l'Afrique du Nord et recouvre, en obtenant du Sultan le gouvernement de Tripoli, ses coudées franches. M. Monchicourt s'est attaché à l'étude de ces cinq années passées par le corsaire au service du Sultan ou plus exactement à l'histoire si confuse des rapports de Dragut et du gouvernement turc. A la lumière de documents inédits, grâce à des renseignements puisés aux meilleures sources, l'auteur nous explique les raisons de l'échec de Dragut dans sa carrière « turque ». Là où avait déjà réussi Barberousse, où devait plus tard réussir cet autre corsaire barbaresque, l'étonnant Euldj Ali, Dragut a échoué, et lamentablement. Le com-

mandement suprême de la flotte turque ne lui fut pas confié malgré ses qualités exceptionnelles. Son retour à Tripoli a bien un peu les allures d'une défaite personnelle. Au service du Sultan, Dragut s'est trouvé en butte aux attaques et à l'hostilité sournoise du grand vizir Roustem, mais il a été autant desservi par lui-même que par ses ennemis. « Ce prestigieux metteur en scène de ruses maritimes, conclut l'auteur, n'avait pas su (à Constantinople) manœuvrer dans les bureaux et le harem » (p. 12). Toute cette histoire est contée par M. Monchicourt dans le détail, avec une précision qui n'alourdit pas un seul instant le récit. Cette nouvelle étude s'ajoute aux précédentes que l'auteur a déjà publiées sur la Tunisie du XVI[e] siècle. Nous croyons qu'il manquerait à sa tâche s'il ne réunissait pas, un jour ou l'autre, tous les articles qu'il a déjà fait paraître à ce sujet et qui dessinent les lignes maîtresses du livre que seul il peut nous donner.

F. BRAUDEL.

MINISTÈRE DE LA GUERRE. ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE. SERVICE HISTORIQUE. — *L'Afrique du Nord. Bibliographie militaire.* — Paris, Imprimerie Nationale, 1930, 2 vol. in-8°, XIII 388 et 407 pages.

Le but de l'ouvrage est de donner en fonction de l'histoire militaire, l'indication « des ouvrages français ou traduits en français et des articles des principales revues françaises (125), relatifs à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc de 1830 à 1926 ». Les deux volumes parus se rapportent en entier à l'Algérie.

En réalité, l'ouvrage tient plus que les promesses du titre. Il ne s'agit pas seulement d'une bibliographie « militaire » mentionnant livres, brochures et articles relatifs à la conquête de l'Algérie et à l'armée d'Afrique. Les auteurs ont fait place à la pénétration saharienne (missions et explorations, Transsaharien, projet de mer intérieure), ainsi qu'aux discussions sur la conservation de l'Algérie, à la colonisation, à la question indigène, à la question islamique, à l'Histoire locale.

Cette bibliographie est divisée en chapitres correspondant à des périodes d'opérations nettement délimitées ou à des ensembles d'ouvrages se rapportant à un même sujet et susceptibles d'être classés sous une même rubrique. La notice bibliographique de chacun des 4.193 travaux cités est très complète, avec l'indication du format, de la date, de l'édition, du nombre de pages. Elle comprend aussi une analyse qui résume en quelques lignes l'essentiel du livre ou de l'article mentionné. Ces indications s'accompagnent en général d'appréciations critiques sur la valeur et l'importance de l'ouvrage. Tout cela représente un travail de dépouillement et de vérification considérable, fait avec beaucoup de conscience et de soin. De plus, les auteurs (commandant Herlaut, capitaines Châteauneuf, Béchu, lieutenant-colonel Boudot, capitaine Périer, M. Nicolle) se sont ingéniés à rendre cette bibliographie d'un maniement aussi commode que possible. Ainsi ils ont groupé sous le nom de chaque personnage (Bugeaud, Pélissier, etc.) et de chaque localité (Alger, Tlemcen, etc.) tous les travaux qui s'y rapportent. Ainsi encore ils ont donné pour chacun des dix-neuf volumes du *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie* un excellent relevé des nombreuses matières contenues dans cette publication si précieuse. On pourrait multiplier les exemples.

L'exécution typographique de l'Imprimerie Nationale et la présentation sont tout à fait remarquables. Cet ouvrage fait le plus grand honneur au Service historique de l'Etat-Major de l'Armée.

G. ESQUER.

ERIC JOHN HOLMYARD. — *The arabic Works of Jâbir Ibn Hayyân*, texte arabe, t. I, première partie; 1 vol. in-8° de 172 + IV pages, Paris, Geuthner, 1928, 60 frs.

De la vie de Djâbir Ibn Hayyan on ne sait que bien peu de chose (1). Sans doute sera-t-on mieux renseigné sur ce personnage par la biographie que promet d'en donner M. Holmyard dans le dernier volume de la série qu'il inaugure par celui que nous annonçons ici. Il est certain que lorsque Jâbir vivait à Koufa, dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'hégire, l'alchimie dont il s'occupait, n'intéressait nullement les milieux intellectuels de ses contemporains, les savants du fiqh

(1) L'article Djâbir b. Haiyan dans l'*Encyclopédie de l'Islam* est très bref ainsi que la bibliographie qui le suit. On complètera utilement cette bibliographie par celle qu'a donnée, dans la même *Encyclopédie*, E. Wiedemann (s. v. *Al-Kimiya'*). Ce dernier a dressé, dans cette notice fort complète, le bilan de nos connaissances sur l'Alchimie arabe.

et de la doctrine islamiques, les grammairiens et les lexicographes arabes de Koufa. Ce ne fut que beaucoup plus tard que les œuvres de Djâbir firent école parmi les alchimistes du Moyen âge.

L'alchimie des Arabes a bien conservé le nom d'un précurseur de Jâbir, ce prince omayyade, Khâlid b. Yazîd, mort en 85/704 ; mais que pèse la valeur de celui-ci à côté de la maîtrise de celui que l'on peut à juste titre considérer comme le père de l'alchimie arabe. Aussi bien est-ce avec raison que M. H., dans sa préface à ce premier volume, a pu dire que la publication de tout ce qui subsiste des nombreux ouvrages de Jâbir est appelée à jeter une utile lumière sur les origines obscures de la chimie.

Ce savant anglais se propose donc, avec la compétence qu'on lui connaît en cette matière, de publier, après l'édition du texte arabe des œuvres de Jâbir, inaugurée par ce premier volume, une traduction anglaise avec les annotations critiques et les éclaircissements nécessaires. Chaque volume de texte sera suivi de sa traduction.

Déjà, en étudiant les origines de la chimie, Berthelot a publié en 1893, dans *La Chimie du Moyen-Age* (3 volumes) une partie des œuvres de Jâbir avec le concours du professeur O. Houdas. Depuis lors, M. Holmyard, ainsi que d'autres savants comme J. Ruska et E. Wiedemann, pour ne citer que les principaux, se sont occupés de l'alchimie et des alchimistes, sur quoi et sur qui ils ont publié d'importants travaux. Cependant, on ne résoudra vraiment le problème des origines de l'alchimie — qui est proprement arabe — et par suite de celles de la chimie, que lorsque tout ce qui reste encore des écrits arabes sur ce sujet sera mis dans de bonnes éditions critiques et dans de fidèles traductions, à la portée de la science européenne. C'est cette œuvre délicate et difficile qu'entreprend aujourd'hui en commençant par tout ce que l'on possède des écrits de Jâbir b. Hayyân, M. Holmyard avec la volonté d'aboutir et un souci d'exactitude dont le premier volume paru fait bien augurer.

Dans la préface de ce premier volume de texte arabe, M. H. signale la méthode qu'il compte adopter pour cette publication. Chaque volume comprendra deux tomes ; le texte arabe dans le premier, la traduction anglaise dans le second. Les notes du texte arabe sont brèves ; elles ne donnent que les différentes leçons des divers textes utilisés. C'est dans la traduction que M. H. se réserve de faire les annotations nécessaires et la critique des textes ; il y examinera également la terminologie spéciale ; celle-ci ne manque pas de difficultés, en raison même de la multiplicité des vocables pour un même mot et de l'imprécision habituelle des termes de la langue arabe.

Ce n'est pas le problème le moins ardu que celui de fixer le vocabulaire de l'alchimie, quand on sait que les alchimistes avaient en vue de ne pas se rendre intelligibles au commun, pour que les profanes ne puissent les concurrencer dans la fabrication des métaux précieux.

M. H. compte trouver assez de loisirs sur ses multiples occupations pour faire paraître un volume par an des œuvres de Jâbir et terminer ce travail dans cinq ou six ans. On ne saurait trop le féliciter de cette intention, et le remercier de son utile effort en souhaitant qu'il mène à bien et jusqu'au bout la tâche qu'il s'est donnée.

L'éditeur se propose de réserver pour le dernier tome à paraître un index général et une biographie de Jâbir.

Le texte du tome premier, que l'on annonce ici, est celui de l'édition lithographique de Mirza Ahmed al-Chirâzi (Bombay, 1891), dont les exemplaires sont si rares qu'il est difficile de s'en procurer.

En éditant à nouveau ce texte, M. H. a indiqué dans le texte, la pagination correspondante de l'édition de Bombay.

Le titre général de ce premier volume des œuvres de Jâbir est : *Réunion de onze chapitres traitant la science du plus grand Elixir* (1).

Ces onze chapitres sont groupés, chacun sous son titre, en six dans la première partie de ce tome I (p. 5 à 96, comprenant 44 pages de l'édition de Bombay), en cinq dans la seconde partie (p. 97 à 172, soit 35 pages de l'édition de Bombay).

On ne saurait terminer l'annonce de cette excellente publication sans signaler le soin apporté à l'exécution typographique et à la présentation matérielle, par la maison P. Geuthner que l'on doit en remercier.

Alfred Bel.

Jacques Debu-Bridel et Marc Benoist. *La guerre qui paie. Alger 1830.* Préface de Jules Cambon. Editions Prométhée, Paris, 1930, in-16, 152 p.

Le livre de MM. Debu-Bridel et Marc Benoist qui se présente avec la garantie d'une préface de M. Jules Cambon, ne manquera pas de décevoir le lecteur trop confiant qui l'achètera. Derrière le titre qui annonce, semble-t-il, une étude limitée à la seule année 1830, le livre se présente comme une mise

(1) On sait que le nom de *San'at-al-Iksir*, « l'art de l'Eliksir » est l'un de ceux donnés à l'Alchimie.

au point très superficielle de l'œuvre française en Algérie, voire même en Afrique du Nord, de l'époque des croisades au décret Crémieux. L'ampleur de cette tâche effraierait l'historien le mieux averti, elle n'a pas découragé les auteurs. Il est vrai que leur connaissance du passé nord-africain en général et de l'histoire algérienne en particulier n'apparaît ni très brillante, ni très solide. Au fil de la lecture nous avons noté quelques-unes de leurs erreurs. La liste que nous en donnons, ici-même, juge le travail des deux collaborateurs.

P. 16 : « Réduite en province romaine par Scipion l'Africain l'Algérie actuelle fut romanisée complètement ». P. 17 : Tarik, le vainqueur de l'Espagne chrétienne, se heurte aux troupes de Charles Martel à Poitiers. P. 18 : Barberousse s'empare d'Alger en 1531. P. 23, les califes sont présentés comme des chefs de tribus algériennes, ils « recevaient l'investiture du Dey, qui se traduisait par la remise d'un manteau rouge signe de leur pouvoir et vestige peut-être de la pourpre consulaire de la Rome antique ». P. 25 : Cervantès (de qui ne parle-t-on pas dans cet opuscule) est fait prisonnier sur la galère *Sal*. P. 26: En 1535 avec des soldats « tous fils de la meilleure noblesse espagnole », Charles-Quint prend et *détruit* Tunis. P. 27 : De 1541 à 1830 aucun débarquement ne fut tenté contre Alger, si l'on en croit les auteurs. P. 41, ligne 11, le Dey est qualifié avec bonheur de « souverain arabe ». P. 50 : Méhémet Ali, à la veille de notre expédition est appelé « *souverain* actif et puissant ». P. 55 : L'incident de Fachoda est situé en 1899. P. 56, on lit cette phrase délicieuse: « L'Empire ottoman serait-il démembré de concert par Paris et Moscou (sic), sans que Londres eût son mot à dire ? » P. 59 : Pas plus que l'Egypte, la Russie décidément ne semble familière aux auteurs. A la veille de la conquête d'Alger, Alexandre II, malgré leur affirmation, n'est pas tsar de toutes les Russies, son règne va de 1881 à 1897. P. 60, Alexandre II fait encore parler de lui. P. 112-113, on lit que pendant la période 1830-1840 les gouverneurs se succèdent. On croit rêver. Chacun sait que le gouvernement général pourtant ne date que de 1834. N'empêche que, P. 114, Clauzel, lors de son premier séjour en terre d'Afrique, ne soit décoré, par les auteurs, du titre de gouverneur général. — Des mots mal orthographiés : P. 116, Arzou. P. 118, Desmichel. P. 134, Ouarensenis... P. 140, on nous affirme que « les guerres de Kabylie ne se rattachent qu'indirectement à la conquête de l'Algérie proprement dite. » P. 146, Abd-el-Kader se rend aux Français en 1848.

La liste qui précède a été écourtée. Faut-il ajouter que les jugements des auteurs valent la précision de leur documentation ?

F. Braudel.

De Dompierre d'Hornoy. — *Après « la conquête d'Alger ». Le rôle de la marine. Quelques documents inédits.* — Préface de Paul Chack. — Paris Société parisienne d'Edition [1930], in-8°, 198 pages avec 6 illustr.

L'histoire de l'expédition d'Alger a été trop souvent viciée par les tendances ou les parti-pris politiques. Une tradition s'était ainsi établie d'après laquelle le résultat heureux de la campagne avait été acquis malgré la marine et son chef. Afin de grandir le rôle de Bourmont, on ne trouvait rien de mieux que de rabaisser systématiquement Duperré.

M. de Dompierre d'Hornoy a estimé qu'il convenait de réagir. Dans une discussion serrée menée vivement, parfois avec humour, mais toujours objective, il examine les jugements portés sur Duperré et la Marine par Alfred Nettement et M. Gautherot, souligne et réfute leurs erreurs. Ainsi que le dit très justement M. Paul Chack dans sa préface : « on avait mélangé toutes les questions. Peut-être était-il malaisé de ne pas les embrouiller, car dans un rapport officiel du 14 juin 1830, Bourmont lui-même a le premier ouvert contre son collègue naval le feu des inexactitudes, affirmant que la flotte de débarquement était restée plus de dix-huit jours à Palma — ce qui est faux, elle y a séjourné du 2 au 10 juin — et ajoutant que dans la traversée suivante, la flotille avait perdu deux bâtiments — c'est encore faux, aucun navire n'a manqué à l'appel.

« Le livre de M. de Dompierre d'Hornoy tranche définitivement et de lumineuse manière la question des responsabilités... »

G. Esquer.

Henry d'Estre. — *Les conquérants de l'Algérie* (1830-1857), avec 53 illustr. et 2 cartes. — Paris, Berger-Levrault, 1930, in-8° et 244 pages.

L'auteur, dont le pseudonyme cache le nom d'un ancien officier de l'armée d'Afrique, s'est proposé de retracer un « vivante histoire de la conquête » de l'Algérie « par la biographie des conquérants ». L'ouvrage s'adresse au grand public. Le syle en est aisé, l'auteur sait raconter. Mais son livre ne se recommande pas seulement par le dramatique et par le pittoresque du récit ; il témoigne de lectures abondantes et de la fréquentation des dépôts d'archives, grâce à quoi le fonds de l'ouvrage a la solidité et le sérieux de l'histoire.

On lit avec intérêt ces biographies des grands chefs de l'armée d'Afrique et de leurs collaborateurs, dont M. d'Estre a su faire revivre la silhouette et la personnalité. Le récit des diverses campagnes est bien mené, clair, sans détails inutiles ; on voit que l'auteur est du métier.

G. ESQUER.

Général Paul AZAN. — *Sidi-Brahim*. — Paris, Charles Lavauzelle, 1930, in-8°, 306 pages, avec 14 illustrations et 2 cartes.

L'affaire de Sidi-Brahim, l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de la conquête avait été racontée en 1906 par le général Azan dans un livre qui est un modèle d'histoire militaire. Il comportait en effet, en plus de la relation du combat une étude sur l'armée d'Afrique, sa tactique, ses généraux, une importante bibliographie critique et la publication de documents contemporains (lettres et récits).

En cette année de Centenaire, l'auteur donne de cet ouvrage une édition destinée plus particulièrement au grand public, sans appareil critique ni appendices, ni bibliographie. Par contre il a ajouté un dernier chapitre, *Le massacre des prisonniers*. De ce massacre il attribue la responsabilité à Mustapha Ben Tami. Ce chapitre nouveau est la conclusion logique du remarquable ouvrage du général Azan.

G. ESQUER.

FALCK (Félix). — *L'Algérie. — Un siècle de colonisation française* (Tome II de « Notre Domaine colonial »). Paris. Notre Domaine colonial 1930. 1 vol. in-8° de 139 p., 2 cartes.

Voici un ouvrage qui pourrait être intéressant et notable par beaucoup d'endroits : il donne de copieux renseignements sur les ressources alimentaires et minières de l'Algérie, sur sa production agricole et industrielle, les principaux organes économiques administratifs de la colonie. De bons chapitres sont consacrés successivement à l'effort agricole, à l'élevage, à la colonisation, aux richesses minières, à l'effort industriel et commercial, à l'outillage économique. Les différents développements sont appuyés de tableaux et de chiffres récents (1928), donc précieux (M. F. est sous-directeur de l'office du

Gouvernement Général à Paris). C'est rapide, sommaire, mais assez complet.

Toutefois, ces mérites énumérés, ce qui manque essentiellement à cet ouvrage, c'est une base solide et un ordre compréhensif. On ne pouvait les demander qu'à la géographie. Or l'auteur n'en a cure. Trois courts chapitres sont consacrés au début à l'Algérie physique, historique et sociale. Simple hors d'œuvre, de faible tenue, sans lien avec les développements ultérieurs.

Alors, pour utile qu'il soit, le livre est de portée assez limitée et justifie fort peu son sous-titre «Un siècle de Colonisation française ». Ce n'est pas une analyse, mais une note explicative aux statistiques du Gouvernement Général de l'Algérie. Ce n'est pas une œuvre, c'est un bilan.

J. GAROBY.

RIMBAULT (Paul). — *Les grandes figures du Centenaire (Alger: 1830-1930)*. — Paris, Larose, 1929, 1 vol. in-16, 276 p.

Silhouettes, plutôt que « figures » ; « médaillons » avoue modestement l'auteur. — Mais galerie nombreuse, où on voit défiler de rapides croquis du maréchal de Bourmont, de Bugeaud et de Lamoricière, d'un « brelan de princes » (sic) (entendez : les ducs d'Orléans, d'Aumale et de Nemours), du général Yusuf « cavalier légendaire, grand seigneur et grand soldat », du maréchal Randon, du cardinal Lavigerie « homme d'Etat et patriote algérien », du général Laperrine, du P. de Foucauld, etc... Une sympathique ardeur de propagande a entraîné M. P. R. à joindre à ces figures, en manière d'épilogue, un chapitre sur les « Villes d'or ». Bien plus, d'un trait de plume, il a annexé le Congo à l'Algérie, « le Congo français, dit-il, n'étant que le prolongement de l'Algérie saharienne ». Cette généreuse initiative géographique et politique nous a valu un bon portrait de Monseigneur Augouard « évêque des mangeurs d'hommes ».

Il serait vain et peu raisonnable de chicaner l'auteur sur ce qu'il n'a point voulu faire. Mais il obéit souvent à des procédés combinés d'amplification et de simplification qui aboutissent à des conclusions discutables. Par exemple (p. 121) : « Si Bugeaud a été le cerveau de cette épopée et Lamoricière le cœur, Yusuf en a été le bras; un savant, un saint, un grand seigneur, tels furent les instruments de notre conquête ».

La forme, lyrique, émue et légèrement oratoire, « style exposition » répond parfaitement au but de l'ouvrage qui a été écrit comme préface à une grande manifestation commémorative.

J. GAROBY.

Annuaire 1927-1928, p. p. l'Amicale des étudiants musulmans de l'Afrique du Nord (10e année, n° 1, déc. 1928). Société Algérienne d'Imprimerie et d'Edition, Alger.

Nous nous étonnons que la parution, déjà ancienne, de cet annuaire n'ait pas éveillé l'attention du monde savant et soit demeurée, somme toute, à peu près sans écho. Il s'agit là pourtant d'un document d'une toute autre portée, de par son origine même, que les publications ordinaires de nos étudiants. Les articles qui le composent, très inégaux mais souvent écrits d'élégante manière, méritent d'être lus. Ils constituent, à des degrés divers, des témoignages intéressants sur l'existence et la façon de penser des étudiants musulmans du centre algérois. Quelques croquis à peine esquissés, comme ce passage relatif à l'étudiant habitué du café maure où l'attirent les joies du domino et les prêts usuraires du tenancier, ne nous paraissent pas sans faveur ; les spécialistes des études musulmanes auraient grand profit à consulter cette modeste publication. On aimerait, en cette matière, connaître leur avis.

F. B.

Jules MAZÉ. — *La Conquête de l'Algérie.* Editions Mame, Tours, s. d., in-16, 312 p.

Le livre de M. Mazé a déjà paru en 1911 aux éditions Mame. Il s'agit là, sans que l'éditeur nous en avertisse, d'un second tirage. Le format a été diminué, les multiples gravures de la première édition ont été supprimées. Le texte ne semble pas avoir été remanié sérieusement. Il est d'une médiocrité puissante, qui ne se dément pas un seul instant.

F. B.

Max MEYERHOF. — *Le monde islamique*, Rieder, Paris, 1930, in-12, 80 p., 59 planches en héliogravure.

Le livre étudie le monde islamique dans son ensemble. Il n'est par suite, vu ses dimensions, qu'une étude assez rapide des multiples problèmes que posent l'Islam contemporain. Les 59 planches qui accompagnent le texte sont plus pittoresques qu'instructives.

F. B.

F. REDON. — *L'Algérie en* 1930. Carbonel, Alger, 1930, 146 p., in-12, 103 illustrations, 3 cartes, 14 graphiques.

Le petit livre de M. Redon est mieux qu'un manuel et plus qu'un guide. Il est un tableau très réussi de l'histoire de l'Algérie française. Volontairement sans doute le ton se maintient à égale distance de l'ouvrage scientifique et du livre de vulgarisation. Il plait par sa forme élégante, la clarté de ses aperçus et son souci constant de dominer le détail des faits. Le tableau est trop vaste pour se prêter ici, dans les limites d'un compte rendu, à une analyse fructueuse. Qu'il nous suffise de dire qu'il est fait avec une rare maîtrise.

F. B.

Revue des Périodiques

Afrique française. — *Janvier* 1930. — Le commandement dans les confins algéro-marocains. — J. Ladreit de Lacharrière : Les éléments marocains du problème indigène. — P. Berne de Chavannes : La reconquête de la Lybie. — Chronique de l'air. — A. Bernard : Etienne Dinet. — Maroc — Zone de Tanger. — Rober-Raynaud : Agadir (1911-1930). — *Renseignements coloniaux.* — Pascal Durand : La colonisation au Tadla. — G. Bruel : Au sujet de d'hydrographie tchadienne. — A. Duchêne : L'A. O. F. et la question du transsaharien. — Les travaux de l'organisme d'études du Transsaharien. — La position de l'Italie. — Général Daugan : La brigade d'Uzer à la prise d'Alger. — *Février.* — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — La conquête de la Lybie. — L'occupation de Mourzouk et d'Oubari. — Le Commandement militaire des confins algéro-marocains. — Y. M. : Aperçus de la politique indigène. — Tunisie. — Les Italiens en Tunisie. — Maroc. — L'ouverture d'Agadir. — *Renseignements coloniaux.* — Cne Lehuraux : L'automobile au désert. — G. Rectenwald: Le contrat de Magharsa et la culture de l'olivier dans la région de Sfax. — La piste automobile transsaharienne de l'est. — La situation générale de la Tunisie. — E. Payen : L'Alfa. — Autour du Transsaharien. — La crise de la main-d'œuvre dans l'Afrique du Nord. — A propos du Centenaire de l'Algérie française. Le Centenaire par l'image. — *Mars.* — Le congrès de colonisation rurale à Alger. — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. La reconquête du Fezzan. — G. Saint-René Taillandier : Les origines du Maroc français. — Cne Lehuraux : Le rallye automobile Algérie-Niger. — Algérie. — Tunisie. — Maroc. — Le voyage de M. Lucien Saint dans le Sous. — *Renseignements coloniaux.* — L'organisme d'études du chemin de fer transsaharien. — J. Meniaud : Le transsaharien et le transafricain. — *Avril.* — Le différend franco-italien. — Cne Lehuraux : L'inauguration du monument Foureau-Lamy à Ouargla. — L. Rollin : Primo de Rivera et le Maroc. — Cne Nabal : Le rallye saharien. — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — La liquidation des biens allemands au Maroc et dans les colonies. — H. A. Galmiche : Une Excursion du club alpin au Maroc. — L'armée d'Afrique à l'honneur. — Tunisie. — Maroc. — *Renseignements coloniaux.* — Chef d'escadron Augiéras : Chronique de l'Ouest-Saharien (1900-1930). — V. Jean : L'Institut des Hautes Etudes marocaines. — O. Pasle : Une phase de l'évolution du droit de propriété en pays de Chra. Au Maroc. — La question du Transsaharien devant les pouvoirs publics. — Gal. P. Mangeot : Le rôle du bétail dans le trafic transsaharien. — La nouvelle offensive du contingentement des vins algériens. — *Mai.* — Gal H. Simon : Un épisode de la pacification du Maroc. La Conférence d'Oudjda. — Un Saharien : La réorganisation des Territoires du Sud de l'Algérie. — Le Centenaire à Paris. — Algérie. — Tunisie. — Maroc. — Zone de Tanger. Le Port. — Le voyage du Président de la République en Algérie. — *Renseignaments coloniaux.* — R. Passeron : Le statut des eaux souterraines dans les Territoires du Sud de l'Algérie. — Chef d'escadron Augiéras : Chronique de l'Ouest saharien (1900-1930). — A. Bernard : La main-d'œuvre dans la l'Afrique du Nord. — Autour du Transsaharien — A propos du Centenaire de l'Algérie. — *Juin.* — Comité de l'Afrique française. Séance du 26 mai 1930 tenue à Alger. — Nos morts : Alfred Fourneau. — J. Brunhes : A vous, d'Algérie. — M. Besson : Captifs chrétiens et Frères de la Merci. — H. Labouret : La politique indigène en Afrique. — P. Berne de Chavannes : L'Italie en Afrique. — La réorganisation de la justice berbère au Maroc. — Tunisie. — Maroc. — Zone de Tanger. L'avenir du tourisme. — Possessions Italiennes. — Possessions espagnoles. — *Renseignements coloniaux.* — V. Jean: La carte du Maroc. — Chef d'escadron Augiéras: Chronique de l'Ouest saharien (1900-1930). — G. Surdon: Psychologies marocaines vues à travers le droit. — Les résultats du Centenaire de l'Algérie. Discours de M. G. Mercier, Commissaire général. — A propos du Centenaire de l'Algérie. Les chansons populaires de la conquête.

Alsace française. — 25 *mai* 1930. — Gal Reibell : A propos du Centenaire. — F. Wendel : L'expédition d'Alger racontée par les journaux de Strasbourg.

Annales de Géographie. — 15 *mars* 1930. — J. Despois : Kairouan. Origine et évolution d'une ancienne capitale musulmane. — 15 *septembre.* — J. Dresch : Le Massif de Moulay Idriss (Maroc septentrional). — Etude de géographie humaine. — La culture du coton en Algérie pendant l'année 1928.

Annales politiques et littéraires. — 15 *avril* 1930. — Gal Paul Azan : La reddition d'Abd el Kader.

Carnet de la Sabretache. — *Février, mai, octobre* 1930. — Gal Féraud : Les débuts du général Chanzy. — *Juin.* — Ode sur la prise d'Alger, par le Chevalier de Courcy. — Gal Paul Azan : L'expédition d'Alger. — Cnel de Villeneuve-Bargemon. L'expédition d'Alger vue par un marin. — A. Depréaux : Les éclaireurs des Monts Atlas (1830). — Cne de vaisseau P. Barthès : Relation de l'embarquement de Hussein-pacha, dernier dey d'Alger. — Cnt H. Mortureux : Le Centenaire de la conquête de l'Algérie au Petit Palais. — *Octobre et novembre.* — Bernard : Les expéditions de Constantine (1836-1837).

Correspondant. — 10 *août* 1930. — P. Monceaux : Saint Augustin en Afrique.

Etudes. — *mars* 1930. — J. Jalabert : Le Centenaire du coup d'éventail. — 5 *et* 20 *mai.* — E. Plantet: Les consuls de France à Alger avant la conquête (1679-1830).

L'Europe nouvelle. — 5 *avril* 1930. — G. Hardy : La sécurité marocaine. — F. Berge : L'attente algérienne.

Gazette des Beaux-Arts. — *Juin* 1930. — E. Albertini : L'art antique en Algérie. — G. Marçais : L'art musulman en Algérie. — J. Alazard : Les peintres de l'Algérie au XIX[e] siècle. — F. Braudel : L'histoire de l'Algérie et l'Iconographie.

L'Illustration. — 4 *et* 11 *janvier* 1930. — Prince Sixte de Bourbon : Il y a cent ans, la conquête d'Alger. — 24 *mai.* — Numéro spécial consacré à l'Algérie. — L. Bertrand : Le Centenaire de l'Algérie française. — G. Esquer : L'œuvre de la France en Algérie. — Ph. d'Estailleur-Chanteraine : L'émir Abd el Kader. — A. Cahuet : La jeunesse de l'armée d'Afrique. — Missions d'Afrique. — J. Gallotti : Les corsaires barbaresques. — F. Gros : Le beau voyage. — E. Albertini : Les ruines romaines d'Algérie. — J. et J. Tharaud : Oasis algériennes. — L. Lecoq : Rues et foules d'Alger. — A. Chollier : La côte algérienne. — G. Rozet : Décors algériens et sahariens. — F. Duchêne : Les hauts plateaux algériens. — G. Gronkowski : Le Centenaire de la conquête de l'Algérie au Petit Palais. — L'aviation dans le Sud-Algérien. — P. E. Cadilhac : Une promenade à l'exposition d'Oran — M. Vioux : Visages d'Orient. — Gal Gouraud : Une grande date de l'histoire d'Afrique. — Le voyage présidentiel en Algérie. — R. de Beauplan : L'Algérie économique.

Larousse mensuel. — *Mai* 1930. — R. Laulan : Le colonel Boutin.

Mercure de France. — 1[er] *juin* 1930. — M. Douël : Don Quichotte à Alger (1575-1580) — 15 *juin.* — Auriant : Charles X, Méhémet-Ali et la conquête d'Alger. Documents inédits.

Mers et Colonies. — *Février* 1930. — A. Uhry: L'Algérie économique.

La Nature. — 15 *février* 1930. — M. Debessé : Le Port d'Alger. Du refuge des Barbaresques au bassin de Mustapha.

Notre temps. — 15 *mars* 1930. — F. Berge : Le problème indigène en Algérie.

Nouvelle Revue des jeunes. — *Juillet* 1930. — R. Garric : L'esprit colonial. — P. Guignard Bugeaud colonisateur. — P. Rimbault : Lamoricière et les Arabes. — E. Renard : Le Cardinal Lavigerie. — R. Cadiou : L'esprit évangélique du P. de Foucauld. — E. de Warren : Liaisons françaises de l'Afrique du Nord et de l'Afrique tropicale. — G. Hardy : Un grave problème. Les jeunes générations coloniales. — R. P. Joyeux : Assistance morale aux indigènes nord-africains. — A. B. Ibazizen : L'évolution de la jeunesse kabyle.

Oriente moderno. — *Octobre et novembre* 1930. — Laura Veccio Vaglieri : Documenti vaticani relativi ad Algeri (1825-1830).

Outre-mer. — *Décembre* 1929. — Henri Terrasse : Les limites de l'art chez les Berbères du Maroc.

Revue Bleue. — 5 *avril* 1930. — R. Boislaigue : Le consul général Pierre Deval et la conquête d'Alger. — 21 *juin.* — Baron Tupinier : L'expédition d'Alger. — 2 *août.* — Cnel Godchot : Les trois coups de chasse-mouches du dey d'Alger.

Revue des Deux-Mondes. — 15 *mars* 1930. — Saint-René Taillandier : Les indigènes du Maroc français. — 1[er] *juin.* — T. Catta : La conquête de l'Algérie et la maison de France. — 15 *juin.* — Maréchal Mac-Mahon : Souvenirs d'Algérie (*suite* 1[er] *juillet*, 1[er]-15 *août*).

Revue d'Etudes Militaires. — 1er *mai* 1930. — Gnal Descoins: En l'honneur du Centenaire de l'Algérie. Bugeaud. Trois faits d'armes de la conquête.

Revue de France. — 1er *janvier* 1930. — Prince Sixte de Bourbon : La première armée d'Afrique.

Revue hebdomadaire. — 4 *janvier* 1930. — Louis Bertrand : Le maréchal de Bourmont. — *Mars.* — M. de Roux : Alger et la politique mondiale de la Restauration.

Revue Historique. — *Septembre-octobre* 1929. — J. Carcopino : L'Afrique au dernier siècle de la République (à propos de l'ouvrage de Gsell). — *Juillet-août* 1930. — H. Koht : Les répercussions de la conquête de l'Algérie sur la politique scandinave.

Revue de l'histoire des Colonies françaises. — *Janvier-février* 1930. — La conquête d'Alger, d'après la correspondance de l'intendant Raynal, avec une introduction de M. Augustin Bernard. — M. Johnson : Une ambassade au Maroc au XIIIe siècle, traduction par Henri Sée. — Une proposition d'expédition contre Alger en fructidor an X.

Revue Maritime. — *Avril* 1930. — Cne de vaisseau Bertrand : La marine et l'expédition d'Alger.

Revue militaire française. — 1er *avril* 1930. — Cant Loup : La famille musulmane au Maroc. — Cne Tourret : L'armée espagnole du Maroc (suite 1er *juin*). — 1er *septembre.* — Cnel de Mas-Latrie : La politique des grands caïds au Maroc.

Revue de Paris. — 1er *janvier* 1930. — Prince Sixte de Bourbon : L'Angleterre et la Conquête d'Alger. — *Mars.* — M. Constantin-Weyer : La vie du Général Yusuf. — 15 *mars.* — R. Labonne : Au Maroc. Colonisation et pacification. — 15 *août.* — Cne de Palikao : La reddition d'Abd-el-Kader. — 15 *novembre.* — Gral Changarnier : Souvenirs d'Algérie.

Revue politique et parlementaire. — *Octobre* 1929. — F. Laborde : La Tunisie économique. — *Décembre.* — Rober-Raynaud : L'état des études du Transsaharien.

Revue des Sciences politiques. — *Juillet-septembre* 1929. — P. L. Rivière : L'Allemagne au Maroc.

Revue Scientifique. — 28 *juin* 1930. — C. Vallaux : L'erreur transsaharienne. Examen des propositions du Comité d'Etudes.

Revue Universelle. — 15 *juillet* 1930. — Ph. d'Estailleur-Chanteraine : Alger, l'Angleterre et la Révolution de juillet.

Revue des Vivants. — *Septembre* 1929. — Mal Bugeaud : Abd el Kader en fuite (lettres inédites). — Gal Féraud : Avant la célébration du Centenaire. — Gal Azan : le Centenaire de 1830. — Cl. Farrère: L'Algérie province française. — J. Vignaud: L'Algérie intellectuelle et romanesque. — A. Cornu: Richesse et activité de l'Algérie. — Lieutenant-colonel de la Rocque : Maintenir. Achever. — Gasser : La sécurité du Sahara. — H. Philouze : L'évolution économique de l'Algérie. — *Septembre* 1930. — F. Piétri : Le rôle du crédit dans l'expansion marocaine. — L. Saint : Le Maroc de demain. — J. et J. Tharaud : Réflexion sur nos œuvres marocaines. — Rober-Raynaud : Agadir vingt ans après. — M. le Glay : le Berbère marocain.

La Vie. — *Avril* 1930. — M. Muret : L'Afrique du Nord est une des plus belles créations du génie français. — A. Bernard : Bugeaud. — M. Gaudefroy-Demombynes : Un siècle d'histoire française de l'Algérie. — Magali-Boisnard : Ce que la France a fait pour l'Islam. — R. Randau : La littérature algérianiste.

CHRONIQUE

M. HENRI PIRENNE A ALGER.

M. Henri Pirenne, ancien recteur à l'Université de Gand, membre de l'Académie Royale de Belgique, membre associé de l'Institut de France, vient de passer quelques semaines au milieu de nous. C'est sur l'invitation du Conseil de l'Université d'Alger que M. Pirenne nous a rendu visite. La Faculté des Lettres a eu ainsi le grand honneur de compter un mois durant au nombre de ses professeurs ce représentant éminent de la science historique.

La *Revue Africaine* considère comme un devoir très agréable de signaler avec quel éclat notre hôte a occupé sa chaire algéroise. Au public qui emplissait la vaste salle de la rue Michelet, trop petite en la circonstance, M. Pirenne a exposé la thèse qui lui est chère sur les débuts du Moyen Age. Familièrement, sans se soucier du minuscule morceau de papier déplié devant lui, le conférencier montre que la coupure classique du V° s. ne marque pas, ainsi qu'on le répète dans les manuels, la fin réelle du monde antique. Il indique l'enlisement progressif des barbares des grandes invasions dans cette civilisation qu'ils « barbarisent » mais ne détruisent pas et qui finalement les submerge. A l'appui de cette première constatation M. Pirenne cite quelques faits significatifs. Il les emprunte à l'Italie de Théodoric, à l'Espagne des Wisigoths, à l'Afrique du Nord des Vandales, où les tablettes de Tébessa que M. Albertini vient de déchiffrer révèlent la survivance des pratiques du droit romain. Mais à cette civilisation latine dont la clarté se prolonge à travers la barbarie occidentale il y a une condition: la libre circulation méditerranéenne. C'est par la Méditerranée charrieuse de richesses et d'idées que la liaison se fait avec l'Afri-

que, l'Occident byzantin, les pays du papyrus et les lointaines régions asiatiques quii produisent les épices. De la survivance des grandes routes méditerranéennes, de leur importance, du volume du commerce des marchands syriens, ces « Hollandais » de l'époque mérovingienne, M. Pirenne a fourni, chemin faisant, des preuves multiples et ingénieuses. La conquête arabe, en brisant l'unité du monde méditerranéen, en coupant, pour de longs siècles, les routes du « mare nostrum », a porté un coup décisif à la civilisation du VI[e] siècle. La décadence est immédiate. Les épices, le papyrus, la cursive, cette écriture rapide, courante, signe d'une vie intellectuelle relativement large, tout cela disparaît. Le Moyen Age commence avec ses villes appauvries, resserrées, ses châteaux forts, ses institutions féodales, sa vie grossière et rude. C'est l'époque de Charlemagne.

Cette grande explication d'ensemble a été présentée avec une simplicité voulue et une bonhommie souvent malicieuse. Le titre de ce cours public, Charlemagne et Mahomet, titre qui a un incontestable mérite d'originalité, n'est pas dépourvu, on l'avouera, d'une certaine pointe d'ironie.

Dans des conférences réservées en principe aux étudiants, conférences que de nombreux professeurs se firent un plaisir de suivre, M. Pirenne, en une discussion de textes éblouissante, a justifié la grande thèse de son cours public. Il l'a fait avec un entrain, une maîtrise, une sûreté exceptionnelles. Ces entretiens avaient été précédés de quelques leçons de méthodologie au cours desquelles l'illustre professeur se plut à énumérer les difficultés sans nombre que l'historien rencontre dans sa tâche. Hypothétique, difficile, incertaine, l'histoire selon M. Pirenne n'en est pas moins une science et une science passionnante. Rien ne prépare mieux à son intelligence que le spectacle même de la vie contemporaine. Le présent jette sur le passé dont il n'est séparé que par l'épaisseur insignifiante de quelques siècles une vive lumière. Les villes ratées du Far-West américain n'illustrent-elles pas, ainsi, l'échec de certaines créations urbaines du XIII[e] siècle? Dans les deux cas les procédés et les résultats sont les mêmes. Bornons-nous à ce simple exemple. Il serait impossible, à coup sûr, de retracer les multiples développements où la pensée de M. Pirenne s'est complu. De l'époque de Grégoire de Tours au siècle de Charles Quint, suivant la pente du temps, des Flandres au continent américain, le

conférencier, au hasard de la montée de ses souvenirs, selon les besoins de son argumentation, a décrit avec un brio étonnant de multiples zigzags dont il serait puéril de présenter un calque.

Autant et plus que ces grandes idées c'est le professeur qui a retenu l'attention. Il est impossible d'imaginer enseignement moins livresque que le sien, cours plus improvisés que ceux qui furent professés à Alger. A cette improvisation continuelle l'exposé doit son relief, son charme, sa vie, sa vie surtout. M. Pirenne vit ses cours: quand la phrase ne coïncide pas avec ce qu'il sent, ce qu'il voit, il la reprend, la remet en place, la reforme, la corrige, la ponctue, le cas échéant, d'un nouveau geste. Les auditeurs ont reçu de cet enseignement une forte impression; sur les étudiants, son influence sera, nous n'en doutons pas, durable et féconde.

***

Les historiens d'Alger ont offert à Madame Pirenne et à leur illustre collègue, un dîner au Casino d'Alger. M. le recteur Tailliart, qui présidait et M. Pirenne, ont échangé des toasts applaudis, dans une atmosphère toute de cordialité.

***

M. Goffart, consul général de Belgique, et la Société des Beaux-Arts d'Alger ont eu l'heureuse idée de demander à M. Pirenne, à la veille de son départ, de parler encore une fois au public algérois et de l'entretenir de la révolution belge de 1830. Dans cette ultime conférence, ainsi que dans les précédentes, le professeur, négligeant les détails anecdotiques, s'est attaché aux grandes lignes du sujet qu'il a dominé en se jouant. Il nous plaît qu'en nous quittant M. Pirenne nous ait parlé du pays ami dont l'histoire est si profondément liée à la nôtre, du pays dont il a été le plus brillant ambassadeur que l'Algérie ait eu l'honneur de recevoir.

***

Il convient de remercier le Conseil de l'Université d'Alger et en particulier M. Martino, doyen et les professeurs de la

Faculté des Lettres. Leur initiative nous a valu d'entendre, d'applaudir, d'admirer, nous osons même dire, d'aimer M. Pirenne. La *Revue Africaine* pense que cette remarquable réussite de l'historien belge est une raison nouvelle d'ouvrir encore, par la suite, notre Université à la science étrangère.

~~~~~~

PRIX ET RECOMPENSES.

L'Académie française a accordé une partie du prix Thérouanne à M. J. Franc pour son livre *La Colonisation de la Mitidja,* qui fait partie de la collection du Centenaire de l'Algérie.

***

L'Académie des Beaux-Arts a attribué une partie du prix Bordin et la Société de Géographie de Paris le prix Barbié du Bocage à M. G. Esquer pour son *Iconographie historique de l'Algérie* (Collection du Centenaire).

***

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné la médaille Blanchet pour 1930, à M. Jean Glenat.

M. Glénat assure, depuis 1915, à Cherchell, la direction des fouilles et la conservation du Musée. Grace à sa perspicacité et à son zèle et malgré les conditions difficiles dans lequelles se poursuivent à Cherchell les recherches archéologiques, des sculptures et des mosaïques de grande valeur ont été découvertes au cours de ces quinze années et sont venues enrichir le Musée. Il suffit de rappeler, parmi les nombreux monuments exhumés et sauvés par M. Glénat, la tête de l'Afrique, le sphinx archaïsant, la statue cuirassée d'Auguste, la mosaïque représentant des scènes agricoles. M. Glénat rend aussi les meilleurs services à l'archéologie africaine comme conservateur au Musée des Antiquités d'Alger.

***

La Ville de Paris a institué un concours doté d'un prix de 25.000 francs destiné à être « décerné au meilleur ouvrage français en prose, en vers, ou mixte, susceptible de faire
~~~~~~

connaître, comprendre et aimer l'Algérie en exaltant l'œuvre de la France depuis cent années. »

M. Augustin Bernard a obtenu la première prime (10.000 francs) comportant l'attribution du titre de « Lauréat du grand concours littéraire du Centenaire », pour son livre *L'Algérie*.

***

Le prix littéraire de 8.000 francs, fondé par le Comité de l'Afrique du Nord en vue de récompenser « les écrivains français qui auront le mieux contribué à faire connaître et apprécier l'œuvre accomplie par la France dans l'Afrique du Nord », a été attribué pour l'année 1930. M. E.-F. Gautier a reçu un prix de 6.000 francs pour son livre *Un siècle de colonisation. Etudes au microscope* (Collection du Centenaire), et pour l'ensemble de son œuvre nord-africaine, M. G. Esquer, une récompense de 2.000 francs pour son *Iconographie historique de l'Algérie* et son livre *Les commencements d'un empire. La prise d'Alger. 1830.*

~~~~~~

L'EXPOSITION ALGERIENNE DE PRAGUE.

Une exposition s'est tenue à l'Institut français de Prague sous le patronage des Ministres de l'Instruction publique de France et de Tchécoslovaquie. Elle groupait les œuvres les plus caractéristiques inspirées aux peintres par l'Algérie. Des vitrines présentaient également un certain nombre d'ouvrages sur le pays, en particulier la Collection du Centenaire. Cette exposition a obtenu un vif succès.

~~~~~~

CONGRES

Un *Congrès international de la lecture publique* se tiendra du 14 au 17 avril à Alger. Au programme, toutes les questions relatives aux bibliothèques et l'organisation de la lecture publique. Des excursions sont prévues. Secrétariat général: 11, rue Guénégaud, Paris (VIe). Secrétariat Touristique : 26, avenue de l'Opéra, Paris (1er). Comité local : 12, rue Emile-Maupas, Alger. Le droit d'inscription est réduit à 50 francs pour les congressistes nord africains.

***

Le prochain *Congrès international de géographie* se tiendra à Paris dans la deuxième semaine de septembre 1931. Siège du Congrès et Secrétariat, à l'Institut de Géographie de l'Université de Paris, 191, rue Saint-Jacques, Paris (V^e^). Des excursions dans les diverses régions de France et en Algérie sont prévues.

~~~~~~

PROMOTION DU CENTENAIRE.

La promotion du Centenaire de l'Algérie a paru en cinq décrets rendus les 12, 13 et 20 août, au *Journal Officiel* du 26 août 1930. Elle comprend 157 noms (7 commandeurs, 30 officiers, 120 chevaliers), qui se répartissent ainsi :

	Comm.	Offic.	Cheval.	Total
Fonctions électives (Conseils municipaux — Conseils généraux — Délégations financières — Conseil supérieur)......	5	6	22	33
Agriculture	»	1	18	19
Commerce............................	»	3	7	10
Industrie............................	2	»	4	6
Administrations (25) :				
Ministères..........................	»	»	1	1
Gouvernement général (9) :				
Conseillers de gouvernement........	»	2	1	3
Directeurs..........................	»	1	1	2
Sous-Directeurs....................	»	1	1	2
Chefs de service...................	»	1	»	1
Chefs de bureau....................	»	»	1	1
Administration départementale (6) :				
Préfets............................	»	1	»	1
Secrétaires généraux...............	»	»	3	3
Chefs de bureau....................	»	»	2	2
~~~~~~

	Comm.	Offic.	Cheval.	Total
Administration communale (7) :				
Secrétaires de mairie.................	»	»	2	2
Administrateurs de commune mixte.	»	»	4	4
Commissaires de police...............	»	»	1	1
Administrations financières.......... ..	»	»	2	2
Instruction publique (10) :				
Administration académique...........	»	»	1	1
Enseignement supérieur................	»	1	2	3
Enseignement secondaire...............	»	»	2 (1)	2
Enseignement primaire..................	»	»	3 (2)	3
Enseignement libre,.....................	»	»	1	1
Médecins..................................	»	»	7 (3)	7
Beaux-Arts (6) :				
Musées.....................................	»	»	1	1
Architecture...............................	»	»	1	1
Musique.....................................	»	»	1	1
Peinture	»	»	1	1
Sculpture..................................	»	»	1	1
Théâtre	»	»	1	1
Barreau....................................	»	1	3	4
Etablissements financiers (directeurs et administrateurs).......................	»	2	2	4
Presse......................................	»	»	4	4
Compagnies de transport................	»	1	2	3
Magistrature...............................	»	1	2	3
Tourisme....................................	»	1	2	3
Assistance-Mutualité......................	»	»	2	2
Clergé.......................................	»	1	1	2
Compagnies d'assurances................	»	1	1	2
Enseignement professionnel.............	»	»	2	2
Marine marchande........................	»	1	1	2
Mines (directeurs et administrateurs)....	»	2	»	2
Ouvriers....................................	»	»	2	2
Travaux publics...........................	»	»	2	2
Associations de mutilés..................	»	»	1	1
Bibliothèques..............................	»	»	1	1
Instituts scientifiques....................	»	1	»	1
Sports	»	1	»	1
	7	30	120	157

(1) Tous deux à la retraite.
(2) Dont deux à la retraite.
(3) Dont trois médecins de colonisation.

La répartition « géographique » est la suivante :

	Comm.	Offic.	Cheval.	Total
Algérie (136) :				
Département d'Alger..........................	2	12	51	65
Département d'Oran..........................	1	4	25	30
Département de Constantine..........	2	9	30	41
France (21) :				
Paris..	2	3	12	17
Lyon..	»	»	1	1
Marseille..	»	1	1	2
Périgueux.......................................	»	1	»	1
	7	30	120	157

***

Au titre du Centenaire et dans des promotions ultérieures ont été promus ou nommés les membres de la Société historique dont les noms suivent :

Officiers : MM. Augustin Bernard, Félix Maury, docteur Lucien Raynaud, docteur Edmond Sergent, Charles Tailliart, Octave Teissier.

Chevaliers : MM. Jean Alazard, Barrelier, Doumergue, Esquer, Pierre Martino, Montalant, R. P. Voillard.

M. Serpe, ouvrier typographe dans la Maison Jourdan-Carbonel depuis 55 ans et qui, à ce titre est un des plus anciens collaborateurs de la *Revue Africaine*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Aux nouveaux promus la Société Historique adresse ses félicitations.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE ET ONZIÈME VOLUME DE LA «REVUE AFRICAINE»

(1930)

Le Gérant : J. Carbonel.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES

1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)